

The background of the cover is a detailed black and white map of Longueuil, Quebec. It shows the St. Lawrence River (Rivière Saint-Laurent) on the left, the city's layout with numerous streets and buildings, and the surrounding landscape with contour lines and vegetation. The map is oriented vertically, with the river on the left side.

**robert rumilly**

# **HISTOIRE DE LONGUEUIL**

The logo consists of a rectangular frame containing four vertical bars of varying heights, resembling a stylized bar chart or a simplified architectural element.

**SOCIÉTÉ d'HISTOIRE DE LONGUEUIL**

11 112

1 1



10.00 AEE 8.74 X.1 (3) 2632g

971.4281

R 936 L

24235

robert rumilly  
*de l'académie canadienne-française*

# HISTOIRE DE LONGUEUIL

Cédé Par

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE  
COLLÈGE SAINT-BERNARD  
25, AVE DES FRÈRES  
DRUMMONDVILLE — P.Q.



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6



**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LONGUEUIL**

**Société d'histoire de Longueuil**  
**B.P. 175 - Succursale "A"**  
**Longueuil (Québec)**

*Conception*

Jacques de Roussan

*Réalisation*

Edouard Doucet

*Couverture*

Partie de la baronnie de Longueuil d'après la carte de Murray, dressée en 1763. (Archives publiques du Canada)

Verso: panorama de Longueuil, avec le pont Jacques-Cartier au premier plan. (Photo Jean-Guy Thibodeau)

*L'édition de ce livre a été réalisée  
par la Société d'histoire de Longueuil  
pour la Ville de Longueuil.*

©Ottawa, Canada, 1974 - Société d'histoire de Longueuil

Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal: 2e trimestre 1974

ISBN: 0-88533-000-5

Don de



Fondation Raymond-Beaudet

449, rue Notre-Dame  
Drummondville  
(Québec) J2B 2K9  
(819) 478-2519

## PRÉFACE

*C'est un grand honneur pour les descendants de Charles le Moyne que d'être invités à présenter l'histoire de Longueuil, quatrième ville de la Province de Québec et emplacement de l'ancienne seigneurie de leur ancêtre.*

*Que la Société d'histoire de Longueuil et l'éminent écrivain, Monsieur Robert Rumilly, de l'Académie canadienne-française, reçoivent ici l'hommage de notre vive gratitude!*

*Nul doute que ce livre obtienne le succès qu'il mérite...*

*Dès les premières pages, le lecteur est frappé par la clarté de l'exposé, la limpidité du style et la richesse de la documentation. C'est ainsi que, tout en rappelant les débuts de Ville-Marie "à l'ambiance militaire et monastique", et en évoquant les luttes incessantes contre les Iroquois ainsi que la bravoure des "capots bleus" de Charles le Moyne, l'auteur, avec beaucoup de précision, retrace les étapes de la formation de la seigneurie du 24 septembre 1657 au 29 mars 1673.*

*Puis, Monsieur Robert Rumilly s'étend longuement sur l'histoire de la baronnie, où les redevances seigneuriales étaient encore perçues au siècle dernier alors qu'elles avaient été abolies en France depuis la Révolution de 1789.*

*L'histoire de la période moderne de Longueuil présente également un grand intérêt. Depuis un siècle, on n'en connaissait que des fragments.*

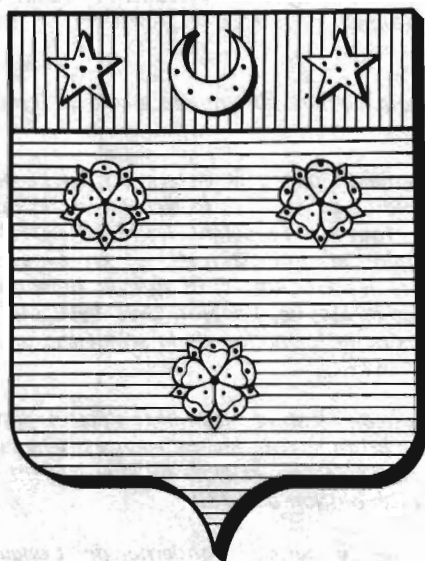
*Le vertige vous prend à la lecture des deux derniers chapitres: la création de la station de métro mettant Longueuil à 5 minutes de Montréal; les jumelages avec Edmunston (Nouveau-Brunswick), la ville ontarienne de Whitby, ainsi qu'avec Lafayette, en Louisiane; la création à l'entrée de la station de métro d'une place Charles-Le Moyne; enfin, en 1969, la fusion avec Jacques-Cartier, fusion qui fait de Longueuil une agglomération de 100 000 âmes.*

*Descendants directs de Joseph le Moyne de Sérigny, sixième fils de Charles le Moyne, nous exprimons notre admiration pour le remarquable développement que les municipalités de Longueuil ont donné à leur ville.*

*Souhaitons que l'ouvrage magistral de Monsieur Rumilly ait un retentissement aussi grand que son livre sur Henri Bourassa, dont la personnalité et le rayonnement marquèrent la vie politique de la Province de Québec à l'aube de notre siècle.*

*C'est en s'inspirant du passé que l'on construit pour l'avenir.*

**Gérard et Alain le Moyne de Sérigny**



**Blason de la baronnie de Longueuil**

## Charles Le Moyne

CHARLES LE MOYNE a été baptisé en l'église Saint-Rémy de Dieppe le 2 août 1626. Ses parents, Pierre Le Moyne et Judith Duchesne, tenaient une hôtellerie fréquentée par des marins - par plus d'un corsaire, sans doute. On y parlait évidemment des expéditions coloniales. La Normandie contribuait plus que toute autre province au peuplement de la Nouvelle-France. Le propre frère de Judith Le Moyne, Adrien Duchesne, était chirurgien à Québec.

Comment l'aventure coloniale n'aurait-elle pas tenté un jeune Dieppois au coeur bien placé? Charles Le Moyne, répondant à l'invitation de son oncle, passe la mer et débarque à Québec en 1641. Il a quinze ans.

La colonie est pauvre et plutôt déprimée. La moitié des deux cents Français s'emploient à la traite des fourrures, et les Iroquois, pourvus d'armes à feu par les Hollandais, paralysent cet unique commerce. Le gouverneur de Montmagny donne l'exemple d'une pratique religieuse assidue. Les jésuites brûlent de zèle missionnaire pour la conversion des sauvages. Charles Le Moyne s'engage à leur service et contracte un engagement de quatre ans pour suivre les missionnaires au pays des Hurons. Imaginez le jeune Français de seize ans, assistant aux interminables palabres où les chefs indiens se complaisent! Charles Le Moyne n'étudie pas seulement les coutumes des Hurons, mais aussi leur langue et celle des Iroquois, leurs ennemis. Pendant ce temps, Maisonneuve fonde Montréal, poste avancé de la chrétienté pour la conversion des Indiens.

Charles Le Moyne, son engagement terminé, reçoit de ses employeurs 20 écus et du linge, le 26 octobre 1645. Le gouverneur de Montmagny, que les sauvages appellent Ononchio, vient de provoquer, à Trois-Rivières, une sorte de congrès où Français, Hurons et Iroquois ont enterré la hache de guerre et fumé le calumet de la paix. D'une paix évidemment précaire.

## Histoire de Longueuil

Montmagny envoie Charles Le Moyne à Trois-Rivières, en la triple qualité de soldat, de commis et d'interprète.

Montréal - qu'on appelle plutôt Ville-Marie - est encore plus exposé que Trois-Rivières. La paix lui vaut de nombreuses visites d'Iroquois, venus par curiosité et peut-être par feinte. La paix iroquoise n'est qu'une paix "fourrée", comme s'exprimera Dollier de Casson, premier historien de Montréal. De toute façon, un interprète est nécessaire. Charles Le Moyne a fait ses preuves à Trois-Rivières, pendant l'hiver. Le gouverneur l'envoie à Ville-Marie, au printemps de 1646.

Ville-Marie vit sous la menace. Les Français ne sortent qu'armés, se rendent en groupe à leur travail et reviennent ensemble, à l'appel de la cloche. Des Iroquois, traversant le fleuve en canot, se présentent devant Ville-Marie en parlementaires, le 18 mai 1648. Maisonneuve leur dépêche les deux interprètes, Charles Le Moyne et Godefroy de Normanville, et lui-même surveille la situation. Les Iroquois affirment leur désir d'entente avec les Français, mais ils manoeuvrent pour isoler Normanville, le tenir à leur merci et l'emmener. Ce serait, pour l'interprète, sa deuxième captivité. Charles Le Moyne, couchant en joue deux Iroquois, les conduit au fort. Un échange d'otages s'effectue le lendemain. Charles Le Moyne est aussi brave qu'intelligent.

Les alertes se multiplient. Les Iroquois, qui ont détruit les Hurons, battent la campagne. Les colons n'osent sortir, en plein jour, sans fusil ou pistolet. Maisonneuve les oblige à quitter leurs maisons, sauf quelques-unes aménagées en fortins. L'année 1651 est sanglante. "Il n'y a pas de mois cet été, écrira Dollier de Casson, où notre livre des morts ne soit marqué en lettres rouges par la main des Iroquois." Jean Boudard, sa femme Catherine Messier et Jean Chicot sont surpris le 5 mai. Boudard est tué et sa femme enlevée. Chicot se cache sous une souche. Le Moyne et deux compagnons, accourus au bruit, tombent dans une embuscade derrière l'hôpital. Ils se jettent dans l'Hôtel-Dieu, où Jeanne Mance se trouvait seule, et s'y barricadent. Les Iroquois n'osent forcer les portes, mais ils découvrent Chicot et, comme il se débat, se contentent de lui arracher la chevelure avec une partie du crâne.

Les Iroquois reviennent peu après et tombent sur des colons revenant de la messe. Le Moyne accourt, laisse les Iroquois décharger leurs armes et tire à son tour, ainsi que ses hommes, avec tant de précision qu'il abat plusieurs ennemis. Les Iroquois s'enfuient et, contre leur coutume, sans emporter leurs morts. Le Moyne, en récompense, est promu garde-magasin.

La soixantaine de Français et la vingtaine de Hurons agrippés au fort et aux fortins de Montréal passent leur vie dans les transes. Mais ils tiennent. Antoine Primot et Martine Messier sa femme, par exemple, sont là depuis la fondation de Montréal, où ils sont venus du diocèse de Rouen. Assailli par trois Iroquois, un jour de 1652, Martine Primot se débat des



poings, des pieds, de la voix, s'évanouit, se ranime, empoigne un agresseur au bon endroit, et, comme un des sauveteurs qui arrivent la relève et, de joie l'embrasse, Martine, croyant à une atteinte à sa vertu, lui décoche une gifle sonore en criant "Parmanda!" qui est du patois de sa région. Le sobriquet de Parmanda lui restera.

Les Montréalais en détresse apprennent la présence d'un parti d'Agniers - les plus féroces parmi les Iroquois - dans l'île Sainte-Hélène, au printemps de 1653. Des Hurons séjournent à ce moment à Ville-Marie. Leur chef Anontaha est brave et sincère. Français d'un côté, Hurons de l'autre, partent en guerre, prennent les Iroquois comme dans une pince et remportent un brillant succès. Plusieurs chefs agniers sont capturés dans l'affaire.

Cette quadruple ou quintuple capture nous place en position de force pour négocier. Maisonneuve est en France, d'où il doit ramener du renfort. Charles des Musseaux, commandant par intérim, tient conseil avec les principaux habitants. Charles Le Moyne, qui accomplit toujours les fonctions d'interprète, persuade Anontaha d'aller à Trois-Rivières et de tenter des ouvertures de paix auprès des Agniers, s'ils tiennent à la liberté, voire à la vie de leurs chefs. La tentative réussit. Les pourparlers se poursuivent à Québec et aboutissent à un nouveau replâtrage de la paix. Jean de Lauzon, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France, signe un traité avec les Agniers et, tôt après, avec les Onnontagués et les Tsonnontouans.

Charles Le Moyne, qui vient de rendre un nouveau service, compte parmi les notables, avec le "major" Lambert Closse, les chirurgiens, le greffier-syndic Jean de Saint-Père et des colons tels que Pierre Gadois, titulaire de la première concession et dont le succès s'amorce. Maisonneuve arrive à Ville-Marie, le 16 novembre 1653, avec une magnifique recrue qui double d'un coup la population. Le gouverneur de Montréal inaugure, à la faveur de la paix, à la fois une politique de colonisation et une administration locale. Il accorde à Charles Le Moyne une gratification de 400 livres.

La recrue de 1653 comprend de "vertueuses filles à marier", qui trouvent bientôt preneur. Il ne s'est célébré que dix mariages français à Ville-Marie depuis l'année de la fondation. Il s'en célèbre treize en 1654. L'un d'eux est celui de Charles Le Moyne, qui a 28 ans. Le Moyne n'épouse pas une des nouvelles venues, mais Catherine Primot, fille d'Antoine Primot et de Martine Messier ("Parmanda"), qui doit avoir 14 ans. A vrai dire, Catherine, née Thierry, est la nièce et fille adoptive des Primot, mais ceux-ci, qui l'ont prise à l'âge d'un an, sont tellement habitués à la considérer comme leur fille qu'ils ne pensent même pas à mentionner cette particularité.

Charles Le Moyne passe d'abord, devant Lambert Closse, commis au greffe et tabellionage de Ville-Marie, un contrat s'engageant à épouser prochainement la jeune fille, sous peine de verser un dédit de 600 livres (10

## Histoire de Longueuil

décembre 1653). Les Primot, de leur côté, s'engagent au même dédit si, le jour venu, ils manquent à leur parole. Ce contrat de fiançailles est signé au fort de la ville, en présence de M. de Maisonneuve, de Mlle Mance et d'autres témoins.

Personne ne versera de dédit. Le jésuite Claude Pijart célèbre le mariage le 28 mai 1654. Catherine est réputée, comme sa mère, pour une bonne chrétienne, d'esprit droit et de piété solide. Et l'ambiance de Ville-Marie, militaire et monastique, prédispose aux grandes actions. Tout de même, qui prédirait à cette fillette, douce et grave, qu'elle enfantera des fils comparables aux plus célèbres des héros antiques - que d'elle naîtra l'une des familles les plus intrépides et les plus étonnantes de l'histoire universelle?

Le 23 juillet (1654), Maisonneuve donne aux époux Le Moyne, de la part des seigneurs de Montréal, une terre de 90 arpents, entre le fleuve Saint-Laurent et la terre de Jean de Saint-Père, au lieu désormais appelé Pointe-Saint-Charles, à la condition qu'Antoine Primot et sa femme jouissent, leur vie durant, de la moitié de la terre donnée. Cette clause d'usufruit innove à Montréal. Maisonneuve donne en outre aux Le Moyne privilège de chasse et de pêche sur la prairie Saint-Pierre et droit de prendre du bois sur la commune pour leur chauffage, lorsque les 90 arpents auront été entièrement défrichés. Enfin il leur accorde, dans la ville, près de l'hôpital, un arpent de terre sur lequel Charles Le Moyne a déjà fait construire sa maison.

Charles Le Moyne, marié et propriétaire d'une belle concession, se fait défricheur. Il fait aussi, un peu comme tous les Montréalais, le pelu, c'est-à-dire le commerce des fourrures, à son compte. La traite est bonne en 1654.

\* \* \*

Montréal est la première escale des Indiens venus de l'Ouest et qui se dirigent sur les postes français. L'arrivée d'une flottille de Hurons est l'événement le plus vivant de l'année 1655, à Ville-Marie. La foire se tient sur la commune, entre l'Hôtel-Dieu et le fleuve. Les Montréalais - soldats, colons, artisans, domestiques - marchandent et troquent à qui mieux mieux. Maisonneuve, à peu près seul, s'abstient. Charles Le Moyne, favorisé par sa connaissance des dialectes, devient le plus considérable et le plus riche des trafiquants.

Mais les Iroquois ne respectent jamais parfaitement la parole qu'ils ont convenue. Les Agniers enlèvent une de nos sentinelles, qui protégeait des travailleurs. Lambert Closse arrive à la rescousse et s'empare du chef indien. Un autre jour, c'est Charles Le Moyne qui, rivalisant de ruse avec les Iroquois, capture ceux qui croyaient le prendre. Ville-Marie détient ainsi des otages, et un échange de prisonniers peut s'opérer.

## Charles Le Moyne

La colonie grandit, malgré le danger. Les premiers sulpiciens arrivent à l'été de 1657; Ville-Marie cesse d'être une mission pour devenir une paroisse, et Gabriel Souart en est le premier curé.

Le gouverneur de Lauzon, homme de robe, cultivé mais irrésolu, n'a pas réussi dans sa charge. Il rentre en France sans attendre son successeur, sans même attendre les derniers jours de son mandat. Mais il a pris soin de caser ses fils. L'un d'eux, Charles de Lauzon-Charny, assume le gouvernement de la Nouvelle-France par intérim. Un autre, Jean de Lauzon, nommé grand sénéchal, a reçu, entre autres concessions considérables, celle de la Cité, sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de Montréal. Il en détache un territoire de cinquante arpents de front sur cent de profondeur, qu'il cède à Charles Le Moyne le 24 septembre 1657, "à la charge du revenu d'une année à chaque mutation de possession suivant la coutume du Vexin français". L'île Sainte-Hélène, l'islet Rond "et autres isles et battures" sont toutefois exclus de cette cession.

La ville de Longueuil fera remonter sa naissance à cet acte du 24 septembre 1657.

\* \* \*

Les Iroquois rompent la paix - ou la trêve - en tuant à coups de fusil trois Montréalais, Nicolas Godé - l'un des colons de la fondation -, son gendre Jean de Saint-Père et leur serviteur Jacques Noël, en train de couvrir leur maison (25 octobre 1657). Ils décapitent Jean de Saint-Père et emportent sa tête.

Maisonneuve ordonne un redoublement de vigilance. Il défend aux colons de sortir sans armes, de travailler hors de la ville, de chasser hors des champs défrichés, de pêcher plus loin que le "grand courant". Un nouveau moulin à vent, en construction sur une éminence du coteau Saint-Pierre et entouré de palissades, servira de redoute au besoin.

La mise en valeur d'une concession sur la rive sud n'est pas possible dans ces conditions. Ce qui n'empêche pas les Montréalais de parfaire leur organisation paroissiale en élisant leurs premiers marguilliers, et Marguerite Bourgeoys d'ouvrir la première école dans une maison de pierre, voisine de l'Hôtel-Dieu, que Maisonneuve lui donne, au nom de la Société de Montréal. La colonie entoure de solennité cette ouverture d'école, dont elle sent la portée. Un Parisien de 18 ans, Bénigne Basset, venu avec la dernière recrue et assez instruit, succède à Jean de Saint-Père comme greffier. Le curé, les trois marguilliers, le major Closse, Charles Le Moyne, Jeanne Mance et Martin Jannot dit Lachapelle, successeur de Jean de Saint-Père comme syndic, signent avec les parties.

Charles Le Moyne est maintenant un des principaux personnages de Ville-Marie. Il s'est associé à son beau-frère Jacques Le Ber - mari de sa

## Histoire de Longueuil

soeur Jeanne -, qui est un garçon entreprenant, heureux en affaires. Jacques Le Ber inaugure, sous le nom de bac, un service régulier de bateau entre Québec et Montréal, en saison propice. Mais il est surtout trafiquant de fourrures. Le commerce des deux associés prospère, bien que la menace iroquoise pèse sur la traite.

Un Huron réfugié à Québec annonce ce que l'on prévoyait depuis longtemps: les Iroquois réunissent une grande armée pour fondre sur les principaux postes français, et d'abord sur Montréal. La nouvelle se confirme. A Québec, on se demande si Montréal n'est pas déjà tombé.

Un jeune officier, Dollard des Ormeaux, désireux de se distinguer, expose à Maisonneuve le plan de devancer les bandes iroquoises à leur point de jonction, sur la rivière des Outaouais, pour les surprendre l'une après l'autre. C'est au printemps de 1660. Charles Le Moyne, propriétaire et commerçant, est aussi chef de famille. Son premier fils, Charles, est né en 1656; le second, Jacques, en 1659. Il assume des responsabilités dont Dollard des Ormeaux est exempt. Charles Le Moyne accompagnerait volontiers l'expédition si on la retardait jusqu'après les semailles. D'autres chefs de famille, tels que Lambert Closse et Picoté de Belestre, font la même proposition. Dollard n'est pas de cet avis, et sans doute tient-il à commander l'expédition. Il emprunte 45 livres à Jean Aubuchon, le plus gros trafiquant après Charles Le Moyne et Jacques Le Ber, et part avec 16 volontaires, en canot, le 19 avril 1660.

On connaît l'exploit du mois de mai 1660 et sa fin tragique. La perte de 17 jeunes hommes est terrible dans un village de 450 âmes. Il faut appréhender la ruée des Iroquois victorieux. Et la terreur que ces barbares font régner empêche les autres Indiens d'apporter leurs fourrures - ce qui paralyse le seul et indispensable commerce de Montréal.

Cependant les Iroquois, impressionnés par les lourdes pertes qu'une poignée de Français leur ont infligées au Long-Sault, renoncent à l'attaque prévue. Et deux prodigieux aventuriers, Médard Chouart des Groseilliers et son beau-frère Pierre-Esprit Radisson, revenant de l'Ouest à la tête de 300 Indiens montés dans 60 canots, passent au Long-Sault peu après le combat. Leur flottille atteint Montréal - le nom de Ville-Marie tend à disparaître du langage courant - à la mi-août. Jean Aubuchon, principal concurrent de Charles Le Moyne et de Jacques Le Ber, est hors de course pour l'instant: on l'a surpris en flagrant délit avec la femme du chirurgien et Maisonneuve l'a banni. Charles Le Moyne conclut un accord commercial avec Médard Chouart des Groseilliers devant le greffier Basset. Les deux parties s'associent "pour tout généralement le castor gras et veule qu'ils traiteront aux sauvages Nez percés et autres de présent en ces lieux tant sur le fleuve Saint-Laurent qu'aux Trois-Rivières et à Québec". La traite finie, les bénéfiques seront partagés par moitié.<sup>1</sup> Le Moyne et Le Ber obtiennent la

1. Aucun document ne nous renseigne sur les suites de cette association.

## Charles Le Moyne

concession d'un terrain près de l'Hôtel-Dieu, pour y faire construire un immeuble à frais communs (23 août 1660). Cette maison, vite terminée, surpasse, dit-on, "toutes les autres habitations" de Montréal. Les Primot, s'avisant de l'erreur qu'ils ont commise six ans plus tôt, se présentent à Maisonneuve, qui administre la justice au nom des seigneurs, et procèdent à une adoption en règle de leur nièce, femme de Charles Le Moyne, afin d'assurer ses droits à leur succession.

Les Iroquois, intimidés, ont renoncé au coup de force, mais non pas au coup de ruse. Ils frappent en plein hiver, ce qu'ils n'avaient pas fait jusqu'ici. Ils surprennent des bûcherons qui, contrevenant aux ordres de Maisonneuve, sont partis sans armes. Ils capturent treize hommes. Ils en captureraient davantage sans Charles Le Moyne qui, seul muni d'un pistolet, couvre la retraite des autres (25 février 1661). Les Iroquois reviennent en force un mois plus tard. Ils attaquent des bûcherons disséminés, mais armés cette fois et qui se défendent. Les Français perdent 4 tués et 10 prisonniers. Vingt-sept hommes perdus après la bataille du Long-Sault: Montréal est, à la lettre, décimé. Les Iroquois viennent tendre leurs embuscades, la nuit, jusqu'à proximité de l'Hôtel-Dieu. Ils escaladent les palissades, campent dans la cour et, tapis, guettent la sortie d'une personne isolée. Un sulpicien, Jacques Lemaître, est tué le 14 août. Le chef de la troupe iroquoise revêt la soutane du prêtre et se pavane, ainsi accoutré, devant ses compatriotes.

Un chef onnontagué, Garakontié, admire cependant les Français et se sent secrètement attiré par leur religion. Il est doué de cette éloquence persuasive qui contribue, après la bravoure, à conférer de l'influence parmi les Indiens. Sous son inspiration une ambassade, offrant des colliers symboliques, vient négocier un échange de prisonniers, prélude à la paix. C'est probablement Charles Le Moyne qui sert d'interprète. Mais les Iroquois de l'Ouest recherchent seuls la paix. Les Agniers et les Onneyouts, poussés par les Hollandais, sont irréductibles. On les sent encore rôder autour de Montréal. Un autre sulpicien, Guillaume Vignal, a obtenu de Maisonneuve, en insistant, l'autorisation d'emmener des ouvriers extraire de la pierre dans un îlot appelé Ile-à-la-Pierre, en amont de l'Ile Sainte-Hélène (sur le futur territoire de Longueuil). Guillaume Vignal et ses compagnons tombent dans une embuscade. Plusieurs d'entre eux sont tués ou pris. Les Iroquois font rôtir le prêtre et le mangent (25 octobre 1661).

C'est dans cette ambiance que se tient l'élection où Charles Le Moyne devient marguillier de Notre-Dame (21 novembre 1661). C'est un poste d'honneur, et recherché. Les marguilliers ont préséance sur les autres colons à l'église et dans les processions. Le gouverneur de Montréal, à l'occasion, les consulte. Quand Maisonneuve tient conciliabule avec M. Souart, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, il invite souvent Charles Le Moyne ou Jacques Le Ber dans ce "petit Conseil". Un troisième fils, Pierre - le futur d'Iberville - est né aux Le Moyne le 20 juillet. Jacques Le Ber n'est pas seulement un négociant heureux - et honnête - et le beau-frère de

## Histoire de Longueuil

Charles Le Moyne: il a rempli des missions dangereuses, souvent de nuit, en canot, sur les glaces ou à travers la forêt.

La série sanglante, hélas, n'est pas close. Lambert Closse, le brave des braves, est tué le 6 février 1662. Il devient si dangereux de vaquer aux travaux des champs que plusieurs terres ne peuvent plus être cultivées. Charles Le Moyne doit encore retarder la mise en valeur de sa concession sur la rive sud. Mais un nouvel honneur lui échoit.

\* \* \*

Les sulpiciens se substituent à la Société de Montréal, qui n'en pouvait plus. Ils deviennent seigneurs de Montréal, ce qui comporte beaucoup plus de charges que de profits. Un édit royal réorganise presque en même temps l'administration de la colonie. L'édit crée le Conseil souverain, ne comprenant que des Québécois, et leur confère, somme toute, le double pouvoir législatif et judiciaire. Le Conseil souverain crée une sénéchaussée royale à Montréal, et nomme un juge, un procureur et un greffier. Charles Le Moyne est le procureur (18 octobre 1663). Ce choix et les deux autres sont excellents, mais la Société de Montréal, continuée par le Séminaire de Saint-Sulpice, possédait un privilège de justice seigneuriale - sous réserve d'appel à Québec -, qui n'est pas aboli. M. Souart a pris possession solennelle de l'île et de la seigneurie, au nom du Séminaire de Saint-Sulpice, dès le 18 août. Maisonneuve a jusqu'ici rempli les fonctions de juge, et le Séminaire maintiendra ses droits. Il existe donc un double système judiciaire, offrant le choix aux plaideurs mais constituant une source de conflits. M. Souart présente au Conseil souverain, au nom des seigneurs de Montréal, une requête demandant l'abolition de la sénéchaussée royale à Ville-Marie (22 mars 1664).

Les Montréalais se défendent ainsi de tous côtés. Ils travaillent, malgré les Iroquois. Ils abattent des arbres, bientôt transformés en planches et en poutres. Les quarante maisons de 1657 sont devenues une soixantaine - toujours protégées par le flanquement mutuel et reliées par des sentiers. Une flottille de canots indiens vient à la traite. Charles Le Moyne et Jacques Le Ber ne négligent pas leurs affaires.

On se rappelle que Jean de Lauzon, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France, avait comblé ses fils de titres et de concessions. L'un de ces fils, aussi prénommé Jean, est mort dans un combat contre les Iroquois, à l'île d'Orléans en 1661. Il possédait la seigneurie de la Cité, comprenant l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde. Son frère Charles, seigneur de Charny, a gouverné la Nouvelle-France par intérim au départ de leur père. Retourné en France, entré dans les ordres et revenu au Canada comme prêtre, il est maintenant grand vicaire de Mgr de Laval à Québec. Il signe à Charles Le Moyne une promesse de vente de l'île Sainte-Hélène et de l'île Ronde, "aux charges qu'il plaira à M. Jean de Lauzon" (comme tuteur de ses petits-enfants) "d'y apposer", le 30 mai 1664. Jean de Lauzon signe l'acte définitif

## Charles Le Moyne

à Paris, le 20 mars 1665. Charles Le Moyne devient propriétaire de l'île Sainte-Hélène et de l'île Ronde "pour en jouir en fief avec justice moyenne et basse seulement, relevant de la dite seigneurie de la Cité, en pleine foi et hommage, à la charge de 10 minots de bled froment de rente noble féodale et foncière, payable à chaque fête de Saint-Martin d'hiver, avec le revenu d'une année de la dite île Sainte-Hélène à chaque mutation de possesseur suivant les coutumes du Vexin français".

L'île Sainte-Hélène et l'île Ronde s'ajoutent à la concession de la rive sud, à laquelle Charles Le Moyne a donné le nom de Longueuil, qui est celui d'un village normand dans l'arrondissement de Dieppe, son pays natal.

Le Moyne n'en jouira pas tout de suite. Parti en expédition de chasse avec des Indiens, il se trouve seul un moment, dans l'île Sainte-Thérèse. Des Onnontagués le cernent et le somment de se rendre. Le Moyne recule, tenant ses agresseurs en respect avec son arquebuse, mais il bute et tombe à la renverse. Les Iroquois se jettent sur lui, le ligotent et l'emmenent (juillet 1665). Mais l'ancien interprète parle la langue de ses ravisseurs. Condamné à mort par le conseil des chefs, il prédit que les troupes françaises, en train d'arriver, le vengeront impitoyablement, raseront tous les villages iroquois. Les Indiens, subjugués, épargnent leur prisonnier. Ils le gardent comme otage.

\* \* \*

Louis XIV et Colbert, impressionnés par divers rapports, ont en effet envoyé au Canada le lieutenant-général de Tracy, le gouverneur de Courcelle et l'intendant Jean Talon, qui constituent une brillante équipe. Alexandre de Prouville de Tracy arrive le premier, en rade de Québec, le 30 juin 1665. Quatre compagnies prélevées sur quatre régiments différents l'accompagnent, et le régiment de Carignan - ou de Carignan-Salières, d'après le nom de son colonel - le rejoint peu après.

L'arrivée d'une pléiade de grands chefs et du régiment de Carignan, l'effort auquel le roi et Colbert sont résolus, vont changer la face de la colonie. Le lieutenant-général de Tracy commence par "autoriser" Maisonneuve à rentrer en France "pour ses affaires personnelles" - ce qui est une révocation voilée. Puis il fait établir trois forts en des emplacements stratégiques: le fort Richelieu, à l'embouchure de la rivière du même nom; le fort Saint-Louis et le fort Sainte-Thérèse. Le colonel de Salières prend ses quartiers d'hiver à Montréal, avec cinq compagnies du régiment de Carignan - Salières, La Freydière, Contrecoeur, La Varenne et Dugué - le 15 novembre 1665. Un vent de panique souffle parmi les Iroquois, déjà décimés par une épidémie de petite vérole. Le parti de la paix, sous l'influence de Garakontié, fait plus facilement prévaloir ses vues. Garakontié fait libérer Charles Le Moyne et conduit avec lui une délégation d'Onnontagués, de Goyogouins, d'Onneyouts et de Tsonnontouans, remplissant 14 canots. Salières, à Montréal depuis quatre jours, fait mettre les compagnies



## Histoire de Longueuil

sous les armes et tirer des salves pour en imposer à ces Iroquois. Charles Le Moyne, Garakontié et un groupe de plénipotentiaires auxquels Salières fournit une escorte de douze soldats se dirigent ensuite sur Québec.

Le retour de Charles Le Moyne a réjoui Montréal presque autant que l'arrivée des soldats. Charles de Lauzon-Charny apporte une modification sur le titre du 20 mars 1665 concédant l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde. Il reconnaît le caractère "exorbitant" de la rente prévue, et la réduit, en vertu des pouvoirs que son père lui a donnés, à dix livres en argent (12 décembre 1665).

Les Agniers restent cependant en dehors du dernier traité. Les nouveaux chefs de la colonie ont décidé d'en finir. Courcelle, "ne respirant que la guerre", part en expédition à la tête de 600 hommes, dont 300 soldats du régiment de Carignan et 106 "bons Montréalistes", conduits par Charles Le Moyne - à peine libéré! L'intendant Talon s'est multiplié pour ravitailler cette troupe, malgré quoi le colonel de Salières, qui ne participe pas à l'expédition, trouve l'équipement insuffisant: peu de raquettes, peu de haches, une couverture pour trois hommes, une paire de chaussures par homme alors qu'il en faudrait trois ou quatre. Salières, suivant les instructions de Tracy, fait d'abord, à titre de préparatifs, ravitailler et renforcer le fort Saint-Louis (Chambly): "Je pris 40 soldats avec des haches pour aller aplanir les dunes de glace qui étaient sur la rivière et faire le chemin pour y pouvoir passer avec les traîneaux, et M. Lemoine d'un autre côté s'en alla frayer le chemin dans le bois avec quinze habitants avec leurs raquettes..." Les soldats "aplanissant les dunes de glace" à la hache et les habitants partant en raquettes pour frayer le chemin ébauchent la future "traverse sur la glace" et le futur chemin de Chambly, destinés à tant de relief dans l'histoire de Longueuil. Puis la colonne s'ébranle le 9 janvier 1666, en plein hiver. Les Algonquins qui devaient servir de guides sont en retard, et Courcelle part sans les attendre.

Les Montréalais que Charles Le Moyne commande et que Courcelle appelle ses "capots bleus" ne sont pas seulement les plus aguerris, mais les seuls habitués au climat, au pays et au genre de guerre où l'on s'engage. Ils occuperont les postes d'honneur - et de danger - à l'avant-garde à l'aller, à l'arrière-garde au retour. Mais la colonne s'égare; des soldats n'ont pas de raquettes, et ceux qui en ont sont malhabiles à s'en servir. Portant un lourd équipement, ils sont vite exténués. Un dégel soudain et de fortes pluies obligent au retour. La campagne a échoué.

Des soldats sont surpris et tués aux portes de Montréal. Le lieutenant-général décide une autre expédition, qu'il commandera lui-même. Talon dirige les préparatifs. L'armée, car c'en est une, la plus considérable encore vue dans cette partie du monde, compte 600 soldats réguliers, autant de miliciens dont 110 Montréalais commandés par Charles Le Moyne et Picoté de Belestre, et une centaine de sauvages alliés (octobre 1666).



## Charles Le Moyne

Les Iroquois fuient devant cette invasion. L'armée incendie cabanes et palissades, pilons et mortiers à blé d'Inde, provisions de maïs et de fruits. Le marquis de Tracy prend possession solennelle du pays agnier, au nom du roi de France. Le résultat direct est mince, le retour est pénible, mais le résultat indirect sera bien l'intimidation recherchée.

L'Hôtel-Dieu de Montréal, cet hiver, est bondé de soldats malades. M. de Tracy écrit à M. Souart pour lui demander de détacher un aumônier au fort Sainte-Anne, le plus éloigné et le plus exposé, à 25 lieues en pays ennemi. Dollier de Casson, qui est un ancien officier, accepte le poste. Charles Le Moyne, Jacques Le Ber et quelques autres l'accompagnent, en raquettes et sac au dos, jusqu'au fort Sainte-Anne. Croirait-on que ce Le Moyne, volontaire pour tous les coups durs, est un homme dans la quarantaine, maintenant père de cinq enfants, et le négociant le plus considérable de la colonie?

Les Agniers concluent la paix en juin 1667. L'intendant Talon demande des lettres de noblesse pour Charles Le Moyne, l'un des plus anciens colons de la Nouvelle-France et celui qui a rendu les plus nombreux et les plus grands services. Louis XIV octroie ces lettres, au mois de mars 1668, à Charles Le Moyne, sieur de Longueuil, "pour le bon et louable rapport qui nous a été fait des belles actions qu'il a fait dans le pays du Canada". Charles Le Moyne est anobli "ensemble sa femme et ses enfants, postérité et lignée", "sans que, pour ce, le dit Charles Le Moyne soit tenu de nous payer, ni à nos successeurs roys, aucune finance ni indemnité dont, à quelque somme qu'elles se puissent monter, nous l'avons déchargé et déchargeons, et lui avons fait et faisons dons par ces présentes".



The first part of the report...

The second part of the report...

The third part of the report...

The fourth part of the report...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

## Débuts de la colonisation

LA PAIX conclue avec les Agniers, Montréal, comme toute la colonie, traverse une période d'optimisme. Les colons retournent aux champs. La colonisation de Longueuil commence alors.

La seigneurie de Charles Le Moyne est couverte de beaux arbres et sillonnée de petits cours d'eau comme le ruisseau Saint-Antoine, qui la traverse en serpentant avant de se jeter dans le Saint-Laurent. Les animaux à fourrure y abondent. Quelques Montréalais s'y établissent<sup>1</sup> : Louis Lamoureux, André Dumay, Guillaume Gendron, Pierre Chicouane, Désiré Viger, Bertrand Lemaître, Thomas Chartren, Vincent Chamaillard, Jean Valiquet dit Laverdure, Jean Blouf qui sera l'ancêtre des Plouffe, le cordonnier Charles Edeline, le meunier Mathurin Grou, le boulanger François Blot, le tonnelier Antoine Fournier dit Préfontaine, le "tailleur d'habits" Pierre Caille dit Larochelle... Ils sont originaires de diverses provinces: André Dumay est Dieppois comme Charles Le Moyne, Charles Edeline est Parisien, Guillaume Gendron est né dans le diocèse de Nantes, Jean Valiquet et Pierre Chicouane viennent du diocèse d'Angers. Quelques-uns sont au service du seigneur. Charles Le Moyne, de toute façon, les connaît tous: il était présent au mariage de Jean Blouf et de Madeleine Guilleboeuf; il est parrain d'un fils d'André Dumay et d'une fille de Jean Valiquet.

On bâtit quelques maisons. On édifie un moulin à l'embouchure du ruisseau Saint-Antoine, presque à sec en été mais impressionnant en période de crue. L'abbé Gilles Pérot, curé de Ville-Marie, baptise Jean-Baptiste Lamoureux, fils de Louis Lamoureux, "habitant de M. Le Moyne" et de Françoise Boivin sa femme, le 14 septembre 1669. Jean Petit, "habitant du même lieu", et Isabelle Benoist, fille du charpentier Paul Benoist dit

1. Emile Falardeau: *Les Pionniers de Longueuil et leurs origines*.

## Histoire de Longueuil

Livernois, sont parrain et marraine. Aucun d'eux ne sait signer. Jean-Baptiste Lamoureux doit être le premier enfant blanc né sur le territoire de Longueuil. Le curé Pérot préside au double mariage de Pierre Boisseau avec Anne Faubert et de Pierre Chicouane avec Madeleine Chrétien, en présence "du sieur Le Moyne et d'autres habitants de Longueuil" le 25 octobre 1670.

Le séjour des troupes a transformé la colonie. Les militaires ont apporté de l'argent, fait marcher le commerce et provoqué la hausse des prix. Des officiers et des soldats se croient au-dessus des ordonnances applicables à la population. Il a fallu sévir contre le capitaine La Freydière dont les abus d'autorité irritaient les Montréalais. Les mauvais traitements de La Freydière auraient conduit André Dumay, titulaire d'une concession sur l'île de Montréal, à passer le fleuve et s'établir à Longueuil. Des soldats vendent de l'eau-de-vie aux sauvages pour se procurer des fourrures. Ils vont dans les bois au-devant des convois de traite, et les Montréalais, qui n'ont plus le premier choix, s'estiment lésés. On peut distinguer deux tempéraments parmi les jeunes Montréalais de cette époque héroïque: les coureurs de bois, tentés par l'aventure, qui accompagnent les Indiens dans leurs expéditions de chasse et parfois s'ensauvagent à demi; et les sédentaires qui cultivent le sol, se marient et font souche. Les premiers apprennent les dialectes indiens et peuvent servir d'interprètes ou de médiateurs; ils agrandissent le pays, mais la discipline leur pèse. Les sédentaires, à qui vont les préférences du clergé, posent les bases d'une nation. Les pionniers de Longueuil appartiennent à ce dernier type. André Dumay a déjà cinq ou six enfants; Jean Valiquet et Guillaume Gendron ont fait partie de la milice de la Sainte-Famille, instituée par Maisonneuve, et Valiquet en est même devenu caporal.

Le régiment de Carignan et les quatre autres compagnies rentrent en France, par échelons. Cependant le plan de colonisation tirera parti de ce passage des troupes. Le régiment de Carignan compte une majorité d'excellents officiers et d'honnêtes soldats. Jean Talon les invite à "s'habituer", c'est-à-dire à se fixer au Canada. Cette mesure était prévue dès leur départ de France, dans les instructions de Colbert à l'intendant. Des officiers et des soldats se marient et restent. Plusieurs soldats du régiment de Carignan - André Barsa dit Lafleur et Jacques Viau dit Lespérance, venus dans la compagnie La Freydière; Bernard Bertin dit Languedoc et Jacques Surprenant dit Sancoucy, venus dans la compagnie Contrecoeur; Eustache Prévost dit Lafleur, de la compagnie La Motte - s'établissent dans la seigneurie de Longueuil. Le curé Pérot baptise Bertrand, fils de Jacques Viau, "habitant de Longueuil" et de Madeleine Plouart sa femme, le 13 mai 1671.<sup>2</sup>

\* \* \*

2. L'abbé Jean Ducharme, vicaire à Longueuil, a recopié à Montréal et à Boucherville les actes de baptême, mariage et sépulture concernant Longueuil de 1669 à 1701, date à partir de laquelle il possédait des registres. Il est temps aussi de mentionner l'ouvrage d'Alex. Jodoin et J.-L. Vincent, premiers historiens de Longueuil, qui ont effectué de patientes et fructueuses recherches.

## Débuts de la colonisation

Les Iroquois sont repartis en guerre contre les Algonquins, et les hostilités menacent de s'étendre. Les Iroquois de l'Ouest se croient hors de portée des Français: "Le gouverneur n'a pas les bras assez longs pour enlever le scalp de nos têtes." Or Courcelle prendrait volontiers une revanche de sa déception de 1666. Il fait construire à Montréal un grand bateau plat, lève dans la ville 56 volontaires commandés par Charles Le Moyne et prend à l'improviste la direction du lac Ontario (2 juin 1671). Charles Le Moyne a 45 ans. Grand négociant et grand propriétaire foncier, il est aussi père de sept enfants. Un autre membre de l'expédition est René Gaultier de Varennes, officier du régiment de Carignan qui a épousé une fille de Pierre Boucher et succédé à son beau-père comme gouverneur de Trois-Rivières.

Cette manifestation d'audace réussit. Les Iroquois de l'Ouest constatent que leur pays n'est pas à l'abri des incursions françaises. L'expédition vise en même temps à détourner les Iroquois de vendre leurs pelleteries dans les postes de la rivière Hudson plutôt qu'à Montréal. Courcelle explore l'extrémité orientale du lac Ontario, en vue de la construction d'un fort et d'un poste de traite.

Des hommes comme Charles Le Moyne et René Gaultier, qui ont fort contribué au succès, méritent récompense. L'intendant Talon accorde des concessions sur la rive droite - ou rive sud - du Saint-Laurent, en remontant le fleuve à partir de l'embouchure du Richelieu. La plupart des bénéficiaires sont des officiers acceptant de demeurer au Canada. Les concessions sont à la fois une récompense pour les services rendus et l'exécution du plan de colonisation militaire, propre à protéger la colonie. René Gaultier reçoit la seigneurie de Varennes, "vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur". Charles Le Moyne possède déjà, outre la plus belle résidence de Montréal et la terre appelée Pointe-Saint-Charles, la vaste superficie - la seigneurie de Longueuil - acquise sur la rive sud. L'intendant Talon lui octroie "l'étendue de la terre qui se trouve non concédée sur le fleuve Saint-Laurent, depuis les bornes du sieur de Varennes jusqu'au dit sieur Le Moyne et Pères Jésuites, avec les isles, islets adjacents pour en jouir en fief et tous droits de seigneurie et de justice" (3 novembre 1672). Le concessionnaire doit continuer "de tenir feu et lieu sur la dite seigneurie", imposer la même obligation à ses censitaires, conserver les chênes propres à la construction des vaisseaux, enfin avertir le Roi ou la Compagnie des Indes occidentales de toute découverte minière.

Cette concession, donnant à la seigneurie une lieue et demie de profondeur, la rend voisine du fief du Tremblay, qui est la partie occidentale de la seigneurie de Varennes, et de la seigneurie de la Magdelaine, qui appartient aux jésuites.

Un nouveau gouverneur, le comte de Frontenac, plus noble, plus hautain, plus violent, plus fastueux - plus remarquable - que tous ses prédécesseurs, se trace un plan d'expansion politique et commerciale vers

l'Ouest. Courcelle avait décidé la construction d'un fort dans ce double but, à l'entrée du lac Ontario. Frontenac fait donner rendez-vous aux chefs des Cinq-Cantons iroquois et se met à la tête d'une expédition qui prendra possession solennelle et construira le fort. Le comte de Frontenac ne fait pas les choses à moitié, il remontera le fleuve avec 400 hommes montés dans 120 canots transportant les provisions, les munitions et les matériaux nécessaires. D'anciens officiers, qui n'ont pas tous la bosse de la colonisation, reprennent avec plaisir un service de guerre, sous les ordres d'un aussi magnifique général. Il faut un interprète à la hauteur des circonstances. Charles Le Moyne ne se fait pas prier. La colonne s'ébranle le 28 juin 1673.

Les Iroquois sont au rendez-vous. L'arrivée de Frontenac et de ses 120 canots, répartis en escadrilles, à dix ou douze de front, est impressionnante. On dresse le camp; les tambours battent aux champs. Les Iroquois défilent entre deux haies de soldats jusqu'à la tente du gouverneur, qui retient les chefs à sa table. Charles Le Moyne les fait "pétuner" et les harangue suivant la manière fleurie qu'ils affectionnent. Il leur démontre qu'ils ont tout à gagner en commerçant avec les Français plutôt qu'avec les Anglais ou les Hollandais. L'effet produit enchante le gouverneur, qui savoure l'étrangeté de sa situation. Le fort, qui portera le nom de Frontenac, est construit en quinze jours.

Frontenac apprécie ce Charles Le Moyne si efficace, "l'affection qu'il a toujours témoignée pour le service du Roi et la promptitude avec laquelle il a toujours exécuté les ordres qui lui ont été donnés par les gouverneurs, soit dans les guerres où il s'est signalé en plusieurs occasions, soit en diverses négociations et traités de paix... et le zèle dont il nous a donné des preuves dans le voyage que nous avons fait au lac Ontario, où nous nous sommes servis de son ministère pour proposer à toutes les nations iroquoises les choses que nous avons crues nécessaires pour maintenir la paix". Il lui donne une nouvelle concession, celle de Châteauguay, "de deux lieues de front à commencer dix arpents au-dessous de la rivière du Loup,<sup>3</sup> en montant dans le lac Saint-Louis du côté sud du Saint-Laurent, sur trois lieues de profondeur" (29 septembre 1673).

Montréal continue ses progrès. On y construit deux nouveaux moulins. La rue Saint-Jacques et la rue Saint-Pierre s'ouvrent, cette année 1673. Les plus grosses maisons, qui sont la résidence du gouverneur, l'Hôtel-Dieu, la Congrégation de Notre-Dame, la salle d'audience du tribunal seigneurial et le magasin de Charles Le Moyne et Jacques Le Ber, sont encore en bordure d'un simple chemin. Dollier de Casson fait décider la transformation de ce chemin en rue Saint-Paul (en l'honneur de Maisonneuve) pour l'année suivante.

3. Aujourd'hui rivière de Châteauguay.

## Débuts de la colonisation

La seigneurie de Longueuil se peuple, encore lentement, mais se peuple, et s'organise. Les maçons Michel Dubuc et Jean Dubert dit Larose construisent des maisons. De nouveaux noms de colons apparaissent. Jean Robin dit Lapointe, ancien soldat du régiment de Carignan, est parrain d'un fils de Louis Lamoureux. Certaines gens de la rive sud ont la bougeotte. Michel Dubuc vend sa terre, de deux arpents de largeur sur 20 de profondeur, "avec cabanes en coulices", à Antoine Combeth dit Desjardins, autre soldat du régiment de Carignan. Désiré Viger (ancêtre du premier maire de Montréal) fait un échange de terres avec François Sénécal, de Boucherville.

Charles Le Moyne a cependant établi ses tenanciers, jusqu'ici, sans leur donner de titres en règle. Il est temps d'y remédier. Très peu de colons peuvent signer leur nom, mais l'un d'eux, Jacques Bourdon, d'origine rouennaise, parrain d'une fille de Désiré Viger, est notaire de la seigneurie de Longueuil. Charles Le Moyne accorde devant lui une vingtaine de contrats de concessions, le 12 mars 1675. La plupart sont des concessions de 40 arpents, dont deux arpents de largeur le long du fleuve sur vingt arpents de profondeur. Elles sont voisines les unes des autres, et les concessionnaires s'obligent à l'entretien d'un chemin "en telle sorte que les charrettes y puissent passer". Ce chemin public longera le fleuve.

La cession est faite pour un sol par arpent, soit quarante sols en argent pour toute la terre, plus une rente annuelle, non rachetable, d'un sol pour toute la concession et un chapon par arpent de front, soit deux chapons "bons et valables" pour toute la concession, payable le 11 novembre, "jour de la feste de la Saint-Martin, en l'hôtel seigneurial du dit lieu de Longueuil". Les acquéreurs doivent naturellement tenir feu et lieu sur la terre et la mettre en culture; ils ne peuvent revendre avant d'avoir construit "une maison logeable"; ils sont tenus de faire moudre leurs grains au moulin du seigneur; ils doivent "souffrir sur leur terre les grands chemins qui seront jugés nécessaires par le dit seigneur ou ses officiers pour la commodité publique" et laisser, comme le seigneur s'y est lui-même engagé, les chênes propres à la construction des navires. Le seigneur se réserve encore de prélever sur la terre "tout le bois nécessaire pour l'utilité publique", sans indemnité.<sup>4</sup> Jacques Bourdon est lui-même au nombre des concessionnaires.

Charles Le Moyne réserve, suivant l'usage observé à Montréal même, un large terrain qui servira de commune - pour le pacage en commun des animaux des divers habitants. Deux chemins sont d'ores et déjà ébauchés sur la seigneurie: le chemin de Chambly et le chemin "du bord de l'eau" que les concessionnaires doivent entretenir pour le passage des charrettes et qui se divise lui-même en "Côte d'en-haut", conduisant à Saint-Lambert et à Laprairie, et "Côte d'en-bas" conduisant à Boucherville et à Varennes.

4. Jodoin et Vincent ont retrouvé onze de ces contrats primitifs et publié celui de Jacques Viau en exemple.

## Histoire de Longueuil

Les quatorze habitants de Saint-Lambert ont entouré leur territoire de pieux.

Cette seigneurie qui s'organise est composée de trois morceaux, acquis ou reçus en 1657, en 1665 et en 1672. Charles Le Moyne demande à l'intendant Jacques Duchesneau de réunir ces trois concessions contiguës en une seule. Accordé. Les trois concessions n'en forment plus qu'une, sous le nom de seigneurie de Longueuil, par décision du 10 juillet 1676. Charles Le Moyne, écuyer, seigneur de Longueuil, fait aveu et dénombrement "pour son fief et seigneurie de Longueuil, consistant en deux lieues ou environ de large le long du grand fleuve Saint-Laurent du côté sud sur pareille quantité en profondeur avec les îles Sainte-Hélène et Ronde, îlets et battures adjacentes plus au long exprimés en six titres et contrats" le 27 août 1677 (greffe de Bénigne Basset, notaire à Montréal). Jacques Le Ber signe comme témoin.

L'aveu et dénombrement fournit un tableau de ce Longueuil primitif. Le seigneur possède "une grande maison de maçonnerie, grange, estable, moulin à vent, cour et jardin garny de bestiaux, dont trente arpents en labour de charrue et autres bois abattus". La liste contient une bonne quarantaine de noms, en commençant par Pierre Boisseau dit Le Breton, qui possède "soixante arpents de terre, savoir trois arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur, chargé de douze deniers pour chacun ou pour chaque arpent de rente foncière, trois deniers de cens, un chapon de rente pour chaque arpent de large et de quinze sols par feu pour droit de commune". Jacques Viau, l'ancien soldat qui est l'un des plus anciens habitants, possède 80 arpents, "mesmes charges, droits et redevances". Plusieurs autres possèdent la même superficie. Le boulanger François Blot (ancêtre des Bleau), qui est un ancien engagé de Jacques Le Ber, possède 60 arpents. Mais Jacques Bourdon, recevant une concession de Pierre Boucher, a vendu celle de Longueuil pour aller vivre à Boucherville.

Les baptêmes et les mariages se font encore à Montréal. Mais l'évêque de Québec a désigné un missionnaire pour veiller aux intérêts spirituels de la population de la rive sud. C'est l'abbé Pierre de Caumont, "faisant les fonctions curiales à Boucherville et lieux circonvoisins". Les lieux circonvoisins comprennent Longueuil, Varennes, Fort-Louis (Chambly), ce qui forme une paroisse d'immense étendue. L'abbé de Caumont établit sa résidence à Boucherville, qui est le point le plus central, et entreprend des tournées en emportant ses registres. C'est lui qui a marié Charles Edeline et Jeanne Braconnier en 1675.

\* \* \*

Entre sa seigneurie, son commerce et les fonctions qu'on lui confie, Charles Le Moyne est l'homme le plus entreprenant de Montréal. Une nouvelle rue portera le nom de Saint-Charles en son honneur. Frontenac paraît bien résolu à centraliser les pouvoirs, au détriment des seigneurs de



## Débuts de la colonisation

Montréal, qui sont les Messieurs de Saint-Sulpice. Il nomme Charles Le Moyne capitaine de la milice à Montréal, "sous l'autorité du gouverneur local". Le Moyne exercera les miliciens au moins deux fois par mois.

Les heurts personnels entre Frontenac et le clergé se doublent de conflits de principes. De jeunes aventuriers continuent de s'enfoncer à l'intérieur du pays, à travers les forêts, par le lacs des lacs et des rivières, au-devant des tribus indiennes. Ils prennent l'habitude de la vie nomade et s'accouplent avec des sauvagesses. Et "l'eau de feu" coule. Le clergé voudrait arrêter ce trafic, mais le gouverneur soutient les coureurs de bois, qu'il utilise comme explorateurs et au besoin comme messagers auprès des tribus indiennes.

Mais les explorateurs sont aussi, presque toujours, des trafiquants. Frontenac protège en particulier Robert Cavalier de La Salle, dont la bravoure et la jactance reflètent ses propres qualités et défauts. Il cherche à lui faire concéder le monopole de la traite dans la région des Grands Lacs. Les négociants montréalais, Charles Le Moyne et Jacques Le Ber en tête, en sont fort mécontents. Il ne leur sert pas à grand chose de détourner le commerce des établissements anglais et hollandais si c'est au bénéfice de La Salle et de ses protecteurs et commanditaires. Le Moyne et Le Ber ont déjà protesté, avec d'autres Montréalais, contre François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, qui trafiquait à son compte et couvrait les coureurs de bois. Le Ber y a même risqué - et brièvement subi - la prison. Charles Le Moyne et ses confrères tiennent La Salle pour un agent du gouverneur général, criblé de dettes en France et qui profiterait de ses trafics. Les bonnes relations nouées entre le comte de Frontenac et le seigneur de Longueuil pendant l'expédition au lac Ontario se gâtent.

Le clergé se plaint à Versailles, en attribuant tous les désordres au trafic de l'eau-de-vie. Le gouverneur représente à Colbert que si l'on arrête les coureurs de bois, qui vendent de l'eau-de-vie aux sauvages, ceux-ci porteront leurs fourrures aux Hollandais, ce qui ruinera notre commerce. Colbert désire une plus ample consultation. Frontenac réunit une vingtaine de notables. La Salle, présent à l'assemblée, est naturellement partisan de la liberté de traite. Pierre de Saurel, François de Verchères, anciens officiers à qui Talon a concédé des seigneuries, mais dont la traite est la principale ressource, abondent dans le même sens: ou nous vendrons de l'eau-de-vie, ou la traite ira aux établissements hollandais. C'est l'opinion majoritaire. Presque seul, Jacques Le Ber, grand commerçant montréalais doublé d'un bon chrétien, soutient que le commerce des pelleteries ne dépend pas de l'eau-de-vie. Le Ber est notoirement d'accord avec son associé Charles Le Moyne, à qui sa connaissance des moeurs indiennes confère de l'autorité. Le Ber se range cependant à la proposition de Louis Jolliet, explorateur d'aussi grand prestige que La Salle: permettre la vente de l'eau-de-vie à l'intérieur de la colonie et l'interdire dans les bois. L'intendant transmet cette suggestion au ministre, qui l'adopte par ordonnance du 24 mai 1679.

## Histoire de Longueuil

Des audacieux, des entêtés bravent l'ordonnance. Frontenac et Duchesneau s'accusent mutuellement, dans leurs rapports, de se livrer à la traite par personnes interposées. Il est bien possible que le gouverneur s'intéresse à une sorte de consortium où figurent La Salle et Dulhut, tandis que l'intendant s'intéresse à un groupe concurrent, conduit par Charles Le Moyne et Jacques Le Ber, d'une influence prépondérante sur le marché montréalais. Il n'est pas de bateau pour la France qui n'emporte des mémoires d'accusations et de contre-accusations. Le Roi et Colbert, submergés de rapports, décident un balayage complet. Frontenac et Duchesneau sont rappelés.

\* \* \*

Le recensement de 1681 dénombre 78 habitants dans la seigneurie de Longueuil et 30 dans le fief du Tremblay qui lui est adjacent (et qui fera plus tard partie de la paroisse de Longueuil). Les 10 familles et les 30 célibataires de Longueuil possèdent 166 arpents en culture, 60 bêtes à cornes et 14 fusils. Les 4 ménages et les 15 célibataires du fief du Tremblay exploitent 58 arpents en culture, mais n'ont que deux bêtes à cornes et un seul fusil.

Charles Le Moyne remplit son rôle de seigneur. Il a maintenant douze enfants. Son fils aîné, Charles, qui a servi en France en qualité de page du maréchal d'Humières, puis de cadet, participe à la campagne de Flandre, s'y conduit bien et sera bientôt promu lieutenant. Un autre de ses fils, Pierre (d'Iberville), qui a dix-sept ans, est parrain d'un fils de Jacques Viau dit Lespérance, qui portera le même prénom que son père, en 1678. Il est parrain de Pierre Chesne, qui porte aussi le prénom paternel, l'année suivante. Les deux baptêmes se font à Montréal, et Jeanne Le Ber, fille de l'associé de Charles Le Moyne, est la marraine de Pierre Chesne. Les baptêmes et les mariages continuent de se célébrer tantôt à Montréal, tantôt à Boucherville. Jacques Bourdon, "notaire aux seigneuries de Boucherville, Longueuil et Varennes", se marie à Boucherville, où il réside maintenant. L'abbé Pierre Rémy, nouvellement ordonné, inhume à Montréal un enfant de quatre mois dont les parents habitent Longueuil "parce que M. le curé de Boucherville, d'où dépend la paroisse de Longueuil, n'y est pas, étant allé à l'île Jésus". Il arrive à l'abbé de Caumont de baptiser et même de marier dans la chapelle installée dans la maison du seigneur, à Longueuil. Mgr de Laval vient confirmer à Longueuil le 16 juillet 1681. Charles Le Moyne suit le convoi funèbre de Jacques Gaudoin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 12 ans.

Le seigneur se double d'un négociant. Il se forme au Canada des groupes de commerçants rivaux. L'un d'eux a pour animateurs le Québécois Charles Aubert de La Chesnaye et les Montréalais Charles Le Moyne et Jacques Le Ber, c'est-à-dire trois hommes riches, entreprenants et résolus. Leur ambition, vaste et non dépourvue de grandeur, serait de réaliser pour la Nouvelle-France et pour eux-mêmes un monopole de la traite des

## Débuts de la colonisation

fourrures venues du nord, de l'ouest et du sud. Aubert de La Chesnaye, Le Moyne et Le Ber ont constitué le noyau d'une Compagnie du Nord, ou de la Baie du Nord, qui a chargé Radisson et des Groseilliers d'une expédition à frais communs dans la région de la baie d'Hudson. Radisson et des Groseilliers se heurtent aux Anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson et leur livrent une petite guerre dont on ne peut encore prévoir l'issue. Pour leurs autres entreprises, La Chesnaye, Le Moyne et Le Ber sont entrés en concurrence et en conflit avec Dulhut et surtout avec Cavalier de La Salle, l'homme de Frontenac. Ils avaient en conséquence une sorte d'alliance avec l'intendant Duchesneau. Voici Frontenac et Duchesneau remplacés par Joseph-Antoine de La Barre et par Jacques Demeulles.

La Barre est un homme de soixante ans que les historiens appelleront "le faible M. de La Barre". Il commence par convoquer les notables pour étudier le péril iroquois. Charles Le Moyne participe à cette réunion (10 octobre 1682). L'opinion est unanime: les Iroquois veulent détruire nos alliés sauvages, pour se jeter ensuite sur les Français. Tous recommandent cependant de ne pas lancer d'opérations militaires sans forces suffisantes, c'est-à-dire sans renfort.

La Chesnaye, Le Moyne et Le Ber, hommes d'envergure, savent jouer des ressorts politiques. Ils font le siège de La Barre, qui leur paraît accessible. Ils le persuadent qu'il peut réaliser à leur exemple et avec eux, une fortune. La Barre lie partie avec leur consortium. Il renouvelle les prescriptions d'édits précédents, qui exigent un permis pour se livrer à la traite. Le nombre des "congés" de traite est limité, et les trafiquants amis en obtiennent plus facilement.

C'est un homme assez sensationnel que ce Charles Le Moyne, qui a maîtrisé les dialectes indiens et réussi dans tous les domaines, comme interprète, comme chef de troupe, comme seigneur et comme capitaine de négoce. Il s'est quasiment associé le gouverneur général, qui le proposerait volontiers au gouvernement de Montréal si l'on se débarrassait enfin de Perrot qui, protégé en France, se cramponne.

Le gouvernement royal envoie... quatre compagnies de 50 soldats et recommande de négocier avec les Iroquois plutôt que de les attaquer sans la certitude d'une prompte victoire. La paix, non seulement entre Indiens et Français, mais entre les tribus indiennes, est indispensable au commerce.

L'intervention anglaise corse la situation. Bostoniens et New Yorkais veulent, eux aussi, s'emparer du commerce des fourrures. Ils arment les Iroquois, les excitent et leur vendent des marchandises moins chères que celles des Français. La Barre riposte par une tentative, sans doute suggérée par le groupe de La Chesnaye et de Charles Le Moyne ou concertée avec lui, pour soustraire les Iroquois à l'attraction anglaise et les attirer dans la sphère d'influence française. Il envoie Charles Le Moyne à Onondaga, pour conseiller la paix aux Iroquois et leur demander une ambassade qui

rencontrerait Ononthio - le gouverneur La Barre — à Montréal au mois de juin. Les Iroquois récriminent. Une délégation de treize Tsonnontouans ne vient qu'en juillet, pour préparer l'ambassade proprement dite.

L'ambassade de 43 chefs rencontre La Barre à Montréal au mois d'août 1682. Le "grand conseil" se tient dans l'église presque achevée. A grand renfort de discours et de calumets, comme d'habitude. Les Iroquois - les sauvages en général - n'entretiennent aucun complexe d'infériorité devant les blancs, qui fabriquent des armes et de la poudre mais sont malhabiles à se guider dans les bois. Les Iroquois, qui sont les plus fiers des sauvages, se jugeraient plutôt supérieurs. Les blancs qui suscitent leur respect et leur amitié sont ceux qui s'adaptent le mieux aux manières sauvages. Et c'est aux blancs qu'il incombe d'apprendre la langue des autochtones. Charles Le Moyne sert donc d'interprète. Après cette conférence, La Barre envoie La Chesnaye et Le Ber s'emparer du fort Frontenac et confisquer les marchandises de La Salle - leur concurrent! - qui n'aurait pas rempli les conditions de sa concession.

Les Français ont bien eu l'impression, lors de la conférence de Montréal, que les Iroquois, à l'exception possible des Tsonnontouans, ne cherchent qu'à temporiser, et guettent l'occasion. Les Iroquois ne se contenteront pas de porter leurs fourrures aux Anglais; ils attaquent et pillent des canots français. Ils pillent même des canots appartenant à La Chesnaye, conseiller habituel du gouverneur. La Barre décide une expédition contre les Iroquois.

La Barre, plein de confiance - de présomption même, - monte son expédition à Montréal. On y fabrique les grands bateaux plats, pouvant contenir chacun seize hommes, leur équipement et leurs vivres, et qui, convoyés par une flotille de canots, servent à ce genre d'expédition. Charles Le Moyne et les deux plus âgés de ses fils, Charles et Jacques, participent à l'expédition. L'aîné des fils Le Moyne a fait ses preuves dans la guerre de Flandre et s'est marié en France, avec une nièce du curé Souart. La Barre l'a recommandé au ministre pour les fonctions de major de Montréal. Charles Le Moyne vient de céder la seigneurie de Longueuil, avec ses dépendances, à ce fils aîné qui, tout l'annonce, sera digne de lui (le 9 juin 1684). Le second, Jacques, tout jeune marié, intrépide comme tous les membres de cette famille, jouit d'une réputation de bon tireur. Avant le départ, il se bat en duel avec Perrot, le gouverneur de Montréal, destitué mais qui s'incruste encore et que le gouverneur général cherche à faire rétablir. Les duels sont interdits, mais La Barre, embarrassé pour sévir contre deux de ses amis, fait seulement mine de punir Jacques Le Moyne.

La Barre s'établit sur le lac Ontario, en un endroit marécageux où la fièvre décime sa troupe. Il envoie Charles Le Moyne auprès des Iroquois. Le seigneur de Longueuil rencontre des chefs qui sont de ses vieilles connaissances. Il rencontre aussi un envoyé anglais, et les deux Européens se disputent sous l'oeil goguenard des sauvages. Le Moyne l'emporte, apparem-

## Débuts de la colonisation

ment. Des négociateurs iroquois viennent au camp français. Mais ils se sentent en position de force, et soutenus par les Anglais, devant des soldats anémiés. C'est l'ascendant de Charles Le Moyne qui empêche les Iroquois de se jeter séance tenante sur une armée affaiblie. La Barre rentre à Québec la tête basse (septembre 1684).

Le gouverneur Perrot est décidément rappelé. Il vend l'île qui porte son nom à Charles Le Moyne, déjà copropriétaire, avec son beau-frère Jacques Le Ber, du fief de Senneville, situé presque en face, de sorte qu'il verrouille, avec ces deux propriétés, la partie sud du lac des Deux-Montagnes. Le gouverneur général écrit au ministre: "M. Le Moyne a rendu de grands services au pays; mais celui qu'il vient de rendre est si considérable qu'il est à propos, pour l'encourager à l'avenir, que vous lui accordiez le gouvernement de Montréal, dont il est déjà capitaine, ayant plus fait la guerre aux Iroquois qu'aucun autre officier qui soit au Canada."

Colbert est mort. Son fils et successeur, Seignelay, n'ignore pas les services - et le rôle considérable - de Charles Le Moyne dans la colonie. Charles Le Moyne est le plus gros négociant et le plus riche propriétaire de Montréal. Sa seigneurie de Longueuil compte déjà 66 arpents en culture. Elle possède maintenant son église - sa chapelle -, installée dans la maison du seigneur, et l'abbé de Caumont baptise les enfants de Longueuil, tantôt à Boucherville, mais tantôt "chez M. Le Moyne dans l'église de Saint-Antoine de Pade de Longueuil". Charles Le Moyne récolte assez de blé sur sa seigneurie - dans l'île Sainte-Hélène en particulier - pour en exporter en France, sur un navire lui appartenant.<sup>5</sup> Charles Le Moyne doit exercer, les communautés mises à part, la plus grosse influence dans l'île de Montréal. Mais ses intérêts s'entrechoquent à des intérêts rivaux, et le fils de Colbert craint que Charles Le Moyne, gouverneur de Montréal, ne favorise sa famille, très nombreuse - il a treize enfants et des neveux - et très unie, et ses associés. Il ne veut pas d'un pacte de famille au Canada. Le ministre juge plus politique de choisir le nouveau gouverneur de Montréal hors de la colonie.

Charles Le Moyne, sexagénaire, est d'ailleurs rentré épuisé de l'expédition où il a rendu un si grand service. Il rédige son testament devant le notaire Bénigne Basset, le 30 janvier 1685, et meurt le 6 février.<sup>6</sup>

5. D'après l'inventaire des biens de sa succession.
6. Un léger élément d'incertitude existe, à trois jours près, sur cette date.

Defining the Problem

The first step in the problem-solving process is to define the problem. This involves identifying the goal, the constraints, and the resources available. A clear definition of the problem is essential for developing an effective solution.

Once the problem is defined, the next step is to generate possible solutions. This can be done through brainstorming, research, or consulting with others. It is important to consider a wide range of options, even those that seem unlikely or unconventional.

After generating possible solutions, the next step is to evaluate them. This involves comparing the solutions against the goal and constraints, and identifying the most promising one. It is important to consider both the short-term and long-term implications of each solution.

Once a solution has been selected, the next step is to implement it. This involves developing a plan, allocating resources, and monitoring progress. It is important to be flexible and willing to adjust the plan as needed, as unexpected challenges may arise.

1993  
11/11  
11/11

## La baronnie de Longueuil

CHARLES LE MOYNE, deuxième du nom, s'établit dans sa seigneurie de Longueuil. Il y fait construire un château, ou fort, à double usage de résidence et de protection, dès 1685. C'est un bâtiment de 210 pieds de front sur le Saint-Laurent et de 170 pieds de profondeur, "avec un corps de garde, plusieurs grands corps de logis et une très belle église, le tout décoré de toutes les marques de noblesse, avec une belle basse-cour dans laquelle il y a grange, étable, bergerie, colombier et autres bâtiments, tous de maçonnerie, enfermés dans le dit fort".<sup>1</sup> La construction durera cinq ans et coûtera 60 000 livres, somme considérable à cette époque. Charles Le Moyne de Longueuil met sa seigneurie en valeur. Il fait construire un moulin à farine et une brasserie en maçonnerie près du fort. Il compte une trentaine d'hommes à son service direct, comme défricheurs ou domestiques.

Le Moyne remplit fidèlement son rôle de seigneur. Il assiste au double mariage de Guillaume Gonyau avec Hélène Benoit et de Jean Fournois avec Marguerite Benoit, que l'abbé de Caumont, "faisant les fonctions curiales à Longueuil et autres lieux", vient célébrer "en l'église Saint Anthoine de Pade de Longueuil" le 21 janvier 1686. Lui-même perd, au mois d'août, son premier fils, qu'il appelait aussi Charles, mort à l'âge de trois jours (12 août 1686) et enterré par l'abbé de Caumont le lendemain. Les baptêmes et les mariages de Longueillois se célèbrent de plus en plus rarement à Boucherville.

Un nouveau gouverneur général, le marquis de Denonville, colonel de dragons réputé pour sa piété, et un nouvel évêque, Mgr de Saint-Vallier,

1. Lettres d'anoblissement de Charles Le Moyne, élevé au titre de baron de Longueuil en 1700.

## Histoire de Longueuil

très recommandé par les jésuites, sont arrivés à Québec au mois d'août 1685. La grande lutte pour la suprématie politique et commerciale en Amérique du Nord est entamée. La compagnie anglaise de la Baie d'Hudson vise à contrôler tout le commerce du nord et peut-être davantage. Radisson est passé à son service avec quelques transfuges montréalais. Mais notre Compagnie du Nord, qu'Aubert de La Chesnaye, Charles Le Moyne (le père) et Jacques Le Ber ont constituée, voit aussi grand. Elle propose à Denonville un plan audacieux: déloger les Anglais de la baie d'Hudson. La Compagnie du Nord commanditera en partie l'expédition. Denonville accepte ce plan et charge le chevalier Pierre de Troyes de l'exécution avec 30 soldats et 70 miliciens. La famille Le Moyne possède des intérêts importants à la compagnie du Nord. Trois frères du nouveau seigneur de Longueuil: Jacques, sieur de Sainte-Hélène; Pierre, sieur d'Iberville; et Paul, sieur de Maricourt, participent comme officiers à ce raid étourdissant et s'y distinguent.

Denonville fait aussi des préparatifs pour tomber à l'improviste sur les Tsonnontouans. Les préparatifs s'effectuent à l'île Sainte-Hélène - qui fait partie de la seigneurie de Longueuil. Charles Le Moyne de Longueuil et Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène participent à l'expédition comme ils ont participé, avec leur père, à l'expédition La Barre quatre ans plus tôt. Charles commande un bataillon de la milice. Jacques commande une partie des alliés indiens (1687).

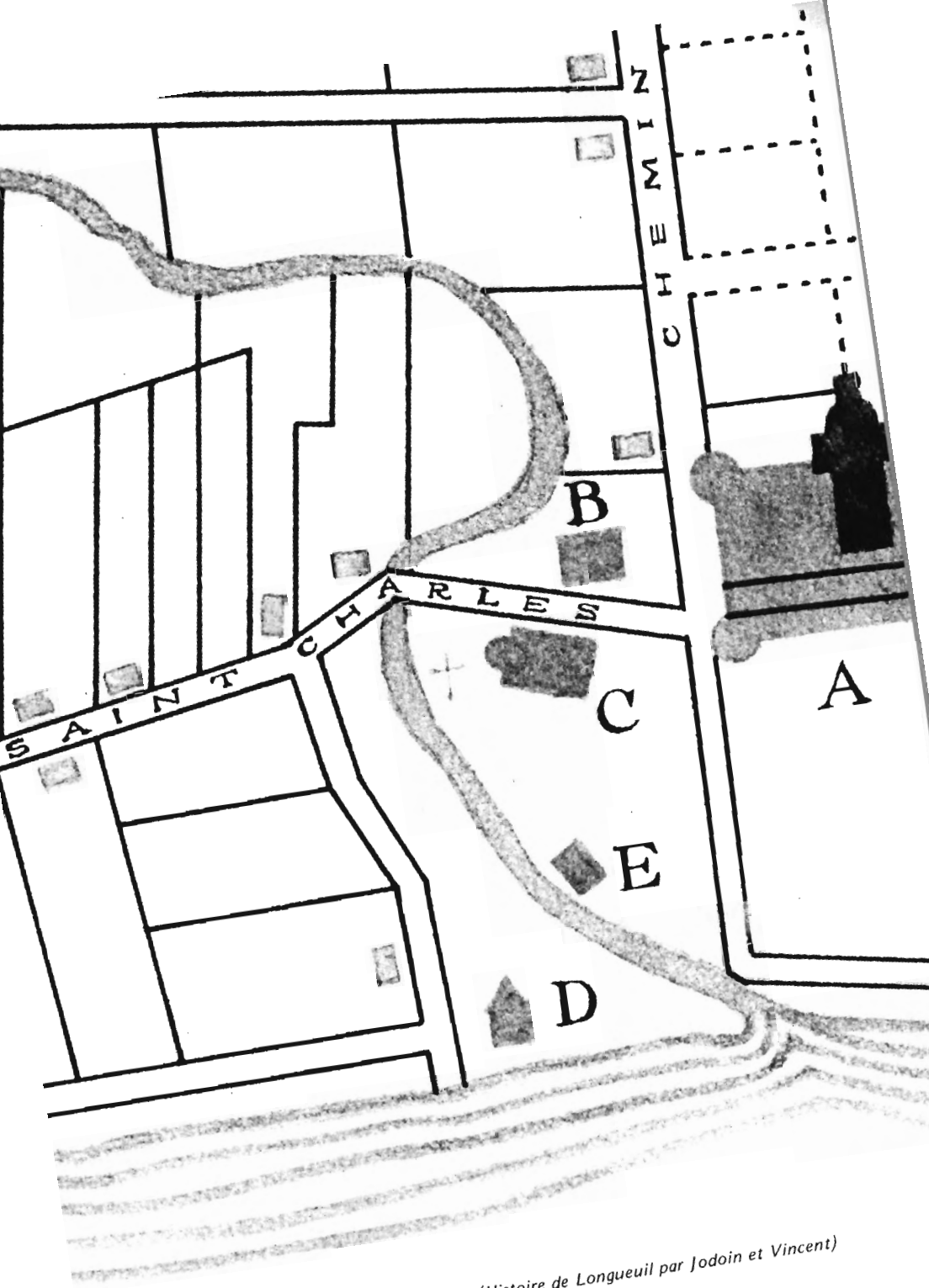
L'affaire est chaude, mais victorieuse. Les Tsonnontouans, battus mais non pas abattus, se retirent dans les terres. L'armée promène la torche dans les bourgades iroquoises, et Denonville prend possession solennelle du territoire. Au retour, le gouverneur envoie son rapport au ministre: "Je ne saurais vous dire combien Granville et Longueuil, à chacun desquels j'avais donné quatre compagnies à commander, se sont distingués par-dessus les autres. Vous avez donné au dernier une lieutenance qu'il a acceptée avec plaisir; il est l'aîné des sept frères de la famille des Le Moyne que le Roi a anoblie pour les services que feu leur père a rendus en ce pays. C'est une famille, avec celle des Le Ber, beau-frère dudit Le Moyne, dont je ne me saurais trop louer, et qui mérite le plus d'être distinguée par la bonne éducation des enfants, qui sont tous honnêtes gens."

\* \* \*

Le curé Souart, de Ville-Marie, baptise en son église, "avec la permission de M. de Caumont, prêtre chanoine de l'Eglise Notre-Dame de Québec et missionnaire faisant les fonctions curiales en la paroisse de Longueuil", son petit-neveu Charles Le Moyne "fils de Charles Le Moyne, seigneur du dit lieu et d'Elisabeth Souart, sa femme", le 20 octobre 1687.

Quelques soldats venus avec le chevalier de Troyes - Yves Le Roy, Alexandre Lacoste, Antoine Fournier dit Préfontaine - épousent des filles de Longueuil et s'établissent dans la seigneurie. Celle-ci abrite 160 âmes en 1688.





Partie du village en 1810. (*Histoire de Longueuil par Jodoin et Vincent*)

2  
+ +  
Anno Domini 1654. die 28. Maj  
dinnuentionibus praeiudicis, libere conuenio  
dibus factis, inter Missarum, Solennia,  
nulloque legitime impedimento detesto,  
Jo. Claudius Pijart sacerdos Societatis  
Iesu, vicar. agris Paroch. Montrealsis,  
Carolus Le Moyne, filium Ioh. Le Moine  
et Judith du Gagne, parochie s. Jacobi  
Diffrinensis; diocesis Rothomagensis; et  
Catharinam Primot, filiam Antonij  
Primot et Martine Mestick, parochiae  
Goumouille; et vobis diocesis Rothomagensis  
interrogavi, eorumque mutuo consensu  
habito, sollemniter ex verba de praesenti  
matrimonium coniungi, praesentibus testibus  
notis D. Pauli de Goumouille Locij  
subdecani, Antonio Primot, Jacobo  
Mestick et alijs plurimis. Postea in  
vultu Sanctae Romanae Ecclesiae. —  
Multa celebratione celebravi.

Copie de l'acte de mariage de Charles Le Moyne et de Catherine Primot inscrit au registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal par le jésuite Claude Pijart le 28 mai 1654. (Musée historique Charles-Le Moyne, fonds Emile-Falardeau)

## La baronnie de Longueuil

La colonie se développe toujours lentement, sous la double menace des Anglais et des Iroquois. Le succès de Denonville, comme celui de Tracy vingt et un ans plus tôt, est très incomplet. La Compagnie du Nord, où les Le Moyne sont prépondérants, commanditaire de l'expédition à la baie d'Hudson et inspiratrice de la dernière campagne, n'a pas atteint ses objectifs d'imposer la paix aux Iroquois et d'éliminer la concurrence anglaise. Les Iroquois reprennent la tactique des coups de main, des embuscades. Descendant le Richelieu, ils quittent cette rivière avant d'arriver au confluent du Saint-Laurent, pour éviter le fort de Sorel, et, se rabattant vers l'ouest, tombent sur les colonies françaises le plus à leur portée, celles de Chambly, de Verchères, de Contrecoeur. Montréal retombe à l'état d'anxiété des mauvais jours.

Une armée iroquoise traverse le lac Saint-Louis à la faveur d'une aveuglante tempête de grêle, dans la nuit du 4 au 5 août 1689, et surprend le village de Lachine, où Charles Le Moyne et Jacques Le Ber ont fait construire la seule maison en maçonnerie, pour servir de poste de traite. Les Iroquois, massacrant hommes, femmes et enfants, se surpassent eux-mêmes en cruauté.

Le gouverneur Denonville, qui se trouvait à Montréal, envoie des détachements renforcer la garnison du fort Rolland, dont il veut faire le centre de la résistance. Arnaud de La Rabeyre et Charles Le Moyne de Longueuil conduisent 50 soldats et une trentaine de sauvages alliés. La troupe française tombe dans une embuscade; elle perd des tués et des prisonniers. La Rabeyre, pris, sera torturé. Le Moyne de Longueuil, le bras cassé d'un coup de feu, est de ceux qui parviennent à gagner le fort Rolland. Montréal est comme stupéfié, paralysé par la frayeur.

Le retour du comte de Frontenac, dans ces conditions, produit un soulagement. Frontenac a près de 70 ans, mais c'est un chef. Les Iroquois, orgueilleux de leur succès de Lachine, sont arrogants. Frontenac leur fait dire: "Je suis assez fort pour tuer les Anglais, détruire les Iroquois et vous punir si vous manquez à votre devoir."

Frontenac va d'abord s'occuper des Anglais. La saison est trop avancée pour entreprendre une campagne en règle, par voie de terre, contre New York. Mais la réussite d'un ou de quelques coups de main remonterait le moral. Frontenac fait organiser trois colonnes, à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, en janvier 1690.

Les Montréalais sont prêts les premiers. Trois des frères Le Moyne: Jacques, sieur de Sainte-Hélène; Pierre, sieur d'Iberville; et François, sieur de Bienville, ont rassemblé 210 hommes dont 96 Iroquois chrétiens, recrutés tant à la mission sulpicienne de la Montagne qu'à la mission jésuite du Sault-Saint-Louis. Des Montréalais - les Le Moyne entre autres, sans doute - souhaitent la destruction d'Albany, poste de traite concurrent. Mais Frontenac entend se borner pour l'heure, avec ce faible effectif, à ravager

quelques établissements moins importants. Le sort tombe sur Corlaer (aujourd'hui Shenectady).

La colonne se met en marche, en partant de Chambly. Les Canadiens portent leur équipement habituel pour ce genre de randonnée: capot bleu à capuchon rabattu sur la tête, mitaines aux mains, fusil au poing, courte hache, couteau et cartouchière à la ceinture. On traîne sur la neige les tabaganes où provisions et munitions s'empilent. Corlaer est ravagé (février 1690). Sainte-Hélène et Nicolas d'Ailleboust de Manthet, qui commandent l'expédition, dépêchent d'Iberville en avant, avec deux Indiens, pour rendre compte à Louis-Hector de Callières, gouverneur de Montréal. Longueuil a vu la colonne s'ébranler. Elle la voit revenir avec quelques blessés, une trentaine de prisonniers - et quelques manquants.

Ces coups de main où certains jeunes Montréalais, à l'exemple des frères Le Moyne, excellent et presque se complaisent, ne résolvent rien. Les Anglais comprennent la nécessité d'en finir en frappant un coup décisif. Anglais et Iroquois décident une attaque combinée contre le Canada. La milice new-yorkaise, renforcée par les Iroquois, gagnera Montréal par le lac Champlain. Sir William Phips, gouverneur du Massachusetts, dirigera une expédition maritime contre Québec par la voie du Saint-Laurent.

Les établissements de la rive sud peuvent tout craindre. Mais l'attaque contre Montréal, affaiblie par des dissensions et plus encore par une épidémie de petite vérole, n'aboutit qu'à dévaster Laprairie. Par contre, la flotte de William Phips paraît devant Québec le 16 octobre. Louis-Hector de Callières rassemble de sept à huit cents Montréalais qui volent au secours de Québec. Les frères Le Moyne en sont, naturellement, et l'on doit supposer que Charles Le Moyne entraîne plus d'un volontaire de sa seigneurie. Une colonne anglaise d'un millier d'hommes prend pied sur la côte de Beauport, à l'est de la rivière Saint-Charles, et longe cette rivière dans l'intention de la traverser avec les canots de la flotte ou d'atteindre un gué qui la mènera au pied de Québec. Charles Le Moyne de Longueuil et son frère Sainte-Hélène emmènent 200 volontaires. Combattant en tirailleurs et ne tirant qu'à coup sûr, ils harcèlent l'ennemi, le repoussent pied à pied. Les Bostoniens, découragés, finissent par se rembarquer et, à la faveur de la nuit, lèvent l'ancre. Les naufrages et la maladie aggravent leurs pertes. Frontenac a remporté, à peu de frais, une belle victoire. Les Montréalais, et avec eux les Longueuillois, s'y sont distingués. Les deux frères Le Moyne ont été blessés, légèrement croit-on. L'aîné s'en tire bien, sa corne à poudre ayant amorti le coup, mais Sainte-Hélène, atteint à la jambe et transporté à l'Hôtel-Dieu, y meurt le 4 décembre.

Frontenac n'a pas les moyens d'exploiter sa victoire. Il dispose cependant à Montréal de ces étonnants frères Le Moyne et d'un réservoir de corps francs pour les coups de main, les combats en tirailleurs. Il obtient des commandements de compagnie pour Le Moyne de Longueuil et Le

## La baronnie de Longueuil

Moyne de Maricourt et une commission pour Le Moyne d'Iberville, qui chassera les Anglais de la baie d'Hudson.

\* \* \*

Les premières agglomérations qui se sont formées dans l'île même de Montréal - Lachine, Pointe-aux-Trembles, Sainte-Anne-de-Bellevue - étaient des avant-postes de défense contre les Iroquois, doublés de postes de traite. Longueuil est plutôt une colonie de cultivateurs, de fermiers. Une colonie sans cesse menacée, cependant. Depuis la construction du château-forteresse, les maisons se groupent davantage. Les seigneuries de la rive sud ont un cachet de marches militaires, à la manière romaine, et les intendants continuent d'y favoriser l'établissement de soldats démobilisés. L'abbé de Caumont a célébré le mariage de trois soldats de la compagnie de Troyes, Yves Le Roy avec Marie Collin, Alexandre Lacoste avec Jeanne Robin et Antoine Fournier dit Préfontaine avec Marie Ronceray, au début de 1688. Mais c'est un nouveau "prêtre curé de Boucherville et autres lieux", Pierre-Rodolphe Guybert de La Saudraye, qui marie Jean Deslandes, "soldat de la compagnie de M. Demuy", avec Isabelle Ronceray, en novembre de la même année, puis Pierre Hay, "maître sculpteur", avec Geneviève Benoit, et Jacques Hubert, "soldat de la compagnie de M. Marin", avec Marie-Thérèse Charon en 1689. La race est prolifique et les baptêmes sont fréquents.

Montréal reste menacé de toutes parts. Des Onneyouts rôdent dans l'est de la petite ville. François Le Moyne de Bienville conduit une centaine de volontaires pour les surprendre. L'affaire réussit, mais Bienville est tué; son titre passe à Jean-Baptiste, douzième enfant du fondateur de la seigneurie de Longueuil (juin 1691). Les Anglais montent eux-mêmes une nouvelle expédition contre Montréal. L'envahisseur est mis en déroute à Laprairie, après un engagement acharné qui a coûté 45 morts, dont un fils de Jacques Le Ber - cousin des Le Moyne (août 1691).

On se bat de tous côtés. D'Iberville s'empare de bateaux anglais au large des côtes acadiennes. Les Iroquois brûlent un moulin de Jacques Le Ber à Rivière-des-Prairies et tendent des embuscades, la nuit, aux abords de Montréal. Callières dirige lui-même un combat à Laprairie. Madeleine de Verchères, qui a 14 ans mais une détermination virile, tient des Iroquois en respect, en l'absence de ses parents. Trois officiers enrôlent 600 volontaires à Montréal et conduisent une expédition de représailles au pays des Agniers.

La récolte de 1691 a été presque nulle. La traite se rétrécit sous la menace iroquoise et la concurrence anglaise. La pauvreté est générale. Les Montréalais n'abandonnent pas pour autant. La charité égale la misère. Les jésuites instituent une congrégation d'hommes, sorte de tiers-ordre dont Charles Le Moyne de Longueuil et d'autres notables font partie.

## Histoire de Longueuil

Frontenac réagit, le Roi expédie quelques secours, les récoltes suivantes sont meilleures. Un officier, envoyé par Frontenac au ravitaillement de Michillimakinac, en revient à la tête de 200 canots outaouais chargés de pelleteries. Des chefs de plusieurs nations de l'ouest et du nord sont descendus avec lui. Frontenac vient les rencontrer à Montréal, et ses grandes manières impressionnent et séduisent les sauvages. L'optimisme renaît.

Les Iroquois cependant, tout en négociant, continuent leurs rapines. Officiers et trafiquants demandent une nouvelle expédition. L'entreprise se monte à Montréal comme les précédentes. Charles Le Moyne de Longueuil en est (juillet 1696). Le comte de Frontenac, qui a 74 ans, se fait véhiculer à travers bois en chaise à porteurs. Les Iroquois se dérobent comme ils l'ont fait devant La Barre et devant Denonville. Mais cette nouvelle incursion contre leurs villages les démoralise.

Le gouverneur Frontenac continue de pousser les trafiquants de l'ouest, dans un but de double expansion, politique et commerciale. L'intendant Champigny souhaite détourner les Canadiens de la traite, pour les consacrer à l'agriculture, à l'exploitation forestière et à l'artisanat. Charles Le Moyne de Longueuil, deuxième du nom, comble à la fois les vœux du gouverneur et, par sa seigneurie de Longueuil, ceux de l'intendant. La seigneurie de Longueuil abrite 223 âmes en 1698. Elle a plus que doublé depuis le recensement de 1681.

Longueuil est déjà reconnu comme paroisse depuis quelque temps, puisque le curé de Boucherville, lorsqu'il exerce ses fonctions à Longueuil, appelle "église paroissiale" la "belle église" que Charles Le Moyne a fait édifier dans son fort. M. de La Saudraye, baptisant un fils de Jacques Viau dit L'Espérance le 20 octobre 1698, s'intitule "curé de Boucherville et de Longueuil". Les parents sont longueuillois, mais le parrain et la marraine habitent le fief du Tremblay, "paroisse de Boucherville". Longueuil possède peu après son propre curé: le père Pierre Millet, jésuite français, qui a passé seize ans, dont sept ans de captivité, en mission chez les Iroquois.

Charles Le Moyne manifeste le dessein "d'augmenter encore" sa seigneurie, d'y "mettre de nouveaux habitants pour y former plusieurs villages". Il sollicite et obtient une nouvelle concession. Le gouverneur Frontenac et l'intendant Champigny lui concèdent, le 25 septembre 1698, l'espace nécessaire pour porter la profondeur de la seigneurie à trois lieues et demie sur toute sa largeur.<sup>2</sup> Toujours en fief, avec haute, moyenne et basse justice, "à charge de porter foi et hommage au Château Saint-Louis

2. Mlle Odette Lebrun fixe ainsi l'étendue de la seigneurie après cette concession, par rapport à la topographie actuelle: "A la fin du XVIIe siècle, le territoire appelé seigneurie de Longueuil s'étendrait donc du boulevard Vincent dans la paroisse Notre-Dame-de-Fatima jusqu'à la rue Victoria à Saint-Lambert. En profondeur, du Saint-Laurent jusqu'entre les 2 et 3e montées vers Saint-Bruno." (Société d'histoire de Longueuil, cahier No 1).

## La baronnie de Longueuil

de Québec et de conserver au Roi les mines, minières et minéraux si aucuns se trouvent sur la dite terre”.

C'est une des dernières largesses de Louis de Buade de Frontenac, qui meurt à Québec, en noble seigneur et en bon chrétien, à la fin de novembre. Louis-Hector de Callières est promu gouverneur général et Philippe de Rigaud de Vaudreuil devient gouverneur de Montréal.

\* \* \*

Pierre d'Iberville accomplit une nouvelle tentative extraordinaire pour donner un empire à la France. Nommé gouverneur de la Louisiane, il remonte et explore le Mississippi et pense à fonder une grande colonie.

La famille Le Moyne égale, si elle ne les surpasse, toutes les familles de héros historiques ou légendaires. Louis XIV la récompense en la personne de l'aîné. La seigneurie de Longueuil est érigée en baronnie et Charles Le Moyne devient baron de Longueuil, par acte du 26 janvier 1700. La décision royale, longuement motivée, rappelle les états de services de Charles Le Moyne, premier du nom, ceux de Charles Le Moyne son fils et ceux “des frères cadets qui, voulant suivre le même exemple, se sont mis sous les armes”: Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, tué au combat contre les Anglais; Pierre Le Moyne d'Iberville, capitaine de frégate légère dont les exploits se sont déroulés de la baie d'Hudson à la Louisiane; Joseph Le Moyne de Bienville, tué au combat contre les Iroquois; Louis Le Moyne de Châteauguay, tué à la prise du fort Bourbon; Paul Le Moyne de Maricourt, enseigne sous le commandement de son frère Pierre... Les lettres patentes énumèrent ensuite les travaux effectués par Charles Le Moyne, à grands frais, sur sa seigneurie, “tellement que la dite seigneurie est à présent une des plus belles de tout le pays, et la seule fortifiée et bâtie de cette manière, qui a considérablement contribué à la conservation de tous les habitants des seigneuries voisines”.

Pour ces considérations:

“Nous avons cru qu'il était de notre justice de donner, non seulement à la terre et seigneurie de Longueuil un titre d'honneur, mais encore à sa personne quelques marques d'une distinction honorable qui passe à la postérité et qui soit un sujet d'une louable émulation à ses enfants pour suivre son exemple.”

Charles Le Moyne, baron de Longueuil, et ses descendants jouiront “des droits d'armes, blasons, honneurs, prérogatives, rang, prééminences en fait de guerre, assemblées de noblesse et autres, ainsi que les autres barons de notre royaume”.

Callières négocie et signe avec les Iroquois une paix spectaculaire, à laquelle toutes les nations indiennes sont associées. La scène, qui se déroule à Montréal, est sans doute la plus colorée de toute l'histoire du Canada.

La paix favorise le commerce. La Compagnie du Nord est dissoute par décret royal. Mais des Canadiens organisent une Compagnie de la Colonie, ou Compagnie des Habitants, pour se substituer à elle. Le baron de Longueuil est de la partie. Des députés de la colonie, passés en France dès le printemps de 1700, ont obtenu du fermier général qu'il leur abandonne, à rabais et payable en sept ans, la masse de castor qu'il conservait en magasin. C'est, pense-t-on, un coup de fortune. Mais la concurrence anglaise empêche le commerce montréalais de tirer de la paix tout le parti espéré. Albany (Orange) tient une foire annuelle des fourrures qui rivalise avec la nôtre.

La paix favorise aussi la colonisation. Les habitants retournent aux champs, se construisent des maisons, se fraient des chemins. Les trois frères Paul, Michel et Louis Décary contournent le mont Royal par l'est, hache et mousquet à l'épaule, puis, se rabattant vers l'ouest, débouchent sur de belles prairies où ils jettent les bases de Saint-Laurent, colonie de cultivateurs, de fermiers.

Longueuil, dont la terre, encore trop encombrée de pierres, n'est ni meilleure ni plus mauvaise qu'une autre, a depuis longtemps précédé Saint-Laurent comme colonie de cultivateurs, de fermiers. Charles Le Moyne a fait couvrir l'île Sainte-Hélène de vergers qui promettent. Les lettres d'érection de la baronnie appellent la seigneurie de Longueuil "l'une des plus belles de tout le pays". Le seigneur y a fait faire "de grands défrichements et des travaux excessifs", grâce auxquels la terre "est d'un revenu considérable". Il entretient trente ouvriers. Il est en état de soutenir ces charges "et de tenir un rang de distinction, appuyé sur le mérite et sur la vertu". Il se conduit, comme il convient, en chef et père de ses colons. Il assiste, avec sa femme et leur fille Marie-Elisabeth, qui a seize ans, au mariage du Rouennais André Lamarre, venu dans sa compagnie en 1683 et qui ne l'a pas quitté depuis. Lamarre épouse Angélique Chapacou, veuve du meunier de Longueuil, André Bouteiller, en juin 1700.

Un prêtre canadien, Pierre de Francheville, succède au père Millet en 1701. Né à Trois-Rivières, il a été curé successivement à Beauport, à l'île d'Orléans et à la Rivière-Ouelle. Il a pris la tête de ses paroissiens pour empêcher un débarquement des soldats de Phips en 1690. Un curé de ce calibre doit plaire au baron de Longueuil - et sans doute à ses censitaires. C'est lui qui baptise Paul-Joseph, fils de Charles Le Moyne, seigneur et baron de Longueuil, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, le 19 septembre 1701.





## L'étendard de Jeanne Le Ber

LES CANADIENS ont confiance en Callières, qui égalerait peut-être le prestige de son prédécesseur si la mort ne l'emportait, le 22 mai 1703. Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, escompte une promotion au gouvernement de la Nouvelle-France. Les sulpiciens l'aident de leur influence, qui n'est pas mince. Cependant Mme de Vaudreuil est une Canadienne, appartenant à une famille très ramifiée dans la colonie. La Cour craint, comme elle l'a fait lors d'une candidature de Charles Le Moyne, la formation d'un pacte de famille. Le ministre hésite puis surmonte cette objection. Vaudreuil devient gouverneur général. Claude de Ramezay, commandant des troupes, venu au Canada dans la compagnie de Troyes, est nommé gouverneur de Montréal.

La guerre de la Succession d'Espagne, prévue depuis quelque temps, finit par éclater. Vaudreuil s'applique au maintien du traité de Montréal avec les Indiens. Il fait déjouer les intrigues des Anglais auprès des nations sauvages. Le gouverneur emploie à cette tâche les missionnaires, mais aussi des spécialistes comme Thomas de Joncaire et surtout Charles Le Moyne, baron de Longueuil, héritier du prestige paternel auprès des tribus iroquoises. Charles Le Moyne, en mission chez les Onnontagués, renouvelle les amitiés scellées par son père une vingtaine d'années plus tôt. Ce travail diplomatique s'effectue toujours à grand renfort de palabres, de feintes, de discours imagés, de présents, de festins et de calumets. Les Iroquois observent la paix, en faisant sentir le service qu'ils rendent. Un petit corps expéditionnaire parti de Montréal attaque le village de Deerfield (Massachusetts), massacre des habitants, ramasse des prisonniers, incendie les maisons, suivant les recettes habituelles. Il rentre avec des prisonniers. Une fillette anglaise est placée chez Jacques Le Ber, par conséquent dans l'une des meilleures familles de Montréal.

La guerre maritime entrave les exportations de fourrures et les importations d'articles variés. La Compagnie des Habitants ne peut faire

## Histoire de Longueuil

face à ses charges. L'intendant Jacques Raudot encourage les cultivateurs. Tâche ardue à Montréal, dont les habitants ont toujours préféré la traite des fourrures à la culture du sol. Les défrichements s'étendent tout de même. Le vaste territoire qui s'étend de la côte des Neiges à la rivière des Prairies se peuple lentement.

Longueuil a donné et continue de donner l'exemple. Le seigneur y veille, plus encore que ne faisait son père. Peut-être a-t-on exagéré, dans la demande d'érection en baronnie, les "revenus considérables" de ses terres. Charles Le Moyne fait procéder à des travaux d'épierrement et d'assèchement. Il fait commencer un chemin vers le fort de Chambly, dans un but de protection mutuelle. Il y dépense une partie de l'argent gagné dans la traite des fourrures.

\* \* \*

La guerre peut tout compromettre. Vaudreuil estime préférable, avec le peu de forces et d'argent dont il dispose, d'effectuer de petits raids contre les établissements de la Nouvelle-Angleterre. Les colons anglais réclament et obtiennent de leur métropole les renforts nécessaires pour une attaque à en finir avec le Canada. Une flotte transportant des troupes régulières opérera contre Québec, tandis que les habitants de la Nouvelle-Angleterre se dirigeront sur Montréal par voie de terre (1709).

L'armée qui doit s'emparer de Montréal érige une base aux abords du lac Champlain et fait construire une flottille d'embarcations, avec le concours de sauvages. L'inquiétude se répand à Montréal. Vaudreuil charge Ramezay de surprendre le camp ennemi avant le déclenchement de la campagne.

Le gouverneur de Montréal rassemble 1 500 hommes: soldats, Canadiens et Indiens. Son avant-garde comprend 100 miliciens et 200 Abénaquis, confiés à Hertel de Rouville, et une centaine de réguliers sous les ordres de Jean Bouillet de La Chassaigne, beau-frère des Le Moyne. L'armée Ramezay s'avance jusqu'à la Pointe-à-la-Chevelure, sur le lac Champlain.

Charles Le Moyne, baron de Longueuil, gouverne Montréal par intérim pendant l'absence de Ramezay. Il convoque les notables dans une salle du Séminaire. Cette assemblée décide de réparer le fort de Chambly, bâtiment en bois dont les solives sont pourries et qui n'a jamais eu de fort que le nom. Tous les Montréalais devront, d'ordre de l'intendant, donner à ce travail huit jours de corvée.

Au lac Champlain, les éclaireurs tâtent l'ennemi, dont les éclaireurs nous tâtent. On craint des pièges de tous côtés, et la confusion règne. Ramezay retraite, rentre par Chambly sans avoir rien fait. La dysenterie ravage le camp anglais, et l'Angleterre destine au Portugal la flotte qui

## L'étendard de Jeanne Le Ber

devait bombarder Québec. Montréal respire, mais dans quel état! On exécute la décision de fortifier Chambly, prise sur l'initiative du baron de Longueuil: l'ingénieur Chaussegros de Léry se transporte sur place et rassemble les matériaux. Les soldats de la garnison se transforment en ouvriers du bâtiment. Les tailleurs de pierre sont à l'oeuvre tout l'hiver. Au printemps de 1710, l'enceinte atteint une hauteur de douze pieds.

Charles Le Moyne de Longueuil veut construire des moulins à scie sur la rivière de Chambly. Il demande et obtient une nouvelle concession, de trois lieues de front, "savoir: la continuation d'une lieue et demie de terre de front au bout de sa seigneurie de Longueuil jusqu'à la dite rivière de Chambly, avec une lieue et demie de même front sud-ouest au bord des terres non concédées jusqu'à la dite rivière... pour être les dites trois lieues de terre de front unies et faire partie pour continuation de la dite seigneurie de Longueuil..." (8 juillet 1710).<sup>1</sup>

Cette concession à peine reçue, le baron de Longueuil est de nouveau requis pour une mission diplomatique. Le gouverneur de Manhatte a convoqué à Orange (Albany) une assemblée des cinq nations iroquoises: il les a engagées à ne plus recevoir d'envoyés français et à se préparer pour la guerre. Vaudreuil dépêche Le Moyne de Longueuil auprès des tribus iroquoises, en mission pacificatrice. De Joncaire, qui a maîtrisé le dialecte iroquois, accompagne Le Moyne, qui l'entend bien mais le parle mal. Les Tsonnontouans ont "adopté" Joncaire comme les Onnontagués ont adopté Le Moyne. Les deux envoyés, avec une petite escorte, se rendent en pays iroquois et réussissent au point que les Onnontagués donnent à Le Moyne de Longueuil, "qui ne les a jamais trompés", non pas seulement une natte, mais un terrain et une cabane, où il sera chez lui chaque fois qu'il viendra les voir. Rentré de cette mission, le baron de Longueuil est nommé lieutenant de Roi à Montréal, en récompense de ses services exceptionnels.<sup>2</sup> Il augmente encore ses propriétés en achetant la seigneurie de Beloeil à Joseph Hertel, devant le notaire Pierre Raimbault (25 février 1711).

\* \* \*

Les Anglais montent une nouvelle opération combinée. Ils ont pris Port-Royal. Ils affirment à tous les Indiens qu'ils prendront Québec et Montréal aussi facilement. Les sauvages domiciliés à Montréal ou dans les alentours paraissent impressionnés, indécis. Le Moyne de Longueuil et de Joncaire repartent en juillet 1711 chez les Onnontagués et les Tsonnontouans. Ces derniers influençant les Goyogouins et les Onneyouts, il ne reste que les Agniers d'irréductibles.

1. Jodoïn et Vincent ont observé que la nouvelle concession, agrandissant la seigneurie, n'a jamais fait partie de la paroisse.
2. Le lieutenant de Roi commandait dans une place de guerre, en l'absence du gouverneur.

## Histoire de Longueuil

Mais Montréal, avec sa petite citadelle et son enceinte de pieux érigée pour la défense contre les Iroquois, ne pourrait pas résister à l'artillerie anglaise. Les ingénieurs hâtent l'achèvement du fort de Chambly, fort en pierre qui sera bientôt, dans l'appréciation de Vaudreuil, "hors d'insulte" et "de la dernière importance pour la colonie".

Cela ne suffit pas à rassurer Montréal. L'appréhension est d'autant plus vive que Ramezay descend à Québec, avec toutes les troupes disponibles, pour prendre part à la défense de la capitale. Montréal et Longueuil, qui est sur le chemin de Montréal, sont presque offertes sans défense - sans défense autre que le fort de Chambly et sa faible garnison - à l'envahisseur. Les sulpiciens prêchent la pénitence, organisent des processions que les Montréalais suivent pieds nus. La fille de Jacques Le Ber, qui est la jeune fille la plus riche de Montréal, à qui son père donnerait une dot de cinquante mille écus si elle se mariait, a choisi de vivre en recluse dans une cellule contiguë à la chapelle de la Congrégation de Notre-Dame. Elle occupe sa solitude à la prière, à la lecture et à la confection de linges et d'ornements sacrés. Jeanne Le Ber jouit d'une réputation de sainteté. Les Montréalais angoissés forcent sa réclusion pour lui demander des prières abritant toute la colonie.

Charles Le Moyne, baron de Longueuil et lieutenant de Roi, rentré de sa fructueuse mission chez les Onnontagués, commande à Montréal en l'absence du gouverneur. Il n'est pas dans la tradition de sa famille d'attendre passivement l'ennemi. Longueuil forme un détachement de tous les hommes valides pour se porter au-devant de l'armée anglaise commandée par Francis Nicholson et qui doit s'acheminer par le Richelieu. Des prières précèdent le départ. Le Moyne de Longueuil est cousin germain de Jeanne Le Ber. Il obtient d'elle qu'elle brode un étendard, avec une prière qu'elle a composée. Jeanne Le Ber rassure les religieuses, ses voisines et amies: "La Très Sainte Vierge est la gardienne de ce pays; nous n'avons rien à craindre." L'abbé Vachon de Belmont bénit l'étendard et le remet solennellement entre les mains de Longueuil, en l'église Notre-Dame. Longueuil prend la tête de son détachement, plein de confiance, en portant lui-même son étendard.

Les émissaires envoyés par Vaudreuil dans le "bas du fleuve" pour épier les mouvements de la flotte ennemie ne voient rien venir. Au contraire, Nicholson s'avancerait sur Montréal. Vaudreuil renvoie Ramezay avec les 600 hommes qu'il avait conduits à Québec, puis prend lui-même le chemin de Chambly, où la concentration française doit s'opérer. Il se flatte de surprendre et de battre Nicholson - après quoi il redescendra en marches forcées sur Québec, dont on consolide les fortifications.

L'escadre anglaise est bien partie de Boston le 30 juillet. Elle convoie une armée impressionnante et remonte le Saint-Laurent, dans la brume, avec beaucoup d'assurance. Mais un grand vent saisit ses transports et les brise sur les récifs de l'île aux Oeufs. La nouvelle en arrive à Le Moyne de

## L'étendard de Jeanne Le Ber

Longueuil, qui la reçoit en approchant de Chambly. Le désastre anglais dépasse encore cette première nouvelle. Les alliés iroquois de Nicholson désertent alors et le général anglais se retire, la rage au coeur, sans coup férir. L'inutile campagne a coûté cher aux colons anglais.

La France et l'Angleterre signent une suspension d'armes en janvier 1712. Cet armistice sauve la Louisiane, où Bienville et une poignée de Canadiens - Montréalais pour la plupart - traînent la misère et que les colonies de la Nouvelle-Angleterre s'apprêtaient à conquérir. Il n'y a plus qu'à signer le traité d'Utrecht.

\* \* \*

Il vaut la peine de le répéter: la famille Le Moyne est extraordinaire. Le baron de Longueuil trouve, entre une mission chez les Onnontagués et le commandement d'un détachement de guerre, le moyen de s'occuper, en détail, de sa seigneurie. L'ingénieur Gédéon de Catalogne, chargé d'arpenter les seigneuries, trace ce portrait de l'établissement-modèle: "Les terres n'y sont bonnes que par contrées, y ayant quantité de pierres et le reste de savanes et pays mouillés. Cela n'empêche pas que le long du fleuve ne soit garni d'habitants fort à leur aise, même de riches, par les grosses dépenses que le seigneur a faites pour les rendre meilleures en faisant des fossés et ôter les pierres qu'il a employées à faire un fort et de très belles maisons. Il y avait même commencé un chemin de quatre lieues et demie, qui est fort avancé, de communication à Chambly. Mais comme cela l'engageait à une trop grosse dépense sans espérance de rien en retirer, il l'a abandonné, malgré la nécessité qu'il y avait de le perfectionner afin de pouvoir secourir en peu de temps le fort de Chambly s'il était attaqué... Les terres qui sont en culture produisent de bons grains et légumes, mais pas si abondamment que sur les seigneuries voisines. Il se trouve sur la dite seigneurie quantité de bois de construction et en moyenne grosseur..." A l'île Sainte-Hélène, "la belle exposition et la qualité des terres pour les arbres fruitiers ont invité le seigneur à planter un très beau verger, de la manière qu'ils commencent à rapporter. Il y a lieu d'espérer que dans dix ans il y fera plus de 300 barriques de cidre, sans parler des fruits à noyau. La vigne de France a de la peine à porter son fruit à maturité. Il y avait autrefois de très gros arbres que la plupart ont été détruits pour servir de bois de chauffage à la ville. Un troupeau de brebis y trouvent leur pacage..."

La seigneurie du Tremblay, voisine de Longueuil, appartient à la famille de Varennes. On l'a d'abord rattachée à la paroisse de Boucherville, où les habitants du fief faisaient baptiser leurs enfants. Mais elle tend à se rattacher plutôt à la paroisse de Longueuil. Gédéon de Catalogne la décrit: "Les terres sont admirablement bonnes pour produire toutes sortes de grains et légumes en abondance; les habitants y sont fort laborieux et aisés. Toute la population de la seigneurie est de même qualité. Les bois y sont mélangés de toute espèce. Le terroir n'est propre pour les arbres fruitiers que par quelque petite contrée." Dans la seigneurie de Varennes, les terres

## Histoire de Longueuil

sont assez belles, mais "entrecoupées de petits coteaux et ravins". La seigneurie de Boucherville, qui est l'autre voisine de la seigneurie de Longueuil, "est très fertile pour les grains et légumes, moins pour les arbres fruitiers". On y pratique l'élevage. Les habitants de Boucherville "ont une infinité de bestiaux de toute espèce".

Vaudreuil et Bégon accordent à Charles Le Moyne de Longueuil, "lieutenant pour le Roi au gouvernement de Montréal", une concession d'une lieue de front sur une lieue et demie de profondeur, le long de la rivière Richelieu, voisine de la seigneurie de Beloeil qu'il possède déjà (24 mars 1713). La seigneurie de Beloeil se trouve ainsi agrandie. Mais la seigneurie de Beloeil et celle de Châteauguay, bien qu'appartenant au même propriétaire, sont indépendantes de la baronnie de Longueuil.



## La paroisse Saint-Antoine de Pade

L'ABBÉ Pierre de Francheville, curé de Longueuil depuis 1701, meurt à Montréal le 7 août 1713. Son successeur est un récollet français, le père Nicolas Bernardin-Constantin de l'Halle, déjà venu prêcher des missions ou aider le curé et qui a signé quelques actes d'état civil à Longueuil. Il reste deux ans, puis un sulpicien français, Claude Dauzat, occupe la cure pendant la même durée.

L'île de Montréal abrite de 3 500 à 4 000 habitants. Québec et Trois-Rivières profitent de la paix plus que Montréal, où les rassemblements de traite n'ont pas l'ampleur d'autrefois. Les commerçants montréalais en imputent la faute aux gaillards qui s'en vont trafiquer dans les "pays d'en haut". Le gouvernement royal, cédant aux instances du clergé, a supprimé les congés de traite. Il n'y en a pas moins, de l'aveu de Vaudreuil, quelque deux cents coureurs de bois qui sillonnent les forêts avec Montréal pour base, ou plus souvent encore Lachine, moins surveillé. Une partie de la population leur est indulgente, voire complice.

La situation indigène, dans l'ensemble, n'est pas mauvaise, mais Montréal reste toujours sur le qui-vive, du côté iroquois comme du côté anglais. Le Moyne de Longueuil et Thomas de Joncaire font de fréquents séjours parmi les Iroquois qui les ont adoptés. Ils ne doutent pas cependant "qu'une partie des Iroquois ne soient dans les intérêts anglais". Des Onnontagués - qui traitent Charles Le Moyne en fils adoptif! - ont envoyé des "colliers sous terre", c'est-à-dire des messages secrets aux Miamis pour les engager à porter leurs fourrures aux postes établis par les Anglais sur la rivière Ohio.

Montréal ne possède, en guise de fortifications, qu'une enceinte de pieux en partie pourris, où les habitants ont taillé des ouvertures. Les autorités chargent l'ingénieur Chaussegros de Léry de remplacer cette

## Histoire de Longueuil

palissade par une solide muraille. Les seigneurs, qui sont les sulpiciens, devront contribuer en argent et les habitants en corvées (1719).

Or les habitants ne sont pas plus entichés de corvées que les seigneurs de contributions. Ceux des "côtes", c'est-à-dire, pour Montréal, de la grande banlieue, refusent toute corvée pour des fortifications qui, après tout, ne les protégeront pas directement. Cette attitude n'est pas tellement surprenante à Lachine ou à Pointe-aux-Trembles, tournées vers le commerce des fourrures et qui sont des pépinières de coupeurs de bois, au tempérament indiscipliné. On peut s'attendre à plus de docilité dans une agglomération rurale comme Longueuil.

Eh bien, pas du tout! Les Longueillois, séparés de Montréal par le Saint-Laurent, sont les plus récalcitrants. Les miliciens de Longueuil, esquissant une révolte, prennent les armes et se rassemblent. Vaudreuil traverse le fleuve avec ses gardes et reçoit une délégation des séditeux, au manoir seigneurial, tandis que les autres restent attroupés au dehors, fusil au poing, vociférant. Les délégués sont si insolents que les gardes du gouverneur les bousculent, leur assènent quelques horions. Les délégués sortent, menaçants, rejoignent la manifestation qui continue.

C'est le premier incident de ce genre et de cette gravité dans le gouvernement de Montréal. Vaudreuil, rentré dans son château, manifeste l'intention de conduire des troupes contre les rebelles. Ceux-ci prétendent résister par la force. La seigneurie modèle sera-t-elle le théâtre des premières émeutes - et d'une répression, peut-être sanglante?

Un sulpicien breton, l'abbé François Séré, est maintenant curé de Longueuil. Il y a été nommé dès son arrivée de France en 1717. Les sulpiciens ont une tradition de diplomatie. Le curé, le seigneur de Longueuil, qui est Charles Le Moyne, lieutenant de Roi à Montréal, et les principaux habitants de Boucherville, la seigneurie voisine, s'entremettent et viennent trouver le gouverneur. Vaudreuil promet la grâce des mutins, à la condition que dix de leurs chefs se constituent prisonniers. Dix otages se livrent en effet. Conduits à Montréal, ils y sont jetés en prison. Ils y restent trois mois. Vaudreuil les fait libérer en novembre, car les fortifications ne se construisent pas, les esprits se calment - et les cachots sont inhabitables en hiver.

\* \* \*

On se tromperait du tout au tout en prenant les habitants de l'ancienne France, ou de l'ancienne Nouvelle-France, pour des gens faciles à gouverner, taillables et corvéables à merci. Réfractaires à l'impôt, ils étaient en outre, du haut au bas de l'échelle, très à cheval sur leurs droits, fonctions et prérogatives.

L'évêque de Québec procède à l'organisation des paroisses. La situation religieuse des habitants du fief du Tremblay est quelque peu imprécise.



## La paroisse Saint-Antoine de Pade

Le fief appartient ou est censé appartenir à la paroisse de Boucherville, où ses premiers habitants ont fait célébrer leur mariage et baptiser leurs enfants. Mais il est plus rapproché de Longueuil. Les habitants du fief du Tremblay souhaitent leur rattachement à la paroisse de Longueuil où, de plus en plus, ils prennent leurs habitudes. L'acte d'installation du curé Dauzat, le 20 septembre 1715, le nommait déjà curé de la paroisse de Longueuil avec ses dépendances, "savoir le fief Tremblay jusqu'à l'habitation de Michel Lapointe inclusivement, avec l'île du fort, comme aussi de la Prairie Saint-Lambert jusqu'à l'habitation qui joint le petit ruisseau appelé du Petit Charles inclusivement". L'évêque réunit le fief du Tremblay à la paroisse de Longueuil, en 1719.

Mais les dames de Varennes, propriétaires du fief du Tremblay, esquissent une résistance ou tout au moins posent leurs conditions. Les Gauthier de Varennes se comptent parmi la première noblesse de la colonie. Quand le marquis de Vaudreuil, gouverneur général, et plus souvent encore Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, qui a des filles à marier, donnent des réceptions à Montréal - les dames en robe à panier, les gentilshommes en perruque poudrée, habit brodé, culottes de velours ou de soie - les Gauthier de Varennes y rencontrent les Le Moyne de Longueuil, les Margane de La Valtrie, les Jarret de Verchères, les Saint-Ours d'Eschailons, les Pécaudy de Contrecoeur, les d'Ailleboust d'Argenteuil, d'autres encore. Les dames de Varennes sont aussi fières que pauvres. Et les questions de préséance jouent un rôle considérable dans la société de la Nouvelle-France comme dans celle de la métropole. Le premier banc, dans la paroisse Saint-Antoine de Pade, revient au seigneur de Longueuil, qui est baron et lieutenant de Roi. Les dames de Varennes exigent et obtiennent le second banc. A ces conditions, elles consentent:

*Nous soussignées, Marie Boucher, veuve de Messire René Gauthier, écuyer, sieur de Varennes, vivant gouverneur des Trois-Rivières, et Marie-Magdeleine Gauthier de Varennes, veuve de Messire Charles Lepetit, écuyer, sieur de Levillier, vivant capitaine d'une compagnie dans les troupes du détachement de la marine, pour témoigner le respect que nous avons pour les intentions de Monseigneur l'Évêque de Québec, désigné par le mandement que Messire Charles de la Gaudélie, grand vicaire du dit Seigneur Evêque en a fait pour réunir les habitants du Tremblay et de l'île du fort à la paroisse de Saint-Antoine de Pade de Longueuil, acceptons le dit règlement, nous y soumettons et promettons de le faire observer par nos tenanciers, autant qu'y dépendra de nous et sera en notre pouvoir, aux conditions cependant que le second banc de la paroisse nous sera donné ou aux nôtres après nous qui seront héritiers du dit fief de l'île du fort et du Tremblay.*

*A Ville-Marie ce vingt-huitième avril mil sept cent dix-neuf,  
Marie Boucher, Vve de Varennes,  
Magdelaine Gauthier de Levillier.*

## Histoire de Longueuil

Un autre sulpicien français, M. Joseph Isambart, succède à l'abbé Séré, qui devient le premier curé de Saint-Laurent, autre belle paroisse agricole, en 1720. Le règne du curé Isambart sera long et marquant.

Le gouvernement royal a décidé l'érection civile des paroisses canadiennes. Le gouverneur, l'évêque et l'intendant signent un "Règlement des paroisses de la Nouvelle-France", délimitant les paroisses, le 20 septembre 1721. L'étendue de la paroisse de Saint-Antoine de Pade, située sur la baronnie de Longueuil, "sera de deux lieues et un quart et huit arpents le long du fleuve Saint-Laurent, savoir: vingt-six arpents de front que contient le fief Tremblay, depuis Boucherville, en remontant jusqu'à Longueuil, une lieue et demie de front que contient la dite baronnie de Longueuil, depuis le dit fief en remontant jusqu'au lieu dit La Prairie Saint-Lambert, dépendant du fief de la Prairie de la Madeleine, et quarante-cinq arpents ou environ de front que contient le lieu dit Mouillepieds étant la dite Prairie de Saint-Lambert à prendre depuis Longueuil en remontant, jusqu'au ruisseau vulgairement appelé du petit Charles, ensemble de l'île Sainte-Marguerite dit Dufort, située vis-à-vis du fief Tremblay, de l'île Sainte-Hélène, située vis-à-vis de la dite Baronnie et des profondeurs renfermées dans les susdites bornes".

Le règlement prévient les curés qu'ils ne pourront prétendre à nul dédommagement le jour où, la population augmentant, de nouvelles paroisses seront créées à même les anciennes. Un arrêt du Conseil du Roi confirme le Règlement des paroisses de la Nouvelle-France le 3 mars 1722.

\* \* \*

Charles Le Moyne, baron de Longueuil, est nommé gouverneur de Trois-Rivières le 7 mai 1720. Son beau-frère Jean Bouillet de La Chassaigne reçoit sa charge de lieutenant de Roi à Montréal. Les Iroquois font mine de s'opposer à l'établissement d'un fort à Niagara. C'est encore Charles Le Moyne que le gouverneur Vaudreuil envoie pour obtenir leur assentiment (1721).

Le gouverneur de Trois-Rivières, doublé d'un ambassadeur auprès des Iroquois, n'est pas souvent dans sa principale seigneurie, ces temps-ci. Il rend cependant foi et hommage, pour la baronnie de Longueuil, le 16 avril 1723, et fait aveu et dénombrement le lendemain. La seigneurie contient "une lieue et demie et deux arpents environ sur la profondeur qui se trouve depuis le bord du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la rivière de Chambly, le dit front joignant du côté nord-est au fief du Tremblay et du côté sud-ouest au fief de la prairie de la Madeleine, lequel front est de trois lieues depuis le bout des profondeurs du fief de la prairie de la Madeleine jusqu'à la rivière de Chambly, dans laquelle terre et baronnie sont compris l'île Sainte-Hélène, l'islet Rond, l'islet à la Pierre et autres îlets et battures".

Il y a sur cette terre "un domaine consistant en 10 arpents de front le long du fleuve sur 30 de profondeur, sur lequel un fort est flanqué de

## La paroisse Saint-Antoine de Pade

quatre tours dont les courtines ont 28 toises de longueur, dans lequel fort il y a une maison de 72 pieds de longueur sur 22 de largeur, une chapelle de 45 pieds de long sur 22 de large, un corps de garde de 25 pieds de long sur 15 de large, une grange de 70 pieds de long sur 30 de large, une écurie pour loger 12 chevaux, des étables pour mettre 40 bêtes à cornes, une bergerie de 30 pieds en carré et autres bâtiments nécessaires dans une basse-cour, un moulin à vent auprès du dit fort, le tout de maçonnerie avec cour et jardin, 60 arpents de terre labourable et 10 arpents de prairie..."

Dans l'île Sainte-Hélène, d'une superficie approximative de 200 arpents, il y a "une maison de maçonnerie de 52 pieds de long sur 20 de large, un pressoir à cidre, en maçonnerie, de 50 pieds de long sur 32 de large, une bergerie de 32 pieds en carré aussi de maçonnerie, une étable et écurie ensemble de 40 pieds de long sur 20 de large de colombage, quatre arpents de terre plantés en vigne, 36 arpents de terre en verger et le reste en pâturage ou bois". Il y a encore sur le domaine, "à une demi-lieue du fleuve Saint-Laurent dans la profondeur du dit Longueuil, sur le ruisseau nommé Saint-Antoine" une métairie nommée Dadoncour, avec "une maison de pièces sur pièces de 30 pieds de long sur 28 de large, une étable de 20 pieds de long sur 20 de large, 300 arpents de terre en superficie dont 20 sont en terre labourable et 15 arpents de prairie".

L'aveu et dénombrement de 1723 recense, sur un premier rang, 44 habitants possédant presque tous maison, grange, étable; puis, sur un deuxième rang, "à une lieue de profondeur le long de la ligne qui sépare le fief de la Madeleine d'avec la dite baronnie de Longueuil", 45 autres habitants ou familles dont plusieurs "n'ont pas encore bâti" ou "ne font que commencer leur terre" ou encore "n'en retirent que du bois".

La commune réservée par le premier seigneur de Longueuil ne suffit plus à une population accrue, propriétaire d'un bétail plus nombreux. Le baron de Longueuil l'augmente de 80 arpents, pris sur les terres non concédées et par conséquent non défrichées. Les colons devront défricher ces 80 arpents. C'est tout à leur avantage, mais les Longueuillois, décidément, n'aiment pas les corvées; l'intérêt commun passe après l'intérêt individuel; chacun réserve son temps et ses efforts au déboisement de sa propre terre. Le seigneur doit recourir à l'intendant, Michel Bégon, qui ordonne "aux habitants de Longueuil ayant droit à la commune" de fournir chacun une journée par an "pour éfredochoer et oster les bois qui sont sur les dits 80 arpents d'augmentation des terres en commune" (24 avril 1723).

L'organisation paroissiale est aussi à l'ordre du jour. Mgr de Saint-Valier, multipliant les paroisses, jette les bases de l'encadrement qui sera la caractéristique et la force du Canada français. L'église de Longueuil n'est toujours que la chapelle du château, "de 45 pieds de long sur 22 de large", maintenant trop petite pour contenir la moitié des paroissiens. Le curé

Isambart rêve d'une véritable église, en pierre. Les habitants en seraient ravis. Une église! Imagine-t-on le rôle de l'église dans une paroisse canadienne, en cette première moitié du XVIIIe siècle? Les grands événements de la vie s'y déroulent ou s'y sanctionnent, puisque l'église confère leur cachet aux baptêmes, leur solennité aux mariages et que le cimetière lui est adjacent. Honte à qui n'y mènerait pas sa famille, beau temps, mauvais temps, le dimanche! Les galants, sur le meilleur cheval de la ferme, y conduisent leur fiancée en croupe. Et surtout, l'on y prie en commun, serrés les uns contre les autres. Le curé publie au prône la gazette de la paroisse, et son sermon est le morceau de littérature que les connaisseurs apprécient. On caquette à la sortie; on y conclut des marchés. L'église est le symbole, l'expression même d'une âme collective. Une paroisse sans église peut-elle vraiment dire qu'elle existe? Le capitaine de la côte, qui est Bertrand Viau, et les marguilliers en charge convoquent les paroissiens, au son de la cloche, le 8 novembre 1722, "pour convenir des moyens les plus sûrs et efficaces pour construire une nouvelle église, du moins mettre l'ancienne en état de servir au service divin encore quelques années". Les habitants veulent tous une église, mais rechignent pour la payer. Il n'est venu que 23 hommes, marguilliers compris, à la réunion du 8 décembre, et les engagements souscrits ne totalisent pas 139 livres. L'assemblée a décidé, il est vrai, "que, pour procéder au commencement de l'église, chaque habitant tirera au plus tôt un quart de toise de pierre à chaux qu'il charriera dans le cours de l'hiver et rendra sur le lieu, et une demi-corde de bois pour le fourneau; de plus, chaque habitant fournira dans le cours de l'été ou printemps, chacun vingt-quatre, moitié planches et moitié madriers, et en outre rendra sur la place d'ici à la pentecoste prochaine chacun une toise de pierre".

Ce n'est pas suffisant. Le curé convoque ou fait convoquer d'autres assemblées. Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil et gouverneur de Trois-Rivières, assiste à celle du 20 juin 1723, annoncée par le curé au prône de la grand-messe. Il ne vient que douze habitants. Le seigneur promet un terrain. Les dimensions de l'église seront "de 80 pieds de long sur 40 de large avec deux chapelles". Les habitants devront fournir les matériaux prévus à l'assemblée du 8 novembre; la "maçonnerie des fondements" sera faite à la journée.

Ces belles résolutions seraient-elles suivies d'effet sans l'énergie du curé et l'intervention des autorités? Des habitants répugnent à se taxer, même pour leur église. Le curé Isambart expose la situation à l'intendant Michel Bégon, venu à Montréal: la chapelle aménagée dans le château du seigneur ne suffit plus; il faut une nouvelle église, en pierre; le baron de Longueuil a donné un terrain; des habitants ont déjà charroyé de la pierre sur les lieux; d'autres - une minorité, sans doute - refusent leur contribution; quelques-uns, comme Michel Dubuc, acceptant le principe de la contribution, ne veulent pas s'engager pour un montant déterminé; des propriétaires, qui ne résident pas dans la paroisse ou n'y ont pas encore bâti de maison, en tirent argument pour s'abstenir...

## La paroisse Saint-Antoine de Pade

Plusieurs curés de la région montréalaise se trouvent devant la même situation. L'intendant émet à Montréal, le 9 juin 1724, des ordonnances obligeant les propriétaires de Repentigny, ceux de Longueuil et ceux de la Longue-Pointe, "qu'ils y tiennent feu et lieu ou non", à contribuer à la construction d'églises en pierre suivant la répartition préparée par chaque curé et proportionnée à l'étendue de leur terre. L'intendant prévoit les modalités d'exécution:

*Il sera dressé par le capitaine de la côte et trois des principaux habitants, de concert avec le sieur Isambart, un état estimatif de la dépense et des travaux à faire pour la dite construction et ensuite un état de répartition de ce que chacun des dits habitants devra contribuer pour la dite dépense et travaux; lequel sera notifié aux habitants de la dite paroisse par la lecture et publication qui en sera faite par le dit capitaine de la côte à l'issue de la messe paroissiale, un jour de dimanche ou fête, et à ceux qui ne résident point dans l'étendue de la dite paroisse par la lecture qui leur en sera faite par le dit capitaine de la côte ou autre officier de milice.*

En cas de contestation sur la répartition, "les parties se pourvoiront devant le sieur Raimbault" (le procureur royal Pierre Raimbault) "que nous avons commis et que nous commettons à cet effet pour les régler".

Il n'y a plus qu'à s'exécuter. Le curé convoque, à la messe, une assemblée de paroisse le 18 juin. Le baron de Longueuil et son fils aîné Charles y participent. L'entreprise est accordée à Guillaume Alexandre dit Jourdain, maître maçon, au prix de trois livres dix sols pour chaque toise de maçonnerie, plus sa nourriture et celle de ses ouvriers. La maçonnerie commence tout de suite.



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

5300 S. LINDSAY DRIVE

CHICAGO, ILLINOIS 60637

TEL: 773-936-3700

FAX: 773-936-3700

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU

WWW: WWW.PHYSICS.UCHICAGO.EDU



## Le deuxième baron de Longueuil

LE RÈGNE de l'équipe formée par Vaudreuil, l'intendant Bégon, Ramezay et Mgr de Saint-Vallier se termine. Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal depuis vingt ans, meurt le premier (1er août 1724). Charles Le Moyne, baron de Longueuil, ancien lieutenant de Roi à Montréal, gouverneur de Trois-Rivières depuis 1720, accumule les titres à la succession. Tout le monde l'estime. Le gouverneur général, qui l'a si souvent et si heureusement utilisé, le recommande. Charles Le Moyne est nommé gouverneur de Montréal - où il est né - le 9 septembre 1724.

Vaudreuil, venu à Montréal, comme tous les ans, au printemps de 1725, y tombe malade presque tout de suite. Sentant une amélioration, à l'automne, il redescend à Québec et y meurt, le 10 octobre, après la plus longue administration que la Nouvelle-France ait encore connue.

Charles Le Moyne de Longueuil, gouverneur de Montréal, prend l'administration de la colonie. Callières et Vaudreuil sont passés du gouvernement de Montréal à celui de la Nouvelle-France. Longueuil sollicite le même avancement. Il serait le premier Canadien de naissance accédant à ce poste, à la tête de la colonie. Mais Versailles croit toujours de mauvaise politique de prendre le gouverneur général dans le pays où il compte une famille très étendue, des associés, une clientèle, et aussi des jaloux et des rivaux. L'inconvénient s'est manifesté sous Vaudreuil, parfois accusé de népotisme au profit des parents de sa femme. Le nouveau gouverneur est Charles de la Boische, marquis de Beauharnois, frère d'un ancien intendant de la Nouvelle-France.

L'exploration et le développement de l'Ouest sont à l'ordre du jour. Les Anglais cherchent à s'en rendre maîtres, dans la pensée que la domination de cette région leur donnera la suprématie de toute l'Amérique. Les bureaux de Louix XV en ont conscience et l'indiquent dans leurs

instructions aux nouveaux chefs de la Nouvelle-France. Il faut contrecarrer les Anglais, quitte à se relâcher de l'ancienne rigueur, en permettant la traite de l'eau-de-vie aux bénéficiaires de congés, sur une échelle limitée, aux endroits où les Anglais peuvent entrer en contact avec les Indiens.

Le gouverneur confère avec l'intendant, avec Charles Le Moyne et avec les jésuites pour l'application de ces directives. La question est vitale pour Montréal qui rêve d'exploiter le commerce de l'ouest. Montréal communique avec trois principaux centres de la région des Grands Lacs: Michillimakinac, Niagara et Détroit, où viennent les tribus de leur région et de l'ouest et d'où partent des explorateurs et des coureurs de bois. Vaudreuil, avant de mourir, a fait remplacer le poste de pieux de Niagara par un fort en pierre. Le baron de Longueuil, pendant son intérim, en a donné le commandement à son fils aîné Charles, capitaine depuis 1719 et dont Vaudreuil écrivait au ministre: "Il a de l'application au service; il sera utile pour prendre la place de son père chez les Iroquois." Plus loin encore sont établis de petits postes français, comme le fort La Tourette, à Kaministigoya, près du lac Nipigon. Tous ces postes s'approvisionnent à Montréal. Ils y envoient aussi leurs fourrures. Beauharnois confie le fort de la Tourette à Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, à qui sa mère a donné en partage le fief du Tremblay - ce qui ne l'enrichit pas. Pierre de La Vérendrye est déjà vétéran de plusieurs campagnes, en Nouvelle-Angleterre, à Terre-Neuve et en Europe.

Cette expansion française inquiète les Iroquois, et les Anglais attisent leurs appréhensions. L'existence même du fort de Niagara mécontente les Iroquois depuis le début, puisque l'ambassade du baron de Longueuil, en 1721, avait pour mission d'apaiser cette opposition. Et voici que le baron de Longueuil, gouverneur par intérim, a consolidé cet établissement, placé sous les ordres de son propre fils. Puis il s'abstient, sans doute par méfiance, d'envoyer aux Iroquois la poudre et les balles qu'il leur avait promises. Les Onnontagués se plaignent de leur "fils adoptif". Joncaire, envoyé auprès des Cinq-Nations pour les calmer, leur laisse ses deux fils, ce qui est habile - et hardi.

Le gouverneur de Montréal n'assume pas une tâche facile, car il lui faut aussi réprimer le commerce clandestin, avec la Nouvelle-Angleterre. Il faut surveiller les points, comme Longueuil, où s'opère la traversée du fleuve. De lourdes amendes frappent les délinquants, mais les contrebandiers ont plus d'un tour dans leur sac. Il est toujours question de faire construire, à Montréal, des fortifications à l'épreuve de l'artillerie anglaise. Mais les Montréalais - et les Longueuillois, donc! - restent réfractaires à l'impôt, en argent ou en corvées.

\* \* \*

A Longueuil, la construction de l'église n'a pas avancé très vite. Les marguilliers donnent le contrat de la couverture à Jacques Lefebvre,



## Le deuxième baron de Longueuil

maître-couvreur, le 19 mars 1727. Jacques Lefebvre "couvrira toute l'église en bardeaux, moyennant la somme de trente et deux sols la toise, en espèce, du paiement de laquelle il ne pourra rien exiger que son ouvrage ne soit achevé, et visité par experts en cas de besoin".

Le curé Isambart tient à ce que ce contrat inaugure l'achèvement des travaux. Il provoque une nouvelle assemblée "des marguilliers, officiers de milice et habitants de la paroisse de Longueuil" le 22 juin. Le contrat pour la construction des châssis, de la voûte et des bancs est adjugé à Nicolas Colet dit Malouin le 6 juillet. "Le dit Malouin a promis de faire les huit châssis de l'église à raison moyennant la somme de dix-huit livres la pièce et toute la voûte de l'église moyennant dix-huit livres le cent et tous les bancs qui seront vendus pour la somme de cinq livres chaque. Le dit Malouin a aussi promis de faire gratis, sur le marché, le châssis de l'oeil-de-boeuf. Son travail lui sera payé un tiers en espèces, les deux autres tiers en grains et denrées nécessaires pour sa famille. Le dit Malouin a déclaré ne savoir signer."

L'église à peu près terminée, l'importante cérémonie de la vente des bancs peut se faire au mois d'août. Le curé et ses marguilliers procèdent aux enchères, "après trois criées faites par trois dimanches consécutifs". La vente des bancs, c'est la foire aux vanités de la paroisse. Chaque famille doit occuper dans l'église une place correspondant à sa position sociale. Les adjudications sont conclues le 26 août 1727. Bertrand Viau, "capitaine de la première compagnie de la milice", acquiert le premier banc "situé immédiatement au-dessous de la chaire, pour en jouir lui et ses hoirs et ayant cause, sans aucuns troubles ou empêchements" pour la somme de 32 livres et une rente annuelle, non rachetable, de trois livres payables le premier jour de l'an. Il est stipulé au contrat de Bertrand Viau, comme aux contrats de vente de tous les bancs - onze dans la rangée du côté de la chaire, douze dans la première rangée du milieu, côté de la chaire, onze dans la seconde rangée du milieu, côté du bois, neuf côté du banc d'oeuvre - qu'à défaut de paiement de la rente annuelle les marguilliers pourront vendre le banc "comme vacant de plein droit", à la criée, six mois après l'échéance. Le curé Isambart note l'achèvement de la couverture par Jacques Lefebvre, le 15 décembre 1727. Le baron de Longueuil a donné le terrain du cimetière, situé au bord du ruisseau Saint-Antoine, autour du choeur de l'église.

Le baron de Longueuil, devenu veuf, a épousé en secondes noces, le 17 septembre 1727, Marguerite Le Gardeur de Tilly, elle-même veuve en premières noces du capitaine Joseph de Gray, du régiment de Carignan, et en secondes noces de Pierre de Saint-Ours, sieur d'Eschailons. Le baron de Longueuil et sa femme considèrent Longueuil comme leur lieu de résidence. Ils y entretiennent, entre autres domestiques, un ménage d'esclaves nègres, dont le curé Isambart baptise les enfants.

Le gouvernement de Montréal, dont l'importance tend à se réduire, n'ajoute pas grand chose aux services et aux mérites considérables que le baron de Longueuil accumule comme a fait son père. Mais Le Moyne de Longueuil, à ce poste, conserve l'affection unanime. Il meurt le 7 juin 1729 et Montréal lui fait de magnifiques obsèques.

\* \* \*

Charles Le Moyne, troisième du nom, héritier de la baronnie, est né à Longueuil le 18 octobre 1687. Il a épousé en 1720 Charlotte-Catherine de Gray, fille du premier mariage de celle qui est aujourd'hui doublement sa belle-mère.

Le deuxième baron de Longueuil suit les traditions de sa famille qui est la plus prestigieuse de Montréal. Il prend aussi ses affaires bien en main. Il constate que des habitants, sur la seigneurie, n'ont pas de contrats ou n'ont pas produit leurs contrats à chaque mutation, comme l'exige la coutume de Paris, "suivie en ce pays". Il obtient de l'intendant Hocquart une ordonnance enjoignant aux habitants de présenter à leur seigneur, dans les trois mois, "les billets et contrats de concession des terres qu'ils possèdent dans la dite baronnie, et à ceux qui n'en ont pas d'en prendre dans le même délai". L'ordonnance est publiée "en la manière accoutumée par trois dimanches consécutifs, à ce que personne n'en ignore". Les récalcitrants risquent "la réunion de leur terre au domaine du dit seigneur" (17 juillet 1730).

L'aisance revient, grâce à la paix. Le seigneur de Longueuil possède, dans l'île Sainte-Hélène, un moulin assez puissant pour moudre de la farine destinée à l'exportation. Les habitants de Longueuil décident d'ajouter un clocher à leur nouveau temple. Une église sans clocher, comme un berger sans houlette, "ça n'a pas d'allure". Les marguilliers adjudgent le contrat "à Maître B. Moran, charpentier", au prix de 80 livres, payables moitié en argent et moitié en blé (6 janvier 1730). Cela ne signifie pas que la fabrique roule sur l'or, mais la gestion du curé Isambart et de ses marguilliers est prudente. L'abbé Eustache Chartier de Lotbinière, archidiacre - homme du monde et homme d'Eglise, **entré dans** les ordres peu après son veuvage - visite la paroisse le 15 avril 1730. Il ordonne la tenue d'un gros registre relié et la confection d'un coffre fermant à deux clefs. Le registre n'est pas encore prêt, mais le sera "incessamment" quand le grand vicaire Lyon de Saint-Ferréol visite à son tour la paroisse, l'année suivante. Le coffre n'est pas fait non plus. C'est, explique le curé, que nous comptons l'adapter sous le siège du banc d'oeuvre, et la fabrique attend d'avoir amassé l'argent nécessaire pour commander ce banc. Le grand vicaire ordonne de presser les choses, d'inscrire l'inventaire de tous les ornements et meubles appartenant à l'église sur la première page du registre, et de remplacer par un neuf le "vieux **soleil de bois doré**" qui n'est pas "convenable" pour exposer le Saint-Sacrement (2 mars 1731).

La Vérendrye et une cinquantaine de compagnons, dont quelques-uns, tel son neveu Christophe Dufrost de la Jemmerais, ont à peine vingt ans,

## Le deuxième baron de Longueuil

partent de Montréal, avec des canots d'écorce de bouleau et d'autres plus solides en peau d'orignal, à la découverte et à la conquête - commerciale et politique - de l'Ouest immense. La Vérendrye, autorisé à découvrir et conquérir "pourvu qu'il n'en coûte rien au Roi", en se payant par le monopole de la traite; a trouvé des commanditaires. Mais les principaux habitants de Montréal se rassemblent pour refuser, une fois de plus et très formellement, les taxes ou corvées imposées pour les travaux de fortification. Les Français de l'ancien régime n'auraient jamais toléré le fardeau fiscal dont leurs descendants se laissent écraser. Les Montréalais de 1730 sont deux fois - et les Longueuillois trois fois - français sur ce point. L'intendant ordonne aux officiers de milice de faire construire ponts et chemins, par corvées, dans leurs localités respectives. L'intendant ne connaît pas nos gens. La colonie coûte 600 000 livres par an au Trésor royal.

Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil, est nommé major de Montréal le 1er avril 1733. Il rend hommage pour la baronnie de Longueuil le 25 juin. C'est une ville prodigieusement diverse et vivante que Montréal, point de départ et point de retour des explorations, des expéditions et des délégations. Christophe Dufrost de la Jemmerais meurt d'épuisement sur les bords de la rivière Rouge. Sa soeur, madame d'Youville, veuve pieuse et distinguée, réunit quelques compagnes pour se consacrer au service des indigents et jette ainsi les bases de l'Institut des Soeurs Grises. Madame d'Youville accomplit des prodiges de charité auprès de plus pauvres qu'elle-même. On ne manque pas d'idées ni d'esprit d'entreprise dans sa famille. C'est le plus souvent à Longueuil que les Montréalais passant sur la rive sud ou revenant de la rive sud traversent le fleuve. Des "passagers", propriétaires d'une embarcation, font métier de transporter ces voyageurs. Madame d'Youville fait exploiter un bateau passeur entre Longueuil et Montréal; les bénéfices serviront à ses oeuvres de bienfaisance.

Un autre Montréalais, Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, oncle du nouveau baron de Longueuil, gouverne la Louisiane. Bienville est en butte à l'hostilité des Chicachas, que les intrigues anglaises poussent au point d'explosion. Il est même défait dans une rencontre avec ces Indiens. Bienville demande le secours de la métropole et l'envoi d'un corps expéditionnaire du Canada. Beauharnois désigne Charles Le Moyne de Longueuil, major de Montréal, chevalier de Saint-Louis depuis peu, pour porter secours à son oncle avec une troupe de soldats, de volontaires et de sauvages alliés.

Le baron de Longueuil, avant de partir, donne à la fabrique de Longueuil, par contrat devant Jean-Baptiste Jémirin Dufresne, notaire royal, le terrain sur lequel un presbytère en pierre est déjà construit, en face de l'église (côté sud-est de la rue Saint-Charles) (7 mai 1736). Il donne en même temps une glacière, construite sur le même terrain, pour la conservation des viandes, mais en se réservant le droit de l'utiliser.

## Histoire de Longueuil

Le baron de Longueuil part avec 440 hommes. Des alliés indiens désertent presque tout de suite. L'expédition emprunte la voie de la Belle Rivière, que les Anglais appellent Ohio. L'attaque est impétueuse et les Chicachas, durement touchés, parlementent et signent la paix. Les succès et les revers d'une nation indienne influencent les autres. Les Iroquois envoient une forte délégation à Montréal, sous couleur de présenter leurs condoléances pour la mort de Mgr de Saint-Vallier et celle de Louis-Thomas de Joncaire, "fils adoptif" des Tsonnontouans. Le chemin entre Montréal et les cantons reste ouvert.

La Vérendrye réalise, d'année en année, d'exploration en exploration, de misère en misère, le dessein de ses chefs: une ceinture de postes fortifiés, élevés aux points stratégiques, coupe le chemin de la baie d'Hudson. Deux fils de La Vérendrye, Pierre et Louis-Joseph, envoyés en avant-garde, arrivent, les premiers parmi les hommes blancs, devant les montagnes Rocheuses.

Montréal est une agglomération de 6 000 à 6 500 âmes, officiers, soldats, hommes de loi, fonctionnaires, commerçants, "voyageurs", artisans de toute sorte. Le vendredi est jour de marché. Les Indiens y viennent pour acheter et vendre, et la place du Marché (notre place Royale), qui n'est pas grande et qu'occupent déjà le carcan et le pilori, regorge de monde ce jour-là. La baronnie agricole de Longueuil, en progrès, compte environ 400 âmes. Elle expédie du blé jusqu'aux Antilles: celui de l'île Sainte-Hélène jouit d'une réputation de qualité. Mais le procédé de nettoyage du blé, encore rudimentaire dans la colonie, enlève de la valeur à la farine. Le gouvernement royal envoie des cribles cylindriques pour le nettoyage du blé, en les destinant de préférence aux propriétaires de moulins de Lachine, de l'île Jésus, de Terrebonne et de l'île Sainte-Hélène, où le blé "est bien plus abondant et de meilleure qualité".

\* \* \*

L'Angleterre ne cesse pas de nouer des coalitions - et d'y entrer - contre la France. Les autorités de la Nouvelle-Angleterre convoquent un grand conseil des tribus iroquoises à Albany en septembre 1746. Des Agniers rôdent dans le district de Montréal au printemps de 1747. Ils prennent des scalps, brûlent granges et maisons, massacrent des colons et emmènent des prisonniers. Paul-Joseph Le Moyne, frère du deuxième baron de Longueuil, commande au Détroit. Averti à temps, il étouffe un complot dans l'oeuf. Mais l'agitation fermente, parmi les tribus sauvages, tout le temps de la guerre.

Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil, major de Montréal, a pris le gouvernement intérimaire de Montréal, à la retraite de Berthelot de Beaucourt (1er février 1748). Il compte bien le garder à titre définitif et ne néglige rien dans ce but. Le gouverneur La Galissonnière et l'intendant Bigot lui accordent une concession sur la rivière Maska. (La ville de

## Le deuxième baron de Longueuil

Saint-Hyacinthe s'élèvera plus tard sur cette concession.) Mais l'ambition du deuxième baron de Longueuil est d'obtenir le poste que son père a occupé de 1724 à 1729. Son principal titre militaire est l'expédition de 1736 pour porter secours à son oncle Bienville en Louisiane. M. de Longueuil, candidat au gouvernement de Montréal, pratique la politique des invitations à dîner. Il donne aussi des bals, en s'excusant auprès des sulpiciens dont il a besoin pour appuyer sa candidature.<sup>1</sup> Le savant naturaliste suédois Pierre Kalm est de passage à Montréal. Le baron de Longueuil l'invite à la maison de campagne, peu spacieuse mais jolie et agrémentée d'un beau jardin, qu'il possède à l'île Sainte-Hélène. En rentrant de cette promenade, Longueuil trouve à Montréal son fils, rentré de France après un séjour de deux ans et qui lui apporte les lettres royales confirmant sa nomination.

Le marquis de La Galissonnière, gouverneur de la Nouvelle-France, meurt à Québec en mars 1752. Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil, gouverneur de Montréal, administre la colonie par intérim, en qualité de plus ancien officier d'état-major. Il demande au Roi de le confirmer dans les fonctions de gouverneur de la Nouvelle-France.

Il existe des Canadiens comme Charles Le Moyne de Longueuil, appartenant à la deuxième génération née au Canada, et qui tendent à former une opinion canadienne, en divergence latente avec les officiers et fonctionnaires venus de France. Le Moyne de Longueuil s'appuie sur cette opinion qui attache une importance majeure aux pays d'en haut, grands pourvoyeurs de fourrures, et ne contesterait pas la vallée de l'Ohio aux Anglais. Il s'entend mal avec l'intendant, partisan de l'intervention. Un autre Canadien, Pierre de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, ancien gouverneur de Trois-Rivières devenu gouverneur de la Louisiane, convoite le poste. Vaudreuil-Cavagnal est le fils du gouverneur Vaudreuil, successeur de Callières et qui a laissé un bon souvenir. Les deux candidats comptent des partisans dans la colonie. Le roi nomme Ange de Menneville, marquis de Duquesne, en lui recommandant de tenir ferme dans la vallée de l'Ohio.

Charles Le Moyne, deuxième baron de Longueuil, gouverneur de Montréal, meurt le 17 janvier 1755. Le titre passe à son fils aîné, Charles-Jacques, lieutenant des troupes de la marine, désormais troisième baron de Longueuil.

1. Correspondance de Mme Bégon, publiée dans le Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1934-1935.

Laundry and Linen

Laundry and Linen  
The laundry and linen department is responsible for the cleaning and maintenance of all linens and uniforms. This includes the washing, ironing, and folding of items, as well as the replacement of worn or soiled items. The department also manages the inventory of linens and uniforms, ensuring that there is always a sufficient supply available for use.

The laundry and linen department is a vital part of the hotel's operations. It ensures that all linens and uniforms are clean, fresh, and ready for use. This helps to maintain the high standards of cleanliness and hygiene that are expected in a hotel environment.

The department is also responsible for the management of the laundry and linen inventory. This involves tracking the usage of items, identifying areas where there is waste, and implementing measures to reduce waste. By doing so, the department can help to reduce the hotel's operating costs and improve its overall efficiency.

The laundry and linen department is a key component of the hotel's back-of-house operations. It plays a crucial role in ensuring that the hotel's linens and uniforms are always in top condition, contributing to the overall quality of the guest experience.

The laundry and linen department is a vital part of the hotel's operations. It ensures that all linens and uniforms are clean, fresh, and ready for use. This helps to maintain the high standards of cleanliness and hygiene that are expected in a hotel environment.

## Fin du Régime français

LA PAROISSE de Longueuil grandit. Le curé Isambart, qui sent le poids de l'âge, obtient un vicaire. C'est l'abbé Ignace Gamelin La Jemmerais, nommé en 1755.

Le troisième baron de Longueuil ne jouira pas longtemps de son titre et de sa seigneurie.

Les Canadiens ont de plus en plus conscience de former un groupe distinct. Il s'est constitué une classe supérieure, comprenant les gros négociants et les descendants d'officiers fixés dans la colonie. Un sentiment national canadien s'esquisse, ce qui a déjà donné lieu à des frictions avec des officiers ou des fonctionnaires venus de la métropole. Duquesne, un marin strict sur la discipline, se heurte à ces résistances et demande à rentrer dans la Marine. Les Canadiens souhaitent un des leurs comme gouverneur. Pierre de Cavagnal de Vaudreuil, cette fois, est nommé.

Vaudreuil devra faire la guerre. Il arrive de France en même temps que le baron de Dieskau, qui commande un renfort de troupes.

Une armée anglaise menace le lac Champlain, c'est-à-dire la route de Montréal. Dieskau part avec 3 500 hommes. Le baron de Longueuil commande, dans cette troupe, un parti de sauvages. L'avant-garde française tombe dans une embuscade. Des hommes sont tués, d'autres blessés. Les sauvages s'enfuient. Charles Le Moyne cherche à les rallier pour forcer l'ennemi. Il avance, malgré une blessure au bras, mais ses hommes ne le suivent pas.<sup>1</sup> Dieskau fait une expérience analogue, sur une plus grande échelle. Il est grièvement blessé, défait et pris (8 septembre 1755).

1. D'après le rapport de Vaudreuil au ministre, rendant compte de la défaite de Dieskau.

## Histoire de Longueuil

Charles de Longueuil, dont on n'a pas retrouvé le corps, est porté disparu. Il avait épousé dix-huit mois plus tôt à Montréal Marie-Catherine Fleury d'Eschambault, fille de l'agent principal de la Compagnie des Indes, qui n'avait pas 14 ans. La toute jeune femme espère ou affecte d'espérer que son mari, prisonnier ou réfugié chez les sauvages, reviendra un jour. Elle met deux jumelles au monde le 21 mars 1756, et s'oppose à toute allusion au décès du père, sur les actes de baptême.

Le décès présumé du troisième baron de Longueuil entraîne des contestations d'héritage. La baronne douairière, si courageuse dans son épreuve, est une enfant de quinze ans, mais émancipée par mariage. L'une des jumelles meurt en nourrice au bout de quelques mois. Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil, second fils du premier baron, est le seul descendant mâle du premier seigneur. Jusqu'ici chef de la branche cadette, et couramment appelé le chevalier de Longueuil, il prétend désormais au titre de baron de Longueuil. Paul-Joseph Le Moyne de Longueuil possède de sérieux états de services. Il a participé à des campagnes contre les Iroquois, commandé des forts dans les pays d'en haut et reçu la croix de Saint-Louis en 1744. Il a été ensuite major de Québec, puis lieutenant de Roi. Il brigue la succession de son frère aîné au gouvernement de Montréal. Vaudreuil ne se presse pas de le recommander, parce qu'il pense à son propre frère. La rivalité des Vaudreuil et des Longueuil est assez vive.

\* \* \*

La France, engagée dans une grande guerre continentale, accomplit cependant un nouvel effort en faveur de sa colonie. Le Roi et ses ministres envoient au Canada le marquis de Montcalm avec onze cents hommes de troupe. Le général - Montcalm - est subordonné au gouverneur - Vaudreuil - et les deux hommes ne s'entendent pas. Vaudreuil obtient le gouvernement de Montréal pour son frère, et le chevalier de Longueuil se contentera de celui de Trois-Rivières.

Les brillants officiers et les beaux soldats de Montcalm font des conquêtes parmi les Canadiennes, et des mariages s'ensuivent. Mais la mésintelligence entre Montcalm et Vaudreuil a son parallèle entre officiers de France et officiers de la colonie. L'intendant Bigot travaille mais aussi, avec ses amis, trafique et s'amuse.

Les victoires de Montcalm ne peuvent que retarder le destin. L'hiver est pénible. Les vivres se raréfient. Les Montréalais, les jeunes surtout, ont la passion du cheval comme leurs descendants auront la passion de l'automobile. La colonie élève une proportion excessive de chevaux, consommateurs du foin et du grain qui pourraient servir à l'alimentation du cheptel. La paroisse de Longueuil compte presque autant de chevaux que de vaches et beaucoup plus que de moutons. Montcalm et Lévis, donnant l'exemple, recommandent de manger du cheval, ce qui déplaît aux Montréalais et provoque une émeute de ménagères.



## Fin du Régime français

Les miliciens participent aux dernières campagnes, et Longueuil en fournit son contingent. Encore Montcalm voudrait-il les incorporer dans les troupes régulières, ce que le gouverneur n'approuve pas. Les dés sont jetés sur les plaines d'Abraham.

Québec tombé, Montréal devient la capitale de la colonie. Tout espoir d'un retour du baron de Longueuil est bien évanoui, et Marie-Anne-Catherine Fleury d'Eschambault, qui n'a elle-même que 18 ans, se laisse reconnaître publiquement comme veuve, en demandant au juge de Monrepos la nomination de son propre père, Joseph Fleury d'Eschambault, comme tuteur de sa fille. Elle quitte son manoir de Longueuil pour se réfugier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, puis à l'Hôpital général de madame d'Youville.

Lévis rassemble à Montréal les troupes et les miliciens. Mais Montréal est assiégé à son tour. L'armée anglaise de James Murray est à Varennes le 22 août 1760. Murray refuse de considérer les miliciens incorporés dans les bataillons réguliers comme des soldats et menace de brûler les campagnes, sans préjudice des châtiments individuels, s'ils ne quittent pas les troupes. Sous cette menace, des habitants prêtent serment de neutralité: 400 hommes de la paroisse de Boucherville viennent à Varennes prêter le serment.

Montréal, cerné par trois armées bien pourvues d'artillerie, a des vivres pour quinze jours et n'attend aucun secours de personne. Lévis, révolté par les conditions anglaises, veut se retirer dans l'île Sainte-Hélène et s'y battre "jusqu'à extinction". Vaudreuil lui ordonne de poser les armes.

Le commerce des fourrures est tombé à presque rien pendant la guerre. Les purs terriens sont toujours les moins mal lotis, en pareille circonstance. La population de la paroisse de Longueuil dépasse les 600 âmes, occupant une centaine de maisons. Les Longueillois de 1760 ne sont pas groupés en village, mais éparpillés en fermes, où ils produisent du blé, élèvent boeufs, vaches, cochons, quelques moutons et trop de chevaux.

Les vainqueurs anglais établissent un régime militaire. Le général Thomas Gage, gouverneur de Montréal, publie des ordonnances ressemblant comme des soeurs à celles que publiaient les intendants sous le régime français. Il établit cinq districts judiciaires, par ordonnance du 13 octobre 1760, à Pointe-Claire, Longueuil, Saint-Antoine, Lavaltrie et Pointe-aux-Trembles. Une Chambre de justice siégera dans chaque district. Les officiers de milice, auxquels Gage veut faire confiance, composeront cette Chambre, au nombre de cinq au moins et de sept au plus, sous la présidence d'un capitaine - le plus ancien s'il y en a plusieurs. La Chambre siégera le 1er et le 15 de chaque mois (ou le lendemain si ces jours tombent un dimanche). Elle décidera des affaires civiles suivant les lois et coutumes du pays. En matière criminelle, la chambre de justice pourra condamner "les gens sans aveu ou les scélérats" à l'amende, à la prison ou au fouet. Ce système

## Histoire de Longueuil

assure l'usage de la langue française et la conservation des lois et coutumes françaises. La Cour de Longueuil a juridiction pour les paroisses de Longueuil, Chambly, Châteauguay, Laprairie, Boucherville et Varennes. Mais on peut en appeler de ses décisions à un conseil spécial d'officiers, tribunal militaire établi à Varennes.

Voilà qui peut tout de même, avec l'église, le château et le moulin, donner au coeur de la paroisse un petit aspect de village. Voilà qui nous venge de Boucherville, si longtemps chef-lieu de paroisse et qui nous regardait d'un peu haut. La traversée du fleuve de Montréal à la rive sud s'effectue, pour qui n'est pas propriétaire d'une barque, en louant les services d'un "passager" plus ou moins professionnel, dont Longueuil est le port d'attache. Une ordonnance, au mois de juin 1762, accorde un privilège exclusif à un "maître du bac", pour la traversée payante entre Montréal et Longueuil. Mais le maître du bac se plaint, au mois d'août, que des concurrents illicites s'obstinent à transporter des passagers payants. Une nouvelle ordonnance, très sévère, interdit ce trafic "sous quelque prétexte que ce puisse être", sous peine d'une piastre d'amende payée au maître du bac et "au cas de récidive de plus grande peine". Les capitaines de milice sont chargés de l'application.





Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville - 1680-1768 -, surnommé le Père de la Louisiane. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)



Joseph Le Moyne de Sérigny - 1668-1734 -, commandant général à la Louisiane. (*Archives de M. Gérard de Sérigny*)

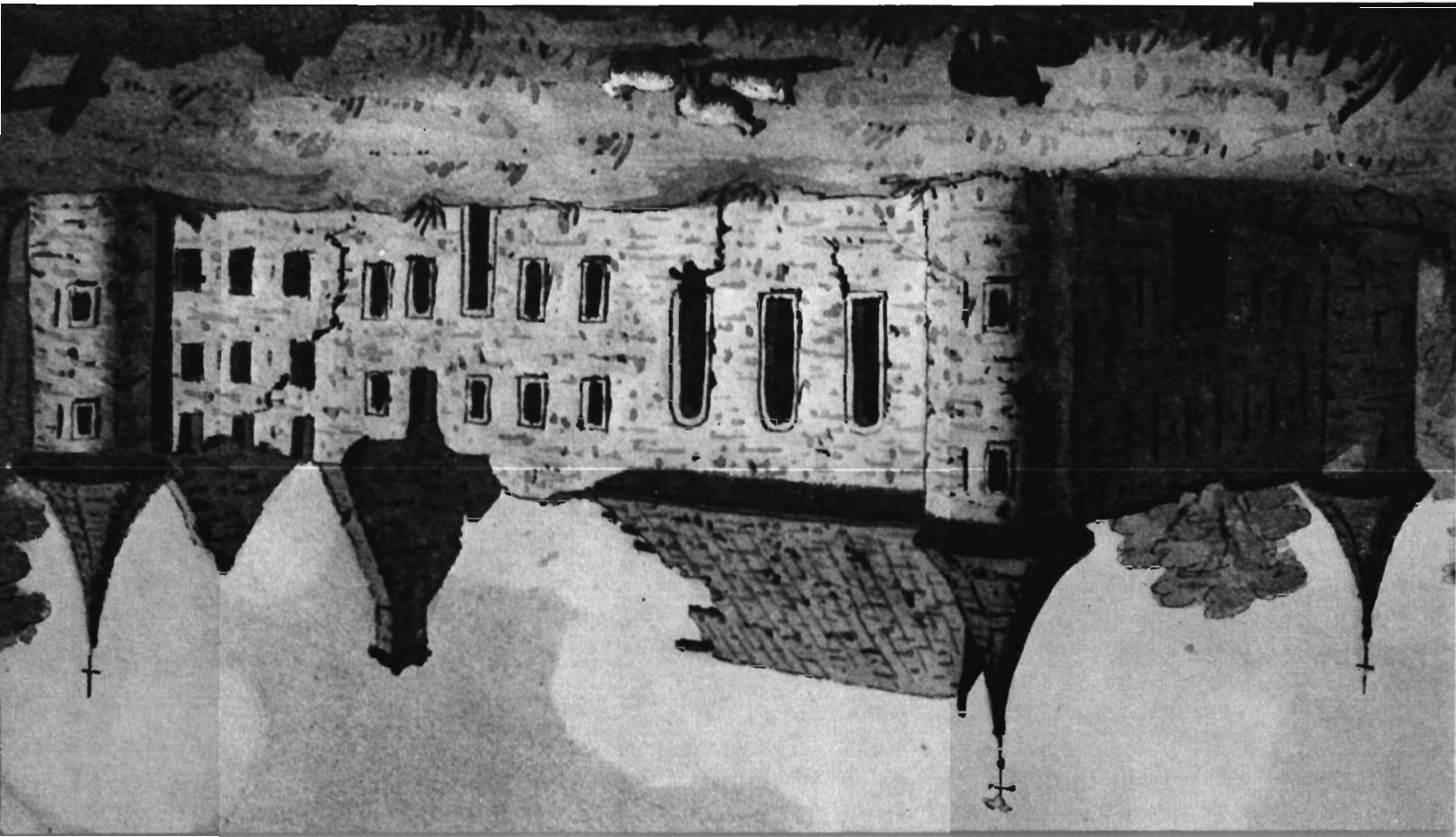


Charles Le Moyne II - 1656-1729 -, premier baron de Longueuil. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)



Pierre Le Moyne d'Iberville - 1661-1706 -, fondateur et premier gouverneur de la Louisiane. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)

Ruines du château de Longueuil peu avant sa démolition vers 1810. (Sépia de John Drake, cf. Album de Jacques Viger)



## La succession du troisième baron

LE TRAITÉ DE PARIS cède le Canada et ses dépendances à l'Angleterre (10 février 1763).

Montréal, au point de vue commercial et industriel, n'a été jusqu'ici qu'un vaste entrepôt de fourrures. Les Montréalais n'ont pas aménagé leur port, resté dans son état primitif. Le gouverneur Gage établit un service de douane, ce qui reconnaît Montréal comme port maritime. Mais les importations ne peuvent plus se faire de France, de sorte que le marché passe entre les mains de négociants anglais qui possèdent seuls, en Angleterre, les relations nécessaires à l'établissement de liaisons commerciales.

Le clergé, dans une situation délicate, témoigne, dans l'ensemble, d'ultra-loyalisme envers les nouveaux maîtres. La question des mariages mixtes est embarrassante à Montréal. Des officiers et des soldats britanniques, comme jadis les officiers et les soldats du régiment de Carignan, succombent au charme des Canadiennes. Mais la loi anglaise ne reconnaît pas les mariages mixtes célébrés devant un prêtre catholique, de sorte que les Anglais contractant mariage avec une Canadienne le font célébrer par un pasteur.

L'abbé Isambart, curé de Longueuil depuis 43 ans, ce qui peut établir un record, meurt chez les Soeurs Grises de Montréal, le 14 décembre 1763, à 70 ans. Il est inhumé dans sa paroisse de Longueuil, dans l'église dont la construction lui a coûté tant de peine.

Le curé Isambart était sulpicien et Français. Les autorités britanniques n'aiment guère les sulpiciens, aux allures de seigneurs et jugés trop indépendants. Elles veulent se débarrasser des prêtres français, suspects d'attachement à leur ancienne patrie. Murray, Gage et leurs officiers appuient les récollets, de recrutement moins aristocratique que les jésuites

## Histoire de Longueuil

et les sulpiciens, et plus dociles, plus éloignés de toute cabale. Des récollets ont souvent fait du ministère à Longueuil, pour prêcher des missions ou pour aider le curé, depuis 1705. Un récollet canadien, Claude Carpentier, curé de Chambly depuis son ordination en 1746, devient curé de Longueuil.

La progression démographique de Montréal, arrêtée au lendemain de la Conquête, reprend bientôt. Les marchands anglais de Montréal, qui sont en majorité des Américains, témoignent d'initiative, de confiance en eux-mêmes et d'énergie. Des seigneurs canadiens sont passés en France, après l'arrêt des hostilités. Paul-Joseph Le Moynes, prétendant à la baronnie de Longueuil, est l'un d'eux. Une sympathie de caste rapproche ceux qui restent des officiers anglais, et plus d'un seigneur canadien, à qui sa seigneurie ne rapporte pas de quoi vivre, n'aspire qu'à entrer dans l'armée anglaise.

Longueuil est aussi en bonne progression démographique. On y compte 714 âmes en 1765: la population a presque doublé en 25 ans. Il y a 129 ménages et 124 maisons. Les habitants possèdent 8 552 arpents de terre, 2 828 minots de grain semés, 266 chevaux, 200 boeufs, 382 vaches, 272 têtes de jeune bétail, 160 moutons et 446 porcs.

\* \* \*

La veuve du troisième baron de Longueuil, quinze ans après la mort de son mari, épouse un Ecossais, l'honorable William Grant, receveur général de la province du Canada (11 septembre 1770).

La baronnie revient-elle à Marie-Charles, fille unique - et posthume - du troisième baron, ou à Paul-Joseph, qui continue d'en revendiquer et d'en porter le titre comme seul descendant mâle du premier baron? Le droit civil français s'appliquant, la famille s'accorde pour consulter l'avocat Reymond, du barreau de Paris. Reymond donne **une opinion** fondée sur les termes de l'érection de la baronnie, d'après la **lettre de Louis XIV** en 1700, et favorable à Marie-Charles (13 janvier 1771). La jeune fille n'a pas encore quinze ans. Paul-Joseph ne s'avoue pas encore battu.

Cette baronnie contestée est maintenant d'un assez bon rapport. Elle **attire** l'attention, **voire la convoitise** d'officiers et de négociants anglais. Un **seigneur londonien**, lord Despencer, a chargé Hugh Finlay, directeur des postes, de lui trouver une seigneurie intéressante au Canada. Hugh Finlay jouit d'une certaine **importance au Canada**, malgré sa jeunesse. Il est le véritable organisateur du **service postal** et fait partie du Conseil dit "de Murray et Carleton", corps de fonctionnaires plutôt que Conseil législatif, composé d'une vingtaine de membres et qui préside aux affaires administratives. Finlay **doit être** prochainement promu directeur général des postes pour toute l'**Amérique** britannique du **Nord**. Ce haut fonctionnaire est un homme actif et **serviable**. Ses fonctions le mettent en mesure de bien

## La succession du troisième baron

connaître le pays. Il jette son dévolu sur la baronnie de Longueuil, qui lui paraît la plus avantageuse à tous égards. Il approche Joseph Fleury d'Eschambault, grand-père et tuteur de l'héritière. Fleury d'Eschambault connaît les affaires. Il a été agent principal de la Compagnie des Indes à Montréal. Il a engagé deux cent mille livres de ses deniers pour approvisionner l'armée. La conquête anglaise l'a ruiné. Fleury d'Eschambault fait une offre, au nom de sa pupille. Il vendrait la baronnie de Longueuil et la seigneurie de Beloeil pour le prix de 20 à 25 années de leur revenu actuel, qui, en calculant le minot de blé à trois chelins et demi et en ajoutant d'autres ressources, se monte à cinq ou six cents livres sterling. D'Eschambault signale la possibilité de beaucoup accroître ce rendement en procédant à des constructions et améliorations de bâtisses et moulins. Le revenu pourrait se porter, au bout de trois ans, à mille livres sterling par année, sans parler des rentes à retirer de la partie qui n'est pas encore concédée.

Finlay croit cette observation juste. Il recommande l'achat à son correspondant et lui décrit la baronnie de Longueuil (mai 1773):<sup>1</sup>

*La baronnie renferme quatorze ou quinze lieues, soit cent mille arpents en superficie.*

*Elle est bornée en front par le Saint-Laurent, en arrière par la rivière Richelieu, et partant de cette rivière, près le fort de Chambly, elle s'étend vers le lac Champlain sur environ douze milles.*

*Les terres sont généralement très bonnes et propres à la culture du lin, du chanvre et du blé; celui-ci représente à présent sa principale production. Cette contrée est plate, ni basse ni trop marécageuse, mais bien irriguée.*

*On y a déjà concédé à peu près cinq cents fermes de quatre-vingt-dix arpents, lesquelles rapportent annuellement un sou de l'arpent et un demi-minot de blé par vingt arpents. C'est le système que les Français nomment roture.*

*Il y a en outre six à huit arrière-fiefs de cinq à six cents arpents qui ressortent de la baronnie par simple foi et hommage. Ils appartiennent à la tenure noble, ne doivent aucune redevance annuelle, mais à chaque mutation l'acheteur verse au baron le cinquième du prix de vente, ce que l'on nomme 'lods et ventes'.*

*A part les cens annuels, les terres en roture paient à chaque mutation la douzième partie du prix de vente.*

1. D'après les papiers de L.-R. Masson, copiés par Alfred Garneau, qui les a communiqués à Benjamin Sulte, qui les a communiqués à son tour à Jodoin et Vincent. Le travail de pionnier de Jodoin et Vincent a facilité le mien, pour les premières périodes.

## Histoire de Longueuil

*Il n'y a pas de propriété foncière légalement héréditaire en ce pays; les mutations y sont fréquentes.*

*Outre les obligations ci-dessus, chaque habitant, quel que soit le mode de sa tenure, est obligé de faire moudre son grain au moulin seigneurial ou moulin banal; nul habitant n'a le droit d'ériger un moulin pour lui. Le seigneur reçoit les quatre dixièmes du grain pour droit de mouture.*

*Au Canada, les seigneurs jouissent de plusieurs autres droits, soit pécuniaires, soit honorifiques, aussi bien que d'une certaine juridiction criminelle, ce que l'on nomme en français: haute, moyenne et basse justice. Il y a aussi les droits de pêche et de chasse, etc. Voyez à ce sujet la Coutume de Paris.*

*Les baronnies possèdent tous les avantages des seigneuries, mais rapportent des rentes plus élevées. Etant classées en France parmi les grands fiefs, ou fiefs de dignité, elles confèrent plusieurs droits, honorifiques et pécuniaires, que les seigneuries ne possèdent pas. Je n'en mentionne qu'un seul... Je veux parler des successions. D'après la loi, les terres d'une seigneurie doivent se diviser dans certaines proportions entre tous les enfants du seigneur décédé. Dans les grands fiefs, tout passe au fils aîné ou à son défaut à la fille aînée. Cela, comme en Angleterre, est prescrit afin de conserver ces domaines dans une même famille qui, par ses revenus, doit soutenir les honneurs et les charges de la position que le souverain lui a faite.*

*Longueuil est le dernier domaine de ce genre qui reste au Canada.*

*Un tiers de cette baronnie est encore sans concessionnaire.*

*Le village de Longueuil renferme à peu près cinquante maisons,<sup>2</sup> l'église paroissiale, un moulin à vent, un moulin à eau, etc., le tout des plus agréablement situé.*

*Le château ou manoir, placé au centre du village, est une assez bonne construction, avec étable et autres dépendances, ainsi que jardin, cour, etc.*

*La coquette île Sainte-Hélène, à deux encâblures de Montréal, appartient à la baronnie. On y voit une bonne maison de campagne, un verger et des boisés de belle apparence...*

2. Jodoin et Vincent observent, sans doute, avec raison, que ce chiffre doit être excessif.



## La succession du troisième baron

*Les régions non cultivées ou non concédées de la baronnie et de la seigneurie sont couvertes de bois en forêt.*

Hugh Finlay revient à la charge, deux mois plus tard:

*Je ne pense pas qu'il y ait au Canada un meilleur placement que l'achat de la baronnie de Longueuil, située aussi commodément, vis-à-vis de Montréal, que la ville de Pointe-Lévis l'est relativement à la ville de Québec. Le climat y est meilleur et les terres sont beaucoup plus riches. Le tout est susceptible de grandes améliorations...*

Fleury d'Eschambault a dressé un état des revenus "suivant les baux et papiers de la baronnie de Longueuil": 447 habitations et concessions, tant en terres d'habitants qu'en maisons du village de Longueuil, donnant 3 070 livres en argent, 1 080 minots de blé et 320 chapons; un domaine de dix arpents de front sur 35 arpents de profondeur est loué à bail pour 600 livres; le moulin à vent rapporte 140 minots de blé et la scierie 300 livres; le tout, en évaluant le minot de blé à 4 livres et le chapon au "prix établi" de 15 sols, fait 9 090 livres tournois par an. La seigneurie de Beloeil en donne 5 417. Sans compter les lods et le quint. Les connaisseurs, assure Finlay, confirment largement ces chiffres:

*Ceux de nos amis qui connaissent la baronnie de Longueuil et la seigneurie de Beloeil me disent qu'elles valent bien la somme de quinze années de revenus et qu'elles rapportent dix mille livres, bon an, mal an, calculant le blé à trois livres le minot, et cette année le blé se vend quatre livres dix sous.*

*Il n'y a pas de domaine au Canada qui soit plus étendu, mieux situé et plus propre aux améliorations que la baronnie de Longueuil, si l'on y joint la seigneurie de Beloeil. On peut payer pour les deux le taux de vingt années de revenu sans risque... Un déboursé de deux mille louis pour construire des moulins et faire d'autres travaux élèverait le revenu annuel au-dessus de mille louis en peu d'années.*

Lord Despencer s'inquiète du climat: est-il vraiment plus doux qu'à Québec? Le lord a consulté la carte et localisé Longueuil à mi-chemin entre le 45<sup>e</sup> et le 46<sup>e</sup> degrés: "N'est-ce pas trop rapproché du Nord?" Il demande d'autres précisions. Finlay les donne:

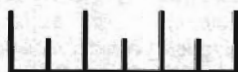
*L'île Sainte-Hélène renferme à peu près cent cinquante acres. La maison de pierre a trente pieds sur vingt-cinq. Il y a une étable en pierre avec grenier à foin. La bâtisse au cidre est aussi de pierre et mesure trente pieds sur quarante; dans les bonnes années, le verger donne cent cinquante barriques de cidre, à part une quantité de fruits pour la table. Si le seigneur reste en Angleterre, il trouvera ici un agent convenable au salaire de quarante à soixante louis par année.*

## Histoire de Longueuil

La correspondance se poursuit. Lord Despencer hésite: il avance en âge; la distance entre Longueuil et Londres est bien considérable; un agent pourrait ne pas être honnête...

Mais Finlay s'entête. La plume facile, il est grand épistolier et tient même son journal. Il est permis de supposer, mais non pas certes d'affirmer, que le jeune directeur des postes recherche une commission sur la vente. Un officier anglais, Moses Hazen, originaire du Massachusetts, s'est établi négociant à Montréal et s'est fait donner une concession. Homme entreprenant, il ajoute moulin, forge et scierie à son exploitation agricole d'Iberville. C'est donc une sorte d'expert. Or, signale Finlay le 12 avril 1774, le capitaine Hazen, entre autres personnes bien renseignées, estime que Longueuil peut rapporter mille louis sterling par année.

Despencer ne se décide pas, et des événements graves détournent les idées.



## La "bataille" de Longueuil

LA QUESTION constitutionnelle se débat dans les colonies anglaises. Les marchands anglais de Québec et de Montréal l'agitent, tiennent des réunions, signent des pétitions. C'est Boston qui a sonné le branle-bas, et les Bostoniens louchent vers les Canadiens français. C'est sans aucun doute pour retenir les Canadiens que l'Acte de Québec dispense les catholiques du serment du Test, auquel il substitue un serment d'allégeance, rigoureux mais acceptable (juin 1774). L'Acte de Québec inaugure une ère nouvelle en ouvrant aux Canadiens les portes de la vie publique.

Les rebelles américains lancent un appel "aux habitants de la province de Québec". Ils envoient des agents secrets à Montréal. Puis ils décident la conquête du Canada. Un soldat de fortune, Ethan Allen, et un marchand de chevaux bombardé colonel, Benedict Arnold, tous deux frustes mais courageux et hardis, s'emparent du fort Ticonderoga (Carillon) par un coup de ruse et d'audace (10 mai 1775). Ethan Allen, avec 300 "Vermont Green Mountain Boys", part à la conquête de Montréal. Il pousse jusqu'au fort de Saint-Jean et capture sans peine le sergent et les dix hommes de garnison. Moses Hazen, l'ancien officier qui dirige une exploitation agricole près de Saint-Jean, en apporte la nouvelle à Montréal. Le colonel Templer, commandant des troupes à Montréal, envoie le colonel Preston avec cent hommes. Mais un autre marchand anglais de Montréal, Joseph Bindon, partisan du Congrès américain, traverse à Longueuil, y loue un cheval et galope à Saint-Jean pour prévenir Allen. Celui-ci se rembarque avec du butin, en remettant à Bindon une lettre pour les marchands de Montréal "amis de la liberté".

Il est clair que les Américains n'en resteront pas là.

Allen écrit au Congrès que, s'il avait disposé de 500 hommes, il se serait emparé de Montréal. Le Congrès décide qu'une armée du Nord,

## Histoire de Longueuil

commandée par le général Philip Schuyler, gagnera Montréal par la voie traditionnelle du lac Champlain.

Le général Guy Carleton, lieutenant-gouverneur, cherche à lever deux bataillons de volontaires pour barrer la route du Richelieu. La noblesse et le clergé secondent ses efforts. Louis-Joseph de Fleury d'Eschambault, frère cadet de madame Grant, est le premier gentilhomme canadien à prendre du service dans l'armée régulière. Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil, fils de Paul-Joseph qui prétend encore, mais mollement, à la baronnie, est nommé inspecteur des milices. Il conduit à Saint-Jean un renfort de 120 volontaires, tous Canadiens, car les marchands anglais refusent le service.

Longueuil est point crucial sur la ligne d'invasion - sur la ligne des combats éventuels. Carleton nomme Jacques Roussin "maître passager" de la "traverse" entre le faubourg Québec et Longueuil, "à la charge par ledit Roussin d'être toujours pourvu de bons hommes, de bateaux et canots suffisants pour ladite traverse et de se transporter immédiatement du côté de Longueuil sitôt qu'il verra le signal du pavillon arboré" (29 juillet 1775). Il réglemente du même coup le tarif du transport civil: "Pour un homme en canot, en tout temps, 1 chelin; pour le particulier pressé qui veut se faire traverser tout de suite, 2 chelins; pour un homme et un cheval, 3 chelins; deux chevaux et leur conducteur, 4 chelins; pour un cheval, calèche et conducteur, 4 chelins; pour deux chevaux, calèche et conducteur, 5 chelins; pour chaque boeuf, 3 chelins; pour chaque veau, mouton ou cochon, 2 chelins, etc." <sup>1</sup> (Il est permis de supposer que Carleton ou quelqu'un de ses subordonnés a fait venir Roussin pour s'assurer de son loyalisme.) Ces ordonnances signées, Carleton quitte Montréal pour Québec par Longueuil et Sorel. Il prépare la convocation du Conseil législatif, dont Hugh Finlay fait partie.

Du côté américain, Schuyler, tombé malade, doit se retirer. Il transmet le commandement à Richard Montgomery, qui a servi sous les ordres de Wolfe et participé au siège de Montréal. Montgomery assiège Chambly et Saint-Jean. Le fort de Chambly se rend après un simulacre de combat. Les Américains s'y approvisionnent en vivres et en munitions.

Les propagandes sont actives. Carleton offre des concessions de terres aux volontaires. Les marchands anglais acquis à la cause du Congrès cherchent à lever des volontaires pour l'autre camp. L'un d'eux est Moses Hazen, influent dans la région où il possède son exploitation. Le peuple, dans sa masse, ne bouge pas, mais il y a désormais des Canadiens dans les deux camps.

1. Archives de Québec - *Pièces diverses sur la voirie*. (Publié dans le Bulletin des recherches historiques, Vol. XXXV.)

## La "bataille" de Longueuil

A Saint-Jean assiégé, les forces loyalistes comprennent 500 hommes de troupe commandés par le colonel Preston et les volontaires canadiens commandés par François-Marie Picoté de Belestre, avec le grade de colonel, et par Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil avec le grade de major.

Les Américains, maîtres de toutes les campagnes du sud, occupent le "fort" de Longueuil et interceptent ainsi les communications entre Montréal et Saint-Jean. Or Ethan Allen, qui commande une centaine de volontaires américains, et John Brown, qui commande une troupe plus importante à La Prairie, forment le plan de devancer Montgomery et de s'emparer de Montréal à eux deux. Allen s'imagine bientôt à la tête d'un nouvel Etat de la Confédération américaine. Brown traversera le fleuve Saint-Laurent en canots avec 200 hommes au-dessus de la ville. Allen en fera autant en aval; ils s'approcheront des portes en silence; au triple hurra poussé par Brown, ils s'élanceront à l'assaut.

Allen part de Longueuil dans la nuit du 24 au 25 septembre 1775. Jacques Roussin, le "passager" dont la nomination par Carleton est encore fraîche, prête aux Américains ses canots, peu nombreux pour un pareil transport, et la traversée, retardée par les courants, exige six voyages. La troupe débarque à la Longue-Pointe, entre dans quelques maisons du faubourg Québec, mais aucune communication ne s'établit avec Brown. Un volontaire canadien qui habite la Longue-Pointe rentre chez lui, et sa femme commet des indiscretions. Carleton, rentré à Montréal, est averti de la présence d'Allen et de la faiblesse de sa troupe. Il fait battre le tambour. Un officier marche contre Allen avec 300 volontaires canadiens et 30 Anglais. Des bateaux sur le fleuve coupent l'éventuelle retraite du chef américain.

La bataille dure deux heures. Le parti américain perd une quinzaine d'hommes et la troupe une demi-douzaine. Allen et une quarantaine de prisonniers sont conduits à Montréal. Allen est enfermé dans la cale d'un bateau, en attendant d'être envoyé en Angleterre pour jugement.

L'échec d'Allen détermine un mouvement loyaliste, et même des engagements de volontaires. Il vient des hommes de la rive sud, de Varennes en particulier. Il en vient surtout de la rive nord. Un millier de volontaires paysans sont rassemblés à Montréal, au début d'octobre. Carleton est cependant réduit à l'inaction par la pénurie de soldats réguliers. On le critique de ne rien tenter pour secourir Saint-Jean assiégé. On le trouve indécis. Les volontaires se fatiguent d'attendre. Ceux de Varennes, les premiers, rejoignent leurs foyers. Le temps de labourer les terres est arrivé.

Carleton se décide alors. Il rassemble sept à huit cents hommes, réguliers, miliciens et sauvages, à l'île Sainte-Hélène. Il part avec Louis de La Corne et Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier, à la tête d'une quarantaine de bateaux, le 30 octobre. Il doit débarquer à Longueuil, et de là finir le

trajet par voie de terre. Une troupe venue de Québec doit opérer sa jonction avec la sienne. Mais une vive fusillade accueille l'avant-garde de Carleton mettant pied à terre à Longueuil: 300 Bostoniens, commandés par le colonel Warren et bien postés, l'attendaient, avec une pièce de canon prise à Chambly. Carleton n'est pas sûr de tous ses miliciens. Les hommes qui ont sauté à terre sont sacrifiés. La flottille rebrousse chemin, avec quelques morts et blessés. On cite, parmi les volontaires capturés par les Américains, Jean-Baptiste Dupuis et le perruquier Lacoste, qui apprendra ce qu'il en coûte de troquer le peigne et la tondeuse contre le sabre et le fusil!

C'est la "bataille de Longueuil". Le nom de bataille peut paraître un grand mot pour cette escarmouche, mais Longueuil tient à sa part de fastes guerriers, et d'autres batailles peu sanglantes - ce sera le cas plus tard à Châteauguay - prennent de l'importance par leurs suites. La troupe qui venait de Québec à la rencontre de Carleton apprend la mauvaise nouvelle, et ses hommes commencent à désertir. La population tourne à l'hostilité ouverte contre l'équipe perdante. Saint-Jean ne sera pas secouru. Le colonel Preston rend la place après 45 jours de siège. Le lieutenant-colonel de Belestre, le major de Longueuil, les capitaines de Boucherville, de La Valtrie, de Saint-Ours, de Rouville, d'Eschambault et de Lotbinière sont au nombre des prisonniers, évacués d'abord sur Albany et ensuite dans le New Jersey. Ignace-Michel de Salaberry, blessé, est aussi l'un des prisonniers. Louis de La Corne a été tué. La jeune noblesse canadienne est plus que décimée, au service de l'Angleterre.

Montgomery occupe Saint-Jean, Chambly et le district de Richelieu. Warren est à Longueuil avec 300 hommes. Montgomery, maître de toute la campagne du sud, s'appête à traverser le fleuve. La chute de Montréal paraît inévitable. Carleton fait enclouer les canons de la citadelle et s'embarque avec 320 réguliers pour Québec.

La troupe de Montgomery occupe l'île Saint-Paul le 11 novembre et traverse à Pointe-Saint-Charles le lendemain. Les Bostoniens entrent à Montréal le 15. Quelques Montréalais se réjouissent; quelques-uns s'affligent; la majorité reste indifférente. L'état-major américain succède à l'état-major de Carleton à l'hôtel de Ramezay.

L'armée américaine assiège Québec où Carleton s'est enfermé. Montréal connaît, pendant six mois, un régime d'occupation militaire.

La contestation relative à la baronnie de Longueuil s'est poursuivie pendant ce temps. Les parties ont consulté d'autres avocats éminents du barreau de Paris. Les chers maîtres - Elie de Beaumont, Boucher d'Argis, Delambeau, Doutremont et Gerbier - donnent leurs conclusions le 22 mars 1776, pendant l'occupation américaine de Montréal. Les cinq juristes confirment en tous points l'opinion émise par un de leurs confrères cinq ans plus tôt: la seigneurie revient à Marie-Charles, fille du troisième baron. Paul-Joseph Le Moyne renonce alors; il abandonne le titre de baron qu'il avait porté jusque-là. Marie-Charles (ou Marie-Charlotte) s'abstient, par déférence, de prendre le titre du vivant de sa mère.

## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

LA ROUE de la fortune tourne. Les Américains évacuent Montréal où les troupes anglaises rentrent et défilent aussitôt (mai 1776). Le général Fraser campe à Longueuil où le château devient quartier général. Des détachements sont répartis ailleurs, dans la grande banlieue.

Dans les colonies du sud, le sort des armes a plutôt favorisé les insurgés. Le Congrès proclame l'indépendance le 4 juillet 1776.

La présence des troupes, qui paient leurs réquisitions, offre un débouché aux fermiers de Longueuil. Le curé Carpentier est transféré à Verchères en 1777. Son successeur est l'abbé Charles-Bazile Campeau, de naissance montréalaise. Le curé Campeau néglige un peu ses registres,<sup>1</sup> mais constate la nécessité de réparations à l'église. Les marguilliers en discutent. Le curé convoque finalement les marguilliers, anciens et nouveaux, et les principaux habitants, le 13 février 1780. Cette assemblée donne contrat au menuisier Jean-Baptiste Latour pour la confection de huit croisées et pour la réparation de la grande porte à deux battants avec moulure et de la petite porte à panneaux couverts. Les réclamations du bedeau, Pierre Destrasse, préoccupent aussi le nouveau curé. D'après le marché conclu entre eux, les habitants paient à leur choix au bedeau, pour le service de la paroisse, trente sols en argent ou un demi-minot de blé par année. Le prix du blé ayant augmenté, les habitants paient en argent. Le bedeau y perd et se plaint. Une assemblée de marguilliers et de notables étudie le problème, le 5 mars 1780, pour aboutir à une curieuse solution: "Le choix du blé ou de l'argent sera alternatif, c'est-à-dire que l'année prochaine il sera loisible au bedeau d'exiger tout bled ou tout argent, et l'année suivante les dits habitants seront à choix de lui donner ce qu'ils voudront, bled ou argent, et ainsi alternativement pour les années suivantes."

1. Constatation de Jodoin et Vincent.

## Histoire de Longueuil

Heureux Longueuillois qui discutent le salaire du bedeau pendant qu'on se bat encore, presque à leurs portes! Moses Hazen a levé et emmené un détachement de volontaires canadiens qui se battent, et même se distinguent, dans les rangs américains. Le Congrès décide puis abandonne le projet de confier à La Fayette une reconquête de Montréal. La France signe un traité d'alliance avec les Etats-Unis auxquels elle fournit un concours précieux, sans doute décisif. L'alliance française excite certains esprits au Canada.

Les enrôlements de Canadiens dans l'armée américaine, compensés par des enrôlements dans l'armée anglaise, n'ont pas un caractère massif. Ils suffisent pour mettre les autorités sur le qui-vive et pour provoquer une dose de répression. L'opposition aux corvées se généralise à mesure que les revers anglais se multiplient. La haute société canadienne-française reste, comme le clergé, loyaliste dans son ensemble. Anglais et Français se rencontrent dans des réceptions mondaines. William Grant, "membre du Conseil de Sa Majesté", fait acte de foi et hommage "tant au nom de demoiselle Charles Le Moyne, dame et propriétaire de la baronnie de Longueuil, que au nom de et comme ayant épousé dame Marie-Catherine Fleury d'Eschambault, veuve en premières noces et douairière de Charles Le Moyne, baron de Longueuil, pour la seigneurie et baronnie de Longueuil" (6 février 1781). Trois mois plus tard, Marie-Charles Le Moyne épouse le capitaine David Alexander Grant, du 84e Régiment, neveu de son beau-père. Le contrat de mariage, signé devant l'avocat et notaire Michel-Amable Berthelot d'Artigny - les deux professions s'exercent simultanément - à Québec, stipule que les futurs époux seront "unis et communs en tous biens meubles, acquets et conquets immeubles" (5 mai 1781). Ce qui fera passer la baronnie entre des mains anglaises. Le mariage est célébré, par licence spéciale, à l'église anglicane de Québec le 7 mai.

Les préliminaires de paix se signent à Paris, en janvier 1783. Le traité de Versailles, revanche du traité de Paris, reconnaît l'indépendance des Etats-Unis (2 septembre 1783).

\* \* \*

L'abbé Campeau, curé depuis cinq ans - actif et âgé seulement de 46 ans - meurt à Montréal le 29 novembre 1782. Il est enterré dans l'église de Longueuil. L'abbé Joseph-Etienne Demeules, curé de Beloeil depuis dix ans, est nommé à Longueuil en 1783. C'est un homme minutieux qui tient les registres avec soin et fait rendre les comptes aux marguilliers pour les six années antérieures à son arrivée dans la paroisse.

Des changements se produisent, en face et autour de Longueuil. Les coloniaux restés fidèles à l'Angleterre pendant la Révolution sont considérés comme des traîtres par leurs compatriotes émancipés. Et la fin de la guerre n'arrête pas les persécutions. Un bon nombre de ces loyalistes se réfugient au Canada. Leur afflux modifie le caractère démographique de Montréal et



## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

de sa banlieue. Un fort groupe s'installe à Saint-Jean, un groupe moins considérable près de Chambly.

La traite des fourrures reste le commerce essentiel, mais passe entre des mains anglaises, et surtout entre des mains écossaises. Il ne reste, comme trafiquants français de fourrures, que quelques traitants indépendants tels que Pierre de Rocheblave et Charles-Jean-Baptiste Chaboillez - le nom du grand-père Chaboulié, sculpteur sur bois à Ville-Marie, s'est altéré d'une génération à l'autre -, qui sont nés dans les "pays d'en haut" où se passe presque toute leur vie. Chaboillez, suivant une voie tracée par son père, étend le réseau de ses affaires à la rivière Rouge, à l'Assiniboine et jusque sur le territoire des Etats-Unis, et se taille une aisance rondelette. Des Ecossais entreprenants se groupent, pendant l'hiver de 1783 à 1784, pour fonder à Montréal la Compagnie du Nord-Ouest, qui prend tout de suite de l'envergure.

Les commerçants anglais réclament la constitution d'une assemblée élective. Le Conseil législatif, où siège le colonel Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil - le défenseur du fort de Saint-Jean - est hostile à ce projet. Les réfugiés loyalistes, qui acceptent l'exil pour rester sous le drapeau britannique, sont satisfaits d'une administration par les délégués de la métropole. Un conseiller législatif, Hugh Finlay - le directeur des Postes, qui voulait faire acheter la baronnie de Longueuil par lord Despencer - affirme que la question politique laisse la masse indifférente et que des écoles seraient plus utiles qu'une assemblée législative.

Finlay n'a pas tort. La population rurale ne suit pas le mouvement déclenché par les négociants anglais de Montréal. Elle redoute les taxes qu'entraînerait la libre administration du pays dont la métropole assume jusqu'ici la charge. Les habitants de Longueuil s'intéressent au cours du blé.

Le gouvernement de Londres, accablé par les pétitions contradictoires, renvoie Carleton, promu lord Dorchester, comme gouverneur général (1786). Lord Dorchester fera enquête en vue d'élaborer une constitution définitive. Le groupe de la Compagnie du Nord-Ouest assied son influence à Montréal. Ces Ecossais rappellent Charles Le Moyne et Jacques Le Ber par leur esprit d'initiative. Comme eux, ils paient de leur personne et n'hésitent pas à partir en canots pour les "pays d'en haut". Ils ont l'esprit ouvert et donnent des postes de confiance à des Canadiens français, à commencer par Pierre de Rocheblave et Charles-Jean-Baptiste Chaboillez. Les dirigeants de la Compagnie du Nord-Ouest s'intitulent "bourgeois". Sous leur impulsion, Montréal, avec 18 000 âmes, distance Québec qui en compte 14 000 en 1790.

A Longueuil, le curé Demeules pense d'abord à faire consolider le clocher de l'église "qui menace d'une chute prochaine". Il convoque des assemblées. "Tant qu'à faire des travaux et des frais", observent des paroissiens, "ne faudrait-il pas agrandir l'église, qui nous contient à peine, les jours de fête?" Le curé acquiesce d'autant plus que, déjà, des

paroissiens fréquentent les églises de paroisses voisines. Il écrit à son évêque (22 mars 1787). Mais le curé Demeules ne réalisera pas ce projet. Il meurt, comme son prédécesseur, à 46 ans, après six ans à peine de ministère à Longueuil (10 mars 1789).

L'abbé Pierre Denaut, curé aux Cèdres avec desserte à l'île Perrot, est nommé curé de Longueuil. C'est le septième fils d'un maçon montréalais. Le nom patronymique s'est modifié depuis l'arrivée de l'arrière-grand-père Marin Deniau à Ville-Marie, avec la recrue de 1653. Pierre Denaut a été l'élève des sulpiciens. Il a l'âge où ses deux prédécesseurs à Longueuil sont décédés: 46 ans. Il était aimé de ses paroissiens et très lié avec le colonel Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de Longueuil, seigneur de Soulanges. Sa nomination à la tête de la belle paroisse de Longueuil est une promotion. L'abbé Denaut, prêtre modeste et même humble, ne l'accepte pas sans hésiter. Mais ses nouveaux paroissiens lui paraissent, au premier contact, bien sympathiques: "Je m'attends à avoir de la satisfaction dans ma nouvelle paroisse. Le peuple m'y paraît bon, docile, religieux; je remarque même que, quoique voisin de Montréal, il n'en contracte pas les défauts: point de luxe, point d'ivrogneries, point de querelles; dans quelques mois j'en jugerai mieux; je n'ai pu encore visiter qu'une très petite partie..." (7 décembre 1789).<sup>2</sup> L'abbé Jean-Baptiste Brugnier Bélair, récemment ordonné et vicaire du curé Demeules depuis quelques mois, l'assistera. A la mort du curé de Boucherville, l'abbé Denaut assume la desserte de cette paroisse, ce qui renverse la situation d'autrefois.

Il est même question d'un transfert du curé Denaut à Boucherville. Mais les Longueuillois, en quelques mois, ont apprécié leur curé et veulent le garder. D.A. Grant, seigneur de Longueuil, l'écrit à l'évêque, en excellent français (peut-être revu par sa femme?), le 18 mars 1790. Mgr Hubert maintient l'abbé Denaut à sa cure de Longueuil et le nomme en même temps grand vicaire. Cette fois, l'abbé Denaut proteste: "C'est de toutes les lettres que Votre Grandeur m'a écrites, la seule qui ne m'ait pas été agréable. Il ne fallait pas moins, pour m'obliger à l'accepter, que l'ordre positif que vous m'intimez. Je dois obéir, et de ce côté vous ne me trouverez jamais en défaut."

L'une des questions les plus troublantes, pour le grand vicaire comme pour l'évêque, est celle des mariages mixtes. Des personnes qui se sont mariées devant un pasteur, prises de scrupules, demandent à faire "réhabiliter" leur mariage. Que faut-il décider?

Mais des troubles surgissent à Longueuil même. Un curé de paroisse doit plaire à tout le monde, ce qui n'a jamais été facile. Et les paroissiens

2. Archives de l'évêché de Saint-Jean, au Centre diocésain; dossier de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil. Toutes nos citations de correspondance entre le curé de Longueuil et l'évêque de Québec, dans cette période, proviennent de cette source.

## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

ne sont peut-être pas tous aussi bons, ni surtout aussi dociles, qu'ils l'ont paru au premier contact. Ou bien ils sont sujets aux retournements subits. De fortes têtes montent une cabale. On reproche au curé Denaut d'être prodigue, d'élever deux neveux et une nièce, d'être couvert de dettes, de s'absenter souvent et de donner des dîners somptueux. Autant de calomnies dont le bon curé - et grand vicaire - se défend. Il n'a pas de dettes; il ne gaspille pas l'argent; il "donne à la bienfaisance ce qui convient, mais n'en passant jamais les bornes"; il a ouvert une école que fréquentent 15 élèves, et paie l'inscription de plusieurs d'entre eux; il élève deux neveux et une nièce, il est vrai: "Je partagerai toujours avec eux mon plus petit morceau de pain." Quant aux réceptions et sorties, le seigneur Grant vient parfois dîner, en voisin, et les menus, dont l'abbé Denaut fournit des exemples, sont alors confortables et simples, avec un doigt de vin, voire un petit verre de Frontignan; le grand vicaire et curé Denaut ne sort pas plus d'une fois par semaine; il visite un curé voisin ou dîne au séminaire de Montréal ou chez M. de Longueuil. "Je ne vois pas comment on pourrait raisonnablement exiger plus de régularité dans ma conduite, plus d'assiduité à la prière, à l'étude et au Saint Ministère..."

Tout cela est trop évident, et la cabale s'apaise.

\* \* \*

Le gouvernement britannique dote le Canada d'un régime constitutionnel en 1791. Il divise le pays en Haut-Canada (Ontario) et Bas-Canada (Québec). Chacune de ces deux provinces aura sa législature, comprenant un Conseil nommé par la Couronne et une Chambre élue par le peuple. Chacune suivra son système préféré de tenure.

Le Bas-Canada est lui-même divisé en 27 comtés, qui éliront 50 députés. L'île de Montréal forme trois divisions électorales. Le prince Edouard, duc de Kent, quatrième fils du roi Georges III, envoyé au Canada cette même année 1791, est en voie de se rendre très populaire à Québec. Il se lie avec Ignace-Michel de Salaberry, blessé et fait prisonnier à Saint-Jean en 1775. Un comté du Bas-Canada sera nommé en son honneur.

La proclamation royale de 1792 fixe les limites de ce comté de Kent, qui comprend la paroisse de Longueuil:

*Ce comté sera formé de toute cette partie de la province, sur le côté sud-est du fleuve Saint-Laurent, entre cette rivière et la rivière Sorel dite Richelieu ou Chambly, et entre le côté occidental d'une étendue de terre communément appelée la baronnie de Longueuil, ensemble avec toutes les îles dans le fleuve Saint-Laurent les plus voisines du comté ou lui faisant face en tout ou en partie, et aussi avec toutes les îles, dans la rivière Richelieu, Sorel ou Chambly, les plus voisines du comté et de côté vis-à-vis d'icelui en tout ou en partie.*

Les élections se déroulent en juillet 1792. Elles n'ont presque pas d'histoire. Le mandat des premiers députés est gratuit, ce qui écarte les aspirants sans fortune. Les "bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest ne négligent pas cette occasion d'acquérir une influence politique susceptible de servir leurs intérêts économiques. Tandis que pour les cultivateurs des "côtes", la nomination d'un curé, véritable chef de la paroisse, paraît plus importante que l'élection d'un député. Très peu de Canadiens français ont appris l'anglais, alors que la plupart des négociants anglais ont appris le français et le parlent bien. Cet avantage permet à plusieurs "Anglais" de briguer les suffrages d'une majorité "canadienne". L'île de Montréal élit quatre "Anglais" et deux "Canadiens" dont Joseph Papineau, notaire et arpenteur qui trace le cadastre de la plupart des concessions autour de Montréal.

Le vote pour le comté de Kent se déroule à Longueuil. Le capitaine Grant, seigneur de Longueuil, croit la partie facile et se porte candidat. Il a parfois témoigné de générosité et distribué du blé aux jours de disette. Mais le comté de Kent ne suit pas l'exemple de Montréal. La double qualité de seigneur et d'Anglais nuit à Grant. Le comté de Kent élit deux "Canadiens", René Boileau et Pierre Legras-Pierreville. René Boileau est enfant de Chambly, où son père a été capitaine de milice. Lui-même est major de milice. Il a épousé Antoinette de Gannes de Falaise, d'une famille d'officiers qui a compté plusieurs chevaliers de Saint-Louis. Pierre Legras, de la troisième génération canadienne comme Boileau, est né à Montréal mais s'est marié à Boucherville avec Charlotte Boucher de La Bruère, dont la famille est aussi alliée à plusieurs grandes familles de la colonie. La *Gazette* de Montréal, qui est alors bilingue, déplore, dans sa section française, les "préjugés", et à l'en croire l'ingratitude des habitants de la rive sud (5 juillet 1792).

Les Anglais élus par des Français au premier Parlement se conduisent en Anglais purs et simples. Ils prétendent à la présidence de la Chambre, qui fait l'objet du premier vote. La majorité canadienne, comprenant Boileau et Legras-Pierreville, élit Jean-Antoine Panet, député de la haute ville de Québec, qui s'est enrôlé contre les Américains pendant la guerre de 1775.

Un grand événement mondial, la Révolution française, inquiète les dirigeants de tous les pays. Les Anglais craignent la diffusion des idées révolutionnaires, qui sont des idées françaises. Les seigneurs et le clergé ont naturellement horreur des principes et des excès révolutionnaires. Mgr Hubert publie une lettre pastorale pour retenir les Canadiens dans le loyalisme. Les esprits avancés, admirateurs de la Révolution, sont une minorité négligeable.

Tout de même, on a reproché à Grant, pendant les élections, son titre de seigneur et plus encore celui de *sujet*. Un incendie détruit le fort de Longueuil, où des soldats tenaient encore garnison, en 1792. Un incendie

## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

détruit la décoration intérieure de l'église la même année.<sup>3</sup> Qui nous dira s'il n'y a là qu'une pure coïncidence? Les seigneurs de Longueuil, David Alexander Grant et sa femme, prétendent, les élections faites et perdues, augmenter les redevances imposées à leurs censitaires. Ceux-ci manifestent leur mécontentement. Incriminer l'influence de la Révolution française en pareille matière serait fouiller loin. Mais les habitants croient maintenant avoir un recours: ils adressent une pétition à la Chambre d'Assemblée. Le gouverneur général saisit le procureur général James Monk qui devra faire étude et rapport.

James Monk est un fort loyaliste, terriblement pessimiste devant la propagation des idées révolutionnaires. Mais c'est un juriste, qui se pique d'appliquer les lois françaises quand il y a lieu. Il fait rapport daté de Québec, le 27 février 1794:

"Le procureur général est d'opinion que les seigneurs actuels du Canada n'ont pas le droit d'exiger de leurs censitaires un taux plus élevé que les cens et rentes ordinaires établis par leurs prédécesseurs avant la Conquête, et fixés par les anciens contrats de concession."

Les seigneurs de Longueuil vendent aussi des terres en bois debout, convoitées par les habitants qui les mettraient en valeur. Ou encore, se plaignent les censitaires, les seigneurs vendent ces terres à des intermédiaires qui les revendent aux habitants, afin de prélever le droit de lods et ventes, prévu à chaque mutation. Or, constate le procureur général, l'arrêt donné par le roi de France à Marly le 6 juillet 1711 et l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat à Versailles le 15 mars 1732 interdisent aux seigneurs de vendre les terres en bois debout ou d'en refuser la concession.

\* \* \*

Les Longueillois ne se laissent pas faire. Et Longueuil accroît son importance jusque dans le domaine religieux. Les évêques de Québec prennent l'habitude de se faire nommer un coadjuteur pour éviter toute contestation, toute intervention des autorités à leur décès. Mgr Jean-François Hubert désigne le grand vicaire Pierre Denaut, curé de Longueuil. L'abbé Denaut, qui s'est récrié devant sa nomination de grand vicaire, se récrie de plus belle devant cette nouvelle et éclatante promotion (29 mai 1794):

*Je dois à votre affection la cure de Longueuil, je ne l'ai point sollicitée, un ordre absolu de Votre Grandeur m'a honoré du titre de votre grand vicaire; j'ai obéi, mais j'espère que vous n'exigerez pas la même obéissance pour me faire votre coadjuteur. Il y va du salut de mon âme... Je n'accepte point de coadjutorerie si je puis la refuser.*

3. Signalé par Alan Gowans dans son histoire de l'architecture.

## Histoire de Longueuil

*C'est devant Dieu, témoin de ma peine et de mes inquiétudes, que je dis ceci, et il faut bien que je ne mente pas.*

*Daignez, Monseigneur, me répondre vous-même, avec autant de franchise et de vérité que je mets dans cette lettre de confiance et de liberté.*

Sans doute, il est traditionnel, de la part d'un prêtre recevant une charge épiscopale, d'exprimer sa surprise et d'invoquer son indignité. La surprise doit être d'autant plus marquée quand la nouvelle est depuis longtemps attendue. Mais l'accès d'humilité de Mgr Denaut n'a rien de feint. Jamais évêque ne fut plus humble, au tréfonds de son âme.

Mgr Hubert s'en tient à son choix; le pape Pie VI confirme l'élection du nouveau coadjuteur par une bulle du 30 septembre 1794. Mgr Denaut garde sa cure et reste à son presbytère. C'est dire à quel point l'honneur rejailit sur la paroisse. Qui donc, à Longueuil, oserait maintenant reprocher au curé Denaut le petit verre de Frontignan qu'il offre au seigneur quand celui-ci lui fait visite? Un jeune vicaire, l'abbé Pierre-Joseph Périnault, nouvellement ordonné, aide le curé de Longueuil de 1794 à 1796. L'abbé Périnault devient curé de Rivière-des-Prairies à la fin de 1796. Mgr Denaut ordonne l'abbé Augustin Chaboillez dans l'église de Longueuil, le 4 décembre, et le garde comme vicaire.

La famille du nouveau vicaire n'est pas la première venue, puisque c'est celle de Charles-Jean-Baptiste Chaboillez, en train de se tailler une place de premier plan au sein même de la Compagnie du Nord-Ouest. Charles-Jean-Baptiste Chaboillez a donné une de ses filles en mariage, en 1793, à Simon McTavish, le plus audacieux, le plus énergique, le plus autoritaire et le plus riche des "bourgeois", craint et admiré, fascinant au point de côtoyer, de son vivant, la légende. Louis-Joseph Chaboillez, frère cadet de Charles-Jean-Baptiste, est moins heureux en affaires, mais il a des fils assez doués: Louis, le notaire, et Augustin, l'abbé que ses maîtres sulpiciens ont apprécié. L'abbé Augustin Chaboillez se trouve donc cousin par alliance du fameux Simon McTavish, surnommé "le Marquis" ou encore "le Premier". L'abbé lui-même, érudit et actif, manifeste déjà l'esprit d'entreprise qui surabonde parmi les siens.

\* \* \*

A ce moment, le général Robert Prescott succède à lord Dorchester, démissionnaire, au gouvernement du Canada. Les élections se déroulent presque au lendemain de son arrivée, en juillet 1796. Les Canadiens ne renouvellent pas leur générosité de 1792. Montréal élit un plus grand nombre de notables canadiens-français, souvent alliés les uns aux autres par leurs mariages et qui forment un petit monde en voie de substituer, grâce à l'ébauche de régime parlementaire, son influence à celle de la noblesse. Les nouveaux députés du comté de Kent sont Antoine Mesnard dit Lafontaine,

## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

dont un petit-fils sera Premier ministre du Canada, et Jacques Viger, père de quatorze enfants dont le plus jeune sera le premier maire de Montréal.

Prescott constate la présence de trop nombreux admirateurs de la Révolution française dans le district de Montréal. Dorchester a ordonné la levée d'un régiment de "Volontaires royaux". Joseph-Dominique-Emmanuel de Longueuil, inspecteur général de la milice, promu colonel des Volontaires royaux, recrute de peine et de misère un premier bataillon. Il paraît impossible d'en recruter un second. Mais il y a pis: les corvées, imposées pour la construction et l'entretien des routes et des chemins publics. Le chemin de Chambly revêt une importance stratégique puisqu'il est la seule voie de communication entre Montréal et la garnison du fort de Chambly, pièce majeure du dispositif de protection. Une ordonnance du grand voyer René-Amable de Boucherville oblige les intéressés à réparer ce chemin dans les aulnages (25 septembre 1796). Mais les habitants des faubourgs de Montréal et ceux des "côtes" refusent le travail obligatoire. La résistance prend parfois des formes tumultueuses. Prescott voit un émissaire français derrière chaque perturbateur.

La période est particulièrement difficile pour le clergé catholique. Jacob Mountain, premier évêque anglican, réclame préséance pour "l'évêque du Roi" sur "l'évêque du Pape". Le gouvernement retient les biens des jésuites, et l'ancienne église des jésuites à Montréal sert au culte protestant. Ce sont des inconvénients mineurs, aux yeux du clergé, auprès du risque révolutionnaire. Les horreurs de la Révolution française renforcent le loyalisme du clergé canadien. A la mort de Mgr Briand, qui était à la retraite depuis dix ans, l'abbé Jean-Octave Plessis, curé de la cathédrale de Québec, transforme son oraison funèbre en panégyrique de l'Angleterre.

Mgr Hubert, rentré épuisé d'une tournée pastorale, démissionne et meurt à son tour, à l'automne de 1797. Mgr Denaut devient évêque de Québec. Il prend possession de la cathédrale le 4 septembre, "au milieu d'un grand concours du clergé et du peuple catholique et protestant". Mgr Denaut nomme ses grands vicaires et demande, comme coadjuteur, l'abbé Plessis dont les manifestations répétées de loyalisme confinent à l'excès de zèle. L'évêque explique son choix au préfet de la Congrégation de la Propagande (10 septembre 1797):

*"Votre Eminence observera que la nomination du coadjuteur en ce pays, dépendant entièrement du bon plaisir du Roi ou du gouverneur en chef qui le représente, devient une affaire délicate sous un gouvernement protestant qui ne considère cette place que sous un point de vue politique; de sorte qu'à chaque nomination il est à craindre que l'épiscopat qui doit être la récompense du mérite et de la vertu ne soit accordé à la brigue ou à la faveur de quelque ambitieux. Pour cette fois, la Providence a eu soin de l'Eglise du Canada. J'ai obtenu pour coadjuteur un sujet versé dans les affaires ecclésiastiques, connaissant bien le diocèse, ayant toujours été, depuis*



## Histoire de Longueuil

*1773, secrétaire des évêques mes prédécesseurs, et possédant d'ailleurs la confiance de la plus saine partie du clergé et l'estime des peuples..."*

Cependant Mgr Denaut s'est attaché à Longueuil, au point de prendre une décision extraordinaire. Il y conserve sa cure et il y résidera. Il laisse à son coadjuteur - qui est aussi de naissance montréalaise - l'administration ecclésiastique dans le diocèse de Québec.

Mgr Denaut quitte Québec le 12 septembre. De sorte que Longueuil pourra se vanter d'avoir eu un évêque avant Montréal.

Le presbytère de Longueuil remplit le rôle d'évêché. "C'était une maison longue et basse, assez haute cependant pour avoir une galerie en avant et un pignon du côté du chemin de Chambly. Elle avait été construite de la même manière que les maisons bâties par les Français au Canada à cette époque. Il y avait deux murs de séparation, divisant l'intérieur en trois parties principales; dans l'une d'elles on y voyait une large cheminée et un four; les deux autres étaient divisées en plusieurs salles ou chambres." <sup>4</sup> Ce presbytère assez spacieux devient le siège d'une relative animation. Des prêtres y viennent, y séjournent même. Une correspondance active en part. Les lettres de Mgr Denaut sont charmantes de délicatesse sans manquer à la fermeté parfois nécessaire. Mgr Denaut ordonne un nouveau prêtre, l'abbé Fournier, et donne la tonsure et les ordres mineurs à Jean-Jacques Lartigue, le 23 septembre. Il bénit les drapeaux du bataillon des Volontaires royaux, à la requête de son ami le colonel de Longueuil, le 6 octobre. Il rassure son grand vicaire trifluvien, un peu inquiet des empiètements gouvernementaux: "Rassurez-vous aussi sur la suprématie; elle n'ira pas au delà des justes bornes; je connais mes droits et le gouvernement ne les conteste pas; il s'en faut bien! "

Le gouvernement est cependant assez nerveux pour dépasser les "justes bornes". Bonaparte, en Egypte, menace l'empire anglais des Indes. Les loyalistes, exacerbés, soupçonnent des agents de Bonaparte de tous côtés. Mais Nelson détruit la flotte française en rade d'Aboukir. Le gouverneur demande à Mgr Plessis, plus à sa portée que Mgr Denaut, de faire célébrer un jour d'actions de grâces, ce qui pourrait produire "un bon effet sur les sujets de Sa Majesté professant la religion catholique dans cette province". Mgr Plessis s'empresse, prie Son Excellence de fixer un jour, promet un mandement et informe aussitôt Mgr Denaut, évêque en titre qu'il a engagé un peu vite. Il force la main de l'évêque en lui communiquant un projet de mandement.

Cet excès de zèle - et surtout peut-être cette désinvolture à lui forcer la main - choque Mgr Denaut qui offre un Te Deum, non pas un jour de fête. Mgr Plessis insiste. Il observe que Sa Grandeur se trouve - à

4. Jodoin et Vincent.



## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

Longueuil! - "éloigné du foyer des affaires politiques de la province". Il prend sur lui, après consultation de deux prêtres, de ne pas remettre une lettre de Mgr Denaut au gouverneur. La décision de Mgr Denaut l'influence assez, cependant, pour que le coadjuteur décline l'invitation, transmise par un fonctionnaire, de faire répandre la proclamation du gouverneur par les curés dans les paroisses. Or l'invitation transmise par un fonctionnaire équivalait à un ordre poli. Sur une requête plus ferme, le coadjuteur s'exécute, et Mgr Denaut en fait autant, sans réticence, en désignant l'Angleterre comme "la mère patrie" et la France comme "l'ennemi" - mais sans l'allusion à sa "déchéance" que le projet du coadjuteur comportait.

Les marchands anglais ouvrent une souscription pour la "mère patrie". Le séminaire de Saint-Sulpice verse 500 livres. Le colonel de Longueuil récolte 500 livres parmi les officiers des Volontaires royaux.

\* \* \*

Jacques Viger, député de Kent, est mort le 21 janvier 1798. Michel-Amable Berthelot d'Artigny est élu au mois de mars pour le remplacer. C'est cet avocat-notaire de Québec devant qui David Alexander Grant et Marie-Charles Le Moyne de Longueuil ont signé leur contrat de mariage. Il a le goût de la politique. Il a représenté le comté de Québec de 1793 à 1796, regrette sans doute son ancien mandat et le récupère aux élections du 28 juillet 1800. Le comté de Kent est représenté, après ces élections, par Antoine Mesnard Lafontaine et par François Viger, petit-fils d'un pionnier de Boucherville.

Montréal revient, pour moitié, aux représentants anglais. Sir Robert Shore Milnes, nouveau lieutenant-gouverneur, n'en conçoit pas une confiance absolue. Il constate et déplore une perte d'influence des seigneurs et du clergé. L'évêque anglican Jacob Mountain reprend un projet de son prédécesseur, qui créerait "L'Institution royale pour l'avancement des sciences", sorte de commission permanente de l'éducation, soutenue par l'Etat. La Chambre vote aveuglément ce projet en mars 1801.

L'évêque de Québec est en même temps curé de Longueuil: il préfère, au fond de son coeur, ce titre-ci à celui-là. Il faut le voir faisant sa tournée paroissiale, à cheval, flanqué de deux marguilliers, de rang en rang. Il bénit les familles agenouillées, interroge les enfants sur le catéchisme et leur donne des médailles s'ils ont bien répondu. La tournée préside en même temps au recensement de la paroisse et à la quête de l'Enfant-Jésus. Or ce bon curé qui s'en vient sans cérémonie est le plus haut personnage de l'Eglise au Canada. Aucun curé, aucun évêque n'a jamais été plus digne et plus paternel à la fois. Les paroissiens exultent; la quête de l'Enfant-Jésus s'en ressent, et c'est à qui chargera les bras des marguilliers, mais à l'intention personnelle de monsieur le Curé - oh! pardon, de Monseigneur notre Evêque - des primeurs de son verger ou du plus beau volatile de sa basse-cour.

## Histoire de Longueuil

L'administration paroissiale est empreinte de prudence. Voici les comptes de la fabrique pour l'année 1799:

Recettes		Dépenses	
Quête de l'Enfant-Jésus	519 livres	Hosties	47 livres
Quête dans l'église	300	Vin	250
Rentes des bancs	793	Cires et cierges	389
Services et enterrements	233	Huile	126
		Chantre	150
	1 845 livres	Blanchissage et sacristain	80
		Robe du bedeau	87
		Divers (détails dans un compte particulier)	44
			1 173 livres

Les vicaires qui, sitôt ordonnés, exercent le ministère à Longueuil, n'y restent pas longtemps, car trop de paroisses, dans tout le district de Montréal, manquent de curé. L'abbé Chaboillez, d'assez forte personnalité, est nommé curé au Sault-au-Récollet. Son père et sa mère viennent y finir leurs jours près de lui. L'abbé Théodore Letang, l'abbé Charles Germain, l'abbé Michel-François Noël reçoivent tour à tour des cures après une année de vicariat à Longueuil. Mgr Denaut ordonne l'abbé Lartigue, apparenté à de bonnes familles de Montréal, qui sera son vicaire mais plus encore son secrétaire. Un peu plus tard - en mars 1802 - il ordonne un autre prêtre de destin épiscopal, l'abbé Joseph Signay, qui restera deux ans à Longueuil avant de recevoir une cure.

Longueuil est une pépinière d'évêques mais ne peut s'en douter. Mgr Denaut, de sa cure de Longueuil, administre un immense diocèse. Il visite les centres anglais, écossais et irlandais du Haut-Canada en 1801. Parti le 15 mai, il rentre le 1er août après être allé en bateau jusqu'au Détroit. Il accomplit le voyage encore plus compliqué de la Nouvelle-Ecosse en 1803. Parti de Longueuil le 3 mai, il prend la voie du lac Champlain, traverse le Vermont et le New Hampshire, arrive à Boston où il reste six jours. Il gagne ensuite Halifax où son secrétaire l'abbé Lartigue le rejoint. Le gouverneur, "plein de bontés", lui fait rendre les honneurs. L'évêque de Québec et curé de Longueuil parcourt tout le Golfe. Il est à Arichat le 18 juillet, en repart le 26 pour Charlottetown par Havre-à-Boucher, Tracadie et Pictou. A Malpec le 5 septembre, à Gedaïk le 25, à Memramcook le 1er octobre. Il regagne Québec par la rivière Madawaska. Il rentre à Longueuil le 11 novembre.

Mgr Denaut est débordé par son coadjuteur, toujours rayonnant d'ardeur loyaliste. Cependant les deux évêques engagent discrètement tous les curés qui le peuvent à établir des écoles, pour rendre l'école gouvernementale superflue. L'école catholique et française reste libre. Mais l'école officielle, anglaise et neutre, sera seule subventionnée. Il est normal

## Mgr Denaut, évêque à Longueuil

d'espérer - ou de craindre - qu'elle supplantera l'autre. Mais la résistance ne peut être que passive. Le moment serait mal choisi - Bonaparte, devenu premier consul, poursuit avec l'Angleterre un duel à mort - pour parler trop haut.

Mgr Denaut résistera cependant au projet qui attribuerait au Roi la nomination aux cures. Il l'écrit à son coadjuteur. Il observe: "Le serment que le Roi prête en montant sur le trône ne lui permet pas de nommer des curés catholiques; le gouvernement a témoigné de tolérance, et même de protection à l'égard de l'Eglise catholique, depuis 45 ans; de leur côté le peuple et surtout le clergé canadiens ont accompli leur devoir envers le gouvernement en 1775 et 1776." Si on lui donne un ordre: "Je n'ai pas encore pris de parti; dans l'événement, je prendrai celui qui me paraîtra le plus prudent et que ma conscience et mon devoir me dicteront. Alors, j'irai au pied du Trône, accompagné de mon clergé et de mon peuple, lui témoigner notre dévouement, réclamer sa bonté; et si cette démarche était sans effet, je donnerais ma démission et vivrais tranquille et en repos."

Le goût de vivre "tranquille et en repos" n'est pas feint chez l'évêque de Québec qui se contenterait volontiers de sa cure de Longueuil. Mais le sens du devoir l'emporte. Mgr Denaut rédige une requête au Roi, pour demander sa reconnaissance civile comme évêque de Québec, et demande au gouverneur Milnes de la transmettre (18 juillet 1805). Il n'en verra pas les suites. Mgr Denaut accomplit sa dernière tournée pastorale du 7 juin au 18 août 1805. Il meurt à Longueuil le 18 janvier 1806. Il est inhumé dans l'église dont il a été le curé pendant dix-sept ans. Il est le premier évêque de Québec qui ne soit pas inhumé dans sa cathédrale. De sorte qu'il restera, mort, comme il l'a été pendant ces dix-sept dernières années de sa vie, avant tout le curé de Longueuil. Et dans la liste des évêques de Québec, qui sera brillante, le curé de Longueuil ne laissera pas le souvenir le plus éclatant, mais bien le plus modeste et le plus charmant.<sup>5</sup>

5. Il y a environ deux ans, au moment où j'écris, l'Archevêché de Québec a souhaité que le corps de Mgr Denaut rejoignît celui des autres évêques de Québec. Le curé de Saint-Antoine, apparemment, ne pouvait guère résister à requête venue de si haut, transmise et approuvée par l'Evêché de Saint-Jean. La Société d'histoire de Longueuil n'était pas encore fondée. Mgr Denaut a dû quitter son cher Longueuil. C'est dommage!

1950

1

2

3

4

5

1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960

## Tribulations du curé Chaboillez

AUX ÉLECTIONS de 1804, les "bourgeois" anglais reviennent en force. Ils comptent trois des six députés de l'île de Montréal. L'un des députés canadiens-français est le notaire Louis Chaboillez, frère aîné de notre ancien vicaire qui est maintenant curé du Sault-au-Récollet. Plusieurs mariages ont allié la famille Chaboillez à des familles anglaises - à celle même du "Premier" Simon McTavish - et Louis Chaboillez participe volontiers aux manifestations loyalistes. Le comté de Kent garde François Viger et lui adjoint Pierre Weillbrenner, fils d'un ancien officier établi à Boucherville et lui-même capitaine des milices.

La vie parlementaire, fade les premières années, prend du piquant. Il s'est formé une oligarchie de conseillers législatifs et de hauts fonctionnaires, qui se partagent les prébendes et tendent à exploiter le pays. Or les avocats et les notaires devenus députés et qui prennent le pas sur les seigneurs recherchent l'établissement d'un véritable régime parlementaire où la prépondérance leur reviendrait. Ces heurts se produisent au moment dangereux où le consul Bonaparte, devenu l'empereur Napoléon, est en voie d'imposer son hégémonie à l'Europe, ce qui réveille l'esprit français chez certains Canadiens, mais enrage les Anglais.

Mgr Plessis, désormais évêque en titre, prodigue les consignes loyalistes. Mais les hauts fonctionnaires anglais cherchent toujours à réduire le rôle et l'indépendance de l'évêque catholique. Leur objectif reste de réserver au gouvernement la création des paroisses et la nomination aux cures - la nomination des curés catholiques par le roi protestant! Et Mgr Plessis, comme son prédécesseur, revendique les prérogatives indispensables à l'existence d'une église catholique.

L'abbé Augustin Chaboillez, curé du Sault-au-Récollet depuis six ans, est nommé curé de Longueuil où il a été vicaire de 1796 à 1800. L'abbé

## Histoire de Longueuil

Jean-Jacques Lartigue, qui était secrétaire de Mgr Denaut, s'agrège à la Compagnie de Saint-Sulpice.

Mgr Plessis, venu à Longueuil pour les obsèques de Mgr Denaut, a observé que l'église, datant de 1724, n'est plus assez grande malgré l'addition de nouveaux bancs et même d'un jubé. Le curé Chaboillez ne se le fera pas dire deux fois. Il engage les paroissiens à bâtir une nouvelle et plus vaste église. Les temps sont propices, leur fait-il observer, "puisque Dieu vous a favorisés d'une abondante récolte et que vos denrées se vendent à un prix élevé".<sup>1</sup> Il consacre en partie sa visite paroissiale à sonder les esprits, et classe les habitants en trois groupes: les partisans du projet, ses adversaires et les indécis qui sont les plus nombreux. Les habitants de la Savane du Tremblay sont bien disposés. Ceux de la Grande Ligne ou Côte Noire croient qu'ils seront un jour détachés de la paroisse de Longueuil pour être annexés à celle de La Prairie ou à celle de Chambly, et ne veulent donc rien entendre. Il faudrait, demande le curé à l'évêque, leur bien mettre en tête qu'ils ne seront pas "distracts de leur paroisse actuelle". Mgr Denaut a constaté, à ses débuts à Longueuil, que l'existence d'un curé n'est pas toujours reposante. L'abbé Chaboillez pourra s'en convaincre à son tour.

\* \* \*

La crise politique mûrira sous le gouvernement de sir James Craig, débarqué à Québec le 18 octobre 1807. Le nouveau gouverneur, féru de discipline, est en outre malade et soupçonneux. Les Canadiens le surnomment "le collet dret" par allusion à sa raideur.

Des élections se tiennent au mois de juin 1808. Simon McTavish est mort en 1804, et sa veuve épouse en secondes noces un officier anglais, William McGillivray, devenu le grand patron de la Compagnie du Nord-Ouest et qui se fait élire député de Montréal-Ouest. L'autre député de cette division est l'avocat Denis-Benjamin Viger, libéral de doctrine, grand lecteur des encyclopédistes français et des philosophes anglais. Le notaire Joseph Papineau s'est retiré de la politique mais son fils Louis-Joseph est élu, à 22 ans, député du comté de Kent. Louis-Joseph Papineau est stagiaire à l'étude de son cousin Denis-Benjamin Viger, dont il adopte les idées. C'est déjà un orateur abondant et puissant. Ce ne sera pas, pour Longueuil et les autres paroisses du comté de Kent, un député de tout repos.

Le heurt entre le gouverneur, ses conseillers et ses fonctionnaires d'une part, et l'Assemblée d'autre part, est inévitable. Il ne tarde pas. Le gouverneur Craig, entouré de grenadiers, abrège les débats par une prorogation brusquée (15 mai 1809). Il faut refaire les élections.

1. D'après ses lettres à Mgr Plessis. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

## Tribulations du curé Chaboillez

Or les adversaires du gouvernement sont agressifs. Ils décident Joseph Papineau, qui se croyait sorti de la vie publique et qui redevient député de Montréal-Est. Denis-Benjamin Viger conserve son siège et Louis-Joseph Papineau le sien. Joseph Planté, l'autre député élu par le comté de Kent en 1808, cède la place à Pierre-Dominique Debartzch, colistier de Louis-Joseph Papineau et comme lui "réformiste". Les adversaires politiques se retrouvent face à face. L'inévitable conflit est immédiat et violent. Craig entre en colère, dissout la Chambre, ordonne des élections générales qui seront les troisièmes en dix-huit mois.

Les élections ainsi convoquées tournent mal pour le gouvernement. Mgr Plessis, cédant à la pression du gouverneur, rappelle et fait rappeler, en chaire, l'obligation d'obéissance à l'autorité constituée. Mais les électeurs renvoient les mêmes députés en avril 1810. Le gouverneur Craig ne décolère pas, ce qui n'arrange pas sa santé. Les Canadiens lui apparaissent comme des rebelles en puissance, que les victoires de Napoléon enhardissent. Mgr Plessis prévoit, dans sa correspondance avec le supérieur de Saint-Sulpice, "une persécution assez prochaine". Mais Craig s'embarque, sans attendre son congé, afin d'aller mourir en Angleterre.

\* \* \*

Québec, capitale politique, est le centre de cette agitation. Montréal s'intéresse davantage aux questions économiques. Les hommes de fer qui dirigent la Compagnie du Nord-Ouest ont admis Pierre de Rocheblave et Charles-Jean-Baptiste Chaboillez au rang suprême de "bourgeois". La Compagnie emploie des "voyageurs" canadiens-français qui lui sont tout dévoués, tels que François-Séraphin Lamarre, fils du capitaine de milice de Longueuil qui vient de mourir et arrière-petit-fils du Rouennais André Lamarre, compagnon de Charles Le Moyne, deuxième du nom, qui assistait à son mariage en 1700. Les postes de la Compagnie du Nord-Ouest poussent comme des champignons sur la Saskatchewan, sur le Haut Missouri, sur le lac des Esclaves.

Longueuil est toujours réfractaire aux corvées comme aux taxes. Il faut renouveler de temps à autre l'ordonnance exigeant l'entretien du chemin de Chambly. Et les Longueillois, forts d'un précédent, sont prêts aux contestations judiciaires si leur baronne fait mine d'augmenter les rentes. Mais toute paroisse canadienne gravite encore autour de son curé plutôt que de son député. La grande affaire est le projet du curé Chaboillez, désireux de construire une nouvelle et plus vaste église.

Le curé Chaboillez convoque une assemblée de paroisse, où il obtient 64 signatures (ou croix). En voyant l'un, en persuadant l'autre, il porte ce chiffre à 90, ce qui est encore loin de la majorité. "Il y a un nombre considérable, écrit le curé à l'évêque, qui attend pour se déterminer que Votre Grandeur ait répondu à la requête qui lui a été présentée par les

## Histoire de Longueuil

habitants d'au-delà des Aunages, Etang, Côte Noire, etc." 2 D'aucuns veulent la certitude que l'église sera construite dans le village, et le curé les gourmande: "Ce serait donner un ordre à l'évêque! "

Etienne Fournier dit Préfontaine et le syndic Joseph Dubuc organisent l'opposition. Ils signent - toujours avec des croix, mais dans les règles et devant témoins - une requête à Mgr Plessis. Ils vont jusqu'à souhaiter la division de la paroisse ou le départ du curé. L'abbé Chaboillez considère cette requête comme "un libelle diffamatoire".

L'attitude des seigneurs, moins décisive qu'autrefois, reste importante en pareille controverse. David Alexander Grant est mort à Québec en 1806. Marie-Charles de Longueuil devient douairière, non pas à seize ans comme l'a été sa mère, mais à cinquante. Son fils Charles William Grant, né à Québec en 1782, est le cinquième baron de Longueuil. La baronne douairière de Longueuil passe l'hiver à Montréal et l'été à l'île Sainte-Hélène où elle possède son manoir et de très beaux jardins. Elle pousse, dit-on, l'esprit d'économie jusqu'à l'avarice. A sa voiture, de formes préhistoriques, elle fait atteler une haridelle, vieillie au service d'un boulanger. Les gamins s'amuse à faire arrêter le cheval, fidèle à ses anciennes habitudes, en criant: "Bread!" 3 La baronne ne manque pas cependant aux charités traditionnelles.

Marie-Charles de Longueuil avait épousé le capitaine Grant à l'église protestante. Son premier fils, Charles William, a été baptisé à l'église anglicane de Québec; le deuxième, Thomas David, a été baptisé par le curé de Notre-Dame de Québec, avec sa grand-mère pour marraine, le 9 février 1783. Et le troisième et dernier enfant, Marie-Elisabeth, née à l'île Sainte-Hélène, a été baptisée, elle aussi catholique, à Montréal le 22 juin 1791. La baronne douairière se conduit en bonne catholique. Elle signe, avec tous les syndics sauf Dubuc, une contre-requête démentant celle d'Etienne Préfontaine. Elle fait davantage. Puisque le curé Chaboillez veut une nouvelle église, la baronne donne à la fabrique un terrain de 170 pieds de front sur 200 de profondeur, à l'emplacement du vieux fort, incendié en 1792 et dont les murs menacent ruine. Le contrat de donation est signé devant le notaire Louis Chaboillez, frère du curé, le 10 août 1809. Marie-Charles de Longueuil ne pose qu'une condition: elle se réserve, pour elle-même et pour sa famille, le droit de sépulture dans l'église "sans être tenue de payer pour l'ouverture des fosses mais seulement les droits ordinaires de l'Eglise".

2. Pour toute cette affaire, archives de l'évêché de Saint-Jean.

3. Auguste Achintre: "L'île Sainte-Hélène".



## Tribulations du curé Chaboillez

Le don du terrain réduira le coût. Et le titre de la baronne impressionne encore, quand elle ne prétend pas élever les redevances. Les habitants signent, ou plutôt approuvent car peu d'entre eux savent signer, une requête à l'évêque de Québec. Les comptes de la fabrique sont toujours bien tenus, avec un excédent des recettes sur les dépenses; Longueuil, favorisé de bonnes récoltes, a la réputation d'une paroisse ancienne et relativement aisée. Mgr Plessis autorise la construction d'une église de 126 pieds de longueur sur 51 pieds de largeur, "avec deux chapelles saillantes de 14 pieds". Le curé convoque une grande assemblée, pour l'élection de huit syndics qui veilleront à la construction (22 octobre 1809). Les huit syndics - Joseph Préfontaine, François Céré, Pierre Vincent, Joseph Comtois, Joseph Bouteiller dit Bonneville, Louis Bétourné, Luc Désautels et Joseph Dubuc qui s'est rallié - se répartissent, à l'exception de Dubuc nommé receveur et comptable des syndics, la paroisse divisée en districts de 40 à 54 propriétés et de 4 000 à 6 000 arpents en chiffres ronds. L'objectif à percevoir varie de 8 000 à 15 000 livres, dans chaque district, selon la valeur des propriétés.

Une église ne se construit pas sans formalités. Les syndics font leurs comptes, prennent l'avis de l'abbé Pierre Coneyroy, curé de Boucherville et vicaire général du diocèse, consultent des ouvriers et des entrepreneurs et se réunissent de nouveau le 13 janvier 1810. Le coût de la construction est évalué à 75 400 francs, plus 740 francs pour le rhum distribué aux ouvriers. Les propriétaires ne devront pas seulement payer la cotisation imposée, mais fournir divers matériaux - madriers, pierre, maçonnerie - et deux journées d'homme chacun avec cheval et voiture, et contribuer au creusage des fondations. Aucun des syndics ne peut signer l'acte de répartition autrement qu'avec une croix, mais tous l'endossent, sauf Joseph Dubuc qui, d'accord sur le principe, juge les contributions trop élevées.

L'acte de répartition, dressé devant le notaire Louis Sarault, est publié à la porte de l'église, trois dimanches de suite, et reste au presbytère pour inspection par les intéressés, pendant quinze jours. Il est enfin déposé au greffe du notaire Louis Chaboillez.

Le curé croit l'affaire réglée. Il ne reste plus qu'à obtenir l'autorisation des commissaires civils, qui sont trois Montréalais d'importance: l'honorable James McGill, qui a fait fortune dans le commerce des fourrures et siégé au Conseil exécutif; le juge Pierre-Louis Panet, lui aussi ancien membre du Conseil exécutif; et Edward William Gray, major des milices anglaises et qui a pris, avec James McGill, la tête d'un comité ramassant 4 000 livres pour en faire don à l'Angleterre. Mais le curé a compté sans l'obstination d'Etienne Fournier dit Préfontaine, qui se livre à un éclat, un dimanche de février. Préfontaine interrompt et interpelle le curé qui lisait son sermon. L'abbé Chaboillez descend de la chaire, achève le service, se rend à Montréal avec un marguillier, fait sa déposition devant un magistrat - et Préfontaine est mis en prison, en attendant jugement. L'abbé Chaboillez rend compte à l'évêque.

## Histoire de Longueuil

On n'en parle pas seulement à Longueuil, à Boucherville et à Chambly, mais à Montréal et dans toutes les "côtes". Les interprétations varient, mais la plupart accusent le curé de vouloir ruiner ses paroissiens. Le geste de Préfontaine relance l'opposition. Charles William Grant, qui avait ratifié la donation faite par sa mère, incline maintenant du côté de l'opposition, et le solliciteur général Sewell, qui s'intéresse à l'affaire comme tout le monde, en prévient le curé de Longueuil. Les opposants, écrit l'abbé Chaboillez à son évêque, "se vantent hautement que je ne serai pas ici dans quinze jours et M. Grant leur a donné sa parole. Il ne dépendra que de Votre Grandeur qu'elle ait son effet. J'ose cependant espérer le contraire."

Il n'est pas toujours facile pour un curé de faire construire une église! A Longueuil, tout au moins.

Cependant Préfontaine, en prison, réfléchit. Il se rétracte et fait réparation publique. L'abbé Chaboillez rencontre Charles William Grant qui, désabusé, s'offre, lui aussi, à réparer son erreur. La tempête est calmée.

Non pas. Préfontaine, élargi, se remet à cabaler. Une nouvelle requête, datée du 10 avril 1810 et adressée à Mgr Plessis, accuse le curé de s'absenter souvent et - grief sérieux - d'avoir, dans une citation latine d'un de ses sermons, comparé ses paroissiens à des bêtes. Bref, le curé Chaboillez serait "une source de désordre dans la paroisse". Le curé monte aussitôt la contre-offensive. Une requête du 15 avril, portant 101 signatures ou croix, contredit celle du 10. La baronne douairière adresse, à l'appui, une lettre personnelle à Mgr Plessis. Les organisateurs de la pétition hostile au curé, écrit-elle, "n'ont pas osé m'en parler, encore moins me proposer de signer leur requête". Le grand vicaire Conefroy, écrivant aussi à Mgr Plessis, émet l'avis que les adversaires du curé ne cherchent, en se débarrassant de lui, qu'à empêcher la construction de l'église.

Or l'évêque n'a pas seulement autorisé cette construction, il l'a souhaitée. Puis, la majorité s'est bel et bien ralliée. Les commissaires civils reçoivent en audience les partisans et les adversaires du projet. Les opposants ne combattent pas le principe, ni même les chiffres de la répartition: ils se plaignent que plusieurs terres, et surtout plusieurs îles et îlots, n'aient pas été recensés, de sorte que leurs propriétaires échappent à la répartition. Les commissaires y mettent bon ordre et ordonnent, le 1er mai 1810: "Le premier tiers de la répartition sera payé sous trois semaines à compter de ce jour et les deux autres tiers aux termes de l'acte de dépenses et répartition."

L'abbé Chaboillez a envoyé à son évêque de longues réfutations des plaintes portées contre lui. Mgr Plessis l'engage à l'indulgence, maintenant que l'affaire semble réglée, dans l'intérêt de la paix. Mais les Chaboillez sont des lutteurs, et le curé, qui en a gros sur le coeur, peut être un peu vindicatif. Il sera charitable, comme Monseigneur le lui conseille, envers ceux qui viennent à résipiscence. Quant aux autres: "Je ne désire ni me

## Tribulations du curé Chaboillez

venger ni poursuivre ceux qui me persécutent, mais je ne suis pas disposé à me rendre la victime de la méchanceté de mes ennemis. C'est une indulgence outrée qui a rendu les mauvais sujets de cette paroisse si audacieux; il n'y a qu'une juste sévérité qui puisse les ramener..." (16 mai 1810).

Il subsiste d'ailleurs des séquelles. Le cimetière menaçant de ne plus suffire, des paroissiens proposent de l'agrandir en prenant le jardin du curé, qui le jouxte. "Et moi je défends le terrain que j'ai trouvé en la possession des curés mes prédécesseurs et que je dois laisser à mes successeurs." (juin 1810).

Le premier paiement de la répartition s'effectue sans douleur. Mais le curé Chaboillez a refusé à Préfontaine, "auteur de tous les troubles", et aux "principaux chefs de la cabale" de les absoudre, et par conséquent de les laisser faire leurs Pâques. Il les place dans ces "cas réservés" où l'évêque - ou son grand vicaire - peut seul donner l'absolution. Il les envoie donc au grand vicaire Conefroy, curé de Boucherville. Le grand vicaire rassure: le curé a pouvoir de les absoudre.

Les derniers murmures s'élèvent lors de la bénédiction de la première pierre, à l'automne. L'ordre renaît ensuite. Les travaux commencent en 1811. Les pierres d'enceinte de l'ancien fort servent à édifier les murs. Le curé Chaboillez a le plaisir d'annoncer à Mgr Plessis que "les troubles ont cessé dans cette paroisse". Le seul ennui provient maintenant d'un sorcier de Chambly, nommé Lallemand, qui ne professe aucune religion mais se targue d'un don de Dieu et prétend guérir les malades. Lallemand ne pénètre dans les maisons qu'à la nuit, à la condition qu'aucun prêtre ne s'y trouve. Il souffle sur les malades en marmonnant des paroles inintelligibles. Les médecins se désolent et le curé y perd ses admonestations: "Mes paroissiens ne m'écoutent pas là-dessus", avoue-t-il à Mgr Plessis (3 décembre 1810).

La répartition de 1810 fournit une sorte de recensement de la paroisse de Longueuil. Elle relève 25 foyers dans ce qui sera le village. La plus vieille maison est l'ancienne brasserie, appartenant au forgeron Dominique Rollin, sur le point de la céder à François Viau dit Saint-Mars.

\* \* \*

Charles William Grant, baron de Longueuil, entre au Conseil législatif de la province du Bas-Canada le 11 avril 1811.

Sir George Prevost succède à Craig et ne lui ressemble pas. Mais il affronte une situation difficile. Le Congrès américain déclare la guerre à la Grande-Bretagne le 12 juin 1812. La nouvelle consterne les loyalistes qui croient le pays à la merci des Etats-Unis. La rive sud, encore une fois, est la plus exposée.

Sir George Prevost met aussitôt les milices sur pied. Ignace-Michel de Salaberry, sexagénaire, prend les armes comme colonel du 1er bataillon. L'ami du duc de Kent est un loyaliste chevronné. Mais Louis-Joseph Papineau, député de Kent, après un instant d'hésitation, s'engage au 5e bataillon; Jacques Viger, fils de l'ancien député du même nom, s'engage au 3e bataillon. Les simples miliciens, en majorité les cultivateurs des "côtes", ne sont, en temps normal, presque jamais appelés et exercés. Ceux du district de Montréal doivent se rassembler à La Prairie. Les transports, le ravitaillement sont mal organisés, et la plupart des sous-officiers chargés d'encadrer les miliciens ne comprennent pas le français. La mobilisation s'effectue toutefois sans heurt, dans l'ensemble. Sir George Prevost ne lève pas seulement des miliciens. Il prie Charles-Michel de Salaberry, fils aîné d'Ignace-Michel et officier de carrière, de lever parmi ses compatriotes un corps d'élite de 300 hommes appelés Voltigeurs canadiens. Charles-Michel de Salaberry, authentique tempérament de soldat, recrute sa troupe à Montréal et dans les paroisses environnantes comme par enchantement, l'exerce, la discipline. Les "bourgeois" de la Compagnie du Nord-Ouest recrutent de leur côté un corps de Voyageurs parmi leur personnel. Le Longueillois François-Séraphin Lamarre y reçoit un grade d'enseigne. Cette "French Troop" est envoyée dans le Haut-Canada, où la campagne débute mal pour les Américains, dont un général doit se rendre. Lamarre est nommé major des tribus sauvages et des pays conquis.<sup>4</sup>

Montréal et sa région ne sont pas entièrement rassurés par ce succès. Les régiments, les convois d'intendance, les prolonges d'artillerie sillonnent une fois de plus. Les habitants des "côtes" vendent leur fourrage, leur boeuf, leurs pommes de terre. Mais le général américain Henry Dearborn marche sur Montréal par la voie du lac Champlain. Les miliciens sont envoyés aux postes stratégiques de la rive sud. Une partie des milices de Montréal est à Longueuil et à Laprairie. Le colonel Louis-Joseph Fleury d'Eschambault, oncle de la baronne douairière de Longueuil, traverse le fleuve à Lachine avec d'autres miliciens. L'abbé Lartigue - l'ancien secrétaire de Mgr Denaut, qui s'est agrégé à la Compagnie de Saint-Sulpice - exerce son ministère parmi les milices.

Les Voltigeurs occupent les avant-postes de l'armée anglaise. Salaberry prend d'habiles dispositions. Dearborn, hésitant depuis le début des opérations, établit ses quartiers d'hiver dans le Vermont.

La guerre n'est pas terminée pour autant. Dearborn reprend sa marche sur Montréal, qui n'est pas fortifié, en 1813. Les Voltigeurs de Salaberry occupent encore l'avant-garde de l'armée anglaise. Ils mobilisent les habitants qui coupent les chemins, les passages, par des abattis.

4. Sur le Longueillois François-Séraphin Lamarre, voir le *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest* du Père Morice et "*La Famille Lamarre, de Longueuil*" de Philippe Contant.

## Tribulations du curé Chaboillez

Salaberry arrête l'ennemi à Châteauguay, dans un de ces combats d'avant-garde, peu meurtriers mais aussi gros de conséquences qu'une bataille rangée. Montréal est préservé d'une nouvelle occupation américaine. L'abdication de Napoléon permet à l'Angleterre de renforcer ses troupes d'Amérique. La guerre anglo-américaine se termine par le traité de Gand (24 décembre 1814).

\* \* \*

L'île de Montréal doit abriter 40 000 âmes, dont la moitié dans la ville même. Longueuil, sur la rive sud - comme Lachine sur l'île même de Montréal - mène une existence assez indépendante pour n'être pas tout à fait considéré comme une ville satellite. La baronne de Longueuil a cédé au curé Chaboillez un terrain voisin de l'église, devant le notaire Louis Chaboillez, le 9 juin 1812. Le curé y fait construire une grande maison de pierre - 60 pieds de front sur 40 de profondeur -, à deux étages, qui sera sa propriété personnelle mais lui servira de presbytère. Le vieux presbytère où Mgr Denaut est mort sert de résidence aux vicaires. Il pourra servir à l'occasion d'école, car Mgr Plessis signale au curé Chaboillez que sur une requête de ses paroissiens - de cette paroisse ancienne, relativement à l'aise et si proche de Montréal - 7 requérants seulement sur 173 ont pu signer; les 166 autres ont apposé des croix: "Ce n'est pas plus de votre faute que de celle de vos prédécesseurs, mais il serait temps de la réparer."

La nouvelle église est terminée. Les paroissiens en prennent possession le 1er janvier 1814. La dernière reddition des comptes de la fabrique, sous l'administration de l'ancienne église, fait ressortir un excédent de recettes de 3 213 livres. La vente des bancs dans la nouvelle église produit le total magnifique de 5 191 livres. C'est un succès pour le curé Chaboillez qui a traversé une vraie tempête pour obtenir cette église. On ouvre la rue Saint-Charles, ce qui désaffecte en partie le chemin public suivant le bord du fleuve. Les paroissiens, dans l'élan de leur zèle, adjugent à Antoine Saint-Amour un contrat de 540 livres pour bâtir une chapelle de 17 pieds de front sur 21 de profondeur, sur un terrain faisant partie de la commune, au bord du chemin de Chambly. Cette chapelle quasi minuscule remplace en somme l'ancien reposoir. Les Longueillois y incorporent l'autel qui servait au culte dans l'ancienne église.

On constate aussi l'insuffisance du cimetière. La vente des bancs a mis la fabrique à l'aise. Mais Etienne Préfontaine trouve un nouvel exutoire à son humeur contentieuse. La dépense, affirme-t-il, sera énorme. Le groupe qui a combattu la construction d'une nouvelle église part en guerre contre l'ouverture d'un nouveau cimetière.<sup>5</sup> La cabale, cette fois, ne va pas très loin. Les marguilliers demandent à Mgr Plessis l'autorisation de prélever sur

5. Lettre du curé Chaboillez à Mgr Plessis, du 15 mars 1815. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

le coffre-fort de la fabrique la somme nécessaire à l'achat d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière. C'est encore la baronne de Longueuil qui vendra le terrain, par l'intermédiaire de son homme d'affaires, Thomas Busby, devant le notaire J.-O. Désautels (15 février 1815). Etienne Préfontaine et l'arrière-garde des opposants lancent le contre-projet, déjà évoqué quelques années plus tôt, d'agrandir le cimetière en prenant le jardin du curé. L'acte de donation par les seigneurs permet et même prévoit pareil usage, affirment-ils. Le curé Chaboillez alerte les Grant, et Charles William vient lui-même démentir.

Voilà Longueuil avec un plus grand cimetière. Encore faut-il que les Longueuillois s'y fassent enterrer. Car ils peuvent se faire inhumer dans l'église, pour 40 livres. Quel Longueuillois n'économiserait 40 livres, dans sa vie laborieuse et frugale, pour avoir sa sépulture dans l'église, dans la belle église neuve, à côté du seigneur? Le curé Chaboillez arrête cette course en portant le prix à 240 livres (1815). La fabrique songe même à l'acquisition de deux grosses cloches.

Longueuil prend tournure.



## Le Comité de surveillance

LOUIS-JOSEPH PAPINEAU, qui s'attachera plus tard - mais beaucoup plus tard, après bien des tumultes et des épreuves - à sa seigneurie de la Petite-Nation, est, lors des élections du printemps de 1814, un homme d'à peine trente ans, tout requis par la grande bataille politique, sans loisir et sans goût pour cultiver les intérêts locaux. Il représente le Bas-Canada et la cause réformiste plutôt que le comté de Kent - où les tempéraments de son genre, pourtant, ne manquent pas. Il se fait élire, cette fois, dans la division de Montréal-Ouest. Pierre-Dominique Debartzch, qui a pris part à la victoire de Châteauguay sous le commandement de Salaberry, vient d'entrer au Conseil législatif. Le comté de Kent élit Joseph Bresse et Noël Breux, députés de moindre relief.

Sir George Drummond, administrateur par intérim après le départ de Prevost, gouverne avec le Conseil exécutif, qui ne comprend aucun membre du parti dominant à l'Assemblée. Les abus administratifs fleurissent de plus belle. Ces abus existent aussi dans le Haut-Canada, mais ils se doublent, dans le Bas-Canada, d'une sourde animosité raciale. Les députés, entraînés par Louis-Joseph Papineau, remettent une adresse de protestation. Drummond, suivant les instructions ministérielles, dissout la Chambre (28 février 1816).

Or la majorité revient, derrière Papineau, retrempee dans des élections victorieuses. Et cette fois l'un des deux députés du comté de Kent, Denis-Benjamin Viger, est une personnalité de premier plan.

La Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson sont entrées en guerre - à la lettre - dans l'Ouest canadien. François-Séraphin Lamarre, que l'on continue d'appeler "l'enseigne des Voyageurs", et d'autres agents de la Compagnie du Nord-Ouest, encadrant des métis de tempérament batailleur, attaquent et dispersent les colons écossais que lord

## Histoire de Longueuil

Selkirk avait installés. Encore un Longueillois qui rêve de plaies et de bosses! Joseph Lamarre, oncle de l'enseigne des Voyageurs, est chantre dans notre église paroissiale. Les hostilités déclenchées dans l'Ouest, et que des procès suivront, épuisent les deux compagnies.

Le dernier récollet de Montréal est mort en septembre 1813. Le gouvernement nationalise l'église, qui reste déserte et abandonnée, avec le vaste terrain qui l'entoure (à l'angle de la rue Sainte-Hélène et de la rue Notre-Dame). Cependant le gouvernement n'a que faire de l'église des récollets et convoite l'île Sainte-Hélène, jugée indispensable à la défense de Montréal, car des batteries placées à l'île Sainte-Hélène pourraient bombarder la ville. L'île Sainte-Hélène fait partie de la seigneurie de Longueuil, passée à Charles William Grant, conseiller législatif depuis 1811, qui en néglige l'exploitation. L'île ne procure que "250 louis en pommes et en foin". On l'évalue tout de même, avec l'île Ronde et l'île à la Fraise, à 15 000 livres sterling. Grant accepte, après six mois de tractations, d'échanger son île - ses îles - contre le terrain de l'église des récollets (8 avril 1817). Grant s'engage à lotir et bâtir la propriété dans un délai de deux ans. Il doit bien savoir que, l'église mère ne suffisant plus, la fabrique de Notre-Dame restaurerait volontiers l'église des récollets, pour desservir les catholiques de l'ouest de la ville. Il offre et vend l'église des récollets, ses dépendances et une partie du terrain à la fabrique pour 4 500 livres, le 20 août 1818. <sup>1</sup>

Voilà donc l'île Sainte-Hélène sortie de notre seigneurie de Longueuil. Les soldats y dressent leurs tentes. Les exercices de tir alternent avec les répétitions de parades. On y bâtitra caserne, poudrière, magasins et ateliers militaires, cottages pour le logement des officiers, et même une prison pour les cas d'indiscipline grave.

\* \* \*

Mgr Plessis souhaite une division de son immense diocèse. Il demande à Rome des évêques *in partibus*, soumis à son autorité. Pour ménager le gouvernement britannique, ombrageux devant un projet de multiplication des évêchés catholiques, les nouveaux promus ne prendraient pas le titre d'évêques, mais seraient "administrateurs de district". Mgr Plessis recommande l'abbé Lartigue, ancien secrétaire de Mgr Denaut à Longueuil, pour le siège de Montréal. L'abbé Lartigue, aumônier des milices pendant la guerre de 1812, ne laisse rien à désirer sous le rapport du loyalisme. Deux brefs émanent de la Cour de Rome le 1er février 1820. L'un nomme Mgr Lartigue évêque de Telmesse; l'autre le prépose au gouvernement spirituel de Montréal, comme suffragant et auxiliaire de Québec.

1. Cette transaction explique que les franciscains, successeurs des récollets, s'estiment "des droits méconnus sur l'île Sainte-Hélène". (Léon Poirier, O.F.M.: *Des Récollets de la rue Notre-Dame aux Franciscains de la rue Dorchester en passant par l'île Sainte-Hélène*, dans *Chroniques et Documents*, janvier 1972.)



## Le Comité de surveillance

Lord Dalhousie, nouveau gouverneur général, débarque à Québec le 18 juin 1820. Il offre, sur les ordres de Londres, l'entrée du Conseil exécutif à Louis-Joseph Papineau, président de l'Assemblée législative. Mais il est clair que, sur le reste, ses instructions et ses intentions sont rigoureuses. Papineau décline l'honneur d'entrer seul et impuissant au Conseil.

L'Assemblée législative réclame de plus belle le contrôle des subsides. Papineau jouit d'un grand ascendant sur ses collègues. Aux élections de 1820, le comté de Kent réélit Denis-Benjamin Viger, qui s'est adjoint cette fois Frédéric-Auguste Quesnel pour coéquipier. C'est encore une famille pittoresque que celle des Quesnel. Le père, Joseph Quesnel, commandait, pendant la guerre de l'Indépendance américaine, un vaisseau français destiné à ravitailler New York en provisions et en munitions. Pris par une frégate anglaise et emmené à Halifax, il obtient de s'établir au Canada, s'y marie et s'installe à Boucherville comme négociant doublé d'un poète et triplé d'un musicien. Frédéric-Auguste, l'un de ses treize enfants, épouse Marguerite Denaut à Boucherville, réussit dans le trafic des fourrures et dans les spéculations immobilières sur l'île de Montréal, et le voici député. Frédéric-Auguste Quesnel, authentique disciple de Denis-Benjamin Viger, admire Papineau et subit son emprise en redoutant un peu sa véhémence.

Un projet d'union du Haut et du Bas-Canada donnerait la prépondérance à l'élément anglais. Papineau se rend à Londres pour en empêcher la réalisation. Il fait valoir la conduite des Canadiens français pendant la guerre de 1812, et gagne sa cause: le projet d'union est mis en sommeil (1823). Papineau fait un bref séjour en France et rentre par New York. Il parvient très tard à Longueuil. La soirée est obscure et pluvieuse; le village est assoupi. Personne ne veut faire traverser le fleuve. A la pointe du jour le lendemain, Papineau est sur pied, réveille le passeur et court embrasser sa famille après un an d'absence.

La situation s'est corsée, pendant le voyage de Papineau, dans le domaine politique et plus encore dans le domaine religieux. Mgr Lartigue a cru à sa nomination comme évêque en titre, au moins comme vicaire apostolique, indépendant de l'évêché de Québec. Or le gouvernement britannique n'a consenti qu'à la nomination d'un grand vicaire, revêtu du caractère épiscopal sous l'autorité de l'évêque de Québec. Mgr Lartigue, d'autre part, est en conflit grave avec le séminaire de Saint-Sulpice, dont il a fait partie. Les sulpiciens ont une longue tradition d'indépendance. Ils élisent leur supérieur sans ingérence de l'évêque, et ce supérieur est curé de la paroisse Notre-Dame - la seule paroisse de Montréal -, quitte, s'il ne peut en remplir les fonctions, à nommer un curé d'office. Il est fatal que Mgr Lartigue cherche à se subordonner le curé le plus important du diocèse - voire à contrôler sa nomination. Les sulpiciens craignent la transformation de leur séminaire indépendant en séminaire diocésain, dont le contrôle leur échapperait. Mgr Lartigue prétend encore utiliser Notre-Dame comme sa cathédrale. Les sulpiciens s'y refusent: Notre-Dame n'est pas la cathédrale

de l'évêque, mais l'église paroissiale, liée au séminaire de Saint-Sulpice. Bref, Mgr Lartigue est en conflit sur toute la ligne avec les sulpiciens que les marguilliers de Notre-Dame approuvent et soutiennent.

La population, le clergé se divisent. Il y a le parti de Monseigneur et le parti du séminaire. Or les deux plus belles paroisses de ce qu'on peut appeler la grande banlieue, celle de Longueuil et celle de Saint-Laurent, sont occupées par des prêtres de mérite reconnu et de caractère indépendant, l'abbé Augustin Chaboillez et l'abbé Jean-Baptiste Saint-Germain, tous deux élèves des sulpiciens et très attachés à leurs anciens maîtres. L'abbé Saint-Germain, né à Boucherville, a de la famille à Longueuil. Il est ami intime de Jacques Viger, à ce moment inspecteur des ponts et chaussées de Montréal.

Le curé Chaboillez et le curé Saint-Germain prennent ouvertement parti pour le Séminaire, et donc contre l'évêque. Le curé de Longueuil conteste à Mgr Lartigue, évêque de Telmesse et non de Montréal, le droit de nommer les curés: ce privilège reviendrait au clergé du diocèse de Montréal, réuni en assemblée. L'abbé Chaboillez va jusqu'à publier une brochure: *Questions sur le gouvernement ecclésiastique de Montréal*. (Montréal, Thomas A. Turner, 1823.) P.-H. Bédard le contredit sous la même forme. L'abbé Chaboillez soupçonne Bédard d'être un simple pseudonyme ou prête-nom de Mgr Lartigue, et n'en répond pas moins à cette réplique: *Réponse de Messire Chaboillez à la lettre de P.-H. Bédard* (Montréal, T.A. Turner, 1824.) La querelle s'envenime. L'abbé Chaboillez tance et stimule Mgr Plessis dans de longues lettres: "...Qui déterminera jusqu'à quel point il vous est subordonné... Grand Dieu, où en êtes-vous donc réduit? ..." (24 mai 1824.)

Mgr Lartigue doit venir confirmer à Longueuil, paroisse où il a été ordonné, où il a été vicaire et secrétaire de Mgr Denaut. Le curé, prêt à lui rendre les honneurs dus à un grand vicaire, lui refuse les honneurs dus à un évêque. Mgr Lartigue renonce alors à la visite. Le curé s'en consolera sans peine. Mais la visite de l'évêque et la cérémonie de confirmation sont des occasions de fête, et l'abbé Chaboillez soupçonne Mgr Lartigue de chercher, par cette privation, à tourner les paroissiens contre leur curé. Car Longueuil est en pleine controverse, en pleine chamaille ecclésiastique. On y discute, aux veillées, de droit canon. Le curé Chaboillez triomphe dans l'opinion publique. Il l'affirme du moins à Mgr Plessis: "Je suis bien aise d'informer Votre Grandeur qu'à cet égard la politique de Mgr de Telmesse a échoué, et que tout l'odieux qu'il a voulu rejeter sur moi retombe sur lui-même."

En vérité, ce n'est pas aussi simple. Mgr Lartigue informe le curé Chaboillez qu'il confirmera les paroissiens de Longueuil dans les paroisses voisines. Les habitants de Boucherville rencontrant les cultivateurs de Longueuil sur le marché de Montréal se moquent de ces voisins, paroissiens de seconde zone, indignes de la visite épiscopale. Les Longueuillois leur jetteraient des oeufs et des choux à la tête si ce geste n'équivalait à

## Le Comité de surveillance

gaspiller de l'argent. Le curé Chaboillez leur suggère une autre riposte. Des paroissiens rédigent une requête à Mgr Plessis, le priant d'ordonner à Mgr de Telmesse de venir à Longueuil et d'y confirmer "en sa qualité de vicaire général" (4 juillet 1824). Mais Joseph Vincent, prenant en quelque sorte la relève d'Etienne Fontaine, organise une contre-requête:

"Nous avons appris avec douleur qu'une certaine requête, signée par un très petit nombre de nos coparoissiens, à l'instigation de M. notre Curé, avait été directement adressée à Votre Grandeur pour se plaindre de Mgr de Telmesse, sous prétexte que ce prélat n'avait pas visité notre paroisse dans le cours des missions qu'il a faites au sud du fleuve..." Joseph Vincent et ses cosignataires sont illettrés, mais ils ont dû trouver un bon rédacteur. Leur contre-requête discute l'attitude du curé, qui a démontré son hostilité à l'évêque de Telmesse et voudrait l'obliger à faire la visite épiscopale "en tel lieu ou en tel temps qu'il plairait à des personnes qui l'ont déjà abreuvé d'amertume. Nous savons trop ce que nous devons à nos supérieurs ecclésiastiques... Nous souhaitons de tout notre coeur la visite épiscopale de Mgr l'Evêque de Telmesse, mais nous aimons encore mieux en être privés que de savoir devenir pour Sa Grandeur un sujet de peine et de nouvelles douleurs..." (10 août 1824). Cette pétition recueille 189 signatures, ou plutôt croix; 76 paroissiens, sollicités par les cabaleurs, ont répondu "qu'ils ne veulent pas s'en mêler".

C'est en somme la querelle de la construction de l'église qui recommence.

A Montréal, les marguilliers de Notre-Dame font reconstruire leur église. Mgr Lartigue, tenu à l'écart de Notre-Dame de Montréal comme de Saint-Antoine de Longueuil, fait construire l'église Saint-Jacques, sur un terrain que son cousin Denis-Benjamin Viger, suivant les dernières volontés de sa mère, lui a donné. Saint-Jacques sera église épiscopale et non paroissiale. L'ancienne église des récollets, échangée contre notre île Sainte-Hélène et cédée à la fabrique de Notre-Dame, sera réparée et deviendra, sous le vocable de Saint-Patrice, la première église catholique de langue anglaise à Montréal.

\* \* \*

Montréal se développe, toujours sur l'initiative d'Ecosais intrépides. La Banque de Montréal, première banque au Canada, reçoit sa charte en 1822. Un *Committee of Trade* veut faire de Montréal un grand port fluvial, tête de ligne de la navigation océanique. Jacques Viger soumet un plan pour l'embellissement de la ville. James McGill est mort en laissant un legs important pour la fondation d'une université de langue anglaise. Un Théâtre royal s'ouvre dans un immeuble spécialement construit, à l'extrémité est de la rue Saint-Paul.

Longueuil grandit aussi. La paroisse Saint-Antoine compte 2 850 âmes en 1825. Le curé Chaboillez a fait venir le premier orgue en 1821.

Mais l'attention est de nouveau rivée sur la vie politique. Le conflit entre l'Assemblée et le gouverneur rebondit sur la question des subsides et sur vingt sujets d'actualité. Papineau lance un appel: "*A tous les électeurs du Bas-Canada*". Les citoyens commentent cet appel dans des assemblées orageuses. Augustin-Norbert Morin, jeune avocat très instruit, lance *la Minerve* à Montréal en 1826, en cesse la publication au bout de cinq semaines, mais cède le journal à Ludger Duvernay, qui reprend l'édition en février 1827.

*La Minerve* soutient Papineau et les idées réformistes. Papineau et ses partisans, ainsi épaulés, triomphent aux élections de 1827. Le cri de ralliement: "Les mêmes! Les mêmes!" se propage à travers la province. Le comté de Kent réélit "les mêmes", c'est-à-dire Denis-Benjamin Viger, cousin de Papineau, et Frédéric-Auguste Quesnel, son ami.

L'agitation s'accroît, stimulée par la presse. Dalhousie fait arrêter un journaliste irlandais. Denis-Benjamin Viger emporte à Londres une pétition noircie de signatures, qui demande le rappel du gouverneur et une enquête sur les affaires de la province. Dalhousie est promu commandant militaire aux Indes.

Les instructions de sir James Kempt, successeur de Dalhousie, comportent en résumé: conciliation dans les formes et fermeté sur l'essentiel. Mgr Plessis est mort en décembre 1825. Son coadjuteur, Mgr Bernard-Claude Panet, Québécois de naissance, lui a succédé. Mgr Panet et Mgr Lartigue demandent au nouveau gouverneur la reconnaissance d'un diocèse de Montréal. Mgr Lartigue est toujours en conflit avec le Séminaire. De caractère fermé, il se crée peu d'intimes, mais Mgr Panet prend son parti. Le curé Chaboillez, le curé Saint-Germain et d'autres sont irréductibles.

\* \* \*

Charles William Grant, membre du Conseil législatif du Bas-Canada, fait acte de foi et hommage, le 13 juin 1829, "tant au nom de dame Marie-Charles-Joseph de Longueuil, sa mère, veuve de feu David Alexander Grant son père, usufruitière sa vie durant de la totalité de la baronnie de Longueuil, et seigneuresse et propriétaire pour moitié de ladite baronnie et seigneurie, qu'en son propre nom comme fils aîné de ses dits père et mère, et en cette qualité seigneur et propriétaire pour l'autre moitié de ladite baronnie, pour la seigneurie et baronnie de Longueuil".

Le curé Chaboillez habite sa propre maison, foyer de la résistance aux prétentions de Mgr Lartigue. Le vieux presbytère, en très mauvais état, supporterait mal des réparations. Le grand vicaire Joseph-François Deguire, visitant la paroisse de Longueuil le 29 février 1829, a fortement conseillé la construction d'un nouveau presbytère. Les habitants signent une requête et les commissaires civils permettent de convoquer les paroissiens pour l'élection de syndics. Le projet suit alors le cours habituel: élection de sept

## Le Comité de surveillance

syndics le 20 mai 1830, préparation des devis et répartitions, homologation par les commissaires. Il ne se produit pas d'accrochage cette fois-ci, peut-être parce que le curé Chaboillez possédant sa propre résidence, le presbytère ne servira qu'à ses successeurs.

Les travaux, commencés pendant l'été de 1830, sont terminés l'année suivante. Le nouveau presbytère, sur l'emplacement de l'ancien, est une maison d'un étage, de 48 pieds de longueur sur 42 de profondeur, avec une galerie sur le devant. Les syndics disposent d'un supplément de fonds. Les paroissiens les autorisent "à entourer l'emplacement du presbytère, y faire un nouveau bâtiment pour servir d'étable et remise et autres dépendances pour que le tout soit convenable pour la résidence future du curé ou vicaire, et de rendre compte de l'emploi de l'argent". La fabrique est toujours à l'aise. Le salaire de Joseph Lavoie, maître chantre, est porté de 775 à 850 livres par an. Le curé Chaboillez fait décider une autre dépense. Les vols de cadavres, qu'on ne peut enterrer dans la terre gelée, deviennent chroniques tous les hivers. Les étudiants en médecine les dérobent ou les achètent pour leurs dissections. François Truteau, pour la somme de 99 livres, construira un charnier.

L'abbé Chaboillez, curé de Longueuil et polémiste religieux, est magnifique d'activité, si l'on considère qu'un seul vicaire, l'abbé Jacques-Janvier Vinet, l'a aidé - pendant une courte période de 1829 à 1830. La question scolaire le préoccupe, au fort de ses tribulations, comme elle préoccupe tout le clergé. La situation, à cet égard, est lamentable. Les écoles de campagne ne comptent sur aucun encouragement officiel. Le conflit perpétuel entre la Chambre et l'Exécutif, et peut-être la mauvaise volonté de Londres entravent tout projet de législation scolaire. Mgr Plessis, craignant la susceptibilité des gouvernants, n'encourage pas les pétitions qui s'ébauchent. C'est toutefois le clergé qui, songeant en partie à son recrutement, appuie les efforts tentés çà et là. Les curés de Longueuil ont toujours entretenu un rudiment d'école, en payant parfois de leur poche. Des classes se tenaient dans l'ancien presbytère, en haut pour les garçons et en bas pour les filles. Le curé Chaboillez protège un enfant de Longueuil, Joseph Goguette, dont il assure l'éducation: il va jusqu'à lui enseigner la musique.

Une "Loi des écoles de fabrique", adoptée en 1824, fait de la fabrique, dans chaque paroisse, la véritable commission scolaire. La fabrique peut entretenir une école par 200 familles, une autre par centaine de familles supplémentaires, et leur consacrer le quart de ses revenus. C'est au coeur du conflit entre le curé Chaboillez et Mgr Lartigue. Les marguilliers de Longueuil souhaitent la convocation d'une assemblée pour discuter le parti à tirer de cette loi. Mais ils n'y tombent pas d'accord. Les uns veulent une école unique, au village: l'ancien presbytère servirait à cet usage. D'autres préféreraient plusieurs écoles, dispersées dans les différentes parties de la vaste paroisse. Le curé convoque une assemblée plus nombreuse, le

dimanche suivant, mais les suffrages se partagent de nouveau. <sup>2</sup> L'évêque tranchera.

Il s'établit en fin de compte une école au village et une autre au chemin de Chambly. Mais la question des instituteurs est encore plus aiguë que celle des locaux. La fabrique de Longueuil vote une subvention - un encouragement! - de 25 livres à Rémi Béchard, maître d'école, le 30 décembre 1827. Mais les maîtres d'école, plus ou moins improvisés et plus ou moins ambulants, n'ont pas grand savoir à communiquer. Mal payés, mal considérés par le public, ils passent facilement d'une paroisse à l'autre, leur baluchon à la main. Ajoutez la disette de livres; la situation est bien lamentable!

Une loi de 1829 permet d'organiser une commission de syndics, dans chaque paroisse, pour la direction et l'administration des écoles. Le budget de l'Etat, pour la première fois, contribuera aux frais de l'école et au traitement des maîtres. Le Canada, par cette mesure, devance la France et l'Angleterre. Les subventions sont augmentées en 1830 et en 1831; un système d'inspection financière et pédagogique sera organisé. Mais ce bloc enfariné ne dit rien au clergé qui redoute un dépouillement de son rôle dans l'instruction publique. Mgr Lartigue élève des craintes: des protestants pourront être élus syndics, dans nos paroisses catholiques mêmes! Une loi de 1832, précisant celle de 1829, permet aux curés d'être syndics et d'inspecter les écoles. A la bonne heure!

Mais Longueuil, à vrai dire, n'a pas de maison d'école. La fabrique décide la construction d'une école, à sa séance du 29 avril 1832. Ce sera un bâtiment de pierre, coûtant 350 livres, séparé en deux parties, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. La fabrique décide encore, à la même séance "d'aider les habitants de la grande savanne par une somme de cinquante louis et d'obtenir la permission de l'autorité ecclésiastique à cet effet". Mgr Lartigue accorde cette permission par lettre du 18 mai.

Le village proprement dit compte 65 maisons, en comprenant le presbytère, en 1832. Longueuil est le point de passage des voyageurs traversant le fleuve, en provenance ou à destination de Montréal. C'est donc un carrefour, c'est-à-dire un lieu plus divers, plus aéré, plus vivant que les bourgs du voisinage. Pierre Sainte-Marie a longtemps transporté entre Montréal et Longueuil, dans un canot creusé par lui-même dans un tronc d'arbre, le courrier de la rive sud. <sup>3</sup> Les canots cèdent maintenant la place, pour la traversée du fleuve, aux *horse boats*, à cabestan mû par des chevaux.

\* \* \*

2. Lettre du curé Chabolliez à Mgr Plessis, du 8 septembre 1825.

3. Le Château de Ramezay conserve ce canot, sous le numéro 1268 de son catalogue.

## Le Comité de surveillance

Le comté de Kent devient le comté de Chambly, avec Longueuil pour chef-lieu, en 1829. La loi lui donne ces limites:

*Le comté de Chambly sera borné au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au sud-ouest par la rivière Richelieu ou Chambly, ensemble avec toutes les îles dans le fleuve Saint-Laurent ou dans la rivière Richelieu ou Chambly les plus proches dudit comté et étant en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui, au sud-est par les lignes du nord-est des seigneuries de Laprairie et de Léry, et au nord-est par le comté de Verchères, comprenant les seigneuries de Boucherville, Montarville, Longueuil, le fief Tremblay, Chambly-Ouest et la baronnie de Longueuil dans ses limites.*

La mort de Georges IV entraîne de nouvelles élections, suivant la coutume anglaise. Denis-Benjamin Viger, réformiste convaincu mais pondéré, est l'un des trois Canadiens français qui viennent d'être nommés conseillers législatifs. Le comté de Kent, devenu le comté de Chambly, réélit Frédéric-Auguste Quesnel et remplace Denis-Benjamin Viger par son neveu Louis-Michel, surnommé "le beau Viger", réformiste plus effervescent. Montréal élit Louis-Joseph Papineau et trois "Anglais". L'Assemblée du Bas-Canada comprend 60 Canadiens français, presque tous réformistes, et 24 Anglais dont beaucoup sont élus pour leur situation de fortune ou leur influence personnelle, par une majorité canadienne-française (octobre 1830). Au Conseil législatif, les Canadiens français restent, malgré la nomination de Denis-Benjamin Viger, une minorité impuissante.

Lord Aylmer, nouveau gouverneur général, paraît bien disposé et, comme sa femme, parle français, au témoignage de Papineau, "avec facilité et élégance". Mais le parti réformiste s'organise. Un jeune député, Louis-Hippolyte Lafontaine, petit-fils d'Antoine Mesnard dit Lafontaine qui a représenté le comté de Kent de 1796 à 1804, est élu dans le comté de Terrebonne et collabore à *la Minerve*, de Ludger Duvernay, d'une façon assez régulière. *La Minerve* et un journal de langue anglaise, le *Vindicator*, entretiennent le courant réformiste. Le Conseil législatif est leur cible de choix. C'est presque une gageure, de la part des réformistes, que d'envoyer Denis-Benjamin Viger, conseiller législatif, soutenir à Londres des accusations portées contre le procureur général. Viger évoquera fatalement l'ensemble des questions canadiennes. Mais il ne sera pas seul puisque William Lyon Mackenzie porte en même temps les revendications du Haut-Canada.

Ludger Duvernay, de *la Minerve*, et Daniel Tracey, du *Vindicator*, sont finalement arrêtés et emprisonnés pour leurs attaques contre le Conseil législatif. De vives protestations s'élèvent. Louis-Hippolyte Lafontaine prononce un discours véhément dans une grande réunion à Montréal. Des noyaux d'hommes décidés forment des comités de vigilance ou comités de surveillance à travers la province. Pierre de Boucherville, le Dr Pierre-Claude Weillbrenner, David David, le notaire Louis Lacoste, de Boucherville, et le

cultivateur Joseph Vincent, petit-fils d'un pionnier de Longueuil et capitaine de milice, organisent le Comité de surveillance et de correspondance du comté de Chambly. Ils bombardent de recommandations, à tournure impérative, les députés qui n'apprécient guère que l'on dicte ainsi leur conduite. Louis-Michel Viger, aussi "patriote" que tout autre, reste longtemps sans répondre. Frédéric-Auguste Quesnel fait une réponse courtoise, digne et ferme (31 décembre 1831):

*Je vous prie d'assurer l'Assemblée, Monsieur le Président, que je serai toujours prêt à expliquer les motifs de mes votes et opinions particuliers dans la Chambre, afin de les mettre en état de juger de leur mérite ou démérite. Je désire ardemment de mériter la confiance d'un comté aussi éclairé que le nôtre, et c'est un tribunal aux opinions duquel je me sou mets d'autant plus volontiers et avec d'autant plus de confiance que je suis intimement convaincu qu'il ne fera jamais à ses représentants un crime de leur indépendance, et n'exigera jamais d'eux qu'ils votent contre leur conscience, ou qu'ils préfèrent l'intérêt local à l'intérêt général lorsque l'un et l'autre seront en contact.* 4

Papineau et ses amis, nourris des philosophes français et anglais, tendent au libéralisme doctrinaire, dans tous les domaines. Une pointe d'anticléricisme aidant, ils veulent appliquer les principes libéraux jusque dans l'organisation paroissiale.

Les curés mènent généralement à leur guise les assemblées des fabriques, composées de marguilliers choisis sous leur influence. Les réformistes voudraient ouvrir ces assemblées à tous les francs-tenanciers, dans chaque paroisse. Louis Bourdages, député de Nicolet, prend l'initiative d'un bill que la Chambre vote mais que le Conseil législatif arrête.

Les comités de surveillance exigent une reprise de la tentative, à la session suivante. Celui du comté de Chambly convoque une assemblée à Longueuil, pour le 12 février (1832). On doit y discuter trois questions principales: la loi des fabriques, la détention de Duvernay et de Tracey, et les changements nécessaires dans la composition du Conseil législatif. A vrai dire, la "révolution" qui couve sera, comme toutes les révolutions, l'oeuvre d'une minorité. Mais les comités font du bruit et communiquent des messages à la presse. L'assemblée du 12 février, présidée par le Dr Weilbrenner, avec Joseph Vincent pour secrétaire, doit s'ajourner au 12 juin car il n'y vient que trois électeurs de Boucherville, douze de Chambly et 30 à 40 de Longueuil. Mais on a pu affirmer, entre autres choses, qu'un "cri général" s'élève "contre le despotisme qu'exercent, soit dans nos villes, soit dans nos campagnes, les curés et marguilliers dans l'administration du temporel dans les affaires de fabrique".

4. La Minerve, 8 mars 1832.



## Le Comité de surveillance

Or le clergé, déjà méfiant, trois ans plus tôt, devant la loi scolaire, considère le projet de loi des fabriques comme un empiètement sur les droits de l'Eglise. Et là-dessus, Mgr Lartigue est d'accord avec les sulpiciens, avec le curé Saint-Germain et avec le curé Chaboillez. Tous combattent la "démocratisation" des assemblées de fabrique. Mgr Lartigue est en désaccord formel avec Louis-Joseph Papineau, son cousin. Le curé de Longueuil repart en polémique non plus contre Mgr Lartigue, mais contre le Comité de surveillance et de correspondance du comté de Chambly. Le capitaine de milice Joseph Vincent est une tête chaude qui s'est appliquée à contrarier le curé lors de ses démêlés avec Mgr Lartigue en 1824. L'abbé Chaboillez obtient l'insertion, dans *la Minerve*, d'une protestation envoyée en son nom et au nom des marguilliers de la paroisse contre "cette accusation fautive et calomnieuse": "Je mets au défi MM. Pierre de Boucherville et David David de prouver, par aucun fait quelconque, que ni moi ni les marguilliers en ayons fourni le moindre prétexte... Le prétendu cri général n'est que l'expression des sentiments de quelques têtes exaltées... Je rends trop justice aux habitants de la paroisse de Longueuil, que j'ai l'honneur de desservir depuis près de 26 ans, pour leur faire aucun reproche de ce que des gens mal intentionnés voudraient leur imputer injustement... Le public aura là occasion de juger quelle foi il faut ajouter aux rapports des comités de cette espèce établis dans différents comtés, si les Présidents et autres officiers n'y mettent pas plus de véracité que ceux du Comité de surveillance et de correspondance du comté de Chambly."

Montréal reçoit Duvernay et Tracey en triomphe à leur libération (28 février 1832). L'agitation politique n'absorbe pas toute la vie du pays puisque c'est le moment où la fabrique de Longueuil décide la construction d'une école. Mais elle en accapare une part de plus en plus importante. La démission de deux députés montréalais - de langue anglaise - entraîne deux élections complémentaires. Dans la division Est de Montréal, Olivier Berthelet est élu sans trop de peine. Olivier Berthelet, fils d'un négociant en fourrures, ajoute la fortune de sa femme, fille du notaire Louis Chaboillez - nièce de notre curé, par conséquent - à la fortune héritée de son père. Il grossit encore son magot par des spéculations sur des terrains non seulement à Montréal, mais dans la région de Détroit. Homme d'affaires, Olivier Berthelet est surtout un philanthrope, bienfaiteur insigne de toutes les oeuvres de charité.

L'autre élection, celle de la division Ouest, où Daniel Tracey est le candidat réformiste, est très serrée, et les esprits s'échauffent. La troupe intervient et trois patriotes sont tués (21 mai 1832). *La Minerve* décrit la scène comme le massacre de paisibles citoyens par des soudards imbibés d'alcool.

L'indignation est grande. Des réunions s'improvisent tout l'été à travers la province. L'assemblée du Comité de surveillance remise au 12 juin se tient dans cette fièvre à Longueuil. C'est en théorie une "assemblée des électeurs", mais le Comité de surveillance l'a organisée. Le Dr Weilbrenner

préside, avec Joseph Vincent pour secrétaire. Pierre de Boucherville présente un rapport du Comité de surveillance et de correspondance, que l'assemblée félicite "pour le zèle, la loyauté, la fermeté et l'indépendance qu'il a montrées en poursuivant et surveillant les intérêts généraux et spéciaux du comté". Pierre de Boucherville est emphatique, suivant la mode de l'époque: "Le moment est arrivé où le comté de Chambly prend place dans l'histoire, dans la politique du pays." Les réformistes du comté de Chambly, réunis à Longueuil, flétrissent les "assassins" et condamnent les autorités britanniques "qui nous préparent le sort des Acadiens". Ils votent, passant outre à la protestation du curé Chaboillez que *la Minerve* a publiée, une résolution réclamant "une loi telle que le bill des fabriques passé à la Chambre des Communes du Bas-Canada durant la dernière session et perdue au Conseil législatif". Ils réclament un changement dans la constitution canadienne, consistant au premier chef en un changement dans la composition du Conseil législatif.

Sur le pays si profondément remué s'abat une catastrophe: l'épidémie de choléra.

Elle a pris naissance en Inde et s'est étendue à l'Europe. On attribue la contamination au *Carrick*, venu de Dublin à Québec avec un contingent d'immigrants. Les premiers cas se déclarent à Montréal au début de juin 1832. La marche de l'épidémie est foudroyante. Le 15 juin, le Bureau d'hygiène de Montréal reconnaît pour la ville 1 200 cas dont 230 décès. Le 26 juin, il avoue 3 384 cas dont 947 décès. La politique et l'épidémie se conjuguent pour affoler la population. La crainte exprimée par les citoyens de Longueuil se propage: "On nous prépare, avec d'autres procédés, le sort des Acadiens!"

\* \* \*

Montréal possède une charte municipale, accordée en 1832 pour quatre ans. Les citoyens élisent leur premier conseil municipal, comprenant neuf Anglais et sept **Canadiens** français, le 3 juin 1833. Les conseillers choisissent parmi eux le **premier** maire: Jacques Viger, inspecteur **des** rues et **chemins**, qui depuis longtemps rassemble, accumule, compte notes, souvenirs, documents sur tout ce qui touche à l'histoire de la ville. Longueuil a donc fourni à Montréal son premier maire.

L'agitation politique et l'épidémie de choléra entravent l'exécution de plusieurs projets. Des esprits modérés s'inquiètent. Des commerçants anglais et français, hommes d'ordre, forment à Montréal un comité dont fait partie Jules Quesnel, frère du député de Chambly. Mais les députés réformistes, hantés par les grands souvenirs historiques - la Déclaration d'indépendance américaine et la Déclaration française des droits de l'homme - rédigent leurs griefs sous la forme de 92 Résolutions. Le style est emphatique et le rappel de l'exemple américain ressemble beaucoup à une menace (1833).

## Le Comité de surveillance

Elzéar Bédard propose ces 92 Résolutions à la session de 1834. Des députés voudraient leur substituer un texte moins violent. Papineau, Lafontaine et quelques autres défendent les Résolutions. Papineau prédit et souhaite la République - ce qui écorche les oreilles des tories. Louis-Michel Viger suit Papineau, son cousin. Mais c'est Frédéric-Auguste Quesnel, l'autre député de Chambly, qui exprime l'opinion modérée. Il le fait en termes pesés et dignes, comme il a repoussé les injonctions du Comité de vigilance:

*J'ignore où ces résolutions peuvent nous conduire. Si elles n'excitent pas de grands troubles, il en résultera au moins une grande réaction. Quoique je ne partage pas l'opinion de la majorité, si elle obtient un succès réel et durable par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés qui auront formé la majorité. Je regretterai de n'avoir pas eu comme eux assez d'énergie pour braver le péril et pour entreprendre une chose que je regarde comme dangereuse ou du moins comme très incertaine. Si au contraire mes craintes se réalisent, si la Chambre succombe, je ressentirai avec les autres les maux qui pèseront sur ma patrie. Je dirai: C'étaient sans doute les meilleures intentions qui animaient la majorité. Et l'on ne me verra point me joindre à ses ennemis pour lui reprocher d'avoir eu des desseins malheureux. Voilà ce qui fera ma consolation.*

L'élocution de Quesnel est lente et grave, majestueuse. Un court silence solennel suit sa conclusion: de son avertissement, de son hommage, de sa promesse, tories et réformistes ont senti la grandeur.

La majorité vote néanmoins les 92 Résolutions, le 21 février 1834, et les envoie à Denis-Benjamin Viger, devenu son agent permanent à Londres.

*La Minerve* entretient l'effervescence dans le district de Montréal. Duvernay organise un banquet de notables, sorte de manifestation politique à l'appui des 92 Résolutions, pour le 24 juin (1834).

\* \* \*

Longueuil n'a pas construit l'école prévue par la décision du 29 avril 1832. La fabrique a bien octroyé 125 livres, à titre d'encouragement, au maître d'école Augustin Vervais, pour payer son bois de chauffage (23 septembre 1832). Mais Vervais ne s'en contente pas. Peut-être compte-t-il parmi les partisans du Comité de surveillance, prompts à incriminer le curé. L'abbé Chaboillez ne participe pas seulement à l'esprit combatif, mais aussi à l'esprit d'entreprise, qui surabondent dans sa famille. Il a mis des fonds en société pour l'exploitation d'un *horse-boat* sur le fleuve. Il semble qu'il y ait entraîné son vicaire. Vervais dénonce cette spéculation à Mgr Lartigue: "Monsieur le Curé a mis 1 000 et quelques louis en Société pour faire bâtir un horse-boat; M. Lamare, Vicaire qui a aussi de grands revenus, a mis aussi une somme; tout ceci a chauffé les esprits, les a montés, disant: qu'il

## Histoire de Longueuil

vaudrait mieux s'occuper à bâtir une maison d'école..."<sup>5</sup> Le curé et sa fabrique évitent cependant de bâtir une école, en saisissant une occasion plus simple: la fabrique acquiert une maison de pierre toute construite, devant l'église, pour 7 750 francs (18 mars 1834). Le curé trouvera-t-il grâce devant ses critiques? L'épidémie de choléra s'est atténuée, mais avec des sursauts, des recrudescences. Une de ses dernières victimes est l'abbé Chaboillez, curé de Longueuil depuis 28 ans, mort le 29 août 1834. Même les paroissiens qui l'ont le plus combattu, maintenant qu'il est mort, le pleurent.

5. Lettre du 9 octobre 1833. Archives de la chancellerie de l'Archevêché de Montréal. Citée par M. Richard Chabot dans une thèse à l'université d'Ottawa (1971).



Monstrance du retable du maître-autel de la première église de Longueuil, payé par la Fabrique Saint-Antoine à Paul Jourdain dit Labrosse en 1741. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)

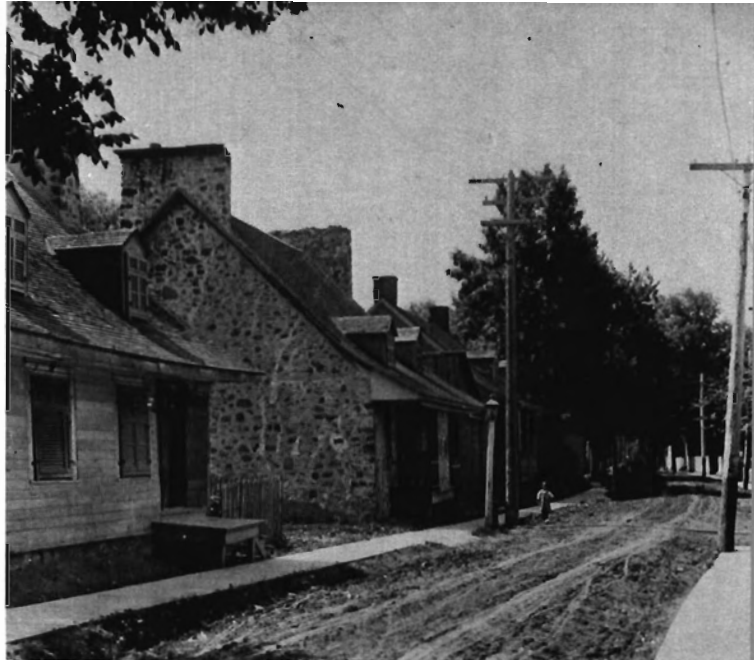
Mise au jour des fondations de la tour est du château de Longueuil au cours des fouilles archéologiques pratiquées sur le site par la Ville de Longueuil et le Gouvernement du Québec en avril 1971. (Collection Charles-Edouard Millette)



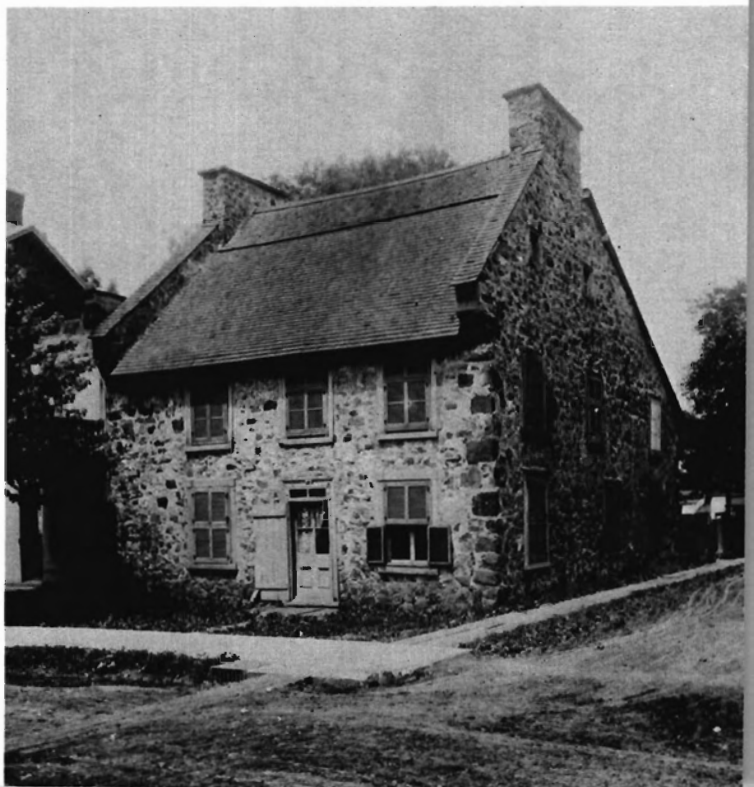
Brasserie bâtie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à l'emplacement actuel du bureau de poste, et démolie vers 1903. Mentionnée par Louis XIV dans l'acte d'érection de la baronnie de Longueuil le 26 janvier 1700. (Archives publiques du Canada)

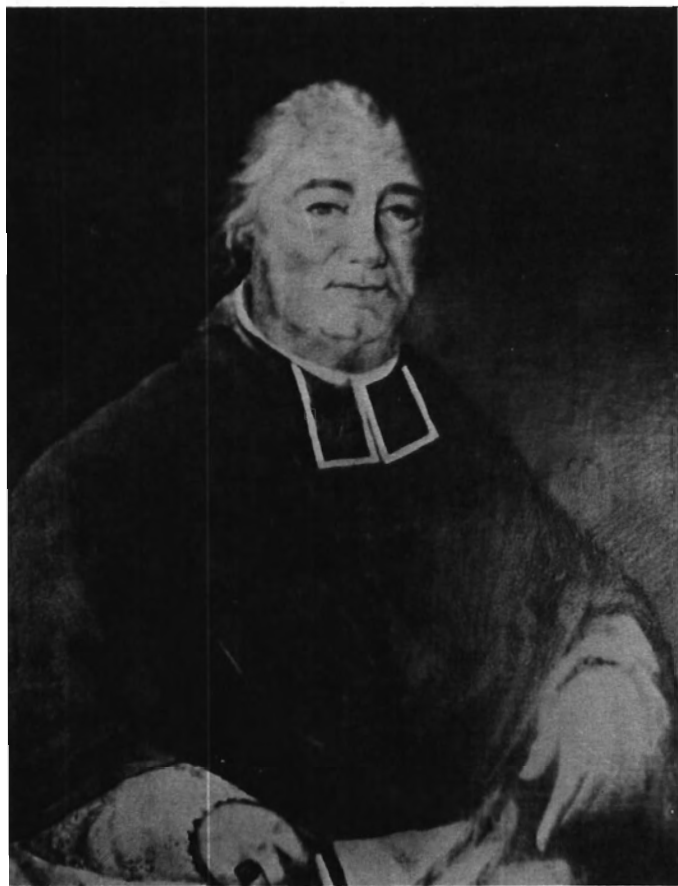


Rue Saint-Charles est,  
avant l'élargissement de  
1913. (*Archives publiques  
du Canada*)



Maison datant du Régime  
français, à l'angle du Che-  
min de Chambly et de la  
rue Saint-André. Acquise  
par la Ville de Longueuil  
en 1973, c'est la plus an-  
cienne habitation du "villa-  
ge". (*Musée historique  
Charles-Le Moyne, fonds  
George-Lulham*)





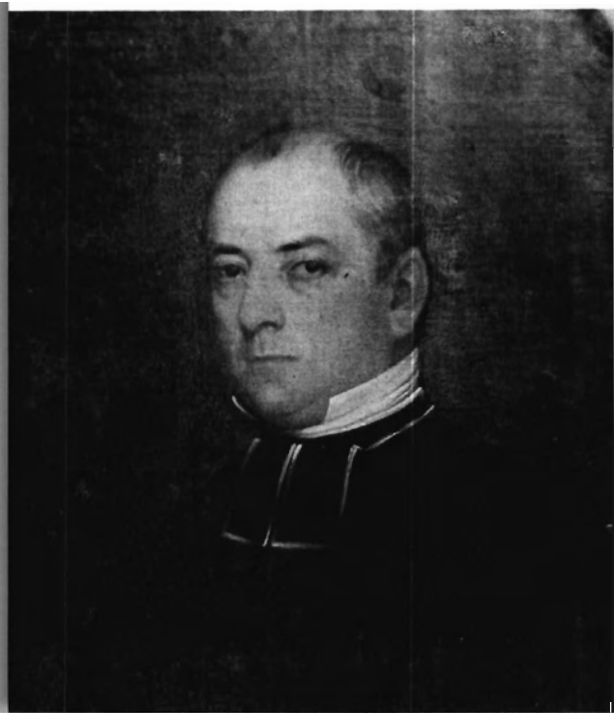
Mgr Pierre Denaut - 1743-1806 -, curé de Longueuil et dixième évêque de Québec. C'est de sa résidence longueuilloise qu'il administra pendant plus de dix ans l'unique diocèse catholique des deux Canadas dont la juridiction s'étendait jusqu'aux Etats-Unis. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)

Deuxième église de la paroisse Saint-Antoine - 1811-1884 -, construite d'après les plans de Pierre Conefroy, et somptueusement décorée à l'intérieur par Louis-Amable Quevillon et ses disciples. (*Collection Charles-Edouard Millette*)





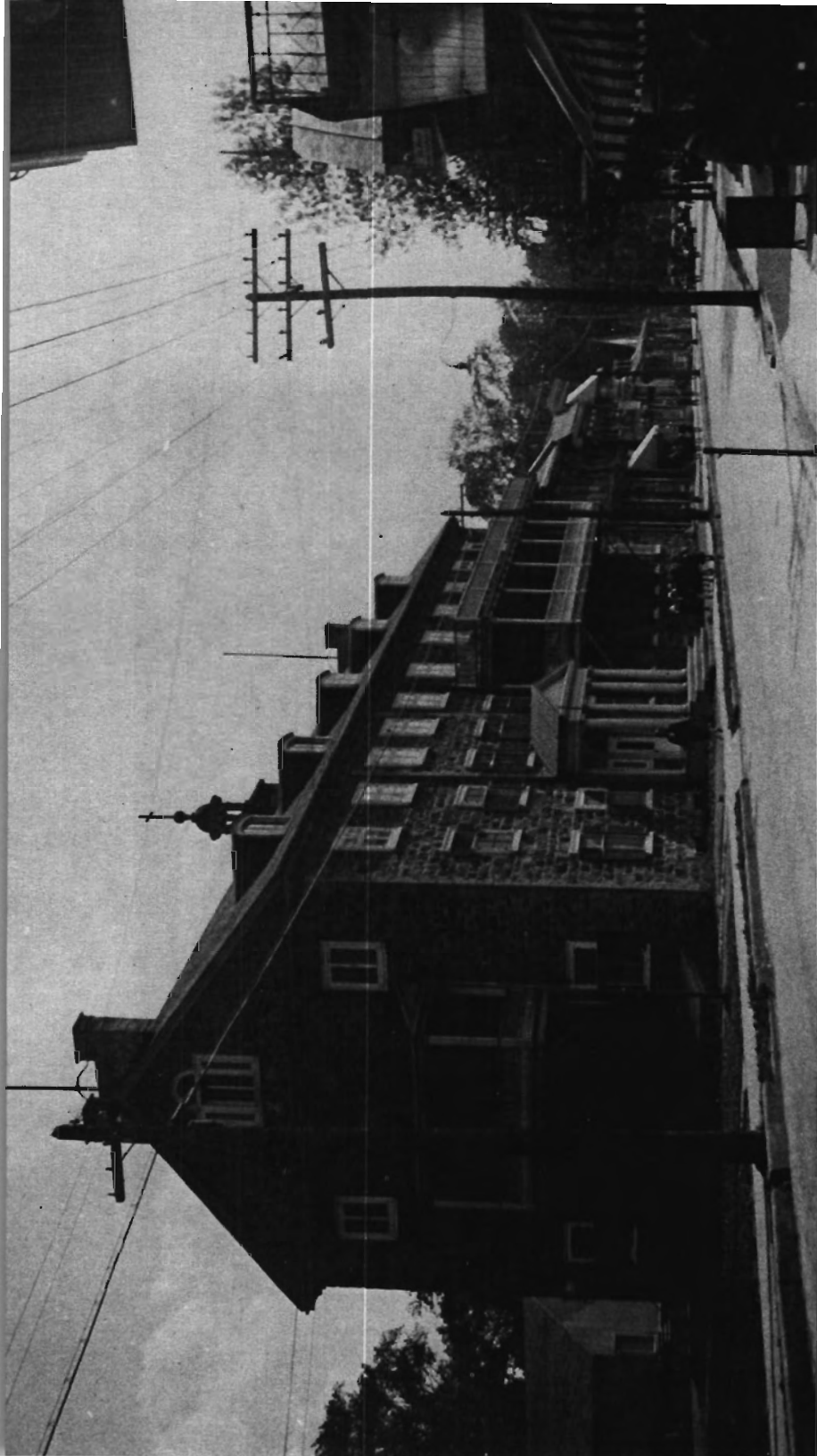
Marie-Anne Catherine Fleury-  
Deschambault - 1740-1818 -,  
épouse du IIIe baron de Lon-  
gueuil. (*Archives nationales du  
Québec*)



Augustin Chaboillez - 1775-1834  
-, curé de Longueuil, d'après un  
portrait peint par Louis Dulong-  
pré vers 1806. (*Inventaire des  
oeuvres d'art du Québec*)



Sculptés en 1819 par le Longueuillois André Achim, ces fonts baptismaux servent encore aux nouveaux-nés de la paroisse Saint-Antoine. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)



Presbytère de Longueuil en 1930. Cette construction abritant les Ateliers du Vieux-Longueuil fut également le premier collège, de 1855 à 1910. (Collection Charles-Edouard Millette, fonds Paul-Pratt)

## Longueuil donne le signal de l'insurrection

MGR PANET est mort en 1833. Mgr Joseph Signay, son successeur, désigne l'abbé Antoine Manseau pour la cure de Longueuil où lui-même, Mgr Signay, a été ordonné par Mgr Denaut, trente-deux ans plus tôt. L'abbé Manseau a déjà été missionnaire en Nouvelle-Ecosse, curé des Cèdres, grand vicaire pour visiter les missions du Haut-Canada et curé de Contrecoeur. Le gouvernement de l'importante paroisse de Longueuil est considéré comme une promotion.

L'abbé Manseau, moins enclin à la polémique que son prédécesseur, passe pour prudent et ferme. Il n'aura ni trop de prudence ni trop de fermeté dans la période turbulente qui s'annonce. Il se préoccupe de la question scolaire. La fabrique, ayant acheté une maison, engage Albert Piché et sa femme, comme maître et maîtresse d'école, pourvu qu'ils y demeurent (3 septembre 1834). Et pour qu'il n'y ait pas de jaloux, la fabrique achète, sur le chemin de Chambly, "au delà de la grande savanne", une maison qui sera la première école régulière en dehors du village (1er mars 1835). Mais les instituteurs et les institutrices sont toujours improvisés et instables. Urbain Auger et sa femme remplacent le ménage Piché en septembre 1835.

Le curé Manseau décide aussi ses paroissiens à faire construire un jubé dans chacune des chapelles de l'église, qui devient trop petite. Le curé Manseau n'est pas plus disposé qu'aucun de ses prédécesseurs - ou que les autres curés de la province - à la démocratisation des assemblées de fabrique. Mais les missions lointaines l'ont fatigué; sa santé n'est plus bonne; Joseph Vincent et quelques autres, en liaison avec les fortes têtes de Chambly et de Boucherville, agitent la paroisse. Bref le curé Manseau, qui par-dessus le marché fait des dettes à Longueuil, souhaite, dans sa

## Histoire de Longueuil

correspondance avec l'évêque, son transfert dans une paroisse plus tranquille.<sup>1</sup>

La population croissante du village s'agglomère le long de la rue Saint-Charles. La baronne de Longueuil fait diviser, pour la lotir, une partie du domaine que Charles Le Moyne et ses descendants avaient réservée pour leur usage. L'arpenteur Joseph Weillbrenner préparera un plan, prévoyant l'ouverture de plusieurs rues.

La caractéristique de Longueuil est d'être le point de traversée du fleuve, de Montréal ou vers Montréal. Plusieurs propriétaires exploitent des *horse boats*. Jérémie Chalifoux, de Laprairie, exploite un bateau à vapeur, le *Jérémie*, qui part d'un quai construit en face de l'hôtel Mongeau, à destination d'Hochelaga. L'avenir est à la vapeur, et les cultivateurs de Longueuil ont l'esprit de progrès: ils font construire un nouveau bateau, l'*Union canadienne*, dont Alexis-Etienne Préfontaine est nommé capitaine. Un accident marque le premier voyage: une machine, trop tôt mise en action, tranche la tête du mécanicien qui se penchait pour la huiler (15 juillet 1834). Un capitaine White achète à son tour le *Montréal*, petit bateau à vapeur, pour concurrencer l'*Union canadienne*. Les *horse boats*, sans doute plus économiques, triomphent de ces premières tentatives; l'*Union canadienne* et son rival ne restent en service que pendant deux saisons.

Les Longueuillois ont témoigné d'un certain esprit d'entreprise, sur le terrain économique. Mais la fièvre politique secoue le district de Montréal, et particulièrement le comté de Chambly, la paroisse de Longueuil. Les élections de 1834 se débattent pour ou contre les 92 Résolutions, pour ou contre le Conseil législatif. Une foule enthousiaste acclame Denis-Benjamin Viger, rentrant de Londres à Montréal.

Louis-Michel Viger n'a pas seulement de la prestance, du brio et des relations de famille; c'est un réformiste intégral. Mais Frédéric-Auguste Quesnel doit expier son indépendance, sa modération. Son adversaire est le notaire Louis Lacoste, descendant d'Alexandre Lacoste, soldat de la compagnie de Troyes dont l'abbé de Caumont a célébré le mariage avec Jeanne Robin en 1688, et en secondes noces avec Marguerite Deniau en 1690. Louis Lacoste lui-même a perdu sa femme, Renée Boucher de La Bruère, morte du choléra en 1832. Il est un des fondateurs du Comité de surveillance et de correspondance. Il en a même été l'un des secrétaires, et c'est lui qui transmettait aux députés Quesnel et Viger les recommandations impératives du Comité.

Les consignes tacites de Mgr Lartigue, des sulpiciens et de tout le clergé n'endiguent pas le courant: les modérés sont battus. Louis Lacoste

1. Aux archives de l'évêché de Saint-Jean.

## Longueuil donne le signal de l'insurrection

enlève à Frédéric-Auguste Quesnel le siège détenu pendant quatorze ans (novembre 1834). Un autre modéré, Olivier Berthelet - neveu par alliance de feu le curé Chaboillez - perd son mandat de Montréal-Est et en prend aisément son parti. Papineau remercie les électeurs dans une longue et violente adresse. Il commence à préconiser le boycottage des produits anglais.

Dans ces conditions, la charte accordée à Montréal en 1832 pour quatre ans ne sera pas renouvelée. Les Ecossais entreprenants, qui ont déjà pris tant d'initiatives à Montréal, forment la *Champlain and St-Lawrence Railroad*, qui construit un chemin de fer de Laprairie à Saint-Jean. Une locomotive est importée d'Angleterre en pièces détachées. Le premier train canadien circule le 21 juillet 1836.

Mais la politique s'enflamme. Une atmosphère de guerre civile se diffuse dans le district de Montréal. L'été de 1835 est agité. Celui de 1836 est un long tumulte. Des orateurs, dans les assemblées et dans les banquets, prononcent des discours "républicains". Il en est qui réclament, entre autres réformes, l'abolition de la tenure seigneuriale. L'été de 1837 porte la crise à son point culminant. La Chambre refuse le vote des subsides. Le gouverneur la proroge et suspend la constitution.

Papineau et ses amis convoquent pour le 23 octobre, à Saint-Charles, une "Assemblée des Six Comtés" - Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, L'Acadie, Chambly et Verchères - auxquels les comtés de Laprairie et de Missisquoi sont invités à se joindre. Papineau et son état-major, où figurent les députés Louis Lacoste et Louis-Michel Viger, se rendent à cette assemblée en passant par Longueuil et Chambly. Quelle effervescence! Le Dr Timothy Kimber, de Chambly, hisse un drapeau tricolore sur sa maison au passage du cortège. Papineau, à Saint-Charles, est l'objet d'une réception délirante. L'assemblée tourne à l'épisode révolutionnaire. Papineau, effrayé, déconseille le recours aux armes. Mais le Dr Wolfred Nelson intervient. Cet orateur hirsute et puissant est anglais - comme son confrère Kimber - mais il a épousé une Canadienne française et parle le français comme sa langue maternelle. Il lance, au contraire de Papineau, la consigne de faire fondre des balles. C'est Louis Lacoste qui présente la résolution engageant les habitants à substituer d'"amiables compositeurs", élus par eux, aux juges nommés par le gouvernement.

Mgr Lartigue ne se contente plus, dans ces conditions, de mots d'ordre à son clergé. Il publie un mandement, lu dans les églises du diocèse le 29 octobre: "Ne vous laissez pas séduire si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi, sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain." Mais Mgr Bourget, venu clore une retraite à Chambly, est accueilli aux cris de "Vive Papineau! A bas le mandement!" Les premiers frères des Ecoles chrétiennes, que l'évêque et les sulpiciens demandaient depuis longtemps, arrivent de France à Montréal - par New York, Albany, Troy et Saint-Jean, d'où le train les a transportés

à Laprairie. Ils trouvent une ville, un district bouleversés. Les patriotes, dans les paroisses qu'ils dominent, sont intransigeants et violents.

\* \* \*

Les précautions militaires redoublent. Sir John Colborne, commandant des troupes britanniques en Amérique du Nord, qui s'est acquis une réputation de rudesse comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, quitte Sorel où il se trouvait, pour établir son quartier général à Montréal (9 novembre 1837).

Papineau est l'idole des patriotes et la bête noire de leurs adversaires. Sa seule présence envenime la querelle. Une intrigue, ourdie dans l'entourage du gouverneur, vise à le faire arrêter, ce qui mettrait le feu aux poudres. On lui conseille de quitter Montréal, puis on le lui demande. Mgr Lartigue le lui fait dire officieusement. Papineau part avec deux compagnons. Au crépuscule, ils traversent le fleuve à la Pointe-aux-Trembles. Ils s'arrêtent à Varennes, chez le Dr Duchesneau, où ils rencontrent plusieurs patriotes.

Les loyalistes représentent à Gosford que Papineau est en route pour organiser une prise d'armes. Les juges de paix signent des mandats d'arrestation contre 26 dirigeants du mouvement insurrectionnel et d'autres mandats les jours suivants.

Un détachement de dragons arrête deux chefs locaux, le notaire Pierre-Paul Demaray et le Dr François-Joseph Davignon, à Saint-Jean, et les conduit à Montréal, menottes aux mains, dans un wagon. Or les dragons ont emprunté le chemin de Chambly pour aller procéder à leurs arrestations. Joseph Vincent, le capitaine de milice qui est l'un des secrétaires - le plus emporté des secrétaires - du Comité de surveillance, les a vus passer. Il s'est même jeté dans un fossé, de peur d'être arrêté lui-même, et s'en est relevé tout éclaboussé. La nouvelle se propage, comme l'éclair, dans le comté. Les plus résolus des patriotes se rassemblent chez Vincent, fourche, faux ou fusil en main. Vincent en fait prévenir d'autres. Bonaventure Viger - petit-cousin de Denis-Benjamin Viger -, qui habite Boucherville où il est né, est un des premiers arrivés. Joyeux compagnon et tête chaude, la parole abondante et le coeur intrépide, il prend de l'ascendant sur le groupe. On passe une partie de la nuit à fondre des balles.

A la pointe du jour arrive un courrier, bride abattue, qui annonce l'arrestation de Demaray et Davignon et l'approche du convoi. Viger et Vincent, entraînant les autres, décident de délivrer les prisonniers. Leur petite troupe se met en marche vers le village de Longueuil où elle compte recruter du renfort et tendre une embuscade.

Mais le village appréhende une bataille que suivraient des représailles, peut-être une destruction totale. "Eh bien, commande Viger, retournons sur nos pas." Les patriotes rebroussement chemin et s'arrêtent à deux milles du



## Longueuil donne le signal de l'insurrection

village, près de la petite savane. Ils tendent leur embuscade, tapis derrière la clôture de Gabriel Brissette.

Les dragons avancent au petit trot, escortant leur prise. Viger s'est hissé sur une pierre, la poitrine bombée, les manches de chemise retroussées jusqu'au coude, un grand sabre à la main. Il ordonne:

“Halte! Au nom du Peuple! Livrez vos prisonniers!”

Sans succès, il répète son ordre. Un officier, en réponse, commande le feu. Une balle raccourcit le petit doigt de Viger, une autre lui effleure la jambe. Les patriotes rendent le tir. Des chevaux, atteints, s'abattent; les autres se cabrent, s'emballent, s'enfuient à travers champs. Viger continue de commander le tir en feignant, comme Salaberry à Châteauguay, de disposer d'une troupe nombreuse. Les dragons ne sont pas des soldats réguliers, mais des volontaires. Saisis de panique, ils s'enfuient au galop, en abandonnant la voiture au fond de laquelle Demaray et Davignon se sont couchés. Les patriotes victorieux conduisent Demaray et Davignon chez le forgeron Olivier Fournier qui brise leurs menottes. Et tous chez Vincent, pour célébrer la victoire! (18 novembre 1837).

Ce succès, vite amplifié, encourage les patriotes de tout le district. Longueuil a donné le signal de l'insurrection. Mais pour les auteurs du coup de main et pour tout Longueuil, l'affaire est de la dernière gravité. Viger, Vincent et leurs compagnons ont dressé une embuscade, tiré sur les troupes de Sa Majesté, tué des chevaux, blessé des militaires et délivré des prisonniers. Longueuil peut s'attendre à revoir non pas une petite escorte de passage, mais un fort détachement de troupes, avec des instructions rigoureuses. Cette perspective ne réjouit pas les villageois qui ont déjà déconseillé aux patriotes de tendre l'embuscade dans leurs parages. Les patriotes réunis chez Vincent, mal soutenus et dégrisés, décident de se disperser. Bonaventure Viger passe la nuit chez son père à Boucherville et part le lendemain pour L'Assomption.

\* \* \*

Le premier objectif, sur la rive sud, est d'empêcher l'arrestation de Papineau. Le Dr Wolfred Nelson rassemble et commande, à Saint-Denis, quelque huit cents hommes armés, dont la plupart ont revêtu le costume national: capot d'étoffe grise et toque de laine rouge ou bleue. Wolfred Nelson conseille et obtient le départ de Papineau, chef dont la capture décapiterait le mouvement. Bonaventure Viger, accueilli fraîchement à L'Assomption et ne s'y sentant pas en sûreté, rejoint Wolfred Nelson qui lui demande de retourner à Boucherville et à Longueuil pour organiser les patriotes de ces paroisses. Viger repart mais Thomas Storrow Brown, qui commande un camp retranché à Saint-Charles, l'arrête au passage et le met à la tête d'une vingtaine d'éclaireurs.

## Histoire de Longueuil

On connaît la suite. Le colonel Gore dirige une colonne contre Saint-Denis où Wolfred Nelson le défait. Le colonel Wetherall dirige une colonne sur Saint-Charles en passant par Longueuil et Chambly. Un shérif l'accompagne car il doit enquêter, à Longueuil, sur le coup de main du 18 novembre. Michel Vincent, homonyme et sans doute parent de Joseph, et qui a pris part au coup de main, a déjà été arrêté au marché de Montréal où il vendait ses produits.

A Longueuil, la colonne Wetherall ne trouve d'abord qu'un cheval de cavalerie, mort sur la route. Les habitants, devant le shérif et les troupes, font le vide: maisons closes et désertes, granges abandonnées. La colonne fait à grand peine sept prisonniers, conduits à Chambly et détenus pendant quelques jours dans une voûte du fort. Une perquisition chez Jean-Baptiste Trudeau, huissier au village de Longueuil, suspect de cacher des armes, ne révèle rien. Trudeau, un moment arrêté et, la corde au cou, à demi étranglé, est finalement abandonné. Quelque pillage accompagne les perquisitions.

Wetherall et ses Habits rouges ont d'autre besogne à remplir. Ils écrasent les patriotes à Saint-Charles. Une chasse à l'homme suit la victoire des troupes. Saint-Charles, en partie incendié, subit le sort que Longueuil appréhendait. La loi martiale est proclamée. Le district de Québec n'a pas bougé. L'échec de l'insurrection est probable. Des délégations, souvent influencées par les curés, présentent des adresses aux autorités.

Papineau réussit à passer aux Etats Unis. Joseph Vincent aussi, de son côté. Le chemin est familier aux jeunes gens de Longueuil, de Chambly, de Boucherville et de toute la région, dont quelques-uns vont régulièrement chercher du travail aux "Etats". Cependant le Dr Kimber, de Chambly, qui a soigné les blessés à Saint-Denis, est arrêté avant d'atteindre la frontière. Bonaventure Viger subit le même sort; les volontaires, avec lesquels il ne cesse de discuter, l'arrêtent et le conduisent à Montréal. Louis Lacoste, député de Chambly, apprenant qu'un mandat d'arrestation est émis contre lui, se livre au shérif. Louis-Hippolyte Lafontaine, resté hors de la bagarre mais fort suspect, passe en Angleterre, puis à Paris.

Mgr Lartigue ordonne au curé de Saint-Denis, qui est un de ses grands vicaires, de refuser les sacrements aux révoltés et la sépulture religieuse à ceux qui sont morts sans repentir et sans rétractation. Cette rigueur indispose certains fidèles. Des prêtres, à l'exemple de l'abbé Jean-Charles Prince, de Saint-Hyacinthe, et du curé Manseau, de Longueuil, suggèrent une démarche du clergé, demandant des réformes modérées, sur un ton respectueux, pour regagner la confiance du peuple sans perdre celle des gouvernants.

Le curé Manseau et son confrère et voisin le curé de Boucherville, autorisés par Mgr Lartigue, font signer la requête par le clergé du district de Montréal, et tenteront ensuite de provoquer un geste analogue dans le

## Longueuil donne le signal de l'insurrection

district de Québec. Deux prêtres seulement, le curé Chartier, de Saint-Benoît, et le curé Saint-Germain, de Saint-Laurent, refusent leur signature, pour des raisons opposées. L'abbé Chartier est presque le seul prêtre en sympathie ouverte avec les insurgés. L'abbé Saint-Germain veut bien demander grâce pour des malheureux égarés, "mais demander des faveurs au gouvernement pour une population en armes! "

Les patriotes de Saint-Eustache, formant le dernier rassemblement armé, sont écrasés à leur tour, et leur beau village n'est plus qu'un amas de ruines fumantes.

\* \* \*

Montréal n'a pas été le théâtre de combats. Des régiments y défilent encore, en tenue de campagne. L'ordre y règne et la vie continue. Les frères des Ecoles chrétiennes ouvrent leur première école le 22 janvier 1838. Mgr Lartigue décrète un jour d'actions de grâces "pour la paix intérieure rendue à cette province". Les curés doivent, ce jour-là, instruire leurs ouailles "sur leurs devoirs consciencieux envers la Puissance civile, conformément à la doctrine apostolique".

La constitution est suspendue. Un Conseil spécial de 22 membres, dont 11 Canadiens français, évidemment choisis parmi les hommes sûrs, est chargé de faire des lois ou ordonnances. L'un des conseillers canadiens-français est Jules Quesnel, frère de Frédéric-Auguste.

Lord Durham, qui s'annonce comme un gouverneur fastueux, débarquant à Québec le 21 mai 1838, trouve le pays dans une paix profonde. Il voudrait éviter un procès politique. Il décrète une amnistie dont il exclut 24 accusés. Seize de ces accusés, dont Papineau, sont réfugiés aux Etats-Unis. Les huit autres, dont Bonaventure Viger, sont déportés aux Bermudes. Les geôliers sont bien débarrassés de Viger, prisonnier insupportable, qui est allé jusqu'à jeter un gobelet d'eau - une bouteille, affirme une version! - à la tête de l'un d'eux, et qui s'est débattu comme un diable pour ne pas être mis aux fers.

Cette amnistie partielle est bien accueillie. Des amnistiés rentrent. Mais le fastueux gouverneur compte des ennemis en Angleterre. Et l'ordonnance d'amnistie outrepassait ses pouvoirs. Elle est désavouée. Les exilés des Bermudes, remis en liberté, rentrent par New York. Bonaventure Viger se fixe d'abord aux Etats-Unis, près de la frontière, pour attendre les événements.

Or l'un des réfugiés aux Etats-Unis, Robert Nelson, frère de Wolfred, fomenté une nouvelle insurrection. On se remet, par endroits, à fondre des balles et à menacer les loyalistes. Le clergé prend peur, et Mgr Lartigue, laissant l'administration du diocèse à Mgr Bourget, son coadjuteur, se réfugie au séminaire de Québec au début d'octobre 1838.

Robert Nelson s'empare de Napierville. Il proclame une "République du Bas-Canada" et lance une Déclaration en dix-huit articles où figurent, entre autres, l'abolition de la tenure seigneuriale et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un "camp" s'improvise à Châteauguay. Mais Colborne était prêt. Il fait arrêter des suspects, mobilise et équipe des volontaires, traverse de Montréal à Laprairie à la tête d'une armée de 8 000 hommes. La lutte est inégale et courte. Les patriotes se dispersent et des représailles s'ensuivent. Louis-Michel Viger, député du comté de Chambly jusqu'à la suspension de la constitution, est arrêté.

Il faut bien que la vie reprenne son cours monotone. Les plus malheureux sont les exilés, forcés ou volontaires, aux Etats-Unis. Il en est qui maraudent. Bonaventure Viger, accusé d'avoir incendié la grange d'un loyaliste, dans l'Etat du Vermont, est acquitté faute de preuve, en avril 1839. Il tente et réussit une visite clandestine à sa famille, le mois suivant. Son frère Hilarion le reconduit à la frontière. Tous deux sont arrêtés, trouvés en possession de pistolets et écroués. Les geôliers, au retour de ce prisonnier détestable, lèvent les bras au ciel.

Les autorités se demandent si Bonaventure Viger n'est pas venu recruter des volontaires pour un nouveau coup de main. Mgr Lartigue interroge le curé Manseau à ce sujet. Le curé lui répond: "J'ai l'honneur d'informer Votre Grandeur qu'il n'y a personne de Longueuil qui soit passé aux Etats-Unis depuis quelque temps, à l'exception d'une demi-douzaine de jeunes gens qui ont coutume d'y aller chercher de l'emploi et dont les intentions sont tout à fait étrangères à la politique." (27 juin 1839)

La "Révolution de 37" entre dans la mythologie. Le Canada, dompté mais frémissant encore, entre dans une nouvelle période de son histoire.

\* \* \*

Le curé Manseau a continué de s'intéresser à l'instruction, encore si rudimentaire. Une résolution de la fabrique, inspirée par le curé, accorde 12 livres par an à chaque maître d'école (15 octobre 1837). Le curé Manseau fait rapport à l'évêque, en date du 18 août 1838: "Il y a dans la paroisse de Longueuil six petites écoles, dont deux de garçons composées l'une de 24 et l'autre de 30 écoliers. Quant aux écoles de filles, voici le nombre d'enfants qui y sont actuellement enseignés: 1ère, 31; 2e, 24; 3e, 18; 4e, 16 - qui forment en tout 144 enfants. Quatre de ces écoles reçoivent des allouances de la fabrique."<sup>2</sup> Le mois suivant, la fabrique accorde de nouvelles allocations aux écoles. Une jeune fille exceptionnellement dévouée, Henriette Céré, tient l'école de la Savane. L'enseignement est une vocation pour la fille de François Céré qui, née dans une famille nombreu-

2. Aux archives de l'évêché de Saint-Jean (Centre diocésain à Longueuil), comme toutes les lettres des curés de Longueuil à l'évêque de Québec, puis à l'évêque de Montréal.

## Longueuil donne le signal de l'insurrection

se, s'est improvisée, au sortir du couvent de Boucherville, l'institutrice de ses frères et soeurs. Henriette Céré faisait la classe même sans salaire. Elle a toujours refusé de se marier et elle a maintenant 34 ans. Son entrée dans une communauté enseignante ne surprendrait personne. La fabrique de Longueuil est d'esprit moderne. Elle vote quinze louis à Eugène Talham, qui a participé au coup de main de Viger et Vincent,<sup>3</sup> pour ouvrir une école anglaise dans le village.

Le curé Manseau ne s'en tient pas là. Le curé Chaboillez a protégé un enfant de Longueuil, Joseph Goguette, dont il assurait l'instruction. Le curé Manseau protège aussi un garçon doué, Isidore Hurteau, né à Contrecoeur mais venu jeune à Longueuil. Isidore Hurteau est reçu notaire en décembre 1838 et se marie, à Longueuil, en février 1839. Elisabeth Grant, soeur du baron de Longueuil, a épousé Charles-Fortuné de Montenach, officier d'origine suisse venu avec le régiment de Meuron pendant la guerre de 1812. Le ménage de Montenach possède la seigneurie de Beloeil, aussi appelée, de ce fait, seigneurie de Montenach. Isidore Hurteau devient l'agent de la seigneurie de Montenach.

Le curé Manseau soigne aussi son église: les recettes de la fabrique permettent de l'orner. Le maître-autel et le tabernacle, vieillis, ne sont plus dignes d'une si belle paroisse. La fabrique les vend à la paroisse de Saint-Césaire, sans doute moins riche, pour les remplacer par un maître-autel et un tabernacle neufs. M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice et vicaire général, vient consacrer le nouveau maître-autel, le 13 mai 1840. Douze prêtres sont rassemblés à Longueuil pour cette cérémonie qui vaut une année d'indulgence à tous ses participants.

Mais il y a longtemps que le curé Manseau souhaite et demande une demi-retraite. Il a, plus encore que son prédécesseur, traversé une période secouée. Des vicaires successifs ne sont restés que deux ans en moyenne avant d'occuper eux-mêmes une cure. La solution inverse, qui a consisté, en 1836, à lui donner comme vicaire un ancien curé, l'abbé Jean-Olivier Giroux, lui-même fatigué, n'est pas tellement meilleure. L'abbé Manseau obtient enfin la permission de se retirer à l'évêché de Montréal (1840).

3. Aegidius Fauteux: *les Patriotes de 37*.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The first part of the book is devoted to the early history of the United States, from the discovery of the continent to the establishment of the first colonies.

The second part of the book is devoted to the history of the United States from the establishment of the first colonies to the present time.

The third part of the book is devoted to the history of the United States from the present time to the future.

The fourth part of the book is devoted to the history of the United States from the future to the present time.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

## Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

MGR LARTIGUE couronne sa carrière en obtenant la reconnaissance civile de l'évêché de Montréal. Le Conseil spécial rend à Montréal sa charte, mais avec un maire - Peter McGill - et des conseillers - 12 Anglais et 6 Canadiens français - nommés, non pas élus. Une ordonnance permet le rachat des droits seigneuriaux - les droits des sulpiciens - à Montréal, sans toucher au régime seigneurial dans le reste de la province. La question des rentes seigneuriales s'est un peu discutée dans les assemblées qui ont abouti à l'insurrection de 1837. Robert Nelson, proclamant à Napierville la République du Bas-Canada, décrétait l'abolition de la tenure seigneuriale. L'idée circule encore, mais la plupart des censitaires ne tiennent pas outre mesure à l'abolition si elle doit entraîner, comme corollaire, le paiement d'une forte indemnité au seigneur.<sup>1</sup> L'honorable Charles William Grant, de la cité de Montréal, rend foi et hommage pour la seigneurie et baronnie de Longueuil.

Un projet de portée beaucoup plus vaste, l'union du Haut et du Bas-Canada, ourdi à Londres, pourrait bien fournir un épilogue à la "Révolution de 37". Les Canadiens français le redoutent. Mgr Lartigue et Mgr Bourget, si loyalistes qu'ils se soient montrés, considèrent l'opposition au projet d'union comme un devoir impérieux envers l'Eglise et le pays. Mgr Bourget l'écrit au curé Manseau, de Longueuil: "Dieu me préserve d'être courtisan; c'est à mon avis le plus honteux métier pour un évêque, et je me croirais déshonoré si pour faire mon chemin je sacrifiais ce que je crois être en bonne conscience l'intérêt de la religion et de mon pays. En tâchant, à force de bienfaits, de reconquérir la confiance que le peuple a perdue en son clergé, je crois servir plus efficacement les intérêts du gouvernement lui-même, comme la suite le prouvera." (2 avril 1840)

1. Les témoignages en abondent. Citons le rapport des commissaires, de 1843.

## Histoire de Longueuil

Le coadjuteur de Montréal n'est pas seulement un bourreau de travail; c'est une âme de feu. Il aura ample occasion de déployer son zèle et son courage puisque Mgr Lartigue, confiné à l'Hôtel-Dieu pendant une quinzaine de jours, meurt le 19 avril 1840.

L'opposition des Canadiens français, évêques en tête, n'empêche pas la proclamation de l'Union législative. Le Haut et le Bas-Canada forment désormais une seule province. L'anglais est la seule langue parlementaire. Tout est calculé pour réduire l'influence des Canadiens français. Le nouveau régime, dit de l'Union, est proclamé à Montréal le 10 février 1841, en présence de tous les dignitaires civils, militaires et religieux, et de tous les notables que les autorités ont pu rassembler. La proclamation se fait à Montréal, mais la capitale choisie est Kingston - l'ancien Cataracoui de Frontenac -, dans le Haut-Canada.

Des élections se déroulent en mars 1841. Le gouverneur patronne des candidats. Le scrutin est ouvert et dure plusieurs jours. Il faut une sorte d'héroïsme, dans l'ambiance encore pesante où la province se trouve, pour voter contre le gouvernement. Montréal élit deux loyalistes, de langue anglaise. Le comté de Montréal, qui englobe la partie non urbaine de l'île, élit aussi un candidat "constitutionnel", mais de langue française. Le comté de Chambly, plus docile qu'en 1792, ne se distingue donc pas en élisant l'avocat John Yule, fils du seigneur de Chambly.

\* \* \*

Mgr Bourget a pris l'administration de son diocèse d'une main ferme. Il constitue un chapitre qui l'aidera. Il ne se vantait pas en affirmant au curé de Longueuil son horreur de l'esprit partisan. Il ne cède pas quand l'indépendance de l'Eglise est en jeu. Il affronte d'autres problèmes, tels que la licence des moeurs, l'ivrognerie et l'insuffisance scolaire. Un évêque français, Mgr Charles-Auguste de Forbin-Janson, de Nancy, très lié avec le roi Charles X, a dû s'exiler après la Révolution de 1830. Il s'est fait prédicateur de retraites en Amérique. Mgr Bourget le demande à Montréal pour prêcher la tempérance, et l'évêque de Nancy remporte un succès extraordinaire. Montréal s'abîme dans la dévotion et la charité. C'est Mgr de Forbin-Janson qui préside à l'installation de l'abbé Manseau comme chanoine.

L'abbé Louis-Moïse Brassard succède à l'abbé Manseau, son oncle, comme curé de Longueuil. L'abbé Brassard, né à Nicolet quarante ans plus tôt, a été successivement curé de Saint-Polycarpe, curé de Sainte-Elisabeth et procureur au séminaire de sa ville natale. On lui attribue un heureux mélange de force d'âme et de bonté, mais la nostalgie de Nicolet où vit sa famille - son frère y est médecin - ne le quittera pas. L'abbé Manseau se retire dans son ancien presbytère, devenu celui de son neveu, avec les titres de vicaire général et de chanoine honoraire. La fabrique continue de verser des allocations aux maîtres et maîtresses d'écoles: 12 livres à Eugène



## Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

Talham et autant à Henriette Céré qui enseigne maintenant à l'école du village (7 novembre 1841).

La baronne douairière de Longueuil est morte à 86 ans. Elle est inhumée dans l'église, selon le privilège qu'elle s'est réservée pour elle-même et pour sa famille, lors de la cession du terrain. Charles William Grant, fils de David Alexander et de la défunte, et qui devient le cinquième baron de Longueuil, est lui-même presque sexagénaire. Il habite Kingston mais marque son avènement à la baronnie de Longueuil par une double initiative. Il obtient du gouverneur général l'ordonnance nécessaire et fait confectionner un nouveau terrier. L'arpenteur Joseph Weillbrenner dresse un nouveau plan, et tous les censitaires doivent s'inscrire devant Me Isidore Hurteau, notaire. L'autre geste du baron de Longueuil est d'ordre religieux. L'Eglise anglicane a chargé un jeune prêtre débordant de zèle, le révérend Frederick Broome, de sa paroisse de Laprairie. Frederick Broome visite Longueuil, y rencontre quelques familles anglaises sans pasteur et court en parler au seigneur. Charles William Grant est un fidèle de l'Eglise épiscopaliennne d'Ecosse. Il accorde la jouissance d'un terrain - un champ bien situé, au milieu du village - et 300 livres en argent. La Société pour la propagation de l'Evangile, de l'Eglise d'Angleterre, donne 1 000 livres, et les protestants de Longueuil construisent une petite église en pierre, de style gothique, dédiée à saint Marc et destinée au culte épiscopalien.

Mgr Bourget provoque un renouveau spirituel. Il se fait recruteur de communautés. Il part pour l'Europe au printemps de 1841. A Marseille, il entend parler des oblats de Marie-Immaculée, qui adoptent la prédication des retraites comme fin principale et l'enseignement parmi leurs oeuvres secondaires. Il voit Mgr de Mazenod, leur fondateur, lui décrit la grande pitié de son diocèse, la réussite de Mgr de Forbin-Janson et la nécessité, l'absolue nécessité de la perpétuer. Il se fait pressant et Mgr de Mazenod s'engage. Mgr Bourget visite aussi les jésuites; un groupe de missionnaires de cette compagnie devait partir pour Madagascar; le projet est abandonné au dernier moment. Les jésuites destinés à Madagascar prendront la direction - quasiment opposée! - du Canada.

Mgr Bourget rentre à Montréal le 25 septembre 1841. Quatre pères oblats et deux frères convers, venus de Marseille par Le Havre, New York et Saint-Jean, arrivent grelottants le 2 décembre. Mgr Bourget leur donne la paroisse de Saint-Hilaire de Rouville. Les oblats y sont voisins de Beloeil où ils prêchent des retraites. L'abbé Théophile Durocher est curé de Beloeil et sa soeur Eulalie lui sert de gouvernante. Eulalie Durocher jouit d'une réputation de sainteté. A la suggestion des oblats, elle groupe quelques compagnes, dès le Carême de 1842, en une Congrégation de la Sainte-Vierge. Mais les oblats, stimulés par Mgr Bourget, veulent davantage.

Les écoles sont insuffisantes. A Longueuil, l'école du village, qui appartient à la fabrique, n'est plus assez grande. Les marguilliers décident d'acheter la maison d'Alexis Fournier père (17 avril 1842). Mais sur une

douzaine de marguilliers, anciens et nouveaux, un seul peut signer le procès-verbal. Il n'y a guère de progrès, à cet égard, depuis le temps où Mgr Plessis faisait observer au curé Chaboillez que 7 requérants sur 173 pouvaient signer. Il faut au Canada français, il faut au district de Montréal, des congrégations enseignantes. Le père Pierre Telmon, supérieur des oblats, engage Eulalie Durocher, dont la vocation religieuse est évidente, à fonder un institut "pour l'éducation de l'enfance et de la jeunesse". Le père Telmon connaît à Marseille la congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, que Mgr de Mazenod protège. Il en parle à Mgr Bourget; le projet est vite formé de faire venir cette communauté au Canada, où mademoiselle Durocher serait la première novice.

Le père Telmon exprime, dans ses lettres à Mgr de Mazenod, une opinion très flatteuse de la population canadienne: "Il n'y a point de paysans dans ce pays; tout est dame ou demoiselle; les personnes du sexe sont toujours mises, hors de la maison, comme les personnes de rang dans Marseille. Dans leurs maisons, ils sont d'une propreté extraordinaire, même s'ils sont pauvres, ce qu'on ne peut savoir qu'en les voyant de près. Ils sont fort polis et honnêtes, ont un très bon accent, et surtout, en laissant de côté l'habit qui est fort simple quoique toujours très propre chez les hommes, vous croiriez parler à un gentilhomme, quand vous n'entretenez que le possesseur d'un coin de terre et d'une pauvre maison de bois." Mais les oblats se sentent bloqués à Saint-Hilaire, dans leur presbytère exigu qui n'est guère plus qu'un pied-à-terre. L'arrivée des jésuites, qui pourraient les supplanter dans leur oeuvre essentielle des missions, les inquiète aussi. Les oblats parlent même de retourner en France. Mgr Bourget les transfère à Longueuil. Olivier Berthelet et sa femme ont hérité de la belle maison qui fut le presbytère - et la propriété personnelle - du curé Chaboillez, frère de madame Berthelet: ils la donnent aux oblats.

L'abbé Manseau a définitivement quitté Longueuil, où il était l'hôte de son neveu, pour Varennes dont le curé est son ami intime. Le curé Brassard reçoit bien les oblats. Le père Telmon lui communique son projet de communauté féminine. L'abbé Brassard en parle à son tour à Mgr Bourget qui approuve très fort. Le curé de Longueuil obtiendra de la fabrique, pour les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, l'usage d'une modeste maison. Le père Telmon part pour Marseille, chercher des soeurs françaises.

\* \* \*

Des exilés - Wolfred Nelson, Ludger Duvernay, Joseph Vincent - rentrent, un à un. Ils trouvent Montréal agrandi et actif. Une foule de voitures - en hiver, une foule de traîneaux - circule constamment, les jours de marché. La diligence relie la métropole aux villages de banlieue. Sur la rive sud, la paroisse de Longueuil dénombre 375 maisons et 3 500 habitants, dont 3 300 Canadiens français. Les bateaux à vapeur, avec des roues à aubes, ont repris l'offensive, et cette fois triomphent des *horse*

## Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

*boats* pour la traversée de Longueuil à Hochelaga. Le gouvernement a d'abord placé le *Longueuil*, puis le capitaine Edouard Lespérance, propriétaire d'un *horse boat*, trouve un associé aussi passionné d'art nautique que lui-même, et forme la société Jodoin-Lespérance, qui achète et exploite le *David Ames*, bateau à vapeur aussitôt adopté par les Longueuillois. Le capitaine Lespérance n'est pas seulement connu à Longueuil pour son activité, pour son civisme mais aussi pour sa charité; le *David Ames*, à l'occasion, transporte les pauvres gratuitement. Une locomotive importée d'Angleterre traîne les trains de La Prairie à Saint-Jean. Le train facilite le va-et-vient entre la région de Montréal et les Etats-Unis. Des jeunes gens de Longueuil s'embauchent en Nouvelle-Angleterre. Louise Gauthier dit Saint-Germain, fille du boucher-boulangier de Longueuil, s'est engagée comme servante dans un hôtel de New York. Mais elle revient au pays en 1841, avec un mari hollandais et peintre; Cornelius Krieghoff, qui a servi un temps dans l'Armée américaine et dessine des scènes militaires avec succès. Krieghoff, accueilli par sa belle-famille, s'installe à Longueuil, peint et dessine, non seulement sa Louise avec ou sans ses atours, mais aussi les personnages et les scènes du Canada français, qui l'enchantent: les habitants jouant aux cartes, croqués sur le vif, ou le pont de glace à Longueuil, par exemple. Krieghoff, Longueuillois d'adoption, exprime l'un des premiers, dans son art, le caractère de l'habitant et surtout celui de l'hiver canadien si gai, quoi que les étrangers puissent imaginer, si gai avec ses courses en raquettes, ses randonnées en traîneaux, la messe de minuit ouatée dans la neige et les "parties de sucre" qui clôturent la saison froide, lors des gelées printanières. Des officiers et des "bourgeois" anglais de Montréal fréquentent, en clients et en amis, son atelier qui est un foyer de belle humeur.<sup>2</sup>

Il en est d'autres. Des courses de canots, des joutes nautiques, sinon des régates suivant toutes les règles, se déroulent sur le fleuve. Les trains ne transportent pas seulement des marchandises et des voyageurs proprement dits, mais des excursionnistes. Les Montréalais, à la belle saison, combinent volontiers une promenade par le train avec la petite croisière qu'offrent des bateaux de plaisance sur le lac Champlain. De sorte que la *Champlain and St. Lawrence Railroad*, contrôlée par le maire McGill de Montréal, enregistre de bonnes recettes.

Les rapatriés constatent aussi le changement de climat politique. Bonaventure Viger, libéré à la fin de 1840, s'est marié à Boucherville, l'automne suivant et, enfin assagi, n'a plus d'autre ambition que de fabriquer les meilleurs fromages de la région, dont les Anglais eux-mêmes se régalent. Un de ses frères s'est établi à Longueuil. Lafontaine prend figure de chef des réformistes bas-canadiens et son alliance avec Robert Baldwin présage une victoire pacifique.

Sir Charles Bagot, nommé gouverneur, arrive au mois de juin 1842. Il constitue un cabinet Baldwin-Lafontaine, ce qui paraît bien ouvrir une ère

2. Marius Barbeau: *Cornelius Krieghoff*.

nouvelle. Montréal retrouve son autonomie municipale. Duvernay reprend la publication de *la Minerve*, journal réformiste, mais qui, s'adaptant à l'évolution des esprits, répudie tout caractère révolutionnaire. *La Minerve* est véritablement l'organe des Canadiens français. Les Québécois ont formé une Association Saint-Jean-Baptiste. Les Montréalais, sur l'initiative de Duvernay, en font autant et portent Denis-Benjamin Viger à la présidence. L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal prépare un banquet pour le 24 juin (1843). Mais un incendie détruit le village de Boucherville. L'Association verse aux sinistrés l'argent souscrit pour le banquet.

\* \* \*

Le père Telmon espérait bien, avec l'aide de Mgr de Mazenod, décider les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à envoyer des religieuses au Canada. Longueuil s'apprête à les recevoir. La fabrique constate que la maison d'Alexis Fournier, achetée l'année précédente pour ouvrir une école plus vaste, ne sera pas assez grande "pour former un établissement de filles religieuses" (mars 1843). On achètera, pour l'agrandir, "l'emplacement et dépendances d'Henri Mongeau, entre le presbytère et la maison Fournier".

Mais l'évêque de Marseille échoue auprès de la supérieure des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Il en fait part à Mgr Bourget et il ajoute: "Si vous avez des personnes capables, vertueuses et de bonne volonté, qu'est-ce qui empêcherait qu'elles se réunissent et commencent elles-mêmes l'oeuvre?" Il annonce, dans la même lettre, que le père Telmon, rentrant au Canada, emmènera le père François Allard et deux diacres oblats. Le père Allard, qui a déjà enseigné la théologie, sera chargé, à Longueuil, du noviciat et de l'instruction des oblats. "Il pourra, si vous le jugez nécessaire, diriger les religieuses que vous appellerez à Longueuil."

Si Mgr Bourget le juge nécessaire! Il lui est plus facile de fonder des communautés de femmes, grâce à la supériorité d'instruction que les femmes ont généralement acquise dans la province. Le père Telmon, sitôt débarqué, propose à Eulalie Durocher d'adopter le vocable, l'habit et la règle des soeurs de Marseille.

Les oblats, dont la prédication est l'oeuvre principale, prêchent des retraites dans la province et parmi les Canadiens français des Etats-Unis. Ils recrutent, ce faisant, des novices. A Corbeau, dans l'Etat de New York, un auditeur du père Telmon se croit une vocation religieuse. C'est un garçon de 25 ans, Jean-Louis Riel, né dans l'ouest canadien, venu à Montréal avec ses parents, retourné dans l'ouest au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, revenu dans l'est et passé aux Etats-Unis. Il a déjà tâté de plusieurs métiers comme de plusieurs pays. Il croit se stabiliser en suivant le père Telmon pour entrer au noviciat de Longueuil. Le père Eusèbe Durocher, prêtre depuis plusieurs années, vient de moins loin: c'est le frère d'Eulalie Durocher et du curé de Beloeil. Mgr Bourget vient à Longueuil

## Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie

pour sa profession, le 16 octobre 1843. Eulalie Durocher vient de Beloeil pour cette cérémonie. Mgr Bourget la confirme dans la résolution de fonder une communauté canadienne de Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Eulalie Durocher écrit à sa compagne Mélodie Dufresne, momentanément absente: "J'ai vu Monseigneur assez longuement; il veut l'établissement de Longueuil, ainsi que le supérieur des oblats et Mgr de Mazenod..."

Le curé Brassard est admirablement disposé et ce que le curé veut, la fabrique le veut. Les marguilliers commencent par mettre la maison d'école à la disposition de la future communauté. Eulalie Durocher, Mélodie Dufresne et Henriette Céré entrent dans cette maison le 28 octobre 1843. Ou plutôt Henriette Céré reçoit Eulalie Durocher et Mélodie Dufresne dans l'humble maison, - construite à l'emplacement et avec les pierres de l'ancien fort, - où elle exerçait déjà le métier d'institutrice. Le jardin descend jusqu'au fleuve où les soeurs puiseront l'eau courante. Le père Allard, maître des novices des oblats, devient le directeur des quasi-religieuses, comme Mgr de Mazenod l'a prévu, et leur trace une règle provisoire, inspirée de la règle des soeurs de Marseille. Et puisqu'elles sont maîtresses d'école et seront à la tête d'un couvent, Eulalie Durocher et ses compagnes suivent des cours de pédagogie chez les frères des Ecoles chrétiennes à Montréal, pour se préparer à leur rôle. Henriette Céré, plus expérimentée, enseignera aux élèves les plus avancées, Eulalie Durocher aux moyennes, Mélodie Dufresne, "Marthe du couvent", sera l'intendante des travaux manuels.

Une première postulante, Salomé Martin, de Saint-Hyacinthe, se présente bientôt. Mgr Bourget accorde à la communauté naissante un oratoire où l'on célébrera la messe tous les jours, sauf le dimanche.

Eulalie Durocher et ses compagnes ouvrent leur couvent avec treize élèves, ce qui n'est pas un mauvais début. Mais qui pourrait prévoir le fantastique essor de l'oeuvre ainsi fondée? Plus d'un Longueillois accueille la nouvelle congrégation avec scepticisme, et même avec sarcasme.<sup>3</sup> On traite Eulalie Durocher et ses compagnes d'illuminées, d'hystériques, de folles bonnes à enfermer. Le père et le frère d'Eulalie, à Beloeil, s'en inquiètent, mais elle leur répond: "Notre petite communauté va toujours son train, quoique on en dise beaucoup de choses." Et Mgr Bourget, qui les encourage, vient voir les "soeurs" de temps en temps. Il leur parle de la communauté de Marseille, et plus encore des communautés qu'il attire ou qu'il fonde et dont certaines, comme les Soeurs de la Providence, de l'admirable madame Gamelin, ne sont pas vouées à l'enseignement mais à la charité. Il inaugure leur noviciat après une retraite de huit jours prêchée par le père Allard, le 28 février 1844. Il annonce à Eulalie Durocher qu'elle s'appelle désormais soeur Marie-Rose, à Mélodie Dufresne qu'elle s'appelle soeur Marie-Agnès, à Henriette Céré qu'elle s'appelle soeur Marie-Madeleine.

"Deo gratias", répondent les nouvelles religieuses, agenouillées.

3. R.P. Duchaussois, O.M.I.: *Rose du Canada*.

Et la rentrée de l'automne 1844 s'annonce telle que la communauté se transfère dans l'ancienne maison Fournier, tenue à sa disposition par la fabrique après réparations, agrandissements et exhaussement d'un étage. La fabrique, sur la proposition du curé, s'engage "à payer aux dites maîtresses toutes les améliorations qu'elles jugeraient nécessaires pour faire de la dite maison une école et un pensionnat". Mgr Bourget vient présider au transfert. Il n'y a qu'à traverser le "chemin du roi". La communauté et ses pensionnaires le font en cortège, soeur Marie-Rose en tête portant la croix. Mgr Bourget, le clergé et les fidèles ferment la procession, et l'évêque bénit les locaux, de salle en salle.

Mgr Bourget revient le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, pour recevoir la profession des soeurs, au cours de la messe paroissiale, et présider à l'érection canonique de l'Institut. Tout Longueuil emplit l'église. C'est le curé Brassard qui, à l'Évangile, lit du haut de la chaire le mandement établissant la Congrégation des Religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie. Les trois religieuses prononcent leurs vœux. Elles sont trop peu nombreuses pour procéder à des élections régulières. Mgr Bourget désigne soeur Marie-Rose comme supérieure.

Trois autres oblats français, le père Eugène-Bruno Guigues, le père Pierre Aubert et le père André Garin, partis de Marseille le 10 juin, sont arrivés à Longueuil le 9 août. Mgr de Mazenod a désigné le père Guigues, qui a des dons de chef, comme provincial des missions canadiennes. Les oblats servent de vicaires au curé de Longueuil. De jeunes prêtres canadiens, tels que l'abbé Alexandre Taché, professeur au collège de Saint-Hyacinthe, entrent à leur noviciat.

Voilà Longueuil, paroisse de 3 500 âmes, en progression assez rapide, avec une communauté d'hommes, une communauté de femmes et un couvent où s'inscrivent des pensionnaires venues de l'extérieur. Paroisse riche, en somme, qui dénombre 25 000 arpents de terre en culture, produit 95 000 minots d'avoine, 12 000 d'orge, 9 000 de blé, 54 000 de pommes de terre, 12 000 de pois et 1 200 de sarrasin, et qui possède 1 500 chevaux, 2 700 bêtes à cornes, 3 500 moutons et 1 600 porcs. Une cohue de voitures, les chevaux raclant le sol de leur sabot, encombre les abords de l'église, le dimanche. Les marguilliers décident de nommer et de rétribuer "deux connétables pour le maintien du bon ordre dans le village les jours de dimanche".



## Chiniquy à Longueuil

SOUS CHARLES METCALFE, successeur de Bagot, les chocs entre le gouverneur et l'Assemblée recommencent. La Chambre, sur proposition de Baldwin et de Lafontaine, transfère le siège du gouvernement à Montréal, la plus grande ville du pays (45 000 âmes). Mais Kingston ne se laisse pas dépouiller sans crier. Une large fraction du Conseil législatif se dresse contre cette mesure qui entraîne une crise. Le gouvernement démissionne, mais Montréal devient la capitale du pays; le Parlement y siège désormais. On commence le creusage du chenal pour faire de Montréal un authentique port de mer, accessible aux transatlantiques. Le temps des élections venu, en 1844, les réformistes, amis de Lafontaine, triomphent dans le Bas-Canada. Le comté de Chambly réélit Louis Lacoste, qui ne sera pas le seul ancien prisonnier politique membre de la Chambre.

Trente-huit exilés d'Australie, amnistiés, rentrent à Montréal en janvier 1845. Papineau rentre de France, par Liverpool et Boston, à la fin de septembre. Sa famille et ses amis le rencontrent à Saint-Jean.

Des Américains voudraient assurer à Portland le débouché du commerce canadien. Ils viennent à Montréal pour y rechercher des concours. La Champlain and St. Lawrence distribue de bons dividendes. On décide la formation d'une St. Lawrence and Atlantic Railway Company. La Législature accorde une charte à cette compagnie pour la construction d'un chemin de fer, par Sherbrooke, jusqu'à la frontière, pour correspondre avec l'*Atlantic and St. Lawrence Railway*, qui conduira jusqu'à Portland. La souscription peine un peu. Tout de même, les préparatifs commencent sur la section de Longueuil à Saint-Hyacinthe. La Compagnie exproprie des terrains. La baronne de Longueuil a fait diviser, en 1835, une partie du domaine que Charles Le Moyne et ses descendants avaient réservée pour leur usage; elle a même fait préparer par un arpenteur un plan de lotissement, prévoyant la percée de rues. L'établissement du chemin de fer "Saint-Lau-

rent et Atlantique" occasionne la concession d'un bon nombre de ces lots et l'ouverture de plusieurs rues. Des bateaux à vapeur, appartenant à la compagnie de chemin de fer, font la navette entre Montréal et Longueuil pour le transport du personnel et du matériel; des ouvriers, des ingénieurs, tout un petit monde cosmopolite s'affaire.

Longueuil, terminus du chemin de fer de Montréal à Portland - du chemin de fer qui pourra drainer une importante partie du commerce canadien! Boucherville, Chambly, Laprairie et Saint-Jean même peuvent bien crever de jalousie!

Les Longueuillois eux-mêmes ne manquent pas d'esprit d'initiative. Jodoin et Lespérance exploitent le bac entre leur village et Hochelaga. Ils l'exploitent, bien entendu, pendant la saison. Les bateaux hivernent en cale sèche à Boucherville, du mois de janvier au mois d'avril. Le capitaine Jodoin, le capitaine Lespérance et leurs hommes d'équipage recherchent alors, dans le village, quelque occupation auxiliaire: l'un est charretier, l'autre pompier, le troisième boulanger... La "traverse" procurant un va-et-vient de voyageurs de toute la paroisse et des paroisses voisines, Longueuil compte plusieurs hôtels, doublés de tavernes. Le baron Grant cède un terrain, sur le côté sud de la rue Sainte-Elisabeth, à Isaac Manning qui ouvrira la première fonderie, fabriquant surtout des charrues et des poêles (7 mai 1844). Isidore Hurteau obtient de la fabrique paroissiale la permission d'installer une pesée publique sur son terrain, au coin de la rue Saint-Charles et de la rue Charlotte, pour le foin et autres denrées (17 août 1845). Et l'année suivante il forme avec Benjamin Lespérance, Victor Chénier et Hubert Lefebvre, une société pour la construction et l'exploitation d'une brasserie, grand bâtiment en bois de trois étages au bord du fleuve (côté sud-ouest de la rue Charlotte).

Le Parlement canadien met une organisation municipale sur pied, dans un esprit décentralisateur, en 1845. Le territoire est divisé en corporations municipales. Le comté de Chambly compte cinq corporations municipales: Saint-Antoine de Longueuil, Sainte-Famille de Boucherville, Saint-Bruno de Montarville, Saint-Joseph de Chambly et Chambly. Ce sont des "municipalités de paroisse", englobant les villages et leurs campagnes. La paroisse de Longueuil jouit donc du régime municipal.<sup>1</sup> Elle comprend tout le territoire de Boucherville à Laprairie, depuis le Saint-Laurent jusqu'au territoire de Chambly. C'est donc une municipalité rurale, mais où le village de Longueuil se dessine. Les marguilliers permettent à la municipalité de redresser la rue Saint-Charles, qui formait une courbe prononcée, sur le terrain de la fabrique "depuis la rue Saint-Antoine jusqu'à la maison d'école de la fabrique, pourvu que le curé s'engage à remettre à la fabrique, sur son jardin, autant de terrain que ce déplacement en ôte à la

1. Jodoin et Vincent ont observé avant nous que l'on n'a pu retrouver les registres de cette première municipalité.



## Chiniquy à Longueuil

place publique, ce à quoi le curé s'est engagé par le présent acte" (18 juillet 1846).

Les tableaux de Krieghoff suscitent, à Montréal et bien au-delà, l'admiration d'un cercle élargi de connaisseurs. Longueuil rayonne jusque dans le domaine spirituel. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie comptent 80 élèves dont 36 pensionnaires, et plusieurs de ces pensionnaires viennent de loin. Les religieuses n'ont plus de chambres, ni même de dortoir, à leur usage. Elles descendent des combles, tous les soirs, une fois les pensionnaires endormies, leurs paillasses, leurs traversins et leurs couvre-pieds, et couchent sur le plancher de la classe. Il se produit bien de petites frictions avec la fabrique, à laquelle les soeurs reprochent de vouloir "régenter l'école". Les soeurs vont, un moment, jusqu'à menacer de quitter Longueuil et de se réfugier auprès de Mgr Bourget, leur protecteur. Mais le curé Brassard apaise les esprits. Les religieuses prient Louis Lacoste, député de Chambly, d'obtenir la reconnaissance civile de leur communauté. Lacoste signale l'incrédulité de ses collègues quand il vante le couvent de Longueuil. Les soeurs invitent alors le public à visiter leur établissement (fin de février 1845). Le succès est inespéré. Les *Mélanges religieux*, publiés à Montréal sous l'égide de l'évêque, publient un compte rendu chaleureux. Le bill passe alors sans difficulté (17 mars 1845).

A la fin de l'année scolaire, tout Longueuil et plus d'un Montréalais, y compris des personnages huppés, assistent à la première distribution des prix. Un rédacteur des *Mélanges religieux* assiste aux examens de fin de cours: "Nous avons été témoin de la justesse et de la précision des réponses sur l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique, la grammaire, l'orthographe et l'analyse des parties du discours. On eût dit une maison qui comptait plusieurs années d'existence. La langue anglaise est aussi le sujet d'une étude particulière. On y enseigne encore la musique, le dessin, la broderie et jusqu'aux travaux domestiques... On peut bien s'imaginer qu'on a soin d'y former le coeur comme l'esprit..."

Les religieuses qui reçoivent ces éloges - qui attirent ces éloges à Longueuil - méritent confiance et encouragement. La fabrique leur cède, devant le notaire Hurteau, la propriété du couvent (4 mai 1846).

Le gouvernement canadien organise à ce moment un système régulier d'enseignement primaire. Une loi de 1845 institue des commissions scolaires, élues par les pères de famille sur la base confessionnelle: catholiques et protestantes. Une loi de 1846 la complète en imposant une contribution scolaire obligatoire. Les commissaires d'écoles de Longueuil s'assemblent pour la première fois, au presbytère, le 14 juillet 1845. Louis Bourdon est élu président. Isidore Hurteau, qui n'est pas l'un des commissaires, accepte la charge de secrétaire-trésorier. Les commissaires divisent la paroisse en 9 arrondissements scolaires, dont chacun aura son école. Le village proprement dit abritera trois de ces écoles: celle des garçons - l'ancienne école d'Henriette Céré, que les religieuses ont évacuée pour prendre la propriété

Fournier -, une école anglaise et le couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, auxquelles les commissaires votent une allocation de dix livres.

Les Canadiens de 1846 ignorent les avantages de l'instruction et sont hostiles à l'impôt scolaire comme ils l'ont toujours été à tout impôt. Les lois de 1845 et 1846 rencontrent des résistances et provoquent, à travers la province, une agitation qui reçoit le nom pittoresque de guerre des Eteignoirs. En plusieurs endroits les curés, cherchant à persuader leurs paroissiens, sont menacés, voire molestés.

Rien de tel à Longueuil. La Commission scolaire fonctionne dans l'harmonie. Isidore Hurteau est un secrétaire compétent et dévoué. La fabrique, qui s'est déjà saignée pour le couvent, fournit et entretient le mobilier des écoles, sans compensation. Longueuil est fier de savoir son couvent connu et apprécié loin à la ronde.

Les oblats aussi contribuent au rayonnement de Longueuil. Les évêques les demandent aux quatre coins du pays. Les pères Pierre Telmon et Damase Dandurand - celui-ci a été le premier novice canadien de la Congrégation - érigent une église et une résidence à Bytown (la future Ottawa), à la fois pour moraliser les "hommes de chantier" et pour atteindre, par les cours d'eau, les sauvages du Témiscamingue (janvier 1844). Des oblats, à l'appel de Mgr Signay, se rendent à la baie des Ha! Ha! , entre l'embouchure du Saguenay et le lac Saint-Jean, pour évangéliser les Montagnais et desservir les quelques colons canadiens. Ce qui ouvre à leur courage un territoire immense. Le père Alexandre Taché quitte Longueuil, en compagnie du père Aubert venu de France, le 24 juin 1845. Ils s'embarqueront à Lachine, avec deux Soeurs Grises de Montréal et six canotiers, dans un canot de 33 pieds de longueur, 5 de largeur et 2 de profondeur, à destination des missions de la rivière Rouge. Mgr Norbert Blanchet, nommé vicaire apostolique puis évêque et même archevêque dans l'Oregon, demande des oblats dans son lointain archidiocèse.

**Des oblats** quittent ainsi Longueuil. Quelques novices ne persèverent pas: **Jean-Louis Riel**, reprenant sa liberté au bout de deux ans, est retourné dans l'Ouest où il épousera une métisse et, enfin, réussira dans ses entreprises. Mais le noviciat admet sans cesse de nouvelles recrues. L'une d'elles est un personnage étrange, hors cadre, l'abbé Charles Chiniquy, ex-curé de Kamouraska, sa ville natale, obligé de quitter le diocèse de Québec. L'abbé Chiniquy est un prédicateur original, puissant et violent, qui remporte des succès spectaculaires dans les campagnes de tempérance. Il succombe, par malheur, à d'autres tentations et sa conduite licencieuse a fait scandale. Monseigneur de Québec ne veut plus de lui. Cependant l'abbé Chiniquy, si **doué** et très fidèle aux exercices de piété, semble récupérable, dans la discipline d'une communauté. Le curé Brassard le recommande, et les oblats l'admettent à leur noviciat, en 1846.

## Chiniquy à Longueuil

Si vous saviez, pères oblats!

\* \* \*

Le *Board of Trade* de Montréal demande au gouvernement de compléter le réseau des canaux et de construire des chemins de fer ou d'en subventionner la construction. Montréal a parfaite conscience de l'importance de ces questions. Deux mille Montréalais, rassemblés au Champ-de-Mars sous la présidence de Louis-Hippolyte Lafontaine, demandent, exigent un chemin de fer de Montréal à la mer. Une Montreal and Lachine Railroad Company, constituée au capital de 75 000 livres, a obtenu son "incorporation" en 1846 et construit une ligne de Montréal à Lachine. Mais le chemin de fer de Montréal à la mer, pour lequel les Montréalais demandent l'aide officielle, est le St. Lawrence and Atlantic Railroad, dont les travaux avancent cahin-caha. Voilà qui fait bien l'affaire de Longueuil. John Young, animateur du Board of Trade et véritable apôtre du port de Montréal, rêve d'un pont sur le Saint-Laurent, sans lequel la ligne de Montréal à Portland sera bofiteuse. Voilà qui enlèverait à Longueuil son futur rôle de tête de ligne.

Le Parlement remanie sa besogne d'organisation municipale. Tout village d'au moins quarante maisons sur une superficie de trente arpents pourra demander son érection en municipalité, distincte de la municipalité de paroisse (1847). Le conseil de la municipalité devra établir, en suivant certaines règles, les limites de la municipalité de village, à ratifier par le gouverneur général.

Longueuil, avec son église, son couvent, son bac, sa fonderie, sa brasserie, sa pesée, son chemin de fer en cours de construction, remplit complètement les conditions. Le Conseil de la municipalité de Saint-Antoine de Longueuil fait préparer par l'arpenteur Joseph Weillbrenner le plan du village. Il faut en reproduire la description, malgré son aridité, puisque c'est l'acte de naissance du village - de la future ville - de Longueuil, qui sera plus proprement, désormais, l'objet de notre monographie:

*Le dit village de Longueuil, sis et situé dans le comté de Chambly, dans le district de Montréal, comprendra une étendue de territoire borné et limité comme suit, savoir: au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au sud-est et en profondeur, en partie par le chemin de Gentilly et partie par la ligne trait-carré de la première concession des terres dans la seigneurie de Longueuil; au nord-est par la terre d'Adolphe Trudeau et partie par le chemin de Chambly; et au nord-ouest par la terre de Joseph Goguette, partant du fleuve Saint-Laurent sur la ligne de division du dit Adolphe Trudeau et le dit village de Longueuil; de là, suivant la dite ligne quarante et un degrés Est astronomique, vingt et un arpents et une perche jusqu'au dit chemin de Gentilly; de là, suivant le dit chemin vers le sud-ouest, huit arpents et cinq perches jusqu'au chemin de Chambly susdit; de*

## Histoire de Longueuil

*là, suivant le dit chemin de Chambly sud, cinquante degrés Est, huit arpents et sept perches jusqu'à l'intersection de la ligne ou trait-carré de la dite concession de la seigneurie de Longueuil; de là, suivant la dite ligne ou trait-carré, vers le sud-ouest, quinze arpents jusqu'à la ligne de division entre la terre du dit Joseph Goguette et le village de Longueuil; de là, suivant la dite ligne de division nord, cinquante-cinq degrés ouest, trente-deux arpents jusqu'au fleuve Saint-Laurent; de là, suivant le dit cours du dit fleuve vers le nord-est, vingt-neuf arpents sept perches, plus ou moins, jusqu'au point de départ.*

Le village ainsi délimité couvre sept cent huit arpents, enclavés dans la municipalité de paroisse.

Le comte d'Elgin, gouverneur général, sanctionne par proclamation du 14 juin 1848. Le village élit ses premiers conseillers le 17 juillet. Il choisit les hommes d'affaires les plus entreprenants de Longueuil: le notaire Isidore Hurteau, le capitaine Edouard Lespérance, Charles Saint-Michel, Joseph Lecours, Jean Thibault, François-Bonaventure Viger et Narcisse Trudeau. Tous, à l'exemple d'Isidore Hurteau et d'Edouard Lespérance, ont déjà témoigné d'esprit civique. François-Bonaventure Viger est le frère du héros assagi du coup de main de 1837. Etabli et marié à Longueuil, il y exerce la profession de huissier et percepteur des rentes seigneuriales.

\* \* \*

Le personnel religieux reste plus important, pour Longueuil, que le personnel municipal.

Mgr Bourget, voulant diviser la paroisse de Montréal, est entré, comme naguère Mgr Lartigue, en conflit avec le séminaire de Saint-Sulpice, à qui cette paroisse est attribuée. L'évêque, le grand évêque, est dur pour M. Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice, qui ne le lui cède pas en mérite. Le curé Saint-Germain, de Saint-Laurent, prend de nouveau le parti de ses anciens maîtres. Mais le curé de Longueuil n'est plus M. Chaboillez et ne se mêle pas de la querelle: il a d'autres chats à fouetter.

Mgr Bourget, malgré ce conflit absorbant, continue de provoquer une floraison d'oeuvres. Son zèle embrasse tout. Il lutte à la fois contre la misère, contre l'ignorance, contre l'ivrognerie et contre la propagande protestante. Il a même provoqué la fondation de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, institution philanthropique destinée à répandre le goût de l'épargne.

Une disette de pommes de terre, aliment presque unique, sévit en Irlande où l'on meurt - littéralement - de faim. Les Irlandais émigrent vers les Etats-Unis et vers le Canada par milliers. Les armateurs les entassent en haillons, sans argent et presque sans nourriture, sur des rafiots où les moindres précautions d'hygiène font défaut. De grabat en grabat, le typhus

## Chiniquy à Longueuil

se propage comme une traînée de poudre. Montréal élève en hâte de vastes hangars en bordure du fleuve, à Pointe-Saint-Charles, pour parquer les immigrés en quarantaine. Mais des enfants s'échappent pour aller mendier de porte en porte. Ils répandent l'épidémie. L'affolement qui s'ensuit fouette la guerre des Eteignoirs. Mais prêtres, religieuses, médecins, fonctionnaires, simples bénévoles prodiguent leur dévouement. John Easton Mills, maire de Montréal, visite les malades, contracte le typhus et en meurt. Les Soeurs Grises, les soeurs de la Providence, se sont précipitées. Les soeurs de l'Hôtel-Dieu obtiennent de l'évêque la levée temporaire de leur clôture. Mais Mgr Bourget n'autorise pas les communautés purement enseignantes à soigner les malades. Il autorise toutefois mère Marie-Rose à se rendre parmi les pestiférés de Pointe-Saint-Charles, et d'y recueillir trois orphelines parmi les plus misérables, les plus déguenillées et les plus couvertes de vermine. Mère Marie-Rose conduit ses trois protégées à Longueuil.

Mgr Bourget accomplit un deuxième voyage en Europe, d'où il compte ramener une nouvelle brassée de communautés (1847). Mère Marie-Rose lui confie un message, décrivant l'établissement définitif de la communauté canadienne à la supérieure des religieuses de Marseille.

Les soeurs de Longueuil ont fondé une "mission" à Beloeil où la paroisse offrait une maison de pierre à deux étages, en 1846. Mère Marie-Rose a recommandé les jeunes religieuses à son frère le curé: "Elles sont novices et elles ont besoin d'encouragement, car elles sentent leur incapacité." Le couvent de Longueuil enregistre toujours plus d'élèves, mais un orage le menace.

Le père Guigues, provincial des oblats, perçoit l'abbé Chiniquy, doué d'un réel ascendant, mais avec de l'orgueil en proportion. L'abbé Chiniquy se brouille avec les oblats. Au contraire, il fascine le curé Brassard qui prend son parti. Or les oblats, en la personne du père Allard, ont la direction spirituelle du couvent, mais le curé en a la direction temporelle. Le malaise, sinon tout à fait encore la querelle, s'y transporte. Les religieuses vénèrent les oblats, auxquels elles doivent leur vocation, leur fondation, leur règle. Les examens de juillet 1847 doivent se tenir à huis clos, en raison de l'épidémie. Le curé, les commissaires d'écoles, des oblats et quelques parents s'y trouvent seuls. Le curé assume la conduite des épreuves. Il décontenance les élèves par des questions imprévues. Des échecs en résultent. Des parents mécontents critiquent l'enseignement des soeurs.

L'abbé Chiniquy sort du noviciat des oblats le 1er septembre 1847, et le curé Brassard le reçoit à son presbytère. L'abbé Chiniquy se met à prêcher la tempérance dans les paroisses du diocèse de Montréal. Et le succès sensationnel remporté par Mgr de Forbin-Janson, sept ans plus tôt, pâlit auprès de celui-ci. Chiniquy interpelle ses auditeurs, les rudoie, les menace et les bouleverse. Des ivrognes, à sa voix, brisent leurs bouteilles, s'enrôlent dans les sociétés de tempérance et persévèrent. Chiniquy est un

apôtre, c'est un thaumaturge, c'est un bienfaiteur de l'humanité, c'est un inspiré, un envoyé de Dieu. Les épouses le bénissent, les foules le suivent, les paroisses le réclament. Quand il quitte un village, une procession de cavaliers et de voitures l'accompagne jusqu'à l'orée de la paroisse. Les hôtels périclitent; des brasseries, à commencer par celle qu'Isidore Hurteau venait d'agrandir à Longueuil, sont ruinées et ferment leurs portes. Le succès de Chiniquy est immense, et le plus enthousiaste des admirateurs de Chiniquy est bien le curé de Longueuil, son hôte.

Le curé Brassard, excité par Chiniquy, s'aigrit contre les oblats - en majorité français, ce qui pimente le conflit. Le curé, qui n'a pas de vicaire, se plaint à l'évêque que les oblats ne l'aident pas. La paroisse compte 2 000 communians, écrit-il. "Il est pénible d'écraser sous le fardeau et de voir, à quelques pas de mon église, des prêtres occupés à tout autre chose qu'au ministère, et encore quelques heures par jour." (24 octobre 1847)<sup>2</sup> Le curé Brassard souhaiterait l'abbé Chiniquy pour vicaire. Il va jusqu'à parler de "basses intrigues" des oblats.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, aussi admiratrices des oblats que l'abbé Brassard l'est de Chiniquy, tombent dans la même disgrâce. Le curé les trouve et les déclare "bizarres", "outrées dans leur humilité", ne comprenant pas la vie et ne tenant pas compte de ses observations. Les soeurs lui opposent une résistance passive, polie, respectueuse, et d'autant plus exaspérante...

Le malaise est public, et les inscriptions au couvent, pour la rentrée de l'automne 1847, fléchissent d'un tiers, au grand détriment des finances de la maison. Mgr Bourget est au courant. Le curé Brassard lui envoie ses critiques des soeurs. Ne font-elles pas la gènesflexion dans l'église, comme les hommes? Tout Longueuil en rit, toutes les autres communautés en badinent: "Elles ont l'air de gars. Elles sont bien assez ridicules d'ailleurs sans l'être de cette manière." (25 novembre 1847) C'est, conclut le curé, la faute des oblats qui les modèlent sur eux-mêmes. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ne portent-elles pas un crucifix "qui les rend semblables aux oblats et avec lequel elles se promènent en ville ainsi que des oblats"?

L'abbé Chiniquy, en voie de devenir célèbre mais se présentant comme persécuté par les oblats, est à la source de cette bagarre. Le curé Brassard ne peut plus se passer de lui et désire le garder à Longueuil, entre les randonnées de tempérance: "Si Votre Grandeur voulait permettre à M. Chiniquy d'aller aux malades et de faire des baptêmes lorsqu'il me sera bien difficile de remplir ces offices, j'en serais bien aise, en attendant un vicaire, s'il plaît à Votre Grandeur de m'en accorder un." Permettre à l'abbé Chiniquy d'y faire du ministère serait, de l'avis du père Guigues, provincial des oblats, mettre le feu à Longueuil. Et le père Guigues, quand il le veut,

2. Archives de l'évêché de Saint-Jean (au Centre diocésain de Longueuil).

## Chiniquy à Longueuil

est inflexible. Le provincial des oblats et le curé de Longueuil se rencontrent dans le bureau de l'évêque de Montréal. Le père Guigues, au témoignage de l'abbé Brassard, ouvre l'entrevue par ces mots: "Pour céder, Monseigneur, je ne céderai jamais." Or le curé ignore encore que le père Guigues n'est pas seulement, pour Mgr Bourget, un prêtre très estimé, mais son collègue dans l'épiscopat: le pape vient de le préconiser évêque de Bytown.

Les soeurs de Longueuil, ayant trouvé un de ses sermons fantasque, ont refusé à l'abbé Chiniquy - sans doute sur le conseil des oblats - l'accès de leur couvent. Quand mère Marie-Rose invite le curé à présider le Salut de Noël (1847), elle reçoit une réponse catégorique: "Je ne mettrai plus les pieds chez vous et je ne m'occuperai de vos affaires que lorsque les pères oblats français se seront retirés de votre maison. En attendant, il m'est impossible de m'occuper de vous et vous devez me considérer comme mort pour votre maison. Aussitôt qu'ils se seront retirés, s'ils se retirent, vous me trouverez comme par le passé; ma bourse, ma maison, ma personne, tout sera à votre service..."

Longueuil, village et paroisse, fatalement, se divise. Il se forme un parti du curé et un parti des soeurs. La guerre des Eteignoirs fait rage dans plusieurs parties du district de Montréal. Le curé de l'île Bizard insistant, les paroissiens menacent de brûler son presbytère. L'agitation antiscolaire est vive à Lanoraie, à Berthier, dans le comté des Deux-Montagnes. Les Irlandais sont plus violents que les Canadiens français. Les esprits sont encore plus échauffés, assure-t-on, dans le district de Trois-Rivières. La paroisse de Longueuil, qui ne s'est pas lancée dans la guerre des Eteignoirs, se trouve happée dans un conflit local. Le curé tient une assemblée de paroisse, le lendemain de Noël, pour l'élection d'un marguillier. Un paroissien - de quel camp est-il? - prend la parole pour prier le curé de préciser son attitude à l'égard du couvent, ou l'attitude du couvent à son égard, car cette question intrigue la paroisse. Le curé Brassard en rend compte à l'évêque, séance tenante, avec ses commentaires:

*La conduite qu'on tient dans cette maison est si singulière qu'on ne peut faire autrement que d'avouer que les gens ont raison et grandement raison de se plaindre... Il est temps et grandement temps, Monseigneur, que les choses changent. Les Français, je suis fâché de le dire, ne sont pas les hommes qu'il nous faut dans cette maison... Tout va (au couvent) par l'ordre d'étrangers au pays qui tranchent tout à leur façon... Il y a longtemps que l'orage gronde et j'espère que Votre Grandeur aura la charité de ne pas le laisser éclater... L'existence de ces Soeurs de Longueuil est précaire dans ce moment. Et Monseigneur, n'accusez pas ma paroisse. Je l'ai trouvée, moi, bien patiente d'avoir attendu jusqu'à ce moment pour se plaindre des indignités dont on s'est rendu coupable à son égard...*

Et le curé Brassard en revient aux oblats, cause de tout le trouble.

Qu'ils s'en aillent, et tout s'arrangera... Le curé Brassard verrait très bien l'abbé Chiniquy aumônier du couvent. Mais les soeurs, pour torturées qu'elles soient, sont aussi inflexibles que le futur évêque de Bytown. La fondatrice écrit à Mgr Bourget (12 janvier 1848):

*C'est surtout dans ce moment pénible, Monseigneur, que nous apprécions le bonheur d'être dirigées par des religieux. Nous ne saurions trop vous remercier de cette faveur. Puisse-t-elle nous être toujours continuée. Que les biens temporels nous manquent, il me semble que je le supporterais volontiers; mais quand on semble nous dire que nous sommes trop religieuses et que l'on s'efforce, par des moyens détournés, de nous priver des personnes qui n'ont su que nous faire du bien, cela me peine et me désole...*

Au point où en sont les antagonistes, presque tous les moyens sont bons. L'abbé Brassard renonçant à la direction temporelle du couvent, les soeurs ont dû obtenir de Mgr Bourget l'autorisation de gérer elles-mêmes "les affaires courantes". Mais l'abbé Brassard connaît bien leur gêne financière. Il vient de l'écrire à Mgr Bourget: "L'existence des soeurs est précaire dans ce moment." Or il leur réclame le paiement de biens - terre et meubles - que les religieuses croyaient avoir reçus en pure donation. Mère Marie-Rose, un moment accablée, demande à Mgr Bourget de la relever de sa charge. L'évêque s'en garde bien, et Mgr Jean-Charles Prince, son coadjuteur, répond aux religieuses: "Vous avez raison, mes Soeurs, d'estimer qu'après Dieu c'est à Mgr l'Evêque et aux pères oblats que vous devez vos progrès dans la vertu et dans la science. M. Brassard fut aussi votre grand bienfaiteur, mais il subit une influence néfaste."

Mgr Prince a mis le doigt sur la plaie. L'abbé Chiniquy vole de succès en succès. Terrebonne, Boucherville, Varennes, Saint-Bruno, Saint-Césaire se l'arrachent. Verchères, La Prairie, Berthier, Saint-Paul l'attendent avec impatience. Saint-Hyacinthe, Saint-Cuthbert, Lanoraie, Lavaltrie lui demandent, après Montréal bien sûr, de prêcher des retraites. Les sociétés de tempérance naissent sous ses pas et fleurissent. Les brasseries sont décidément ruinées, Isidore Hurteau en sait quelque chose! Les Longueillois présentent à Chiniquy, en grande pompe, son propre portrait par Théophile Hamel, jeune peintre en voie de se faire connaître. Chiniquy, bel homme au front dégagé mais aux traits - hors les yeux - banals et que l'empâtement menace, pose en surplis, tenant un grand crucifix dans la main gauche, dans une attitude inspirée des portraits de saint Louis de Gonzague. Tout le monde, cependant, n'approuve pas le caractère outrancier de la campagne de tempérance. Le peintre Krieghoff, à Longueuil, aime recevoir dans son atelier ses amis les abbés Brassard et Chiniquy. Lui aussi peint, avec plus de maîtrise que Hamel, un portrait du nouvel apôtre, mais il exige que la conversation porte sur tout autre sujet que la tempérance. Bien d'autres que Krieghoff, et bien au-delà de Longueuil, élèvent des réserves, voire une réprobation. Mais surtout le père Guigues - Mgr Guigues -, après Mgr Signay et plusieurs autres, met toujours en garde contre Chiniquy, sur lequel divers renseignements jettent une ombre.



## Chiniquy à Longueuil

Or, toucher à l'abbé Chiniquy, c'est toucher au curé Brassard, son ami, son hôte, son protecteur à Longueuil. Le curé défend Chiniquy contre "les cancans" des oblats et d'autres, dans des lettres à Mgr Bourget:

*Quant à M. Chiniquy, tous les renseignements que j'ai pu prendre sur son compte sont favorables. J'ai vu des gens de la Rivière-Ouelle, de Kamouraska, de ses ennemis même, qui tous ont été unanimes à m'assurer que sous le rapport des moeurs il était intact à Kamouraska... Tout me confirme dans la bonne impression que j'ai toujours eue de lui... (28 mars 1848).*

Le curé demande qu'on lui laisse l'abbé Chiniquy à Longueuil.

Le curé Brassard réitère ses plaintes contre les soeurs qui n'ont pas une amie dans la paroisse, affirme-t-il; "elles ont le talent de repousser au lieu d'attirer". Quand on leur fait une suggestion - le curé leur a conseillé, par exemple, de remplacer le crucifix oblat par une croix d'argent suspendue au cou - elles répondent - oh, en toute déférence! - que ce n'est pas conforme à leur règle. Et alors "il faut se taire, c'est un argument sans réplique". Mais le curé poursuit surtout les oblats. D'abord, il ne croit pas que des prêtres séculiers et des prêtres réguliers, "qui n'ont pas la même manière de vivre", puissent s'accorder. A plus forte raison entre Canadiens et Français. Les oblats sont très secrets sur ce qui se passe dans leur communauté. Les soeurs suivent leur exemple. De sorte que "l'intérieur du couvent m'est aussi étranger qu'au dernier curé du diocèse de Québec".

Mgr Bourget a patienté et conseillé aux soeurs de patienter. Mais cette guerre finira par bouleverser Longueuil. Qui sait si elle n'est pas étrangère à la requête des habitants "de cette partie appelée la Grande Ligne, dans la paroisse de Longueuil", qui se disent trop éloignés de l'église et demandent leur annexion à la paroisse de Saint-Bruno? La guerre de Longueuil pourrait même, étant donné la personnalité de Chiniquy et le rayonnement des oblats - on les demande dans toutes les parties du Canada, dans plusieurs Etats de la Nouvelle-Angleterre et même de l'Ouest américain - bouleverser le diocèse. Il faut, d'autorité, y mettre fin. Mgr Bourget, répondant au curé Brassard, donne raison aux oblats et aux religieuses.

Le curé se soumet, en frémissant (11 avril 1848): "Je suis condamné; j'accepte avec soumission ma condamnation, quoique je sois condamné sans avoir eu l'avantage d'être entendu sur les accusations formulées contre moi..." Il est encore question de Chiniquy dans cette lettre. Et le curé, soumis d'un peu mauvais gré, n'en réclame pas moins aux soeurs de nouveaux remboursements.

Les circonstances laisseront pourtant le curé maître du terrain. Mgr Guigues est consacré par Mgr Gaulin, évêque de Kingston, assisté de Mgr Phelan son coadjuteur, et de Mgr Bourget, le 30 juillet 1848. Les oblats répondent, le plus possible, aux demandes de fondation qui leur arrivent de

## Histoire de Longueuil

tous côtés. Mgr Bourget leur confie le "faubourg Québec", quartier le plus peuplé de Montréal, où les catholiques, sans église, "négligent presque complètement les pratiques religieuses". Une communauté prenant de pareilles proportions se dirigerait de Montréal beaucoup plus facilement que de Longueuil. Les oblats s'y transportent graduellement, dans une maison de la rue de la Visitation, qui devient leur siège provincial le 8 décembre 1848. Il ne reste qu'une petite arrière-garde à Longueuil.

Le curé n'est pas venu au couvent pour les examens publics du 27 juillet, qui ont tourné au triomphe. Les ordres de Mgr Bourget et le départ des oblats atténuent tout de même les hostilités. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont ouvert un "pensionnat-mission" à Saint-Timothée, au sud-ouest de Longueuil, le 15 septembre 1848, et un autre à Saint-Lin, au nord du fleuve, le 20 septembre. Le couvent de Longueuil a reçu deux pensionnaires américaines. A la rentrée d'automne, il doit refuser des élèves.

\* \* \*

Le Conseil municipal du village de Longueuil tient sa première assemblée le 22 juillet 1848, dans une petite maison de bois, dépendance du presbytère, où le curé Brassard vient de faire ouvrir une bibliothèque paroissiale. Les conseillers élisent Isidore Hurteau pour premier maire. Ce choix, en somme, s'imposait. L'ancien protégé du curé Manseau, devenu notaire, agent de la seigneurie de Montenach, est secrétaire de la Commission scolaire et mêlé à presque toutes les initiatives de Longueuil. C'est un homme imposant, qui dépasse les six pieds de taille. Ses deux associés dans la fondation d'une brasserie viennent de mourir. Hurteau supporte seul, en stoïque, la perte que les campagnes de l'abbé Chiniquy infligent à cette entreprise. Isidore Hurteau est, dans le plein sens du terme, le premier citoyen de Longueuil.

Le Conseil nomme des fonctionnaires municipaux: Eustache Pages, secrétaire-trésorier; Pierre Brissette, inspecteur agraire; Nicolas Patenaude, sous-voyer; Pierre Girard, Louis Trudeau et François Patenaude, cotiseurs. Il les nomme sans les consulter et prévoit une amende en cas de refus. Or, peu de citoyens sont disposés, comme Isidore Hurteau et ses collègues du Conseil, à prendre des charges bénévoles. Les refus se succèdent, et allez donc percevoir l'amende! Il est plus facile d'imposer une "licence" d'une livre et cinq chelins aux traversiers de canots et de deux livres et dix chelins aux traversiers à vapeur, une licence de trente chelins aux marchands, une licence de six louis cinq chelins aux aubergistes. Le Conseil municipal s'organise en comités - finances, feu, chemins, police - et procède à l'achat d'une pompe à incendie. Joseph Gariépy est nommé capitaine de la compagnie de pompiers, comprenant 24 hommes. R.B. McGinnis, agent de la baronnie de Longueuil, fait concession gratuite d'un terrain (qui est aujourd'hui le carré Hurteau) pour la construction d'un marché.

## Chiniquy à Longueuil

Le Conseil évalue ses dépenses:

Salaire du trésorier	12 livres et 10 chelins
Ramonage des cheminées des 223 maisons du village	12 livres et 10 chelins
Achat de la pompe	39 livres et 15 chelins
Réparation de cette pompe	3 livres
Huile et ferrures d'un traîneau pour la pompe	1 livre et 9 chelins
Loyer de la salle de la bibliothèque paroissiale	5 livres et 10 chelins
Frais d'arpentage	2 livres
Honoraires de l'avocat Georges- Etienne Cartier pour avis et consultations	4 livres et 13 chelins
Salaire de l'inspecteur Gariépy	2 livres et 10 chelins
Bois de chauffage pour la salle du Conseil	10 livres

En tout, 84 livres. Le revenu des permis n'y suffisant pas, le Conseil inaugure l'ère de la taxe foncière "sur toutes les propriétés imposables".

Et le Conseil termine l'année par une grande assemblée publique, annoncée par Hubert Daigneau, crieur public, à la porte de l'église, et présidée par le maire. Les résolutions adoptées déplorent l'émigration aux Etats-Unis, réclament une protection douanière et souhaitent moins de luxe dans les toilettes. Ce dernier voeu excepté, les préoccupations politiques sont sous-jacentes. Le député de Chambly, Pierre Beaubien, qui a supplanté Louis Lacoste aux élections du début de l'année, est médecin. Georges-Etienne Cartier, député de Verchères, est l'avocat le plus souvent retenu par le Conseil lorsqu'il faut poursuivre des contribuables négligents. Car il faut être ferme, impitoyable au besoin. Le père Allard, supérieur des oblats, demande du délai pour le paiement de la cotisation. Les conseillers refusent: "Dans la dure position actuelle où se trouve le Conseil, il lui est impossible d'accorder aucun délai à qui que ce soit pour le paiement des cotisations."

Les soucis du conseil de Longueuil sont ceux de tout conseil municipal de village, avec, en plus, la réglementation des bacs sur le Saint-Laurent. Chaque vapeur "traversier" possédera un équipage d'au moins quatre hommes et sera muni de deux solides canots de sauvetage d'une contenance déterminée. Un règlement concerne les "nuisances publi-

ques". Le Conseil interdit de jeter des eaux sales, de la neige ou de la glace, "ou saleté quelconque ou matière putride" dans les chemins, rues ou ruelles du village. Les soues à cochons seront tenues "dans un état de propreté tel que les voisins et les passants ne soient pas incommodés par l'odeur". Les propriétaires d'animaux morts devront les enterrer; s'ils les jettent "dans aucun fossé, étang, canal, rue, ruelle ou dans le fleuve dans l'étendue de cette municipalité", une amende de 10 livres 30 chelins les frappera. Il est interdit de balayer dans les rues sans arrosage préalable. Chacun fauchera ou fera faucher l'herbe croissant devant sa propriété. Chacun doit aussi tenir sa cour sans ordure, faire construire des "privés" suffisants et les tenir propres.

C'est ainsi que l'on obtient un village coquet. Mais le marché, malgré l'heureuse acquisition du terrain, ne se construit pas tout de suite.

Une section du chemin de fer qui doit relier Montréal - ou plutôt Longueuil - à Portland s'inaugure entre Longueuil et Saint-Hyacinthe, le 27 décembre 1848. Des trains réguliers circulent une fois par jour jusqu'au 21 janvier, deux fois par jour ensuite. Ils partent de Longueuil à 9 heures du matin et 4 heures et demie de l'après-midi, de Saint-Hyacinthe à 6 heures du matin et 2 heures de l'après-midi. La Compagnie construit des quais à Longueuil, pour le débarquement des voyageurs, du fret et même des wagons. Ces travaux gonflent la population ouvrière de Longueuil, ce qui explique la résolution protectionniste de l'assemblée de fin d'année. La paroisse - l'ensemble de l'ancienne seigneurie, comprenant village et campagne - n'eût pas adopté pareil voeu car les cultivateurs, désirant vendre aux États-Unis, sont partisans du libre échange. Mais la Législature, malgré Georges-Etienne Cartier, refuse une subvention au chemin de fer, et la Compagnie, pour influencer les hommes politiques, fait prévoir la fin des travaux. La St. Lawrence and Atlantic cherche un apport de capitaux. Un des représentants du Haut-Canada dans le ministère, l'Irlandais Francis Hincks, gagné à la cause des chemins de fer, fait adopter une forme de subvention: l'Etat canadien garantit 6 p.c. d'intérêt sur la moitié du prix de revient pour les lignes couvrant un minimum de 75 milles. La St. Lawrence and Atlantic ne couvre encore, de Longueuil à Saint-Hyacinthe, que trente milles, mais Alexander Tilloch Galt, homme d'affaires et chef politique de Sherbrooke, un des promoteurs de la Compagnie, veut à tout prix développer sa région des Cantons de l'Est. Alexander Tilloch Galt dépensera l'énergie voulue pour faire prolonger la ligne jusqu'à Richmond. Enfin John Young ne lâche pas l'idée d'un pont sur le Saint-Laurent, seul moyen, pour le chemin de fer en construction, d'obtenir une entrée directe à Montréal. Et le pont, à moins d'aboutir à Longueuil, risque d'arrêter notre essor.

Mais ce ne sont pas les questions de chemins de fer qui passionnent la session parlementaire. Une loi a déjà, dès 1840, indemnisé les victimes des dégâts de toute sorte - y compris le pillage par les troupes - commis pendant les insurrections de 1837 et de 1838 dans le Haut-Canada. Lafontaine propose une mesure semblable envers les victimes bas-canadien-



Charles Chiniquy - 1809-1899. Après avoir été curé de Kamouraska, il entra chez les oblats à Longueuil, puis devint vicaire du curé Brassard en 1847. (*Peinture d'Antoine Plamondon appartenant à M. Sam Lefebvre*).

Le Carrefour des ancêtres, en 1937. À gauche: maison de fondation des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; à droite: ancien presbytère. (Collection Charles-Edouard Millette)



## Chiniquy à Longueuil

nes. Les tories s'indignent aussitôt, et les loges orangistes propagent le mouvement dans le public de langue anglaise. Lord Elgin, gouverneur général, sanctionne la mesure malgré leur opposition. Des furieux le lapident et incendient le Parlement (25 avril 1849). Montréal vit pendant quelques semaines sous la terreur et perd son rôle de capitale.

C'est dire si lord Elgin est sympathique aux Canadiens français. Or le gouverneur général accepte de visiter le couvent des révérendes soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, au mois de mai 1849. C'est un événement pour le couvent et pour tout Longueuil. Le maire Hurteau, qui fait honneur à Longueuil en pareille circonstance, présente une adresse "loyale et affectionnée" au gouverneur général. Lord Elgin répond: "...J'ai pleine confiance dans votre loyalisme et votre dévouement, et je puis vous assurer que je ne me départirai jamais de la ligne de conduite qui m'est tracée par mon devoir envers notre très gracieuse souveraine et le peuple de cette Province."

Le couvent de Longueuil est lancé, sans conteste. L'école des garçons compte un nouvel instituteur, F.-X. Valade, que les commissaires d'école sont allés engager à Terrebonne. L'enseignement, pour Valade, n'est pas un pis-aller comme pour tant d'autres, mais une profession de choix, exercée depuis sa sortie du Collège de Montréal en 1835. Le curé Brassard peut écrire à Mgr Bourget (30 avril 1849): "M. Valade tient une école qui est à mon avis l'une des meilleures du diocèse..." Valade a de l'emprise sur ses élèves. Il plaît aux parents, à deux exceptions près, comme au curé. Mais il existe une école "dissidente et mixte", où les deux mécontents envoient leurs fils. Le curé Brassard demande à l'évêque s'il doit refuser les sacrements à ces pères "qui exposent les principes religieux de leurs enfants".

Le couvent de Longueuil et la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie sont lancés, et la fondatrice peut mourir tranquille. Mère Marie-Rose rend le dernier soupir le 6 octobre, au moment où un oblat, le père Augustin Gaudet, lui donne l'absolution. Les marguilliers décident, avec l'autorisation de l'évêque de Montréal, de faire chanter *gratis* un service sur le corps de mère Marie-Rose, "en témoignage d'estime aux Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, pour leur zèle à seconder les vues généreuses des habitants de cette paroisse". Ils précisent que cette décision ne devra pas créer un précédent.

Il est question d'agrandir l'église. Les propriétaires de la paroisse en acceptent le principe, par 89 voix contre 49, le 4 novembre 1849.

\* \* \*

Les résolutions adoptées à la fin de l'année 1848 déploraient l'émigration aux Etats-Unis. A Longueuil, paroisse relativement à l'aise, ce phénomène ne prend pas, comme en d'autres endroits de la province, les

proportions d'une hémorragie. Mais la famille Gauthier envisage d'émigrer à Ogdensburg, et les Krieghoff se transportent à Montréal où le peintre a sa clientèle. Krieghoff n'assistera pas au prochain éclat de son ami Chiniquy.

Les succès de Chiniquy peuvent bien lui tourner la tête. L'apôtre de la tempérance a remporté un triomphe dans une assemblée monstre au marché Bonsecours, en présence de Mgr Bourget et du maire de Montréal, au mois d'octobre 1848. Cependant Mgr Bourget fait des remontrances à ce prêtre tumultueux, qui les discute dans une longue réponse.<sup>3</sup> L'abbé Chiniquy peut discuter avec son évêque: les Montréalais lui décernent une médaille d'or que le juge Mondelet, président du comité, doit lui remettre en public. Une foule se rassemble ce jour-là, le 15 juillet 1849, au pied de la place Jacques-Cartier. Trois bateaux, faisant chacun deux voyages, font la navette jusqu'à Longueuil, où le curé Brassard, plus fier que Chiniquy lui-même, attend au débarcadère. C'est un personnage pittoresque, ce juge Charles Mondelet qui, jeune avocat, fut inculpé de publication de "libelles séditieux". Il a participé à l'agitation de 1837, mais en déconseillant la révolte armée. Brièvement arrêté, il a défendu des accusés devant la Cour martiale. Sa physionomie aiguë - les yeux perçants, le nez en coupe-vent, les cheveux déjà clairsemés toujours ébouriffés en bataille - est inoubliable. Mais le héros, aujourd'hui, n'est pas le juge Mondelet. La foule, formée en procession, va chercher Chiniquy au presbytère et le conduit à l'estrade érigée devant l'église, où des acclamations retentissent. Le juge Mondelet remet à Chiniquy la médaille d'or, "oeuvre magnifique qui sort des ateliers de M. Boivin", et les acclamations redoublent. Les soeurs sont presque seules à ne pas reconnaître que cette journée éclipse, au moins par la liesse populaire, celle du mois de mai où le gouverneur général, flanqué de ses aides de camp, est venu visiter leur couvent. Le même jour, l'Assemblée législative vote un don de 500 livres à l'abbé Chiniquy en témoignage de reconnaissance.

Cependant, en dehors même de la question moeurs, les méthodes de l'abbé Chiniquy choquent bien des gens. Longueuil n'abrite pas seulement des pères oblats, des marguilliers et des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Longueuil abrite, **comme** tous les bourgs de la province de Québec, **ou de** France, de Navarre et du monde entier, des gaillards qui aiment **s'amuser**, boire un coup et se bagarrer. On ne s'y distrait pas seulement aux courses de canots et aux joutes nautiques. Il s'y déroule - il faut le dire tout bas, le chuchoter - jusqu'à des combats de coqs! Et surtout Longueuil compte, grâce au va-et-vient de la "traverse", plusieurs hôtels doublés de tavernes. On y fabrique, dans des alambics clandestins un petit whisky blanc de bonne qualité, qu'il ne faudrait pas confondre avec le *moonshine*, plus ou moins frelaté. Et il arrive à des paroissiens, au sortir de la grand-messe, d'entrer dans un hôtel par la porte de derrière pour renouveler leur provision de petit whisky. L'abbé Chiniquy, servant décidément de vicaire au curé Brassard, ne peut rien en ignorer. Or l'abbé

3. Datée du 9 février 1849. Archives de l'évêché de Saint-Jean.



## Chiniquy à Longueuil

Chiniquy n'en veut pas spécialement aux combats de coqs, mais il en veut à mort à l'intempérance. Il se déchaîne dans un sermon, au début de décembre 1849. Il n'exhorte pas: il invective, il maudit, il frappe d'anathème. Il traite de canailles et de pourceaux, entre autres aménités, les paroissiens qui ne militent pas dans les sociétés de tempérance. Il engage à les congédier s'ils sont employés, à les boycotter s'ils sont commerçants.

Ce sermon d'énergumène épouvante des femmes, mais la réaction est aussi violente. Les hôteliers ne sont pas seuls furieux. Des commerçants impeccables, des consommateurs d'un petit verre ou d'une petite chope se sentent visés. Les protestations fusent. Plusieurs notables écrivent à l'évêché. Charles Bourdon (5 décembre 1849):

“La chaire a été souillée et est devenue le brandon de la discorde. Le venin est sorti de la bouche du père Chiniquy; il était furieux; il ne savait pas ce qu'il disait...”

Et Charles Sabourin, conseiller municipal:

“M. Chiniquy affecte de confondre avec les ivrognes les plus invétérés des personnes qu'il sait fort bien aussi tempérantes que lui, quoique pour des motifs personnels ils ne fassent pas partie de la Société de Tempérance.

“Je ne rapporterai pas à Votre Grandeur le langage immodéré et inconcevable débité en cette occasion. Je ne veux lui exposer que ce qui m'est personnel.

“Il a conseillé de ne point employer les personnes non agrégées à la tempérance. Il les a maudites et a prononcé leur expulsion du sein de l'Eglise...”

L'abbé Chiniquy n'a pas fini d'agiter la paroisse de Longueuil - et le district de Montréal. Pour l'heure, il tombe malade. A l'en croire, il est à l'agonie ou presque. Mgr Bourget vient le voir à Longueuil. Or Chiniquy gémit et s'affirme, non seulement malade, mais - malgré la récompense de l'Assemblée législative - pauvre et couvert de dettes. Guéri “presque miraculeusement”, il écrit à Mgr Bourget pour lui demander de donner “non pas un ordre, ni même un conseil, mais un simple permis” d'organiser une collecte en sa faveur “dans les églises où M. le Curé et le peuple le voudront de leur plein gré” (22 mars 1850).<sup>4</sup> “Il me semble, ajoute-t-il, que si tous les membres de la Société de Montréal<sup>5</sup> connaissaient ma triste position, j'y ai assez d'amis pour qu'ils soient capables de me secourir. C'est sur Votre Grandeur que je compte pour le leur faire connaître, car si je n'avais pas eu déjà mille preuves avant cette maladie que vous aviez pour

4. Cette correspondance, aux archives de l'évêché de Saint-Jean.

5. Il s'agit sans doute de la Société de tempérance.

moi un coeur tout paternel, je les aurais eues pendant ce temps de la visite du Seigneur. Mes dettes se montent à 300 livres.”

Le curé Brassard écrit aussi à l'évêque. Il est surchargé d'ouvrage et sa santé faiblit: “Je puis dire que les évêques ont toujours spéculé sur ma force physique et que j'ai toujours eu à supporter un fardeau que trois prêtres n'auraient pas trouvé très léger...” Il dessert une population de 3 700 âmes. Entre le bréviaire, les messes, les sermons, les catéchismes, les confréries, la visite aux malades, il n'a plus le temps de visiter la paroisse, ni les écoles, au nombre de dix. “Longueuil est trop considérable pour qu'un prêtre seul, avec toute la santé et toute la capacité possibles, puisse donner tous les besoins tels que Votre Grandeur et la charité chrétienne l'exigent.” Les derniers pères oblats restant à Longueuil l'ont un peu aidé, “mais ils partent au commencement de la semaine prochaine et je serai privé de leur assistance à l'avenir”. Le curé Brassard voudrait se faire traiter par son frère le médecin, à Nicolet. Il demande un prêtre et glisse un nom, toujours le même: “M. Chiniquy...”

Il faut dire que le curé Brassard rencontre des résistances dans la paroisse. Le capitaine de milice Joseph Vincent est commissaire des cours sommaires, ancien marguillier, et les galopins du village, à qui l'on a raconté son exploit de 37, béent d'admiration devant ce héros. Or Joseph Vincent, à la différence de son ami Bonaventure Viger, n'a pas éteint son esprit combatif. Il envoie à l'évêque, en se présentant comme l'interprète de nombreux paroissiens, une liste de menus griefs contre le curé (21 mai 1850):

*Le 13 février, jour des Cendres, il a plu à M. le Curé d'annoncer en chaire qu'à l'avenir tout convoi funèbre doit être rendu à 9 heures du matin, si la famille veut avoir un service de chanté sur le corps du défunt ou de la défunte, et cela sans exception pour les paroissiens qui ont au-delà de huit et neuf milles de distance pour aller à l'église; le mauvais état des chemins et le mauvais temps seraient cause que les parents du défunt ou de la défunte seraient privés de la satisfaction d'avoir le service chanté sur le corps de celui ou de celle qu'ils ont conduit à l'église pour être inhumé... Le 21 d'avril dernier. M. le Curé a annoncé en chaire qu'à l'avenir la grand'messe des dimanches et fêtes d'obligation commencerait à neuf heures du matin, et cela d'après votre ordre... De plus, que les services et enterrements commenceront à huit heures du matin...*

Longueuil donne bien du mal à ses curés! L'abbé Brassard, supportant “un fardeau que trois prêtres n'auraient pas trouvé très léger” et critiqué par les fortes têtes dont Joseph Vincent est le porte-parole, accomplit néanmoins tout son devoir envers sa paroisse. Il est commissaire d'école. Or il apprend par des confrères que le surintendant de l'Instruction publique dispose d'un fonds pour les bâtiments scolaires. Le curé Brassard court trouver le surintendant, Jean-Baptiste Meilleur, et lui expose

## Chiniquy à Longueuil

les besoins de ses écoles qui n'ont jamais rien reçu de ce fonds. Meilleur explique: "Je ne puis disposer d'argent qu'en faveur des commissions scolaires présentant des titres de propriété sur leurs bâtiments; l'école des garçons, à Longueuil, appartient à la fabrique, et le couvent à la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; si votre commission scolaire se procurait des titres - en achetant les propriétés - je les aiderais volontiers..."

Le curé fait rapport de cette entrevue aux commissaires d'écoles, aux marguilliers et aux soeurs, et ces trois corps, chacun de son côté, en délibèrent, en délibèrent... Les ventes seraient faites à titre gratuit et équivaldraient à des donations puisque les commissaires d'école n'ont aucun moyen de paiement. Ni la fabrique, ni le couvent ne raffolent de cette idée. Mais les subventions sont à ce prix. Les marguilliers se décident les premiers, à une condition: la vente sera faite à réméré, c'est-à-dire que la fabrique pourra reprendre sa propriété en remboursant, à défaut d'un prix d'achat inexistant, les améliorations que les commissaires d'école auraient pu apporter.

Voilà une aubaine pour les opposants au curé - pour les ennemis de Chiniquy et pour les amis de Joseph Vincent -, qui sèment des doutes dans l'esprit des marguilliers sur la validité de ce dépouillement. Les marguilliers ont-ils outrepassé leurs pouvoirs? Certains d'entre eux hésitent, pensent à revenir sur leur décision. Le curé convoque alors toute la paroisse en assemblée (7 juillet 1850). Et il emporte le morceau. La paroisse décide, à l'unanimité des présents, la vente à faculté de réméré, pour obtenir la subvention nécessaire à l'agrandissement de l'école. Le curé et trois marguilliers sont désignés pour la transaction.

Ils sont plutôt embarrassés. Il faut, leur assure-t-on, mentionner dans l'acte un prix de vente. Les marguilliers, le curé lui-même, hésitent. Cela se fait partout, leur dit-on, dans le Haut comme dans le Bas-Canada. Les marguilliers signent la vente devant le notaire Hurteau, maire sortant de charge, pour le prix de 500 livres, le 9 juillet. Les soeurs signent la vente pour le prix de 1 500 livres, le même jour. Marguilliers et religieuses croient se protéger par une restriction mentale, en prévoyant dans les contrats le droit de réméré, sans indemnité pour les sommes "déclarées avoir été payées" - le mot "déclarées" sous-entendant qu'elles ne l'ont pas été.

Le surintendant envoie 400 livres pour le couvent qui les utilisera pour des travaux accomplis sous la surveillance du curé, et 200 livres que les commissaires déposeront, pour l'heure, à la Banque du Peuple, pour l'école.

\* \* \*

Le curé de Longueuil a-t-il traversé victorieusement cette période de troubles? Au contraire. Le mécontentement contre l'abbé Chiniquy et celui

contre le curé Brassard se conjuguent. Les deux prêtres sont d'ailleurs fraternellement unis. Ils n'ont, semble-t-il, qu'une bourse. Ils sont inséparables. Ils sont solidaires. Et Chiniquy peut être adulé dans le reste de la province: les paroissiens de Longueuil, traités de canailles et de pourceaux, ne sont pas près de lui pardonner.

La situation, pour le curé, deviendrait-elle intenable? Mgr Bourget lui offre un congé pour rétablir sa santé et laisser revenir le calme. Mais le curé veut l'abbé Chiniquy pour remplaçant (26 janvier 1851):

*Je vous demande pardon d'avance de vous entretenir d'un individu dont le nom sonnera assez mal à vos oreilles, mais que je crois tellement lié à mes intérêts que je crains de souffrir considérablement de l'arrangement qui va être fait à mon sujet. Vous avez déjà deviné que je veux parler de M. Chiniquy. Si la chose ne convenait point, Monseigneur, ne craignez point de me faire de peine; j'attendrai sans crainte et sans inquiétude le résultat...*

*Les désordres augmentent dans le village, depuis huit mois que je suis malade. Des hommes violents et méchants sont à l'origine de ces désordres. Il faut un bras vigoureux pour les mettre à la raison, et je ne vois personne qui puisse le faire avec autant d'avantage que M. Chiniquy. Il connaît les gens et leur degré de perversité, et j'ai l'intime conviction qu'avec son énergie de fer et son activité infatigable il purgera, en moins d'une année, mon village des immondices qui le souillent...*

A la rigueur, Monseigneur pourrait désigner deux prêtres, dont l'un pour le spirituel "et M. Chiniquy pour le temporel, donnant des coups de main à son confrère".

Sans l'abbé Chiniquy, il faudra payer des desservants, et les revenus sont faibles, cette année de mauvaise récolte. "Avec M. Chiniquy, je n'ai point cet embarras, lui serait insulté si j'osais lui offrir une obole en récompense de ses services, et comme il connaît mes affaires je suis persuadé que, bien loin d'accepter une obole, il fera des sacrifices pécuniaires pour me venir en aide comme il a déjà fait bien des fois..." Chiniquy "a déjà fait la mission de tempérance à Québec avec des curés pour vicaires; il pourrait sûrement l'achever ici avec une partie de la besogne d'un curé".

Enfin, dans la même lettre, le curé Brassard livre à son évêque un secret: Chiniquy - tandis qu'il pleurait misère et demandait une collecte en sa faveur! - lui a "confié" 400 livres. C'est pour les rembourser que le curé exige les paiements du couvent.

Le curé Brassard ne finit pas son plaidoyer sur cet aveu. Il insiste sur la faveur sollicitée pour Chiniquy:

## Chiniquy à Longueuil

*La position de M. Chiniquy ne sera plus tenable dans ma maison du moment que je l'aurai quittée pour six mois ou un an. Même actuellement, il a peine à y demeurer pendant mes absences. Du moment que je partirai, il partira aussi lui pour je ne sais où. C'est ma crainte, il ne m'a rien communiqué de la sorte, mais j'en suis presque certain. Je lui suis essentiellement nécessaire et si je n'avais pas été là, il a dit mille fois qu'il ne serait pas demeuré au Canada. Je suis pour lui plus qu'un frère. Et vous devez comprendre que dans sa position il a besoin d'un ami bien dévoué pour épancher son coeur, car vous ne pouvez pas douter qu'il soit dans une position pénible, qu'il sent beaucoup plus qu'on ne peut le croire. En me quittant, il aura besoin pour lui-même d'un argent auquel il n'a pas voulu toucher, même pour des frères. Voilà mon embarras. Où trouver 400 livres dans un moment où je dois mettre au couvent toutes mes économies, car, Monseigneur, malgré les misères d'autrefois, le couvent de Longueuil a toujours été l'objet de mes sollicitudes et économies... Et malgré la certaine répugnance avec laquelle on voit M. Chiniquy, on peut dire qu'il a fait du bien et qu'il peut encore en faire. Il me semble que sa place chez moi, où il exerce depuis longtemps le ministère, demande d'un manière ostensible qu'il soit mon remplaçant, sinon on devra supposer qu'il y a des raisons qui ne sont pas à son avantage... Si M. Chiniquy restait chez moi avec ma besogne ou une partie de ma besogne, le plaisir qu'il aurait de travailler pour moi lui rendrait agréable mon absence parce qu'il se trouverait dans une position qui n'aurait rien d'odieux et qu'il contribuerait au rétablissement de la santé d'un vieil ami... J'ai lieu de croire que sa mauvaise histoire de Kamouraska n'est connue que de ses supérieurs et peut-être de quelques prêtres bien rares, puisque mon frère docteur, intime de feu J.-B. Taché et de M. Dionne, ennemis jurés de M. Chiniquy, me disait il y a deux ans que ces messieurs ne pourraient pas refuser à M. Chiniquy un certificat de moralité. Il me semble que M. Chiniquy a déjà payé bien chèrement sa faute. Pour ma part, j'avoue qu'à sa place je n'aurais pas été capable d'endurer ce qu'il a enduré depuis son séjour dans le diocèse de Montréal, et qu'il y a longtemps que j'aurais fui bien loin de mon pays. Moi seul ai été témoin des larmes qu'il a versées au retour de ces pénibles missions...*

Chiniquy est bien calomnié: nul prêtre n'est plus assidu au chapelet, à la visite au Saint-Sacrement, à tous les exercices de piété...

Le curé de Longueuil, dans cette affaire, perd un peu la tête puisque des passages de son long plaidoyer sont contradictoires: l'abbé Chiniquy ne pourrait absolument pas rester à Longueuil sans lui, et il demande l'abbé Chiniquy pour remplaçant pendant un congé prolongé... Mgr Bourget, qui entend d'autres sons de cloche, reste sceptique. Il fait venir le curé Brassard et lui déballe en quelque sorte le dossier Chiniquy: on dit que, on sait que... Chiniquy, dénoncé, ne nie pas, mais reproche à l'évêque, en termes

fiers et respectueux, le mal ainsi fait à son ami. Il lui écrit du Sault-Saint-Louis, le 13 mai (1851):

*Je ne terminerai pas sans demander une faveur à Votre Grandeur. C'est que, lorsque la médisance ou la calomnie jette à vos pieds ses poisons contre moi, je sois le premier à en être informé. Vous ne sauriez croire, Monseigneur, combien, sans le vouloir sans doute, vous avez fait de mal à mon bienfaiteur et ami M. Brassard, en le mettant le premier dans la confiance de certaines choses que pour son bonheur et pour le mien il aurait dû toujours ignorer...*

A l'automne, Mgr Bourget retire à l'abbé Chiniquy ses pouvoirs et lui donne son exeat pour le diocèse de Chicago, sans un mot de recommandation.

Le curé de Longueuil, condamné dans son différend avec les oblats et condamné dans la personne de son ami Chiniquy, souffre.



## Le Grand-Tronc

LOUIS LACOSTE a récupéré le mandat du comté de Chambly en septembre 1849. Le conseil municipal du village de Longueuil est renouvelé tous les ans. Isidore Hurteau a rempli deux mandats à la mairie. Charles Sabourin, conseiller municipal en 1849, lui succède en 1850. Sabourin n'a ni la langue ni la plume dans sa poche. Il est un des protestataires que le fameux sermon de Chiniquy a le plus indigné, et qui l'ont écrit à l'évêque.

Le recensement de 1851 reconnaîtra 57 715 âmes à Montréal. Le village de Longueuil, grâce à la "traverse" et plus encore à la construction du chemin de fer, grandit plus vite que la paroisse. Le recensement y dénombre 374 maisons contre 154 à la paroisse et 3 021 habitants contre 1 496 à la paroisse.

Le conseil municipal décide le prolongement de plusieurs rues. Il adopte un règlement "concernant les obstructions et embarras des rues". Il éprouve quelque difficulté dans l'organisation de la compagnie de pompiers, car les volontaires demandent qu'on leur achète un uniforme. Il y a parfois du tirage dans le paiement des "licences" des traversiers et commerçants. Mais les Longueillois, dans l'ensemble, ne manquent pas d'esprit civique. L'inspecteur fait rapport, à la séance du 10 mars 1851, qu'il a visité toutes les maisons du village et qu'il a trouvé tout en bon ordre. Le règlement relatif aux incendies est observé "si ce n'est que certaines personnes n'avaient pas d'échelle sur leur maison, mais elles s'en sont procuré depuis".

La maison d'école où François-Xavier Valade tient un établissement modèle appartient maintenant à la Commission scolaire. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, qui ont déjà des couvents à Beloeil, à Saint-Timothée et à Saint-Lin, en ouvrent un à Saint-Hilaire, que le chemin de fer de la St. Lawrence and Atlantic met à 40 minutes de Longueuil, en 1850. Une assemblée de marguilliers anciens et nouveaux, tenue sous la

## Histoire de Longueuil

présidence de Mgr Bourget, décide un prêt de 10 000 livres aux soeurs "pour les aider à agrandir leur établissement", à la condition que l'évêque veuille bien servir de caution et que les ouvriers de la paroisse aient toujours la préférence, à égalité de compétence et de prix.

La construction et l'exploitation du chemin de fer grossissent la population anglaise. Le révérend Richard Lonsdell, que le lord-évêque de Québec a chargé de la double paroisse de La Prairie et Longueuil en 1847, est aussi enthousiaste que son prédécesseur. L'Eglise anglicane s'organise, d'ailleurs. Elle crée un diocèse de Montréal. Charles William Grant est mort, mais son fils James Irwin hérite, avec le titre, la tradition religieuse de sa famille. Il fait donation définitive de l'église et de son terrain "au Révérend Francis Fulford, lord évêque de Montréal et à ses successeurs". Le projet d'abolition de la tenure seigneuriale chemine, de bureau en bureau.

\* \* \*

Galt fait prolonger la ligne de la St. Lawrence and Atlantic Railway jusqu'à Richmond, mais la Compagnie manque d'argent. La Ville de Montréal, le séminaire de Saint-Sulpice et la Banque de Montréal lui consentent des prêts. Galt peut faire prolonger la ligne jusqu'à Sherbrooke, qui est sa ville. Une excursion de plaisir marque l'inauguration du trajet Longueuil-Sherbrooke, le 11 septembre 1852. Les invités montréalais s'embarquent de très bonne heure, le matin, sur le *Sainte-Hélène* et le *Sainte-Marie*, à destination de Longueuil. Un autre bateau transporte Son Excellence lord Elgin, gouverneur général, des ministres et des députés. Sur les quais de la St. Lawrence and Atlantic Railway, à Longueuil, se déroule une cérémonie officielle et mondaine. Le maire Sabourin présente une adresse à lord Elgin, qui ne manque pas de rappeler sa visite au couvent et regrette, esclave de l'horaire, de quitter Longueuil aussi vite. Un millier de personnes - autant dire, tout Montréal - s'entassent joyeusement dans le train, qui s'arrête à Saint-Hyacinthe et à Richmond. Sherbrooke fait un accueil splendide, avec un grand dîner par petites tables.

L'avenir est aux chemins de fer. D'autres compagnies se forment, et manquent de capitaux. Des Montréalais d'envergure fondent la Compagnie du Grand-Tronc (Grand Trunk Railway System), qui absorbera les compagnies existantes, récoltera des fonds en Angleterre, achèvera la ligne de Montréal à Portland, construira une ligne, également projetée par Galt, de Montréal à Toronto et la prolongera peut-être un jour jusqu'à Chicago. Georges-Etienne Cartier rédige le projet de charte, sanctionné en 1852. Le gouvernement, qui prévoyait des subventions aux diverses entreprises ferroviaires, modifie sa loi pour favoriser cette seule ligne. Le Grand-Tronc émet des prospectus en Angleterre, laissant espérer des dividendes de onze et demi pour cent et l'adjudication du contrat à une compagnie anglaise. Galt se rend en Angleterre et intéresse des banquiers cossus à l'affaire.

Le Grand-Tronc achète la St. Lawrence and Atlantic Railway, dont il prend possession officielle le 1er juillet 1853.



## Le Grand-Tronc

Longueuil est le terminus d'un futur grand chemin de fer, qui transportera les importations et les exportations de l'Ouest canadien. Le Grand-Tronc possède ou construit à Longueuil une gare en bois de 180 pieds sur 50, abritant aussi des bureaux; un vaste dépôt en brique pouvant abriter un escadron de 15 à 18 locomotives, sans parler des forges, des tours, des pompes, des machines de toute sorte; un atelier de menuiserie, avec une annexe pour la réparation des locomotives et une autre pour la réparation des wagons; une fonderie; un atelier de carrosserie; un atelier de peinture; trois remises dont une pour les wagons, une pour le fret et une pour le bois; cinq maisons en briques et une en bois, de deux étages et servant de logements, et une maison en bois servant d'école.

Ces ateliers emploient plus de 300 personnes, et maint cheminot prend domicile à Longueuil. Le Grand-Tronc procure donc à Longueuil un afflux de plusieurs centaines d'employés dont beaucoup installent avec eux leur famille. L'appoint protestant augmente, dans le village, sans dépasser dix p.c. Les familles protestantes fréquentent la petite mais coquette église épiscopaliennne due à la générosité de Charles Grant, baron de Longueuil. Quelle activité, quel entrain! L'arrivée du convoi de Sherbrooke et le transfert des voyageurs sur le *steamboat*, au début de l'après-midi, offrent un spectacle animé, les jours de beau temps. L'argent circule à Longueuil. Joseph Goguette, ancien protégé du curé Chaboillez, devait compléter ses honoraires de notaire par quelque occupation auxiliaire. La fabrique l'avait engagé pour les deux fonctions, réputées peu compatibles, d'organiste et de comptable. Or Goguette a vendu au Grand-Tronc l'emplacement de la gare, à si bon prix qu'il pourrait désormais vivre de ses rentes. Le Grand-Tronc fait construire des barges, que des remorqueurs traîneront, pour le transport du matériel roulant sur le fleuve. Le Grand-Tronc termine sa voie jusqu'à Portland. Les voyages d'Europe ne se font plus par le lac Champlain et New York. Quand Mgr Bourget accomplit un nouveau voyage à Rome, au mois d'octobre 1854, il prend le train du Grand-Tronc à Longueuil pour Portland. Parti de Montréal à 7 heures du matin, il arrive à Portland à 6 heures du soir. Le Grand-Tronc assure la fortune de Longueuil.

Et après tout pourquoi Longueuil, bien assis sur la rive sud, sans hiatus dans les communications avec Portland, avec Boston, avec New York, pourquoi Longueuil ne rivaliserait-il pas avec Montréal, ne supplanterait-il pas Montréal, curieusement recroquevillé sur une île? Autour d'Isidore Hurteau, on en rêve.

Montréal doit sa richesse aux rapides de Lachine et à l'esprit d'entreprise d'une poignée d'hommes qui ont outillé son port. John Young, président de la Commission du port de Montréal, fait draguer le chenal, entretenir et prolonger les quais. Or le port de Montréal s'est développé sur la rive nord - la rive gauche - du Saint-Laurent, non pas seulement parce que Montréal s'est bâti sur cette rive, mais parce que la masse des eaux s'y porte, laissant un étiage insuffisant sur la rive sud où des battures affluent. Mais cela, les Longueillois l'ignorent ou le contestent, ou

croient pouvoir le corriger. Le port de Montréal s'est développé dans la zone du canal Lachine et de Pointe-Saint-Charles. L'est de Montréal réclame un développement du port près de la baie d'Hochelaga ou près du square Viger. C'est trop loin du centre des affaires, soutiennent les contradicteurs. John Young, président de la Commission du port, consulte d'autres ingénieurs, et les quais sont prolongés vers l'est. Longueuil, terminus du Grand-Tronc qui groupe des hommes dynamiques et puissants dans son conseil d'administration, ne pourrait-il manifester autant d'esprit de revendication et d'entreprise? Longueuil, en la personne de ses fils les plus hardis, rêve de quais interminables, avec des entassements de sacs, des pyramides de caisses et des falaises de charbon, devant lesquels trépident, en crachant une épaisse fumée, des bateaux à vapeur de toutes les nations commerçantes.

\* \* \*

Une nouvelle division administrative modifie les limites du comté de Chambly, en 1853. Un comté de Saint-Jean est formé d'une partie des comtés de Chambly et d'Huntingdon. Il enlève la paroisse et la ville de Saint-Jean, ainsi que la paroisse de Saint-Luc, au comté de Chambly, dont les nouvelles limites sont ainsi fixées:

*Le comté de Chambly sera borné au nord-est par le comté de Verchères tel que ci-dessus décrit, au sud-est par la rivière Richelieu, au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, au sud-ouest par les limites sud-ouest des paroisses de Chambly et de Longueuil, y compris toutes les îles dans ledit fleuve Saint-Laurent et la dite rivière Richelieu, les plus rapprochées dudit comté en tout ou en partie, vis-à-vis d'icelui, ledit comté ainsi borné comprenant les paroisses de Boucherville, Longueuil, Saint-Bruno et Chambly.*

Le Dr Pierre Davignon est élu troisième maire de Longueuil, en 1853. C'est le frère du Dr François Davignon, de Saint-Jean, dont la délivrance par Joseph Vincent et Bonaventure Viger, sur le chemin de Chambly, a déclenché l'insurrection de 1837. Le conseil municipal innove en décidant la construction de trottoirs. Il s'agit de trottoirs en bois, dont l'adjudication sera faite "après une criée publique à la porte de l'église". Une répartition sur les propriétés comblera les frais. Les propriétaires ou occupants devront enlever la neige et nettoyer les trottoirs devant leur lot.

Une autre question importante est celle du marché, en panne depuis assez longtemps. Le Conseil décide la construction du marché sur un terrain appartenant déjà au village, à l'angle de la rue Grant et de la rue Saint-Laurent (mars 1853). Avis est donné le dimanche, à la sortie de la messe, pour recevoir des soumissions. Charles Deniger emporte le contrat, pour 64 livres et 8 chelins. La "Corporation" empruntera 65 livres à la Banque du Peuple, à Montréal. Une cotisation frappera les propriétaires, pour le remboursement. Le marché en bois, d'un seul étage, est assez vite

## Le Grand-Tronc

terminé. Il contient huit étals destinés aux bouchers et adjudés sur paiement d'un droit. La vente de la viande est prohibée en dehors du marché.

Autre question en panne, mais hors du ressort du conseil municipal: l'agrandissement de l'église ou la construction d'un nouveau temple. Les paroissiens se sont déjà prononcés, en majorité, pour l'agrandissement. Mais Mgr Bourget trouve l'église non pas un peu mais beaucoup trop petite pour les besoins de la paroisse. Un agrandissement ne suffirait pas. Le désir de l'évêque pèse, en pareille matière. Une nouvelle assemblée générale décide la construction d'une église plus vaste (13 mars 1853). Mais il semble qu'il en sera de l'église comme du marché, pour lequel plusieurs années se sont écoulées entre la décision et l'action.

La question du collège est plus complexe. L'instruction des garçons, rudimentaire auprès de celle des filles, n'est pas digne d'un village terminus d'une ligne internationale de chemins de fer et qui devrait bien être élevé à la dignité de ville. De nouveaux commissaires d'école, tablant comme base sur les 200 livres reçues du surintendant, ont résolu de bâtir un collège, et même acheté au baron Grant, représenté par son agent R.B.McGinnis, trois emplacements contigus pour la somme de 75 livres (devant le notaire Pages, le 13 avril 1852). Ils prélèvent 150 livres sur la paroisse, pour école modèle, et 75 livres sur le village, pour école élémentaire, et les voici avec un pécule de 425 livres. Ils commencent un bâtiment en pierre de 72 pieds sur 36. La maçonnerie est faite; le toit, le plancher, les fenêtres et une porte sont posés, et les commissaires constatent qu'ayant dépensé 480 livres ils ont épuisé leurs ressources, et au-delà.

Les commissaires d'école de Longueuil ont alors une idée simple: vendre l'ancienne maison que la fabrique leur a cédée - leur a cédée à réméré -, pour obtenir la subvention de l'Etat. C'est osé, si l'on se rappelle la nature de cet accord. Les commissaires d'école consultent des hommes de loi et se rassurent. Bons princes, ils offrent, par l'entremise du notaire Pages, leur secrétaire-trésorier, la préférence à la fabrique; ils sont bien décidés - et le font savoir - à vendre au plus offrant, en cas de refus.

Aux yeux des marguilliers, c'est un peu fort. Les commissaires d'école veulent vendre à la fabrique sa propriété! Les marguilliers, réunis d'urgence, ripostent par l'exercice de leur droit de réméré. La fabrique offre à la Commission scolaire, par l'organe de maître Isidore Hurteau, notaire, de rembourser toutes les dépenses et améliorations qu'elle a pu faire sur la propriété (1er avril 1852).

La notification reste sans réponse pendant un an. Mais la guerre est déclarée entre la fabrique et la Commission scolaire. Le curé Brassard, président de la fabrique et président de la Commission scolaire, n'en peut plus. Mais le personnel de la Commission scolaire, comme celui de la fabrique, se renouvelle en partie tous les ans. De nouveaux commissaires

d'école, élus en 1853, mettent les marguilliers en demeure de donner suite à leur notification, d'exercer leur droit de réméré. Ils font rétrocession d'une maison qui n'a pas été réparée et qui n'a guère été entretenue depuis 1850 (devant Isidore Hurteau, le 20 août 1853).

Voilà la Commission scolaire privée de son école, avec un bâtiment inachevé. Elle emprunte 35 livres, pour faire aménager deux classes dans le bâtiment, et signe une requête à la Législature pour demander secours (novembre 1853). La requête arrive trop tard pour être examinée pendant la courte session de cette année.

Là-dessus les oblats, qui ont quitté Longueuil, mettent en vente leur maison, voisine de l'église, avec terrain et dépendances. Ils en demandent mille livres. L'achat permettrait à la fois un agrandissement du cimetière, devenu indispensable, et la construction d'un collège. La fabrique a les moyens de payer comptant. Le curé Brassard, malgré tout infatigable, convoque une assemblée de paroisse, le 2 juillet 1854. Plus de deux cents propriétaires y viennent. Il y a bien quelques dissidents, mais deux personnages influents interviennent. Isidore Hurteau, ancien maire de Longueuil, et le Dr Pierre Davignon, maire en exercice, appuient le curé et proposent l'achat. Une forte majorité se rend à leurs raisons. L'achat est décidé. Il se réalise, toujours devant Isidore Hurteau, le 13 juillet.

Les commissaires d'école ont perdu la guerre. La majorité de la paroisse est contre eux. Ils croient leur requête à la Législature naufragée dans quelque bureau. Leur Commission est endettée, sans pouvoir d'emprunt, et leur bâtiment inachevé n'est guère en état de recevoir les élèves, à la rentrée d'octobre; ils demandent au surintendant la permission de le vendre. Le surintendant autorise, pourvu que la Commission scolaire place le produit de la vente dans un fonds spécial, pour fins d'éducation. La vente est faite le 28 août.

Mais l'affaire a transpiré, hors de Longueuil. Charles Daoust, député de Beauharnois, l'évoque à la session de 1854. On se demanderait de quoi il se mêle si on ne lui prêtait une arrière-pensée anticléricale, car Charles Daoust est le directeur du journal montréalais *le Pays*, organe radical qui ne perd aucune occasion de chercher noise à l'évêque. Le surintendant Meilleur, interrogé par l'Assemblée législative, interroge à son tour le curé de Longueuil, qui lui résume, en un long mémoire, l'historique et la situation actuelle. Le curé en profite pour demander l'aide officielle.

Trois classes se sont ouvertes dans l'ancienne maison des oblats: une première, qui prend le titre d'école modèle, avec 44 élèves; une deuxième, avec 56; et une troisième ou classe élémentaire, avec 76 enfants. Les commissaires d'école ont engagé Dominique Boudrias, Sophie Ménard et John Smith. Une assemblée du 8 avril 1855 décide d'ajouter un troisième étage à la maison et de lui construire une annexe. Le curé Brassard préside le comité chargé de surveiller les travaux, et qui les mène à bien.

## Le Grand-Tronc

On n'est pas surpris que le curé Brassard n'en puisse plus. Il renonce à sa paroisse, obtient la permission de prendre en Europe de longues vacances bien gagnées.

\* \* \*

Une association s'est formée pour la réforme du régime seigneurial. Il ne s'agit pas de réformer, soutient Louis-Hippolyte Lafontaine, mais d'abolir en indemnisant. Le Premier ministre Francis Hincks, libéral très modéré, qui a beaucoup soutenu les projets du Grand-Tronc, est totalement acquis à la cause des chemins de fer. Hostile à l'abolition des droits seigneuriaux, il expose ses raisons dans un banquet en l'honneur de lord Elgin: la Province, qui a besoin d'emprunter pour construire des chemins de fer, risquerait d'y perdre son crédit.

La question se débat aux élections de 1854. La nouvelle division administrative et électorale, en enlevant Saint-Jean, accroît l'influence de Longueuil dans le comté de Chambly. Mais elle est funeste à Louis Lacoste, défait par Noël Darche.

La nouvelle majorité favorise le projet d'abolition de la tenure seigneuriale. Francis Hincks ne dévient pas de ses principes. Le ministère MacNab-Morin succède au ministère Hincks-Morin et fait abolir les droits seigneuriaux, sous réserve d'indemnité fixée par l'Etat et payable par les censitaires au seigneur. Ce qui n'apporte pas grand changement immédiat, puisque la majorité des censitaires, ne pouvant ou ne voulant pas verser une forte indemnité d'un coup, s'en tiennent à leur modique paiement annuel. François-Bonaventure Viger reste le percepteur des rentes seigneuriales à Longueuil.

John Young juge indispensable que le chemin de fer ait son terminus, non pas sur la rive sud, mais à Montréal même. Il y faut un pont sur le Saint-Laurent - un pont sur lequel les trains pourront passer. Un pont de plus de deux milles de longueur. C'est une entreprise gigantesque, à l'échelle - avec les moyens - de 1854! Beaucoup continuent de hausser les épaules. Mais John Young s'obstine: sans une entrée à Montréal, qu'un pont seul peut procurer, tout ce qui s'est fait et tout ce qui se fera ne servira de rien; l'entreprise est vouée à la faillite. John Young consulte des ingénieurs, dont les avis diffèrent. Il faudra neutraliser la pression des glaces. Des ingénieurs comptent y réussir. John Young persuade les hommes d'affaires et les financiers. La Compagnie du Grand-Tronc charge Robert Stephenson et Alexander Ross de réaliser cette entreprise, dont le coût s'évalue à six millions huit cent mille dollars.

Le premier caisson est mis en place le 24 mai 1854, jour anniversaire de la Reine. Deux mille hommes sont employés à la construction du pont. Les ouvriers canadiens et américains sont exigeants et les Européens trouvent le climat dur.

## Histoire de Longueuil

Un grand quai réservé aux navires océaniques est terminé, à Montréal. L'Écossais Hugh Allan, fils d'un capitaine au long cours qui a conduit des bateaux à Montréal, fonde sa propre compagnie et fait construire des bateaux dans les chantiers montréalais. La Compagnie Allan réussit, malgré quelques naufrages, et contribue à la prospérité de Montréal. Elle donne de l'essor au commerce avec l'Europe. On compte jusqu'à 26 navires dans le port qui est très vivant dans la belle saison. Longueuil pourra-t-il jamais rivaliser avec Montréal?

La construction du Grand-Tronc, la plus grosse entreprise au Canada, coûte cher. On dit certaines sections de la ligne de Montréal - de Longueuil - à Portland, en territoire américain comme en territoire canadien, si éloignées de la perfection que les trains n'y circulent pas la nuit. Les actions baissent au grand détriment des entrepreneurs payés en partie en actions. Les actionnaires anglais envoient des enquêteurs et le Grand-Tronc demande le concours financier de l'État.

Mais les chemins de fer stimulent le commerce et l'industrie des villes traversées, y répandent l'aisance et l'optimisme. Les premiers trains entre Montréal et Toronto et Toronto et Montréal circulent le 27 octobre 1856. Le Grand-Tronc offre, dans ses locaux de Pointe-Saint-Charles, un banquet de quatre mille couverts, suivi par une procession aux flambeaux. Les personnages officiels visitent les travaux du pont qui portera le nom de la reine Victoria.

Ce pont aboutira loin de Longueuil! C'est Saint-Lambert qui en profite.

La prairie Saint-Lambert a d'abord été - et reste - une campagne bien cultivée. La Champlain and St. Lawrence, qui avait son terminus à Laprairie, a décidé, en 1852, d'aboutir à Saint-Lambert. Elle y a donc fait ériger gare, ateliers et remises. On construit en même temps à Saint-Lambert un grand quai qui, se plaint-on à Longueuil, cause des inondations en aval. La Champlain and St. Lawrence fait construire des maisons pour loger ses employés. Elle établit une "traverse" par bateaux à vapeur - *l'Iron Duke* et le *Prince Albert* - entre Saint-Lambert et Montréal. La Champlain and St. Lawrence, compagnie de Peter **McGill**, et la Montreal and New York, compagnie de William Molson, se fusionnent sous le nom de Montreal and Champlain Railway Company en 1857, ce qui consolide cette prospérité.

Et voici que des ingénieurs, des contremaîtres, des ouvriers du Grand-Tronc se logent **aussi** à Saint-Lambert, à proximité des travaux gigantesques, à proximité du point d'aboutissement du futur pont. C'est l'activité de Saint-Lambert qu'il faut maintenant admirer. De lourds fardiers transportent, à grand renfort de jurons et de claquements de fouet, les blocs de pierre de 29 pieds de hauteur qui servent à la maçonnerie des entrées. D'autres transportent du bois de charpente pour les ouvrages temporaires; d'autres encore, des crampons et des rivets, à la tonne. Six

## Le Grand-Tronc

bateaux à vapeur et 72 barges occupés aux travaux mobilisent à eux seuls, entre les équipages et leurs auxiliaires, près de 500 hommes. Saint-Lambert reçoit des curieux, des journalistes, de hauts fonctionnaires des Travaux publics, des ingénieurs d'Angleterre et des métallurgistes des Etats-Unis. Saint-Lambert grossit sa population par sauts et ses ambitions par bonds. Des catholiques demandent à Mgr Bourget la permission d'ériger une chapelle qui serait une succursale de l'église de Longueuil. Deux voisins, Pierre Bétournay et George Philips, offrent chacun un morceau de leur terre, d'un arpent de front sur trois de profondeur, entre le Saint-Laurent et le chemin de la Pinière. D'autres promettent de l'argent.

Ce doit être une précaution, de leur part, que de demander une succursale de l'église Saint-Antoine. Leur objectif inavoué n'est-il pas une paroisse indépendante? Les paroissiens de Longueuil protestent d'avance, auprès de l'évêque. L'achèvement du pont Victoria entraînera sans doute le départ d'un certain nombre de familles qui ne sont pas toutes protestantes. Un démembrement diminuerait les revenus de la paroisse: "Nous ne pourrions plus soutenir les deux maisons d'éducation qui sont la gloire de Longueuil." Loin de rivaliser avec Montréal, nous voici, nous de Longueuil, si fiers de nos deux cents ans d'existence, obligés de nous défendre contre la rivalité de Saint-Lambert! Tous les Longueillois tombent, pour une fois, d'accord.

Saint-Lambert obtient sa chapelle dont les travaux commencent au printemps de 1857. Longueuil est assez magnanime pour envoyer son corps de musique rehausser la bénédiction solennelle. Les gens de Saint-Lambert, cependant, ont dû présumer de leurs forces, de leurs finances. Ou bien l'emplacement, éloigné du centre du village, était mal choisi. Des critiques s'élèvent - là aussi! - et les travaux sont suspendus, puis abandonnés.

Mais Saint-Lambert porte ses ambitions sur un autre terrain. Une agglomération, comme Saint-Lambert est en train de le devenir, a des besoins de caractère urbain. Des citoyens demandent la formation d'une municipalité séparée pour accomplir ou terminer les améliorations spéciales qu'exigent les progrès de la localité. Ils s'adressent à la Législature et obtiennent l'érection d'une municipalité, à compter du 2 juillet 1857. Le village de Saint-Lambert est détaché de la municipalité de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, comme le village de Longueuil l'a été neuf ans plus tôt. Les électeurs se rassemblent dans la salle d'attente de la gare. Sept conseillers municipaux, trois Anglais et quatre Français, sont élus. Ils choisissent Louis Bétournay comme premier maire.

\* \* \*

Longueuil se défend. Longueuil conserve, sur la rive sud, ses titres de suprématie. L'inspecteur Joseph Gariépy fait rapport au conseil municipal: le village compte 316 maisons, occupées par 461 familles, et 27 boutiques. Le Dr Pierre Davignon préside le Conseil, dont le chemin de Chambly accapare l'attention.

## Histoire de Longueuil

La rue Saint-Charles est la principale artère, d'est en ouest, du village de Longueuil. Le chemin de Chambly, qui lui est perpendiculaire dans la partie est, est une des routes les plus anciennes de la colonie et l'une des plus importantes de la province. Le gouvernement a multiplié les ordonnances et dépensé beaucoup d'argent pour son entretien. Il a fini par le vendre, en 1852, à une compagnie à fonds social, qui devait se rembourser en droits de péage. La compagnie n'a pas réussi et le gouvernement a repris possession du chemin en très mauvais état, quatre ans plus tard. Les propriétaires riverains élèvent des plaintes et refusent les corvées. Quelque astucieux fonctionnaire suggère le transfert du chemin aux municipalités intéressées. Les municipalités en délibèrent, chacune de son côté. Le chemin de Chambly, artère commerciale très fréquentée, est vital pour elles. Les municipalités, sur place, se croient capables d'une gestion plus économique que celle de l'Etat. Le gouvernement cède, par arrêté ministériel du 11 mai 1858, le chemin de Chambly aux municipalités du village de Longueuil, du Bassin de Chambly et du canton de Chambly, pour la somme dérisoire de cinq chelins. Le conseil de la municipalité du canton de Chambly cède presque aussitôt ses droits aux deux autres.

Le chemin de Chambly mesure seize milles, est traversé par dix ponts et comporte quatre barrières de péage. Il est dans un état pitoyable, mais le gouvernement offre de prêter aux municipalités les vingt mille dollars nécessaires pour le faire réparer et macadamiser.

Le conseil municipal de Longueuil en discute à maintes reprises et croit réaliser une affaire d'or. Le Fonds d'emprunt municipal prête \$12 000 à Longueuil et \$8 000 à Chambly. Un comité conjoint surveillera les travaux, exécutés à frais communs. Chambly gèrera les barrières 1 et 2 et Longueuil les barrières 3 et 4. Longueuil émet les obligations exigées par le Fonds d'emprunt municipal. Voilà le conseil municipal du village de Longueuil à la tête d'une exploitation de voirie!

\* \* \*

L'abbé Georges-Amable Thibaut, curé de Saint-Jérôme depuis dix ans, a succédé à l'abbé Brassard comme curé de Longueuil. Son frère l'abbé Amable Thibaut, qui était son vicaire à Saint-Jérôme, le suit comme vicaire à Longueuil. Le nouveau curé dresse, pour l'évêché, un "Aperçu des dépenses de la cure de Longueuil":

Pour un vicaire	50 livres
pour un domestique	40
pour deux servantes	50
pour bois de chauffage	30
pour foin	20
	<hr/>
	190 livres

"Ajoutant à ces dépenses ce qu'il faut pour l'entretien de la maison, pour les visites, pour les pauvres et pour d'autres bonnes oeuvres, il est aisé



## Le Grand-Tronc

de comprendre qu'il faudra un bon casuel, avec un revenu fixe de 300 livres, pour pouvoir vivre convenablement."

Le curé Thibaut trouve en suspens la question de l'église, à rebâtir ou agrandir, et la question du collège, qui n'est pas entièrement terminé et qui ne pourra prendre son essor qu'entre les mains d'une communauté enseignante.

Le nouveau curé convoque une assemblée des paroissiens (22 juin 1856) et fait autoriser la confection de deux galeries, ou deux jubés latéraux, contenant chacun 37 bancs de trois places. Et la fabrique, stylée par le curé, économisera piastre par piastre pour amasser le capital nécessaire à la construction d'une nouvelle église.

Les bancs ne sont pas assez nombreux, malgré cette adjonction, pour contenter tout le monde. Ou bien c'est un prétexte. Deux cultivateurs riches et par conséquent influents, Laurent Benoit et Moïse Vincent, prennent la tête des propriétaires habitant sur le chemin de Chambly et sur le chemin de la Grande Ligne, et demandent à Mgr Bourget l'érection d'une chapelle desservie par le curé de Longueuil, ou mieux: l'érection canonique d'une nouvelle paroisse entre Longueuil et Chambly.

Longueuil se défend à la fois contre la tentative de démembrement venue de Saint-Lambert et contre celle-ci. Des habitants signent une contre-requête. D'autres suggèrent, à la rigueur, de retrancher à la paroisse de Longueuil le territoire le plus éloigné de l'église, au-delà de la Grande Savane, pour le réunir à la paroisse de Chambly. Saint-Antoine perdrait moins de territoire, moins de paroissiens et moins de revenus.

Mgr Bourget accorde une chapelle succursale, comme il a fait pour Saint-Lambert. Les pétitionnaires se mettent à l'oeuvre sans tarder. Louis Bissonnet, maître charpentier à Longueuil, commence les travaux dès l'automne de 1857.

La fabrique hâte l'achèvement et l'aménagement du collège et désigne trois syndics: le curé Thibaut, Isidore Hurteau et Edouard Lespérance "aux fins de gérer et administrer les affaires du collège, aussi d'adresser à la Législature de cette province une requête pour en obtenir et en recevoir un ou plusieurs octrois". Le collège terminé, la fabrique en cède gratuitement l'usage à la Commission scolaire, pour un terme de 25 ans, pourvu qu'elle entretienne le bâtiment. La fabrique se charge du reste: taxes, assurance, rentes seigneuriales, tant que l'établissement conservera l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

Reste à choisir la communauté qui se chargera de l'enseignement. Les clercs de Saint-Viateur, appelés au Canada par Mgr Bourget en 1847, se sont installés au village de L'Industrie,<sup>1</sup> où se trouve leur noviciat. Le curé

1. Aujourd'hui Joliette

## Histoire de Longueuil

de L'Industrie n'est autre que l'abbé Manseau, notre ancien curé de Longueuil qui a, si l'on ose dire, repris du service. Le curé Manseau ne vit pas beaucoup mieux avec les clercs de Saint-Viateur que son neveu et successeur le curé Brassard n'a vécu avec les oblats. Il bougonne, dans ses moments d'humeur, contre "ces Français qui ne comprennent rien à la situation". Mais les clercs de Saint-Viateur ont déjà essaimé - à Rigaud, en particulier - avec succès. Mgr Bourget les aime et les souhaite à Longueuil.

La fabrique de Longueuil et les clercs de Saint-Viateur signent un engagement. Sept religieux - sept frères - prennent possession du collège le 1er juillet 1856. Ils recevront 150 livres par an, outre le revenu des pensionnaires.

Notre ancien curé Brassard rentre - tout transformé? - de son long voyage en Europe et devient curé de Saint-Roch de l'Achigan, en 1857. Il ne se rappelle de Longueuil que les bons moments. Il ne se rappelle de mère Marie-Rose - si rigide, si exaspérante à se retrancher derrière la règle! - que sa sainteté, et des soeurs de Longueuil que leurs mérites. Il ne leur en veut pas de la kyrielle de reproches qu'il leur adressait: leurs genuflexions devant l'autel "comme des hommes" et le crucifix qu'elles portaient "comme des oblats". Bientôt sexagénaire, il en sourit peut-être. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont ouvert leur septième fondation à Verchères en 1856. Le premier soin, oui le premier soin, de l'abbé Brassard, curé de Saint-Roch de l'Achigan, est d'inviter les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à fonder un couvent dans sa nouvelle paroisse.

Il n'y a qu'un point où le coeur de l'abbé Brassard saigne encore. Chiniquy a recommencé et amplifié ses désordres aux Etats-Unis. Il séduit une cohorte d'admiratrices. Il prépare un schisme. Son évêque le suspend puis l'excommunie. On en parle, bien entendu, dans tous les presbytères du diocèse de Montréal. L'abbé Brassard, dit-on, ferait état d'une confiance de Mgr Bourget reconnaissant la nullité de l'excommunication, signifiée sans témoins. Mgr Bourget demande un démenti au curé Brassard: "Je n'ai jamais rien dit de tel, et en répétant cette fable on me mettrait en position très fausse..." (2 juillet 1858). Mais cela ne relève plus de l'histoire de Longueuil.

La localité qui possède un collège - qui a consenti des sacrifices pour posséder un collège - ne néglige pas sa vie intellectuelle. Sur l'initiative d'Eustache Pages, des citoyens éclairés fondent un "Institut canadien du Village de Longueuil", "dans un **but d'union**, d'instruction mutuelle et de progrès général" (9 septembre 1857). L'Institut reçoit des journaux, organise des conférences et des débats. Pages achète et donne deux ou trois cents volumes qui forment un commencement de bibliothèque. Le baron Grant concède un terrain triangulaire, circonscrit par la rue Saint-Charles, la rue Saint-Thomas et la rue de Longueuil, pour la construction d'un immeuble (9 janvier 1859). Joseph Lespérance avance quatre cents piastres.

Hélas! la politique s'en mêle. La politique et quelque chose de plus. Il existe à Montréal un Institut canadien, société "littéraire et scientifique" où se réunissent tous les *rouges* du district. Des sociétés secrètes en tirent, croit-on, les ficelles, et l'Institut canadien fronde l'autorité religieuse. La bibliothèque de l'Institut canadien sent le fagot, et les directeurs refusent de l'expurger. Mgr Bourget refuse les sacrements aux membres de l'Institut canadien de Montréal. Ce ne doit pas être par hasard que les fondateurs d'une société "littéraire et scientifique" à Longueuil choisissent le même nom. L'Institut canadien de Montréal est abonné aux journaux "libéraux" de France; l'Institut canadien de Longueuil souscrit les mêmes abonnements. Pas un conservateur ne met les pieds, ni n'est invité à mettre les pieds à l'Institut canadien de Longueuil.

Le curé Thibaut avise. Il peut compter sur Isidore Hurteau, devenu l'un des actionnaires de *la Minerve*, le journal conservateur qui défend les bons principes. Les sulpiciens ont paré la menace de l'Institut canadien et de sa bibliothèque, à Montréal, en créant le Cabinet de lecture paroissial. Le curé Thibaut, le notaire Isidore Hurteau, son frère cadet le notaire Pierre-E. Hurteau, le Dr Pierre Davignon, maire du village de Longueuil, et le Dr G. Larocque fondent le Cabinet paroissial de Saint-Antoine de Longueuil, qui tiendra journaux et livres - bons journaux et bons livres - à la disposition du public (1858). Les fondateurs du Cabinet de lecture songent, eux aussi, à l'achat d'un terrain. Il n'y a pas encore de place, à Longueuil, pour deux sociétés "littéraires", et les institutions rivales vivoteront quelques années.

Mais Longueuil s'affirme. Dans le domaine administratif également.

Le bureau d'enregistrement, placé à Longueuil dans les premiers temps du comté de Kent, est passé ensuite à Saint-Jean, puis à Chambly, où il se trouve depuis 1844. La possession du bureau d'enregistrement constitue, pour une paroisse, un symbole de primauté dans le comté. Or Longueuil est bien, des quatre paroisses du comté de Chambly, la plus centrale et la plus commode puisque tout le monde y passe pour se rendre à Montréal. Longueuil réclame le transfert du bureau d'enregistrement. Le Dr Davignon, maire de Longueuil, appartient à une famille de batailleurs. Chambly se débat, comme bien l'on pense. Le conseil de comté traverse des séances agitées. Longueuil l'emporte enfin, le 26 septembre 1857. Sir William Eyre, administrateur du Canada, le confirme par proclamation du 19 octobre. C'est un honneur pour N.-P. Macé et Jean-Baptiste Dérochers de faire enregistrer le premier acte dans le bureau siégeant, à titre provisoire, dans la maison de la fabrique. Le comté souhaite, pour l'établissement définitif du bureau, le don d'un terrain rue Saint-Charles, entre la rue Charlotte et le chemin de Chambly. Une assemblée de paroisse en délibère, le 26 mai 1860. Le rôle et le titre de capitale du comté valent le don d'un terrain bien placé, et Longueuil acquiesce, en posant ses conditions.

Longueuil, terminus du Grand-Tronc et chef-lieu du comté de Chambly, sait sa grandeur menacée.

\* \* \*

Le Grand-Tronc a offert une prime de \$3 000 aux entrepreneurs s'ils achevaient le pont sur le Saint-Laurent avant la fin de l'année 1859. La structure de deux milles de longueur est en état d'utilisation dès la fin de novembre. Les travaux ont duré cinq ans et cinq mois. Le pied du pont occupe, à Pointe-Saint-Charles, l'emplacement des *sheds* où tant d'immigrés irlandais sont morts du typhus, douze ans plus tôt. Les Irlandais de Griffintown qui ont travaillé à la construction du pont y dressent une pierre tirée du fleuve, sur laquelle ils gravent l'inscription: "A la mémoire des six mille immigrants morts du typhus A.D. 1847-1848."

Le pont tubulaire en acier, comprenant 25 travées de 16 pieds de largeur et de 18 de hauteur, repose sur 25 piliers en maçonnerie. Le tablier s'élève à 60 pieds au-dessus du fleuve dont la profondeur à cet endroit est de 22 pieds. Le premier train traverse le fleuve le 5 décembre. C'est un long, un interminable convoi de wagons-plates-formes et de wagons-tombereaux, traîné par trois locomotives et chargé de blocs de pierre, pour éprouver la solidité de l'ouvrage. Le conducteur est un Longueuillois, François Saint-Mars, qui a fait ses débuts sous le capitaine Espérance, a commandé lui-même un traversier, puis s'est transformé en cheminot, au service du Grand-Tronc. L'essai est concluant: les trains peuvent désormais circuler du lac Huron aux rives de l'Atlantique!

La reine Victoria délègue son fils le prince de Galles - le futur Edouard VII - pour présider à l'inauguration officielle. John Young, animateur du port de Montréal, préside un comité de réception. Ce comité élabore un vaste programme de fêtes, échelonnées sur plusieurs jours.

Le prince de Galles et son état-major arrivent dans le port de Montréal, sur un navire de guerre qu'escorte une flottille de petits bateaux, le 24 août 1860. Une pluie diluvienne fait remettre le débarquement au lendemain. Il fait assez beau, le 25, pour que les dames, en chapeau de paille et robe légère, sortent leur plus jolie ombrelle. Tout Montréal est dehors, sans parler des visiteurs. Toutes les cloches de la ville carillonnent. Le cortège gagne en voiture le "dépôt", c'est-à-dire la gare Bonaventure qui appartient à la Montreal and Champlain Railroad Company et qui n'est guère qu'un vaste hangar à charbon, mais encore plus convenable et surtout mieux placé que le dépôt installé par le Grand-Tronc au bord du fleuve. Un train spécial conduit les autorités au pont Victoria. Le prince, maniant une truelle en argent, place la dernière pierre qui couronne la porte du pont, puis un wagon de luxe le conduit au centre du pont où il enfonce, à francs coups de maillet, le dernier des 2 500 000 rivets qui, à la différence des autres, est en argent.

## Le Grand-Tronc

Passons sur les inaugurations, la parade militaire, les réceptions, la procession aux flambeaux, le feu d'artifice à la montagne, le bal où les équipages déversent 4 000 invités. Passons... les Longueuillois n'ont pas le coeur de participer à ces réjouissances.

Le Grand-Tronc démolit ses installations de Longueuil pour les transférer à Pointe-Saint-Charles. Il ne laisse qu'une rangée de maisons en briques, appelée le *Brick Row*, à usage de logements. Mais à quoi bon des logements? Ingénieurs, contremaîtres, ouvriers et employés du Grand-Tronc déménagent à Pointe-Saint-Charles. Le village de Longueuil perd presque la moitié de sa population et le prix des propriétés s'effondre.

Le Grand-Tronc, qui devait assurer la fortune de Longueuil, cause sa ruine.



1. Introduction

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records and the role of the committee in this regard.

The second part of the document details the specific procedures and guidelines that must be followed to ensure the integrity and reliability of the data collected.

## Les problèmes du curé Thibaut

LES SOEURS des Saints Noms de Jésus et de Marie, dont la renommée s'est étendue, fondent un nouveau couvent presque tous les ans. On les demande aux Etats-Unis. Elles ouvrent un couvent à Portland, dans l'Oregon, en 1859, un autre - le dixième - à Oregon même en 1860. Mgr Bourget désire les avoir à Hochelaga, toujours objet de ses soucis.

Un industriel riche, Simon Valois, de ceux qui par leur âge, leur allure, leurs convictions et leur conduite appellent l'épithète de vénérable, donne une maison, plus une certaine somme pour l'aménager. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie s'établissent à Hochelaga. Longueuil s'enorgueillit de posséder la maison mère d'un Institut aussi recherché.

Mais Mgr Bourget avait une autre idée en tête. Il croit qu'une communauté de cette importance, obligée de communiquer avec les quatre coins de la province et bientôt peut-être du continent, ne doit pas être séparée du centre diocésain par le Saint-Laurent. Le noviciat se transporte à Hochelaga. Il est bientôt clair qu'Hochelaga supplantera Longueuil comme siège de la congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie. On dit même que le couvent de Longueuil serait désaffecté. Un journal l'annonce.

Les habitants de Longueuil n'en reviennent pas. Ceux qui ont critiqué les soeurs, dans le passé, ne sont pas les moins indignés. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie sont identifiées à notre paroisse au point qu'on les appelle souvent, dans toute la province, "les Soeurs de Longueuil". Nous avons consenti trop de sacrifices pour nous voir enlever nos soeurs, notre couvent! Longueuil est si bouleversé que Mgr Bourget envoie au curé Thibaut de longues explications à lire en chaire.

Ces explications sont embarrassées:

## Histoire de Longueuil

Montréal 10 décembre 1860

*C'est une chose bien connue qu'une communauté qui devient nombreuse doit, lorsque cela lui est possible, avoir un noviciat séparé de la maison professe. C'est ce que la Congrégation des Soeurs des SS. Noms de Jésus et de Marie a eu en vue en établissant son noviciat au couvent Sainte-Marie.*

*Cela est tellement dans la pensée que si la communauté ne pouvait demeurer à Longueuil, ce qui n'arrivera pas, il faut l'espérer, ce n'est pas au couvent Sainte-Marie, mais ailleurs qu'il faudrait se placer.*

*Cela établi en principe, on ne saurait nier qu'il ne puisse se trouver dans le diocèse, pour cette communauté, une meilleure position que Longueuil; puisqu'elle est là en face de son noviciat, et à la porte de la ville.*

*Une autre chose à observer, c'est que cette communauté, obligée pour son propre intérêt de demeurer séparée de son noviciat, doit faire tous ses efforts pour avoir autant d'élèves internes et externes qu'il lui sera possible d'attirer à elle; car c'est son seul moyen de subsister et de s'occuper; aussi avez-vous remarqué que dans le temps même que les novices délogeaient de Longueuil, l'on faisait à la maison mère des réparations considérables, auxquelles votre fabrique a si généreusement contribué. Ceci devrait suffire pour prouver que ce n'est nullement l'intention de la communauté de se déplacer.*

*En conséquence, je trouve que le bon curé de Longueuil et ses braves paroissiens n'ont pas de raison de s'effrayer d'une nouvelle de gazette, qui a l'air d'annoncer au public que la communauté de Longueuil va traverser le fleuve pour se joindre à son noviciat.*

*Au reste, cette terreur qui me semble un peu panique me prouve une chose qui m'est fort agréable, savoir l'attachement de ce curé et de ses paroissiens à un établissement qui a pris naissance au milieu d'eux, qui croît prodigieusement par leur encouragement, et qui continuera de même à se développer pour le bien de la paroisse avant tout.*

Longueuil se rend bien compte, malgré ces paroles à demi rassurantes, qu'elle a perdu la maison mère. Longueuil n'est plus qu'une succursale d'Hochelaga!

Le prochain coup nous viendra-t-il encore de l'évêché?

Quand des habitants du chemin de Chambly et du chemin de la Grande Ligne ont obtenu de Mgr Bourget une chapelle, Longueuil y a vu,



## Les problèmes du curé Thibaut

non sans appréhension, l'amorce d'une paroisse. Saint-Hubert, troisième village taillé dans l'ancienne seigneurie, est érigé en municipalité séparée en 1860. Deux membres du conseil municipal de la paroisse de Longueuil, Louis Daigneau et Jean-Baptiste Baillargeon, habitant sur le territoire de Saint-Hubert, ne peuvent plus faire partie du conseil de Longueuil. Les gens de Saint-Hubert réclament aussitôt leur paroisse. Longueuil proteste: l'évêque nous demande de construire une nouvelle église; notre curé y tient et la fabrique thésaurise dans ce but; mais, moins nous serons nombreux, plus la charge sera lourde... Le décret d'érection canonique de la chapelle en église paroissiale, sous le vocable de Saint-Hubert, est lu et publié à Saint-Hubert et à Longueuil, le 26 octobre 1862. L'abbé Jean-Baptiste Cousineau, vicaire à Longueuil - les vicaires passent chez nous comme des feux follets, certains ne restent pas trois mois, en attendant une cure, et celui-ci, depuis deux ans, s'habitue à nous comme nous à lui -, l'abbé Cousineau devient curé de Saint-Hubert. La double géographie, civile et religieuse, de cette époque, est assez compliquée. La municipalité de paroisse, toujours étendue de Boucherville à Laprairie, continue d'encercler les trois villages de Longueuil, de Saint-Lambert et de Saint-Hubert. Mais on arrache pour la première fois une partie de sa chair à la paroisse religieuse de Saint-Antoine, qui perd du coup la moitié de son territoire.

A Saint-Lambert, c'est un autre conte. Saint-Lambert a des problèmes, comme on ne dit pas encore en 1860. Le village de Saint-Lambert est en partie peuplé par des employés du Grand-Tronc, mais la Compagnie refuse aux voitures l'accès du pont Victoria, d'ailleurs étroit et réservé à ses trains. Ce sont des villageois qui ont demandé "l'incorporation" d'une municipalité. Ils y mènent le bal et décident, à leur profit, des améliorations dont les propriétés agricoles, plus ou moins éloignées du centre, paient leur part. Des cultivateurs - et contribuables - de Saint-Lambert demandent et obtiennent à la Législature un changement de limites qui les annexe à la municipalité de la paroisse de Longueuil - d'où ils étaient sortis (9 juin 1862). C'est, pour la paroisse civile, une faible compensation à la perte subie par la paroisse religieuse.

\* \* \*

Longueuil a donc beaucoup souffert depuis deux ans. Tandis que tout bon Montréalais - aurait-il encore, "habitant" d'hier, de la glèbe à ses bottes - se gonfle à l'énoncé des statistiques démographiques en progrès continu, Longueuil subit l'humiliation d'enregistrer, de recensement en recensement, un recul dans le village par suite du départ du Grand-Tronc, et dans la paroisse par suite de l'érection de Saint-Lambert, puis de Saint-Hubert. Une race moins endurante se serait découragée.

Le Dr Davignon a été réélu maire tous les ans jusqu'en 1860. André Trudeau lui succède en 1861, puis le Dr Gédéon Larocque en 1862.

L'exploitation du chemin de Chambly occupe beaucoup notre conseil municipal. On se rappelle que l'entreprise relève conjointement de la

municipalité de Longueuil et de la municipalité de Chambly-Bassin. Ces deux municipalités, plus adroites et plus heureuses que l'Etat - quel exploitant ne le serait? - s'en tirent avec un bénéfice. L'entreprise comporte quatre barrières de péage: les barrières 1 et 2 dépendent de Chambly-Bassin; les barrières 3 et 4 de Longueuil. Les recettes de péage des barrières 3 et 4, du 11 mai 1861 au 4 février 1862, ont été de 350 livres et 8 chelins; les recettes des barrières 1 et 2, de 409 livres et 5 chelins. Chambly doit à Longueuil la moitié de son excédent, soit 29 livres et 8 chelins. L'entretien du chemin est adjugé au plus bas soumissionnaire, après criée à la porte de l'église. Les dépenses de Longueuil ont été de 259 livres et 2 chelins, celles de Chambly de 362 livres et 5 chelins. Longueuil doit rembourser à Chambly la moitié de son excédent de dépenses, soit 51 livres et 11 chelins. Mais Chambly traîne une dette antérieure de 122 livres et 10 chelins envers Longueuil, qui charge l'avocat Georges-Etienne Cartier, ex-ministre - les libéraux viennent de remplacer les conservateurs - de faire rentrer son dû (16 août 1862). L'accord entre les deux municipalités prévoit qu'aucune d'elles ne peut céder ses droits dans l'exploitation du chemin sans le consentement de l'autre partie. Mais l'exploitation en commun est une source de frictions. Et les conseils municipaux doivent se gendарmer contre les resquilleurs qui se fraient des chemins détournés pour éviter les péages.

Une circulaire gouvernementale fait appel "au zèle et au patriotisme" des conseils municipaux "pour offrir aux habitants du Canada l'occasion de contribuer au monument national qu'on se propose d'élever en Angleterre en l'honneur du regretté Prince-Epoux". Le conseil municipal de Longueuil "regrette beaucoup, vu l'état d'épuisement de ses finances, nécessité par de pressantes améliorations et réparations locales, de ne pouvoir, dans les circonstances fâcheuses où il se trouve, répondre à l'appel de Son Excellence, appel qui fournirait les moyens de prouver le respect et la haute estime qu'il portait envers le regretté Prince-Epoux" (20 février 1863).

\* \* \*

La question de l'église est la plus urgente.

Chez les protestants, le révérend Edmund Wood, de l'église Saint-Jean-l'Evangéliste de Montréal, est nommé curé "en charge" - c'est-à-dire non résident - de Longueuil. Il lui arrive de traverser en canot de Montréal à l'île Sainte-Hélène, en ramant lui-même, pour le service des soldats stationnés dans l'île, puis de reprendre le canot et les rames, pour le service de Saint-Marc à Longueuil.

La fabrique de la paroisse catholique continue de thésauriser. Elle a pu prêter \$800 à la fabrique de Lachine, à 10 p.c. d'intérêt (6 juillet 1862). Mgr Bourget établit la dévotion du chemin de croix dans l'église Saint-Antoine de Longueuil "avec tous les privilèges et indulgences qui y sont attachés", par décret du 23 septembre.

## Les problèmes du curé Thibaut

Mgr Bourget visite la paroisse l'année suivante (13 juillet 1863). Il approuve les comptes de la fabrique et décide qu'il faut absolument agrandir ou reconstruire l'église. Enfin Monseigneur constate l'insuffisance des revenus du curé et demande que les paroissiens lui paient, en sus de la dîme, "un supplément convenable pour qu'il puisse subsister lui-même d'une manière honorable, soutenir un ou plusieurs vicaires et être à la tête de toutes les bonnes oeuvres qui se font dans cette grande paroisse, où les oeuvres se multiplient de jour en jour".

Les paroissiens, un peu lents à répondre, s'assemblent pour en décider, le 24 janvier 1864. Ils offrent au curé un supplément de \$400 par an, mais font observer que ses revenus, comme ceux de la fabrique, ont diminué "depuis la séparation de la paroisse de Saint-Hubert". Mgr Bourget néglige cette réticence, approuve le supplément offert et félicite les paroissiens de Saint-Antoine de leur bon esprit.

Mais qu'apprend-il? Le cimetière de Longueuil serait encombré au point qu'on ne puisse y creuser de fosse sans violer le repos des morts. "Si cela est, écrit Mgr Bourget au curé Thibaut, je vous charge de faire une assemblée de fabrique, pour informer vos marguilliers qu'il est urgent d'acquérir quelque terrain convenablement situé, afin d'agrandir ledit cimetière. Car autrement, je serais conduit à la pénible nécessité de l'interdire" (4 octobre 1864). Les médecins de Longueuil signent une déclaration: "Le cimetière actuel, placé auprès de l'église et dans le centre du village, est de nature à nuire gravement à la santé publique." Le Dr Davignon offre un terrain de trois arpents, plus éloigné du centre, à bon compte. Mais les marguilliers font la sourde oreille. (Ne les accablez pas: tous les paroissiens de toutes les paroisses et de tous les temps ont le porte-monnaie aussi fermé!) Monseigneur revient à Longueuil. Il ordonne l'achat du terrain offert par le Dr Davignon. Les marguilliers obéissent alors; ils décident l'achat, au prix de \$1 200 (30 octobre 1864).

Eh bien, il y a encore de la graine d'opposants - les fortes têtes qui ont donné, ou dont les pères ont donné du fil à retordre au curé Chaboillez, au curé Manseau, au curé Brassard -, qui voudraient garder l'ancien cimetière, quitte à l'agrandir. Les membres de l'Institut canadien de Longueuil, en sourdine, les excitent, pour contrarier l'évêque.

Mgr Bourget est reparti pour Rome. Le curé Thibaut demande au grand vicaire Alexis Truteau, administrateur du diocèse en l'absence de l'évêque, un interdit formel devant lequel, il faut l'espérer, tous s'inclineront. Le grand vicaire vient sur les lieux, puis envoie l'interdit (17 mai 1865):

*En me transportant lundi dernier dans votre paroisse, j'ai pu vérifier que le terrain qui depuis bien des années sert de cimetière aux paroissiens de Longueuil est si rempli de fosses qu'on ne peut plus guère y faire de fosses sans troubler le lieu de repos assigné aux*

*anciens défunts de la paroisse. J'ai vérifié pareillement que le cimetière ainsi placé au centre du village devenait dangereux pour la santé publique. En conséquence, la fabrique, d'après l'ordre qu'en avait donné Monseigneur de Montréal l'automne dernier, ayant fait l'acquisition d'un terrain convenable sous le rapport de l'étendue et de la position pour recevoir les restes de tous les défunts de la paroisse, et ledit terrain ayant été béni dimanche dernier, d'après l'autorisation que j'en avais donnée, vous devez cesser dès lundi prochain, le 22 du courant, d'enterrer dans le vieux cimetière, que j'interdis par les présentes.<sup>1</sup>*

La décision est finale. Pas un de ceux qui pérorent avec le plus d'assurance à l'Institut canadien de Longueuil ne prendrait le risque d'être un jour inhumé hors du cimetière consacré.

L'Institut canadien et son rival, le Cabinet de lecture, ne sont d'ailleurs pas très actifs. Mais Longueuil possède aussi sa Société Saint-Jean-Baptiste, dont l'animateur, Georges Kernick, organise une souscription pour l'achat d'une statue. Les paroissiens, cette fois, sont assez généreux. Longueuil célèbre la Saint-Jean-Baptiste avec pompe le 24 juin 1865, et la statue du patron des Canadiens français orne désormais le petit terrain de la fabrique, situé à l'angle sud de la rue Saint-Charles et du chemin de Chambly, entre l'église et le cimetière interdit. Ce terrain sera désormais le "Carré Saint-Jean-Baptiste".

\* \* \*

Reste le domaine économique.

Montréal compte 90 000 âmes au recensement de 1861. L'industrie s'y développe, ce qui accentue le déplacement de la campagne vers la ville. Le creusage du chenal s'achève, à la profondeur uniforme de 20 pieds. Le Grand-Tronc tire parti de la guerre civile américaine. L'acquisition du Montreal and Champlain lui a procuré l'accès de Boston, grâce à la correspondance avec le Vermont Central et le Vermont and Canada. Hugh Allan lance tous les ans des bateaux plus modernes et plus rapides qui, assurant un service hebdomadaire, transportent des hommes d'affaires, des immigrants, des troupes et, dans leur cale, en fret de retour, du grain. On construit les premiers élévateurs.

Longueuil, privé de toute communication ferroviaire depuis 1860, n'a plus d'espoir de jamais rivaliser avec une si insolente prospérité. Mais il défend ce qui subsiste. La fonderie Manning est passée entre des mains canadiennes-françaises. Vincent et Courtois font construire, par les ateliers de Saint-Lambert qui ont servi à la construction du pont Victoria, une seconde fonderie sur un terrain - côté nord de la rue Sainte-Elisabeth, au coin de la rue Saint-Alexandre - que le baron Grant leur a vendu.

1. La correspondance permettant de reconstituer cet épisode est aux archives du diocèse de Saint-Jean.

## Les problèmes du curé Thibaut

Le seul atout qui nous reste, à part le chemin de Chambly, est la "traverse" de Montréal. Or la société Jodoin-Lespérance entre en dissolution. Un richissime Montréalais, F.-X. Beaudry, qu'on retrouve dans plusieurs entreprises, offre d'acquérir le matériel et de renflouer l'affaire à son compte. La traverse, notre dernier bien, passera-t-elle entre des mains montréalaises - autant dire étrangères? Edouard Lespérance en parle à Isidore Hurteau, qui est Longueuil incarné. Lespérance et Hurteau forment la Compagnie de navigation de Longueuil, dont tous les actionnaires sont de Longueuil et qui obtient sa charte en septembre 1865. Le capitaine Lespérance sera directeur-gérant. Le capitaine Charles Bourdon, entré au service de la Compagnie Jodoin-Lespérance en 1857, à dix-sept ans, passe tout naturellement au service de la nouvelle compagnie.

Mais F.-X. Beaudry se promet revanche. Il confie un vapeur au capitaine Bruno Normandin, de Longueuil, pour concurrencer la Compagnie de navigation. La querelle s'arrange par le transfert à Beaudry d'un paquet d'actions de la compagnie de Longueuil.

\* \* \*

La vie politique est compliquée. Aux Etats-Unis, la guerre civile fait rage. Des Canadiens s'enrôlent dans les armées du Nord, seules voisines. L'un de ces volontaires est le Dr François Davignon, frère du troisième maire de Longueuil et qui, à la différence de son sauveteur Bonaventure Viger, n'a pas, en 1862, le sang moins vif qu'en 1837. François Davignon, chirurgien major au 97<sup>e</sup> Régiment de New York, est fait prisonnier par les sudistes. Au Canada, les combinaisons ministérielles culbutent l'une après l'autre, et celles qui durent plus d'un an ont de la chance. Louis Lacoste est devenu conseiller législatif en 1861. Charles Boucher de Boucherville représente le comté de Chambly. C'est un homme d'une grande dignité. Et nous nous retrouvons ministériels puisque les conservateurs ont repris le pouvoir. Mais les ministères tombent comme châteaux de cartes et les hommes politiques sont à la recherche d'une nouvelle formule.

Longueuil est absorbé par un souci local.

Le curé Thibaut est un ancien Térésien et ne l'oublie pas. Il a été l'un des premiers élèves du Collège de Sainte-Thérèse, l'un des premiers prêtres fournis par ce collège à l'Eglise et, ordonné prêtre, est resté au Collège comme professeur pendant trois ans. Il ne trouve aucun enseignement comparable à celui que des prêtres séculiers dispensent au Collège de Sainte-Thérèse. Les clercs de Saint-Viateur, qui dirigent le Collège de Longueuil, croient sentir de sa part une méfiance, pour ne pas dire une sourde animosité. "Le changement de curé fut un malheur pour nos Frères", écrira le père Champagneur, fondateur et supérieur des clercs de Saint-Viateur au Canada.

Or les frères qui dirigent le Collège de Longueuil, suivant les instructions du père Champagneur, demandent aux commissaires d'école,

## Histoire de Longueuil

par lettre du 24 mars 1866, une sensible augmentation de traitement. Les commissaires refusent à leur assemblée du 13 avril. Les clercs de Saint-Viateur attribuent ce refus à l'inspiration du curé - membre de la Commission scolaire - qui voudrait leur départ pour confier le collège à des Térésien. L'année scolaire terminée, en juillet 1866, les frères abandonnent le collège.

Cette décision cause un grand émoi. Les Longueuillois ont décrit le collège et le couvent, dans une de leurs requêtes à l'évêché, comme "la gloire de Longueuil". La Commission scolaire, prise au dépourvu pour la rentrée de septembre, charge le curé Thibaut et le commissaire Pierre Moreau de trouver des professeurs. Le curé songeait-il réellement à Sainte-Thérèse? A-t-il pris contact avec son *Alma mater*? L'avocat Moreau, fervent chrétien, charitable envers ceux qui lui soutirent des consultations gratuites, est un des Longueuillois qui ont aidé Hurteau et Lespérance à mettre sur pied la Compagnie de navigation de Longueuil. Tout dévoué au bien public, il refuse cependant toute autre charge que celle de commissaire d'école. Il aiguille les sondages vers les frères des Ecoles chrétiennes. Le curé Thibaut et le commissaire Moreau font rapport, le 7 juillet, des pourparlers engagés avec ces frères. Les religieux hésitent puis ne se jugent pas en mesure d'assumer le Collège de Longueuil dès cette année. Les commissaires engagent en hâte trois instituteurs laïques, diplômés de l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui prennent la suite des clercs de Saint-Viateur, aux mêmes conditions.

Trois maîtres ne suffisent ni pour l'enseignement, ni pour le maintien de l'ordre, et l'ambition leur vient: ils voudraient à leur tour une hausse de traitement. Pierre Moreau reprend ses démarches auprès du frère Héraclien, supérieur des frères des Ecoles chrétiennes.

Les frères des Ecoles chrétiennes ont une longue expérience que l'expérience des clercs de Saint-Viateur renforce. Ils ne s'engageront pas dans une impasse. Le visiteur de la congrégation envoie à la Commission scolaire de Longueuil une liste de treize conditions, en demandant une réponse écrite (20 août 1867): 2

- 10- *Devez-vous faire faire dès maintenant les travaux d'appropriation et à l'avenir ceux de réparation nécessaires à la maison de résidence et à la maison d'école conformément à nos usages? La disposition actuelle des cloisons qui séparent les classes n'étant acceptée que conditionnellement, si le besoin s'en fait sentir, la Commission s'engage-t-elle à les disposer comme il sera demandé?*
- 20- *Nous fournirez-vous une cour, un jardin, un hangar pour le bois, de bonne eau?*

2. Archives des frères des Ecoles chrétiennes à Longueuil.

## Les problèmes du curé Thibaut

- 30- *Vous engagez-vous à payer pour frais d'établissement et par Frère \$200? Ces \$200 seront exigés pour chaque nouveau Frère lorsqu'il y aura augmentation de personnel.*
- 40- *A payer pour salaire annuel, en or, et par Frère, par trimestre et d'avance, \$160?*
- 50- *Consentez-vous à meubler nos classes d'après nos usages et à fournir tableaux, images, sentences, cartes, globes, collection de solides, etc.?*
- 60- *A fournir et à perpétuité les livres à usage de maître dans la classe, le bois et l'encre nécessaires aux élèves?*
- 70- *A donner pour être distribués en prix environ 8 à 10 piastres par classe à la fin de l'année scolaire?*
- 80- *A abandonner aux Frères le produit des pensionnaires à la condition que le Frère qui en aura la charge soit fourni gratuitement?*
- 90- *A ne pas gêner l'action des Supérieurs des Frères quand ils auront à déplacer quelque sujet?*
- 100- *A leur concéder un droit de propriété sur le mobilier, égal à 1/10 de sa valeur par chaque année d'usage?*
- 110- *A n'exiger des Frères qu'un enseignement conforme à leur programme?*
- 120- *A ne demander l'enseignement de la langue anglaise dans les différentes classes qu'autant qu'un Frère spécial sera payé pour cet office?*
- 130- *Les Frères demandent que leurs effets soient transportés gratuitement de leur maison de Montréal à celle de Longueuil et que la traverse de la rivière soit gratuite aussi pour tous les membres de la Congrégation.*

Le traitement demandé est minime, et rien n'est laissé au hasard. Les commissaires acceptent. Sept frères des Ecoles chrétiennes entrent en fonctions. Longueuil, au moins, ne perdra pas son collègue!



1947

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----



## Le Montréal-Chambly-et-Sorel

LES PROVINCES s'acheminent à petits pas vers la Confédération. Les radicaux de l'Institut canadien entraînant le parti libéral, s'agitent contre le projet. Les frères Dorion, Wilfrid Laurier et d'autres font circuler des manifestes. L'un des signataires est John Pratt - Jean Prat, qui a fait fortune dans le commerce du cuir et dans l'industrie du caoutchouc et qui, bien qu'il ait épousé la veuve du "patriote" Charles-Ovide Perrault, tué à la bataille de Saint-Denis, a laissé ses clients anglais et américains déformer son nom. Mais la majorité canadienne-française, plutôt indifférente, fait confiance à Cartier pour sauvegarder, dans la nouvelle constitution, les traits essentiels de la nationalité. Cartier inspire *la Minerve*, qui compte Isidore Hurteau parmi ses actionnaires.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord, plaçant le Canada sous un nouveau régime, reçoit la sanction royale le 29 mars 1867. Le système confédéral, avec Ottawa pour capitale, s'inaugure le 1er juillet. Louis Lacoste est nommé parmi les premiers sénateurs, à Ottawa, et Charles de Boucherville, président du Conseil législatif à Québec. L'honorable Louis Lacoste se rappelle-t-il, en prêtant le serment d'office, l'assemblée des Six-Comtés où il proposait la substitution d'"amicales compositeurs" aux juges nommés par le gouvernement? Les premières élections fédérales et provinciales sont simultanées, en septembre. Le système du double mandat, permettant d'être député à la fois à Québec et à Ottawa, contribue à les embrouiller.

La question majeure est celle du nouveau régime. Le parti conservateur, qui est le parti de Cartier, est pour; le parti libéral est contre. Dans le comté de Chambly, le candidat conservateur à la Chambre des communes est Pierre-Basile Benoit, cultivateur de la paroisse de Saint-Hubert; le candidat libéral est l'avocat Wilfrid Dorion, de Montréal, membre de la famille libérale le plus en vue de la province - et collaborateur du *Pays*, ce

## Histoire de Longueuil

qui dispense d'explication. Le conservateur l'emporte sur le libéral, le cultivateur de Saint-Hubert sur l'avocat de Montréal, par 691 voix contre 526. Chambly seul donne une majorité rouge. Longueuil donne 202 voix à Benoit, 98 à son adversaire.

Dans l'élection provinciale, le conservateur Jean-Baptiste Jodoin, cultivateur de Berthierville, défait le libéral François David, cultivateur de Saint-Hubert, par 676 voix contre 530. Longueuil donne 205 voix à Jodoin et 94 à son adversaire.

La lutte a donc été assez serrée. Longueuil, renonçant à présenter un enfant de la paroisse, s'est rangé du côté de l'ordre et de la Confédération.

Les résultats de la double campagne sont analogues à Montréal et dans l'ensemble de la province. Le parti libéral se résigne vite à la Confédération. Montréal, jusqu'à son dernier citoyen, s'enorgueillit d'atteindre les cent mille âmes.

Longueuil, sans chemin de fer, piétine. Mais les frères des Ecoles chrétiennes enregistrent une belle réussite: 242 enfants dont 40 demi-pensionnaires, répartis en quatre classes, fréquentent le collège pendant l'année scolaire 1867-1868.

Le conseil municipal, faute d'hôtel de ville, siège chez Isidore Hurteau, secrétaire-trésorier. Le Grand-Tronc détournant une partie du commerce, comme on pouvait s'y attendre, l'exploitation conjointe du chemin de Chambly a cessé d'être profitable; l'entretien se fait plus coûteux; il faut souvent réparer, à frais communs bien qu'il soit sur le territoire de Chambly, le pont qui franchit la petite rivière de Montréal. Le paiement des intérêts au Fonds d'emprunt municipal, facile pendant les premières années, pèse maintenant sur le village.

C'est un problème de communication qui se pose à Longueuil. La Compagnie de navigation de Longueuil vit, sans plus. Elle se plaint d'être surtaxée. Le capitaine Edouard Lespérance meurt en novembre 1868; les bateaux de la Compagnie du Richelieu - la plus grande entreprise de transport fluvial sur le Saint-Laurent - mettent leur pavillon en berne "pour prendre part au deuil de leur soeur de Longueuil et pour rendre hommage à la mémoire d'un vétéran de la navigation." Edouard Lespérance a siégé au Conseil municipal de 1848 à 1880, avec quelque interruption, et à la Commission scolaire pendant deux ans. Isidore Hurteau prend seul en main l'administration de la Compagnie de navigation de Longueuil.

Un chemin de fer serait encore plus important. Le train transporte dix ou vingt fois plus de voyageurs ou de marchandises que la diligence, le chariot ou même la traverse. La "Corporation" envisage de souscrire un certain montant pour engager la Compagnie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly à prolonger sa ligne jusqu'à Longueuil, qui deviendrait

## Le Montréal-Chambly-et-Sorel

le terminus, avec ateliers de réparation et d'entretien. Les propriétés seraient taxées pour payer les intérêts et l'amortissement de l'emprunt. Les électeurs municipaux, convoqués en assemblée publique, approuvent le projet (9 octobre 1868). Le Conseil charge le maire Gédéon Larocque et le conseiller Joseph Lespérance de prendre contact avec la Compagnie. Mais le maire fait rapport: les informations qu'il a pu se procurer ne justifieraient pas une participation au fonds social de la Compagnie.

Le conseil municipal décide la construction d'un nouvel édifice en briques, de deux étages, servant à double fin de marché et d'hôtel de ville. Le baron de Longueuil vend un terrain pour \$300 (27 mars 1869). Augustin Dufresne et Octave Delage, "entrepreneurs du village de Longueuil" et plus bas soumissionnaires, reçoivent le contrat, au montant de \$2 800 (5 octobre 1869). Le rez-de-chaussée est divisé en huit étals pour les bouchers et une "plate-forme" pour les maraîchers. L'étage supérieur comporte, outre la salle des séances, une grande salle avec une estrade, pouvant servir aux assemblées publiques et aux représentations théâtrales. Une aile ou "allonge" séparée, derrière le bâtiment, abrite le poste de police et le poste de pompiers. Ce marché-hôtel de ville est inauguré en 1870. Mais la salle réservée au Conseil est à peine chauffable. Le Conseil émigre pendant quelque temps dans une salle de la fabrique "au côté nord-ouest de la rue Saint-Charles".

La municipalité impose une taxe de 1 p.c., sur la valeur réelle des propriétés, pour payer ses dépenses. La plupart des maisons sont évaluées entre \$180 et \$600. Deux ou trois sont évaluées à \$800; celle de Charles Saint-Michel à \$1 000. Le curé Thibaut veille à la limitation du nombre des permis d'auberge. Il faut résister le plus possible aux requêtes de citoyens entreprenants qui demandent la location gratuite de la grande salle du marché pour des conférences, représentations, soirées dansantes ou "exercices de drames".

Et voilà que les pompiers entrent en conflit avec le maire qui les aurait "maltraités" en nommant un gardien des pompes qui ne leur convient pas. Ils signifient: "Si cette conduite à leur égard n'est pas réparée dans la personne de leur capitaine, ils se verront dans l'obligation de résigner leur charge de pompiers." Le Conseil, par un vote majoritaire, défie l'ultimatum et maintient la nomination faite par le maire. Les pompiers démissionnent, au mois de juin 1869. Le conseil compose un nouveau corps de 25 pompiers, payés huit piastres par année. Mais les démissionnaires ameutent leurs partisans. Des conciliateurs évitent la guerre civile en décidant Isidore Hurteau, qui a bien des intérêts à surveiller mais qui ferait tout pour Longueuil, à revenir sur la scène municipale. Isidore Hurteau occupe de nouveau, en 1870, la mairie qu'il a inaugurée en 1848. Deux seulement des anciens échevins, Siméon Bonneville et Joseph Lespérance, résistent à la bourrasque et gardent leur siège.

## Histoire de Longueuil

L'un des nouveaux conseillers est Georges Kernick, le citoyen entreprenant qui a mené à bien la souscription pour la statue de saint Jean-Baptiste. Kernick est l'animateur du Club Montarville, assez prospère pour ne pas solliciter la location gratuite d'une salle. L'ancien maire Gédéon Larocque, l'avocat Isaïe Jodoin et quatre conseillers municipaux en exercice figurent dans la petite foule de sociétaires qui obtient la charte du Club Montarville "pour promouvoir l'instruction littéraire" et procurer "une récréation pour le corps". Le club acquiert une magnifique propriété - une maison en briques de deux étages - à l'angle nord de la rue Sainte-Elisabeth et de la rue Grant. On ne saurait garantir que "l'instruction littéraire" en sera fort stimulée, puisque le Club Montarville est en réalité un club de billard. Un Longueuil Boating Club s'est déjà formé, au cours d'une réunion chez le Dr Larocque, en 1867. Une majorité de membres de langue anglaise a eu l'élégance d'élire le capitaine Lespérance à la présidence. Le club adopte, comme premier local, un pavillon flottant surmonté d'une large cabine, amarré au pied de la rue Saint-Jean. Puis il le remplace par un *club house*, pavillon permanent sur la terre ferme. Il organise des régates et des "excursions au clair de lune" dans des bateaux enguirlandés de lanternes chinoises, assez populaires pour susciter la rivalité d'un Saint Lawrence Boating Club en 1870. Il n'y a pas de place pour deux clubs nautiques à Longueuil: ceux-ci se fusionnent, après conciliabules à l'hôtel Payette, en juin 1871. Sir Hugh Allan et sir Georges-Etienne Cartier acceptent des diplômes de membres honoraires. Le nouveau Longueuil Boating Club organise de fameuses régates en septembre 1871, avec le concours de la fanfare du Victoria Rifles, montée sur une barge. De vastes estrades érigées sur la rive du fleuve sont pleines à craquer. D'autres spectateurs emplissent les traversiers, ancrés au quai du Grand-Tronc. Les membres de notre club nautique portent veste et pantalons blancs, souliers blancs et plats et casquette galonnée avec une ancre brodée en fils d'or. Ils chaloupent un peu leur démarche comme pour s'adapter au tangage et au roulis. On les prendrait pour de vrais marins s'il ne leur manquait le hâle du grand large. Le chef de police Fred A. Penton, de Montréal, agit comme arbitre, chronomètre en main. L'équipe de quatre rameurs du *Barton*, de Newcastle on Tyne, venue d'Angleterre, participe à la course et la gagne.

Isidore Hurteau est pendant deux ans à la fois maire de Longueuil et directeur gérant de la Compagnie de navigation de Longueuil. A ce dernier titre il renouvelle, d'année en année, le droit de passage gratuit accordé aux frères des Ecoles chrétiennes et aux élèves du Collège.

Les bateaux de la Compagnie de navigation hivernent pendant une partie de l'année. On traverse alors le Saint-Laurent sur la glace. Le conseil municipal décide d'entretenir sur la glace un chemin balisé qui sera carrossable. Il adjugera l'entreprise, après criée à la porte de l'église, au plus bas soumissionnaire pourvu qu'il soit compétent. Mais il tâchera de faire partager les frais par deux autres bénéficiaires: la Ville de Montréal et le comté de Chambly.

## Le Montréal-Chambly-et-Sorel

Longueuil construit ou prolonge des rues. On ouvre un chemin "de la rue Saint-Charles, sur la terre d'Isidore Hurteau, pour rejoindre le chemin public qui longe le fleuve Saint-Laurent". On redresse la rue Saint-Antoine. On fait empierrier la partie de la rue Saint-Charles "qui s'étend du couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie jusque vis-à-vis la propriété d'Amable Lespérance, boucher".

Ce sont des efforts méritoires pour un village dont la population fléchit d'un recensement à l'autre. Longueuil a perdu un millier d'âmes (de 3 021 à 2 083) et la paroisse civile en a perdu six cents (de 1 496 à 881) entre les recensements de 1851 et de 1871. Cela ne dissipe pas la nécessité de réprimer des désordres. Les marchands du village se plaignent des colporteurs non taxés qui vendent "des légumes ou autres effets de commerce". La population tranquille se plaint des turbulents qui organisent, de plus en plus souvent, des charivaris de plus en plus bruyants. Les tapageurs, costumés en Turcs ou en sauvages, munis de tambours et de trompettes, ne s'amuse pas seulement. Ils assiègent les bourgeois en exigeant une forte aumône pour de prétendues oeuvres de charité. Impunis, ils forment des bandes quasiment régulières, et le jeu pourrait mal tourner. Le conseil municipal doit charger le maire de prendre les mesures voulues, si coûteuses qu'elles soient, pour enrayer "les graves désordres causés par certaines associations tumultueuses vulgairement appelées charivaris" (10 août 1871). Les mesures ne peuvent être que l'établissement d'un corps de police. Le Conseil crée un corps de police de quatre hommes, au traitement annuel de \$500, auxquels il adjoint, pendant les régates du mois de septembre, dix "connétables spéciaux", choisis de préférence parmi les pompiers et touchant un dollar par jour de service.

\* \* \*

Des troubles graves ont éclaté dans l'Ouest canadien. Les Métis se sont révoltés, sous la conduite de Louis Riel; ils ont même formé un gouvernement provisoire. Le chef des Métis est le fils de Jean-Louis Riel qui, né dans l'Ouest mais longtemps instable, a passé quelque temps au noviciat des oblats à Longueuil, avant de retourner dans l'Ouest et d'y acquérir de l'aisance et de l'ascendant. Tant il est vrai qu'une étonnante proportion des Canadiens français qui se distinguent, d'une façon ou d'une autre, ont quelque attache avec Longueuil. Le gouvernement canadien a envoyé une colonne qui a imposé sa loi et s'est livrée à des représailles. Louis Riel, sa tête mise à prix, est passé aux Etats-Unis.

Cet épisode n'influence pas les élections provinciales de 1871, qui maintiennent le Premier ministre Chauveau, considéré comme une doublure de Cartier. Mais les trois élus de Montréal sont des adversaires de Cartier. Dans le comté de Chambly, Pierre-Basile Benoit, député fédéral qui a pris goût à ses fonctions, aspire au double mandat. C'est un cultivateur de Saint-Hubert, comme l'on sait. Le Dr Gédéon Larocque se présente contre lui, sous l'étiquette de libéral indépendant. L'algarade avec les pompiers est

oubliée. L'ancien maire a retrouvé sa popularité. Saint-Hubert vote pour son homme, mais Longueuil vote pour le sien. Longueuil, village et paroisse, donne à Larocque 155 de ses 198 voix de majorité.

Les élections fédérales de 1872 s'annoncent plus disputées.

Le Grand-Tronc a réalisé l'option qu'il avait prise sur la Montreal and Champlain Railway Company. Il acquiert ainsi la gare Bonaventure, la ligne de Laprairie à Saint-Jean qui fut le premier chemin de fer canadien, la ligne de Montréal à Lachine qui fut le deuxième, le chemin de fer de Caughnawaga à la frontière et le service de traversiers de Lachine à Caughnawaga. Le Grand-Tronc, qui possède toujours le seul pont sur le Saint-Laurent, prend figure de grand réseau. On lui attribue la prospérité des Cantons de l'Est. Mais un autre projet d'envergure s'esquisse. La Colombie britannique est entrée dans la Confédération, en 1871, à la condition qu'un chemin de fer la relie aux provinces du centre. Le gouvernement envisage la construction du "chemin de fer du Pacifique" par une entreprise privée très largement subventionnée. Les électeurs montréalais demandent à Cartier de fixer à Montréal le terminus du Pacifique.

Rien là-dedans ne concerne Longueuil. Le comté de Chambly renouvelle le mandat de Pierre-Basile Benoit, contre qui se présentait un médecin de Saint-Bruno. Longueuil donne une majorité à Benoit, ce qui confirme le caractère de l'élection provinciale, où Longueuil a favorisé son ancien maire.

Le gouvernement sort des élections avec une majorité réduite, mais la défaite de Cartier, dans la division tumultueuse de Montréal-Est, produit un tel effet moral qu'on peut croire l'échec du gouvernement beaucoup plus grave.

Georges-Etienne Cartier meurt à Londres, au mois de mai 1873. Le conseil municipal de Longueuil se fait représenter aux obsèques et les conseillers portent le deuil pendant un mois.

Les questions de chemins de fer, qui ont revêtu tant d'importance pour Longueuil, passionnent le pays tout entier. Les "Anglais" ont pris l'initiative. Un seul financier-entrepreneur canadien-français, Louis-Adélarde Sénécal, originaire de Varennes, fourmille d'idées et ne s'en tient pas au stade des projets.

Un espoir luit pour Longueuil même. Une Compagnie du Chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel, constituée en 1871, construit sa ligne de Chambly à Saint-Lambert et pose un embranchement sur Longueuil. La Compagnie offre de placer son terminus à Longueuil plutôt qu'à Saint-Lambert, si Longueuil lui accorde une subvention de \$25 000, "payables en obligations portant 6 p.c. d'intérêt et remboursables dans 20 ou 25 ans". Des conseillers accepteraient, en réduisant la subvention à \$20 000. Mais

## Le Montréal-Chambly-et-Sorel

Georges Kernick, devenu conseiller municipal, considère que le village, supportant déjà une dette de \$26 000 dont les propriétés foncières garantissent le paiement, "ne peut consentir à aucune proposition d'emprunt pour venir en aide à aucune compagnie de chemins de fer ou autres". La subvention, suivant le Code municipal, entraînerait une nouvelle hypothèque - et de nouvelles taxes - sur les propriétés. La discussion est assez serrée. La proposition de la Compagnie est finalement repoussée. Après tout, la voie ferrée ne traversera pas le fleuve, et Longueuil, point d'arrivée d'un embranchement, sera bien le terminus de fait, au moins en été. On y érige une gare en brique pour les voyageurs, des remises en bois pour le fret et pour les locomotives. A la belle saison, les trains du Montréal, Chambly et Sorel - ne fonctionnant encore que de Chambly à Saint-Lambert et de Saint-Lambert à Longueuil - y déversent quelques voyageurs et marchandises que des bateaux à vapeur conduisent à Montréal. La Compagnie de navigation de Longueuil connaît un regain d'activité et de bénéfices.

Tout Longueuil connaît un regain de confiance. Le chiffre de la population remonte. Il se produit même un accès de spéculation sur les terrains: dans la paroisse, on divise et lotit des fermes; dans le village, on perce des rues, les unes parallèles et les autres perpendiculaires au fleuve. Les propriétaires établis sur l'ancienne terre d'Ed. Quinn demandent au conseil municipal d'ouvrir l'avenue Quinn "et de construire un pont pour communiquer avec ladite avenue, sur le cours d'eau qui la coupe à son intersection avec la rue Saint-Charles" - et, du même coup, de protéger leurs propriétés "contre les animaux qui errent sur ladite avenue Quinn".

Une nouvelle période d'euphorie s'est ouverte. Les conseillers municipaux s'entretiennent, entre les séances, d'un projet ambitieux: faire reconnaître au village de Longueuil le statut de ville. Mais la mort de Cartier nous prive d'une influence et notre député à Québec siège dans l'opposition.

Le conseil municipal surveille cependant les dépenses, comme l'intervention de Kernick l'a montré. Il revise les taux de péage à chaque barrière du chemin de Longueuil à Chambly, ainsi fixés:

*Pour chaque wagon, chariot ou charrette tiré par deux chevaux ou autre bête, 7 sous;*

*Pour chaque calèche ou autre voiture légère tirée par un cheval, 5 sous;*

*Pour chaque traîneau hippomobile, 4 sous;*

*Pour chaque cavalier, 4 sous;*

*Pour chaque cheval, boeuf, vache ou âne, 1 sou;*

*Pour chaque mouton, cochon ou veau, un demi-sou.*

Le chemin de Chambly continue d'occuper le Conseil. Les frères des Ecoles chrétiennes demandent, à titre de faveur, exemption de péage. Il faut acheter et faire casser des pierres. Il faut engager et surveiller les

## Histoire de Longueuil

gardiens de barrière. Il faut tirer les comptes avec Chambly-Bassin. La municipalité de Chambly-Bassin a fait exécuter, dans ses limites, divers travaux "pour la protection du chemin de péage". Elle veut en faire payer la moitié par Longueuil, suivant les conventions. Mais Longueuil constate que ces travaux avantagent les propriétés vis-à-vis desquelles ils sont faits. Une assemblée conjointe des deux comités décide l'arbitrage de deux avocats montréalais - Antoine-Aimé Dorion et Louis Bélanger - qui choisiront un tiers-arbitre s'ils ne tombent pas d'accord. La municipalité du village de Longueuil n'a d'autre employé que son secrétaire-trésorier et les échevins doivent veiller à tout.

Mais l'initiative privée joue aussi. H.R. Ives, devenu propriétaire de la fonderie fondée par Isaac Manning en 1844, est plus heureux que le Montréal, Chambly et Sorel. Il obtient de la Corporation un *bonus*, c'est-à-dire un prêt, de \$10 000, en s'engageant à employer, sans interruption, un minimum de 70 personnes. Les contribuables ratifient, au référendum (13 avril 1872), et la Corporation émet des obligations en conséquence. La fonderie Ives est la seule industrie offrant un travail régulier aux ouvriers de Longueuil.

Le Collège des Frères, élogieusement noté par les inspecteurs du département de l'Instruction publique, porte le nombre de ses classes de quatre à six. Il inaugure une bibliothèque de 1 500 volumes. Mais à la suite d'un chahut d'élèves, survenu en l'absence du directeur, le curé Thibaut demande des comptes au directeur adjoint. Le frère répond qu'il ne relève que de ses supérieurs. Le curé s'emporte. Le frère visiteur finit par arranger l'affaire avec le curé qui s'excuse.

Chez les protestants, le révérend R.W.B. Webster succède à Edmund Wood et fait rénover l'intérieur de son église.

Le conseil municipal de Longueuil se décide, à sa séance du 2 juin 1873: il demandera "l'incorporation du village de Longueuil en ville", à la prochaine session de la Législature.

\* \* \*

Les chemins de fer si réclamés entraînent un tumulte imprévu. Des indiscretions - calculées - révèlent que les promoteurs du chemin de fer du Pacifique ont huilé la caisse électorale de Cartier et d'autres chefs conservateurs. Le gros scandale qui s'ensuit, exploité à fond par l'opposition, entraîne la chute du gouvernement Macdonald et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement libéral que des élections consolident en février 1874. Pour la première fois, les libéraux obtiennent plus de sièges que les conservateurs dans la Province de Québec.

Le village de Longueuil, la paroisse de Longueuil et le comté de Chambly suivent l'impulsion générale. Amable Jodoin, candidat libéral,



## Le Montréal-Chambly-et-Sorel

enlève à Pierre-Basile Benoit son siège. Mais la bataille a été ardente. Des horions se sont échangés et la majorité est mince: 848 voix contre 742. La politique divise la population du comté en deux camps d'égal force.

Après chaque élection générale, les deux partis s'accusent réciproquement de corruption et contestent les résultats obtenus par une majorité assez faible et réversible. Pierre-Basile Benoit crie à la corruption, avec assez de pertinence pour faire annuler l'élection.

Chambly n'est pas le seul comté dans ce cas et doit, comme plusieurs autres, retourner aux urnes à la fin de l'année. Les rouges de l'Institut canadien de Montréal sont en pleine guerre contre Mgr Bourget, à l'occasion de l'affaire Guibord, ce qui ravive l'hostilité d'un bon nombre de curés contre le parti libéral. Dans le comté de Chambly, le combat recommence, marqué par la même violence. Le scrutin secret, inauguré dans les élections fédérales, n'adoucit pas les moeurs. Les électeurs paisibles sont dégoûtés. Le curé Thibaut, plus réservé que beaucoup de ses confrères, reste neutre. Les libéraux d'autres paroisses invoquent son exemple pour critiquer l'attitude de leur curé.

La majorité libérale augmente dans le village de Longueuil et diminue dans la paroisse. Saint-Lambert, Saint-Bruno et Boucherville restent fidèles au parti conservateur. Longueuil et surtout Chambly passent dans l'autre camp. Jodoin conserve sa conquête avec une majorité réduite.

Les conservateurs de Longueuil incriminent leur curé qui s'est abstenu de flétrir la corruption - tout le monde aurait compris! - et de soutenir les bons principes. Ils écrivent à Mgr Bourget qui en fait part au curé Thibaut et lui demande de s'expliquer.<sup>1</sup>

Plusieurs résultats dans la province sont analogues. D'après *la Minerve*, des gens qui auraient eu honte de voter en plein jour pour les libéraux ont profité du scrutin secret, comme pour accomplir un mauvais coup dans l'ombre.

Dans l'intervalle entre les deux scrutins s'est produit un événement glorieux: le village de Longueuil est érigé en ville.

L'affaire s'est trouvée d'une facilité surprenante. La loi est sanctionnée et entre en vigueur le 12 février 1874. Tout propriétaire de biens-fonds d'une valeur réelle de \$200, ou locataire payant un loyer annuel d'au moins vingt dollars, depuis au moins six mois, aura droit de voter aux élections municipales, pourvu que ses taxes soient à jour. La loi réglemente en détail les fonctions et attributions du conseil municipal qui pourra imposer, outre les divers permis, une taxe foncière n'excédant pas un p.c. de la valeur des propriétés, une taxe n'excédant pas un demi p.c. sur les stocks de

1. Lettre du 6 mars 1875. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

## Histoire de Longueuil

marchandises, enfin une taxe, payable par les locataires, n'excédant pas deux p.c. du loyer.

Une autre décision de la Législature concerne la municipalité de paroisse. On se rappelle que des cultivateurs, annexés à Saint-Lambert, se sont fait rattacher à la paroisse de Longueuil en 1862. La nouvelle division a séparé quelques terres entre Longueuil et Saint-Lambert, ce qui entraîne le paiement de taxes à deux municipalités. Les intéressés demandent et obtiennent leur rattachement complet à la paroisse de Longueuil (février 1875).



## L'imbroglia de l'aqueduc

L'ÉRECTION en ville ne transforme pas Longueuil, mais les satisfactions d'amour-propre ne sont pas à dédaigner.

Augustin-Pierre Jodoin, qui a succédé à Isidore Hurteau en 1872, est le premier maire de la "ville" de Longueuil. Le Conseil tient toujours ses séances le soir, après la journée de travail. Il ajoute à ses anciens comités un comité de Santé. Louis Marchand reste secrétaire-trésorier, aux appointements de \$540 par an. Et le Conseil nomme deux policiers à plein temps, François Poirier, chef, au salaire annuel de \$500 et huit cordes de bois de chauffage, et Nicolas Tavernier, sous-chef, au salaire annuel de \$450. François Poirier est à la fois "chef de police, clerk du marché, gardien de l'enclos public, surveillant du département du feu, de l'éclairage de la ville quand il y en aura, et des hommes que le Conseil emploiera de temps à autre aux travaux d'entretien des trottoirs et des rues". Il devra "faire abattre les arbres inclinant sur les trottoirs de manière à gêner la circulation des passants" et "généralement se conformer à tous ordres qu'il recevra du Conseil". Voilà un homme occupé.

La rue Saint-Charles, parallèle au Saint-Laurent, d'ouest en est, est la principale artère de la ville. Le chemin de Chambly, en direction nord-sud, lui est perpendiculaire. Le ruisseau Saint-Antoine, qui descend vers le fleuve en serpentant, reste à l'est du chemin de Chambly tout en s'en rapprochant à mesure qu'il progresse vers le fleuve. Des ponceaux le traversent, mais le gros de la ville se développe, derrière la rue Saint-Charles, à l'ouest du chemin de Chambly. Les citoyens demandent de nouvelles rues et même des parcs. Ils demandent surtout un système d'éclairage, un aqueduc et des égouts, qui sont les services élémentaires et essentiels d'une ville. Il faudra procéder à un emprunt sous forme d'obligations. Le Conseil consulte des entrepreneurs sur le prix de revient d'un aqueduc "sur le même plan que celui qui fonctionne actuellement à Sorel". Et il demande dans les journaux

## Histoire de Longueuil

montréalais des soumissions cachetées pour la construction d'un aqueduc pouvant fournir 200 000 gallons d'eau par jour (fin mai 1875). Les entrepreneurs devront faire savoir s'ils accepteraient en paiement des obligations de la Ville, portant 6 p.c. d'intérêt. Les électeurs municipaux sont en même temps consultés. Ils doivent prévoir une taxe spéciale pour le paiement de l'aqueduc - pour le service et l'amortissement des obligations -, mais cela ne vaut-il pas mieux que de creuser un puits dans sa cour et de pomper l'eau dans le fleuve en cas d'incendie? Les Longueillois approuvent cette indispensable dépense. La soumission de la Waterous Engine Works Company, de Brantford (Ontario), est acceptée au prix de \$44 800, payables en obligations. Les entrepreneurs permettent d'utiliser, pour la pose de tuyaux à gaz, les excavations qu'ils devront creuser pour la pose des tuyaux à eau. La Ville fait aussi poser 42 lampes et poteaux pour l'éclairage des rues "à l'huile de charbon".

La confection annuelle et l'entretien du pont de glace sur le fleuve sont aussi importants. C'est toute une tâche car la glace du fleuve n'est pas unie, en face et en aval de Montréal. Le courant né des rapides de Lachine se fait sentir. Les blocs de glace se défont, s'esquivent, s'entrechoquent, se raclent les flancs, se chevauchent, forment des amoncellements qu'on appelle "bourguignons". Le travail de sapeur s'effectue à la hache, comme deux cents ans plus tôt quand le colonel de Sallières, préparant l'expédition de Courcelle, faisait "aplanir les dunes de glace" pour frayer la voie des traîneaux. Le pont de glace ne peut prendre qu'après les très grands froids. Des sondages vérifient l'épaisseur de la glace. Le contrat, adjudé au plus bas soumissionnaire, se monte dans les \$400. Montréal et Hochelaga se disputent le terminus du chemin sur la glace. Longueuil en profite pour leur demander une participation aux frais. L'entreprise comporte ses tracasseries et ses risques: Pierre Millette, qui a perdu un cheval dans le Saint-Laurent, réclame une indemnité à la Ville de Longueuil, dont le chemin d'hiver, prétend-il, n'était pas convenablement balisé.

Le conseil municipal doit reformer la compagnie de pompiers, qui ne comprend plus que douze hommes commandés par le capitaine Toussaint Goyette. Il reçoit les requêtes du curé Georges Thibaut et du recteur W.B.Webster pour la fermeture des cabarets le dimanche. Mais c'est l'aqueduc qui donne le plus de mal à nos édiles. Le contrat a été signé devant le notaire F.-J. Durand, le 1er septembre 1875. Plusieurs mois après, des trottoirs (en bois) sont brisés, des rues sont défoncées sans profit et, semble-t-il, pour longtemps. La Ville fait interdire aux entrepreneurs de disposer des obligations qui leur ont été remises. Le Conseil veut reprendre les titres afin de vendre ou d'emprunter le montant strictement nécessaire pour payer les travaux accomplis. Le courtier C.E. Torrance offre de faire escompter les titres par une compagnie d'assurance, pour le compte de la Corporation, à 90 p.c. de leur valeur nominale et moyennant une commission de un p.c. Le Conseil charge un comité, composé du maire Jodoin et du conseiller Thomas P. Butler, d'effectuer l'opération. Jodoin et Butler signent les papiers nécessaires, entre les mains de Torrance. Mais il y a belle

## L'imbroglio de l'aqueduc

lurette que Terrance lui-même a déposé les titres à la banque British North America, au nom et au crédit des entrepreneurs.

L'imbroglio est tôt inextricable. La majorité du Conseil s'en prend au maire et à Butler qui affirment n'avoir agi qu'avec l'approbation et suivant les instructions mêmes de leurs collègues et s'en trouvent dégagés de toute responsabilité. La majorité consulte deux grands avocats, Alexandre Lacoste, fils du sénateur Louis Lacoste notre ancien député, et J.J.C. Abbott, ancien ministre, principal conseiller juridique du chemin de fer du Pacifique. Alexandre Lacoste se taille une réputation de science au palais de Justice et de sagesse dans les conseils du parti conservateur. Il conclut au droit de recours de la Corporation municipale contre Jodoin et Butler: "Dans mon opinion, le Conseil peut demander au Comité un compte régulier de sa mission, et s'il refuse il peut le poursuivre en reddition de comptes et réclamer de lui le prix de la vente de ces débetures dans le cas où il persisterait dans son refus." Abbott se contente d'endosser l'opinion de son confrère.

Jodoin et surtout Butler prennent ces sommations pour une insolence. La guerre éclate au sein du conseil municipal, ce qui ne calme pas le mécontentement du public. Butler démissionne avec fracas. L'affaire risque de mal tourner, à la veille des élections. Le chef de police François Poirier démissionne, pour comble, à ce moment.

Longueuil, en pareilles circonstances, se tourne vers Isidore Hurteau, le citoyen modèle, qui accepte, puisqu'on invoque son devoir, une nouvelle élection à la mairie, 28 ans après la première (février 1876).

\* \* \*

Le gouvernement provincial se trouve, lui aussi, aux prises avec le problème des chemins de fer. Des voies ferrées se sont ébauchées dans les comtés de la rive sud qui sont les plus peuplés. Presque toutes, à l'état de simples tronçons, ne pourraient s'achever sans subvention. La rive nord du fleuve réclame un chemin de fer sans lequel elle se trouve, six mois de l'année, isolée du continent. Le truculent curé Antoine Labelle, de Saint-Jérôme, réclame un chemin de fer pour achever d'ouvrir la région des Laurentides à la colonisation. Mais les bénéfiques paraissent douteux et les difficultés financières, devant les projets, s'accumulent. De menus ou moyens scandales aggravent le malaise. Le lieutenant-gouverneur appelle au gouvernement le conseiller législatif Charles de Boucherville qui a représenté le comté de Chambly à la Chambre d'Assemblée de 1861 à 1867. Charles de Boucherville, de tendance ultramontaine - parfois surnommé "le grand chrétien" - sera un Premier ministre selon le coeur de Mgr Bourget.

Chiniquy, passé au protestantisme agressif, est revenu à Montréal où il fait de la propagande et du recrutement. Il groupe de petites sectes, çà et là dans la province. Il achète une maisonnette rue Saint-Charles, à Longueuil,

## Histoire de Longueuil

dans l'espoir d'y rassembler des convertis mais, sans succès, il la revendra.<sup>1</sup> Il attaque furieusement le pape et le catholicisme. Le *Witness* le soutient dans une colonne spéciale rédigée en français. Mgr Bourget interdit la lecture du *Witness* et condamne une fois de plus Chiniquy. L'évêque de Montréal s'adresse directement à l'apostat, avec des accents émouvants: "O prêtre infidèle, qui aviez rempli avec tant d'éclat la belle mission que vous aviez confiée vos supérieurs, en vous déléguant pour prêcher la tempérance..." Des Longueillois décrochent la croix de tempérance suspendue au mur de leur cuisine ou de leur salon, et l'on se montre, avec une sorte d'effroi superstitieux, le prie-dieu sur lequel le vicaire du curé Brassard s'agenouillait, dans l'église Saint-Antoine.

Aux élections de juillet 1875, la victoire conservatrice - la victoire du gouvernement de Boucherville, soutenu par le clergé - est conforme aux prévisions. Mais un fort candidat libéral emporte le comté de Chambly. C'est l'avocat Raymond Préfontaine, robuste d'appétit physique et moral, pilier du Club national de Montréal et gendre de l'entrepreneur et riche industriel Jean-Baptiste Rolland.

Il faut dire que Raymond Préfontaine est enfant de Longueuil, où la famille Fournier dit Préfontaine est très ramifiée. On n'aura pas oublié Etienne Fournier dit Préfontaine, l'ennemi du curé Chaboillez. La mère de Raymond Préfontaine est une Lamarre, petite-cousine du fameux Voyageur de la Compagnie du Nord-Ouest. Son frère aîné François-Xavier est curé fondateur de la première paroisse de Seattle, dans l'Etat de Washington. Sa soeur Henriette est, sous le nom de Marie du Rosaire, religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie. Raymond Préfontaine, frère d'un prêtre et d'une religieuse, est cependant un bon vivant qui fréquente, le haut de forme incliné sur l'oreille, les caboulots de Montréal où le boeuf bourguignon est savoureux.

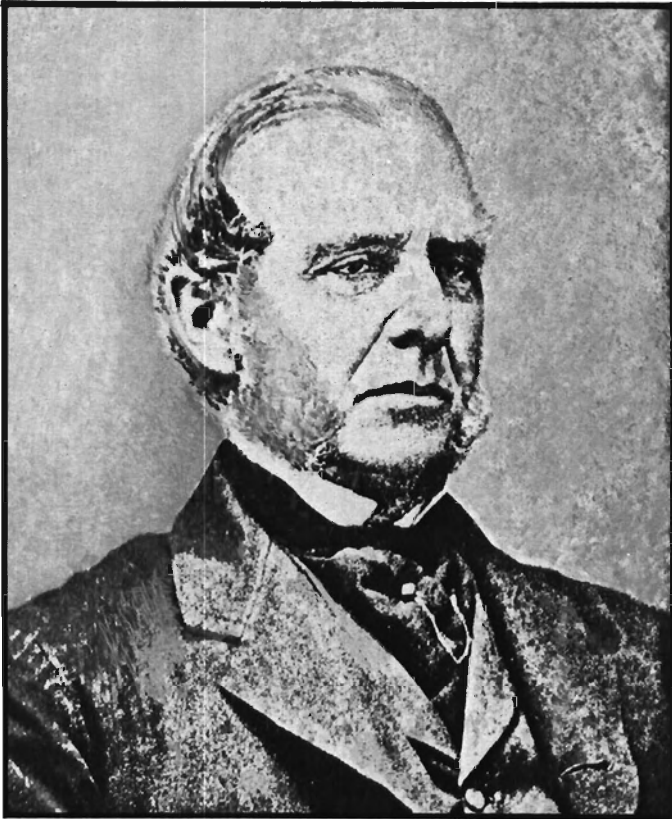
Le candidat conservateur, Timothée Sauriol, est médecin à Saint-Bruno. L'esprit de clocher l'emporte-t-il encore sur l'esprit de parti? Saint-Bruno vote pour son homme et Longueuil pour le sien. Boucherville et surtout Saint-Hubert renforcent Saint-Bruno, mais Chambly se range du côté de Longueuil qui est, pour l'heure, le côté libéral. Préfontaine, au décompte, gagne par 34 voix.

Les "bleus" prennent bientôt leur revanche. L'élection fédérale est de nouveau annulée et Jodoin perd ses droits politiques pour corruption personnelle. Le candidat libéral est le Dr Alfred Fortier, médecin à Longueuil. Mais la condamnation de Jodoin nuit à son parti. Longueuil, dans ces conditions, hésite, et Pierre-Basile Benoit reconquiert enfin son siège (janvier 1876). Longueuil et le comté de Chambly se trouvent dans l'opposition conservatrice à Ottawa, dans l'opposition libérale à Québec.

1. A l'emplacement actuel du *Courrier du Sud*. M. Georges-Alfred Crevier, âgé de 87 ans quand nous l'avons interrogé, est né dans cette maison vendue par Chiniquy à son grand-père.



Entrée du pont Victoria, construit de 1854 à 1859 par les ingénieurs des chemins de fer du Grand-Tronc. (Musée Charles-Le Moyne, fonds Gaston-Labadie)



Isidore Hurteau - 1815-1879 -, premier maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel de ville*).



## L'imbroglia de l'aqueduc

Le gros problème de Longueuil, en 1876, est proprement municipal. C'est le problème de l'aqueduc.

Double problème, financier et technique. L'équipe des nouveaux conseillers municipaux, élus en janvier 1876 en même temps que le maire Hurteau, comprend Joseph-Louis Vincent, dont le grand-père était cousin germain de Joseph Vincent, l'intrépide "patriote" de 37.<sup>2</sup> Joseph-Louis Vincent poursuit une carrière de fonctionnaire, en gravissant aisément les échelons, au ministère fédéral du Revenu. Mais il a débuté dans une fonderie et connaît la mécanique. Le conseil municipal forme un comité spécial de l'aqueduc, avec J.-L. Vincent à la présidence. Le Conseil se fait autoriser par une assemblée des électeurs à contracter un emprunt, jusqu'à concurrence de \$25 000, pour l'achèvement de l'aqueduc. Le maire Hurteau réussit à récupérer les anciennes obligations et devra négocier le nouvel emprunt. Le Conseil met Waterous et son associé O.S. Conway en demeure de terminer sans délai.

Sans délai! Le montage des pompes est interminable. Tout est enfin prêt pour l'essai public le 25 novembre. Les bornes-fontaines doivent lancer 8 jets pouvant s'élever simultanément au-dessus des plus hauts édifices de la ville. Les machines à pomper sont mises en oeuvre. L'essai dure trois heures. Trois jets seulement dépassent la toiture de l'église et leur débit est irrégulier. L'ingénieur consultant Louis Lesage, engagé par la Ville, exige un nouvel essai.

La deuxième tentative s'effectue le 28 novembre. La chaudière ne produisant pas assez de vapeur, les entrepreneurs remettent à plus tard: ils adapteront un soufflet, pour stimuler le tirage.

Le soufflet adapté, le troisième essai s'effectue le 18 décembre. Il règne un fort vent d'est. Les clapets frappent durement. On constate des fuites par les trous des boulons. L'essai n'est qu'à demi satisfaisant. Louis Lesage fait rapport. Il ne peut déclarer "que les travaux soient à la hauteur des conditions requises par le contrat". Il ne peut recommander leur acceptation "sans qu'il soit remédié aux défauts ou qu'une compensation proportionnée ne soit offerte à votre Conseil".

Le comité, présidé par J.-L. Vincent, conclut au refus d'accepter l'aqueduc. Le conseil municipal suit cet avis, à sa séance du 10 janvier 1877, et ordonne aux entrepreneurs "de commencer dans les 24 heures et de continuer sans arrêt les travaux requis pour compléter l'exécution du contrat intervenu le 1er septembre 1875". Le conseil charge en même temps le maire Hurteau - qui n'a pas occupé une sinécure! - et l'échevin Joseph-L. Vincent de prendre des arrangements à l'amiable avec les entrepreneurs "pour dommages encourus ou à encourir pour défaut ou non-achèvement des travaux plus haut mentionnés".

2. Merci à l'Institut généalogique Drouin pour les renseignements fournis avec son érudition et son obligeance habituelles.

Il faut aussi, comme la loi l'exige, créer un fonds d'amortissement des obligations. Le conseil municipal impose une taxe d'eau.

La Ville ne s'en trouve pas moins "dans l'urgente nécessité" de contracter un emprunt pour payer l'aqueduc. Elle s'adresse à la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, en offrant ses obligations en garantie. La Banque d'Epargne, régie par un statut spécial, ne peut prêter à la Ville sur cette garantie. Elle suggère de faire emprunter par un tiers qui donnera les obligations de Longueuil en garantie et sera protégé, à son tour, de la manière que le Conseil pourra imaginer. C'est encore Isidore Hurteau qui fera l'opération. Il empruntera \$12 500, "la Corporation s'obligeant à faire de cet emprunt sa propre affaire et à tenir ledit Isidore Hurteau indemne de toutes responsabilités qu'il pourra contracter et de toutes dépenses qu'il pourra faire relativement audit emprunt et à son remboursement".

Conway abandonne l'ouvrage et disparaît. Waterous achève, cahin-caha. Le Conseil charge le maire et deux conseillers de s'entendre avec l'entrepreneur pour acceptation finale des travaux et règlement des comptes, en juillet 1877. Si le petit comité ainsi formé "constate qu'il revient quelques deniers aux entrepreneurs", il est autorisé à les payer "incontinent, en tout ou en partie, en argent, par billet ou autrement suivant qu'il le jugera avantageux pour la Corporation de cette Ville".

Le Comité fait rapport, à la séance du 20 juillet. Il accepte les travaux "moyennant compensation".

\* \* \*

La Ville de Longueuil possède un aqueduc, mais pas encore d'égouts. Le Conseil offre de payer 25 p.c. du coût des égouts aux propriétaires qui en feront construire dans leur rue, suivant les normes et sous la surveillance de la Ville. Les travaux terminés, les égouts seront propriété de la Ville qui assumera leur entretien. Un groupe dirigé par Bruno Normandin annonce aussitôt son intention de construire "un canal d'égout" dans la partie de la rue Saint-Jean comprise entre la rue Saint-Charles et le fleuve Saint-Laurent. Le Conseil alloue à l'entrepreneur François-Xavier Brissette, chargé des travaux, la somme de \$27, correspondant au quart du coût des travaux.

Isidore Hurteau et ses conseillers n'ont pas à s'occuper que de l'aqueduc et des égouts. Le "chemin à barrières" de Longueuil à Chambly, sans cesse en réparation, est presque aussi embarrassant. Il faut surveiller les préposés aux péages, déjouer les fraudeurs, qui inventent toujours quelque nouveau moyen de passer sans payer, et régler le partage des recettes et des dépenses entre Longueuil et Chambly-Bassin. Les cultivateurs des paroisses de Saint-Hubert et de Boucherville renonceront à tracer des chemins d'évitement sur leurs terres si on les abonne au chemin à barrières pour la somme de 4 cents par arpent de superficie de leurs terres. Le conseil

## L'imbroglio de l'aqueduc

municipal de Longueuil trouve les quatre cents insuffisants. Les cultivateurs de Saint-Hubert portent leur offre à 5 sous, mais ceux de Boucherville ne les suivent pas. Longueuil cède alors. Mais Longueuil et Chambly-Bassin se demandent s'il ne conviendrait pas de louer, vendre ou affermer le chemin.

Il y a aussi le chemin d'hiver - le pont de glace - sur le Saint-Laurent. La Ville de Montréal offre enfin de partager les travaux et les frais. Sur motion du conseiller Pierre-E. Hurteau, frère du maire, le Conseil décide de présider lui-même à l'entretien de la moitié sud du chemin, plutôt que de l'adjuger à l'entreprise privée. Le comité des Chemins s'en chargera. Il engagera un contremaître à 60 cents par jour et des manoeuvres à 50 cents.

La taxe foncière est de 0.75 pour cent de l'évaluation. Le rôle d'évaluation est continuellement contesté. L'ancien emplacement du marché sera transformé en parc public. Or les Longueillois, même lorsqu'ils discutent le rôle d'évaluation, sont reconnaissants. Des pétitionnaires demandent et obtiennent que ce parc soit nommé "carré Hurteau". Mais le Conseil annonce des poursuites contre les propriétaires "qui ont accaparé une partie du Bord de l'Eau". Le curé Thibaut demande que la police soit renforcée. Le Conseil engage un troisième "constable" permanent.

\* \* \*

Le curé Thibaut n'est pas inactif non plus. L'église, trop petite, est dans un état de vétusté excluant toute idée de réparation. C'est sans doute sous l'inspiration du curé que des paroissiens signent une requête souhaitant la construction d'une nouvelle église sur le même terrain. Le curé poursuit en même temps le projet de doter Longueuil d'un hôpital. Joseph Goguette, l'ancien protégé du curé Chaboillez, dont une transaction avec le Grand-Tronc a gonflé l'escarcelle, donne un terrain bâti, de 150 pieds de front rue Grant sur 150 pieds de profondeur. C'est l'ancien terrain concédé par le seigneur de Longueuil aux commissaires d'école en 1852, vendu par les commissaires en 1854 et passé à la Société évangélique de la Grande-Ligne, qui l'a revendu à Joseph Goguette. Le curé Thibaut s'adresse à la communauté des Soeurs Grises - les filles et continuatrices de madame d'Youville. Les religieuses ouvrent l'hospice Saint-Antoine en 1876. L'un des premiers pensionnaires est l'ancien curé Brassard, qu'on pouvait croire Nicolétain jusqu'aux moelles et avant tout, mais qui s'est assez attaché à Longueuil, malgré ou peut-être en raison de tous ses tracasseries, pour y revenir terminer ses jours. Où pensez-vous que le curé Brassard s'est d'abord retiré? Chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie! L'hospice ouvert, il y prend ses invalides. Mais l'immeuble n'est pas assez grand. Le curé Thibaut va trouver François-Bonaventure Viger qui est très, très vieux et que des prêts à la petite semaine ont enrichi, et lui représente qu'une grosse souscription, pour un homme ayant un pied dans la tombe, serait un bon moyen d'assurer son salut. Le vieux grigou ne se laisse pas faire. Le maire Hurteau suggère au curé de lancer une souscription dans une assemblée publique. Ainsi dit, ainsi fait. Des citoyens comme J.-L. Vincent,

comme le Dr C.-A. Pratt et plusieurs aussi de la paroisse, forment avec Hurteau un comité qui recueille \$2 500.

Mgr Bourget célèbre son 77e anniversaire et publie une lettre pastorale sur le libéralisme catholique, qu'il faut éviter à tout prix pour garder la conscience en paix. Dans la même lettre, le vieil évêque parle de Chiniquy, le prêtre apostat qui vient de profaner des hosties. Après ce dernier geste de chef, l'évêque de Montréal, affaibli à l'extrême, offre sa démission au Saint-Siège. La promotion de Mgr Edouard-Charles Fabre, coadjuteur, est automatique (19 septembre 1876). Le curé Brassard a le même âge que Mgr Bourget et l'apostasie de Chiniquy l'a transpercé. L'abbé Brassard meurt à l'hospice Saint-Antoine de Longueuil. Son corps est déposé dans le cimetière du couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie, ce qui apporte un touchant épilogue à un chapitre mouvementé de l'histoire religieuse de Longueuil.

Le Collège ouvre une septième classe. Les protestants ouvrent une nouvelle école, près de l'église Saint-Marc. L'initiative de Montréalais, organisant le Montreal Yacht Club dont ils établissent le siège à Longueuil, est moins heureuse, car cette rivalité entraîne la décadence de notre Longueuil Boating Club.



## Le chemin de fer sur la glace

POLITIQUE et chemins de fer sont solidaires. Une dépression économique aux Etats-Unis se répercute au Canada et surprend le pays en plein développement. Les chemins de fer, qui engloutissent des sommes énormes, apparaissent à la fois comme une cause et comme un remède de la crise.

La Compagnie du Montréal, Chambly et Sorel a troqué sa raison sociale contre celle, plus ambitieuse, de Montréal, Portland et Boston. Elle n'a de Portland et de Boston que le nom, mais possède un embranchement de Saint-Lambert à Longueuil. Les Longueuillois l'empruntent pour se rendre à Montréal par Saint-Lambert, surtout dans les périodes de l'année où les glaces, interrompant la navigation sur le fleuve, ne sont pas ou ne sont plus assez fortes pour supporter un chemin.

Le gouvernement libéral d'Ottawa fait peu de zèle pour le Pacifique, légué par les conservateurs. Le gouvernement provincial ne peut aider toutes les compagnies sans imposer la taxe directe dont personne ne veut. La Province se borne à peu près à prendre la responsabilité du Chemin de fer de la Rive Nord et du Montréal, Ottawa et Occidental, qui se prolongeront mutuellement pour former le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental.

Ce projet favorise Québec, Trois-Rivières, Montréal, Saint-Jérôme et d'une manière générale les comtés de la rive nord du Saint-Laurent. L'opposition proteste, au nom de la rive sud "sacrifiée". Puis les questions de tracé provoquent des récriminations. Les Montréalais retiennent la contribution promise. Par contagion, Québec adopte la même attitude. Le procureur général Auguste-Réal Angers veut forcer les municipalités à payer. Le lieutenant-gouverneur Letellier de Saint-Just, colosse mal résigné à un rôle représentatif, n'approuve pas cette décision. Il est libéral et le gouvernement provincial est conservateur. D'incident en incident, le lieute-

## Histoire de Longueuil

nant-gouverneur révoque le cabinet de Boucherville, le 2 mars 1878, et charge le chef libéral, Joly de Lotbinière, de former un nouveau gouvernement.

Ce "coup d'Etat" retentit dans tout le pays. Des élections doivent le sanctionner ou le condamner. Adolphe Chapleau, député de Terrebonne, bel homme, éloquent et chevaleresque, se constitue le bouclier du parti conservateur et mène une campagne ardente à travers la province. Raymond Préfontaine a soutenu, à la Chambre, les revendications ferroviaires de la rive sud. Le Montréal, Portland et Boston lui apporte un argument supplémentaire. Ed. H. Goff, administrateur de ce chemin de fer, se plaint que le solliciteur général lui ait extorqué des pots-de-vin en promettant à sa compagnie des subsides - qu'elle n'a pas obtenus. Préfontaine laisse entendre que le gouvernement Joly versera ces subsides, pour permettre l'achèvement du chemin de fer. Et des cantonniers plantent dans les champs, de distance en distance, des piquets dont on peut croire qu'ils jalonnent le futur tracé.

Le vote du 1er mai 1878 est, malgré Chapleau, de beaucoup le plus favorable aux libéraux qu'on ait enregistré, aux élections provinciales, depuis la Confédération. Joly reste au pouvoir. Mais le comté de Chambly persiste à contrarier le courant général. Longueuil ne donne à Préfontaine qu'une faible majorité. Boucherville, Saint-Bruno et surtout Saint-Hubert favorisent le Dr Stanislas-D. Martel, du Bassin de Chambly, candidat conservateur. Le Dr Martel l'emporte, en dépit de "l'affaire Goff" et du piquetage trop évidemment électoral, par six voix.

Longueuil donne le même spectacle, en sens inverse, aux élections fédérales de septembre. Les conservateurs ont adopté, comme article essentiel de leur programme, la protection douanière que la crise économique, bien qu'atténuée, rend plus séduisante. Ils reprennent le pouvoir. Pierre-Basile Benoit conserve le mandat du comté de Chambly, malgré Longueuil et Chambly, obstinés dans leur opposition.

\* \* \*

Les conservateurs fédéraux s'attellent à la prodigieuse entreprise du chemin de fer du Pacifique. Les hommes d'affaires et les hommes politiques négocient avec des financiers d'Angleterre. Les libéraux provinciaux s'attellent à l'entreprise du chemin de fer de la Rive Nord, qui doit fonctionner de Québec à Montréal au début de 1879. Le Montréal, Portland et Boston offre d'établir son terminus à Longueuil, moyennant une subvention municipale de \$15 000. Ce serait merveilleux, mais la construction de l'aqueduc a drainé les ressources et le crédit de la Ville. Le Conseil décide et répond: "La Corporation de cette ville est déjà très obérée par les dettes qu'elle a contractées pour la construction d'un aqueduc et pour diverses autres améliorations publiques; elle ne pourrait point, quant à présent, engager de nouveau son crédit pour un montant aussi élevé." (2 octobre

## Le chemin de fer sur la glace

1878). Le Conseil ne peut offrir qu'une exemption de taxes et la fourniture de l'eau.

Les questions de chemins de fer sont hérissées d'épines. Le gouvernement Joly dispose d'une majorité infime. Ses projets passent en Chambre à une voix de majorité. Le gouvernement est à la merci d'un décès, d'une maladie, d'une absence, d'une blessure d'amour-propre ou d'une exigence personnelle.

On imagine, dans ces conditions, l'importance de deux invalidations, celle du comté de Chambly et celle du comté de Rouville. Il s'agit, dans les deux cas, de sièges détenus par les conservateurs. Un gain réalisé dans ces élections à refaire consoliderait la précaire majorité. Les chefs des deux partis, leurs états-majors et leurs cabaleurs envahissent les comtés de Chambly et de Rouville. Joly tient une grande assemblée à Longueuil, avec presque tous ses ministres. Le poète Louis-Honoré Fréchette, qui a été député de Lévis mais qui a perdu son siège aux dernières élections, vient aussi à Longueuil, en renfort des libéraux. Mais Chapleau arrive à son tour dans le comté. Et quel bel orateur! Quel panache dans sa voix, dans ses gestes, dans sa façon de rejeter sa crinière! Un état-major l'accompagne aussi.

Une assemblée contradictoire met aux prises Joly, Préfontaine, Fréchette et François Langelier du côté libéral - qui est, pour l'heure, le côté ministériel - et Chapleau, Martel, J.-Alfred Mousseau et le tribun Hippolyte Cornellier du côté conservateur - devenu le côté de l'opposition. Tous ces hommes se connaissent, se rencontrent et se fréquentent assidûment, à la Chambre et hors de la Chambre. Le gros Mousseau, qui est l'ombre de Chapleau, aime discuter avec Préfontaine, dans les restaurants de Montréal, de la saveur comparée des divers apéritifs. Mais en campagne électorale, sur la même estrade, ces bons compagnons s'entre-déchirent. Cornellier à la voix de stentor est, après Chapleau, l'orateur le plus efficace, et *la Minerve* affirme la journée décisive.

Le choix n'est tout de même pas si facile. Les deux camps se disputent le parrainage du Montreal, Portland et Boston. Préfontaine fait ériger en hâte une petite gare à Longueuil. Ce n'est, écrit *la Minerve*, qu'une baraque en planches de 8 pieds sur 4, une niche à chiens plutôt qu'une gare à voyageurs. "Essayer de blaguer les électeurs avec de pareils moyens, c'est se moquer de leur intelligence." Cependant Préfontaine est enfant de Longueuil. Les quatre quartiers de la ville et la paroisse de Longueuil lui fournissent une majorité, non pas écrasante, mais suffisante pour annuler le vote de Boucherville, de Saint-Hubert et de Saint-Bruno. Préfontaine reprend le siège que le Dr Martel lui avait ravi. Longueuil, en somme, consolide le gouvernement Joly (26 juin 1879).

Pas pour très longtemps. Le gouvernement doit encore louvoyer. Chapleau attaque toutes ses mesures, qu'Honoré Mercier défend pied à

ped. Le Conseil législatif, entraîné par de Boucherville, s'oppose aussi au gouvernement. Joly et ses lieutenants entreprennent, principalement sur la rive sud, une campagne d'assemblées contre le Conseil législatif. Ils reviennent à Longueuil. Des chefs conservateurs répliquent par une assemblée tenue le même jour à Saint-Denis. Un curieux et habile homme, le journaliste Arthur Dansereau, de *la Minerve*, qui n'est pas un inconnu à Longueuil puisqu'il est le gendre d'Isidore Hurteau, inspire à Chapleau une tactique différente. Chapleau et Dansereau détachent un, puis deux, puis trois et finalement cinq députés du camp adversaire. Le gouvernement est renversé. Chapleau devient Premier ministre (31 octobre 1879).

\* \* \*

Chapleau devra résoudre le problème des chemins de fer.

Le Grand-Tronc se fortifie par l'acquisition d'une ligne américaine qui lui donne accès à Chicago. Le Montreal, Portland et Boston a fini par atteindre le Vermont, ce qui lui procure des correspondances avec les réseaux américains de l'est. La Compagnie revient à la charge auprès du conseil municipal de Longueuil: quinze mille dollars, et vous aurez notre terminus (juillet 1879). Le Conseil fait même réponse qu'au mois d'octobre, mais à regret. Le maire Hurteau et des conseillers rencontrent les dirigeants de la Compagnie et font cette offre: fourniture gratuite de l'eau jusqu'au 1er juillet, pour aider la Compagnie à établir son terminus. "A l'expiration de la convention susdite, si l'établissement du terminus du chemin de fer susdit a pour effet d'augmenter sensiblement la population de cette ville et de contribuer directement ou indirectement à l'augmentation du revenu général de la Ville en augmentant le nombre des contribuables, des conventions écrites dans le but de favoriser la Compagnie, tant en rapport avec les avantages directs ou indirects qu'elle procurera à la Ville qu'en rapport avec les ressources pécuniaires de ladite Ville seront faites et consenties par ladite Corporation, surtout si à cette époque les travaux et ouvrages construits par ladite Compagnie dans les limites de cette Ville seront de nature à assurer l'établissement définitif dans les limites de ladite Ville du terminus occidental de la voie ferrée appartenant à ladite Compagnie."

Les pourparlers pour le financement du Pacifique Canadien se poursuivent à Londres. Le gouvernement fédéral de sir John A. Macdonald s'y intéresse de près. Le Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, ou Chemin de fer du Nord, reste sur les bras de la Province, et ses débuts de gestion sont naturellement déficitaires. Chapleau multiplie auprès de sir John les démarches pour le faire comprendre dans le futur réseau du Pacifique. En vain. Chapleau nomme alors un gérant général énergique, Louis-Adélarde Sénécal, qui a fait ses preuves. Louis-Adélarde Sénécal, du type échassier au physique, est un homme tout en nerfs, hardi et le plus souvent heureux dans ses initiatives. Pressant les cochers, faisant chauffer des trains spéciaux pour aller plus vite, rédigeant à table, en voiture et en train des télégram-



## Le chemin de fer sur la glace

mes urgents, ce Montréalais est un homme d'affaires moderne, spéculateur audacieux, sachant perdre une fois sur cinq et souscrivant aux caisses électorales. (De nos jours, il aurait son avion privé.) Sénécal a lié partie avec Chapleau et Dansereau, ce qui suscite des méfiances et même des inimitiés; Chapleau passe outre. La direction de Sénécal n'est d'ailleurs pas une solution définitive et Chapleau insiste encore pour faire englober le chemin de fer de la Province dans la transaction du Pacifique Canadien.

La ligne du Québec, Montréal, Ottawa et Occidental part de Québec et suit la rive nord du fleuve jusqu'àuprès de Montréal, puis elle continue sa course vers l'ouest. Sénécal la poussera, de toute façon, jusqu'au terminus du Pacifique Canadien. C'est la grande artère de la partie nord de la Province. Sur la rive sud, le Montréal, Portland et Boston part de Longueuil et aboutit à Newport, dans le Vermont, d'où l'on communique avec Boston et New York. Sénécal conçoit le projet de relier la ligne de la rive nord et celle de la rive sud. Le Grand-Tronc possède le seul pont sur le Saint-Laurent. En construire un autre coûterait des sommes astronomiques. La liaison entre Montréal et Longueuil s'opère, en été par les bateaux de la Compagnie de navigation de Longueuil dont le maire Hurteau est le gérant, en hiver, sur le fleuve engourdi, par le chemin que balisent des sapins géants plantés sur la glace et qui semblent en sortir comme s'ils y poussaient. Ce pont de glace, presque aussi important pour Montréal que pour Longueuil, supporte un trafic intense. Les traîneaux de luxe, qui aiment à courir comme le vent, y croisent de lourds charrois sur gros patins. Des riverains vont - c'est une industrie active - tailler des blocs de glace sur le fleuve pour les conserver dans du bran de scie et les vendre, l'été venu, aux garde-manger des particuliers. Ils partent avec deux chevaux et commencent par déblayer la neige pour égaliser le niveau des "bourguignons" à la manière d'un plancher. Les chevaux traînent ensuite un marqueur, sorte de couteau qui trace un sillon, profond d'environ six pouces. Les hommes achèvent l'ouvrage au godendart - grande scie à main - jusqu'à 24 pouces. Ils doivent effectuer leurs prélèvements à quelque distance du pont de glace, pour ne pas l'affaiblir. Mais leur file, au retour, encombre la circulation et suscite mainte dispute. Le pont de glace est l'objet de tractations annuelles entre Longueuil, Montréal et le comté de Chambly. D'après le dernier accord négocié entre le maire Hurteau et le chef du contentieux de la Ville de Montréal, Longueuil adjuge et surveille les travaux; Montréal et le comté de Chambly lui remboursent une partie des dépenses.

Sénécal assurera la liaison par de forts traversiers pouvant transporter des wagons en été, par un pont de glace assez robuste pour supporter des trains en hiver. Idée hardie, singulière, digne de ce curieux génie! Des ingénieurs en promettent la réalisation: des sondages - et l'expérience de la coupe - établissent que la glace n'a jamais moins de deux pieds d'épaisseur, ce qui permet de supporter des poids énormes, comme les essais poursuivis pendant la construction du pont Victoria l'ont prouvé. Mais Isidore Hurteau ne verra pas de locomotive sur la glace. Isidore Hurteau vient de

donner une cloche à la chapelle de l'hospice. La cloche tinte son premier appel pour inviter les fidèles à entendre une messe à l'intention du donateur mourant. Le maire de Longueuil meurt en décembre 1879, et le conseil municipal décide, à sa séance du 19 décembre, de lui accorder des funérailles civiles "en reconnaissance des services qu'il a rendus, tant au ci-devant village de Longueuil dont il a été le premier maire qu'à la ville de Longueuil".

Les conseillers portent leur collègue Joseph-Louis Vincent à la mairie. Joseph-Louis Vincent n'est pas seulement un fonctionnaire modèle, promu percepteur adjoint du Revenu en 1877 et percepteur en titre tout récemment. Il est commissaire d'école depuis douze ans et conseiller municipal depuis 1876; il a présidé le Comité de l'aqueduc et affronté les innombrables tracés de cette affaire. Son attachement à la ville de Longueuil, doublé d'une vocation d'archiviste, le porte à rassembler une précieuse documentation sur le passé de la seigneurie, de la paroisse et de la ville. Ovide Dufresne succède à Isidore Hurteau à la gérance de la Compagnie de navigation de Longueuil.

Sénécal forme la Compagnie de traverse de chemin de fer d'Hochelaga à Longueuil. Les travaux sont entamés dès le début de janvier 1880. On commence comme toujours par niveler, en déblayant les glaçons sur une largeur de 60 pieds. On pose, à intervalles de 7 pieds, des poutres qui répartiront la pression sur une plus grande surface et empêcheront, au passage des trains, la transmission directe des vibrations à la glace. Sur ces poutres, on pose des longrines et sur les longrines des traverses, espacées de 3 pieds. La principale difficulté, pour le tracé de la ligne, réside dans l'atterrissage, à cause du changement de niveau constant du Saint-Laurent. On l'esquive, à Longueuil, en évitant les quais pour arriver sur le rivage.<sup>1</sup> Les rails d'acier, à patin, sont cloués par des crampons. La longueur totale de la voie est de 9 125 pieds, dont 2 500 sur les quais de Montréal et d'Hochelaga, 6 400 sur la glace du fleuve et 225 sur le rivage à Longueuil. Deux aiguilles, l'une à Hochelaga, l'autre à Longueuil, relie le pont de glace aux deux lignes qu'il doit faire communiquer. Les travaux sont terminés le 30 janvier 1880. Les trains de cinq wagons circulent dès le lendemain. Des chevaux les tirent aux jours de faible trafic; une locomotive, aux jours de presse. La vitesse prévue est de quinze milles à l'heure. La locomotive roule sur la glace à cette vitesse en sifflant de toute la force de ses poumons d'acier. Quel spectacle impressionnant! Des hommes pratiquent des sondages plusieurs fois par semaine, vérifient la voie et la jonchent de paille quand le soleil devient trop ardent.

Non seulement tout Longueuil, mais tout Montréal sont venus à l'inauguration qui est l'apothéose de Sénécal. Chapleau participe au premier

1. La meilleure étude sur le pont de glace de Sénécal est sans doute celle du capitaine E. Deniel, parue dans les *Mémoires et Comptes rendus* des travaux de la Société des ingénieurs civils en avril 1889.

## Le chemin de fer sur la glace

voyage, avec les députés de la région. A Longueuil, les invités de Sénécal sablent le champagne. *La Minerve* exprime son enthousiasme: "Ce chemin de fer ouvre de nouveaux horizons au commerce et à l'industrie." Le monde scientifique exprime son admiration et parfois sa stupéfaction. Le train de Sénécal se transforme en train de plaisir les dimanches et jours de fête; il transporte les fermiers de la paroisse de Longueuil et de tout le comté de Chambly qui vont vendre leur lait, leur beurre, leurs volailles et leurs oeufs au marché Bonsecours en semaine; il transporte surtout des marchandises lourdes: charbon, bois, foin, en provenance ou à destination de la Nouvelle-Angleterre. Des courtiers américains avaient, dès l'inauguration, négocié des contrats pour le transport de cinq à six cents wagons de foin sur Boston.

Ce n'est pas tout. Deux compagnies de télégraphe ont inauguré le téléphone à Montréal. Un Bostonien, Charles Fleetford Sise, établit la Bell Telephone Company of Canada et achète les services téléphoniques de ces deux compagnies. Sise est un grand homme d'affaires, que la hardiesse de Sénécal a saisi d'admiration et d'émulation. Il profite de la construction du pont de glace pour installer une ligne le long des rails. De sorte que Longueuil possède le téléphone - pendant trois mois d'hiver - avant toute grande ville américaine.

Le trafic dure jusqu'au 1er avril, date où la glace commence à fondre. On enlève alors rapidement les rails. Longueuil relance son ancien rêve de prospérité commerciale. Le Conseil, "considérant l'importance que cette ville acquiert à mesure que se développe le réseau de chemins de fer qui doit relier les deux rives du Saint-Laurent", prie Pierre-Basile Benoit, député fédéral, d'obtenir la construction de quais que Longueuil n'a pas les moyens de payer.

Le South Eastern, ou Compagnie de Jonction des Comtés du Sud-Est, autrefois Chemin de fer de Drummond et Arthabaska, a pris le contrôle du Montréal, Portland et Boston, ce qui est d'excellent augure, puisque c'est une entreprise de Sénécal dont les succès s'accroissent. Les projets fourmillent. Ne parle-t-on pas d'un tunnel sous le Saint-Laurent? Longueuil, point de jonction des régions les plus actives de la rive nord et de la rive sud du Saint-Laurent, entrevoit un grand avenir commercial et industriel. Le fabricant de chaussures Guillaume Boivin, très actif et très connu à Montréal - d'autant plus connu qu'il intervient, dans les campagnes électorales, en faveur du parti protectionniste, c'est-à-dire du parti conservateur - transférerait son usine à Longueuil. Mais on prétend, en certains milieux, que Longueuil en profiterait pour taxer les entreprises, à commencer par le South Eastern, jusqu'à l'os. Cette rumeur ne peut être lancée que par des villes jalouses. Le Conseil municipal les flétrit, les stigmatise (12 mai 1880):

## Histoire de Longueuil

*Considérant l'importance que la ville de Longueuil a acquise et acquerra davantage par la suite, par le fait que, dans ses limites, se trouve actuellement le dépôt du chemin de fer du Sud-Est;*

*Considérant l'intérêt que peuvent avoir certaines corporations de ravalier l'importance que pourra avoir cette ville, si les projets qui sont actuellement sur le tapis et dont s'occupe la presse se réalisent;*

*Il est résolu,*

*Qu'un Comité composé de Son Honneur le Maire et des conseillers Bourdon, Saint-Mars et Morin soit chargé de rencontrer les directeurs de la Compagnie du Sud-Est pour les informer que tel n'est pas le désir de la Corporation, qui a à coeur par-dessus tout le développement des entreprises commerciales et industrielles, de traiter d'une manière injuste ou déraisonnable aucune des entreprises qui tendraient à favoriser la ville, et qu'elle n'est en rien responsable des bruits fâcheux qui circulent à l'heure actuelle...*

Le conseil municipal ne demande pas seulement au gouvernement fédéral de construire des quais; il recommande au gouvernement provincial de favoriser les projets de tunnel, "ces projets étant de grande importance pour le succès du chemin de fer du Québec, Montréal, Ottawa et Occidental et la province de Québec en général, puis en second lieu pour la prospérité de la ville de Longueuil".



## Premiers efforts industriels

LES GRANT se sont retirés en Angleterre mais tiennent à leur titre canadien. Charles Colmore, petit-fils de Charles William, le fait reconnaître par la reine Victoria en janvier 1881: "Il a plu gracieusement à la Reine de reconnaître le droit de Charles Colmore Grant, écuyer, au titre de baron de Longueuil, dans la province de Québec, Canada. Ce titre fut conféré à son ancêtre Charles Le Moyne par lettres patentes de noblesse datées par le roi Louis XIV en 1700."

La population de la ville de Longueuil est remontée de 2 083 à 2 355 âmes entre les recensements de 1871 et de 1881; celle de la municipalité de paroisse est passée de 881 à 997 âmes. Ce progrès à pas de loup n'a rien de comparable aux bonds spectaculaires de Montréal, mais le moral est optimiste et les projets foisonnent. Le conseil municipal engage deux allumeurs de réverbères, l'un pour la section est et l'autre pour la section ouest de la ville, au salaire annuel de \$40. Joseph-Louis Vincent, absorbé par ses fonctions de percepteur du Revenu, par la Commission scolaire dont il est devenu président, par ses recherches sur l'histoire de Longueuil et par sa nombreuse famille, ne peut conserver de fonctions municipales. Charles Bourdon occupe la mairie en 1881. Il n'y reste qu'un an mais fait refondre la charte "pour accorder à la Corporation des pouvoirs plus étendus et mieux définis". La Ville, divisée en trois quartiers - Est, Centre et Ouest -, est administrée par un maire et six conseillers. Les élections doivent se tenir tous les ans, au mois de février. Sont électeurs, après six mois de résidence, tous les citoyens majeurs, propriétaires de biens-fonds valant au moins \$200 ou locataires payant un loyer d'au moins \$20 par an, pourvu que leurs taxes soient acquittées. La nouvelle charte, très complète, compte 253 articles. La loi générale d'incorporation des villes exempte de taxes les propriétés des fabriques et des institutions religieuses. La nouvelle charte de Longueuil oblige la fabrique à payer sa part de la confection et de l'entretien des chemins, rues, fossés, cours d'eau, canaux d'égout et

## Histoire de Longueuil

trottoirs. Elle règle la question du pont de glace sur le Saint-Laurent, dont les frais seront supportés moitié par la Ville de Montréal, trois huitièmes par le comté de Chambly et un huitième seulement par la Ville de Longueuil. La charte spécifie que la Ville de Longueuil "ne sera pas tenue de contribuer à l'ouverture et à l'entretien d'un pont de glace aboutissant à Saint-Lambert ou dans la municipalité de la paroisse de Longueuil".

C'est du bon travail. Charles Bourdon double son autorité de maire par son prestige de capitaine, maître après Dieu sur le *Longueuil*. Bourdon a fait parler de lui en accomplissant à bord de son bateau, à la faveur d'une température clémente, une excursion aux îles de Boucherville dans l'après-midi du 1er janvier 1878. Cet exploit a justifié la frappe d'une médaille reproduisant la silhouette du bateau. Et Bourdon le renouvelle le 1er janvier 1882, à la veille des élections municipales. Il s'est connu cependant un rival en la personne de Bruno Normandin, qui commandait le bateau traversier lancé par F.-X. Beaudry quand ce millionnaire recherchait la mainmise sur la Compagnie de navigation de Longueuil, avec laquelle Charles Bourdon s'identifiait. Longueuil n'est pas assez grand pour la gloire de deux capitaines et pareille rivalité ne va pas sans quelque réciproque malveillance. A vrai dire, Bourdon est un marin, rien qu'un marin, presque un loup de mer. Normandin n'a été qu'un navigateur d'occasion. Il exerce aujourd'hui le métier plus prosaïque de boulanger. Mais Bourdon le trouve de nouveau en travers de sa route: le boulanger le supplante à la mairie, en 1882.

C'est maintenant le South Eastern qui s'est procuré assez d'actions pour avoir la suprématie à la Compagnie de navigation de Longueuil. La voie ferrée sur la glace est utilisée, en 1881, dès le 5 janvier. Le câble téléphonique est posé en même temps. Une puissante locomotive du Chemin de fer du Nord, la *Scott*, qui pèse 30 tonnes, quitte la gare d'Hochelaga pour aller chercher les 17 wagons qui l'attendent au quai de Longueuil. Elle avance, crachant un panache de fumée; elle est sur le point d'arriver lorsque, la glace s'affaissant sur un des côtés, elle déraile et plonge dans 30 pieds d'eau. Les mécaniciens ont pu sauter sur la glace. Sénécal fait immédiatement réparer le chemin et reprendre le service. Une locomotive légère, appelée *Calumet*, vient chercher les wagons et les fait traverser. Sénécal a relevé le défi mais l'affaire a du plomb dans l'aile.

Des Montréalais - de langue anglaise - forment la Compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel, qui entame et poursuit ses travaux avec une célérité rare. Le premier train partant de la gare Bonaventure pour Saint-Lambert, Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères et Sorel circule le 1er avril 1882. Parti de Montréal à 8 heures et demie du matin, il est de retour à Saint-Lambert, après harangues sur le parcours et festivités à Sorel, à six heures du soir. Ce train nous procure un accès économique à Montréal en toute saison. La voie ferrée traverse Longueuil, d'ouest en est, parallèlement à la rue Saint-Charles et plus au sud. Elle traverse le ruisseau Saint-Antoine sur un pont. Longueuil accepte le grondement des convois, le

## Premiers efforts industriels

sifflet et la fumée des locomotives, l'inconvénient des passages à niveau et même la division de la ville en deux parties par les rails, puisque le train nous apportera toute l'année, comme la traverse en été, du mouvement, du commerce, de la vie. La Compagnie offre d'entretenir une gare à Longueuil si le Conseil l'exempte de taxes et lui fournit l'eau gratuitement pendant dix ans. Le Conseil accepte à la condition que la Compagnie transporte les voyageurs entre Longueuil et Saint-Lambert au tarif maximum de 20 cents, aller et retour.

Les projets industriels surgissent de plusieurs côtés. Tous posent prêt de la Ville, exemption de taxes et fourniture gratuite de l'eau en condition de leur établissement. Guillaume Boivin a changé d'idée. Ou bien il n'avait parlé de Longueuil que pour obtenir de meilleures conditions à Montréal. Mais Joseph William Crevier offre d'ouvrir une fonderie qui emploierait une cinquantaine d'hommes à longueur d'année. Les Crevier sont une vieille famille de Longueuil puisque Jean Crevier, procureur de Pierre Boucher, était parrain de Pierre Le Moyne - le futur d'Iberville - le 20 juillet 1661. Joseph William Crevier demande un *bonus*, c'est-à-dire un prêt, de \$15 000, vingt années d'exemption de taxes et la fourniture de l'eau. Le maire Normandin soutient ce projet. L'ancien maire Bourdon le critique mais il ne siège plus au conseil municipal; Normandin entraîne le Conseil qui réduit seulement le prêt à \$12 000. Le règlement est d'ailleurs soumis au référendum: les propriétaires l'approuvent par 89 voix, représentant une évaluation de \$112 230, contre 17 représentants \$49 000.

Voilà qui ouvre une voie, à Longueuil. H.R. Ives offre aussi d'établir une fonderie à des conditions analogues. Il promet un salaire moyen de \$6 par semaine à ses ouvriers dont un quart au moins devront être des chefs de famille "tenant feu et lieu à Longueuil". Accepté. Une grosse compagnie montréalaise, la *Dominion Bridge*, emploierait de 200 à 300 ouvriers à Longueuil, contre exemption de taxes et subvention de \$1 000 par an pendant vingt ans.

Charles Bourdon part en campagne contre ces largesses qui exigeront des émissions d'obligations et donc des engagements annuels. La rivalité de Bourdon et de Normandin, de l'ancien maire et du nouveau, colore ces débats. La Commission du fonds d'emprunt municipal, organisme provincial, réclame justement à Longueuil le remboursement, avec intérêts, des \$12 000 avancés pour l'acquisition du chemin de Chambly. Le Conseil demande au gouvernement provincial d'absorber cette dette, contractée dans les intérêts, non seulement de la ville, mais aussi des comtés voisins.

\* \* \*

Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, a visité le Collège de Longueuil et exprimé sa satisfaction. Le projet de construction d'une nouvelle église, approuvé par Mgr Fabre, continue son petit bonhomme de chemin. La fabrique, sous la direction du curé Thibaut, a réalisé

dans cette intention d'importantes économies. Il faudra tout de même une "répartition", ce qui inquiète toujours les contribuables. Des pétitionnaires demandent la reconstruction de l'église sur place. Autrement, disent-ils, les héritiers des anciens seigneurs, qui ont fait don du terrain pour l'érection d'une église et dont les cendres reposent sous ses voûtes, pourraient intenter un procès. Les pétitionnaires veulent surtout prolonger le paiement sur la génération suivante, par un emprunt à long terme, garanti par hypothèque sur les biens de la fabrique et remboursable à même ses revenus: "Il n'est pas juste que la génération actuelle, qui a déjà épargné une somme aussi considérable soit par le casuel ou par les charités et dons généreux, soit encore amenée à contribuer un égal montant et davantage, pour ériger des biens dont elle ne devra profiter que durant peu d'années..."

Le curé Thibaut continue d'amasser. Quand il se retire, en 1883, à l'Hospice Saint-Antoine qu'il a fondé, la fabrique dispose de \$48 000. Mgr Fabre désigne l'abbé Maximilien Tassé, homme de talent et d'énergie, qui a fait ses preuves à la cure de Saint-Lin et qui mènera l'entreprise à bien.

Le nouveau curé de Longueuil procède à un inventaire. Les revenus de la fabrique, à la hausse, ont fourni un excédent de \$1 911 par an, en moyenne, pendant les dix dernières années et de \$1 350 en 1882, ce qui justifierait un emprunt de \$20 000. Le curé constate aussi que la fabrique paie de petites dépenses du collège. Il y met le holà: que les commissaires d'école s'arrangent avec le collège, auquel la fabrique fournit déjà le terrain et le bâtiment sans rémunération.

Le curé Tassé convoque une assemblée de fabrique, le 23 décembre 1883. Il expose aux paroissiens que, placés dans le voisinage de Montréal, qui possède de très belles églises, ils sont moralement forcés d'accomplir un plus grand effort que s'ils vivaient loin d'un grand centre. Les paroissiens consentent à la construction d'une nouvelle église, au coût maximum de \$100 000, à l'emplacement de l'ancienne. L'argent du coffre sera le premier employé; celui de l'emprunt viendra ensuite; le solde de \$30 000, prélevé sur les contribuables, sera payable en huit années. Les francs-tenanciers signent une nouvelle requête à Mgr Fabre, qui envoie son vicaire général procéder à l'enquête habituelle, et donne la permission: le nouveau temple aura 180 pieds de longueur, 80 de largeur, des chapelles latérales saillantes et un soubassement.

\* \* \*

La Dominion Bridge établit sa grosse usine à Lachine et n'ouvre à Longueuil qu'un atelier d'essai. Crevier et Ives ont ouvert leurs fonderies. La Ville vérifie qu'ils emploient le nombre d'ouvriers promis, au salaire exigé. Mais leurs débuts sont difficiles. Ives fabrique des poêles et surtout, sous brevet américain, des fers à repasser en fonte, mais avec manche détachable en bois et plus légers que les fers classiques. Il fabrique aussi du fil barbelé pour clôtures, qui décroche un premier prix à l'Exposition industrielle de Montréal. Crevier, qui fabrique des batteuses, ne peut



## Premiers efforts industriels

effectuer les paiements d'intérêt et à plus forte raison de capital, sur l'argent emprunté. Le conseil municipal charge l'avocat Alexandre Lacoste de prendre des procédures. Crevier abandonne sa propriété en échange de sa dette. La Ville reçoit quelques offres d'achat et surtout de location. Jean-Baptiste Rouillard offre un loyer de \$180 par an et demande une exemption de taxes pour établir une manufacture. En fin de compte, la Ville garde sur les bras cette propriété en mauvais état et le prêt de \$12 000, pour lequel Longueuil a souscrit des obligations, est perdu.

Il faut saisir et vendre d'autres propriétés, pour non paiement de taxes. La Ville réclame aussi des arriérés de taxes à la Compagnie de navigation de Longueuil. Des citoyens critiquent le monopole de fait de cette compagnie et prient le Conseil d'obtenir du gouvernement fédéral le creusement d'un chenal dans le Saint-Laurent "vis-à-vis du chemin de Chambly, pour y faire accoster les vapeurs traversiers, afin de se soustraire au monopole qui existe et incommode le public". Le chemin de fer de Montréal et Sorel n'a pas encore de gare à Longueuil et son fonctionnement est irrégulier: les premières tempêtes de neige l'arrêtent pour le reste de l'hiver. La Compagnie menace de cesser ses opérations si les municipalités desservies ne lui procurent pas, à titre de subvention, les cent mille dollars nécessaires à des réparations urgentes. Le maire de Sorel propose une rencontre des maires. Or Bruno Normandin est assez échaudé avec l'affaire Crevier. Charles Bourdon lui corne aux oreilles: "Je l'avais bien dit." Le Conseil de Longueuil, répondant au maire de Sorel, "ne juge pas à propos d'adopter aucuns procédés relativement à cette question". Le train sur la glace, dû à l'imagination de Louis-Adélarde Sénécal, n'est guère plus heureux. Le souvenir de la locomotive effondrée pèse sur son exploitation. Le train n'a circulé, en 1882, que du 4 février au 4 mars, ce qui ne suffit pas pour couvrir les frais. Il circule du 15 janvier au 3 avril en 1883, puis l'entreprise est abandonnée. Des familles résidant à Longueuil ou dans la paroisse de Longueuil en été retournent à Montréal en hiver à cause de la difficulté des communications. La construction et l'entretien du pont de glace traditionnel ont coûté \$884 pendant l'hiver de 1883 à 1884. Longueuil en réclame la moitié à Montréal qui juge le montant exorbitant et offre \$200. Seule, la construction de la nouvelle église, avec les matériaux de l'ancienne, n'occasionne pas d'ennuis. Eugène Fournier dit Préfontaine reçoit le contrat pour \$102 895.

En face, Montréal grandit toujours. On y compte mille appareils téléphoniques. Une ceinture de villages font une couronne à la grande ville. L'un de ces villages est Hochelaga où la famille Rolland jouit d'une grande influence. Damien Rolland a volontairement rétrocedé du rang de maire au rang de conseiller pour laisser la mairie à son beau-frère Raymond Préfontaine, ancien député libéral de Chambly, qui entretient des ambitions politiques et rêve d'une plus grande scène. A l'instigation de Raymond Préfontaine, la Ville de Montréal annexe la majeure partie d'Hochelaga, en novembre 1883. Hochelaga devient un quartier de Montréal et Raymond Préfontaine, enfant de Longueuil, devient conseiller municipal de Montréal en attendant mieux, espère-t-il.



## L'affaire Riel et les inondations

CHAPLEAU a quasiment formé, avec Sénécal et Dansereau, un gouvernement occulte dont les décisions préparent celles de son gouvernement officiel. Cet Etat dans l'Etat possède des rouages assez complets: Alexandre Lacoste y est procureur général, Sénécal y détient le portefeuille des chemins de fer. Les ultramontains entretiennent des griefs contre Chapleau et dénoncent le "triumvirat" Chapleau, Sénécal et Dansereau. Ils épargnent cependant Alexandre Lacoste qui est un homme rangé.

La question ferroviaire préoccupe le gouvernement et passionne l'opinion de la province. La construction du Pacifique Canadien, sous l'impulsion de William Cornelius Van Horne, progresse dans les provinces de l'Ouest. Chapleau n'a pas réussi à faire englober le Chemin de fer du Nord dans cette grande entreprise. Le Pacifique Canadien finit tout de même, sous la pression de sir John A. Macdonald, par acheter la section ouest, de Montréal à Ottawa, qui complète son réseau. Un groupe dont Sénécal est l'animateur achète la section est, réputée la moins bonne. Les ultramontains ne désarment pas pour autant. Chapleau, qui en est las, passe sur la scène fédérale où sir John cherche depuis longtemps à l'attirer.

Le rail du Pacifique atteint Calgary qui comprend une douzaine de cabanes en rondins, au mois d'août 1883. Le Pacifique Canadien est déjà un réseau, engageant une formidable bataille avec le Grand-Tronc pour la suprématie ferroviaire. Ses actionnaires autorisent l'acquisition du South Eastern. Cette décision pourrait favoriser Longueuil. Mais le Pacifique Canadien projette aussi de prolonger sa ligne de Montréal aux ports canadiens de l'Atlantique, Halifax et Saint-Jean. Le tracé le plus court comporterait un pont à la hauteur de Lachine et traverserait ensuite les Cantons de l'Est et l'Etat du Maine. Ce qui reproduirait, pour Longueuil, le coup reçu lors de la construction du pont Victoria.

## Histoire de Longueuil

Montréal, mis en appétit par l'annexion d'Hochelaga, annexe le village de Saint-Jean-Baptiste au mois d'octobre 1884 - au moment où Sénécal fait lancer par son gendre, sous le titre *la Presse*, un nouveau journal.

A Longueuil aussi se lance un journal, mais un simple hebdomadaire. Jean-Baptiste Rouillard achète des presses, installe son matériel dans l'ancienne fonderie Crevier et lance *l'Impartial* qui s'occupera surtout des intérêts locaux. Les correspondants bénévoles ne manquent pas. Mais presque tous expriment quelque grief ou s'en prennent à quelque adversaire personnel. "Si nous avions publié ces correspondances, écrit Rouillard, nous aurions autant de procès sur les bras."

*L'Impartial* s'intéresse essentiellement à la question ferroviaire. Il souhaite des subventions en faveur du Montréal et Sorel. Mais surtout il réclame, pour la "ligne courte", un tracé avantageant la rive sud. La ligne courte ne doit pas passer par Lachine et les Cantons de l'Est, mais conduire de Longueuil à Lévis où elle se souderait à l'Intercolonial pour gagner Halifax. Enfin Longueuil a besoin d'un nouveau quai. Un petit bateau apporte de petites quantités de marchandises au petit quai de la Compagnie de navigation de Longueuil. Un wagon vient charger ces marchandises puis se range sur une voie d'évitement pour laisser la place à un autre. C'est un procédé archaïque, et le commerce emprunte la voie du pont Victoria. Il faut à Longueuil des quais, des jetées, l'outillage d'un port: "Le gouvernement qui vote des millions pour le développement éventuel du Far-West canadien pourrait peut-être trouver quelques bribes pour faciliter le commerce chez nous." Longueuil n'a pas renoncé à son rêve de combiner un port actif avec le terminus d'une grande voie ferrée.

*L'Impartial* justifie son titre dans les discussions municipales qui sont animées. L'affaire Crevier, comme naguère l'affaire de l'aqueduc, tourne au cauchemar pour le maire et pour les échevins. Les contribuables se rendent à l'hôtel de ville pour discuter des affaires municipales. Le maire Normandin déclare les finances "en bonne voie de guérison". Puis: "Je ne crains rien de l'affaire Crevier, et j'ajouterai que la Ville en est tout entière responsable, puisqu'elle a voté le règlement." Le maire a voulu procurer du travail aux ouvriers... Mais le capitaine Bourdon, à son aise dans cet hôtel de ville où il a présidé le Conseil, met son successeur en accusation: "J'accuse M. Bruno Normandin d'avoir fait perdre \$12 000 à la Ville de Longueuil, puisqu'il a travaillé plus que tout autre à faire accepter cette affaire. Moi, j'ai toujours été contre. J'accuse le maire actuel d'avoir négligé d'avertir le Conseil de la fausse position où se trouvait M. Crevier..." Des conseillers municipaux interviennent, se contredisent, se disputent. "Maudits foyes!" riposte à "Maudits menteurs!" *L'Impartial* commente: "La discussion a été bonne, mais nous aimerions un langage plus parlementaire."

Normandin traverse l'épreuve, conserve la mairie, et convoque une nouvelle assemblée publique à l'hôtel de ville pour discuter la question du Montréal et Sorel. *L'Impartial* mène campagne pour arracher aux gouverne-

## L'affaire Riel et les inondations

ments des subventions en faveur de ce chemin de fer. J.J. Ross, Premier ministre de la Province, déclare franchement qu'en dépit des promesses de ses prédécesseurs il ne peut rien donner à cette compagnie. L'assemblée tenue le 7 mars (1885) se tourne plutôt vers le gouvernement fédéral. Il y vient des gens de tout le comté de Chambly et de plusieurs comtés voisins. Fabien Vanasse, député fédéral de Yamaska, écrit au conseil municipal de Longueuil pour l'engager à subventionner lui-même le chemin de fer. Le Conseil "regrette infiniment de ne pouvoir, dans les circonstances actuelles financières de la Ville, accorder une aide libérale... mais pour témoigner de l'intérêt qu'il porte à des entreprises si utiles à cette partie du pays il serait disposé à se charger de la construction d'une gare convenable dans les limites de la ville". Les héritiers Grant donnent à la Ville deux terrains, à la condition qu'ils servent à l'érection de gares. Le maire de Longueuil rencontre les dirigeants du Montréal et Sorel, et demande des soumissions pour la construction de deux "dépôts", l'un près du chemin de Chambly, l'autre avenue Quinn.

Une délégation du conseil municipal rencontre aussi le ministre des Travaux publics, à Ottawa, pour demander la construction de quais et l'outillage d'un port. Elle demande encore l'établissement d'un camp d'entraînement militaire à Longueuil, pendant l'été.

Le conseil municipal fait prolonger la rue Saint-Laurent jusqu'à l'avenue Quinn, ce qui en fait une grande artère, parallèle à la rue Saint-Charles. La question des étals privés occupe une excessive partie du temps des échevins. Un règlement datant du village interdit ces étals privés. Les seuls bouchers exerçant légalement leur profession, à Longueuil, sont les concessionnaires des étals publics, disposés dans le marché. Ces concessionnaires demandent à la Ville de faire respecter son règlement. Mais les propriétaires des étals privés en contestent la validité. La Ville consulte F.-L. Béique, grand avocat et bourreau de travail à la réputation de sagesse, qui déclare le règlement légal.

Les taxes sont de 1 p.c. sur les propriétés, un demi p.c. sur la valeur des fonds de commerce, 2 p.c. des loyers payables par les locataires et une taxe spéciale de un demi p.c. sur les propriétés imposables pour payer l'aqueduc.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste (1885), le curé Tassé bénit la pierre angulaire de la nouvelle église dont les architectes Perrault et Ménard ont tracé les plans. Maurice Perrault possède bureau et clientèle à Montréal, mais il habite Longueuil où ce très bel homme ne passe pas inaperçu. Il a dû comprendre à mi-mot les intentions du curé et de quelques autres, qui prévoient le jour où un évêché s'érigera sur la rive sud: il faudra qu'il soit à Longueuil. L'église aura donc les dimensions, la forme, les apparences d'une cathédrale. La pierre angulaire est creuse, formant le piédestal de la colonne de gauche (en entrant par la porte centrale). On y a enfermé un coffret en plomb contenant un numéro de chacun des journaux publiés en langue

française à Montréal, un numéro de *l'Impartial*, quelques pièces de monnaie et une feuille de parchemin relatant un abrégé historique de l'église. L'un des syndics est Charles Bourdon, mais il meurt le 12 juillet et Bruno Normandin, pour comble de disgrâce, lui succède.

\* \* \*

Ladislas Lasnier, qui fabriquait des cierges et des chandelles à Lévis, constatant la suprématie commerciale du district de Montréal, s'installe à Longueuil en 1885. Il établit son usine, employant une quinzaine d'ouvriers, à l'embouchure du ruisseau Saint-Antoine, où Charles Le Moyne avait fait construire son moulin banal. Un petit canal d'amenée, datant de la "colonie", facilitera le blanchiment chimique.

L'humoriste et caricaturiste Hector Berthelot, "fatigué des politiciens, des hommes d'affaires et de la trépidação de Montréal", se retire à Longueuil. Il y publie une feuille humoristique, *le Bossu*, qui ne dure que deux mois. L'esprit public n'est pas à l'humour, cet été, dans la province de Québec.

Le gouvernement fédéral a envoyé des troupes écraser une rébellion des Métis, dans l'Ouest canadien. Louis Riel, chef de l'insurrection, est pris et son procès s'apprête. Mgr Taché, venu à Montréal pour les funérailles de Mgr Bourget, met les évêques de la province de Québec au courant des scènes d'anticléricalisme qui ont accompagné la révolte métisse. Il conseille de ne pas soutenir Riel. Cependant des assemblées publiques, où l'on quête, s'organisent dans la province de Québec. Un comité Riel, vite formé à Montréal, convoque des manifestations de foule au Champ-de-Mars. L'opinion anglaise se raidit dans le sens contraire. Riel est condamné à mort, mais son exécution est remise. Les Anglais exigent la corde, et les Canadiens français réclament le pardon. Une épidémie de "picote", c'est-à-dire de variole, coïncide avec cette agitation. Les autorités municipales de Montréal décrètent, non seulement l'isolement des malades, mais la vaccination gratuite et obligatoire. Le public repousse ces mesures, arrache les affiches et ferme les portes au nez des médecins vaccinateurs.

A ce moment aboutissent les négociations menées entre le gouvernement d'Ottawa, celui de Québec, la Compagnie du Pacifique et celle du Grand-Tronc. Le syndicat constitué par le Grand-Tronc et le groupe Sénécal est largement remboursé de ses dépenses et dégagé de sa dette envers la Province. L'Etat fédéral reprend le Chemin de fer du Nord et en repasse la mainmise, le même jour, au Pacifique.

Mais il n'est plus question de chemins de fer. Il n'est question que de Riel et de la picote. Les théâtres et les magasins ferment, à Montréal; le commerce est arrêté. Le maire Beaugrand affronte l'impopularité pour imposer l'isolement des malades et la vaccination. Le maire Normandin et le conseil municipal de Longueuil, aussi fermes, engagent un "constable

## L'affaire Riel et les inondations

spécial", au salaire de six dollars par semaine, pour désinfecter les maisons qui ont abrité un malade.

Le gouvernement fédéral, résistant aux supplications qui affluent de la province de Québec, ordonne l'exécution de Riel, qui est pendu le 16 novembre. Une immense indignation secoue le Canada français. Des patriotes mettent un crêpe à leur chapeau. Des portraits de Riel, entourés d'un voile de crêpe, apparaissent dans les magasins canadiens-français. Le conseil municipal de Longueuil est un des premiers à voter des résolutions, le 18 novembre. Le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Damase Brissette, propose:

*Considérant que l'exécution de Louis Riel, le chef des Métis, est un des assassinats politiques les plus atroces, et le fruit sanguinaire du fanatisme orangiste contre les Canadiens français catholiques de ce pays, ce Conseil ajourne immédiatement ses procédés afin de protester contre cet odieux attentat aux lois de la justice et de l'humanité et de témoigner de son respect pour la mémoire de la victime de cet acte de cruauté inouïe.*

Puis le conseiller Philias Bordua, appuyé par le conseiller François Poirier, propose:

*Qu'en signe de deuil national, le drapeau français soit hissé à mi-mât durant huit jours sur l'hôtel de ville de cette ville, à l'occasion de l'exécution du grand patriote Louis Riel.*

Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

*L'Impartial* renonce à la neutralité qu'impliquait son titre et qu'il avait jusqu'ici cahin-caha observée, pour se lancer dans le mouvement "national" dont Honoré Mercier prend la tête. Et l'indignation ne s'apaise pas, malgré les réticences de quelques membres du clergé. Le curé de Lachine exalte en chaire la mémoire de Riel. Le curé Sentenne, de Notre-Dame de Montréal, accorde une réduction de tarif à la Société Saint-Jean-Baptiste qui veut faire célébrer un service. Le curé Tassé, de Longueuil, accorde aussi un service.

Mais l'agitation rieliste comporte des scènes bruyantes et parfois disgracieuses. Les manifestations rielistes et la résistance à la vaccination tournent par endroits à l'émeute. Les évêques, déjà prévenus par Mgr Taché, désirent freiner. Ils craignent aussi l'exploitation par l'opposition politique. Mgr Fabre annule la décision du curé Sentenne et blâme le curé Tassé, en attendant de dicter une circulaire pour mettre les fidèles en garde contre "ce souffle d'émeute et de révolution".

Le curé de Longueuil se défend dans une lettre à Mgr Fabre (28 novembre 1885):

*Monseigneur,*

*Je reçois à l'instant votre lettre dans laquelle vous déplorez et blâmez certains commentaires que je me serais permis dimanche dernier en recommandant un service pour le repos de l'âme de Riel.*

*Ces commentaires sont blâmables parce que je leur aurais donné un caractère politique. Vos renseignements sont tirés du journal l'Impartial.*

*Monseigneur je vous déclare avec la plus grande franchise et Dieu m'est témoin que l'allocution que m'attribue l'Impartial ne renferme nullement ce que j'ai dit dimanche dernier à mes paroissiens. Je blâme l'écrit de l'Impartial qui me concerne aussi vertement que Votre Grandeur me blâme moi-même. Je le blâme quant au fond et quant à la forme.*

*Permettez-moi d'avouer à Votre Grandeur que je suis fort surpris qu'un journal de la nature de l'Impartial fournisse à Votre Grandeur des renseignements suffisants pour blâmer un de vos prêtres qui dans les avis et recommandations à son troupeau a su se maintenir dans les bornes de la prudence et de la discipline.*

*Depuis 23 ans je suis curé. Pendant ce laps de temps j'ai souvent donné des avis, fait des recommandations aux ouailles qui m'étaient confiées. Je défie n'importe quel homme de me prouver que j'ai fait des instructions qui de leur nature étaient politiques.*

*J'ai par devant moi les notes des commentaires que j'ai faits dimanche dernier. Si vous le voulez je les soumettrai à Votre Grandeur; elle jugera elle-même si les commentaires faits dimanche dernier au prône sont d'une nature politique.*

*Agréez, Monseigneur, les humbles respects de celui qui a l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le tout dévoué et obéissant serviteur.*

Les nerfs sont à fleur de peau. La Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario, qui est une compagnie de Sénécal, achetant les actions de la succession Beaudry, a pris le contrôle de la Compagnie de navigation de Longueuil et domine le transport fluvial sur le Saint-Laurent. Les hommes d'affaires anglais, jaloux des lauriers de Sénécal, l'appellent "le roi sans couronne du Saint-Laurent". Mais les autorités de Québec ne laissent personne débarquer du bateau de Montréal sans un certificat de vaccination. Les autorités de Montréal prétendent adopter une mesure analogue vis-à-vis de Longueuil. Le Bureau de santé de Montréal informe la Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario que le transport des passagers de Longueuil à Montréal ne sera plus permis "si le Bureau de



## L'affaire Riel et les inondations

santé de Longueuil n'adopte pas les mesures nécessaires pour paralyser l'épidémie de variole qui règne en cette ville”.

Comme si l'épidémie ne s'était pas répandue, non pas de Longueuil à Montréal, mais bien de Montréal à Longueuil! Comme si les autorités longueilloises avaient attendu des instructions montréalaises pour faire désinfecter les maisons contaminées! La fièvre qui travaille toute la province se tourne volontiers, à Longueuil, contre Montréal. De graves inondations ont commis des dégâts à Longueuil en avril 1885. Elles sont encore plus désastreuses, un an après. Le 18 avril, qui est le dimanche des Rameaux, la chapelle temporaire érigée sur le terrain du presbytère pendant la construction de la nouvelle église est rendue inutilisable par l'inondation, Montréal n'est pas épargné; la crue atteint le magasin d'Henry Morgan, rue Saint-Jacques, et les départs des trains sont suspendus à la gare Bonaventure. Mais Longueuil impute la responsabilité de son propre désastre à la Commission du port de Montréal, qui fait creuser le chenal et déverser là terre draguée près des îles de Boucherville. Et le Bureau de santé de Montréal nous fait la leçon, au sujet de l'épidémie. Le conseil municipal charge le maire - qui est cette année Pierre-E. Hurteau - d'aller, flanqué d'un conseiller, en chapeau de soie, cravate blanche et gants noirs, demander au Bureau de santé de Montréal "en quoi le bureau local de Longueuil a manqué à son devoir" (avril 1886).

\* \* \*

Les répercussions électorales d'accidents comme l'affaire Riel, la picote et les inondations, sont inévitables et prochaines. Et c'est dans le comté de Chambly, c'est à Longueuil qu'elles commencent.

Pierre-Basile Benoit met fin à sa carrière politique en se faisant nommer surintendant du canal de Chambly. Benoit choisit mal son moment. Il faut tenir une élection pour le remplacer, en juillet 1886. Benoit avait obtenu, pour Longueuil, une satisfaction demandée par le conseil municipal: l'ouverture d'un camp d'entraînement militaire. L'expérience a réussi: la discipline a régné, les commerçants ont écoulé des marchandises; les soldats ont trouvé les Longueilloises un peu farouches, les foyers un peu fermés, ce que *l'Impartial* explique par la nouveauté; la glace est rompue pour l'année prochaine... Le camp est levé, en juillet, et ses avantages ne sauraient contrebalancer la fureur née de l'affaire Riel.

Les conservateurs présentent l'avocat Isaïe Jodoin, d'une grosse réputation dans la région. Les Jodoin sont, comme les Crevier, comme les Bourdon, comme les Lamarre, une de ces vieilles familles de Longueuil, toutes alliées entre elles par leurs mariages et qui ont la prétention tacite de former une aristocratie. Un Jodoin a été le premier associé du capitaine Lespérance dans l'exploitation du "traversier" entre Longueuil et Montréal, au temps des *horse boats* et des premiers bateaux à vapeur. D'autres se sont distingués dans la vie publique. Amable Jodoin a été député libéral du

## Histoire de Longueuil

comté de Chambly en 1874. A.-P. Jodoin a succédé à Isidore Hurteau comme maire du village de Longueuil en 1872; il a été le premier maire de la "ville" en 1874. Ferdinand Jodoin a été conseiller municipal en 1881, sous le maire Bourdon, et en 1882, sous le maire Normandin. L'avocat **Isaïe Jodoin** est considéré comme irréprochable. La "Corporation" de la ville de Longueuil vient de lui allouer un fixe de \$100 par an "pour tous avis ou opinions, soit verbales ou autres, fournis au Conseil". C'est au jeune avocat **Alexandre Jodoin, fils d'Isaïe**, que Joseph-Louis Vincent, ayant accumulé des documents concernant le passé de Longueuil, demande de l'aider à leur donner **forme de livre**.

**Les conservateurs** ont donc un candidat imposant. Mais les libéraux présentent Raymond Préfontaine, l'ancien député provincial, maintenant échevin de Montréal mais fils de Longueuil au même titre qu'Isaïe Jodoin, et si évidemment doué pour la politique. L'enjeu est considérable: il s'agit de traduire le mouvement rieliste en résultats électoraux **ou** de le briser. Longueuil et le comté de Chambly vont, encore une fois, donner le ton à la province.

**J.-B. Rouillard** a transféré son journal à Sorel. Il continue de le dater de Longueuil, mais s'éloigne du caractère local pour donner à fond dans la bagarre politique. *L'Impartial* attaque le gouvernement "orangiste" de sir John et prédit la défaite de Jodoin "malgré ses mérites personnels". Chapleau et Laurier, les deux chefs les plus prestigieux de la province, s'opposent l'un à l'autre, à Longueuil, le jour de la présentation des **candidats**. La popularité de Chapleau, ministre fédéral qui n'a pas empêché la pendaison de Riel, est peut-être en train de sombrer. Laurier ne veut parler que de l'affaire Riel, dans ce comté "si patriote en 37", sur "ce sol classique de la liberté canadienne". Des électeurs interrompent Chapleau en lui mettant un grand portrait de Riel sous le nez. D'autres lui lancent des morceaux de corde, **aux cris** de "Pendar!" Chapleau ne pourrait achever sans l'intervention de Laurier, s'avançant sur l'estrade: "Je considérerai comme une insulte à moi-même tout ce que vous ferez pour empêcher M. Chapleau de parler."

Toute la province tourne les yeux vers Longueuil. Hippolyte Cornélien et Joseph Tassé, député d'Ottawa et directeur de *la Minerve*, font campagne pour Jodoin. Mais des conservateurs "nationaux", des ultramontains mêmes, entraînés par Mercier dans le mouvement rieliste, apportent à Préfontaine un renfort qui eût bien surpris un an plus tôt. Le sénateur François-Xavier Trudel, incarnation de l'ultramontanisme, qui a combattu les libéraux toute sa vie, conseille de voter pour Préfontaine. Que fera le curé Tassé, ultramontain aussi combatif - comme son frère le curé de Sainte-Scholastique - mais indigné par la pendaison de Riel?

Le curé Tassé est en conflit avec le conseil municipal. La loi de 1881 - le remaniement de la charte, opéré sous Charles Bourdon - oblige la fabrique à payer sa part de la confection et de l'entretien des chemins,

## L'affaire Riel et les inondations

rues, fossés, cours d'eau, canaux d'égout et trottoirs. Cette taxe se monte à \$1 815. La fabrique, par la voix du curé, offre \$1 000, "pour éviter un procès". Le Conseil refuse et charge l'avocat Christophe-Alphonse Geoffrion - chef libéral, en campagne pour Préfontaine - d'étudier l'affaire "et de prendre immédiatement des procédures s'il y a lieu". Le curé transmet alors une nouvelle offre: mille dollars comptant et le solde dans quatre ans. Le Conseil accepte, mais des échevins parlent de rendre imposables toutes les propriétés de la fabrique, y compris l'église en construction qui vaudra \$120 000. Le curé, de son côté, annonce qu'il recherchera un amendement à la charte de la ville, pour faire sauter la taxe. Il en fait part à Mgr Fabre: "Cette loi n'est pas tolérable; elle est ruineuse pour la fabrique." Il a confiance de faire passer son projet à la Chambre et demande à Mgr Fabre d'intervenir auprès des conseillers législatifs qu'il peut avoir dans sa manche.<sup>1</sup>

Mgr Fabre n'a pas attendu cette lettre. Et comme l'affaire de Longueuil, posant une question de principe, peut se répéter ailleurs, il demande et obtient sans peine le concours de tous ses collègues. Les évêques de la province de Québec envoient cette requête:

*Aux honorables Membres du Conseil législatif*

*Honorables Messieurs,*

*Nous prenons la liberté de solliciter votre concours en faveur de la requête de la fabrique et des Soeurs de Longueuil, qui demandent d'être mises, sous le rapport de l'exemption des taxes, sous le même pied que dans les autres villes de la province.*

*D'après l'acte des clauses générales des villes, les propriétés des fabriques, les institutions religieuses, de charité et d'éducation sont exemptes de toutes taxes. Nous apprenons avec chagrin que dans les chartes spéciales de quelques villes, ce principe si sage et si chrétien a été violé, et que déjà on s'autorise de ces lois spéciales passées inaperçues comme à Longueuil pour contester le principe.*

*A Longueuil, des taxes peuvent être imposées pour la confection des canaux d'égout, etc., etc., et pour ce qui est appelé la compensation de l'eau, mais qui, au fond, n'est qu'une taxe foncière, au moyen de laquelle on peut exiger pour l'église et le vieux cimetière seuls une somme d'environ neuf cents piastres, nous dit-on.*

*Nous ne doutons pas que votre Honorable Assemblée nous prêterait son concours actif pour faire rentrer la ville de Longueuil dans le droit commun, en attendant qu'elle ait l'occasion d'en faire*

1. 2 juin 1886. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

autant pour les autres localités où le principe faux et dangereux dont nous nous plaignons aurait été admis.

Agréés, honorables messieurs, l'expression de notre plus profond respect.

Archevêché de Québec, le 1er juin 1886,

E.A. Arch. de Québec

L.F.Ev. des Trois-Rivières

Jean, Ev. de St.G. de Rimouski

Edouard Ch. Ev. de Montréal

Antoine, Ev. de Sherbrooke

J. Thomas, Ev. d'Ottawa

L.Z., Ev. de St. Hyacinthe

Dominique, Ev. de Chicoutimi

L.Z., Ev. de Cithère, Vic.ap. de Pontiac

Elphège, Ev. de Nicolet

Fr.-Xavier Bossé, Préfet apost. du G.St. Laurent.

Voilà qui ne doit pas disposer le curé Maximilien Tassé en faveur des libéraux parmi lesquels se recrutent les partisans actifs de la taxation des propriétés religieuses. L'un des conseillers municipaux qui veulent taxer la fabrique de Longueuil est Michel Viger, fils de François-Bonaventure et secrétaire de l'Association libérale du comté de Chambly. Eh bien, le curé Tassé est assez bouleversé par l'affaire Riel pour apporter à Préfontaine un appui ostensible. (Comment s'expliquera-t-il, cette fois, auprès de son évêque? )

Cette campagne, la plus passionnée depuis la Confédération, aboutit à l'élection de Préfontaine, par 81 voix de majorité, entièrement assurées par la ville de Longueuil.

Or cette élection fédérale se trouve englobée dans la campagne provinciale, déclenchée de Hull à Gaspé. Mercier est lancé, à fond de train, à la conquête de sa province. La jeunesse, hantée par la vision d'un Canadien français au gibet, le suit. D'après la presse conservatrice, Mercier traîne avec lui une troupe de braillards, individus louches recrutés dans les tripots, chargés de l'applaudir, de le porter en triomphe et d'imposer silence à ses adversaires. De fait, la campagne atteint une violence inouïe. Des fauteurs de désordre se mêlent aux "patriotes". On promène le drapeau tricolore - que le conseil municipal de Longueuil a fait hisser au lendemain de la pendaison de Riel - au chant de *la Marseillaise*. Des conservateurs notoires sont assiégés dans leur maison, sommés de renier leurs chefs et molestés. Le whisky coule ferme, en période électorale, ce qui aggrave les choses.

Les "nationaux" choisissent dans la paroisse de Saint-Hubert, la plus conservatrice du comté, le cultivateur Antoine Rocheleau comme adversaire

## L'affaire Riel et les inondations

du Dr Martel. Leur calcul échoue en ce sens que Saint-Hubert reste conservatrice, mais Chambly et surtout Longueuil assurent les 50 voix de majorité du candidat "national". Dans l'ensemble de la province, l'opposition, doublée en nombre, devient légèrement plus forte que le parti ministériel. L'affaire Riel porte Mercier au pouvoir.

Mauvais présage pour les conservateurs, aux élections fédérales de février 1887. La campagne se fait évidemment sur l'affaire Riel. Mais Chapleau, conduisant la défensive, accomplit l'effort dont Mercier vient de donner l'exemple. On aime encore sa crânerie, ses envolées, ses grandes manières. Chapleau reconquiert des coeurs, ressaisit une partie de sa popularité et sauve son parti. Le gouvernement Macdonald conserve une majorité réduite, mais suffisante pour gouverner. Dans le comté de Chambly, Préfontaine conserve sa conquête du mois d'octobre mais sa majorité sur Isaië Jodoin tombe de 81 à 46 voix. Longueuil et Chambly ont une fois de plus enrayé Saint-Lambert, Saint-Hubert et Saint-Bruno.

L'affaire Riel est à peu près close, mais le retentissement dans les coeurs durera et l'emprise du parti conservateur sur la province de Québec est ébranlée.



1948

...

...

...

...

101

## La troisième église

ON NE S'OCCUPE tout de même pas que de politique, à Longueuil.

Le conseil municipal, maire en tête, est allé en corps féliciter Mgr Fabre, lors de l'érection de Montréal en archidiocèse et de la promotion de Sa Grandeur au rang d'archevêque. Le bail du collège expire en 1886, mais les commissaires d'école, avec l'approbation de la fabrique - qui est propriétaire -, le renouvellement pour 25 ans, jusqu'en 1910. La nouvelle église de Longueuil s'achève. Le curé Tassé se lamente de n'avoir que deux petites cloches à y mettre: "Il faudrait des cloches qui se fassent entendre de loin!" Le curé convoque les paroissiens et leur expose un projet de billets promissoires, "souscrits librement par ceux qui sont capables de le faire", et que la fabrique remboursera plus tard, sans préjudice des messes promises aux souscripteurs. Le curé compte ramasser mille piastres pour les cloches, lors de sa visite paroissiale; la fabrique en mettra autant, ce qui permettra l'achat de trois belles cloches. Or les mille piastres sont souscrites dès la première journée de la visite paroissiale. Et l'enthousiasme se propage "de maison en maison". La visite terminée, la souscription dépasse \$3 000, et le curé peut acheter cinq cloches, qu'il commande à Londres. Les cloches, venues à Montréal par bateau, arrivent à Longueuil à la fin d'octobre 1886. Elles pèsent 11 573 livres à elles cinq. Mgr Fabre vient par bateau spécial pour les bénir. Des rafales de neige fouettent les visages, mais qu'importe! Les souscripteurs se forment en procession, précédés par un enfant de chœur qui n'a pas trop de ses deux mains et de toutes ses forces pour porter le fanal à manche doré. Le maire Hurteau présente une adresse à Monseigneur, dans l'église presque achevée, et l'abbé Louis Colin, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, chargé du sermon, louange la paroisse de Longueuil: "Heureux pasteur! Heureux les peuples où la religion produit d'aussi beaux résultats! "

## Histoire de Longueuil

Mgr Fabre revient pour bénir solennellement la nouvelle église, le 27 janvier 1887. Elle est réellement imposante, vue du Saint-Laurent, notre église - notre future cathédrale, chuchotent les Longueuillois futés -, dont le clocher s'élance à 250 pieds dans le ciel. Les architectes ont recherché la richesse dans la conception et la simplicité dans les détails. Ils ont innové en combinant le style gothique avec une ordonnance basée sur la croix grecque. Ils n'ont pas ménagé les effets de perspective à l'intérieur et les couleurs légères, presque vaporeuses, aident à l'illusion d'optique qui fait croire à des dimensions plus vastes que la réalité. Les paroissiens apprécient un détail pratique: toutes les places sont bonnes; de tous les bancs on peut voir la chaire et l'autel. Et le coût est minime pour l'ampleur des travaux! Mgr Fabre flatte les Longueuillois en déclarant leur église une des plus belles du diocèse - de l'archidiocèse! -, et l'*Etendard*, journal ultramontain de Montréal, en fait une description admirative.

Des paroissiens de Saint-Lambert, se prétendant trop éloignés des églises de Longueuil et de Laprairie, choisissent ce moment pour demander une chapelle temporaire, en attendant leur propre église. Un riche habitant offre une maison et les requérants paieraient les honoraires d'un prêtre. Le curé Tassé combat ces prétentions. Il observe que les habitants de Saint-Lambert ont signé comme les autres, sans aucune réflexion, la requête pour la construction d'une nouvelle église, en 1884. Un emprunt de \$30 000 a été contracté; la répartition a été faite; les gens de Saint-Lambert n'ont toujours rien dit; et les circonstances n'ont pas changé. Le curé de Longueuil poursuit la discussion pied à pied: il y a bien des parties de la paroisse dont les habitants ont autant de chemin à franchir pour venir à l'église et ne s'en plaignent pas; les cultivateurs "en haut de Saint-Lambert" veulent rester attachés à Saint-Antoine, bien qu'ils ne puissent s'y rendre qu'en traversant Saint-Lambert; enfin, si les gens de Saint-Lambert obtiennent une chapelle, ils ne fréquenteront plus l'église paroissiale et n'y garderont pas leurs bancs, de sorte que la fabrique perdra de ses revenus au moment où elle en a le plus besoin. Bref: "Je demande l'ajournement d'un pareil projet jusqu'à ce que les répartitions aient été entièrement payées."<sup>1</sup>

**Le conseil municipal, lui, est toujours aux prises avec le problème des communications.**

Le port de Montréal reçoit plus de 700 navires transatlantiques dans une saison. Montréal demande à l'Etat fédéral d'absorber la dette de la Commission du port; elle demande toujours de nouveaux subsides pour l'approfondissement du chenal et l'outillage du port. *La Presse*, le *Star* et la députation montréalaise qui compte, en la personne de Donald Smith, un homme pesant, sont énergiques. Mais à Longueuil des entêtés s'obstinent à penser qu'avec un chenal conduisant ici les bateaux, comme le capitaine Bourdon ne cesse de le réclamer, des quais permettant d'y accoster, un outillage de gares et un service régulier de trains, de gros commerces de

1. Archives de l'évêché de Saint-Jean.



## La troisième église

bois, de charbon et de grains s'établiraient, et Longueuil deviendrait la métropole commerciale de la rive sud. Le gouvernement fédéral a fait voter \$10 000 - une misère auprès des largesses à Montréal! - pour la construction d'un quai. Le Pacifique Canadien a pris le contrôle de la ligne du Sud-Est, mais la construction du pont de Lachine enlève le Sud-Est à Longueuil comme la construction du pont Victoria lui a enlevé le Grand-Tronc, vingt-sept ans plus tôt.

Faute d'industries locales, un grand nombre de Longueuillois travaillent à Montréal. Le voyage n'offre pas de difficultés en été, grâce au bateau, ni en plein hiver, grâce au pont de glace. Reste "le temps des mauvaises traverses", c'est-à-dire la saison d'automne et la saison du printemps où les glaces, interdisant la navigation, ne permettent pas encore ou ne permettent plus l'entretien d'un passage. Le voyage doit alors s'effectuer par le train du Montréal et Sorel, par Saint-Lambert et le pont Victoria. Il faut changer de train à Saint-Lambert - si on ne manque pas la correspondance! Pour ceux qui travaillent dans l'est de Montréal, c'est un trajet de deux heures à deux heures et demie dans chaque sens, quand tout va bien. Or il est assez rare que tout aille bien. Le conseil municipal a fait construire les deux gares promises au Montréal et Sorel, et des villageois demandent que l'avenue Quinn soit prolongée, avec trottoirs, jusqu'à la nouvelle gare. Mais la compagnie du Montréal et Sorel, boîteuse, ne tient pas ses engagements. Son service est lent, irrégulier, inconfortable, et ses tarifs sont excessifs. Il arrive que ses trains ne fonctionnent pas du tout. Gabriel Brissette y supplée alors avec ses omnibus. Gabriel Brissette, à 20 ans, a participé au coup de main de Joseph Vincent et Bonaventure Viger. Il a eu plus tard une écurie de chevaux pour haler les barges circulant dans le canal de Chambly. Fixé maintenant à Longueuil, il attelle ses chevaux à des omnibus ouverts, où les voyageurs s'emmitoufflent dans des couvertures de fourrure appelées "robes de buffalo".<sup>2</sup> Une plate-forme arrière, soutenue par deux fortes courroies, permet le transport occasionnel de marchandises. L'omnibus n'est qu'un pis-aller; le conseil municipal charge un comité de s'aboucher avec William Wainwright, gérant du Grand-Tronc.

La Bell Telephone a fait poser un câble traversant le fleuve jusqu'à l'île Charron et de là gagnant la rive sud, à trois milles au-dessus de Boucherville, en 1885. Une extension conduit de Boucherville à Saint-Lambert en passant par Longueuil en 1886. La Compagnie nomme un gérant à Longueuil et la fonderie Ives est le premier abonné, en 1887.

A quoi bon, se plaignent des villageois, à quoi bon toutes ces démarches et toutes ces innovations si l'on ne règle pas le problème des

2. Sur les omnibus de Longueuil, signalons l'article de M. Charles-Edouard Millette dans le cahier No 1 de la Société d'histoire de Longueuil. D'autres renseignements sont tirés des procès-verbaux du conseil municipal (surtout pour les omnibus de Damase Brissette dont nous aurons à parler plus loin) ou des souvenirs de vétérans.

inondations! Des Montréalais perdent de vue le fleuve que des constructions leur masquent. Ceux qui ont des villas d'été à Longueuil ou à Boucherville, au bord même du fleuve, avec une ou plusieurs embarcations de plaisance, constituent d'heureuses exceptions. Les Longueuillois ont tous conscience de l'importance du Saint-Laurent dans leur vie. Le Montreal Yacht Club a déménagé vers le lac Saint-Louis, ce qui procure au Longueuil Boating Club, qui fait reconstruire son *club house*, un regain d'activité. Mais le Saint-Laurent se manifeste aussi par les inondations quasiment annuelles. La Ville de Longueuil a fait signifier par le notaire H.-A.A. Brault un protêt à la Commission du port de Montréal. John Kennedy, ingénieur en chef de cette Commission, déclare non fondées les plaintes de Longueuil. H.D. Whitney, secrétaire de la Commission du port, transmet ce rapport au conseil de Longueuil, en ajoutant que, sur réception du protêt, la Commission a cessé de déposer de la terre draguée près des îles de Boucherville. Elle en déverse un peu plus haut ou un peu plus bas, ce qui ne nous soulage guère. L'inondation de 1887 dépasse celle des années précédentes. L'eau monte à 12 et même à 15 pieds rue Saint-Charles, et l'on fait le tour de l'église anglicane en chaloupe. L'aqueduc est menacé. Dans la partie est de la ville, le cours sinueux du ruisseau Saint-Antoine, à la fois gonflé par la crue et refoulé par les glaces et par l'eau du fleuve, favorise l'inondation. Le ruisseau Saint-Antoine longe une partie du couvent, pour qui la menace est sérieuse. Les religieuses apportent un portrait de mère Marie-Rose au bord du ruisseau, dans l'espoir d'une intervention surnaturelle. Des maisons sont abîmées, quelques-unes sont détruites par les glaces. Les propriétaires inondés demandent au conseil municipal de réduire en conséquence leur évaluation - donc, leurs taxes. Montréal parle de se protéger par des digues. Longueuil proteste contre ce projet qui lui enverrait "une partie du surplus d'eau destiné à Montréal". Longueuil n'a pas les moyens d'exécuter des travaux protecteurs. Le Conseil demande l'intervention de l'Etat fédéral. Le maire Louis-E. Morin demande au ministre des Travaux publics de faire enlever la terre que la Commission du port de Montréal a déposée et qui bouche les chenaux.

Longueuil n'a pas des revenus correspondant à ses ambitions. La dette publique dépasse \$100 000, et la Ville n'a pas établi de fonds d'amortissement. Le pouvoir de taxation est limité par la charte et par la résistance des contribuables: 1 p.c. de taxe foncière, 1/2 p.c. sur l'inventaire des fonds de commerce, 2 p.c. sur les loyers, plus une taxe foncière spéciale de 1/2 p.c. pour l'aqueduc. Le Conseil lance des "emprunts temporaires" mais le maire doit user de sa voix prépondérante pour les faire adopter. Le conseiller Edouard-C. Lalonde voudrait soumettre la question financière aux contribuables en assemblée publique. Et le Fonds d'emprunt municipal réclame aux municipalités de Longueuil et de Chambly-Bassin le remboursement, venu à échéance, des sommes avancées pour l'achat et l'entretien du chemin de Chambly! Les deux municipalités demandent au gouvernement provincial remise de cette dette. Raymond Préfontaine, député aux Communes, et Antoine Rocheleau, député à la Législative, secondent ces démarches. Le gouvernement réduit la dette à \$10 294.83 pour Longueuil

## La troisième église

et \$8 860 pour Chambly-Bassin, "pourvu que ces sommes soient versées au Trésor dans les 60 jours". Le Conseil convoque une assemblée des contribuables-propriétaires qui rejettent cette proposition. Préfontaine, influent auprès du gouvernement Mercier, et qui ne se ménage pas en pareilles circonstances, accompagne de nouvelles délégations à Québec.

Personne ne veut payer. Les protestations contre le rôle d'évaluation fusent. Chaque propriétaire compte au moins sur l'échevin qui a sollicité son vote, et la révision des évaluations joue, dans la carrière des conseillers municipaux, le rôle que jouera plus tard la levée des contraventions aux automobilistes. Le conseil municipal est toujours en conflit avec la fabrique sur la question fiscale. Le curé Tassé maintient sa résolution d'obtenir une exemption totale, par amendement à la charte. Mgr Fabre l'y encourage. Le maire Morin s'entête à vouloir faire payer la fabrique.

Une sorte de trêve tacite s'établit pour la consécration solennelle de la nouvelle église, enfin entièrement achevée, le 2 juin 1887. Huit évêques accompagnent Mgr Fabre et plus de cent prêtres sont venus de toute la province et même d'au-delà. L'un des prélats qui entourent l'archevêque de Montréal est Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, qui, 42 ans plus tôt presque jour pour jour, quittait Longueuil pour monter à Lachine dans le canot qui le conduirait, en 62 jours de voyage, vers les missions de la rivière Rouge. La ville s'est décorée. Le cortège se rend du bateau à l'église en voitures de gala, louées pour la circonstance. La population, formant la haie, s'agenouille à son passage pour recevoir la bénédiction de l'archevêque. Le maire Morin ne boude pas: il présente une adresse. Le maire de la paroisse, Basile Lamarre, est un ancien zouave pontifical. Le curé Tassé, dont la ténacité est aujourd'hui couronnée, est secondé par un vicaire, l'abbé Jean Ducharme, qui s'intéresse, autant que l'ancien maire J.-L. Vincent et que l'avocat Alexandre Jodoin, à tout ce qui concerne le passé de Longueuil.

Pareille fête ne s'est encore jamais vue à Longueuil et ne s'est pas vue souvent dans le district de Montréal.

Une trêve seulement. Les habitants de Saint-Lambert persistent dans leur dessein que le curé Tassé s'obstine à combattre: "Les âmes dans la petite municipalité de Saint-Lambert ne sont pas dans un état de souffrances, je puis l'affirmer à Votre Grandeur. Ceux qui n'assistent pas aux offices, c'est parce qu'ils ne le veulent pas..."<sup>3</sup> Des Longueuillois se plaignent du couvent pour qui la fabrique s'est montrée généreuse et qui favorise les pensionnaires, venues de Montréal ou de plus loin encore. Le curé Tassé semble bien leur donner raison. La question des taxes de la fabrique n'est pas réglée. La propriété Crevier n'est pas vendue, ni même louée. Le chemin de fer de Montréal et Sorel ne tient toujours pas ses

3. Lettre du 23 août 1887. Archives de l'évêché de Saint-Jean. Même source pour la question du couvent.

engagements, et le Conseil ordonne la démolition de la petite gare construite près du chemin de Chambly et l'utilisation du bois pour faire des trottoirs. Le gouvernement provincial retarde sa décision sur la créance du Fonds d'emprunt municipal. L'ingénieur Kennedy prépare, pour la protection de Montréal contre les inondations, des plans désastreux pour Longueuil...

Le maire Morin, aux prises avec toutes ces difficultés et qui se sent l'âme d'un réformateur, s'exaspère. Il se heurte, au Conseil même, à l'esprit de routine, à la négligence, au bon-garçonisme des échevins, absorbés d'ailleurs par leurs affaires personnelles. Des malchanceux sans métier, sans aptitude, un peu poivrots sur les bords, sollicitent un emploi qui ne saurait être qu'une sinécure. Leur échevin a trop bon coeur pour le leur refuser. Mais le rendement est nul. Morin a lu quelque article, ou même quelque traité, sur l'efficacité, notion encore nouvelle, mais déjà prestigieuse, envahissante et destinée à régner sur l'Amérique du Nord. Il voudrait congédier un policier. Des conseillers demandent une enquête préalable. Le maire éclate. Il exige l'inscription de son protêt au procès-verbal (20 juillet 1887):

*Je soussigné, maire de la ville de Longueuil, proteste contre le mode actuel de conduire les affaires de la Ville, qui à mon point de vue n'est pas de nature à améliorer la position de la Ville, en tant que par le système actuel, la responsabilité de l'administration pèse entièrement sur les présidents des comités qui, à cause de leurs occupations, ne peuvent consacrer tout le temps nécessaire au bénéfice de la chose publique, et les employés de la Corporation ne peuvent prendre l'initiative de quoi que ce soit dans l'administration, en conséquence de la coutume qui a prévalu jusqu'ici; les affaires de la Corporation sont forcément négligées. Je proteste aussi contre le gaspillage des deniers publics provenant du système vicieux d'employer à tout propos des gens incompetents, sous prétexte qu'une Corporation doit donner de l'ouvrage à tout venant, et faisant de la Corporation une succursale de bureau de charité, décourageant par là-même les travailleurs laborieux qui ont à coeur de remplir leur devoir et dont les salaires doivent être réduits à proportion des prix trop élevés payés aux incompetents, fait qui mène directement à la doctrine communiste, qu'il serait dangereux d'encourager dans notre état de société.*

Les pauvres bougres de conseillers, qui croient apporter, à défaut d'une conception moderne du rendement administratif, de la bonne volonté dans l'accomplissement d'une tâche bénévole, au service du bien public, sont offusqués par cet affront dont le gros registre de la Corporation portera, calligraphiée de la main du secrétaire-trésorier, la trace indélébile. Les conseillers J.-Rosaire Bourdon et Eusèbe Denicourt font adopter, à la séance suivante, une motion de protestation contre "la manière d'agir du maire". Ils obtiennent, dans le cas du policier, une enquête qui exonérera l'accusé de tout blâme.

## La troisième église

Que va-t-il se passer? La fabrique, par l'organe du curé, refuse de payer son compte d'eau. Elle réclame un compteur ou un forfait de \$100 par an. Si le Conseil refuse, la fabrique "coupera les tuyaux et s'approvisionnera au moyen d'une pompe". Or Longueuil vit encore sur l'éblouissant souvenir de la consécration solennelle, qui a rassemblé huit évêques et cent prêtres et porté la renommée de la ville aux quatre coins de la province. Le maire Morin s'est soulagé. Il ne tient pas tellement à se battre contre tout le monde, le curé compris. Le Conseil,

*Considérant que la construction de l'église catholique est pour la ville de Longueuil d'un grand avantage, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel...*

*Considérant que pour les fins de l'achèvement de l'église et de son ornementation la fabrique a dû hypothéquer l'avenir, en offrant au public des avantages dont le résultat est d'obérer pour le présent ses recettes...*

réduit la taxe d'eau à cent dollars pour l'année courante, ce qui sauve le principe. Or la fabrique repousse cette restriction: ce sera cent dollars par an pendant cinq ans. Le Conseil refuse (9 novembre 1887). Et Mgr Fabre, de son côté, reste inflexible. Il l'écrit au curé Tassé (2 mai 1888):

*Comme les fabriciens de votre paroisse, avant la lecture de mon mandement, ont offert \$100 au Conseil municipal de la ville de Longueuil, je tolère que cet arrangement soit maintenu.*

*Mais ce que je ne puis permettre, c'est que toute démarche pour faire rappeler la malheureuse loi passée en 1881 (laquelle soumet l'église et les autres propriétés de la fabrique aux taxes municipales) soit discontinuée.*

*Au contraire, j'ordonne que les susdites démarches soient continuées afin de faire rappeler la loi passée en 1881, car je la regarde comme contraire aux immunités de l'église.*

\* \* \*

Longueuil ne passe pas tout son temps en chicanes. J.-L. Vincent suggère au conseil municipal l'adoption d'un sceau officiel "en rapport avec l'importance de la ville et rappelant le souvenir de sa noble fondation par le sieur Charles Le Moyne de Longueuil". Il soumet une esquisse. A la suggestion de Raymond Préfontaine, le conseil municipal demande au gouvernement fédéral la construction d'un bureau de poste et l'amélioration du service postal. Le Montréal et Sorel a consenti à louer sa voie au Grand-Tronc, qui fait circuler des trains "suburbains" entre Longueuil, Saint-Lambert et Montréal. H.R. Ives, sa fonderie saccagée par un incendie, est prêt à reprendre ses opérations et même à les développer si la Ville lui

accorde une nouvelle exemption de taxes pour dix ans et le droit de poser une voie ferrée rue Saint-Jacques, depuis son établissement jusqu'à la voie du Montréal et Sorel. Le Conseil négocie un accord avec l'industriel. Louis-E. Morin est réélu maire en février 1888.

L.-E. Morin affronte les mêmes problèmes que pendant son premier mandat. Etienne Demers offre \$850 dont \$500 comptant, pour une partie de la propriété Crevier. Le Conseil "ne veut pas morceler la propriété, mais la vendre en bloc". Demers porte son offre à \$1 500 pour toute la propriété - qui a coûté à la Ville \$12 000 plus les frais. Il faut bien accepter. Un peu tout le monde, dans tous les quartiers, réclame des canaux d'égout. L'entretien du chemin de Chambly se fait toujours à frais communs avec la municipalité de Chambly-Bassin. Longueuil veut débiter au compte commun les \$1 148 déboursés pour l'installation de bouches d'égout depuis la rue Saint-Charles jusqu'au bureau d'enregistrement, et de deux canaux d'égout, du bureau d'enregistrement jusqu'auprès du cimetière. Le conseil de Chambly-Bassin refuse ce compte: les travaux accomplis "doivent être considérés dans leur plus grande partie comme une amélioration dans la ville de Longueuil", qui doit les payer. Chambly-Bassin débiterait \$400 au compte commun; Longueuil accepte. Le conseil du comté de Chambly demande un amendement à sa charte pour obtenir le contrôle du pont de glace entre Longueuil et Montréal. Le conseil de Longueuil, "qui s'est toujours sagement acquitté de ses devoirs à ce sujet", entend conserver ce contrôle qu'il est plus à même d'exercer.

Les prétentions de Montréal sont plus dangereuses que celles du comté de Chambly. Le conseil municipal de Longueuil proteste contre les plans de l'ingénieur Kennedy, de la Commission du port de Montréal, "qui seraient de nature à noyer davantage les rives de la côte sud du Saint-Laurent, vis-à-vis Montréal et particulièrement Longueuil, Saint-Lambert et Laprairie, en restreignant l'espace nécessaire à l'écoulement de l'eau, le printemps, espace déjà trop restreint, et qui auraient aussi pour effet de rejeter complètement du côté sud du fleuve les glaces qui s'amoncellent maintenant sur tout l'espace libre et qui néanmoins causent des désastres sérieux, qui ruinent la valeur des propriétés du sud du fleuve, vis-à-vis et en haut de la cité de Montréal". Le conseil municipal de Longueuil attire l'attention "des autorités" sur "le parti pris de la Commission du Havre de Montréal de forcer la navigation vers la Pointe Saint-Charles pour y conduire le commerce..." alors qu'elle pourrait, à moins de frais, utiliser la baie d'Hochelaga, "port naturel qui serait commode pour le commerce transatlantique" et la baie de Longueuil qui, sans grande dépense, "pourrait être convertie en excellent port de déchargement et d'expédition pour le commerce du bois de l'Amérique méridionale, le commerce du charbon, du bois, du foin, etc., pour cette partie du pays qui s'étend de la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à la frontière du Canada et même jusqu'aux Etats de la Nouvelle-Angleterre". Cette protestation est envoyée au ministre des Travaux publics, aux députés, aux chambres de commerce et aux journaux.

## La troisième église

Pendant la bataille immédiate que le Conseil doit livrer ne se déroule pas contre la Commission du port de Montréal, mais contre le comté de Chambly et surtout contre la propre fabrique de Longueuil. Celle-ci, suivant les instructions de Mgr Fabre, demande à Québec la modification de la charte. Le conseiller J.-Rosaire Bourdon observe que la réduction à \$100 par an, accordée comme règlement de paix, n'est plus valable dans ces conditions. Il la fait annuler.

Les hostilités sont déclenchées. Chaque camp fourbit ses armes. Michel Viger, qui n'est plus conseiller municipal mais qui l'était en 1885 et 1886 et qui a contribué plus que tout autre à faire poser un égout rue Sainte-Elisabeth, affirme qu'il exauçait ainsi un désir exprimé par la fabrique doublement obligée, par conséquent, de payer sa part. Le curé Tassé dément cette interprétation et se fait délivrer un certificat par les architectes Perrault et Ménard: l'église avait alors son propre canal "avec une pente très forte et suffisant aux besoins de la fabrique". L'église n'avait donc pas besoin du nouvel égout. Cet égout construit, l'ancien canal fut abandonné, un embranchement lui étant substitué.

Le curé Tassé, deux marguilliers et l'avocat Siméon Pagnuelo représentent la fabrique devant le Comité des bills privés, au mois de juin 1888. Le maire Morin, le conseiller Edouard-C. Lalonde, le secrétaire-trésorier L.-C. Bourgeois et l'avocat Philippe-Honoré Roy défendent la Ville contre la fabrique de Longueuil et contre le comté de Chambly. Siméon Pagnuelo, chauve au front large, vétéran des luttes ultramontaines, est un avocat redouté - prochain juge à la Cour supérieure. Mais le notaire H.-A.-A. Brault, dont l'étude est une des mieux achalandées de Montréal et qui habite Longueuil, abandonne son bureau pour aller passer la semaine à Québec, sans mandat officiel. Il voit les députés un à un et possède sur le curé l'avantage de ses connaissances juridiques. Le Comité des bills privés maintient les taxes imposées à la fabrique de Longueuil et réduit simplement sa taxe d'eau à un forfait de \$100 par an. La requête du comté de Chambly est simplement rejetée. H.-A.-A. Brault a fait merveille et le conseil municipal de Longueuil lui vote une gratification de cent dollars.

Tenir tête à une fabrique encouragée par l'archevêque de Montréal, qui avait mobilisé tous ses collègues, c'est assez fort! Les esprits avancés de Montréal applaudissent le conseil municipal de Longueuil, les ultramontains le honnissent au contraire et la décision parlementaire n'arrête pas les hostilités. Les adversaires du maire Morin et du conseil municipal leur reprochent de persécuter le curé et les fabriciens. On discute encore ce point particulier: l'égout de la rue Sainte-Elisabeth a-t-il été demandé par la fabrique ou imposé à la fabrique? Le maire Morin envoie une longue mise au point à *la Presse* qui l'insère. L'autre camp réplique par une brochure:4

4. *Affaires entre la Ville et la Fabrique de Longueuil concernant les taxes sur l'église* (sans nom d'auteur). Montréal 1888. Archives privées de M. Ernest Thériault, de la Société d'histoire de Longueuil.



“Mais supposons que la fabrique ait demandé ce canal pour faire disparaître un petit fossé, comme dit M. Viger, le Conseil était-il justifiable de l'avoir pillée comme il l'a fait? Mais mon Dieu! il y avait longtemps que l'on jetait des regards de concupiscence sur cette pauvre fabrique. Aussi, quand l'occasion de l'exploiter s'est présentée, on s'est hâté d'en profiter...”

La décision parlementaire fixe tout de même les aspects administratifs et juridiques de la querelle. Le maire et les conseillers en ont profité pour préparer un autre succès. Mercier, triomphateur au geste large, qui règle l'affaire des biens des jésuites et obtient la réconciliation, la fusion même de l'université Laval de Québec et de l'École de médecine de Montréal, ennemies jusqu'alors mortelles, Mercier peut bien régler la question de la dette de Longueuil vis-à-vis du Fonds d'emprunt municipal. Un arrêté ministériel du 26 janvier 1889 autorise le trésorier provincial à donner “quittance et décharge complète” aux municipalités de Longueuil et de Chambly-Bassin pourvu qu'elles s'engagent “à entretenir à perpétuité comme chemin macadamisé les parties dudit chemin se trouvant dans leurs limites respectives”. Longueuil et Chambly-Bassin devront aussi “céder gratuitement les autres parties dudit chemin et les propriétés et trottoirs y appartenant et qui se trouvent dans les limites d'autres municipalités du comté, à ces municipalités, par l'entremise de la Corporation du comté de Chambly, à condition que lesdites municipalités continuent d'entretenir ledit chemin macadamisé”. Le tout “sous l'obligation formelle d'abolir les barrières de péage et de rendre le chemin libre à la circulation du public”. Les municipalités, par amendement au Code municipal, peuvent obliger les propriétaires à l'entretien du chemin, sous leur contrôle.

Longueuil et Chambly-Bassin cèdent donc gratuitement à la Corporation du comté de Chambly la partie du chemin s'étendant de la barrière de Longueuil aux limites nord-ouest de Chambly-Bassin. Les barrières de péage disparaissent.





## On demande un pont sur le Saint-Laurent

LE BUDGET de la Ville de Longueuil, libérée vis-à-vis du Fonds d'emprunt municipal, est de \$20 000 en chiffres ronds en 1889, dont \$10 000 comprenant l'intérêt et le fonds d'amortissement de la dette, au compte des finances; \$4 000 pour le Comité des chemins; \$700 pour l'éclairage; \$600 pour la police et \$2 600 pour le service d'eau. La Ville emprunte \$17 000 au Crédit foncier franco-canadien pour consolider la dette flottante.

La Chambre de commerce de Montréal a demandé au gouvernement fédéral le prolongement de l'Intercolonial entre Lévis et Montréal. Il s'agissait d'obtenir une voie ferrée de Lévis à Sorel, à laquelle le chemin de fer de Montréal à Sorel se souderait. Ce qui assurerait le succès définitif du Montréal et Sorel et mettrait Longueuil en communication avec les provinces Maritimes. Longueuil entre dans le mouvement; le conseil municipal adopte de longues résolutions et participe à une réunion des intéressés à Nicolet.

En attendant, c'est le Grand-Tronc qui fait circuler des trains "suburbains" sur la ligne du Montréal et Sorel. Cela ne va pas sans accrochages. Tantôt la Compagnie exige que la Ville fournisse des cantonniers pour l'entretien de la voie. Tantôt la municipalité interdit à la Compagnie de puiser à même ses bornes-fontaines l'eau nécessaire aux locomotives, et la met en demeure de construire un réservoir. Le Conseil va jusqu'à décider la formation d'un comité d'anciens maires - P.-E. Hurteau, J.-L. Vincent, L.-E. Morin - et d'anciens conseillers "pour étudier le projet de construire une voie ferrée entre Longueuil et Saint-Lambert". Ce n'est, au fond qu'une menace. La Ville verse \$7 par jour au Grand-Tronc pour assurer le service des "trains suburbains".

Les projets du tunnel sont enterrés. Mais une Compagnie du Pont de Montréal s'est constituée. Elle jetterait un nouveau pont sur le Saint-Lau-

## Histoire de Longueuil

rent, aboutissant probablement à Longueuil, si l'Etat fédéral l'autorisait et la subventionnait. Il n'y aurait plus besoin, du coup, de "traverse", de "pont de glace" ni de "trains suburbains"! Le conseil municipal de Longueuil vote tout de suite (12 mars 1890):

*Considérant les grands avantages qui résulteraient de la construction du pont en question pour les comtés de la rive sud du Saint-Laurent, approuve toute démarche tendant à obtenir cette communication permanente et régulière entre la cité de Montréal et la rive sud du fleuve,*

et prie le député de Chambly d'appuyer ces démarches.

Les citoyens de Longueuil, réunis en assemblée publique le 13 juillet, demandent le prolongement de l'Intercolonial et la construction d'un pont. Bruno Normandin est redevenu maire. Il conduit une délégation auprès du ministre des Travaux publics à Ottawa. Il fait rapport, à son retour: "Il y a lieu d'espérer que le gouvernement encouragera ces deux entreprises au moyen de subsides, si l'agitation commencée par les intéressés se soutient." La délégation a protesté, une fois de plus, contre les travaux de la Commission du port de Montréal, "de nature à causer des inondations sur la rive sud". Des démarches s'accomplissent aussi auprès du gouvernement de Québec.

Le projet de pont est apparemment sérieux. Frédéric-Liguori Béique, le grand avocat doublé d'un homme d'affaires, achète, en prévoyant leur plus-value, des terrains au point probable d'aboutissement sur la rive sud. La Chambre de commerce de Montréal invite le conseil municipal de Longueuil à voter une série de résolutions qui seront soumises à un congrès des municipalités de la rive sud. Normandin et son Conseil ne le font pas dire deux fois. Le conseiller Bourdon propose:

*Attendu que le trafic entre la ville de Montréal et les paroisses de la rive sud du Saint-Laurent et d'une partie de la vallée du Richelieu, à savoir les paroisses des comtés de Laprairie, de Chambly, de Verchères, de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, d'Iberville et même d'une partie de Huntingdon et de Châteauguay souffrent durant plusieurs mois de l'année de l'interruption de la navigation;*

*Considérant que lesdites paroisses, pour une très grande partie, ne sont pas favorisées de chemins de fer qui leur faciliteraient l'accès du grand marché de Montréal...*

*Considérant qu'une charte a été octroyée à une compagnie pour construire un pont sur le Saint-Laurent dans le but de répondre aux besoins précédemment mentionnés, et ce, vis-à-vis la cité de Montréal et la ville de Longueuil;*

## On demande un pont sur le Saint-Laurent

*Résolu: 1<sup>o</sup>- Qu'une convention de délégués dûment autorisés prie le gouvernement du Canada de garantir un intérêt dans la proportion de 2 pour cent par année sur le capital requis pour la construction dudit pont;*

*2<sup>o</sup>- Que cette convention prie le gouvernement de la province de Québec de garantir un intérêt dans la proportion de 2 pour cent par année sur le capital requis pour la construction dudit pont.*

Le maire et les conseillers se rendront à la convention d'octobre, "avec tous les citoyens qu'ils jugeront à propos de s'adjoindre".

Mais la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, entreprise gigantesque et d'utilité publique, relève d'une compagnie puissantisime - Grand-Tronc ou Pacifique Canadien - ou, mieux encore, de l'Etat. Le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien sont, pour l'heure, satisfaits, et l'Etat démocratique est plus lent que le char des rois mérovingiens. Il en faudra encore, des démarches, pour obtenir ce pont indispensable!

Une autre lueur d'espoir:

Austin Mosher, correspondant montréalais de l'*Empire*, découvre avec admiration 31 millionnaires à Montréal en 1891. Aucun nom canadien-français parmi les 31. Mais Mosher recense 15 Canadiens français de Montréal possédant le demi-million ou davantage. Le conseiller législatif Louis Tourville et son associé Joël Leduc, aux intérêts multiples, viennent en tête. Or Louis Tourville, Joël Leduc, Hyacinthe Beauchemin, gros industriel sorélois, Georges Ball, propriétaire du moulin de Nicolet, et quelques autres de pareil relief reprennent à leur compte le projet de prolongement de l'Intercolonial. Ils constituent une Compagnie du Chemin de fer de la Rive sud du Saint-Laurent, pour construire et exploiter une voie ferrée "depuis Lévis, traversant les comtés de Lévis, Lotbinière, Nicolet, Yamaska, Richelieu, Verchères, Chambly, Laprairie et Beauharnois jusqu'à un point sur la ligne du chemin de fer du Canada Atlantique à ou près de Valleyfield" (1893). Le conseil municipal de Longueuil,

*Attendu que l'établissement d'une telle voie ferrée aiderait considérablement au développement de cette partie de la Province qu'elle traversera, et serait surtout d'un grand avantage pour la ville de Longueuil,*

*Croit de son devoir de donner son entière approbation à ce bill.*

\* \* \*

Les élections fédérales de 1891, disputées sur la question de la protection douanière, préconisée par les conservateurs et favorisée par les villes, ou de la Réciprocité, proposée par les libéraux et souhaitée par les

campagnes, n'ont produit aucun changement. Les conservateurs restent au pouvoir. Raymond Préfontaine, conservant le mandat du comté de Chambly, siège donc dans l'opposition mais se rattrape à l'hôtel de ville de Montréal où son rôle grandit. Dans la politique provinciale, par contre, quel bouleversement!

Mercier, l'impérieux et imprudent Mercier, est tombé en pleine gloire, foudroyé par le scandale de la baie des Chaleurs. Le lieutenant-gouverneur Angers l'a révoqué, comme un serviteur infidèle de la Province. Charles de Boucherville, rappelé au gouvernement, convoque des élections pour le 8 mars (1892). De Boucherville est conseiller législatif, toujours digne, diffus et monotone. Son premier lieutenant est Louis-Olivier Taillon, volontiers facétieux malgré l'apparence patriarcale de sa grande barbe, mais énergique, acharné. Taillon se présente dans le comté de Chambly. Derrière lui, une équipe ardente invoque l'honneur de la Province et poursuit la campagne au cri de "A bas les voleurs!" Des orateurs du prestige d'Edmond James Flynn, Thomas-Chase Casgrain, Guillaume-Alphonse Nantel, Evariste Leblanc, Louis Beaubien - il serait superflu d'ajouter Charles Thibault et le tribun Cornellier - promettent de livrer Mercier à la justice.

Taillon tient une assemblée à Longueuil, avec le concours de Pierre-Basile Lamarre, l'ancien zouave pontifical, maire de la paroisse de Longueuil depuis neuf ans. Mais Antoine Rocheleau, député sortant et de nouveau candidat, défie son adversaire en assemblée contradictoire. Taillon relève le gant.

L'assemblée se tient à Longueuil le 16 février. Elle oppose quelques-unes des plus grandes vedettes de la vie publique: de Boucherville et Taillon du côté conservateur, Mercier, Préfontaine et Louis-Philippe Brodeur du côté libéral. Mercier, qu'une escorte obséquieuse, empressée à porter sa serviette, sa pelisse, sa canne ou son chapeau, suivait naguère dans ses randonnées euphoriques à travers la province, Mercier vient presque seul et ceux qui l'accompagnent semblent maintenir, entre lui et eux, une distance ostensible. A l'assemblée, Rocheleau, qui parle le premier, se désolidarise des scandales et s'affirme indépendant du Premier ministre révoqué. La maladresse est grande. Taillon met sans peine Rocheleau en contradiction avec lui-même, qui a fait venir Mercier à son assemblée. Préfontaine, qui fait toute la campagne de Rocheleau, n'ose pas, tout hardi qu'il soit, défendre les scandales. Mais Rocheleau n'est aujourd'hui qu'un prétexte; c'est de Mercier surtout que la foule est curieuse. Mercier, moins emphatique que Chapleau, est un orateur redoutable par le martèlement de ses périodes, convaincant par sa plausibilité, émouvant par la fidélité qu'il a jurée à la province de Québec. Papineau était trop doctrinaire, Cartier trop politique, Chapleau est trop acteur. Mercier a mieux qu'eux incarné les aspirations d'un peuple. Il est pitoyable de voir ce héros se défendre - mal! - de ses complaisances, de ses faiblesses, de ses fautes. Les deux camps ont leur claque de forts en gueule. Mais l'assemblée contradictoire souhaitée par Rocheleau ne tourne pas en sa faveur.

## On demande un pont sur le Saint-Laurent

Les ultramontains ont rompu l'alliance conclue lors de l'affaire Riel. Le clergé, en faveur d'un gouvernement auquel de Boucherville, Taillon et Beaubien donnent une nuance ultramontaine, se retrouve unanime. L'abbé Stanislas Tassé, curé de Sainte-Scholastique, ultramontain d'entre les ultramontains, est mort, mais son frère Maximilien, curé de Longueuil, qui avait favorisé l'alliance "nationale" au moment de l'affaire Riel, fait maintenant presque ouvertement campagne contre "la clique".

Antoine Rocheleau n'est pas de force contre un pareil courant. Louis-Olivier Taillon, élu député de Chambly au mois de mars, devient Premier ministre en décembre. C'est donc à leur député que les pétitionnaires de Longueuil s'adressent, en la personne du Premier ministre. Ils lui demandent en même temps de l'aide pour le redressement du ruisseau Saint-Antoine qui traverse la partie est de la ville et dont les méandres favorisent les inondations.

\* \* \*

Longueuil travaille, dans tous les domaines. Le conseil municipal prolonge la rue Saint-Alexandre, élargit d'autres rues, confectionne des trottoirs, pose des égouts, plante 80 arbres sur le carré Hurteau. Charles C. Grant, baron de Longueuil, et d'autres personnes cèdent les terrains nécessaires au percement de nouvelles rues. L'industriel J. Coates offre d'introduire à Longueuil l'éclairage au gaz. La Canadian Worsted Mills Company, de Montréal, envisage l'établissement d'une manufacture à Longueuil si le Conseil lui accorde certains privilèges. William Hobbs présente une requête analogue pour une manufacture de cotonnades. Le Conseil leur offre, sous réserve de référendum, une avance de \$20 000 en obligations de la Ville et 25 années d'exemption de taxes, la taxe d'eau comprise. Hobbs devrait construire un immeuble en pierre valant au moins \$75 000, y mettre pour \$75 000 d'outillage et employer en permanence un minimum de 200 personnes, dont un tiers de chefs de famille. Les municipalités se disputent les nouvelles industries à coups de *bonus* et d'exemptions de taxes, et cette surenchère est une plaie de notre régime municipal. Mais Longueuil éprouve un besoin spécial de procurer de l'ouvrage sur place à ses travailleurs, contraints à trajet si long, dans certaines saisons, et si dur.

La charge retombe sur les propriétaires. On comprend que la Ville ait tenu à taxer la fabrique. Le conseil municipal réclame \$815 à la fabrique pour la construction des canaux d'égout, en juillet 1890. Le curé ne répond pas. Le Conseil charge l'avocat Alexandre Jodoin de recouvrer cette somme "par les moyens légaux". Le curé convoque alors la fabrique qui s'exécute: \$400 comptant et \$415 le 1er décembre. Mais Mgr Fabre en est fâché. Les évêques ont combattu et combattront toute taxation des propriétés religieuses. Ils veulent à tout prix éviter des faillites de fabriques, dont les répercussions seraient pénibles. Mgr Fabre entend distinguer entre les dettes contractées par les marguilliers au nom de la fabrique et les dettes contractées par les syndicats pour la construction de l'église: "Cette fabrique

est assez endettée; il ne faut pas la surcharger davantage." Les syndic doivent aussi mettre plus de système, plus de rigueur dans la perception des comptes de la "répartition". Ils désignent le notaire Isaïe Gingras comme secrétaire, spécialement chargé de cette tâche (18 novembre 1892).

Alexandre Jodoin et Joseph-Louis Vincent ont publié en 1889, sous le titre *Histoire de Longueuil*, une oeuvre d'authentique érudition. Ils y travaillaient depuis des années, avec une patience de fourmis. Ils ont en somme rassemblé les titres de noblesse de la seigneurie, de la paroisse et de la ville. L'esprit de synthèse leur manque mais leur ouvrage, pieusement conservé dans les vieux foyers de Longueuil, servira de base à toute histoire de la rive sud. Le plus enthousiaste est l'abbé Jean Ducharme, vicaire du curé Tassé, dont la grande ambition est d'enlever, textes en main, à la paroisse de Boucherville tout privilège d'ancienneté sur celle de Longueuil.

Le conseil municipal demande au gouvernement provincial, au printemps de 1893, l'établissement d'une Cour de recorder à Longueuil. Il recommande Alexandre Jodoin pour le poste: le gouvernement Taillon comble ce double voeu.

Longueuil possède sa société musicale, l'Harmonie de Longueuil. Alexandre Jodoin organise le Club de Longueuil "dans un but de récréation, d'amusement et d'instruction pour le corps et l'esprit". Il se forme aussi un Club nautique de Longueuil, exclusivement canadien-français. Les régates prennent de l'éclat.

\* \* \*

Le conseil municipal va de l'avant. Il se taille un programme à court terme: extension de la prise d'eau de l'aqueduc dans le Saint-Laurent, pose d'égouts, construction d'un égout collecteur sur la grève du Saint-Laurent, prolongement et élargissement de rues. La Royal Electric Company, dont F.-L. Béique et Rosaire Thibau sont les animateurs, offre d'éclairer le pont de glace à l'électricité, au prix de un dollar par lampe et par nuit, et moyennant un versement de \$1 085, aux trois quarts remboursable à la fin de la saison, si la Compagnie récupère ses poteaux, ses lampes et tout son matériel. Ce serait du luxe! Les comptes de la Ville sont en ordre et son crédit est bon. Le conseil municipal emprunte \$137 000 pour remboursement d'obligations et exécution de travaux. C'est le courtier en placements R. Wilson Smith, collègue de Raymond Préfontaine au conseil municipal de Montréal, qui place l'emprunt à des conditions avantageuses: 4 1/2 p.c., contre 6 p.c. sur les obligations à rembourser. Il n'y aura d'autres frais que l'impression des titres.

Longueuil ne grossit pas aussi vite que des banlieues comme Saint-Henri, situées sur l'île de Montréal. Mais des spéculateurs, en majorité de langue anglaise, achètent des terrains dans la paroisse de Longueuil et forment un semblant d'agglomération qu'ils appellent Longueuil-Ouest, sans

## On demande un pont sur le Saint-Laurent

que ce nom corresponde à une organisation municipale. Les habitants de Longueuil-Ouest souhaitent leur annexion à la ville, contre divers travaux municipaux et dix années d'exemption de taxes. Le conseil de Longueuil, "Considérant que la ville de Longueuil est actuellement dans une situation financière très appréciée; que la plus grande partie des travaux requis dans les villes, comme trottoirs, canaux d'égout, etc., etc., ont été exécutés; que la Ville a des revenus plus que ses dépenses; que ses taxes diminuent; qu'elle est en fonds et plus que jamais en position de se suffire à elle-même et par elle-même pour l'administration de la chose publique", offre des travaux réduits et cinq années d'exemption. Les propriétaires n'acceptent pas d'emblée. Ils demandent à rencontrer le Conseil. Inutile, répondent les échevins: nous ne changerons pas nos conditions (octobre 1894).

La requête de Longueuil-Ouest est flatteuse mais un mouvement centrifuge se produit aussi. Saint-Lambert demande son érection en paroisse canonique. Il eût été bien innocent de ne pas le prévoir et il serait vain de s'y opposer. Les paroissiens de Saint-Antoine s'y résignent à la condition qu'on ne leur inflige, à l'avenir, aucun nouveau démembrement. Saint-Hubert en 1862 et Saint-Lambert en 1894, voilà qui suffit. La nouvelle paroisse est érigée le 12 décembre, avec l'abbé François-Xavier Rabeau pour premier curé.



On the basis of the above information, it is recommended that the proposed project be approved for funding. The project is expected to have a positive impact on the community and will be completed within the allocated budget. The project is expected to have a positive impact on the community and will be completed within the allocated budget.







Dès 1871, "le conseil municipal décide d'entretenir sur la glace un chemin balisé qui sera carrossable". Quand cette photo fut prise, vers 1903, l'entretien était payé conjointement par la Ville de Longueuil, la Ville de Montréal et le comté de Chambly. (*Musée McCord, collection Notman*)

Cette maison située à l'angle des rues Saint-Antoine et Saint-Charles était inscrite sous le nom de Nicolas Patenaude au plan du village de Longueuil en 1835. Démolie par la Ville en 1920. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*).



Construite en 1844 par Victor Chénier sur l'emplacement du moulin seigneurial érigé vers 1668, cette maison fut acquise peu après par le notaire Pierre Hurteau. Elle est actuellement la propriété de la chandellerie J.E. Mailloux Ltée. (*Collection Jules-Légaré, fonds Arthur-Patterson*)



## Raymond Préfontaine

LA VILLE DE LONGUEUIL doit rembourser \$25 000 d'obligations à la Banque d'Épargne en novembre 1896. Elle les a tout prêts: elle a même \$28 000 en dépôt à la Banque du Peuple dans cette intention. Le Conseil porte les appointements du secrétaire-trésorier à \$1 000 par an. Patatras! La Banque du Peuple entre en déconfiture. La Banque d'Épargne consent à repousser l'échéance, moyennant 6 p.c. d'intérêt. Mais Longueuil doit ajourner les projets, que l'on commençait à caresser, d'introduction de l'éclairage électrique. Des négociations entamées avec la Royal Electric sont interrompues.

Le chemin de fer de Montréal, Portland et Boston, qui doit des taxes à la Ville de Longueuil, ne loge pas à meilleure enseigne que la Banque du Peuple. Il doit être vendu par le shérif. Le Conseil charge le maire, Michel Viger, qui a fait ses preuves de surveillance, "de surveiller la vente et d'y enchérir s'il le juge nécessaire pour sauvegarder les intérêts de la ville". Le maire Viger et l'échevin délégué avec lui font rapport: "L'activité et l'énergie déployées par le conseil en cette circonstance ont valu à cette Ville l'avantage de retirer en capital, intérêts et frais dus par la Compagnie en taxes municipales la somme de \$1 247.89." Ils ont perçu du même coup le compte de la Commission scolaire.

La Compagnie du Grand-Tronc informe la Ville que le service de Longueuil lui a occasionné une perte de \$1 130 en 1895. A l'avenir, la circulation des trains entre Longueuil et Saint-Lambert s'effectuera par le chemin de fer de la Rive Sud, ce qui, pense le gérant général du Grand-Tronc, "ne sera pas contraire aux intérêts de la Ville". Un groupe de Longueuillois, conduit par Ovide Dufresne fils, "considérant la nécessité de faire circuler les trains entre Longueuil et Montréal tel qu'avant", demande au Conseil de former un comité général en s'adjoignant des citoyens notables "pour envoyer une délégation des plus importantes auprès du

gérant du Grand-Tronc". Le gérant du Grand-Tronc, Charles Melville Hays, est un grand *railroad man* américain, pour qui l'efficacité prime le sentiment.

La Corporation accorde une exemption de taxes au conseiller municipal Damase Brissette, qui a pris la suite de son père Gabriel et assure un service d'omnibus sur le pont de glace, pourvu qu'il observe un tarif raisonnable. La Compagnie des Tramways de Montréal remplaçant ses "chairs à chevaux" par des voitures électriques, Damase Brissette lui achète deux omnibus désaffectés, avec une paire de patins supplémentaires, pour la somme de trois dollars. Les Longueillois pourront traverser le fleuve dans des conditions confortables, en voitures fermées et chauffées au charbon. Le percepteur, muni d'une trompette de fer blanc, reste debout sur la plate-forme arrière où cinq à six personnes peuvent s'agripper quand la voiture est bondée.

Le projet de pont n'est qu'assoupi. La Montreal Bridge Company demande au conseil municipal de faire pression auprès du gouvernement fédéral pour qu'il lui accorde de fortes subventions. D'accord. Une nombreuse délégation va trouver le député de Chambly-Verchères car le comté de Chambly n'existe plus, au fédéral.

\* \* \*

Une "redistribution" de la carte électorale a suivi le recensement de 1891. La constitution attribuant à la province de Québec un nombre fixe de 65 députés, le remaniement n'a pu avantager Montréal, ville de 216 000 âmes sans ses banlieues, qu'au détriment de comtés ruraux. Et le gouvernement étant conservateur, il n'a pu s'effectuer qu'au détriment de comtés libéraux. Chambly, comté de Raymond Préfontaine, est uni à Verchères, comté de Félix Geoffrion, de sorte qu'un de ces deux députés perdra son siège.

John A. Macdonald est mort en 1891. J.J.C. Abbott, puis John Thompson, puis Mackenzie Bowell, enfin Charles Tupper lui succèdent. Ils héritent de l'épineuse, de la dramatique Affaire des écoles du Manitoba. Ils souhaitent le concours de Louis-Olivier Taillon, qui accepte ce qu'on lui représente comme un devoir, un sacrifice, et démissionne comme Premier ministre - et député provincial de Chambly - pour passer sur la scène fédérale. Taillon croit bien s'immoler et s'immole en effet.

Le chef de l'opposition est Wilfrid Laurier qui patine sur la question des écoles du Manitoba, au grand mécontentement du clergé. Mais Laurier est merveilleux de tenue, d'élégance et d'adresse. Sa popularité, grande dans tout le pays, confine à l'idolâtrie dans la province de Québec. Et sur quoi ne passerait-on pas pour le bonheur de voir un Canadien français à la tête du pays! Quand les Premiers ministres de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse se déclarent prêts à quitter leur poste pour servir -

## Raymond Préfontaine

après sa victoire - sous les ordres de Wilfrid Laurier, cet hommage flatte les Canadiens français comme si chacun d'eux voyait les ministres anglais à ses pieds. Les évêques y perdent leurs directives.

Taillon se présente dans le comté de Chambly-Verchères. Son adversaire est Christophe-Alphonse Geoffrion, éminent au barreau, estimé dans les conseils du parti libéral. Taillon est ministre des Postes dans le cabinet Tupper, nouvellement formé. Geoffrion a toutes les chances de figurer dans un cabinet Laurier, en cas de victoire libérale. Le duel de ces deux chefs est épique, mais courtois.

La province de Québec assure la victoire de Laurier. Christophe-Alphonse Geoffrion, député de Chambly-Verchères, entre dans le cabinet fédéral comme ministre sans portefeuille. L'ex-Premier ministre Taillon perd tout, fors le respect unanime. La Montreal Bridge Company, qui projette toujours la construction d'un pont entre Montréal et Longueuil, demande au conseil municipal de Longueuil d'exercer une pression auprès des autorités.

Les élections provinciales de 1897 sont une répétition des élections fédérales de 1896. Le prestige de Laurier, encore grandi, aide les libéraux provinciaux. Seul, Chapleau pourrait endiguer un pareil courant, mais il se tient coi et même, avec Dansereau, esquisse des projets de coalition. Les conservateurs sont écrasés partout, le 11 mai 1897, sauf dans le district de Trois-Rivières. Le gouvernement Marchand succède au gouvernement Flynn et, dans le comté de Chambly, Antoine Rocheleau reprend le mandat que Taillon lui avait arraché.

Raymond Préfontaine s'est fait élire, au scrutin fédéral de 1896, dans le nouveau comté de Maisonneuve, détaché du comté d'Hochelaga. Car l'ambition de Raymond Préfontaine, enfant de Longueuil, est d'achever la conquête de Montréal.

Raymond Préfontaine, échevin d'Hochelaga, président du Comité de voirie, est l'âme de l'administration municipale à Montréal. Il a fait entreprendre des travaux qui transforment la ville, forte de 300 000 âmes, modernisée par l'électricité, par le téléphone et par les tramways électriques qui circulent depuis 1892! Mais il suit un peu trop les méthodes qui ont eu cours autour de Chapleau et de Mercier et qui ont, en somme, bien mal fini. Les travaux entraînent des débours, et des miettes restent aux mains de courtiers, voire d'échevins. Des essaims de frelons bourdonnent à longueur d'année dans les couloirs de l'hôtel de ville. L'échevin George Washington Stephens, surnommé "le bouledogue de l'hôtel de ville," dénonce cette "clique". Puis, devenu député de Huntingdon, il porte ses accusations à l'Assemblée législative.

Préfontaine ne peut risquer, dans une élection à la mairie, des accusations comme celles qui ont accablé Mercier. Il renonce à se présenter

aux élections de 1896 et pousse d'abord son beau-frère Jean-Damien Rolland, conseiller municipal lui aussi et qui ne soulèvera pas les mêmes critiques. Mais les anglophones réclament leur tour. Les parloles entre augures, habituelles en pareil cas, aboutissent à la candidature et à l'élection de Richard Wilson Smith, conseiller municipal depuis 1892 et courtier en placements, qui a placé, peut-être à la suggestion de Préfontaine, une émission d'obligations de la Ville de Longueuil. Préfontaine laisse élire Richard Wilson Smith, en espérant que les Irlandais lui rendront la politesse deux ans plus tard.

C'est en effet ce qui se produit. Raymond Préfontaine est élu par acclamation maire de Montréal en 1898. Il inaugure son mandat en passant en revue "les progrès merveilleux" accomplis par la ville depuis l'annexion d'Hochelaga - depuis qu'il siège au Conseil - en 1884. Ces progrès ne sont que le commencement d'une prospérité inouïe que Préfontaine promet à Montréal. Le Pacifique Canadien ouvre la gare Viger. Or Préfontaine veut doter l'est de Montréal d'un hôtel de premier ordre. A sa requête, le Pacifique Canadien fait construire, place Viger, un très bel hôtel, inspiré des châteaux de la Loire. L'optimisme soulève Montréal.

La grande ville n'est pas rassasiée; elle a formé un comité d'annexion. Elle entretient aussi le projet de taxer les salaires des personnes travaillant chez elle et résidant en banlieue. Il y faudrait une décision provinciale, et Longueuil, comme d'autres villes de banlieue, proteste d'avance. Mais l'ascension de Préfontaine enorgueillit Longueuil comme l'ascension de Laurier enorgueillit la province de Québec. Une délégation demande le concours du conseil municipal pour organiser une fête à l'occasion du 25e anniversaire de vie politique de Raymond Préfontaine, "enfant de Longueuil, député au fédéral et maire de Montréal". La circonstance, affirment les délégués, "sera toute patriotique et en dehors de tout esprit politique". Le nouveau maire est Maurice Perrault, l'architecte qui a tracé les plans de l'église et du bureau d'enregistrement. Le conseil municipal décrète "fête civique" le 31 août, jour fixé pour la manifestation.

Une manifestation grandiose, qui attire du beau monde - du monde influent - de Montréal et même d'Ottawa. Wilfrid Laurier s'est excusé à cause de la mort d'un de ses frères. Mais Christophe-Alphonse Geoffrin est venu, et d'autres députés, et Trefflé Berthiaume, propriétaire de *la Presse*, et plusieurs échevins de Montréal. Une grande foule, comprenant une délégation de Saint-Jean et une délégation d'Hochelaga, les attend sur le quai et sur les rives. Tout Longueuil s'est levé, ce matin, plus tôt que d'habitude. Raymond Préfontaine prend place dans la première voiture, avec le maire Maurice Perrault et l'ancien maire Michel Viger, président de l'Association libérale du comté de Chambly. La procession se forme dans les rues décorées jusqu'au parc Hurteau où Rocheleau et Viger présentent des adresses. Préfontaine retrace sa carrière. Il parle en maire de Montréal, insistant sur le rôle du port et se prononçant pour l'annexion de toutes les municipalités de l'île. Les Longueuillois ne s'en formalisent pas. Christophe

## Raymond Préfontaine

Alphonse Geoffrion parle en camarade de combat du héros. La "circonstance" n'est pas aussi dépouillée "d'esprit politique" que les organisateurs l'avaient promis, mais les Longueuillois ne s'en formalisent pas non plus. Longueuil, d'ailleurs, en 1898, est bien rouge. Pour le dîner du soir, une grande tente est dressée au bord du fleuve. On y parle davantage de Longueuil, et Préfontaine semble promettre l'appui du gouvernement fédéral pour le projet de pont. Un feu d'artifice clôt la journée.

*La Presse* du lendemain consacre sa première page à cette fête retentissante: "La ville de Longueuil en liesse - Notre distingué compatriote acclamé par une foule énorme - Nombreuses adresses de sympathie - Discours, procession, banquet, feu d'artifice et illuminations." Et ce commentaire flatteur: "Chose remarquable dans une démonstration de ce genre, il n'y a rien eu de regrettable à noter."



The first part of the report deals with the general conditions of the country and the progress of the various branches of industry and commerce. It also contains a detailed account of the state of the treasury and the public debt. The second part of the report is devoted to a description of the various public works and improvements which have been carried out during the year. It also contains a list of the names of the various public officers and officials who have been appointed during the year.



## Maurice Perrault

MAURICE PERRAULT est un très bel homme, portant barbiche à l'impériale, auquel les méchantes langues attribuent des bonnes fortunes. Il ne possède pas seulement l'aplomb que procure une pareille prestance doublée d'une sécurité matérielle, mais aussi de l'entregent - il a organisé l'Association des architectes de la Province de Québec en 1890 - et de l'ambition. Il rêve d'un grand règne, à tournure autoritaire et appliquant un programme. A la séance du Conseil où il prend ses fonctions, il prononce une longue allocution, délimitant les problèmes et leur ordre d'urgence: "La clef de la situation consiste dans l'installation immédiate de communications faciles et régulières avec la métropole voisine, du 1er janvier au 31 décembre. Toutes les autres questions en dépendent ou s'y rattachent."

Une agglomération plus considérable et plus stable que celle de Longueuil-Ouest s'est formée entre Saint-Lambert et Longueuil, sous le nom de Montréal-Sud. Sa population comprend une assez forte minorité anglaise. Montréal-Sud n'a pas encore d'existence officielle et fait partie de la municipalité de la paroisse de Longueuil. Or la Ville de Longueuil, prête à dénoncer les visées annexionnistes de Montréal, jugerait naturel d'annexer sa petite voisine. Maurice Perrault continue: "Si nous parvenons à régler notre problème essentiel, nos propriétés prendront de la valeur; Montréal-Sud et Saint-Lambert seront trop heureux de partager notre prospérité en s'annexant... J'ose même prédire qu'il faudrait peu de temps pour que notre riche voisine la ville de Montréal voie avec surprise s'élever sur la rive sud une ville importante et presque rivale..."

Tous tombent d'accord avec le maire sur la nécessité d'améliorer les communications avec Montréal, mais comment? Le service du Chemin de fer de la Rive Sud est toujours aussi défectueux. Des délégations se sont succédé auprès d'Hyacinthe Beauchemin, gérant de cette compagnie, sans grand résultat. Le conseil municipal prend contact avec le Grand-Tronc et

## Histoire de Longueuil

avec la Compagnie des Tramways de Montréal. Les démarches n'aboutissent qu'à démontrer "l'indifférence du Grand-Tronc au sujet de la clientèle de Longueuil et le peu d'intérêt que prend la Compagnie des Tramways à la question de la rive Sud".

Perrault ne restera pas sur cet échec. Le public est d'ailleurs pressant. Le Conseil forme un "comité spécial" de ses propres membres, et décide: "Puisqu'aucune compagnie ne veut nous aider, Longueuil va créer ses propres communications indépendantes avec Montréal." Nous demanderons des amendements à la charte, pour obtenir le droit d'exploiter une ligne de tramways jusqu'à Montréal! Antoine Rocheleau présente le bill, avec le concours de l'avocat Arthur Jodoin et d'une délégation.

Ce n'est sans doute, dans l'esprit de Maurice Perrault et du conseil municipal, qu'un subterfuge, un moyen de pression. Plus d'un esprit modéré s'effraie de voir le conseil de Longueuil défier d'aussi puissantes institutions. La Compagnie des Tramways, qui contribue à l'expansion de Montréal, a porté son capital à \$4 000 000 et verse des dividendes de 8 p.c. Ses ramifications sont étonnantes. Le financier Louis-Joseph Forget et son neveu Rodolphe détiennent de gros intérêts à la fois dans la Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario (qui exploite nos traversiers), dans la Compagnie des Tramways et dans la Compagnie du Gaz de Montréal. Plus spéculateurs que fondateurs, ils projettent l'acquisition de la Royal Electric pour former un trust de l'électricité, du gaz et des transports en commun dans la ville de Montréal. Souscripteurs des caisses électorales, les Forget rappellent, par plus d'un côté, la manière et la carrière de Sénécal. L'oncle est conservateur; le neveu passe pour libéral; tous deux s'accordent avec le maire Préfontaine et tirent des ficelles dans les coulisses parlementaires. Une lutte contre des personnages aussi bien armés serait téméraire. Cependant la Compagnie des Tramways n'a pas tout à fait rompu le contact. Elle semble même se décider. Elle sollicite un amendement à sa charte pour étendre son réseau dans un rayon de 10 milles, qui engloberait Longueuil.

Encore faut-il que le Grand-Tronc accorde aux tramways le passage sur le pont Victoria. Le Grand-Tronc accorde le passage aux véhicules hippomobiles, moyennant péage, ce qui est un progrès. Il permet la pose d'un câble, grâce auquel la communication téléphonique est désormais continuelle entre Montréal et Longueuil. Mais il ne veut pas entendre parler des tramways.

Longueuil insiste. Le maire Perrault, qui en fait une question vitale, voit de nouveau le gérant général de la Compagnie des Tramways et le gérant de la circulation du Grand-Tronc. En février 1899, après un an de mandat, il fait rapport au Conseil: il espère "un arrangement à l'amiable devant la Législature de Québec, par lequel la Compagnie des Tramways sera forcée de préciser l'époque où Longueuil pourra compter sur la circulation de ses voitures, que toute une population attend avec impatience." Pour l'heure, il faut renouveler exemptions et subsides au chemin de fer

de la Rive Sud, pour qu'il fasse circuler des trains "suburbains" aux périodes de "mauvaises traverses". Une délégation de Montréal-Sud vient offrir une "contribution volontaire" de \$22 à la Ville de Longueuil, pour la remercier du service rendu en obtenant des trains "suburbains".

Le maire compte, aussitôt la question des tramways réglée, s'attaquer à la question de l'éclairage électrique. Une production locale d'électricité servirait à la fois aux tramways et à l'éclairage, et même à la transformation de l'aqueduc. Perrault, selon ses mots, "tempère son impatience".

Il y a cependant d'autres questions - et d'autres difficultés - à régler. Le gouvernement provincial occupe les détenus, à la prison de Saint-Vincent-de-Paul, en leur faisant concasser de la pierre à coups de maillet: ce qu'on appelle "faire de la garnotte". Il cède, à la requête de Perrault, une quantité de cette pierre à la Ville de Longueuil qui se charge de la faire charroyer en traversant le fleuve sur les bacs de la Compagnie du Richelieu et Ontario. La Ville fait paver des rues, construire des égouts et prolonger l'égout collecteur. La Compagnie Bell pose ses poteaux de téléphone et installe en même temps, pour le compte de la Ville, un nouveau système d'alarme pour l'incendie. Les trottoirs, toujours en bois, exigent des réparations continuelles. Mais les inondations, par-dessus tout, suscitent plaintes et réclamations. Un correspondant écrit au Conseil que tous les efforts, y compris l'introduction des tramways et de la lumière électrique, "resteront sans effet appréciable tant que la grande question des inondations périodiques, causant des dommages considérables à la propriété, n'est pas résolue". Le Conseil fait publier des annonces dans trois journaux montréalais, *la Presse*, *la Patrie* et *le Star*, "pour faire connaître les avantages qu'offre la ville de Longueuil comme lieu de résidence". C'est peine perdue tant que les rues et parfois les maisons sont inondées. Un conseiller propose d'élever une digue entre Saint-Lambert et Boucherville. Maurice Perrault fait rapport qu'il a multiplié les démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir des travaux protecteurs. "Malheureusement, toutes ces démarches ont été infructueuses."

Un conflit surgit à Longueuil même.

La cure de Longueuil n'a jamais été une demi-retraite pour prêtres fatigués. Le notaire Isaïe Gingras, chargé par les syndics, à la fin de 1892, de percevoir les comptes de la répartition (pour la construction de l'église), a remis ses recettes au curé jusqu'en 1896, et touché \$250 d'honoraires. Puis il n'a plus rien versé. Les syndics lui réclament des comptes. Gingras prend la mouche. Il a, soutient-il, remis au curé deux versements sans reçu. Et c'est à lui qu'on doit de l'argent, car il ne se serait jamais contenté, pour quatre ou cinq ans de travail, des \$250 auxquels les syndics prétendent limiter ses honoraires. Les syndics poursuivent le notaire. Le juge Desnoyers les déboute (16 août 1897). Pareille affaire n'en porte pas moins un tort considérable à un notaire. Gingras s'affirme diffamé, ruiné. Il poursuit à son tour la fabrique. Il demande à l'archevêché la permission de poursuivre le

curé. Il demande d'être entendu en confrontation avec lui. Il inonde l'archevêque de mémoires. Il en envoie ou remet copie à tous les prêtres qu'il peut connaître ou rencontrer.<sup>1</sup>

A ce moment des citoyens demandent au Conseil de fournir l'eau nécessaire à l'entretien d'une patinoire publique. Un établissement mixte, sans aucun doute! Nous sommes encore au temps où des dames zélatrices réprimant les jeunes filles qui s'arrêtent dans la rue pour causer avec des garçons, et les dénoncent à leurs parents. Le curé Tassé, poussé ou non par les dames zélatrices, intervient "à titre de gardien de la morale" (décembre 1898). Une patinoire où l'on se frôle et l'on s'enlace serait un lieu de perdition. En accordant l'eau nécessaire, les conseillers vont "forfaire à leurs devoirs de supérieurs civils, qui sont de rendre la justice, tenir le bon ordre et donner le bon exemple".

Le conseiller Damase Brissette propose que ces observations "soient prises en considération".

Le conseiller Jacob-Alfred Gariépy estime qu'il est trop tard et que, "tout en appréciant les recommandations faites par M. le curé, le Conseil croit devoir ratifier les arrangements pris".

Le Conseil se partage. Le maire Perrault tranche contre l'amendement Gariépy, puis contre la motion Brissette. Le conseiller Alfred Walter Jones propose qu'une délégation rencontre le curé et s'arrange avec lui. Les voix se partagent encore mais, cette fois, le maire favorise la proposition.

Jacob Gariépy rencontre le curé et le trouve inflexible. L'abbé Tassé ne fait que suivre les intentions, sinon les instructions de l'archevêché. Mgr Fabre est mort en 1896. Mgr Bruchési, nouvel archevêque, brillant et diplomate, qui s'accorde fort bien avec M. Laurier, ne transige cependant ni sur les principes, ni sur la morale. Il a bloqué un projet de ministère de l'Instruction publique, mis sur pied par les libéraux triomphants, et qui eût acheminé vers le contrôle de l'Etat sur l'enseignement. Il met le holà quand le maire Préfontaine parle de supprimer - prudemment, graduellement, mais enfin de supprimer - les exemptions fiscales dont jouissent les propriétés religieuses. Il surveille la presse et le théâtre où se glissent des accroc à la stricte décence. Le curé Tassé suit donc une consigne, au moins tacite. Jacob Gariépy fait rapport, à la séance du 17 décembre: M. le Curé ne veut pas entendre parler de patinoire. Qui sait si des demoiselles ne s'y rendraient pas, un loup sur la frimousse et court vêtues?

Damase Brissette propose que le Conseil n'accorde pas l'eau pour une patinoire.

Jacob Gariépy propose, en amendement, qu'on accorde l'eau.

1. Dossier aux archives de l'évêché de Saint-Jean.

Les voix se partagent. Le maire tranche en faveur de l'amendement.

La guerre va-t-elle éclater entre le conseil municipal - entre la majorité du conseil municipal - et le curé? L'affaire n'a pas l'importance de celle qui a dressé l'administration contre le même curé, soutenu par son archevêque, douze ans plus tôt. Mais la paroisse, comme le Conseil, se divise. Gariépy réfléchit et propose, à la séance suivante, ce compromis: le Conseil accorderait l'eau nécessaire à la confection d'une patinoire, à la condition que le concessionnaire fournisse un éclairage suffisant, garantisse le bon ordre et s'engage "à ne pas donner de mascarade sur le rond à patiner".

Ladislav Lasnier ajoute en amendement: "Et pourvu que les messieurs et les dames ou demoiselles n'aient pas l'usage du rond en même temps, mais alternativement, de manière que les dames et les messieurs ne se rencontrent pas sur le rond à patiner."

Cet amendement est repoussé; la motion principale est adoptée. La morale, à Longueuil, est en danger.

Le conseil municipal termine l'année 1898 en votant des condoléances pour la mort du baron de Longueuil: "Cette motion sera inscrite dans les registres pour perpétuer la mémoire de cette grande famille, qui se trouve si intimement liée à l'histoire de Longueuil."

\* \* \*

L'année 1899 commence, pour Longueuil, par des conflits. Le conseiller Brissette a fait confectionner le pont de glace en suivant le tracé décidé par le Conseil et qui doit atteindre, à Montréal, la rue Notre-Dame par la rue Nicolet. Or les autorités de Montréal ont fermé la rue Nicolet. Brissette la fait rouvrir. Les Montréalais le font arrêter et poursuivre. La Ville de Longueuil soutient Brissette à ses frais et, par l'organe de ses avocats Jodoin et Jodoin, poursuit la Ville de Montréal. Croirait-on que Raymond Préfontaine, notre Raymond Préfontaine, est à la tête de l'administration montréalaise? La Ville de Montréal arrête cette lutte fratricide en payant les frais des deux causes, simultanément retirées.

C'est un autre conte avec Saint-Lambert. L'ambition vient aux paroisses comme aux gens. Quand Saint-Lambert demandait une modeste chapelle, succursale de l'église Saint-Antoine, en 1856, les Longueillois ont bien prévu et prédit que la chapelle deviendrait église paroissiale, entièrement détachée. Ce qui s'est produit en 1894. Et voici que le curé François-Xavier Rabeau, de Saint-Lambert, arrondirait volontiers les limites de sa paroisse. Les habitants de la langue de terre appelée la Côte Noire, qui appartiennent à la paroisse Saint-Antoine, sont plus près du village et de l'église de Saint-Lambert que du village et de l'église de Longueuil. Le curé Rabeau leur fait signer une pétition demandant leur rattachement à sa

## Histoire de Longueuil

paroisse. Le curé Tassé en est mécontent, et ses paroissiens encore plus, puisqu'une pareille décision, en réduisant le nombre des francs-tenanciers de Saint-Antoine, augmenterait la charge pesant sur chacun d'eux pour le paiement de l'église et pour les réparations nécessaires au cimetière. Une contre-requête à Mgr Bruchési rappelle que Longueuil a consenti à l'érection de Saint-Hubert, en 1894, à la condition qu'il n'y aurait, à l'avenir, aucun nouveau démembrement. Nul changement n'est survenu, depuis cinq ans, pour justifier la répudiation de cet engagement. La querelle prend un tour personnel. Le curé Rabeau "s'est permis de solliciter à domicile des francs-tenanciers de cette paroisse pour obtenir leur signature à la requête qui est actuellement entre ses mains, et il a même été jusqu'à tenir une assemblée publique sur les limites de notre paroisse, prêchant l'annexion".

Le curé de Saint-Lambert riposte: "Il est vrai que ces paroissiens de Longueuil et de Laprairie ne sont pas sous ma juridiction, mais ils fréquentent presque tous l'église de Saint-Lambert et sont continuellement mêlés à mes paroissiens." Une nouvelle requête des partisans de l'annexion invoque cette raison: nous manquons de voitures et de chevaux pour nous rendre à Longueuil. Mgr Bruchési reçoit ces pétitions contradictoires en même temps que de nouvelles missives d'Isaïe Gingras, qui a quitté Longueuil et qui le rend responsable de l'indigence où il est plongé, avec sa femme et ses nombreux enfants, et lui demande la permission "de mendier dans le diocèse". L'archevêque envoie dix dollars à Gingras et charge l'archidiacre Alfred Archambault d'une enquête sur la rive sud, au mois d'août. Longueuil est très monté contre le curé de Saint-Lambert, traité en étranger, en intrus, en intrigant. L'abbé Rabeau écrit à l'archidiacre, se défendant d'avoir influencé quiconque et se plaignant du traitement que les Longueillois lui infligent. Mais le bon droit, qui est celui de Longueuil, triomphe.

\* \* \*

Le conseil municipal est toujours harcelé par Michel Viger qui fait ajouter ou radier des noms sur la liste électorale; par les propriétaires, comprenant le Grand-Tronc et la Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario, qui contestent le rôle d'évaluation; et par les mêmes propriétaires, ou d'autres, qui se plaignent des dommages causés par les inondations. Les lettres de compagnies industrielles susceptibles de s'établir dans la région montréalaise, affluent de nouveau. Frédéric et Daniel Hérelle obtiennent une exemption de taxes de vingt ans pour établir une manufacture de chocolat. D. Vinette, fabricant de chaussures montréalais, transporterait son usine à Longueuil contre un prêt et dix ans d'exemption fiscale. La Colonial Bleaching and Printing Company emploierait, à des conditions analogues, "de 130 à 150 mains". L'ancienne fonderie Ives, devenue propriété de Samuel Coulson, est maintenant inoccupée. L'Ontario Radiator Company envisage de s'y installer, moyennant exemption et *bonus*. L'Alaska Feather and Down Company, encore plus décidée, suggère à la Ville d'acheter la propriété et de la lui louer à bon compte, avec promesse de

vente au prix coûtant et fourniture gratuite de l'eau pendant 20 ans. Le maire Perrault accepte et recommande ce projet, et le Conseil le vote. Mais Ladislas Lasnier ne renonce pas à le critiquer, ce qui entraîne d'interminables discussions. Ladislas Lasnier est le fabricant de cierges et de chandelles qui s'est installé à Longueuil en 1885 sans demander aucune faveur à l'hôtel de ville. Son entreprise prospère; elle fournit la majorité des églises dans les provinces de Québec et d'Ontario. Ladislas Lasnier, devenu conseiller municipal, peut témoigner qu'une affaire convenablement gérée n'a nul besoin d'un *bonus* pour réussir. La charte permet à la Ville d'accorder des faveurs financières à des compagnies industrielles, sur approbation par la majorité, en nombre et en somme, des électeurs propriétaires. Ces faveurs prodiguées deviennent une plaie du régime municipal. Mais quand la Législature fait mine de les supprimer, le conseil de Longueuil proteste "contre tout empiètement sur les droits acquis par la charte de cette Ville". Le Conseil tient à ses prérogatives, ce qui n'implique pas qu'il en use les yeux fermés. Il ne louerait à l'Alaska Feather qu'une partie de la propriété. La Compagnie se désiste alors; le règlement, déjà voté, est annulé, le projet est enterré.

Maurice Perrault, la fin de son mandat approchant, n'a pas réalisé l'ambitieux programme qu'il avait claironné. L'administration Perrault a fait paver des rues et, comme les administrations précédentes, construit ou prolongé des tuyaux d'aqueduc et d'égout. Elle a fait poser un égout collecteur. Mais la Ville de Longueuil et le comté de Chambly n'arrivent pas à se mettre d'accord pour le redressement du ruisseau Saint-Antoine. Et surtout "l'établissement de communications faciles et régulières avec la métropole voisine", article essentiel du programme municipal, "dont toutes les autres questions dépendent" et dont le maire, en prenant ses fonctions, réclamait la réalisation "immédiate", n'a pas, à vrai dire, avancé d'un pouce.

Le conseil municipal, accompagné par le député Christophe-Alphonse Geoffrion, ministre sans portefeuille dans le cabinet fédéral, va trouver Louis-Joseph Forget, président de la Compagnie des Tramways. Le financier, qui est aussi sénateur, est un personnage considérable. Il a, mieux que jadis Sénecal, pénétré dans les grands cercles de langue anglaise. C'est un homme calme, dont toutes les initiatives sont calculées. Il proteste de ses bonnes dispositions. Mais il faut obtenir le droit de passage sur le pont Victoria, propriété du Grand-Tronc; il faut attendre le retour de M. Hays, actuellement en Angleterre et dont l'absence a suspendu les négociations entre les deux compagnies.

Maurice Perrault "tempère" de plus en plus mal son impatience. Le Grand-Tronc élargit et transforme le pont Victoria. L'ancien pont tubulaire que le prince de Galles a inauguré il y a 40 ans, sorte de long tunnel de 16 pieds de largeur, devient un pont ouvert, beaucoup plus haut, de 65 pieds de largeur, avec deux voies pour les voitures et deux pour les piétons. Le pont Victoria reste ainsi "la plus grande merveille du siècle". Il faut



profiter de la transformation pour prévoir le passage des tramways. Ce sera maintenant ou jamais. Le Conseil a tenté, en vain semble-t-il, un geste pacifique en accédant à une requête du Grand-Tronc qui demandait une réduction sensible de l'évaluation - et par conséquent des taxes - de ses propriétés de Longueuil. Jacob Gariépy demanderait au gouvernement fédéral "d'imposer à la Compagnie du Grand-Tronc l'obligation de laisser passer les chars électriques sur le pont Victoria, en compensation des avantages accordés à ladite Compagnie par le gouvernement". Le Conseil adopte sa résolution. Mais le temps presse. Perrault tente une nouvelle démarche auprès de George B. Reeves, gérant de la circulation à la Compagnie du Grand-Tronc. Reeves répond par écrit, le 3 avril 1899: le pont Victoria sera disponible pour la circulation de toutes les voitures, le 1er juillet. Mais le passage des tramways y serait impraticable, et d'ailleurs superflu puisque le Grand-Tronc fournira "un service complet entre Montréal et Saint-Lambert et, s'il y a lieu, entre Saint-Lambert et Longueuil".

Le Conseil en revient à la proposition Gariépy. Le gouvernement fédéral offre justement une participation supplémentaire à la reconstruction du pont Victoria. C'est le conseiller Lasnier, cette fois, qui propose (6 juillet 1900):

*Attendu que le gouvernement fédéral a présenté à la Chambre des communes un bill augmentant de \$230 000 les subsides accordés pour la reconstruction du pont Victoria;*

*Attendu que la Compagnie du Chemin de fer du Grand-Tronc a déjà reçu un gros montant dans le même but sans laisser passer de tramways électriques sur ce pont et a fixé un taux très prohibitif pour les véhicules ordinaires;*

*Attendu qu'il est absolument urgent pour les comtés de la rive sud d'être en communication étroite avec la ville de Montréal par le moyen desdits tramways;*

*Le Conseil prie les honorables membres de la Chambre des communes de ne pas accorder ledit subside supplémentaire au chemin de fer du Grand-Tronc sans insérer une clause spéciale pour permettre la circulation des tramways.*

La résolution est envoyée à Wilfrid Laurier, Premier ministre, à Gordon Blair, ministre des Chemins de fer, et à Victor Geoffrion, député du comté.

\* \* \*

La soeur de Raymond Préfontaine est élue supérieure générale des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, devenues une grande communauté, ouvrant toujours de nouvelles maisons, mais qu'on n'appelle



plus, hélas! "les Soeurs de Longueuil". Raymond Préfontaine évolue dans un milieu d'échevins, d'entrepreneurs et de politiciens qui n'est pas celui de sa soeur. Mais c'est un maire efficace et habile. Il a fait élargir les pouvoirs du premier magistrat, véritable *boss*, qui contrôlera tous les services et tous les fonctionnaires à Montréal. Il est réélu, haut la main, maire de Montréal. Raymond Préfontaine, identifié à Montréal, oublie-t-il son origine longueuilloise? La grande ville présente décidément à la Législature un bill l'autorisant à imposer une taxe de 3 p.c. sur le salaire de toute personne travaillant dans ses limites et résidant ailleurs (mars 1900). Longueuil se défendra contre Préfontaine s'il le faut. Le Conseil contre-attaque même, en écrivant aux autorités fédérales: "Depuis plusieurs années, par les travaux exécutés dans le port de Montréal et dans le fleuve Saint-Laurent, le niveau de l'eau a considérablement baissé en face de la ville de Longueuil. Depuis le commencement d'août jusqu'au mois de novembre, il est impossible d'atterrir convenablement. Les odeurs et les miasmes qui émanent de la grève sont nuisibles à la santé et préjudiciables à l'avenir de Longueuil, en chassant les occupants des propriétés de la rive sud..."

L'inspecteur d'hygiène de la province de Québec se plaint en effet que la grève, "malgré l'amélioration apportée par le canal collecteur, soit une nuisance pour le voisinage et une incommodité pour la ville".

L'administration Perrault rencontre bien des obstacles. L'affaire de la patinoire l'a mise en froid avec le curé, soutenu par son archevêque et qui n'est pas près de céder. Mgr Bruchési fait même adresser des reproches au curé Tassé par son chancelier: des choeurs mixtes - d'hommes et de femmes - auraient chanté dans l'église de Longueuil! Or le curé Tassé est atteint dans sa santé. Il ressent d'autant plus les reproches de son archevêque. C'est le maître de chapelle qui avait pris, à son insu, l'initiative regrettable. "Depuis quarante-quatre ans que je suis prêtre, je défie qui que ce soit de me citer un seul cas où j'aurais refusé de me rendre aux ordres de mes supérieurs." Mgr Bruchési rassure le curé (20 avril 1900): "J'ai pour vous, vous le savez, la plus profonde estime et la plus sincère affection... S'il vous reste encore au coeur un grain de peine, venez me le dire en d'nant avec moi à l'archevêché."

Le grand combat du maire Perrault ne se livre cependant pas contre le curé et la fabrique, mais contre une opposition qui se dessine au conseil municipal. C'est Jacob Gariépy qui conduit l'opposition. Damase Brissette le soutient. Brissette et Lasnier n'ont jamais pu s'accorder, ce qui peut pousser Lasnier dans le camp opposé à Brissette ou Brissette dans le camp opposé à Lasnier. Les motions se succèdent, sur lesquelles le Conseil se divise en deux groupes égaux - Eusèbe Denicourt, David Globensky et Ladislas Lasnier contre Jacob-Alfred Gariépy, Damase Brissette et Etienne Benoit - et que le maire fait adopter ou rejeter par sa voix prépondérante. Et Perrault, non content de ce rôle d'arbitre, intervient dans les délibérations, ce qui n'est pas réglementaire. Et sa véhémence, en plus d'une occasion, soulève la foule. Gariépy, qui est voyageur de commerce - il

représente une fabrique de peinture - ne se fait pas intimider et reproche au maire de pécher contre le décorum - le mot lui plaît - indispensable à l'autorité comme à la dignité du Conseil. A la séance du 14 mai 1900, il fait insérer au procès-verbal une protestation "contre la conduite illégale du maire". Voilà qui rappelle la motion de censure de Rosaire Bourdon contre le maire Morin, et qui pourrait aller plus loin. Le contraste entre les deux antagonistes est pittoresque: Gariépy, en face du maire si imposant, est plus court de taille et bedonnant. Mais il est actif, intelligent et bûcheur, renseigné, fier et tenace, et doit une estime supplémentaire à sa famille nombreuse et bien élevée, à sa famille qui ne manque jamais au décorum. Le maire s'assure le dernier mot grâce à son assurance, à son impétuosité, à sa facilité de parole et à sa voix prépondérante. Mais Gariépy est entraîné par profession à ne pas lâcher prise. Il revient à la charge. Il propose, appuyé par Brissette, le 21 mai:

*Attendu qu'à plus d'une réunion de ce Conseil Son Honneur le maire est intervenu d'une manière active dans la discussion avec les membres de ce Conseil et qu'une telle conduite est assurément illégale, ayant en outre donné lieu à des séances qui discréditent la Ville;*

*Attendu qu'il est absolument nécessaire pour le maintien du décorum de toute assemblée délibérante que le président garde une attitude digne, impartiale;*

*Qu'il soit résolu que le maire n'aura pas le droit, à l'avenir, de discuter avec aucun membre du Conseil sur les questions soumises, et qu'il pourra seulement donner son avis, tel que le veut la charte de la ville.*

Le maire affirme la motion "hors d'ordre".

Le Conseil vote.

Pour la motion: Benoit, Gariépy et Brissette.

Contre la motion: Denicourt, Globensky et Lasnier.

Le maire donne sa voix prépondérante et fait ainsi rejeter la motion qui le censurait.

Le curé Tassé ne provoque qu'une trêve en priant le Conseil d'organiser une réception civique pour la prochaine visite de Monseigneur l'Archevêque. Le Conseil charge le maire et deux conseillers de s'entendre avec le curé. Le Conseil se portera au-devant de Mgr Bruchési. Les rues seront nettoyées; la Corporation retient les services d'une fanfare et commande retraite aux flambeaux et feu d'artifice.

La situation reste tendue à l'approche des élections municipales. Après la Banque du Peuple, la Banque de Ville-Marie, qui avait un compte de la Corporation, ferme ses portes. Perrault compte cependant des atouts. Israël Tarte, actif ministre des Travaux publics, a envoyé une drague pour dégager l'accès du quai. Des industries d'une certaine envergure - The Phoenix Bridge and Iron Works; The Canadian Locomotive and Engine; The Slater Shoe Company; The Ashland Knitting - se renseignent sur les avantages de Longueuil, sur les concessions que Longueuil serait prêt à leur faire. La Bell Telephone compte 29 abonnés à Longueuil. On ne s'émerveille plus de pouvoir, en s'approchant d'une plaque et en portant un écouteur à son oreille, tenir une conversation - la voix grésillant un peu - avec un correspondant dont plusieurs milles et le Saint-Laurent même nous séparent.

Le frère Tertullien donne une vive impulsion au collègue, qu'il dirige depuis 1893. Le frère Réticius, assistant supérieur général des frères des Ecoles chrétiennes, qui séjourne trois mois tous les ans au Canada et visite toutes les maisons des frères - et qui passe pour sévère - est particulièrement fier du Collège de Longueuil.

La lutte municipale oppose l'architecte Maurice Perrault et le Dr Louis Trudeau, tous deux libéraux en politique. Le Dr Trudeau n'est pas un médecin du genre intellectuel. C'est un fameux amateur de pêche. Avec deux bons compagnons, le Dr Jean Girouard et Pierre-Zotique Sainte-Marie, le Dr Trudeau pousse ses excursions de pêche jusqu'à Contrecoeur. A vrai dire, les trois messieurs louent les services de Louis Aubertin, pêcheur borgne dont l'occupation - intermittente - consiste à tendre des lignes et vendre du poisson. Trudeau, Girouard et Sainte-Marie voyagent par le train, tandis qu'ils laissent le guide ramer, dans le sens du courant à l'aller et contre le courant, ce qui est plus dur, au retour, avec les bagages.

Trudeau est décidé; la lutte est très chaude: la querelle qui a divisé le conseil municipal se transporte dans le public. Combien se tromperait celui qui prendrait Longueuil pour une petite ville assoupie, vouée au train-train fastidieux des bourgades sans histoire et sans vie! Le thème de Perrault est que l'exécution de son programme, avec de meilleures communications pour premier article, est amorcée: "Le défaut d'entraide a retardé l'achèvement de notre oeuvre." Il sollicite un deuxième mandat pour la finir. Il le fait d'un ton batailleur en opposant "l'élément progressif", qui est le sien, à la "faction rétrograde" de son adversaire. Il réussit et fait élire avec lui une majorité d'hommes d'affaires (août 1900). Jacob Gariépy reste au Conseil, mais sans ses partisans habituels.

\* \* \*

"Ma réélection, proclame Maurice Perrault, est une réhabilitation complète de ceux qui ont été calomniés." Le maire réélu inaugure son

deuxième mandat avec autant de solennité que le premier. Il expose de nouveau son programme:

1o — *Achever les négociations avec le Grand-Tronc pour accorder à toute compagnie de tramways le passage sur le pont Victoria;*

2o — *Achever les négociations avec la Montreal Street Railway pour traverser ce même pont et atteindre Longueuil en lui donnant la préférence sur toute autre compagnie à cause de sa plus parfaite organisation;*

3o — *A défaut de cette compagnie, entrer en pourparlers avec toute autre qui sera en état de nous servir, et adopter comme principe que d'une manière ou d'une autre les négociations devront être terminées en 1900, afin que nous ayons la balance de notre terme pour surveiller l'exécution du contrat quelconque à cet effet;*

4o — *Achever les négociations avec les compagnies de lumière électrique pendant l'année 1900, de manière à bénéficier de ces avantages durant l'hiver prochain, et pouvoir annoncer ce changement radical pour attirer une population nouvelle dès le printemps;*

5o — *Adopter une ligne de conduite finale pour l'amélioration des rues et décider si nous devons utiliser notre crédit pour les mettre en ordre, ou si l'appropriation ordinaire, basée sur le revenu, est suffisante pour exécuter des travaux permanents; d'après moi, cette amélioration représente un actif aussi important que l'aqueduc, et devrait être imputée au capital;*

6o — *Etudier avec soin tous les projets d'industrie qui pourront se présenter, ne rien jeter au panier avant d'être absolument convaincus que la Ville n'y trouvera aucun avantage sérieux;*

7o — *Enfin et comme couronnement de notre oeuvre, accepter l'offre officieuse que nous font les échevins de Montréal d'étudier ensemble la possibilité du nouveau pont sur le fleuve Saint-Laurent, et commencer immédiatement l'échange de correspondance officielle entre les deux villes, de manière à ce que Longueuil puisse prendre l'initiative du mouvement sur la rive sud, aussitôt que Montréal aura décidé de se mettre en tête de l'entreprise, et d'intervenir auprès des deux gouvernements. C'est le seul moyen pratique. Aucune compagnie privée ne réussira sans le concours actif de la métropole, et je suis autorisé à vous dire que le nouveau Conseil de la ville de Longueuil, ainsi que celui du comté de Chambly, sont considérés parmi les échevins de Montréal comme parfaitement qualifiés pour collaborer avec eux, dans l'exécution immédiate de ce plan gigantesque...*

## Maurice Perrault

Le premier et le dernier article du programme peuvent paraître contradictoires? "Nous devons les étudier simultanément, afin d'atteindre Montréal à toute époque de l'année, d'une manière ou d'une autre."

Un nouveau pont serait l'idéal. La valeur des propriétés monterait tout de suite.

Perrault fait insérer son programme au procès-verbal, en français et en anglais.

Les pourparlers recommencent entre la Ville de Longueuil, le Chemin de fer de la Rive Sud et le Grand-Tronc. Damase Brissette, resté conseiller municipal, peut toujours assurer un service d'omnibus si les compagnies sont intransigeantes. Le projet d'éclairage électrique est plus nouveau. Le Comité du feu du conseil municipal déconseille l'exploitation, par la Ville, de sa propre usine d'électricité: "Trente lampes d'un pouvoir de 1 200 chandelles suffiraient pour éclairer la ville." La compagnie qui éclairerait la ville pourrait servir les particuliers. Plusieurs compagnies envoient des offres, des soumissions. Le Comité recommande l'offre de la Royal Electric, qui est la plus importante et la plus sérieuse, au prix de \$85 par lampe. La Royal Electric, naguère contrôlée par F.-L. Béique, est maintenant sous la mainmise de L.-J. Forget, qui prépare, avec le concours d'Herbert Holt, l'amalgame de la Montreal Gas Company et de la Royal Electric Company pour former la Montreal Light, Heat and Power, formidable affaire de 17 millions de dollars, à tournure de monopole, et qui assimile Forget aux géants anglais - ou écossais - de la finance. Forget compte sur Préfontaine et sur de solides appuis à l'Assemblée législative et même au Conseil des ministres.

Les élections générales ne changent pas le haut personnel avec qui nous devons traiter. Les élections fédérales se tiennent le 7 novembre 1900. La province de Québec assure la victoire de Laurier: 59 libéraux contre 8 conservateurs. La moitié des rescapés représentent des comtés à prépondérance anglaise. Victor Geoffrion reste député de Chambly-Verchères et Raymond Préfontaine, maire de Montréal, député de Maisonneuve. L'attribution d'un portefeuille à Préfontaine, à la première occasion, ne surprendrait pas les milieux politiques.

Félix-Gabriel Marchand, Premier ministre de la province de Québec, meurt le 25 septembre 1900, et Laurier fait choisir Simon-Napoléon Parent, maire de Québec, qui fait un peu, dans la "vieille capitale", le pendant de Préfontaine à Montréal. Les conservateurs subissent, aux élections provinciales du 7 décembre 1900, une défaite encore plus complète qu'au fédéral. Un Montréalais, Lomer Gouin, ministre des Travaux publics, apparaît comme l'homme fort du cabinet Parent. Il croit aux vertus du régime capitaliste, admire et envie les grandes réussites financières. Henri-Benjamin Rainville, ancien échevin de Montréal où il formait équipe avec Préfontaine,

## Histoire de Longueuil

est élu à la présidence de l'Assemblée législative. La charte de la Montreal Light, Heat and Power sera bien défendue, s'il y a lieu.

Et le nouveau député du comté de Chambly est Maurice Perrault, maire de Longueuil.

## L'électricité à Longueuil

LE RECENSEMENT de 1901 attribue 267 750 habitants à Montréal, mais il convient d'y ajouter les 21 000 de Saint-Henri, les 11 000 de Saint-Louis du Mile-End, les 8 500 de Westmount, voire les 5 500 de Lachine. Le même recensement reconnaît 2 835 âmes à la ville de Longueuil (contre 2 757 en 1891) et 1 406 à la paroisse (contre 1 194 en 1891). La tirade de Maurice Perrault inaugurant ses fonctions de maire en 1898: "Il faudrait peu de temps pour que notre riche voisine la ville de Montréal voie avec surprise s'élever sur la rive sud une ville importante et presque rivale" apparaît, chiffres en main, comme une rodomontade. Raymond Préfontaine, ennemi juré d'Israël Tarte, est bien forcé d'admirer l'énergie avec laquelle le ministre des Travaux publics s'applique à faire de Montréal, port océanique, l'entonnoir du commerce de l'Ouest. Ah! Pourrons-nous jamais rivaliser avec pareille audace, pareille persévérance et pareil bonheur! Pourrons-nous jamais cesser d'apparaître comme un appendice de la grande ville! Quand Longueuil lui demande un bureau de poste, le même ministre des Travaux publics, qui gâte Montréal, répond qu'il ne peut combler ce désir cette année.

Un avantage immédiat pour Longueuil serait l'installation de l'électricité. La Montreal Light, Heat and Power vient d'obtenir, au Comité des bills privés, le privilège d'installer son système et de poser ses poteaux dans un rayon de cent milles en dehors des limites de la ville de Montréal, ce qui englobe Longueuil. Le Conseil prie respectueusement la Chambre provinciale - où siège le maire Perrault - de subordonner à son autorisation toute installation à Longueuil. Mais le conseiller Millette propose de négocier un contrat avec la Royal Electric - entrée dans la fusion de la Montreal Light, Heat - pour la fourniture d'éclairage, chauffage et force motrice à Longueuil. Une pétition de contribuables, dont l'ancien maire Morin a pris la tête, approuve ce projet. Tout le monde, à Longueuil, veut l'électricité. Le Conseil, formé en Comité général, consacre de nombreuses séances à la

## Histoire de Longueuil

négociation d'un règlement, discuté clause par clause. Puis il le fait examiner par l'avocat Joseph Lamarre qui le juge parfaitement légal: "Le contrat n'enlève le droit d'aucune autre compagnie ou individu d'établir dans la ville un ou des pouvoirs pour faire de l'électricité, pourvu que ce soit pour leurs propres besoins." Le règlement est adopté le 10 juin 1901. Le contrat avec la Royal Electric est signé le 22 juillet. Il accorde un privilège de vingt ans à la Compagnie qui procurera l'électricité aux particuliers et la force motrice aux usines. La Ville remet à plus tard l'éclairage électrique des rues, qui entraînerait une trop forte dépense.

L'autre grande ambition immédiate de Longueuil serait d'obtenir un service de tramways passant sur le pont Victoria. La Compagnie des tramways joue un rôle considérable à Montréal, en ce début du vingtième siècle. Les tramways électriques, plus rapides et plus réguliers que les tramways à chevaux, permettent aux citadins d'habiter plus loin de leur usine ou de leur bureau, et favorisent l'expansion de la ville. Ils ont permis l'érection canonique de plusieurs paroisses. Ils augmentent la valeur des terrains dans les quartiers desservis. Longueuil attend d'eux un service différent mais aussi capital. On se heurte toujours aux mêmes obstacles. La Compagnie du chemin de fer de la rive sud demande la garantie d'un revenu mensuel de \$600 pour assurer, cette année, le service des trains "suburbains". Accordé. Mais le Chemin de fer de la rive sud ne remplit pas les conditions et, pour comble, s'accorde mal avec le Grand-Tronc. Le Conseil demande l'intervention fédérale. Il faut encore, aux périodes de "mauvaises traverses", plus ou moins compter sur les omnibus ou diligences de Damase Brissette.

\* \* \*

Le pont projeté de Montréal à Longueuil résoudrait ce problème. Mais il n'avance pas. La Montreal Bridge, qui n'a fait qu'intriguer dans les coulisses politiques et financières depuis onze ans, demande une prolongation de pouvoirs. D'autres compagnies, prêtes à se substituer à elle, sollicitent charte et subvention.

Longueuil n'a plus confiance dans la Montreal Bridge. Le conseil municipal "croit de son devoir d'attirer l'attention du Parlement fédéral sur le fait que depuis onze ans que la Compagnie du pont a obtenu sa charte, aucun travail n'a été fait, mais que ladite charte n'a servi qu'à retarder le progrès de toutes les municipalités de la rive sud du Saint-Laurent; que cette charte paraît avoir été obtenue dans un but de spéculation et pour laisser cette partie du pays dans un monopole arbitraire; dans ces circonstances, le Conseil prie respectueusement le Parlement fédéral de ne pas prolonger les pouvoirs de ladite Compagnie du pont de Montréal, et d'exiger de toute compagnie demandant le privilège de construire ledit pont de donner des garanties sérieuses pour la construction immédiate du pont projeté".



## L'électricité à Longueuil

L'affaire est plus compliquée qu'il n'y paraît, plus peut-être que le conseil municipal de Longueuil ne le croit. Un réseau américain de chemins de fer, le New York Central, vient d'acquérir une ligne canadienne, la Canada Atlantic, de la baie Georgienne à Coteau-Landing. Or le Grand-Tronc, disposant toujours, avec le pont Victoria, de la seule voie d'accès à Montréal pour un chemin de fer venu de la rive sud, a toujours refusé à la Canada Atlantic une entrée indépendante à Montréal. Les projets - celui de la Montreal Bridge et les autres - soumis au Parlement fédéral ne cachent-ils pas le dessein de la Canada Atlantic de pousser sa ligne jusqu'à Montréal, avec une entrée indépendante?

Le Grand-Tronc et le Pacifique Canadien conjuguent leur opposition, devant le Comité des chemins de fer. Ils livrent des luttes épiques et gagnent des appuis parmi les députés et les sénateurs des deux partis. Rien n'autorise à supposer que le conseil municipal de Longueuil ait joué leur jeu. Les trusts américains, en plein développement, cherchent à s'emparer des grandes voies de transport canadiennes ou à les ruiner. Des journaux américains discréditent la route du Saint-Laurent, la représentent comme dangereuse, envahie par les brouillards, cachant des courants perfides, jalonnée de rochers, encombrée d'icebergs presque toute l'année. Israël Tarte défend la voie du Saint-Laurent et des chemins de fer canadiens. Et le libéral très indépendant Bourassa, député de Labelle, demande au gouvernement "d'empêcher nos chemins de fer de tomber sous le contrôle de compagnies étrangères". Les compagnies qui projetaient la construction d'un pont, devant cette opposition acharnée, se désistent. Longueuil devra se contenter, longtemps encore, des omnibus ou diligences de Damase Brissette!

\* \* \*

Le maire et député Perrault, retenu à l'Assemblée législative, manque des séances du conseil municipal. Des questions qu'on peut appeler de détail ou de routine occupent ces séances. La Ville accorde une subvention de \$75 à la fanfare de Longueuil, à la condition qu'elle donne au moins un concert par semaine dans les parcs publics, aux mois de juin, juillet et août. Le maire Perrault négocie avec la Ville de Montréal un accord autorisant les "charretiers", c'est-à-dire les cochers des voitures de louage, de Longueuil à prendre des clients rue Dézery, au pied de la "traverse". Les charretiers de Longueuil remercient le maire et le Conseil de la peine qu'ils se sont donnée mais préfèrent renoncer à cet avantage qu'il faudrait rendre, à Longueuil, à leurs confrères de Montréal. Charles-L. Pratt a succédé à Michel Viger dans le rôle de chien de garde des listes électorales. Son père, Jean Prat, gros négociant de la rue Saint-Paul à Montréal, devenu l'un des Canadiens français les plus riches de son temps - le plus riche, affirme-t-on, avait laissé ses clients anglais et américains déformer son nom. John Pratt, puisqu'il avait fini par s'appeler ainsi, était libéral en politique, partisan et ami d'Antoine-Aimé Dorion. Nous l'avons vu, à la suite des frères Dorion et du jeune Wilfrid Laurier, militer contre le projet de Confédération en 1867.

Mais il mettait les affaires avant la politique. A son décès, il présidait la Banque du Peuple qu'il avait contribué à fonder. C'était un philanthrope et l'un des plus généreux souscripteurs de toutes les initiatives artistiques. Ses fils se sont établis à Longueuil. Charles-A. Pratt, médecin, a épousé une Lamarre en secondes noces. C'est un bon vivant, aimant la vie de famille, libéral comme son père, sans fanatisme. Asthmatique, il a dû renoncer assez tôt à l'exercice de sa profession dont les revenus ne lui étaient pas nécessaires. Le Dr Pratt ne compte que des amis à Longueuil. Son frère Charles-L. est de toutes les associations, à commencer par l'Association libérale dont il devient, après Michel Viger, le pilier. Il intervient auprès du conseil municipal, comme Michel Viger l'a fait pendant des années, pour faire ajouter des noms omis et biffer des noms en surnombre sur les listes électorales. Il est aussi secrétaire de l'Association des anciens élèves du collège de Longueuil. A ce titre, il obtient la proclamation du 21 août 1901, fête des Anciens, comme jour de fête civique. Des conseillers proposent Michel Viger aux fonctions, qu'il a déjà remplies, de vérificateur de la Ville. Jacob Gariépy combat farouchement cette proposition. Charles-L. Pratt et Joseph Bourdon sont nommés vérificateurs.

La fabrique de chocolat, établie par les frères Hérelle en 1899, a fonctionné moins de deux ans. L'entreprise entre en faillite au printemps de 1901. Alexandre Mitchell, de Toronto, la rachète au syndic, à la condition d'obtenir les mêmes exemptions. Accordé, au mois de juin. Il est toujours question des travaux à faire au ruisseau Saint-Antoine. Des propriétaires souhaitent l'élargissement de la rue Saint-Charles mais ne veulent pas en subir les frais. C'est, disent-ils, une amélioration d'intérêt public que la Ville doit payer. Le conseil municipal hésite devant la dépense. Le maire Perrault "proteste énergiquement contre toute opposition du Conseil à l'amélioration des rues, qui a toujours été l'un des articles de mon programme" (30 septembre 1901). Cette fois, c'est le conseiller Cléophas Galaise qui fait enregistrer son protêt contre les protestations du maire: "Les conseillers ont toujours eu à coeur le progrès et l'avancement de la ville, mais dans les conditions de prudence, par une sage administration."

Personne ne veut payer, ce qui n'est pas nouveau. Le curé Tassé demande une réduction de la taxe d'eau imposée à la fabrique. Le Conseil, "considérant le taux actuel comme raisonnable", regrette de ne pouvoir se rendre à cette requête.

C'était pourtant la dernière requête du curé Tassé, très malade, et qui a prié Mgr Bruchési de le relever. Le conseil municipal prépare une adresse, à l'occasion du départ du curé, et lui demande quand il peut le recevoir. Cléophas Galaise voudrait aller plus loin et provoquer une démonstration publique en l'honneur du curé. Mais le maire Perrault fait rapport, à la séance du 21 octobre 1901: "L'état du malade ne lui permet de recevoir aucune démonstration." Le conseil adopte l'adresse, qui sera transmise:

## L'électricité à Longueuil

*Le Conseil, à l'occasion du départ du Révérend M. Maxime Tassé, curé de cette paroisse, désire lui témoigner sa profonde reconnaissance pour le zèle et le dévouement qu'il a montrés dans toutes les entreprises se rapportant au progrès de la ville de Longueuil. Le Conseil fait des vœux ardents pour un prompt rétablissement de la maladie qui l'a forcé à se retirer.*

L'abbé Georges Payette est nommé curé de Longueuil. Le conseil municipal se rend en corps pour lui souhaiter la bienvenue, le 24 octobre.

L'abbé Payette, à quarante ans, a déjà une carrière remplie. Il a d'abord été vicaire à Saint-Lin. Son curé, l'abbé Jean-Baptiste Proulx, prêtre remarquable d'intelligence et d'habileté, est devenu vice-recteur de l'université Laval à Montréal. La grande idée du vice-recteur a tout de suite été d'arriver à l'indépendance vis-à-vis de Québec. C'était une grosse partie à jouer, contre l'université Laval. L'abbé Proulx couvrait sa retraite en conservant la cure de Saint-Lin où l'abbé Payette le suppléerait. Le taciturne abbé Payette vouait à l'expansif abbé Proulx une grande admiration. Il l'a également suppléé au vice-rectorat de l'université, pendant ses absences. Il a surveillé la construction de l'immeuble de la rue Saint-Denis. Nommé à Saint-Vincent-de-Paul, avec charge de fonder la paroisse Saint-Eusèbe, il y a fait construire un édifice assez spacieux pour servir à la fois de chapelle, de presbytère et d'école. Il a fait venir dans sa paroisse les frères du Sacré-Coeur et la congrégation de Notre-Dame. Curé de Longueuil, il prend ses premiers contacts avec le couvent, le collège et les commissions scolaires.

Le curé Tassé meurt en décembre.

\* \* \*

Maurice Perrault, architecte à la tête d'un gros bureau - il a compté une dizaine d'églises en construction à la fois - et député à l'Assemblée législative, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat municipal. Il laissera une situation saine: la Banque d'Epargne accepte des obligations de la Ville de Longueuil, à 4 p.c. d'intérêt. Il n'a pas, malgré toute son activité, réalisé l'ambitieux programme qu'il s'était tracé. Il a cependant procuré l'électricité à Longueuil. L'hôtel de ville bénéficie du nouveau mode d'éclairage et deux lampadaires sont érigés devant la résidence du maire. Mais le service des particuliers est plus lent à s'établir et l'éclairage des rues est remis *sine die*.

La Royal Electric, avec qui Longueuil a traité, fait maintenant partie de la fusion de la Montreal Light, Heat and Power qui est, avec la Compagnie des tramways - Montreal Street Railway - pièce maîtresse du monopole que les Forget s'efforcent d'établir à Montréal. Le rôle et l'influence de ces deux compagnies jumelles - Montreal Light, Heat and Power et Montreal Street Railway - sont considérables à Montréal. Il y a

bien eu le groupe d'Albert-C. Corriveau, dont la Montreal Park and Island Railway dessert des villes de banlieue comme Saint-Laurent. Le groupe Corriveau entretient des ambitions. Sa charte lui permet une exploitation sur la rive sud, mais non pas jusque dans les Cantons de l'Est. Le groupe a comblé cette lacune en obtenant, en 1897, la charte fédérale d'une Montreal and Southern Counties Railway, autorisée à rayonner jusqu'à Sherbrooke. Les plans de la Montreal Park and Island et plus encore ceux de la Montreal and Southern Counties pourraient intéresser Longueuil. Mais la Montreal Street Railway saisit le contrôle de la Montreal Park and Island en 1901, et les projets de la Montreal and Southern Counties sont mis en sommeil.<sup>1</sup> Les affaires de la Montreal Light, Heat and Power et celles des compagnies de tramways sont presque aussi compliquées que les affaires des compagnies de chemins de fer. Les Forget tirent des ficelles à l'hôtel de ville de Montréal. Quand ils veulent créer ou prolonger une ligne de tramways ou décrocher quelque nouvelle franchise, ils soudoient des agitateurs, et des manifestations "spontanées" réclament la ligne ou la franchise, au nom des intérêts du quartier, de la ville, du peuple. Préfontaine apprécie en connaisseur. Mais les Forget comptent des rivaux et des ennemis. Les employés de tramways, excités par *la Presse*, se sont mis en grève. Les employés de la Montreal Light, Heat and Power déclarent une grève de sympathie, partielle il est vrai, mais suffisante pour désorganiser. Des quartiers de Montréal sont plongés dans l'obscurité. Les Forget, qui ont provoqué des manifestations populaires pour servir leurs intérêts, soupçonnent l'action de leurs rivaux, fort capables de fomenter une grève pour faire baisser la "Street" en Bourse. Quels que soient les dessous, l'installation de l'électricité en est retardée à Longueuil, ce qui suscite des plaintes. L'électricité est à la fois le nerf et le symbole des temps modernes. Ne pas avoir l'électricité devient, dans les villes, un stigmate d'infériorité économique que personne ne veut plus supporter. Le Conseil enjoint à la Royal Electric "d'avoir à exécuter ses obligations suivant les clauses du contrat". La Compagnie s'excuse, fait état de la grève et autres contretemps, et promet diligence.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil veut "frapper un grand coup". Elle organise la fête nationale, en la reculant au 1er juillet (1902), sur une grande échelle, avec fête champêtre, discours, défilé de gardes, fanfares, concours sportifs, excursions sur le fleuve. Montréal et toute la région sont invités.

Le défilé comprendra une dizaine de chars allégoriques "d'une grande richesse". Et le clou en sera, sur le dernier char, le petit saint Jean-Baptiste avec son agneau. Personne n'a cure de ce qu'en pensent les jeunes révolutionnaires de Montréal qui, groupés autour d'Olivar Asselin, jugent ce symbole puéril et ne tarissent pas de railleries sur le "mouton national".

1. Anthony Clegg and Omer Lavallée: *Catenary through the Counties (The Story of the Montreal and Southern Counties Railway)*.

## L'électricité à Longueuil

Toutes les familles comptant un garçonnet de sept à neuf ans, blond et frisé de préférence, recherchent pour leur rejeton l'honneur de représenter "le petit saint Jean" qui enverra des baisers à la foule et touchera tous les coeurs. Le comité de la Saint-Jean-Baptiste, composé d'esprits pratiques, décernera cet honneur à l'enfant dont la famille aura recueilli le plus de souscriptions, assimilées à des votes en sa faveur. Deux familles, en définitive, celle du comptable Joseph Bourdon et celle du Dr Charles Pratt, restent sur les rangs. Le Dr Pratt, nous l'avons dit, connaît tout le monde, est ami de tout le monde. Il recueille \$512 et Bourdon \$258. Le jeune Paul Pratt, qui a huit ans, fera ses débuts à Longueuil, sur un char allégorique, en incarnant saint Jean-Baptiste.

Le succès est inespéré! Les chars allégoriques sont des voitures à foin, attelées à deux chevaux, qui se prêtent à l'évocation de scènes champêtres comme le battage du blé au fléau. Paul Pratt, la houlette à la main, fait sa première conquête de Longueuil. *La Presse* du 2 juillet, peut-être un peu hyperbolique, consacre sa première page à cette fête: "Trente mille étrangers prennent part à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Longueuil." Les Longueuillois, très sensibles à l'opinion extérieure - à l'opinion montréalaise au premier chef -, ressentent les bons ou les mauvais traitements des journaux. Mais des visiteurs montréalais, faussement apitoyés, ont snobé leurs amis longueuillois que la Royal Electric n'a pas encore satisfaits: "Vous n'avez pas encore l'électricité? C'est si commode: on appuie sur un bouton..."

Les élections municipales se tiennent le 13 août. Victor Pigeon, qui a déjà siégé au conseil municipal comme échevin et présidé le Comité de l'aqueduc, est élu maire sans difficulté. C'est un ancien employé du Chemin de fer de Montréal et Sorel. Il a, en voyageant, vu ce qui se faisait ailleurs et pris des idées. Il préside la Montarville Land Company, formée en association avec Damase Brissette et quelques autres, et qui a fait l'acquisition d'un assez vaste territoire derrière la ville pour le lotir. La plupart des échevins sont élus ou, comme Damase Brissette, réélus, par acclamation. Perrault vient assister à l'installation de son successeur.

\* \* \*

Victor Pigeon, suivant l'exemple donné par Perrault, inaugure ses fonctions par un discours-programme: "Et d'abord l'importante question des communications entre Longueuil et Montréal, qui a été l'objet de nombreuses démarches des conseils précédents..."

Il reste à obtenir: 1o une meilleure correspondance, à Saint-Lambert, entre le Chemin de fer de la rive sud et le Grand-Tronc; 2o le passage des tramways électriques sur le pont Victoria. "On dira peut-être que ce grand projet depuis longtemps discuté restera sans succès. C'est possible, mais avec du courage et de l'énergie, sans compter les troubles ou les démarches, on réussit parfois à triompher à la dernière heure, lorsque tout paraissait

## Histoire de Longueuil

désespéré..." Victor Pigeon laisse prévoir la transformation des trottoirs: le prix des madiers devient excessif et des ingénieurs recommandent des méthodes nouvelles. Des conseillers vont à Sherbrooke où la municipalité a tenté - et réussi - l'expérience de trottoirs en pierre. Longueuil en commande, à titre expérimental, à \$0.85 la verge carrée.

Longueuil a obtenu un bureau de poste, mais insuffisant pour une ville dont le courrier quotidien comprend plus de 700 lettres et 600 journaux ou publications. Victor Geoffrion, député fédéral, obtient la construction d'un bureau convenable. L'Etat acquiert, à l'emplacement de l'ancienne brasserie de Charles Le Moyne, la résidence de François Saint-Mars, retraits du Grand-Tronc dont il a conduit le convoi d'essai sur le pont Victoria en décembre 1859. La Banque de l'Amérique britannique du Nord ouvre la première succursale de banque à Longueuil (1903). Mais des propriétaires se plaignent encore de la lenteur de la Montreal Light, Heat and Power à leur procurer l'électricité;

La plus grosse question est toujours celle du chemin de fer. La Compagnie de la rive sud, en faillite virtuelle, ne fait plus circuler de trains. Le conseil municipal télégraphie à sir Wilfrid Laurier, Premier ministre, le 3 mars 1904: "Le public de Longueuil demande l'intervention de votre gouvernement relativement au Quebec Southern Railway, afin de le faire fonctionner incessamment et qu'un séquestre soit nommé pour voir à l'administration."

Une longue résolution, adoptée le 14 mars, suit ce télégramme:

*Attendu que le trafic par chemin de fer entre les localités des comtés de Chambly, de Verchères, de Richelieu, ci-devant desservies par le chemin de fer de la Rive Sud est pratiquement interrompu;*

*Attendu que cette interruption de trafic pour des causes imprévues pourrait se prolonger encore longtemps, au détriment des intérêts matériels de cette partie du pays, détriment d'autant plus dommageable que déjà elle en a beaucoup souffert et que, à la présente saison et à la veille de la débâcle des glaces, elle est exposée à être entièrement privée de communications avec le reste de la province durant plusieurs semaines, bien qu'à proximité presque immédiate de Montréal;*

*Attendu que l'intérêt public dans ces circonstances exige une action immédiate et énergique de la part des autorités constituées, et que lesdites autorités ont constitutionnellement le droit de se substituer aux particuliers dans les cas d'extrême urgence;*

*Résolu que le Premier ministre du Canada soit respectueusement prié de hâter aux termes de la loi la nomination d'un séquestre ou receveur ou fidéicommissaire qui exploitera le chemin de fer*

## L'électricité à Longueuil

*depuis Saint-Lambert jusqu'à Saint-François-du-Lac sous la garantie du Gouvernement du Canada et que cette exploitation sous la même garantie, si elle ne peut être définitive, soit au moins temporaire jusqu'à la prochaine session de navigation;*

*Que M. Victor Geoffrion soit prié de présenter cette requête au très honorable sir Wilfrid Laurier.*

Ce n'est pas tout. La route tracée sur la propriété de l'Etat fédéral, qui longe le fleuve et conduit de Longueuil à Saint-Lambert et au-delà, s'est graduellement affaissée et se trouve, au printemps et à l'automne, au-dessous du niveau des grandes eaux. Elle est alors inondée au point de devenir inutilisable. Cette situation est l'objet de nouvelles résolutions, le 18 avril:

*Attendu que le fleuve Saint-Laurent a été, par les envahissements successifs du port de Montréal, rétréci vis-à-vis de Saint-Lambert dans une proportion d'au moins trois ou quatre cents pieds;*

*Attendu que le fleuve, pour l'écoulement de la masse de ses eaux, reprend naturellement sur la rive sud le terrain qui lui a été enlevé sur la rive nord;*

*Attendu que déjà, sur l'initiative de la Chambre de Commerce du district de Montréal, les municipalités de la rive sud ont prévenu le gouvernement fédéral, par documents notariés, que des dommages éventuels seraient réclamés au gouvernement de Sa Majesté dans le cas où les riverains de la Rive Sud souffriraient dans leurs biens;*

*Attendu que depuis le village de Laprairie jusqu'à la ligne de la rivière Richelleu la route par terre est devenue dangereuse, impraticable et inutile en certaines saisons comme dit ci-haut;*

*Attendu qu'il y a lieu, au moins en ce qui concerne les municipalités de Longueuil, de Montréal-Sud (paroisse de Longueuil) et de Saint-Lambert, de réclamer une route nouvelle par terre à un niveau plus élevé, plus facile à entretenir que la route actuelle;*

*Attendu qu'il est opportun de soulager les souffrances de la population qui habite cette contrée en lui fournissant une voie de communication moins exposée aux interruptions par l'eau et les glaces en débâcle...*

Le conseil de Longueuil élabore un projet: prolongement de la rue Saint-Laurent, depuis la limite ouest de la ville de Longueuil jusqu'à la limite est de la ville de Saint-Lambert. Il y faudrait le concours des autorités provinciales et des autorités municipales. Le conseil invite les conseils municipaux de la paroisse de Longueuil et de la ville de Saint-Lambert à étudier l'affaire avec lui. Une assemblée de citoyens des trois

## Histoire de Longueuil

municipalités se tient dans la salle de l'hôtel de ville de Longueuil le 27 avril 1904. Cette "Convention" approuve le projet et demande aux trois municipalités de former un comité conjoint. Le Conseil de Longueuil décide de faire partie, au complet, de ce comité.

Le conseil municipal a cité, dans ses résolutions, l'agglomération de Montréal-Sud, qui fait partie de la municipalité de paroisse au point de vue civil et de la paroisse Saint-Antoine au point de vue religieux, mais commence à prendre conscience d'une existence propre. Montréal-Sud est de peuplement récent. Les familles n'y sont pas, comme dans la ville de Longueuil ou dans le reste de la paroisse, enracinées depuis plusieurs générations. De sorte qu'une plus forte proportion d'entre elles se replie à Montréal, chaque année, pendant la période de communications difficiles. Mais Montréal-Sud se croit de l'avenir et veut vivre sa vie. Les habitants "de la partie de la paroisse de Longueuil appelée Montréal-Sud" ont exposé à Mgr Bruchési, en novembre 1903:

1o qu'ils ont construit une école spacieuse, au centre de leur agglomération;

2o que la distance de cette école à l'église Saint-Antoine est d'environ un mille et demi, ce qui rend difficile l'assistance à la messe, au moins pour certains paroissiens;

3o qu'ils groupent actuellement une quarantaine de familles catholiques, 150 communiants.

Ils demandent la célébration de la messe dans l'école, au moins une fois par mois.

L'abbé Payette est prêt à biner. Mgr Bruchési l'y autorise. Pourvu que ce ne soit pas le prélude d'un nouveau démembrement! L'abbé Payette, qui n'est pas encore Longueuillois d'assez vieille date pour partager toutes nos réactions, semble l'encourager. Il écrit à l'archevêque (8 juin 1904): "Si les communications avec la ville de Montréal peuvent être assurées par la prochaine vente du Chemin de fer de la rive sud, la desserte de Montréal-Sud pourra faire des progrès rapides et devenir avant longtemps une paroisse florissante."

\* \* \*

Les rues de Longueuil sont encore éclairées au pétrole; les trottoirs en pierre n'ont été posés que sur une partie de la rue Saint-Charles, à titre expérimental; les rues sont "en terre", sans aucun revêtement et les voitures, après les grandes pluies, calent dans la boue; le prolongement de la rue Saint-Charles reste à l'état de projet vague. Edouard-C. Lalonde, qui a siégé au Conseil sous le maire Hurteau et sous plusieurs de ses successeurs, défait Victor Pigeon, après une lutte courtoise, aux élections municipales du mois d'août 1904. Il rend hommage à son adversaire et débute, suivant ce qui devient une tradition, par un discours-programme. Vous en devinez



## L'électricité à Longueuil

l'article premier: "Facilité et rapidité des communications entre Longueuil et Montréal":

*Il faut absolument maintenir les bonnes communications que nous avons par eau avec Montréal. Il faut améliorer celles que nous avons par chemin de fer. Enfin il faut que la traverse en hiver, qui est sous notre contrôle, donne la satisfaction la plus complète aux citoyens de Longueuil et au public voyageur...*

La Montreal and Southern Counties a tenté, de Montréal à Saint-Lambert, un service d'autobus - des chars à bancs ouverts et primitifs, utilisant avec la permission du Grand-Tronc le pont Victoria. Le public, qui s'est habitué aux tramways, reste méfiant devant la nouveauté des véhicules automobiles, difficiles à manoeuvrer, souvent en panne, et la tentative a tout de suite échoué. La Montreal and Southern Counties pense à un service de tramways mais le Grand-Tronc s'assure un intérêt prépondérant sur les finances de cette Compagnie. La Montreal and Southern Counties devient une quasi-filiale du Grand-Tronc, tout en gardant son indépendance de gestion, et remise une fois encore ses projets. Damase Brissette est mort à la veille des élections municipales. Son fils Hector maintient le service d'omnibus.

Raymond Préfontaine a dû renoncer à la mairie de Montréal, car les citoyens de langue anglaise réclamaient leur tour. La démission d'Israël Tarte réjouit doublement son ennemi Raymond Préfontaine car elle entraîne un remaniement dans le cabinet fédéral, et l'ancien maire de Montréal devient ministre de la Marine. Un nouveau ministre, à cette époque, doit se soumettre à la réélection. Or le ministère des Travaux publics, jugé plus important que celui de la Marine, englobe la plupart des services dont relève l'outillage des ports. Montréal craint un arrêt de l'élan imprimé par Tarte aux travaux du port, au creusement du chenal. Préfontaine voit sa réélection compromise. Laurier sauve la situation en transférant des Travaux publics à la Marine la gestion des grands services concernant la navigation. Préfontaine est réélu sans peine. Le frère de la supérieure générale des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie sera plus souvent à Montréal qu'à Ottawa, trop puritaine à son goût.

Les élections fédérales du 3 novembre 1904 sont courues d'avance. Laurier, dans la Province de Québec, est un dieu vivant. Simon-Napoléon Parent brusque les élections provinciales pour profiter de l'élan. Le succès est le même. Maurice Perrault est réélu par 1 324 voix contre 664 à Elie Sainte-Marie, son adversaire conservateur. Mais une conjuration de palais substitue Lomer Gouin à Simon-Napoléon Parent à la tête du gouvernement provincial (20 mars 1905).

Maurice Perrault, fondateur de l'Association des architectes de la Province de Québec, ancien maire de Longueuil, réélu député haut la main, n'est cependant ministre, ni dans le cabinet Parent, ni dans le cabinet

## Histoire de Longueuil

Gouin. Il représenterait aussi bien la rive sud que Jules Allard, maire de Saint-François-du-Lac et conseiller législatif, qui reçoit le portefeuille des Travaux publics. Il peut y avoir, à son omission, une raison. Henri Bourassa prend, sur la jeunesse canadienne-française, une influence inquiétante pour les gouvernements. Olivar Asselin, ancien secrétaire de Lomer Gouin, réunit en secret de jeunes bourassistes, tantôt chez lui, tantôt dans une salle de la compagnie d'assurances La Sauvegarde, avec l'autorisation de Narcisse Ducharme, et tantôt dans le bureau de Maurice Perrault, député provincial de Chambly. Puis il fonde la Ligue nationaliste, dont il prend la présidence, et lance *le Nationaliste*, hebdomadaire. Olivar Asselin est un nerveux, brillant et sarcastique. Dans son journal comme dans sa conversation, il ne ménage pas les trusts et les gouvernants considérés comme inféodés aux trusts. Maurice Perrault témoignant plus que de l'indulgence pour Asselin, on comprend les Premiers ministres qui ne l'invitent pas dans leur cabinet.

Edouard Lalonde, maire de Longueuil, ne connaît peut-être pas toute la trame. Il télégraphie des félicitations à Lomer Gouin, dès la formation de son gouvernement: "Nous nous réjouissons du choix des ministres pour votre cabinet." Il pousse le zèle jusqu'à télégraphier à Jules Allard: "Vous êtes, pour les comtés de la rive sud, la garantie de leurs droits."

Lalonde n'a-t-il pas un peu vite engagé, dans cette double démarche, son titre de maire sous sa signature? Le conseil municipal, sur la proposition d'Etienne Benoit, "approuve l'action prise par Son Honneur le Maire."



## Bagarre à l'hôtel de ville

OLIVAR ASSELIN projette de publier *le Nationaliste* à 10 000 exemplaires le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Il faudrait, autant que possible, payer l'imprimeur. Maurice Perrault suggère d'obtenir une subvention du conseil municipal de Longueuil, contre un article de vulgarisation sur les avantages de cette ville. Pour Asselin et ses amis, les conseillers municipaux d'une petite ville, boutiquiers pour la plupart, entichés de leur titre et de leur personnage, étriqués dans leur horizon, enlisés dans leur routine, sont, avec les marguilliers de paroisse et les dignitaires des sociétés Saint-Jean-Baptiste, les types des baudruches à dégonfler, des pantouflards à ridiculiser. L'épicier, l'employé de chemin de fer ou le marchand de bois et charbon qu'on appelle "Son Honneur le Maire" et qui fait poser deux lampadaires devant sa maison est bien propre à exciter leur verve. Mais une subvention est toujours bonne à prendre, quitte à démontrer ensuite son indépendance en raillant ses commanditaires. Asselin demande audience au conseil municipal de Longueuil.

Il faut avoir connu Olivar Asselin, l'air fouineur, le sourire pointu, mais pétillant d'intelligence et de sarcasme, pour l'imaginer devant cet aréopage! Il demande au Conseil de l'aider en faisant insérer, à tarif de publicité, "quelque article propre à promouvoir les intérêts de la ville" (29 mai 1905). Le Conseil promet d'en délibérer. Mais Asselin fronde l'archevêque de Montréal et son *Nationaliste* est en guerre contre tout le monde, depuis *la Presse* jusqu'à la *Montreal Light, Heat and Power* en passant, bien entendu, par la Société Saint-Jean-Baptiste. Le conseil municipal de Longueuil n'embarquera pas dans cette galère. Il décide "de ne pas coopérer à ce tirage spécial". Asselin classe irrémédiablement Longueuil parmi les campagnes arriérées, indécorables, et ses conseillers parmi les ganaches.

Pourtant il n'a jamais manqué, et il ne manque pas aujourd'hui, à Longueuil, de personnalités intéressantes et parfois marquantes. Le collègue

jouit d'une réputation étendue. Des frères du district de Montréal, auxquels se sont joints quelques frères français, viennent de quitter Longueuil, où ils ont acquis des notions d'espagnol, pour aller fonder le district de Cuba. Le frère Tertullien, directeur du collège, est la bonté faite homme. Apôtre de la dévotion à saint Joseph, il n'est pas sans rappeler, par ses traits physiques et moraux, le père adoptif de Jésus. De sorte que les élèves le surnomment "Saint Joseph". On le dit même un peu débonnaire. Mais on le sait perspicace, sage directeur et bon administrateur. Et le collège reçoit une fameuse recrue en la personne du frère Victorin, qui enseigne la composition française, la géométrie et l'algèbre aux finissants. Le frère Victorin n'a que vingt ans. Il veut, pour ses débuts, impressionner ses élèves. Chargé de surveiller la retenue, il se dit: "Je vais leur montrer ce qu'est une retenue." Il retourne les gravures de la salle et porte à la craie sur le tableau des sentences morales d'une sévérité rigoureuse. Le frère Tertullien le fait venir, après la retenue: "Croyez-vous que vous allez mettre de la joie dans le coeur de ces enfants?" Le frère Victorin, à son propre témoignage, n'oubliera jamais cette leçon. Il est d'ailleurs un merveilleux professeur, voyant haut et large. Toutes ses explications sont lumineuses, en littérature comme en arithmétique. Il communique une véritable fièvre de s'instruire. Les élèves travaillent d'eux-mêmes tard le soir et viennent soumettre leurs essais au frère, adossé au radiateur. Ils ne se tiennent pas de joie quand le frère leur dit: "C'est ça, mon vieux!" Le frère Victorin a l'impression exaltante de façonner des esprits, d'influencer des âmes. Un autre professeur, le frère Rolland-Germain, Bourguignon tout frais arrivé de France, cache sous une modestie excessive une véritable érudition en physique, en chimie et en sciences naturelles. La botanique, surtout, le passionne. Il est le véritable initiateur du frère Victorin auquel il révèle les procédés scientifiques. Le Bourguignon et le Québécois se lient d'une amitié fraternelle, sous le signe de la botanique. Le frère Victorin emmène ses élèves en promenades d'herborisation. Un grand mouvement germe à Longueuil.

Mais le collège n'a pas le monopole des personnalités intéressantes. Le curé Payette, qui a fait sa marque à l'université Laval de Montréal, est un érudit doublé d'un ascète, un concentré ne parlant que de choses importantes, ne proférant jamais deux mots inutiles. Ses manières brusques ne sont pas sans explication - sans une explication antérieure à sa cure de Longueuil. Il s'est toujours trouvé de curieuses femmes que trouble la soutane et qui cherchent à troubler les prêtres. Chéniquey en a profité. L'abbé Payette, accusé à son tour, a dû se défendre, mais victorieusement, jusqu'à Rome. Il en a gardé, marqué pour la vie, un retrait devant tout le monde et surtout devant les femmes, qu'il ne reçoit pas volontiers. Il ne laisse jamais personne entrer dans sa chambre. Il avait, au temps de son vice-rectorat, une chevelure à forme et foison de crinière. Quelqu'un lui a dit: "Vous avez de beaux cheveux, monsieur l'abbé." Le lendemain, l'abbé Payette s'était rasé la tête. Il néglige sa tenue comme pour se rendre moins attirant. On le dit fruste mais, si à la longue vous gagnez sa confiance, le hérisson dépose ses piquants et laisse à découvert un coeur sensible. Ne parlons pas de Maurice Perrault, dont on peut discuter aussi le caractère,

## Bagarre à l'hôtel de ville

mais dont la réussite professionnelle s'impose. Son ami Ladislas Lasnier, champion de l'orthodoxie financière au conseil municipal, donne de l'envergure à son industrie dont la clientèle s'étend par tout le pays. Ladislas Lasnier possède la première automobile circulant à Longueuil. Le Dr Jean Girouard, conseiller législatif, est né à Saint-Benoît, dans le comté des Deux-Montagnes, mais porte tout son dévouement à Longueuil, où il exerce et réside: il possède presque tout le quadrilatère délimité par les rues Saint-Charles, Saint-Alexandre, Sainte-Elisabeth et Saint-Jacques.

C'est un homme grand et mince, distingué, inspirant le respect et père - ce qui ne gêne rien - de deux filles d'une rare beauté. Le Dr Charles-A. Pratt gère avec bonheur la fortune léguée par son père. Son demi-frère Charles-L. est un homme actif, secrétaire de l'Association libérale de Longueuil et secrétaire, en même temps, d'une Association municipale de Longueuil qu'il a fondée, et qui signale au conseil municipal tout ce qui va de travers dans la ville. Le notaire Ubald Dupras est resté au bureau du notaire Pierre Brais, où il avait fait sa "cléricature". Emilien Brais, fils du fondateur, y entre à son tour: l'étude garde la raison sociale Brais et Dupras. Mais Ubald Dupras, plus ponctuel, plus ordonné, qui connaît à fond le droit et rédige des contrats impeccables, est l'âme de l'association. Avec cela, bon causeur et fin lettré. C'est un plaisir, pour ses secrétaires, que de travailler avec lui. Le notaire Dupras, qui est célibataire, partage sa maison de la rue Grant - et sa belle bibliothèque - avec l'avocat Joseph Lamarre, célibataire lui aussi et bon vivant; une cousine de Dupras tient leur ménage. Le notaire H.-A.-A. Brault, si habile auprès du Comité des bills privés, possède une des études les mieux achalandées de Montréal. Il a pris en fermage la loterie que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a reçu l'autorisation d'organiser. Eugène Lafleur, Longueuillois de naissance et d'habitation, s'affirme au barreau. Eugène Lafleur est le fils d'un pasteur baptiste d'origine suisse. Resté protestant, élevé dans des institutions anglaises, il maîtrise les deux langues et fait autorité en matières civiles, en matières commerciales et surtout en droit international. Méthodique, objectif, il n'élève jamais la voix, et ses plaidoyers font quasiment jurisprudence. Eugène Lafleur, avocat le plus réputé de son temps, est bâtonnier du barreau de Montréal et bâtonnier général en 1905.

Jean Girouard, mû, dans une large mesure, par son esprit civique, groupe avec lui neuf Longueuillois: Victor Pigeon, l'ancien maire; Ovide Dufresne, marchand de bois; Henri Saint-Mars, financier; Joseph Riendeau, inspecteur des pêcheries de la Province de Québec; Zotique Sainte-Marie, épicier; Louis Trudeau, médecin; Stanislas Labonté, commerçant; Elzéar Pigeon, industriel; Joseph Lamarre, avocat. Ils forment une Compagnie des tramways de Longueuil, qui sollicite une charte. Le conseil municipal désigne le maire Lalonde et les échevins Benoît et Gariépy pour surveiller le bill, à Québec. Cette initiative longueuilloise est d'ailleurs bien vue. La Compagnie des tramways de Longueuil est autorisée à construire un réseau de tramways à Longueuil et sur tout le territoire du comté de Chambly, puis à gagner Montréal en passant - avec l'autorisation du Grand-Tronc - sur

le pont Victoria. Jean Girouard préside la Compagnie, dont le siège est à Longueuil. Il écrit au conseil municipal: la Compagnie des tramways "n'attend plus que votre bon vouloir pour élaborer conjointement un règlement définissant les pouvoirs, privilèges et fonctions dans les rapports futurs entre les deux parties intéressées". Le Conseil convoque les promoteurs de la Compagnie. L'accord entre ces Longueillois est facile: Joseph Lamarre n'est-il pas l'avocat, en quelque sorte l'homme de confiance de la "Corporation"? Un comité du Conseil prépare un règlement.

Mais la Montreal and Southern Counties Railways Company, constituée à Montréal et présidée par H.A. Richardson, offre à son tour de s'entendre pour établir un service de tramways. Le Conseil convoque les promoteurs. Ceux-ci précisent leur proposition: transport des voyageurs "directement de Longueuil à Montréal", travaux commencés au plus tard le 1er mai 1906, exploitation commencée au plus tard le 1er novembre 1906. La Compagnie, au capital de \$500 000, a les reins plus solides que sa rivale et donne de sérieuses références politiques.

Des tramways, à Longueuil, n'ont d'intérêt que s'ils conduisent à Montréal. La Compagnie des tramways de Longueuil, la Compagnie de chemin de fer de Montréal et des comtés du sud ou toute autre compagnie ne pourront réaliser leurs projets que si le Grand-Tronc, arbitre de la situation, leur accorde le droit de passage sur le pont Victoria.

Or le Grand-Tronc entretient un projet infiniment plus important: le prolongement éventuel de son réseau jusqu'à la Colombie britannique, l'établissement d'un nouveau transcontinental, parallèle au Pacifique Canadien mais plus au nord. John A. Macdonald ayant attaché son nom à la gigantesque entreprise du Pacifique Canadien, Wilfrid Laurier attacherait volontiers le sien à la gigantesque entreprise d'un autre transcontinental. F.-L. Bédié, pour la partie juridique, et les ingénieurs, pour la partie technique, mettent le projet au point en y travaillant dix heures par jour. Le Grand-Tronc parlait d'abord de dépenser 100 millions de dollars sans recourir aux subventions de l'Etat. Nul n'imagine, en réalité, qu'un tel travail puisse s'achever sans un généreux concours officiel. Cela procure au gouvernement fédéral un moyen de pression sur le Grand-Tronc. Or la nomination du Dr Jean Girouard au Conseil législatif, datant de mars 1897, est la dernière ou l'avant-dernière que les conservateurs - le gouvernement Flynn - aient faite avant de perdre le pouvoir. Les libéraux règnent à Ottawa comme à Québec. La compagnie Richardson possède de meilleures relations politiques. Elle n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le Grand-Tronc, et celui-ci jouit des bonnes grâces du gouvernement libéral, comme le Pacifique Canadien a connu les bonnes grâces du gouvernement conservateur. Le ministre des Chemins de fer informe le conseil municipal de Longueuil qu'il a participé à une entrevue entre la Southern Counties Railway et la Compagnie du Grand-Tronc, prête en principe à concéder le droit de passage "à des conditions à déterminer plus tard" (17 juillet

## Bagarre à l'hôtel de ville

1905). Charles Hays, gérant général du Grand-Tronc, écrit dans le même sens.

Le conseil municipal de Longueuil est embarrassé. Il préfère, comme il est naturel, la compagnie de Longueuil à la compagnie "étrangère". Il a fait annoncer dans *le Canada*, organe officieux du parti libéral, fondé par F.-L. Béique, qu'il entendrait, le 31 juillet, les personnes ayant des objections à formuler contre l'autorisation projetée en faveur de cette compagnie. Maurice Perrault, à titre de propriétaire, a déjà protesté contre tout privilège exclusif accordé à la Compagnie Girouard et contre le passage des tramways dans la partie est de la rue Saint-Charles qu'il juge trop étroite. Le Conseil a également invité le conseil municipal de Saint-Lambert et le conseil municipal de la paroisse de Longueuil à étudier le projet avec lui. Les trois conseils demandent à la Montreal Southern Counties Railway "une preuve tangible de ses droits de passer sur le pont Victoria". La Compagnie répond qu'elle soumettra au Conseil, pour examen, son contrat avec le Grand-Tronc "aussitôt qu'il sera complété". A défaut d'une telle autorisation, elle renoncera.

Le Conseil continue, mais en la retardant, l'étude du projet d'accord avec la Compagnie des tramways de Longueuil.

La mort de Raymond Préfontaine interrompt ces débats. Le ministre de la Marine et des Pêcheries, en mission en Europe, meurt subitement à Paris. Le gouvernement français ordonne de belles funérailles à la Madeleine. La dépouille revient au Canada sur un des cuirassés britanniques les plus modernes. Le conseil municipal de Longueuil salue la mémoire de "cet homme d'Etat si aimé et si estimé dans notre ville et dont les débuts politiques se firent au milieu de nous, auquel à tant de reprises nous avons confié le mandat de nous représenter dans les Parlements et qui avait l'honneur d'être le mandataire de notre district dans le cabinet de la Puissance du Canada". Le Conseil assiste en corps aux obsèques, à Montréal, par un froid intense. Mais il est noyé comme menu fretin dans la foule. Toute la milice en grande tenue - la selle des officiers recouverte d'une peau de mouton de Perse - fait cortège au descendant des pionniers de Longueuil. Ces circonstances, cette pompe, enflent aux yeux des contemporains l'importance de la disparition.

\* \* \*

Victor Geoffrion, député fédéral de Chambly, assure à Jacob Gariépy, conseiller municipal de Longueuil, qui en fait part à ses collègues: "Les citoyens de votre ville auront un service de transport à Montréal des plus accommodants, quoi qu'il advienne de la vente du Quebec Southern."

Le *Standard* du 9 décembre 1905 exprime l'idée d'une jetée qui relierait l'île Sainte-Hélène à la rive sud. Les tramways pourraient y passer. La digue procurerait du même coup une baie pour l'abri des bateaux de

plaisance et une source d'énergie hydraulique "suffisante pour fournir l'électricité nécessaire à l'île Sainte-Hélène, cette perle du Saint-Laurent, où la population de Montréal se déverserait aux jours de fête". Ce n'est pas à une jetée que pensait Victor Geoffrion. Le député de Chambly devait bien savoir que son ami le sénateur Béique, préparant les contrats du Grand-Tronc, préparait aussi l'achat du Chemin de fer de la rive sud, à titre personnel. Cette acquisition réalisée, Béique fusionne la Compagnie du chemin de fer de la rive sud, la Compagnie du chemin de fer des Comtés-unis et la Compagnie du chemin de fer de la vallée est du Richelieu, pour former la Quebec, Montreal and Southern Railway Company. Le Conseil traite avec F.-L. Béique comme avec ses prédécesseurs, pour obtenir un service de trains "suburbains" pendant les "mauvaises traverses". La Ville garantit \$3.33 par jour et par train circulant entre Longueuil et Saint-Lambert.

Nous ne sommes pas plus avancés que l'année dernière et que les années précédentes. Le Conseil continue, au ralenti, de séance en séance, l'étude du règlement concernant la Compagnie des tramways de Longueuil. Ne dit-on pas que des négociations entamées par la Montreal and Southern Counties Railway avec la ville de Saint-Lambert ont été rompues? H.A. Richardson dément furieusement dans une lettre ouverte datée du 9 septembre 1905 et que la *Gazette* insère le 11. Il affirme, non seulement que sa Compagnie et le conseil municipal de Saint-Lambert sont presque d'accord, mais que le conseil de Saint-Lambert est très mécontent contre celui de Longueuil. Il dénonce le groupe de pression qui agirait à Longueuil en faveur d'une "petite compagnie", dans l'espoir de la faire acheter ensuite, ou de faire acheter sa franchise par la Montreal and Southern Counties. Nous ne nous prêterons jamais à pareille spéculation, proclame Richardson; si le Conseil accorde une franchise à la petite compagnie, nous ne mettrons jamais nos voitures en circulation à Longueuil, nous conduirons directement de Saint-Lambert à Chambly, "privant ainsi les citoyens de Longueuil de circulation sur notre chemin de fer à la ville de Montréal".

L'accès de Montréal dépend du passage sur le pont Victoria, qui dépend de la volonté du Grand-Tronc! Certes, reconnaît Richardson; sans ce droit de passage, tout réseau de tramways sur la rive sud est voué à l'échec; nous n'essaierions même pas d'en créer, quels que soient les avantages offerts par les municipalités; mais "nos négociations avec le Grand-Tronc pour le passage sur le pont Victoria approchent rapidement de leur heureuse conclusion".

**Richardson vend la peau** de l'ours avant de l'avoir tué. Il écrit au conseil municipal de Longueuil, moins d'un mois plus tard - le 7 janvier 1906 - sur un tout autre ton. Il donne des nouvelles de la Montreal and Southern Railway, bien qu'il en ait quitté la présidence. Le Grand-Tronc a imposé des conditions "absolument inacceptables pour une ligne de tram-



## Bagarre à l'hôtel de ville

ways". "Je suis bien peiné de voir que nos meilleures espérances, basées sur un arrangement avec le Grand-Tronc, sont ainsi tombées. Cependant je ne perds pas de vue mon idée première, et je serai disposé à tenter tous les efforts possibles dans un avenir prochain pour vous donner des communications rapides par un autre moyen". Tout cela est un peu bizarre quand on sait que le Grand-Tronc possède de gros intérêts, et donc une grosse influence, à la Montreal and Southern Counties. L'hypothèse vient à l'esprit que cette Compagnie ait pu monter une comédie pour enrayer les efforts de la Compagnie des tramways de Longueuil. L'avenir tendra cependant à la démentir.

La Compagnie des tramways de Longueuil écrit peu après, dans le même sens: "Par suite de certains faits et de l'opposition qui lui a été suscitée, la Compagnie se trouve dans l'impossibilité de pouvoir s'engager à construire immédiatement sa ligne pour Saint-Lambert." La Compagnie des tramways de Longueuil demande si le Conseil "serait disposé à lui accorder, en renonçant à l'exclusivité des franchises, le droit et le pouvoir de construire et d'exploiter sa ligne dans les limites de la ville de Longueuil".

Le conseil s'y résigne et discute le "règlement No 160, concernant la Compagnie des tramways de Longueuil" en troisième lecture, clause par clause, le 26 mars 1906. La Ville accorderait à la Compagnie, pour une durée de 30 ans, un privilège exclusif doublé d'une exemption de toutes taxes ou contributions. La Compagnie devra, dans un délai de trois ans, construire et mettre en exploitation un service de Longueuil à Saint-Lambert. La Ville se réserve le droit d'acheter le réseau de tramways à l'expiration du contrat, à dire d'experts et sur préavis de six mois.

Mais la Compagnie des tramways de Longueuil - la Compagnie Girouard - se connaît un ennemi, plus acharné encore que la Montreal and Southern Counties Railway: c'est Maurice Perrault, député de Chambly, qui fait une opposition ostentatoire dans cet hôtel de ville où il a été, quatre années durant, "Son Honneur le Maire". Perrault est escorté par quelques jeunes amis d'Asselin, qui n'auraient pour rien au monde manqué cette occasion de chahuter des "ganaches". Il a déjà critiqué, très vivement, le projet de contrat à la Compagnie des tramways de Longueuil. Maurice Perrault est député libéral; Jean Girouard est conseiller législatif conservateur. Maurice Perrault est architecte; Jean Girouard est médecin mais appartient à une famille d'architectes. L'inimitié politique se doublerait-elle d'une de ces rivalités professionnelles qui peuvent être les plus cruelles et les plus coriaces? Perrault en veut encore à l'un des associés de Girouard, le Dr Louis Trudeau, son vigoureux adversaire aux élections municipales de 1900. Quoi qu'il en soit, Perrault prend la parole et ne la lâche pas. Le maire Lalonde lui enjoint vainement de se taire, puis ordonne au chef de police d'expulser le perturbateur. Perrault est député, mais c'est le maire - non pas un ancien maire, mais le maire en exercice - qui commande à l'hôtel de ville. Le chef de police obéit. Perrault résiste, frappe le policier, braque un pistolet sur lui. Les amis d'Asselin tiennent leur occasion de raffut.

## Histoire de Longueuil

Longueuil n'a jamais connu pareille scène, pareille excitation. Le conseiller Lasnier, qui s'est toujours rangé du côté de son ami Perrault, combat le règlement, et le vote est serré:

Pour le règlement: Jacob Gariépy, Etienne Benoît, Narcisse Favreau;

Contre le règlement: Ladislav Lasnier, Hector Maille, Alexandre Millette.

Le maire donne sa voix prépondérante: le règlement est adopté; le contrat est accordé à la Compagnie des tramways de Longueuil. Le maire ne s'arrête pas là. Il retient les services spéciaux d'un avocat, adjoint à l'avocat habituel de la Ville. Le député, traduit en Cour, est trouvé coupable. A la séance suivante du Conseil, Jacob Gariépy, appuyé par son coéquipier Benoît, propose l'approbation de la conduite du maire.

Pour l'approbation: Jacob Gariépy, Etienne Benoît, Narcisse Favreau.

Contre: Ladislav Lasnier, Hector Maille, Alexandre Millette.

Le maire donne sa voix prépondérante en faveur de la proposition.

Gariépy marque une fameuse manche dans le duel depuis si longtemps poursuivi. Mais il connaît trop son adversaire pour croire la partie terminée. Maurice Perrault, député de Chambly, ancien maire de Longueuil, demande aux tribunaux de déclarer le règlement 160 illégal et de nul effet. Sa qualité de résident de Longueuil lui en donne le droit. Perrault fait signifier à la Ville, le 18 avril, la requête qui sera présentée en Cour supérieure le 28. Gariépy propose que le maire soit autorisé à diriger la défense en engageant les frais nécessaires. Hector Maille, l'un des conseillers qui votent habituellement contre lui, est absent. La proposition Gariépy est adoptée par 3 voix contre 2.

Joseph Lamarre est l'avocat-conseil de la Ville. Perrault confie sa cause à Calixte Lebeuf, libéral d'idées avancées, intransigeant sur le chapitre de la morale publique et qui a soutenu des polémiques retentissantes. Il soutient que le règlement, d'après la charte, aurait dû être soumis au référendum. Le juge Louis Tellier, ancien député conservateur, doit arbitrer cette querelle où presque tous les adversaires sont libéraux. C'est un magistrat intègre, éclairé, de haute réputation. Il rend jugement le 30 juin 1906. Il énumère douze motifs d'annulation, dont l'absence de référendum est le plus sérieux. Son jugement, signifié à la Ville de Longueuil le 6 juillet, "casse et annule" le règlement contesté.

C'est un choc pour le conseil municipal. Et même pour toute la ville. Si le règlement 160 est illégal, deux, cinq, dix autres règlements du même genre, y compris celui qui accorde un privilège exclusif à la Montreal Light, Heat and Power, le sont aussi. Toute la législation municipale est remise en

## Bagarre à l'hôtel de ville

question. Le Conseil ne sait plus à quoi s'en tenir. Un comité siégeant en hâte propose de porter la cause en révision "pour déterminer d'une manière plus sérieuse les pouvoirs de la charte, en confirmant ou rejetant les conclusions émises dans ledit jugement". Le Conseil vote sur cette proposition, en l'absence d'Alexandre Millette, autre partisan de Perrault.

Pour la proposition: Jacob Gariépy, Etienne Benoît, Narcisse Favreau.

Contre: Hector Maille, Ladislas Lasnier.

La Ville ira en révision. La cause lui coûte jusqu'ici, en honoraires d'avocats - les siens et ceux de Perrault - \$440.

Cette querelle a grignoté le temps du maire et des échevins. Ce conseil municipal a tout de même, sur la proposition de Gariépy et Benoît, voté une fois de plus des résolutions attribuant les inondations périodiques au dragage de la Commission du port de Montréal, mais en ajoutant une suggestion, à l'adresse du gouvernement fédéral: pourquoi ne pas utiliser cette terre pour "remplir et rehausser les battures" de manière à former une digue protectrice?

L'ancien maire Victor Pigeon n'est pas seulement administrateur de la Compagnie des tramways de Longueuil, mais aussi président de la Montarville Land Company, qui a fait l'acquisition de vastes terrains au sud de la voie ferrée. A ce titre, il offre à la Ville les lots nécessaires au tracé de rues qui favoriseraient le lotissement. Le Conseil repousse cette offre et sans tracé de rues, la spéculation de la Montarville Land Company, sans doute prématurée, tombe à l'eau.

Perrault est déjà en campagne, non pas pour lui-même, mais pour les ennemis de ses ennemis. Il taxe le maire et les conseillers de négligence dans l'exécution d'un mandat d'arrêt émis contre un ancien chef de police. Que dis-je, négligence? Il y aurait, dans les procès-verbaux des délibérations du Conseil, des renvois ou des ratures propres à dénaturer le récit. Joseph Lamarre, avocat de la Ville, déclare ces accusations "absurdes, fausses, mal fondées, etc., etc." Le secrétaire-trésorier, interrogé par le Conseil, les "réprouve avec indignation". Bref, les démentis pleuvent, mais la campagne est passionnée. Edouard Lalonde, dans ces conditions, se retire des affaires municipales. Le Conseil lui exprime des regrets, le remercie "de sa courtoisie et de sa sagesse dans les délibérations" et lui témoigne son appréciation "pour son travail et pour son dévouement aux intérêts de la Ville". L'acharnement de Perrault réalise presque, en réaction, l'unanimité du Conseil. Le fabricant de chandelles lui reste, seul, inconditionnellement fidèle.

Les Longueillois, dans des circonstances difficiles, ont rappelé un ancien maire, Isidore Hurteau, après 28 ans d'interruption. Ils recourent au même procédé en rappelant Bruno Normandin après vingt ans d'interruption. Bruno Normandin, qui n'est plus jeune, exerce maintenant la profes-

sion de marchand de bois et charbons, vendant aussi, comme tous ses confrères, de la glace coupée sur le fleuve. Ladislav Lasnier revient seul de l'ancienne administration. Ses nouveaux collègues - Joseph Bourdon, Eusèbe Denicourt, Thomas Millette, Janvier Sabourin, Léon Viger (frère de Michel) - manquent d'expérience administrative.



## Dispute autour du collège

BRUNO NORMANDIN prononce le discours-programme devenu traditionnel:

*Les deux années qui viennent de s'écouler ont créé un certain malaise dans l'esprit des électeurs; nous allons tâcher de ramener la confiance dans nos affaires municipales et dans le crédit de la Ville par une administration prudente et économique, mais sans mesquinerie...*

*Mon programme peut se résumer comme suit:*

*Faire cesser l'ère des procès, des déficits et des billets promissolres à longue échéance. Régler les dettes et les erreurs de l'ancienne administration en les appliquant à la dette consolidée, et commencer le nouveau régime avec un système de comptabilité exempt de toute complication financière. S'assurer d'avance des revenus sur lesquels on peut absolument compter et contrôler l'administration dans les limites du cadre tracé par la perception des taxes... N'accorder des franchises ou droits de passage à aucune compagnie de tramways que sur la garantie formelle d'un raccordement direct avec le système conduisant au centre des affaires de la ville de Montréal. Soumettre tout règlement de tramways ou de lumière électrique à l'approbation des électeurs propriétaires...*

Le Conseil se désiste du pourvoi en révision contre le jugement Tellier. Il "remercie de ses services" Joseph Lamarre, avocat de la Corporation, et le remplace par Léonide Robert, gendre de Maurice Perrault. Le maire Normandin fournit du charbon à l'hôtel de ville - après soumission - à \$6.75 la grosse tonne.

Le nouveau Conseil complète le remue-ménage en transférant les fonds de la Corporation de la Bank of British North America, qui possède

## Histoire de Longueuil

une succursale à Longueuil, à la Banque d'Hochelaga, qui n'en a pas. Jean Girouard, Michel Viger, Henri Saint-Mars, William Baker prennent la tête d'un groupe de notables qui critiquent ce geste, "dommageable au crédit de la Ville et aux commerçants" et demandent "que l'argent du public soit rapporté à la banque de notre ville".

Enfin le Conseil convoque les citoyens en assemblée publique, pour discuter d'un éventuel projet de refonte de la charte. Jacob Gariépy écrit que les conseillers devraient étudier "les rouages de l'administration municipale" avant de se lancer dans une refonte de la charte, puisqu'un seul d'entre eux (Ladislas Lasnier) possède quelque expérience municipale et n'a d'ailleurs "jamais compris les devoirs de sa position". Léon Viger propose et fait adopter "que la lettre de M. Gariépy soit jetée au panier comme ne méritant pas la considération du Conseil".

Les blessures des dernières bagarres ne sont pas si tôt cicatrisées.

Le problème des communications n'est pas modifié d'un iota. Le Conseil offre un rendez-vous au gérant général de la Quebec Montreal and Southern Railway, qui promet de faire circuler, entre Longueuil et Saint-Lambert, "tous les trains nécessaires pour la bonne accommodation des citoyens de Longueuil". Cependant le service est, comme toujours, très défectueux. Le train par lequel les ouvriers rentrent le soir arrive toujours très en retard. Les Longueillois surnomment le Montreal and Southern "Montreal Sometime". Jean Girouard, prenant son aplomb à deux mains, demande, à titre de président de la Compagnie des tramways de Longueuil, si le Conseil "serait prêt à mettre à l'étude un règlement pour l'établissement d'une ligne de tramways dans les limites de la ville, pour être continuée jusqu'à Saint-Lambert et même à Montréal aussitôt que les circonstances le permettront". Lasnier propose et fait adopter que cette requête "demeure sur la table", le Conseil "ayant pour l'heure d'autres questions qui requièrent toute son attention".

Ces dissensions intestines n'enlèvent pas à Longueuil un certain pouvoir d'attraction. Le crédit de la Ville n'est pas si compromis que les adversaires de l'ancienne administration l'ont laissé entendre. Deux agglomérations indépendantes se sont développées, dans la paroisse de Longueuil, à l'ouest de la ville. Montréal-Sud, la plus éloignée, compte une centaine de familles, à peu près également partagées entre anglophones et francophones. Elle a obtenu son érection en municipalité distincte, en 1905. Les catholiques de Montréal-Sud, dont la chapelle est encore desservie par le curé de Longueuil, demandent son érection en paroisse indépendante. L'agglomération de Longueuil-Ouest, qui se développe aussi, est plus près de la ville et comble les vides qui l'en séparaient. Longueuil-Ouest devient une sorte de faubourg de la ville de Longueuil, tout en appartenant à la municipalité de paroisse. Les propriétaires de Longueuil-Ouest, qui sont en majorité de langue anglaise, considèrent l'annexion à Longueuil comme le seul moyen d'obtenir les services indispensables. Ils rappellent qu'ils ont

## Dispute autour du collège

déjà soumis des propositions. Le Conseil les invite à discussion, pour le 22 septembre (1906).

Les propriétaires de Longueuil-Ouest demandent aqueduc, égouts, trottoirs, éclairage, prolongement de la rue Saint-Laurent pour rejoindre leur rue Victoria. Ils veulent former un quartier distinct, élisant des représentants à l'hôtel de ville. Ils veulent enfin une garantie de 20 ans contre toute hausse des évaluations et des taxes, sauf pour les propriétés changeant de mains. Ils renoncent à leur prétention de ne point partager les dettes de la ville.

Sur ces bases, l'annexion est décidée. Elle fait entrer au Conseil, porté de 6 à 8 membres - à part le maire - deux échevins de langue anglaise, Archibald Porteous et Henry J. Cross, qui s'y conduisent comme des Longueillois de toujours. La Ville devra emprunter \$35 000 pour les expropriations et les travaux nécessaires. La succession Baxter vend, au prix de 4 cents le pied, du terrain destiné au prolongement de la rue Saint-Laurent. Frédérick Hand vend son terrain plus cher: 5 cents le pied.

\* \* \*

La vie n'est pas terne à Longueuil. Il existe un Longueuil Curling Club. Il se forme un Cercle athlétique de Longueuil. Le Longueuil Boating Club donne des bals. Les grandes familles de la rue Dorchester à Montréal - disons: les Lacoste - n'en dédaignent pas les invitations. Et rien n'est plus beau que le défilé de leurs traîneaux de luxe attelés à deux chevaux, harnais astiqués et lanternes allumées, une grande robe de fourrure noire ou fauve, à l'arrière, flottant au vent, sur le pont de glace que balisent, comme une garde d'honneur, les plus beaux sapins qu'on ait pu trouver.

Le conseil municipal accorde sans difficulté l'eau nécessaire à la confection d'une patinoire publique. Les idées auraient-elles évolué, à cet égard? L'esprit de rigueur religieuse n'a pas disparu par enchantement. Les enfants de Ladislas Lasnier brûlent le portrait en pied de Chiniquy par Krieghoff, trouvé dans une remise qui avait appartenu à Isidore Hurteau. Il existe aussi un orchestre "composé d'Anglais et de Canadiens" qui souscrivent l'engagement tacite d'aider les oeuvres des uns et des autres. Or les protestants de Montréal-Sud projettent la construction d'une église presbytérienne. Les protestants de l'orchestre proposent un concert au bénéfice de cette église. Les catholiques peuvent-ils y participer? Le curé Payette soumet la question à Mgr Bruchési, archevêque brillant, mais à qui sa censure des théâtres vaut une réputation d'esprit étriqué parmi les milieux dans le vent. Mgr Bruchési fait répondre par son chancelier: l'archevêque a déjà donné sa réponse négative, lors de sa visite pastorale à Longueuil.<sup>1</sup>

1. 28 mai 1906. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

## Histoire de Longueuil

Le curé Payette, qui doit desservir Montréal-Sud, demande un troisième vicaire. Le collège compte plus de 300 élèves et doit louer une propriété voisine pour y ouvrir des classes. Le frère Victorin fonde, au collège, le Cercle La Salle, sur le modèle des cercles de l'A.C.J.C. dont les jésuites ont provoqué la fondation à Montréal et qui regroupent des jeunes gens férus d'action catholique et d'action nationale. Le Cercle La Salle s'inaugure le 21 novembre 1906.

Tout beau. La fabrique est propriétaire du collège. Elle doit, en vertu des engagements anciens, donner un préavis de trois ans à la Commission scolaire si elle veut reprendre sa propriété en 1910. Elle a donné ce préavis, par l'organe du curé Payette, avec un délai plus généreux. La Commission scolaire n'a plus de local et n'est pas en état de construire un collège.

Les frères jugent l'occasion propice. Ils construiraient eux-mêmes un collège, plus spacieux et plus moderne, si la Commission scolaire les subventionnait. La Commission scolaire tourne la question dans tous les sens. Elle ne se croit pas en mesure de construire, à l'exemple de Saint-Jérôme, un bâtiment assez vaste pour combiner l'externat et le pensionnat, comme font les frères. Construire un bâtiment réduit, qui n'abriterait qu'un externat, peut-être suffisant pour les stricts besoins de Longueuil, romprait la tradition des frères et risquerait de provoquer leur départ. Reste l'arrangement proposé par les frères. La Commission scolaire leur offre une subvention de \$30 000, par lettre du 17 février 1907. Les frères demandent davantage. Ils ont déjà provoqué des soumissions, dont la plus basse se monte à \$44 000, sans le terrain. La Commission scolaire maintient son chiffre; les frères finissent par l'accepter.

La taxe scolaire devra tripler, dit-on: de 25 à 75 cents par cent dollars d'évaluation (contre 40 à Montréal). Des contribuables courent aux armes. Ils jugent le collège en bon état et suffisant. Ils ne tiennent pas au pensionnat qui reçoit en majorité des enfants des petites villes voisines ou même de Montréal. Ils soutiennent, comme il s'est déjà fait au sujet du couvent, que les pensionnaires reçoivent plus d'égards que les enfants de Longueuil. Ils ne veulent pas payer pour des "étrangers".

La Commission scolaire passe outre, et prépare les résolutions qui serviront de base à un contrat. Les frères annoncent la "bonne nouvelle" par télégramme à leur directeur, à ce moment en retraite au Mont-Saint-Louis. Mais les mécontents s'organisent. Ils font signer des requêtes. L'avocat Amédée Geoffrion, recorder de la ville de Longueuil, embrasse leur cause avec fougue. La Commission scolaire doit être en partie renouvelée le 8 juillet 1907. Les contribuables envoient une délégation auprès de Lomer Gouin, Premier ministre, pour le prier de ne rien laisser faire avant cette élection. Le curé Payette, accompagné de commissaires d'école, la devance pour demander la ratification immédiate du *bonus*. Maurice Perrault, député du comté, l'appuie avec son autorité d'architecte. Mais l'échevin Eusèbe Denicourt conduit la délégation prévue et remet au



## Dispute autour du collège

Premier ministre un mémoire signé par une cinquantaine "des principaux contribuables de Longueuil".

La Commission scolaire adopte ses résolutions le 14 juin. Amédée Geoffrion condamne cette hâte, cet "attentat" contre les contribuables. Le maire Bruno Normandin, pour en avoir le coeur net, convoque une assemblée publique, tenue dans la salle de l'hôtel de ville le 16 juin. La salle est comble. Le curé Payette, qui est bon orateur, expose le point de vue de la Commission scolaire et rassure en partie les contribuables: la taxe passera de 25 à 50 et non pas à 75 cents. Jean Girouard et Michel Viger, membres de la Commission scolaire, appuient le curé. Leur collègue Michel Lamarre les contredit: "Le contrat pèsera lourdement sur les épaules des contribuables." Amédée Geoffrion enchérit: "On commence par \$30 000; on finira par deux fois plus, sinon davantage." Le recorder de Longueuil est un esprit terriblement original et terriblement indépendant. Il n'arrête pas un instant, car le travail est sa grande joie. Il lit jusqu'à des heures avancées de la nuit. Il étudie à fond des questions comme celle de la prohibition, voire celle de la prostitution. Il prononce, à l'assemblée du 16 juin, un discours pathétique qui impressionne la foule. Maurice Perrault, escaladant l'estrade, entreprend de le réfuter, en termes vifs. Geoffrion, piqué, réclame un droit de réplique, passionne le débat, consolide son succès. L'assemblée vote l'envoi d'une délégation auprès du gouvernement provincial, pour s'opposer au projet. Quelque confusion règne, cependant, et Perrault fait enregistrer sa dissidence.

Voilà Girouard et Perrault dans le même camp, contre Amédée Geoffrion qui passe pour un bon libéral! L'affaire prend un aspect de duel entre Perrault et Geoffrion, et celui-ci est mieux doué que ne l'était Gariépy pour ce genre de combat. Pour comble, Geoffrion est un ancien élève du collège de Longueuil. Les frères le taxent d'ingratitude.

Les partisans de la Commission scolaire font signer une contre-requête et mettent sur pied une contre-délégation que le curé Payette conduit lui-même et qui comprend l'honorable Jean Girouard, conseiller législatif conservateur, et M. Michel Viger, secrétaire de l'Association libérale, tous deux commissaires d'école. Le conseil des ministres reçoit et écoute les deux groupes. La Commission scolaire, dans un mémoire bien charpenté, brosse l'historique de l'affaire, expose les raisons de son choix et conclut: "Les conventions avec les frères sont les meilleures qui pouvaient être faites, à tous les points de vue". Les contribuables assureront, "sans être surtaxés", une excellente éducation à leurs enfants. On vous dit que la population de Longueuil est opposée au contrat? C'est tirer une conclusion imprudente d'une assemblée noyautée et confuse. Des requêtes ont circulé dans un sens, d'autres dans le sens contraire. Des signataires des requêtes hostiles regrettent leur acquiescement...

Le gouvernement fera connaître sa décision dans quelques jours, par l'intermédiaire du surintendant de l'Instruction publique.

La décision favorise la Commission scolaire (26 juin 1907). Le curé Payette appréhende cependant les élections à la Commission scolaire. Ces élections se préparent d'habitude, comme les élections municipales, par une simple campagne de porte en porte. Mais une nouvelle assemblée, cette fois, les précède et les prépare. Michel Lamarre, commissaire dissident, adjure les électeurs de le renforcer: "Je suis seul contre quatre. Il faut des hommes indépendants à la Commission scolaire." Jean Girouard, commissaire depuis douze ans, le contredit: "La construction d'un collège sera inévitable. Cette construction par la Commission scolaire coûterait plus cher que la subvention de \$30 000 offerte aux frères." Mais Amédée Geoffrion, qui est l'âme de l'opposition, prononce un discours emphatique et violent: "C'est indigne de faire pareil cadeau aux frères à même les fonds publics." Le curé Payette réplique à Geoffrion qui réplique au curé. Les frères prennent Amédée Geoffrion en grippe renforcée.

Jamais élections à la Commission scolaire n'ont mis Longueuil en pareille effervescence. Le curé jette tout son poids dans la balance, ce qui doit déterminer, à défaut de conversions, quelques abstentions. Le Dr Girouard est réélu par 24 voix de majorité sur le Dr Chaussé; l'ancien échevin Narcisse Favreau est réélu par 19 voix de majorité sur Etienne Benoît qui fut son collègue et ami au conseil municipal. Le succès, remporté de justesse, n'en est pas moins acquis. Le curé, jubilant, en rend compte à son archevêque: "Il ne nous reste plus qu'à marcher de l'avant, et j'espère qu'en 1910 Votre Grandeur viendra bénir le collège de Longueuil, devenu une grande institution."<sup>2</sup> Quelques jours plus tard, Narcisse Favreau part en voiture pour Montréal. Aux abords du pont Victoria, le cheval s'emballe; la voiture verse dans une courbe et Narcisse Favreau se fracasse la tête contre une borne-fontaine.

\* \* \*

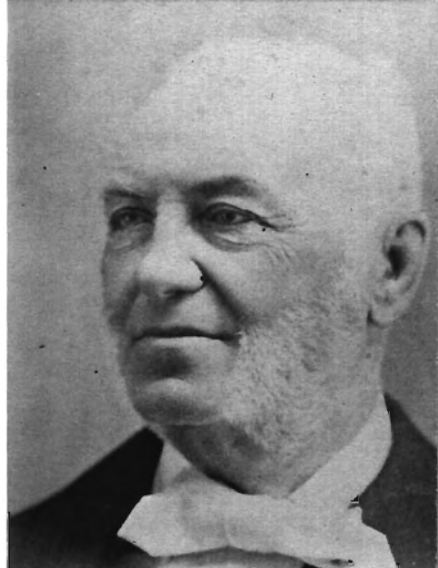
L'esprit de revendication est exacerbé, à Longueuil. L'ancien maire Edouard Lalonde cherche-t-il à embarrasser ses successeurs en leur signalant - en leur reprochant presque - le mauvais service de la Montreal Light, Heat and Power? Il engage le conseil à exiger la stricte observation du contrat ou à le rompre. Le conseil envoie une délégation à la Montreal Light, Heat and Power. Les principales filiales de la Compagnie - gaz et tramways - viennent de renouveler leurs contrats avec la Ville de Montréal. La Montreal Light, Heat and Power joue donc sur le velours. Elle promet cependant aux Longueillois "de tout faire pour y remédier".

Un incendie détruit le marché de Longueuil dont il ne reste plus que les murs calcinés, le 1er décembre 1907.

Maurice Perrault offre de fournir gratuitement les "croquis préliminaires" d'un nouveau bâtiment. Un autre bureau d'architectes offre de

2. Lettre du 8 juillet 1907. Archives de l'évêché de Saint-Jean.

Maurice Perrault - 1857-1909 -, maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel de ville*)



Louis-Edouard Morin -1830-1905-, maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel de ville*)

Amédée Geoffrion - 1867-1935 -, maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel de ville*)





Dès la première année de sa construction, en 1844, le couvent de Longueuil comptait 80 élèves, dont 36 pensionnaires. (*Inventaire des oeuvres d'art du Québec*)

## Dispute autour du collège

produire des esquisses. Le Conseil lui répond qu'un croquis déjà promis doit être soumis dans quelques jours. Le Conseil adopte les plans de Perrault et demande des soumissions. Mais les prix dépassent les prévisions et, sans doute, les moyens de la Ville. Le Conseil prie Perrault de modifier ses plans et redemande des soumissions. Un seul soumissionnaire produit son offre dans le délai prescrit. Le Conseil ne consulte pas d'autre architecte.

C'est dire que Maurice Perrault, député de Chambly à l'Assemblée législative, conserve son influence à Longueuil. Les deux compagnies de tramways n'ont pas perdu tout espoir. La Compagnie des tramways de Longueuil - la Compagnie de Jean Girouard - sollicite, à Québec, un amendement à sa charte pour faire prolonger ses pouvoirs. Perrault alerte son ami Lasnier, qui propose, au Conseil:

*Attendu que sous l'administration municipale qui a précédé celle-ci, ladite Compagnie a demandé et obtenu l'adoption d'un Règlement de la Ville de Longueuil, daté du 26 mars 1905 et portant le numéro 160;*

*Attendu que le 30 juin 1906 ce Règlement a été déclaré illégal et complètement annulé par un jugement de l'honorable juge Tellier, portant le numéro 104 de la Cour supérieure;*

*Attendu qu'à l'élection municipale subséquente la majorité de l'électorat s'est prononcée contre les prétentions de ladite Compagnie de tramways;*

*Attendu que le conseil de la Ville de Longueuil a lieu de croire, par la conduite de cette compagnie dans le passé, qu'elle n'est pas en état de rendre service à la population et surtout qu'elle n'est pas en état de conduire le public jusqu'à la Cité de Montréal...*

Le Conseil prie M. le député Maurice Perrault "d'empêcher toute nouvelle tentative d'empiétement sur les droits du peuple" et de s'assurer que ladite Compagnie "est en état de mettre en opération les pouvoirs accordés par les diverses clauses de sa charte".

Est-ce le projet de la Compagnie des tramways de Longueuil qui réveille celui de la Montreal and Southern Counties Railway? G.R. Powell demande une entrevue au conseil municipal de Longueuil, pour étudier un projet de tramways. Le Conseil, sur qui plane l'ombre du député Perrault, n'est pas implacable envers la Montreal and Southern comme envers la compagnie de Jean Girouard: il lui accorde l'entrevue sollicitée.

La Ville décide d'emprunter \$33 000 sur obligations: \$13 000 pour travaux permanents sur le territoire annexé (Longueuil-Ouest), \$10 000 pour remboursement d'obligations échues et \$10 000 pour la reconstruc-

## Histoire de Longueuil

tion du marché et la confection de trottoirs. Le Conseil adopte, sur la proposition de Lasnier, un règlement fixant la qualité, le poids et le prix du pain vendu à Longueuil. Des boulangers protestent. Le curé Payette fait signer une requête par 250 citoyens, Victor Pigeon en tête, pour demander la limitation des licences d'hôtel et l'application rigoureuse des règlements sur la vente de l'alcool. Le Conseil acquiesce. Mais le procureur général fait demander sur quelle loi ce règlement s'appuie. Il voudrait en même temps vérifier: 1o si la dette totale de la municipalité ne dépasse pas 20 p.c. de l'évaluation des propriétés foncières; 2o si l'intérêt de toutes les sommes empruntées ne dépasse pas la moitié des revenus de la Ville. Le Conseil demande à Perrault d'amadouer le procureur général.

Le maire Normandin vient de perdre sa femme. Vieilli et malade, il offre sa démission. Léon Viger est pro-maire. Joseph Bourdon et Ladislas Lasnier proposent de le remplacer par leur collègue Sabourin. Le pro-maire, donnant sa voix prépondérante en sa propre faveur, fait repousser la motion. Normandin, en fin de compte, restera jusqu'aux élections du mois de juillet. Amédée Geoffrion envoie sa démission de recorder. Ce n'est pas que la bagarre du collègue l'ait découragé. Bien au contraire. Geoffrion sera candidat à la mairie. Le Conseil le remplace, comme recorder, par Léonide Robert, avocat de la Ville - et gendre de Maurice Perrault - aux mêmes appointements de \$200 par an.

Des élections provinciales se dérouleront avant nos élections municipales. Elles mettront la popularité de Perrault à l'épreuve.

\* \* \*

Le torrent bourassiste éveille un sentiment d'intense nationalisme parmi la jeunesse canadienne-française. Les membres de l'A.C.J.C., surtout dans le district de Montréal, lisent le journal d'Asselin, et les étudiants portent col raide et cravate noire à la Bourassa. A Longueuil, le frère Victorin colle une photo de Bourassa - le Bourassa de 1908, noir et fulgurant - sur son album.

Alexandre Lacoste, juge en chef à la retraite, prend les rênes de l'organisation conservatrice dans le district de Montréal. Le parti conservateur livré à ses seules forces est impotent. Alexandre Lacoste invite Bourassa chez lui. Alexandre Lacoste, qui fut le plus sage des conseillers de Chapleau, se recommande par ses connaissances et par sa dignité dans les hautes fonctions qu'il a occupées, mais aussi par la sociabilité de sa famille et de sa maison, bruissante de jeunes filles et que fréquente une société agréable. Bourassa répond à l'invitation. Un accord s'ébauche. Bourassa pose sa candidature indépendante contre le Premier ministre dans la division Saint-Jacques de Montréal, ce qui porte l'effervescence à son comble.

Lomer Gouin a craint un moment la défection du député de Chambly, Maurice Perrault, qui a protégé Asselin et même abrité des

## Dispute autour du collège

conciliabules nationalistes dans son bureau. Amédée Geoffrion était prêt à jeter le gant à Perrault dans le comté de Chambly. Mais Perrault a rassuré son chef en participant à une grande assemblée à Châteauguay. Maurice Perrault est candidat libéral tout court, dans son comté de Chambly, aux élections de 1908. Amédée Geoffrion se rabat sur le comté de Verchères.

Charles-L. Pratt, secrétaire à la fois du Club libéral de Longueuil et de l'Association municipale de Longueuil, est un homme actif. Maurice Perrault, ami dévoué du Cercle La Salle, gagnera sans doute les voix des frères, qu'il a défendus contre le monstre Geoffrion. Mais il devra combattre un fort adversaire conservateur, Joseph Lamarre, et toute une coalition d'ennemis provoqués par ses diverses attitudes et interventions, à l'hôtel de ville et ailleurs. Asselin le ravale au rang des ganaches. Les organisateurs "bleus", rappelant la scène du pistolet braqué sur un policier à l'hôtel de ville, lui collent le sobriquet de "Pistolet" et racontent aux bonnes gens que les initiales MPP - Membre du Parlement provincial - dont il fait suivre son nom comme tous les députés, signifient dans son cas "Maurice Pistolet Perrault". Edmond Carrière, peintre d'enseignes et de carrosseries, peint un énorme pistolet de bois qui, tendu en travers de la rue Saint-Charles, remporte un succès de fou rire.

C'est bien pis à Montréal où la campagne de Bourassa suscite des scènes d'enthousiasme et de fureur, presque invraisemblables. Le gouvernement s'en tire, le 8 juin, mais Henri Bourassa triomphe de Lomer Gouin dans Saint-Jacques, par 43 voix de majorité, et son jeune et piaffant lieutenant Armand Lavergne est élu dans le comté de Montmagny. "Pistolet" Perrault garde son mandat avec une assez faible majorité: 1 431 voix contre 1 163. Amédée Geoffrion est élu dans le comté voisin avec une majorité encore plus faible: 102 voix.

Les élections municipales de Longueuil se tiennent le mois suivant. Bruno Normandin s'est ravisé au point de se représenter.

Les administrations se suivent et la situation ne s'améliore pas sensiblement. Longueuil n'a pas de tramways, pas de communications directes avec Montréal pendant plusieurs mois de l'année. Les rues sont toujours éclairées au pétrole. Les seuls trottoirs "permanents" sont les trottoirs en pierre posés sur une partie de la rue Saint-Charles, sous l'administration Pigeon, à titre expérimental. Partout ailleurs les trottoirs en bois, pourris et troués, sont des chausse-trapes où l'on se tord - ou se fracture - le pied. Geoffrion et Normandin tiennent une assemblée contradictoire. Geoffrion reproche au maire sortant de ne pas avoir rempli son programme et d'avoir nui au crédit de la ville en contractant trop d'emprunts à long terme.

Les deux candidats font les mêmes promesses, en ce qui concerne les tramways. Normandin est le candidat d'un Comité des citoyens qui favorise l'entrée de la Montreal and Southern Counties Railway à Longueuil, et J.W.



Harris, vice-président de cette Compagnie, favorise l'équipe sortante "qui s'est toujours montrée disposée à traiter avec nous". Harris insiste: "Nul doute que s'ils sont élus, des arrangements seront immédiatement conclus pour donner aux citoyens de Longueuil, dans le plus bref délai possible, le système de communication qu'ils désirent et qu'ils devraient avoir depuis longtemps". Geoffrion proteste d'aussi bonnes dispositions envers la Compagnie. Sa liste de candidats à l'échevinage comprend un important personnage de langue anglaise, William G. Gear, ancien président du Board of Trade et de la Shipping Federation, qui réside à Longueuil.

La question du collège rebondit aussi. Geoffrion est acharné. Un de ses candidats, l'agent de change Henri Saint-Mars, fils de François Saint-Mars (l'ancien employé du Grand-Tronc qui a vendu sa maison à l'Etat fédéral pour y placer le bureau de poste) et gendre de Victor Pigeon, atteint d'éléphantiasis, la tête et les mains énormes, en veut peut-être au Ciel de sa disgrâce et passe pour un mangeur de curés. Les frères font des vœux et sans doute des prières pour sa défaite. Mais le Bon Dieu veut les éprouver. Geoffrion est élu avec toute sa liste: le Dr Louis Trudeau, qui fut l'adversaire de Perrault aux élections de 1900, le notaire Ubald Dupras, le commerçant Hector Maille, le commerçant Zotique Sainte-Marie, le financier Henri Saint-Mars, l'entrepreneur Jean-Baptiste Jodoin, le gérant d'affaires William Gear et le commerçant Henry J. Cross, de Longueuil-Ouest, seul survivant de l'ancien conseil (23 juillet 1908). Ces hommes ne sont pas seulement des coéquipiers, mais des amis presque intimes: Dupras, Trudeau et Sainte-Marie, auxquels se joint souvent l'ancien maire Victor Pigeon, font avec Geoffrion leurs parties de cartes et vont avec lui, à la belle saison, pêcher l'achigan et le doré dans le Saint-Laurent. L'ancien conseil est en pleine déroute. Les ruines du vieux marché retentissent de hurras frénétiques. La foule porte le vainqueur en triomphe. Le bon frère Tertullien est effondré.

Les élections fédérales terminent la série, en octobre. Elles se font au cri de "Laissons Laurier finir sa tâche!" Le "solide Québec" assure la dernière victoire de son idole, et Victor Geoffrion, moins contesté que Maurice Perrault, défait A.-M. Archambault, son adversaire conservateur, par 2 481 voix contre 1 657.





## Administration Geoffrion

LE CURÉ PAYETTE, à la différence de ses prédécesseurs - à la différence du curé Tassé combattant la requête des habitants de Saint-Lambert - n'est pas hostile à la création de nouvelles paroisses prélevées sur Saint-Antoine. Sur requête de "la majorité des francs-tenanciers d'une partie de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil", Mgr Bruchési érige la paroisse Saint-Georges de Montréal-Sud, avec l'abbé Joseph-Avila Beauchamp pour curé, le 16 juillet 1908. C'est, après Saint-Hubert et Saint-Lambert, la troisième paroisse détachée de Saint-Antoine. Longueuil se console en invoquant son droit d'aînesse: "Saint-Antoine est l'église mère de la rive sud." Le destin de Notre-Dame de Montréal, sans cesse morcelée mais qui garde son prestige unique, et que les Montréalais continuent d'appeler "la Paroisse", comme si c'était la seule véritable, ce destin se reproduit sur la rive sud. Qui sait si, le mouvement se continuant, un évêché ne sera pas créé un jour sur la rive sud? Son siège ne pourrait être qu'ici. Les Longueuillois s'y habituent d'avance en appelant leur église, taillée aux dimensions voulues, "la cathédrale".

La construction du nouveau collège est commencée, sur le chemin de Chambly. Il faut démolir quelques vieilles maisons pour ériger "un superbe bâtiment" en briques rouges. Mais les frères tremblent, depuis l'élection d'Amédée Geoffrion et de son équipe. Le nouveau Conseil leur enjoint, pour commencer, de faire disparaître leur porcherie.

L'avènement de l'équipe Geoffrion n'est pas de meilleur augure pour la Compagnie des tramways de Longueuil. Amédée Geoffrion a relu les discours-programmes prononcés par ses prédécesseurs à leur entrée en fonctions. Il a conclu que ces assemblages de mots "ressemblent aux lettres que les enfants tracent sur le sable et que les premières vagues viennent effacer". Quel nouveau maire de Longueuil n'a promis des tramways et des communications faciles avec Montréal? "Il y a loin de la coupe aux

## Histoire de Longueuil

lèvres", constate l'ancien recorder, qui aime les formules imagées. Amédée Geoffrion, rompant la tradition inaugurée par Maurice Perrault, ne prononce pas de discours-programme mais une brève allocution, souhaitant le concours de tous et terminée par un énergique: "La séance est ouverte; à l'oeuvre, messieurs!"

A l'oeuvre, le nouveau Conseil reprend le projet de règlement, ébauché par le Conseil précédent à la fin de son mandat, pour autoriser l'établissement d'un réseau de tramways par la Montreal and Southern Counties Railway, "dans certaines rues de Longueuil, en communication directe avec la Cité de Montréal par le pont Victoria". L'échevin Dupras, qui est notaire et s'en tient aux textes, demande cependant à voir de ses yeux, à toucher de ses mains, le contrat accordant le droit de passage sur le pont. Le gérant de la Compagnie promet de fournir le document "aussitôt que possible". Le temps passe. Le Conseil réclame de nouveau cette communication, en septembre.

Le Conseil retransfère à la succursale longueuilloise de la Bank of British North America les fonds de la Corporation transférés par ses prédécesseurs à la Banque d'Hochelaga. Il réduit de moitié - de \$200 par an à \$8.33 par mois - le traitement de Léonide Robert, recorder de la Ville. Le gendre de Maurice Perrault proteste, menace de "faire valoir ses droits" et obtient le rétablissement de ses \$200.

Le nouveau Conseil hérite de plusieurs "problèmes". Les travaux promis à Longueuil-Ouest sont plus coûteux qu'il n'était prévu. L'ingénieur de la Ville est Arthur Vincent, fils de Joseph-Louis Vincent, l'ancien président du Comité de l'aqueduc et le corédacteur de l'Histoire de Longueuil. Il propose de relier le canal d'égout au collecteur de la grève plutôt que de le conduire en eau profonde. Le problème du Marché est plus ardu. Aucune soumission n'est satisfaisante. Le conseil décide un contrôle direct de la reconstruction, sous la surveillance, non pas de l'architecte Perrault, mais de son confrère Alfred Préfontaine. Les difficultés commencent aussitôt. L'échevin Jodoin a commandé 85 000 briques dures, à \$6.50 le mille. Préfontaine fait rapport que de 25 à 35 p.c. des briques livrées sont molles.

La question majeure est celle des tramways. W.B. Powell, gérant de la Montreal and Southern Counties, écrit le 14 septembre qu'un extrait certifié du contrat avec le Grand-Tronc a été transmis à l'ancien Conseil. Mais ni le maire, ni les conseillers, ni le secrétaire-trésorier ne découvrent cet extrait dans les archives de la Ville. Le Conseil demande à la Compagnie, pour la troisième fois, de produire son contrat. Une délégation des dirigeants de la Montreal and Southern Counties vient à Longueuil le 8 octobre (1908). Powell exhibe, sans vouloir s'en départir, des extraits d'un simple accord sous seing privé. Sa compagnie ne peut "pour des raisons particulières n'intéressant pas la Ville", produire le document original. Il propose de faire reconnaître et ratifier par le Grand-Tronc le règlement que la Ville adoptera.

C'est assez bizarre. Le Conseil, un peu hésitant, poursuit l'étude du règlement, dont l'application sera subordonnée aux engagements du Grand-Tronc.

La Montreal and Southern Counties a déjà recouru à la *Gazette*, au temps de Richardson, pour forcer la main des conseillers municipaux de Longueuil. Elle répète le procédé. Cette fois, c'est *la Presse* qui publie un article sans aucun doute inspiré. *La Presse* approche des 100 000 exemplaires de tirage. Les Canadiens français s'ornent l'esprit par la lecture de *la Presse* comme les Français de la même époque par la lecture du *Petit Parisien*. *La Presse* possède de bons rédacteurs "ouvriers" et ne recule pas devant les campagnes démagogiques. Le "Trust", c'est-à-dire la Montreal Light, Heat and Power - en train d'étudier un projet de tramways sur le pont de glace - la redoute. Donc *la Presse* rend compte de la séance du 8 octobre:

*On dit que c'est l'intention de plusieurs échevins, à une prochaine séance, de proposer le renvoi aux calendes grecques, sans plus de cérémonie; si tel est le cas, il est plus que probable que les citoyens tiendront une assemblée publique dans le but de protester contre cette manière de procéder. Tout ce que les citoyens semblent désirer, c'est que le Conseil fasse un arrangement raisonnable avec la Compagnie, afin de mettre la ville en mesure de communiquer directement avec Montréal. Si la Compagnie ne remplit pas ses promesses vis-à-vis de Longueuil, il sera toujours temps d'annuler le Règlement. Et la Ville n'aura rien perdu, puisqu'aucune autre compagnie ne peut rien offrir de mieux.*

Le Conseil proteste, affirme ses bonnes intentions, continue l'étude du règlement, soumet un projet à la Compagnie en demandant ses observations et, dans le délai prévu, ne reçoit pas de réponse. Une délégation des municipalités de la rive sud se forme justement pour demander à la Commission des chemins de fer - en somme, au gouvernement fédéral - une réduction des taux de péage sur le pont Victoria. Sur l'initiative de l'échevin Cross, le conseil municipal de Longueuil demande aux délégués de porter aussi à l'ordre du jour la question du droit de passage pour les tramways.

Les commissaires d'écoles protestantes de Montréal-Sud demandent à leur conseil municipal - qui tient ses délibérations et rédige ses procès-verbaux en anglais - d'intervenir auprès de la municipalité de Longueuil pour obtenir le raccordement de leurs égouts avec l'égout collecteur de Longueuil, et de leurs conduites d'eau avec l'aqueduc de Longueuil. Le conseil de Longueuil accepte (16 novembre 1908), en posant ses conditions: les ingénieurs de la Ville auront la surveillance des matériaux et des travaux; Montréal-Sud acquittera les frais et tiendra Longueuil indemne de toute responsabilité; les écoles de Montréal-Sud paieront la taxe d'eau "sur le même pied que les maisons d'éducation se trouvant dans la ville de

## Histoire de Longueuil

Longueuil, d'après les évaluations faites par la ville de Longueuil"; un arrêt dans la fourniture de l'eau n'entraînera nulle indemnité. Le contrat tomberait en cas d'annexion de Montréal-Sud par une autre municipalité.

Ces précisions sont sages puisque la fourniture de l'eau aux maisons d'enseignement a toujours comporté des risques de friction. Les frères demandent justement l'eau gratuite pour leur patinoire, fréquentée par les seuls élèves du collège. L'échevin Louis Trudeau propose de la leur accorder:

"On exempte de la taxe d'eau des corporations puissantes faisant affaire dans notre ville. S'il est une classe méritant pareille exemption, c'est bien celle des Frères, qui se dévouent à l'éducation de nos enfants avec un zèle admirable, bien qu'ils soient très maigrement rémunérés."

L'échevin Dupras: "Ce n'est pas une question de sentiments, mais une question d'affaires."

Le maire Geoffrion, qui dresse l'oreille quand il s'agit des frères, intervient. Il déclare la motion Trudeau "hors d'ordre", "comme excédant les pouvoirs accordés par la charte à ce Conseil". Trudeau en appelle de la décision du maire; la majorité se prononce contre lui, mais ne suit pas Saint-Mars, qui enverrait aux frères une sommation, avec menaces de poursuites contre le frère directeur devant la Cour du recorder.

La reconstruction du marché est terminée. Le nouvel édifice est ouvert au public depuis le mois de novembre. Il a coûté \$8 000, montant inférieur à la plus basse des soumissions naguère reçues par le conseil. Amédée Geoffrion termine l'année 1908 en félicitant ses "distingués collègues" de leur esprit civique, en remerciant les citoyens de Longueuil de leur esprit de discipline et en résumant "les travaux nombreux et importants accomplis par le conseil depuis son entrée en fonctions et ceux en voie d'accomplissement".

Maurice Perrault, que les frères considéraient comme un de leurs protecteurs, meurt en février 1909. Le conseil municipal de Longueuil vote des condoléances, d'une ampleur très réduite par rapport à celles qu'a suscitées, quatre ans plus tôt, la mort de Raymond Préfontaine.

\* \* \*

La question des communications avec Montréal n'est pas exclusive à Longueuil. Les maires et les notables de la rive sud se réunissent à Saint-Lambert (mars 1909). Ils demandent la circulation gratuite, pour les piétons et les voitures, sur le pont Victoria. Amédée Geoffrion, maire de Longueuil, veut faire ajouter le droit de passage pour les tramways. Un délégué du comté d'Iberville, le pharmacien Georges-Aimé Simard, combat cette exigence comme excessive et susceptible de nuire aux autres. L'assem-

## Administration Geoffrion

blée adopte la proposition Geoffrion, mais dans une résolution séparée. L'assemblée recommande aussi la construction d'un pont entre Montréal et Longueuil. Le maire Geoffrion: "L'Île-du-Prince-Edouard nous donne l'exemple. Elle est moins peuplée que nos six comtés et elle exige à grands cris, par la bouche de ses représentants sans distinction de partis, un tunnel qui coûtera au bas mot dix millions de dollars. Vous verrez qu'à force de le réclamer, elle finira par l'obtenir." La Chambre de Commerce de Montréal appuie ces requêtes.

Mais Georges Simard, président de la Franco American Chemical, fabrique de produits pharmaceutiques en voie d'établir des succursales à l'étranger, est homme de poids - futur conseiller législatif. *La Patrie* publie un article ambigu:

*On semble vouloir greffer sur la question des droits de péage une autre question, celle d'un service de tramways sur le pont Victoria... Nous croyons que c'est une manoeuvre politique, et qui pourrait compromettre le succès d'une bonne cause.*

*Si des compagnies désirent obtenir certains avantages sur le pont Victoria, qu'elles fassent leur propre bataille. Les cultivateurs de la rive sud entendent en séparer absolument leur cause... Nous ne croyons pas que les maires assemblés l'autre jour souffrent que quelques-uns se servent d'eux pour mousser leurs affaires personnelles.*

Amédée Geoffrion, qui n'en est ni à sa première ni à sa dernière polémique, envoie une très longue lettre à *la Patrie*, qui l'insère: "Je ne recule pas devant les responsabilités, mais je vous prie de croire que je n'ai voulu mousser les affaires de personne, et que je ne suis à la solde d'aucune compagnie de tramways... la ville de Longueuil souffre du défaut de communications avec la métropole quand la navigation est fermée..." Il explique que les deux questions sont liées. Le Grand-Tronc demandera une nouvelle subvention en échange de la réduction et, à plus forte raison, de la suppression des péages; le gouvernement devra en profiter pour régler la question des tramways:

"En supposant qu'il en coûterait \$500 000 pour obtenir le droit de passage des tramways sur le pont Victoria, il me semble que ce serait encore de l'argent bien placé... Il est facile d'imaginer la transformation que subiraient, comme par enchantement, les comtés de Chambly, La Prairie, Verdun, Rouville, Saint-Jean et Napierville si des lignes de tramways y effectuaient à bon marché, comme aux Etats-Unis, le transport des voyageurs et des marchandises."

Enfin Geoffrion invoque "un puissant intérêt moral" parce que nos ouvriers sont souvent forcés de vivre dans des logements insalubres où ils manquent d'espace, d'air et de soleil. Sur la rive sud, il n'y a pas seulement de l'espace et des terrains à bon marché: "L'air y est toujours pur, car l'eau

du fleuve, agissant comme un filtre, en élimine tous les germes délétères." Si les ouvriers ne s'établissent pas en plus grand nombre sur la rive sud, c'est faute des communications qu'un service de tramways, passant sur le pont Victoria, assurerait. Bref, donnez des tramways à Longueuil, et vous diminuerez "les ravages de la tuberculose et des maladies de l'enfance dans la métropole du Canada".

Georges Simard fait insérer une aussi longue réplique: "Les cultivateurs ne s'intéressent pour le moment qu'à la question des péages... La demande relative aux tramways compromet la demande relative aux péages... La question des taux de péage dépend du gouvernement; la question des tramways est du ressort de la Commission des chemins de fer, et le seul résultat de la finasserie de M. Geoffrion sera de faire renvoyer tout le débat devant ce tribunal... Au bénéfice de quelle compagnie M. Geoffrion travaille-t-il? Lorsque des intérêts privés ont besoin du gouvernement, ils se servent souvent d'avocats et même de députés..." Quant à l'argument de Longueuil, banlieue assainie de Montréal: "La Longue-Pointe, le Sault-au-Récollet, la Côte Saint-Paul sont déjà reliés à Montréal par des tramways..."

Geoffrion retourne ce dernier argument: "Les tramways font la prospérité de la Longue-Pointe, du Sault-au-Récollet, de la Côte-Saint-Paul. Les mêmes causes produiront les mêmes effets..." Amédée Geoffrion et Georges Simard sont tous deux hommes de principes - et de caractère. Simard a blessé Geoffrion en laissant entendre qu'il servait des intérêts privés. Simard doit en partie sa fortune aux pilules rouges et aux pilules Moro pour femmes anémiées, spécialité de la Franco American Chemical. Geoffrion insère cette allusion dans sa réplique: "Le grand air, le soleil et l'espace sont un meilleur remède que les pilules rouges et les pilules Moro". Mais *la Patrie*, ménageant un annonceur, supprime ce passage dans la lettre du maire de Longueuil.

Laurier reçoit les délégués de la rive sud. Les Longueuillois, conduits par l'échevin Saint-Mars, évoquent la question du passage des tramways sur le pont Victoria. Laurier répond à côté. Il croit que la Commission des transports a le droit de fixer les prix; si elle ne l'a pas, le gouvernement le lui donnera. Laurier possède, comme aucun politicien avant lui, l'art de renvoyer des solliciteurs bredouilles et ravis. Il esquive la question majeure, mais les délégués l'ont vu, l'ont entendu, ont bu ses paroles, lui ont serré la main; il en est qui ont touché sa *redingote* comme un talisman. Les Longueuillois qui ont approché l'idole de si près, dans son bureau, presque dans son intimité, rentrent auréolés.

La Montreal and Southern Counties retarde sa réponse au conseil municipal de Longueuil. Ce n'est pas qu'elle lambine. C'est qu'elle ne doit pas seulement s'assurer le passage sur le pont Victoria, mais l'entrée dans Montréal. Et la Montreal Street Railway la lui conteste. Les deux compagnies se livrent une bataille, non pas pied à pied mais pouce à pouce,

après du conseil municipal de Montréal qui consacre, en tout ou en partie, 145 séances à cette affaire! L'obstacle enfin surmonté, au printemps de 1909, la Montreal and Southern Counties entend pousser les échevins l'épée dans les reins. Son procédé est toujours le même. Après la *Gazette* et la *Presse*, c'est le *Herald* qui reproche aux conseillers municipaux de Longueuil leur indécision, voire leur mauvaise volonté. Le Conseil proteste, encore une fois, et convoque une assemblée publique pour discuter la question. L'assemblée est favorable (24 avril). L'étude du règlement s'accélère, entre les examens, toujours envahissants, des plaintes et requêtes en réduction d'évaluation. Amédée Geoffrion fait cependant refuser, mais obstinément refuser, l'exclusivité revendiquée par la Compagnie. De bonnes raisons le font agir. Amédée Geoffrion n'est pas seulement maire de Longueuil, mais aussi député de Verchères à l'Assemblée législative. Il est, comme naguère Perrault, assez ami d'Asselin et suspect d'inclinations nationalistes. Il rassure le gouvernement en prononçant dès l'ouverture de la session, un discours nettement ministériel, ne laissant aucun doute. Il doit être le parrain d'un bill de la Compagnie des tramways de Montréal, demandant l'autorisation de construire un tunnel sous le Saint-Laurent. Si la Montreal Tramways construit un tunnel aboutissant à Longueuil, ce sera pour y conduire des tramways. "Le monde change vite, dit le maire aux échevins, une exclusivité accordée à la Montreal and Southern Counties nous paralyserait le jour où la Montreal Tramways ou toute autre compagnie, utilisant un tunnel sous le fleuve, nous offrirait un service plus direct et plus rapide."

Le maire Geoffrion inaugure le nouvel hôtel de ville à la fin de mai (1909), à l'occasion d'une fête donnée par la loge de Longueuil, No 21, des Royal Guardians, dont il fait partie. L'étude du règlement est à peu près terminée au mois de juin. Le Conseil invite tous les intéressés à faire connaître leur opinion - leurs objections -, en personne ou par procureur, le 12 juillet. Deux groupes, dont l'un est dirigé par Jacob Gariépy et l'autre, plus important, par Archibald Porteous, Henry Gear et Léon Viger, ont envoyé des mémoires. Tous les anciens conseillers municipaux s'intéressent à la question. Etienne Benoit, presque seul, accepte le tracé prévu. Les autres veulent tous le tramway à Longueuil, mais pas dans leur rue. Ils craignent une dévalorisation de leurs propriétés. Porteous est le plus actif de leurs porte-parole.

Or le règlement est rédigé, l'accord avec la Compagnie est convenu, toutes les conditions requises sont réalisées; en un mot tout est prêt. Geoffrion veut réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. "Le char du progrès, observe-t-il, ne peut avancer sans écraser quelqu'un ou quelque chose." Le Conseil passe outre aux expressions d'égoïsme "attendu que la Compagnie accepte ce tracé et qu'elle se déclare prête à commencer les travaux immédiatement". Il adopte le règlement 190 à l'unanimité, le 22 juillet, et le soumet aux électeurs qui l'approuvent en assemblée publique, sans une note discordante, le 12 août. Le notaire L.-J.-E. Brais prépare le contrat.

La Montreal and Southern Counties Railway exploitera un réseau de tramways circulant dans Longueuil et gagnant, par Montréal-Sud, Saint-Lambert et le pont Victoria, son terminus du square Youville, au pied de la rue McGill, à Montréal. Elle jouira d'une exemption de taxes et de la fourniture gratuite d'un certain volume d'eau pendant douze ans. Elle fera circuler un tram dans chaque sens toutes les heures, et davantage aux heures de pointe, de six heures à minuit. Le règlement prévoit la catégorie de matériel et jusqu'au modèle des rails. Il fixe les tarifs: dans Longueuil, 5 sous le billet, six pour 25 sous; tarif réduit matin et soir pour les "travailleurs" et toute la journée pour les enfants; de Longueuil à Montréal, la Compagnie ne devra pas dépasser les tarifs du transport en chemin de fer.

Jean Girouard et ses associés peuvent rester moroses. Archibald Porteous et autres propriétaires de belles résidences doivent se résigner. Longueuil attend beaucoup de cette innovation pour régler son éternel et essentiel problème. La Compagnie pose des rails et s'active. La première section, de la rue McGill à Saint-Lambert, est inaugurée en grande cérémonie le 30 octobre 1909. La population de Longueuil est venue pour prendre un avant-goût.

\* \* \*

Une élection complémentaire se tient dans le comté de Chambly, pour remplacer Perrault, en novembre 1909. Amédée Geoffrion, député de Verchères, ne lâchera pas la proie pour l'ombre. L'élection de Bourassa et de Lavergne, le retentissement de leurs attitudes à la Chambre et divers succès locaux encouragent les nationalistes. Tancrede Marsil, journaliste côtoyant la bohème, pose sa candidature nationaliste. Tancrede Marsil appartient à une de ces familles de militants libéraux de la région de Saint-Jérôme, chevelus, larges de coffre et batailleurs, qu'on surnomme "les lions du Nord". Contre le Dr Merrill Désaulniers, maire de Saint-Lambert, président de l'Association libérale du comté de Chambly et administrateur, à Montréal, du Club de Réforme où se mijote la cuisine libérale, autrement dit contre la "machine" et la puissance du Parti, avec un P majuscule, le lion du Nord perd ses rugissements.

Amédée Geoffrion, lui, se frotte les mains: après la reconstruction du marché, les tramways! Il veut encore faire éclairer les rues à l'électricité. Le contrat signé par l'administration Perrault avec la Royal Electric - absorbée, depuis, par la Montreal Light, Heat and Power - exigeait la fourniture immédiate de la lumière électrique aux particuliers et de la force motrice aux industries, mais ajournait l'éclairage des rues. L'administration Geoffrion juge le temps venu. Mais la Montreal Light, Heat and Power veut fixer un tarif trop élevé. La persuasion, auprès d'elle, échoue. Geoffrion songe à invoquer le précédent de Perrault faisant annuler le contrat de la Compagnie des tramways de Longueuil. Les mêmes raisons doivent vicier le contrat de la Royal Electric. Geoffrion consulte le juge Michel Mathieu,



## Administration Geoffrion

juriste de marque, qui a formé des centaines d'avocats. Le juge Mathieu, fondateur de la *Revue légale*, est un de ces conservateurs - et même ultramontains - convaincus, que les rouges ne peuvent s'empêcher de respecter et de consulter. Or il déconseille le recours en annulation.

Un obstacle imprévu surgit en même temps, du côté des tramways.

La Montreal Tramways, défaite après une guerre de tranchées à l'hôtel de ville de Montréal, imagine une contre-manoeuvre. Elle achète, sous le prête-nom du notaire Cameron, une ferme entre Montréal-Sud et Saint-Lambert, sur le parcours que sa rivale devrait emprunter pour gagner Longueuil. L'avocat de Cameron est, comme par hasard, Léonide Perron, député de Gaspé à l'Assemblée législative et homme fort du parti libéral, qui tend à contrôler pour ce parti toutes les affaires de Montréal. J.-L. Perron est rude homme et retors. Il dénie le droit d'expropriation à la Montreal and Southern Counties.<sup>1</sup> Il argumente: "Vous étiez tenus de commencer vos opérations et de dépenser 15 p.c. de votre capital dans les deux années qui ont suivi les amendements à votre charte, en 1905. Vous ne l'avez pas fait. Vos privilèges sont caducs." La Montreal and Southern Counties plaide et gagne devant le juge Thomas Fortin, mais la Montreal Tramways, où, plutôt le notaire Cameron, porte la cause en appel. L'affaire, dans le maquis de la procédure, peut traîner. Il faut suspendre les travaux, et Dieu sait quand Longueuil aura son tramway - si jamais Longueuil aura son tramway! La Montreal and Southern Railway alerte Amédée Geoffrion, maire de Longueuil et collègue de J.-L. Perron à l'Assemblée législative.

Le député Geoffrion bataille à ce moment, à la tête d'un groupe de députés ruraux, contre des clauses du bill de Montréal avantageant la Montreal Light, Heat and Power. L'affaire est chaude. L'avocat de la Montreal Light, Heat devant le Comité des bills privés rencontre Geoffrion seul à seul: "Pourquoi menez-vous cette opposition acharnée contre ma cliente?" - "Ce ne sont pas des représailles, affirme le député-maire, je n'agis pas par ressentiment, mais..." Il invoque l'inflexibilité de la Compagnie dans l'affaire de l'éclairage des rues. "Je tâcherai de vous donner un coup de main", conclut l'avocat.

Geoffrion s'assure le concours des mêmes collègues pour se battre, s'il le faut, contre la Montreal Tramways - compagnie-soeur de la Montreal Light, Heat and Power. Cette fois, c'est J.-L. Perron qui l'approche. Geoffrion fait valoir le service qu'il rend d'autre part, comme parrain d'un bill, à la Montreal Tramways, et son refus d'exclusivité à la Montreal and Southern Counties. Perron ne s'embarrasse d'ailleurs pas de considérations accessoires. Avec lui, c'est cartes sur la table et s'il le faut poing sur la table. Encore une affaire qui s'arrange. La Montreal and Southern Counties Railway reprend ses travaux.

1. Amédée Geoffrion a brossé cet historique et l'a fait insérer au procès-verbal, à la séance du conseil municipal du 4 juillet 1910. Même observation pour l'affaire de l'électricité.

Amédée Geoffrion fait coup double. Le contrat entre la Ville de Longueuil et la Montreal Light, Heat and Power pour l'éclairage des rues est signé le 12 mai 1910. L'inauguration du service de tramways a lieu seize jours plus tard. Le conseil municipal a, pour cette inauguration, proclamé un jour de fête civique, formé un comité de décoration et un comité de réception. La ville a fait toilette. Tout Longueuil, fanfare en tête, est sur pied pour recevoir son premier tramway. Est-ce bien à La Nouvelle-Orléans qu'un tramway porte le nom charmant de Désir? N'est-ce pas plutôt ce tramway de Longueuil qui mériterait d'être appelé Désir ou Désiré? Amédée Geoffrion considère cette réussite, après des années d'anicroches et les alertes des derniers mois, comme un succès majeur de son administration. Il a lancé des invitations à des journalistes et à des personnalités de Montréal "pour faire connaître les progrès de la ville de Longueuil et les avantages qu'elle offre comme lieu de résidence". Voici naturellement C.T. Willett, président de la Compagnie. Voici le sénateur F.-L. Béique, M. Félix-Gabriel Marchand, député de Saint-Jean à l'Assemblée législative, M. U.-H. Dandurand, échevin de Montréal et agent d'immeubles entreprenant, qui a loti le village de Rosemont et, soutenu par des financiers de l'envergure d'Herbert Holt et de Charles Gordon, organise ou médite d'autres lotissements.

Dandurand a du flair; serait-il venu sonder la région? Il eût été moralement impossible de ne pas inviter M. Jean Girouard, conseiller législatif et président de la Commission scolaire. Jean Girouard, prononçant une allocution, rappelle que "d'autres" ont voulu doter Longueuil d'une ligne de tramways et "non sans éprouver de rudes difficultés" ont obtenu un règlement du conseil municipal. "Fait digne de mention, ce fut alors que la Compagnie du Grand-Tronc jugea pouvoir exploiter avec profit une ligne de tramways sur la rive sud..." Ce rappel, un peu amer mais juste et discret en somme, ne ternit pas l'éclat d'une si belle journée. Un collègue d'U.-H. Dandurand au conseil municipal de Montréal, l'échevin Arsène Lavallée, réclame depuis quelque temps l'annexion des autres municipalités de l'île, grâce à quoi, prétend-il, Montréal rattrapera New York. Le curé Payette, dans un bain de foule, se dépouille de l'humeur sauvageonne qui, seul à seul, lui sert de cuirasse. Presque expansif, à l'inauguration du service des tramways, il souhaite la construction d'un pont de Montréal à Longueuil et ne désespère pas de voir Longueuil, annexant une dizaine de paroisses voisines, devenir le siège d'un évêché. Et le maire Geoffrion déclare que, si Montréal devient le New York du Canada, Longueuil en sera le Brooklyn. Le mot plaît aux Longueuillois qui le répéteront. Les premiers trams réguliers partiront simultanément de Longueuil et de Montréal à 5 h 45 du matin; les derniers, à minuit et demi.

Entre-temps, le conseil a, non plus réduit mais supprimé le traitement du recorder Léonide Robert, "vu l'insuffisance des revenus de cette Cour". Le gendre de Maurice Perrault conteste cette décision et réserve ses recours "devant l'autorité compétente pour faire valoir les droits de la Ville et les siens".

## “Une corbeille de verdure”

LE 12 MAI 1910, la Montreal Central Terminal Company communique au conseil municipal de Longueuil son intention de demander au ministre des Chemins de fer, à Ottawa, l'approbation de ses plans d'un tunnel sous le Saint-Laurent. Elle demande l'appui du Conseil, qui ne se fait pas prier mais n'en entendra plus parler.

Les tramways et l'éclairage électrique ne sont pas les seuls progrès réalisés sous l'administration Geoffrion. La Ville régleme la construction dans ses limites. Il faudra désormais un permis pour construire ou transformer un immeuble. Longueuil avait encore, sauf sur une petite étendue de la rue Saint-Charles, ses trottoirs en bois, pourris, rapiécés, quasiment piégés. De temps à autre, un estropié réclamait des dommages à la Corporation. Longueuil se dote enfin de trottoirs “permanents”. Il en coûtera cher et la Ville a toujours payé la construction des trottoirs. Montréal et la plupart des villes ontariennes font supporter une forte partie du coût par les propriétaires avantagés. Le conseil consacre plusieurs soirées à cette question. Des échevins imposeraient la totalité des frais aux propriétaires; d'autres leur en factureraient la moitié. Le maire fait adopter un compromis: les trois quarts. Il faut choisir entre deux matériaux: pierre et ciment. La ville de Verdun se construit des trottoirs en ciment, moins coûteux, et qui donnent satisfaction. La Ville de Longueuil passe, pour l'achat du ciment, un contrat avec une petite compagnie. Le trust de la Canada Cement - auquel Léonide Perron s'intéresse de près - absorbe presque tout de suite après cette compagnie. Le trust élève les prix mais devra respecter le contrat signé. Geoffrion se glorifie d'avoir fait réaliser une économie à la Ville: en novembre 1910, le secrétaire-trésorier fera rapport que 9 742 barils de ciment ont servi à confectionner une longueur de trottoirs dépassant dix milles. Le macadam des chaussées, mélange plutôt qu'amalgame de terre et de pierre, ne valait guère mieux que le bois des trottoirs. On le compressait à l'aide d'un rouleau de bois, ou plutôt de

deux énormes rouleaux, de huit pieds de largeur et six pieds de diamètre, juxtaposés sur un même essieu et tirés par quatre chevaux.<sup>1</sup> La Ville achète, au prix de \$6 000, un concasseur et un rouleau à vapeur, chauffé au charbon, pour la confection et l'entretien du pavage. Enfin l'aqueduc, modernisé, est muni d'un réservoir de 80 000 gallons, actionné à l'électricité. Les adversaires de Geoffrion soutiennent que ces innovations vont ruiner la Ville. Geoffrion et ses conseillers passent outre. Ils acceptent la cession, par la Montarville Land Company, du terrain nécessaire au prolongement des rues Grant, Saint-Alexandre, Saint-Jacques, Saint-Thomas et Saint-Jean, à mesure que les lots seront bâtis.

A l'approche des élections municipales, Amédée Geoffrion, qui n'a pas prononcé de discours-programme lors de son entrée en fonctions, convoque les citoyens dans la grande salle de l'hôtel de ville et rend compte de son mandat - du mandat de son administration - dans un discours-fleuve:

*Il est peu de maires de Longueuil, depuis douze ans, qui ne nous aient fait entrevoir un tramway allant de notre ville à Montréal et qui ne nous aient prôné l'éclairage des rues à l'électricité... En deux ans, nous avons réalisé les programmes de nos prédécesseurs...*

Geoffrion ne veut certes pas jeter la pierre à ses prédécesseurs. L'union, surtout, a fait défaut:

*Je suis le premier à reconnaître qu'il y a eu dans les conseils qui nous ont précédés des hommes supérieurs par l'intelligence, l'activité, le dévouement et l'esprit civique. Mais je n'hésite pas à dire que jamais un conseil, pris en bloc, n'a été plus courageux, plus uni que celui qui a l'honneur de vous rendre ses comptes ce soir.*

Geoffrion énumère les réalisations de ces deux années. Il brosse l'historique de la question des tramways pour faire ressortir l'excellence du contrat, et relate son rôle personnel "sans intention d'en tirer vanité". Il rappelle que Maurice Perrault, dans son discours-programme de février 1899, promettait l'éclairage des rues à l'électricité "avant la fin de l'année". "Il appartenait à l'administration actuelle de vous le fournir, et dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour la Ville." Nous aurons un service d'éclairage complet, satisfaisant et économique: "L'éclairage des rues, qui va coûter annuellement \$1 193.39 aurait coûté, sous l'empire du contrat de 1901, **une somme annuelle de \$6 596**. Je ne vous donne pas ces chiffres pour blâmer qui que ce soit... Pas une municipalité de l'île de Montréal, y compris la cité de Montréal elle-même, n'éclaire ses rues à aussi **bon marché** que Longueuil en vertu du contrat que nous avons signé le 12 **mai dernier.**"

1. Charles-Edouard Millette: *les Rues de mon village* dans le Cahier No 2 de la Société d'histoire de Longueuil.

## “Une corbeille de verdure”

Et l'aqueduc, les trottoirs, les canaux d'égout... “Aucune administration précédente n'a exécuté autant de travaux publics en l'espace de deux ans.” Nous risquons de ruiner la Ville, prétendent les critiqueurs? “Nous avons concilié l'économie avec le progrès. L'économie a été notre étoile polaire. L'état financier de la Ville est excellent. Nous enregistrons \$30 248 de recettes et \$28 914 de dépenses pour l'exercice 1909-1910.”

Geoffrion arrive à sa péroraison:

*Notre petite ville de Longueuil, cette corbeille de verdure de la rive sud, nous avons voulu la faire encore plus belle qu'elle n'était... Un autre mandat public que je ne voudrais pas négliger m'oblige à renoncer à la vie municipale. Mais j'espère que mes collègues, que les mêmes raisons ne poussent pas à la retraite, resteront au poste qu'ils ont occupé avec tant d'honneur et de désintéressement.*

L'échevin Saint-Mars propose l'inscription de ce discours au grand registre des procès-verbaux, où il emplira 23 pages.

Cependant Geoffrion ne prend pas la retraite annoncée. Il est réélu, en juillet 1910, avec un conseil presque inchangé: Dr Louis Trudeau, notaire Ubald Dupras, Zotique Sainte-Marie, Henri Saint-Mars, Jean-Baptiste Jodoin, Liguori Mainville, Anthony Gear, Henry J. Cross. Mainville ne prend pas son siège. Son élection est contestée et invalidée; Jacob Gariépy est élu à sa place.

\* \* \*

Longueuil se modernise et se distrait. Les métiers ambulants si pittoresques tendent à disparaître. On ne voit plus guère les romanichels qu'accompagnaient leurs femmes et leurs filles avec de grands anneaux aux oreilles et des jupes de couleurs vives traînant jusqu'à terre. Ces maquignons cédaient un cheval d'apparence fringante, mais qu'ils avaient dopé, contre quinze dollars et le cheval fatigué du bourgeois ou du cultivateur naïf. On voit moins souvent les montreurs d'ours - trois hommes et trois ours portant muselière - qui, pour 25 sous, faisaient grimper leurs animaux aux poteaux de télégraphe, ou lutter entre eux, ou boire une bouteille de bière fournie par les badauds. Il reste le guenillou juif qui achète chiffons, os, bouteilles, rebuts de caoutchouc. La première année, le guenillou promenait une poche à patates sur son dos; la deuxième année, il poussait une charrette à deux roues; la troisième année, le voici en voiture légère avec un cheval. Mais il n'a pas changé le refrain, ni anglais ni français, par lequel il s'annonce et dont Longueuil a l'habitude. Il reste le marchand de fruits et légumes: “Bananes à vendre! Jaunes comme de l'or, grosses comme le bras!” En vérité ses bananes, dont il offre deux douzaines pour 25 cents, sont, après le choix des grands épiciers montréalais, les moins belles. Et les commerçants de Longueuil, qui paient des taxes, font la guerre à ce concurrent et finiront par le chasser. Il ne restera bientôt plus

que le repasseur de couteaux, le joueur d'orgue de Barbarie et l'Italien Brindisi, "arrangeur de parapluies", bon vieux jovial et bien honnête, qui porte son éventaire en bandoulière, soutenu par une courroie, et de la main droite agite paisiblement la clochette, organe de sa publicité.

De nouvelles distractions se substituent aux métiers ambulants qui animaient nos rues en été. L'Harmonie de Longueuil donne des concerts publics dans les parcs et reçoit une subvention de \$50. George Sharrock et Sydney Smith exploitent un cinéma, mais ils n'ont pas de salle. Le conseil leur loue la salle du marché pour \$8.00. Longueuil ne possède pas seulement son club nautique, mais un club athlétique, un club de curling et un club de tennis. Le clou de la saison sont les deux représentations de *Charles Le Moyne*, drame historique du frère Victorin, par le Cercle La Salle, le 13 et le 14 mai 1910. Le Conseil prête la salle de l'hôtel de ville. Le frère Rolland-Germain plante des décors, bâtit des accessoires. Les membres du Cercle - maintenant affilié à l'A.C.J.C. - jouent en costumes. La réussite est complète. Tout Longueuil afflue. Le bateau de Montréal transporte des cargaisons d'enfants et même d'adultes. Les acteurs sont épatants. Le public applaudit à tout rompre. Le frère Victorin est entouré. *La Presse, la Patrie, le Devoir* qu'Henri Bourassa vient de fonder, et même *l'Action Sociale* de Québec, publient des comptes rendus. L'influence du frère Victorin rayonne dans tout le collège. Certains membres de la communauté trouvent que ce frère qui fait parler de lui sort un peu de la tradition. Mais les frères français et canadiens qui se sont établis à La Havane envoient des étudiants cubains au collège de Longueuil, pour s'y perfectionner à la fois en français et en anglais.

Le maire Geoffrion et son conseil ont eux-mêmes pris leur part de ce succès. Ils en ont profité pour lancer une circulaire, invitant les citoyens de Montréal qui veulent jouir de l'air pur, de la tranquillité de la campagne et rester en même temps à proximité de la grande ville:

*Les communications deviennent de plus en plus faciles à mesure que se multiplient les lignes reliant Longueuil à la métropole. Désormais, outre le bateau, la voiture publique et le chemin de fer, les tramways électriques assurent un service continu.*

*Au service de l'aqueduc, déjà excellent, se font des améliorations qui le mettront dans des conditions presque parfaites.*

*Des trottoirs en ciment remplacent partout l'antique et périlleux trottoir en bois et donnent à nos rues un aspect coquet et réjouissant.*

*Et, grâce au groupe d'hommes progressifs qui administrent actuellement les affaires de la municipalité, Longueuil sera bientôt une des petites villes les mieux outillées de la province.*

## “Une corbeille de verdure”

*Enfin, bien que l'histoire du passé puisse nous rendre un peu sceptiques, le temps semble être venu pour notre ville de prendre l'extension et l'importance auxquelles lui donne droit sa position géographique de premier ordre.*

Le conseil accorde une gratification de \$25 à Henri Bourdon, représentant de *la Presse*, et autant à Oswald Mayrand, représentant de *la Patrie* pour encourager ces journalistes - tous deux Longueuillois - à soigner les comptes rendus.

Le vent, à Longueuil n'est pas seulement à l'optimisme, mais à la réconciliation. L'échevin Saint-Mars, entre tous redouté par le curé, est un des fondateurs et animateurs du Club Le Moyne, qui affecte, dans ses débuts, un petit air affranchi. La devise du Club: “Vivez et laissez vivre”, cache des sous-entendus, aux yeux des catholiques fervents. Ce qui explique que les requêtes du Club pour obtenir la “licence” d'alcool soulèvent quelque opposition au conseil municipal. Mais Geoffrion et Saint-Mars n'ont pas boudé les représentations de *Charles Le Moyne*, au Collège. Le nouveau bâtiment du collège est presque achevé. Le maire Geoffrion et trois échevins viennent eux-mêmes en constater, en louanger la “magnifique installation”. Qui l'eût prédit, à l'assemblée du 16 juin 1907?

Seulement, le conseil municipal, qui fait construire des trottoirs en pierre “de qualité supérieure”, voudrait obtenir de la fabrique, du couvent et du collège, propriétaires de biens non imposables, une participation aux frais. Le frère Tertullien trouve excessif le compte reçu pour la fourniture d'eau et l'écrit au maire (6 septembre 1910):

*Toutes les villes possédant un établissement d'éducation considérable, qui attire de nombreux étrangers, augmente le commerce, détermine plusieurs familles à s'y fixer, toutes ces villes se font une gloire de faire oeuvre si utile au pays et si avantageuse pour elles.*

*Nous comptons, monsieur le maire et MM. les échevins, que vous trouverez ici l'occasion de montrer une fois de plus votre patriotisme et un vrai sens pratique des intérêts de la ville de Longueuil en nous exemptant de la taxe d'eau ou en nous la diminuant, afin que notre institution, étant dans des conditions normales pour se développer, procure un plus grand bénéfice au revenu de la ville. Les enfants d'aujourd'hui, hommes de demain, vous sauront gré de n'avoir pas empêché, de n'avoir pas entravé à ses débuts une oeuvre qui n'existe que pour leur bien...*

Le conseil se retranche derrière la charte. On ne saurait en blâmer un reste d'animosité du maire ou l'anticléricisme de l'échevin Saint-Mars, puisque toutes les administrations précédentes ont adopté même attitude sur cette question d'exemption fiscale. Elles aussi auraient sans doute, si le règlement de construction avait existé de leur temps, chargé le secrétaire-

## Histoire de Longueuil

trésorier de rappeler au curé Payette que la fabrique "est tenue d'obtenir un permis de l'inspecteur des bâtisses de la Ville pour les améliorations qu'elle est à faire à l'ancien collège". Cependant, quand Mgr Bruchési vient bénir le nouveau collège - les évêques, dans l'ensemble, réservent plutôt leur faveur aux collèges classiques, mais Mgr Bruchési est un ancien et reconnaissant élève des frères -, le Premier ministre Gouin se fait représenter par le secrétaire provincial, mais le maire Geoffrion s'excuse simplement sur ce que, en tournée électorale dans le comté de Verchères, son programme "est arrêté d'avance".<sup>2</sup>

\* \* \*

A Montréal, l'échevin Arsène Lavallée, fort de sa sixième élection dans le quartier Lafontaine, conserve son idée fixe qui est l'agrandissement de la ville - pour rattraper New York! - par annexion des municipalités suburbaines. Le Comité d'annexion se lance à l'assaut. Les municipalités à l'aise s'offusquent de cette gourmandise, de cette boulimie! Mais les municipalités endettées, sans argent et sans crédit pour les travaux indispensables, succombent, après marchandage. Montréal annexe, d'une énorme bouchée, une dizaine de villages. Maisonneuve, qui a résisté, se trouve enclavé dans la métropole. Un congrès eucharistique triomphal complète la gloire de Montréal.

Le recensement de 1911 reconnaît 554 000 âmes à Montréal. Maisonneuve est passé de 4 000 à 18 000 âmes. Verdun abrite 11 000 personnes. L'île de Montréal tout entière en dénombre 740 000. Mgr Bruchési érige de nouvelles paroisses. Longueuil a nettement repris sa progression: de 2 835 à 3 972 âmes, tandis que la paroisse, amputée de Montréal-Sud, a fléchi de 1 406 à 1 270.

Montréal-Sud, village jusqu'ici, est incorporé en ville en 1911. Des émigrants du sud-ouest de l'Angleterre se sont établis au sud de Saint-Lambert, sur l'ancienne terre de Basile Lamarre, dans une région qui leur rappelle les pâturages du Devonshire. Il y a parmi eux d'anciens soldats qui ont loyalement servi l'Empire. Quelque nostalgie leur traînant au tréfonds de l'âme, ils rebaptisent en Devonshire Road le vieux chemin de la Pinière, bordé d'une haie naturelle. Les voici au nombre de trois cents et qui attirent d'autres compatriotes. Ils obtiennent leur érection en municipalité de ville, sous le nom de Greenfield Park, en même temps que Montréal-Sud est élevé en dignité.

Greenfield Park ajoutera un fleuron à la couronne de Longueuil, voilà tout. Olivier Beaulieu, président de l'importante Compagnie d'auvents des marchands, doublé d'un amateur de peinture et de photographie, a épousé une Préfontaine, de Longueuil où il habite toute l'année. William Notman,

2. Archives des frères des Ecoles chrétiennes à Longueuil.



## “Une corbeille de verdure”

le photographe en vogue; Eugène Viau, propriétaire d'un magasin de nouveautés de la rue Sainte-Catherine, qui descend d'un pionnier de Longueuil et dont les trois fils sont pensionnaires à notre collège; Louis-Joseph-Odilone Beauchemin, président de la librairie fondée par son père; Jean-Baptiste-Avila Corbeil, le grand fabricant de chaussures; Louis-Elie Desmarais, de Desmarais et Robitaille, le grand fournisseur d'ornements d'église; Narcisse Beaudry, l'opticien de la rue Saint-Denis dont les fils ont épousé des Longueuilloises; et bien d'autres Montréalais riches ou instruits - dont un frère de Laurent-Olivier David, qui est le meilleur ami de Laurier - possèdent à Longueuil leur villa au bord du fleuve, avec une belle écurie et le logis d'un palefrenier. Ces villégiateurs prennent le traversier jusqu'au quai de Longueuil où leur palefrenier-cocher les attend avec la voiture. Ce qui donne à l'arrivée du traversier, en fin d'après-midi, un cachet d'événement quotidien, que Krieghoff eût aimé fixer. Un frère de Woodrow Wilson, gouverneur du New Jersey qui songe à la présidence des Etats-Unis, vient aussi tous les étés, avec sa meute de chiens pour chasser le renard vers le Côteau-Rouge. Wilson, ses piqueurs et ses invités, en casquette de peluche, jaquette rouge à boutons dorés, hautes bottes de cuir, défilent en grand appareil comme pour une chasse à courre. Ajoutez ce monde aux résidents de Longueuil, à leurs visiteurs et à leur hôtes, et vous avez une telle élite que si l'on en croit un manuel des frères des Ecoles chrétiennes, Longueuil, “petite ville au bord du Saint-Laurent, en face de Montréal” est réputée “pour la qualité de sa langue française”.

Le couvent et le collège y contribuent, sans doute. Le couvent forme des jeunes femmes pieuses, instruites, musiciennes, et non pas languides, certes, mais gracieuses et fines mouches. Le collège, dont le zèle pour la botanique suscite des émules dans tout le district de Montréal, compte encore, à l'exemple du Mont-Saint-Louis, préparer des élèves pour l'Ecole polytechnique. Longueuil a toujours été féru de musique. Aux abords du couvent, la cacophonie des divers instruments qu'on accorde couvre le pépiement des pensionnaires. L.-P. Laurendeau, qui enseigne la musique au collège, est un compositeur dont les orchestres de la province reprennent volontiers les airs. On lui trouve un maintien “à la Beethoven”. Ses confrères de Montréal viennent parfois feuilleter la riche bibliothèque de partitions qu'il s'est constituée. L'orchestre du collège et cette bibliothèque sont les deux pôles de sa vie, et la conversation, chez Laurendeau, quel qu'en soit le point de départ, aboutit toujours à la musique. Le collège s'attache si bien ses élèves que plusieurs de ses pensionnaires montréalais, après leurs études et leur mariage, viennent s'installer à Longueuil. Le Cercle La Salle est en plein essor depuis le succès de *Charles Le Moyne*. Le Cercle des anciens rassemble une belle équipe de jeunes gens pleins de promesses, les Camillien Houde, les Paul Pratt, les Paul Boucher, qui multiplient les réunions. Camillien Houde devient une des chevilles ouvrières du Cercle. Doué d'une mémoire phénoménale, il apprend ses rôles en un rien de temps. Et son talent attire tout Longueuil et plus d'une famille montréalaise, les soirs de séances dramatiques. Il faut l'entendre déclamer

les pièces de Rostand. Dans *Cyrano*, son rôle favori, Camillien fait voler la poussière des planches.

Les séances dramatiques, comme les séances d'étude, ne sont, aux yeux du frère Victorin, qu'un moyen. Le but du Cercle est de préserver la morale et la foi des jeunes, de soutenir leur vie spirituelle. Le frère Victorin est le confident et le guide de tous ces jeunes gens qui sont à peine ses cadets. Camillien Houde lui expose, en termes naïfs, ses rêves d'une carrière étonnante et chevaleresque dont il n'entrevoit pas la forme. Le frère note: "J'ai passé un dimanche tout entier avec Camillien. Nous causions de tous sujets, et il s'ouvrait comme huître au soleil. Quelle vitalité dans cette âme de jeune homme!" Et cependant le Cercle, avec ses séances dramatiques, n'offre pas seulement un aspect insolite et, pour son directeur, trop de satisfactions d'amour-propre. Il tient des séances le soir et parfois les prolonge tard. Or les supérieurs ont exempté le frère Victorin, pour son état de santé, d'une partie des exercices religieux auxquels les frères se livrent, de grand matin. Les frères se lèvent à quatre heures et demie pour faire, de cinq à sept, deux heures d'exercice religieux avant leur journée d'enseignement. Mais cette tolérance devient insuffisante, au lendemain des longues et fatigantes séances du Cercle. La vie religieuse du jeune frère peut en souffrir. Et l'exemple entraîne des inconvénients.

Le frère Tertullien, directeur du collège, estime et protège son collaborateur. Le frère Tertullien est si bon, d'ailleurs, si indulgent. Mais les supérieurs majeurs doivent bien tenir compte de la règle et de l'exemple, peut-être plus que du cas personnel. Le frère Réticius, assistant du supérieur général, vient visiter le collège (16 mai 1911). Le frère Réticius<sup>3</sup> est un religieux d'une réelle valeur, qui a beaucoup développé l'Institut des frères dans le district de Montréal. Mais c'est un homme absolu, vivement engagé dans les polémiques de son temps sur les sujets d'instruction publique et qui tranche suivant les principes, sans beaucoup peser les tempéraments et les circonstances individuelles. Il mesure les louanges - qui sont d'autant plus appréciées. L'observance scrupuleuse de la règle est devenue, reconnaît-il, "un besoin de sa nature". Le frère Victorin appréhende sa rigidité. Or le frère Réticius ne tranche pas ce cas qu'il soumettra peut-être au conseil général, en Europe. Mais il en tranche un autre. Il reproche au frère directeur d'avoir engagé trop de dépenses sans autorisation. Il est dur. Le frère Tertullien reçoit son obédience pour le Mont-La-Salle, où il devra réfléchir sur les devoirs d'un directeur. Malade, il se lève, s'habille et part sans récriminer. Un frère constate: "Il a pris la chose en vrai religieux; il est parti le sourire sur les lèvres." Un autre: "Cet homme a vraiment une force d'âme héroïque. Mais nous voilà seuls." Les frères et tous les Longueuillois continuent de dire, en parlant du frère Tertullien: "Le frère directeur".

Au Mont-La-Salle, le frère assistant vient trouver le frère Tertullien:

3. Louis Gonnet, né dans un village de Bourgogne en 1837.

## “Une corbeille de verdure”

- Avez-vous bien réfléchi?

- Il y a longtemps que je réfléchis, et cela peut se faire ailleurs qu'au Mont-La-Salle.

- Maintenant, retournez dans votre communauté.

- Vous m'avez renvoyé avec une obéissance; il m'en faut une autre pour retourner.

- Je n'ai pas détruit la vôtre.

Le frère Tertullien revient à Longueuil le 25 mai. Tout Longueuil était - les frères ne savent comment - au courant et explose de joie. Le frère Tertullien est accueilli, à son corps défendant, en triomphe. Le collègue reçoit à ce moment une statue du Sacré-Coeur, de 14 pieds de hauteur, offerte par souscription publique. Le frère Réticius: “Encore une chose sans permission!”

Le frère Tertullien voudrait hisser la statue de manière à dominer l'établissement. Le frère assistant ne veut rien entendre: il la laissera poser sur le parterre. Il n'y a plus que deux dimanches avant la clôture de l'année scolaire. Pour tous les frères - et pour tout Longueuil - la statue doit dominer l'établissement ou le frère Tertullien doit disparaître. Le frère assistant autorise enfin. La maison pavoise. Le curé Payette vient bénir la statue, hissée solennellement en place d'honneur.<sup>4</sup>

\* \* \*

Une petite crise sévit au conseil municipal, en 1911. Ubald Dupras et Zotique Sainte-Marie offrent leur démission. Jacob Gariépy la fait refuser. Mais le Dr Trudeau démissionne à son tour. Gariépy propose alors, en amendement, d'accepter la démission de Dupras et de refuser les deux autres. La voix prépondérante du maire Geoffrion fait adopter cet amendement. Etienne Benoit est élu à la place de Dupras, mais Trudeau et Sainte-Marie ne viennent plus aux séances. Le Conseil se trouve réduit en effectif. Le maire lui-même, député de Verchères, est souvent retenu à Québec par ses fonctions parlementaires. Gariépy voudrait revenir sur la décision précédente et accepter les démissions de Trudeau et de Sainte-Marie, pour les remplacer par des échevins assidus. Mais il y faut la majorité absolue que les absences ne permettent pas d'atteindre. Gariépy: “L'intérêt public exige que le conseil soit au complet!”

Le Conseil écrit à Trudeau et à Sainte-Marie. En fin de compte, les deux sièges sont déclarés vacants. Edouard-C. Lalonde et Louis Robert sont élus.

4. Pour tous ces incidents: Archives des frères des Ecoles chrétiennes, à Longueuil.

## Histoire de Longueuil

Les Etats-Unis et le Mexique, se disputant une lisière de terrain, décident de s'en remettre à l'arbitrage et choisissent, pour présider la Commission, Eugène Lafleur, gloire du barreau canadien, qui est un enfant de Longueuil.

Le tourbillon nationaliste entraîne une partie de la province, et surtout la jeunesse, aux élections fédérales de 1911. L'A.C.J.C. poursuit une souscription pour l'érection d'un monument à Dollard des Ormeaux et mène campagne pour introduire dans les moeurs la célébration de la fête de Dollard, le 24 mai. Le Cercle La Salle, qui a complété son affiliation à l'A.C.J.C., est plutôt en tête qu'en queue du mouvement. Il a multiplié les drapeaux "Carillon-Sacré-Coeur" dans la décoration du collège, le jour de l'érection de la statue.

Robert Borden, chef du parti conservateur, laisse virtuellement la province de Québec entre les mains de Frederick Debartzch Monk qui subit l'influence de Bourassa. L'alliance tacite entre conservateurs et nationalistes place les ministériels sur la défensive. Bourassa ne se présente pas lui-même mais il fait élire des députés qui contribuent à la défaite libérale. Le conservateur J.-H. Rainville, défait par Perrault dans le comté de Verchères en 1908, prend sa revanche en triomphant de Victor Geoffrion dans le comté de Chambly (2 712 voix contre 2 576) en 1911.



## Les inondations de 1913

AVANT LES ÉLECTIONS de 1912, le gouvernement Guoin fait voter la "Loi des bons chemins", inaugurant une politique nouvelle en matière de voirie. Tous les esprits avisés pressentent l'importance prochaine du réseau routier. Cependant les "habitants", les municipalités rurales ne tiennent pas à construire, et surtout à payer des routes pour les automobilistes, c'est-à-dire pour les richards sportifs, avec des casquettes de chauffeur et des grosses lunettes, qui écrasent les poulets et continuent leur chemin dans un nuage de poussière. Le gouvernement s'applique donc à modifier et surtout à présenter une loi pour les cultivateurs, propre à rallier des votes aux élections prochaines.

Le gouvernement recherche la collaboration des municipalités. Il les engage à construire, améliorer et entretenir des routes. Il garantit les emprunts souscrits dans ce but et paie, jusqu'à concurrence de 2 p.c., la moitié de l'intérêt. Mais on ne peut attendre des municipalités une politique routière d'envergure. Elles construiront, amélioreront, entretiendront les chemins vicinaux, les chemins nécessaires aux fermiers. L'opposition critique cette politique "des petits bouts de chemin" et réclame la création immédiate d'un réseau de routes nationales. C'est tomber dans le piège. Les stratèges ministériels résument ainsi le conflit: l'opposition veut plaire aux automobilistes qui sont un petit nombre de gens riches; le gouvernement cherche à aider les populations agricoles. Mais Eugène-Merrill Désaulniers, député de Chambly, obtient, par voie d'amendement, que les villes de Longueuil, Saint-Lambert, Montréal-Sud et Greenfield-Park bénéficient de la loi. Il en informe le conseil de Longueuil par lettre du 15 avril. Voilà un député qui a gagné sa réélection!

Le conseil municipal de Longueuil ne tarde pas à déterminer les voies qu'il désire améliorer en profitant de cette loi: chemin de Chambly, rue Saint-Charles - qui pourrait faire partie d'une grande voie internationale

projetée aux Etats-Unis -, rue Guillaume, rue Saint-Laurent, "ce qui donnerait l'avantage d'une communication directe en tout temps de l'année, avec les petites villes de Montréal-Sud et de Saint-Lambert". (On voit d'ici l'air supérieur des échevins de Longueuil traitant Montréal-Sud et Saint-Lambert de "petites villes".)

Lomer Gouin, ouvrant sa campagne électorale, résume son oeuvre par une belle formule: "Nous avons fait Québec plus riche, plus instruite et plus grande." La Loi des bons chemins produit l'effet escompté. Eugène-Merrill Désaulniers a gagné sa réélection haut la main avec son amendement du mois d'avril. Amédée Geoffrion ne prévoit aucun obstacle dans Verchères. Quand, invité à l'inauguration du nouveau collège, il préférerait sa tournée électorale dans le comté de Verchères, il sacrifiait l'avantage municipal de sa présence à la cérémonie longueuilloise, à l'avantage provincial de sa présence dans le comté voisin. Sa résolution, cette fois, était définitive. Amédée Geoffrion, de nouveau candidat dans le comté de Verchères, ne se représentera pas à la mairie de Longueuil. Des journaux inspirés - par Léonide Perron, nous le verrons - laissent prévoir sa retraite de la politique: il succéderait au recorder Dupuis, de Montréal, bientôt à sa pension. Le député sortant de Verchères exprime, de sa mine la plus sourcilleuse, une surprise totale et parodie un mot récent de Laurier qui a fait le tour du pays: "Je suis rivé, boulonné, cadennassé à mon fauteuil." Geoffrion conserve son mandat comme Désaulniers le sien et le gouvernement conserve sa confortable majorité.

Mais à Longueuil c'est un nouveau Conseil qui utilisera la Loi des bons chemins, puisqu'Amédée Geoffrion ne se représente pas à la mairie. L'échevin Gear exprime au maire "en termes émus toute la sympathie et les remerciements dont il s'est rendu digne durant le cours de sa présidence, par ses sages conseils, ses décisions équitables et son dévouement à promouvoir les intérêts de la Ville... son énergie et sa ténacité à résoudre les obstacles".

L'échevin Lalonde confirme: "Il convient de perpétuer le souvenir des services rendus par le maire Geoffrion par une inscription de ce témoignage de reconnaissance dans les registres de la Ville."

Geoffrion renvoie aux conseillers leurs compliments.

\* \* \*

Le Club Le Moyne a obtenu sa "licence". C'est Louis Aubertin, l'ancien guide des amateurs de pêche, qui, passé au service du Club, va de temps à autre, en poussant une brouette, renouveler la provision d'alcool. Le Club fait sentir son influence aux élections municipales. Henri Saint-Mars, échevin sortant de charge, qui est l'un des fondateurs et des animateurs du Club, est élu maire (juillet 1912). Le nouveau conseil comprend Victor Pigeon, Edmond Favreau, Joseph-Arthur Vincent, J.-Elie

## Les inondations de 1913

Dubuc, Henri Mongeau, Jean Simon, David S. Kyle, Henry J. Cross. Victor Pigeon est l'ancien maire; Joseph-Arthur Vincent, naguère ingénieur de la Ville, est le fils de J.-L. Vincent qui présida le Comité de l'aqueduc et rassembla les matériaux d'une Histoire de Longueuil.

L'élection de Saint-Mars, qui ne peut réjouir le curé, serait-elle le symptôme d'une évolution des idées? Le nouveau Conseil, sur requête de citoyens de langue anglaise, autorise les jeunes gens à se baigner dans le fleuve, à l'extrémité du quai du gouvernement. Mais les baigneurs devront être "en costume complet" et se changer de vêtements dans une cabine fermée. Le tout, sous la surveillance de la police.

Le collège revient à la charge. Il demande une exemption de la taxe d'eau. Le collège, fréquenté par 435 élèves dont 225 enfants de Longueuil, "ajoute à la prospérité de la ville, mais ses ressources ne lui permettent pas de se développer". Le Conseil décide "qu'il n'a pas le pouvoir de se rendre à cette demande, aux termes de la charte". Le frère Tertullien demande alors un taux fixe et réduit: le collège a besoin d'eau pour ses parterres, qui contribuent à la beauté de la ville, et pour ses patinoires, dont les Longueillois profitent. Le Conseil "s'en tient à l'exécution du règlement de l'eau". Le collège s'exécute alors. Le frère Tertullien envoie un chèque de \$468.32, "représentant la balance due sur la taxe d'eau des trois dernières années". Mais il souhaite encore, pour l'avenir, un arrangement faute duquel "la direction du collège se verra obligée d'aviser aux moyens de se soustraire à une surtaxe qu'elle considère comme exorbitante, et nullement en rapport avec les ressources de l'établissement".

Le Conseil reçoit les frères le 26 septembre. Le frère Victorin, dont le prestige s'étend, accompagne son directeur et lit le mémoire des frères. Il précise: "L'article 5654 des Statuts, Loi des villes et des cités, vous autorise à faire des arrangements particuliers dans les cas spéciaux." La taxe d'eau de \$1 100 est intolérable sur un établissement évalué à \$10 000. Saint-Mars et ses échevins reçoivent les frères avec beaucoup d'égards et réduisent les \$1 100 à \$600, "sauf surplus démontré au compteur".

Longueuil perd, en la personne d'Amédée Geoffrion, un résidant de marque.

Léonide Perron, qui joue un rôle considérable dans le parti libéral, a renoncé à la représentation de Gaspé, trop éloigné. Il convoitait, aux dernières élections générales, le mandat de Verchères, son comté natal. Il a fait offrir à Geoffrion, pour lui céder la place, la succession du recorder Dupuis à Montréal. Nous avons entendu le refus emphatique de Geoffrion, qui a conservé son mandat provincial. Mais Perron est puissant et persévérant. C'est d'abord un rude travailleur, d'un accès brutal et capable de gestes profondément charitables. Ses intimes le comparent à Lomer Gouin, brusque par timidité foncière. Par ses relations d'affaires et par sa capacité de travail, Perron sort de l'ordinaire. Il est peu de grosses compagnies, à

## Histoire de Longueuil

Montréal, qui n'aient confié tout ou partie de leurs intérêts à son étude. Perron compte la Compagnie des tramways de Montréal dans sa clientèle. Et quand Perron veut quelque chose... Le recorder Dupuis prenant effectivement sa retraite, Geoffrion revient, à l'automne, sur son refus du printemps. Il quitte la politique pour devenir recorder à Montréal. Perron est élu député de Verchères par acclamation.

\* \* \*

Le ministère provincial de la Voirie, après inspection, évalue à \$23 000, puis porte à \$25 000 les crédits alloués à Longueuil en vertu de la Loi des bons chemins. La Ville contractera un emprunt pour ces travaux. Un autre grand problème de Longueuil, celui des inondations périodiques, n'est pas résolu. Le fleuve le lui rappelle brutalement en 1913.

La masse d'eau, après une montée subreptice à l'abri d'un mur de glace, se jette d'un geste brusque sur Longueuil qu'elle surprend dans son sommeil, le 1er avril. Il faut évacuer en hâte, non seulement des maisons, mais des écuries. La radio, en ces temps heureux, n'étant pas inventée, les nouvelles ne se propagent pas immédiatement. Des paroissiens qui habitent le chemin de Chambly, descendant vers l'église pour la messe de six heures et demie, écarquillent les yeux devant les rues inondées. Le sous-sol de l'église est inondé et la messe décommandée. La fournaise de l'hôtel de ville est noyée comme beaucoup d'autres; les portes du poste des pompiers sont bloquées. La glace a refoulé la remise, où l'on abrite les embarcations de plaisance en hiver, et broyé des canots. Mais bien des habitants ont, dans un hangar de leur cour, la "verchères" pointue aux deux bouts qui sert à leurs parties de pêche. De sorte que la rue Saint-Charles est bientôt sillonnée de chaloupes. Chacun réagit selon son âge ou son tempérament. Les enfants battent des mains, de plaisir. Les esprits pratiques font payer quelques cents chaque voyage en chaloupe. Le frère Victorin multiplie les photos. Devant sa bibliothèque inondée et ses partitions détruites, L.-P. Laurendeau meurt de chagrin.

Boucherville, Saint-Lambert, Montréal-Sud et la paroisse de Longueuil ont autant souffert. Le Conseil de Longueuil propose une réunion intermunicipale pour examiner ensemble les mesures à prendre. La réunion met en cause, une fois de plus, les travaux de la Commission du port de Montréal. On prie le gouvernement fédéral "de protéger les citoyens contre ces calamités". Le Conseil de Longueuil:

*Attendu que ce qui paraît être la cause de ces inondations sont d'abord les travaux faits par la Commission du Havre de Montréal pour fermer l'entrée des eaux près de la jetée Bickerdike et le dépôt des terres enlevées du chenal et déposées près des îles de Boucherville,*

*Qu'il soit résolu que le Gouvernement fédéral soit prié*



## Les inondations de 1913

*1o de prendre les mesures nécessaires pour protéger les citoyens de la rive sud, en faisant d'abord creuser un chenal sur la rive sud, avant de continuer la digue qui part de la jetée allant vers l'île Sainte-Hélène.*

*2o d'enlever les battures en face de la ville de Longueuil, ainsi que la terre qui a été déposée près des îles de Boucherville.*

*3o d'ordonner la construction d'une digue de protection, depuis au delà du pont Victoria sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à un endroit jugé suffisant sur les côtes de Boucherville.*

*4o de faire construire en amont du pont Victoria de petits flots après que la glace soit arrivée, et par ce fait empêcher les débâcles désastreuses du printemps.*

*5o d'envoyer immédiatement des ingénieurs sur les lieux et spécialement à Boucherville où l'on constatera qu'il existe des barres de glace d'environ 40 pieds d'épaisseur.*

*6o que copie des présentes soit envoyée au T.H. R.L. Borden, premier ministre du Canada, à l'honorable John T. Hazen, ministre de la Marine et des Pêcheries, à M. J.-H. Rainville, député du comté.*

Le ministère de la Marine demande alors un rapport à l'ingénieur en chef de la Commission du port de Montréal, qui soumet quelques suggestions. C'est platonique, ou insuffisant, et le Conseil de Longueuil s'impatiente, à la séance du 19 mai 1913, sur la proposition de l'échevin Favreau:

*Attendu que le Département des Travaux publics du Canada fait transporter et déposer, et ce depuis déjà quelques années, de la terre, pierre et gravier provenant du chenal dans le fleuve Saint-Laurent sur les battures du côté sud, qui se trouvent dans les limites de la ville de Longueuil et dans la partie avoisinante de la paroisse de Boucherville;*

*Attendu que ces dépôts de terre, pierre et gravier, en s'amoncelant ont pour effet de nuire au passage des eaux, d'arrêter la descente naturelle des glaces au printemps et de causer un refoulement desdites eaux sur les rives et les terrains de cette Ville longeant le fleuve;*

*Que lors de la dernière débâcle des glaces il s'est produit, du fait de ces amoncellements successifs de terre, pierre et gravier, un détournement d'une portion considérable du courant naturel des eaux qui a causé une inondation dans les rues et habitations de cette ville, telle qu'il ne s'en était jamais produit auparavant;*

*Qu'il est résulté de cette inondation des dommages considérables à un grand nombre de propriétaires de la ville et à ses résidants,*

## Histoire de Longueuil

*ainsi qu'à son renom de ville offrant toute la protection désirable, tant au point de vue hygiénique qu'au point de vue confort et sécurité;*

*Qu'à une assemblée de ce conseil tenue le 21 avril dernier, l'état de choses ci-dessus a été constaté, que demande a été faite au gouvernement d'apporter remède et que rien ne paraît avoir été fait jusqu'à ce jour;*

*Qu'il est du devoir de ce Conseil de continuer ses instances auprès du gouvernement et de mettre qui de droit en demeure d'avoir à remédier audit état de choses et d'accorder la protection à laquelle la Ville a droit, afin que sur son refus ou négligence de ce faire elle puisse si besoin est exercer tout recours qui pourrait lui appartenir en droit et justice;*

*Que L.-J.-E. Brais et J.-S.U. Dupras, notaires, soient autorisés à porter les faits ci-dessus et tous autres faits et preuves à l'appui à la connaissance du gouvernement de la Puissance en même temps qu'au ministre intéressé, le requérant d'enlever les obstacles dont il est question ci-dessus, et le mettant en demeure qu'elle tiendra qui de droit responsable des dommages soufferts à ce jour et de ceux qui pourront l'être à l'avenir.*

Le ministère des Travaux publics fait choisir un autre endroit pour déposer la terre draguée.

\* \* \*

Le frère Victorin collabore à des revues scientifiques et prend contact avec des savants étrangers. Il fait paraître un article antidarwinien, très sûr de soi - "Le monde savant ne considère plus sérieusement l'hypothèse évolutionniste" - dans le *Naturaliste canadien* de juin 1913. A la distribution des prix du collège, le 21 juin, le maire Saint-Mars prononce une allocution que les frères jugent "bien appropriée, malgré ses idées". Pendant les vacances, le frère Victorin et le frère Rolland-Germain entreprennent, dans la région du lac Témiscouata, un voyage qui alimentera non plus un article, mais un mémoire assez considérable. A la rentrée d'automne, le Cercle La Salle offre un cadeau à Camillien Houde pour son prochain mariage. Le départ de Camillien Houde, si dynamique, infligerait une perte. Mais le jeune marié habite encore Longueuil et voisine avec ses anciens maîtres. Madame Houde, un soir, envoie son mari chercher du pain qui manquait pour le dîner. Houde court chez le boulanger, rencontre le frère Victorin, l'accompagne au collège et ne rentre qu'à onze heures, avec son pain sous le bras.

L'administration Saint-Mars est active. Elle fait paver des rues en béton, en utilisant la Loi des bons chemins. Le Conseil, devant le surcroît d'ouvrage, scinde les fonctions de secrétaire et de trésorier.

## Les inondations de 1913

La Sir W. Armstrong Whitworth Company, d'Angleterre, offre, par l'intermédiaire de son agent au Canada, d'établir à Longueuil une usine sidérurgique, employant 300 ouvriers pour commencer, moyennant vingt ans - maximum permis par la charte - d'exemption de toutes taxes. Le Conseil reçoit l'ingénieur M. J. Butler qui soumet des plans, et accepte la proposition. Armstrong Whitworth s'installe rue Lorne<sup>1</sup> et commence la fabrication de jantes pour les roues de voitures et même de locomotives. Les grands patrons restent en Angleterre. Les gérants sortent dans des voitures de marque anglaise qui les feraient remarquer si le curé Payette ne conduisait une voiture plus originale encore, une Hupmobil très haute et fermée qui fait dire: voilà le curé Payette dans son confessionnal - et que, bricoleur intrépide, il répare lui-même avec des pièces d'autres marques.

Longueuil est en progrès. Montréal-Sud, qui compte 191 maisons, 200 familles et 800 âmes, souhaite que Longueuil lui fournisse l'eau de son aqueduc. Des habitants de Montréal-Sud vont jusqu'à souhaiter "l'aide et l'appui de la ville de Longueuil pour ne faire qu'une municipalité" (septembre 1913). Une délégation vient confirmer cette requête, en octobre. Et Saint-Lambert elle-même, d'habitude assez altière, voudrait "discuter" avec Longueuil la possibilité d'un système commun d'égouts. Longueuil répond que la Ville "ayant son système d'égouts, n'a rien à discuter". La Cour interdit à Saint-Lambert de raccorder son système d'égouts à celui de Longueuil. Mais Longueuil soupçonne Saint-Lambert de passer outre et charge un inspecteur de vérifier.

\* \* \*

Au conseil municipal, cependant, deux clans de force égale, comme au temps de Perrault, se sont formés. Favreau, Kyle, Pigeon et Cross soutiennent le maire. Mongeau, Simon, Dubuc et Vincent lui sont opposés. Amendements et sous-amendements, réunissant quatre voix contre quatre, sont adoptés ou rejetés, comme au temps de Perrault, par la voix prépondérante du maire. Les opposants font plusieurs semaines de grève, en novembre 1913, et le Conseil ne peut siéger, faute de quorum. Les partisans du maire tiennent alors des parloles, chez l'un d'eux. Simon, président du Comité de police, fait surveiller la maison pour savoir qui entre et qui sort. Le parti du maire l'apprend, tempête, demande un vote de censure. Vincent réplique que le maire a provoqué l'initiative de leur collègue, si regrettable qu'elle soit, en tenant des conciliabules qui jetaient un doute sur son impartialité. Les opposants renoncent à la grève, mais Simon démissionne comme président du Comité de police, Mongeau démissionne comme président du Comité de l'aqueduc, et tous deux refusent toute charge "dans quelque comité que ce soit".

Le Conseil avait chargé l'échevin Elie Dubuc de surveiller des travaux de réparation à l'hôtel de ville. Dubuc appartient à une vieille famille de

1. Aujourd'hui rue d'Auvergne.

Longueuil, apparentée aux Vincent entre autres. Il n'est ni ingénieur, ni entrepreneur, mais inspecteur au service de la Montreal Light, Heat and Power. Il a sans doute fait de son mieux, à ses heures de loisir. Cette surveillance à la bonne franquette est d'ailleurs dans les traditions. Mais le coût des travaux dépasse les prévisions. Le camp du maire se constitue en comité d'enquête. Dubuc refuse de témoigner. Le comité remet son rapport le 23 mars 1914: les sommes engagées dépassent les montants autorisés; les matériaux ont été achetés sans soumission; aucun contrôle n'a été exercé sur leur réception; l'échevin Dubuc a ordonné des modifications coûteuses sans consulter ses collègues; on n'a pas imposé d'indemnité aux entrepreneurs pour les fautes commises; on a disposé sans soin des matériaux inutilisables...

Mongeau et Vincent veulent faire enlever de ce rapport "ce qui tend à blâmer l'échevin Dubuc, parce qu'il a surveillé les travaux au meilleur de sa connaissance et a suivi les méthodes jusqu'ici en usage". Leur motion est repoussée. Dubuc démissionne, convoque une assemblée publique pour se justifier, point par point: l'évaluation de l'architecte au commencement des travaux était plus élevée que vous ne dites; l'installation électrique a été ordonnée par le Conseil; le creusage de la cave a été nécessité par le déplacement des fournaies, inondées l'année dernière; c'est à la connaissance du Conseil, maire compris, que les matériaux ont été achetés sans soumission; un changement ordonné par le maire a rendu certains de ces matériaux inutilisables...



## La guerre de 1914-1918

L'ANNÉE 1914 ne s'annonce pas bien à Montréal: chute des valeurs en Bourse, multiplication des faillites, diminution des recettes ferroviaires. Les municipalités suburbaines ont contracté de grosses dettes en escomptant leur annexion à Montréal. Herbert Holt et Charles Gordon, qui commanditent certains lotissements entrepris par U.-H. Dandurand, réalisent leurs bénéfices et suspendent ce genre de spéculation. La vie chère mécontente le peuple. Les salaires et les conditions de travail sont encore misérables. Des déracinés de toute la province sont devenus chômeurs à Montréal.

Longueuil reste à la fois solidaire et indépendant de Montréal. Le budget de la ville est de \$50 000 en chiffres ronds. Les intérêts sur obligations engloutissent \$17 760; le budget de la police est de \$2 850, en comprenant les \$300 versés au recorder; l'entretien des rues coûte \$2 000 et leur éclairage \$500. Le greffier est payé \$1 100 et le trésorier \$1 400. La Banque royale, qui a ouvert une succursale à Longueuil, absorbe une émission d'obligations, à la condition que la Ville lui transfère "la majeure partie de son compte". L'échevin Jean Simon, du camp hostile au maire, critique la gestion financière qui ne se soucie pas assez d'amortissement et chargera les administrations suivantes d'une lourde dette, entraînant fatalement des taxes.

Alfred Préfontaine, inspecteur des bâtiments, fait rapport qu'il a signé, en 1913, 82 permis représentant une valeur de \$200 000, sans comprendre le permis d'Armstrong Whitworth, accordé directement par le Conseil. Une Dominion General Film Corporation s'est formée à Montréal, avec injection de capital américain, en vue de réaliser des films canadiens. Elle possède un vaste terrain dans les Laurentides pour tourner les scènes d'extérieur et monte un studio bien équipé sur le chemin de Chambly, à Longueuil, pour les scènes d'intérieur. L'automobile se vulgarise, mais la plupart des propriétaires remettent leur voiture, sous une housse de toile ou

## Histoire de Longueuil

de cuir, pendant les gros mois d'hiver où les rues sont impraticables. Les habitants de la rue Saint-Jacques protestent contre l'ouverture d'un garage, propre, affirment-ils, à rendre le voisinage inhabitable. D'autres Longueuillois se plaignent des poulaillers, voire des porcheries qui subsistent dans la ville et ne la parfument pas. La police inflige encore, de temps à autre, des amendes aux propriétaires de vaches trouvées errantes dans les rues. On appréhende le retour des inondations. *La Patrie*, à court de nouvelles, le laisse prévoir, avant l'époque de la débâcle. Le conseil municipal proteste avec véhémence contre pareille prévision, "susceptibles de causer des torts considérables à notre ville", mais demande au ministère, par l'intermédiaire du député Rainville, d'envoyer un ingénieur à Longueuil "quelques jours avant et pendant l'inondation, pour en constater les effets désastreux". Mais la catastrophe de 1913 ne se renouvelle pas. Le Cercle La Salle offre une séance dramatique aux Longueuillois. Camillien Houde est prodigieux de naturel dans le rôle d'un député.

\* \* \*

La guerre européenne ne bouleverse pas nos habitudes du jour au lendemain. Le député montréalais H.B. Ames, administrateur de plusieurs compagnies commerciales, organise sous les auspices du gouvernement fédéral un "Fonds patriotique", qui sera essentiellement un fonds de secours pour les familles de soldats. *La Presse*, dont le Longueuillois Oswald Mayrand est devenu rédacteur en chef, lance l'idée de constituer les volontaires canadiens-français en un bataillon distinct. La première allusion à la guerre, dans les procès-verbaux du conseil municipal de Longueuil, concerne la location gratuite de la salle publique pour une assemblée du Fonds patriotique, tenue le 3 octobre. Puis *la Presse* organise une souscription pour l'ouverture d'un hôpital militaire à Paris. La Ville de Longueuil souscrit \$150 pour l'entretien d'un lit. Enfin les dames de Longueuil - mesdames Henri Saint-Mars et Léonide Robert en tête - organisent des soirées pour le Fonds patriotique et pour la Croix-Rouge.

\* \* \*

Henri Saint-Mars, dont la maladie s'aggrave, ne se représente pas aux élections municipales de février 1915. Un homme d'affaires, Alexandre Thurber, saisit sa chance. Thurber est né à Montréal, mais sa mère - une Davignon - est Longueuilloise, et lui-même, ancien élève du collège de Longueuil, s'est établi et marié parmi nous. Il exploite une petite fabrique de clés de boîtes à sardines, sur le chemin de Chambly. Thurber, à défaut de transcendance, a de l'entregent. Bon pied, bon oeil, toujours poli, l'accolade généreuse et la promesse facile - ce qui prédispose à la vie politique -, il ne se connaît pas d'ennemis. Il est libéral militant, ce qui fournit un atout, à Longueuil. Un conservateur militant - et influent -, Arthur Daignault, préfet du comté, complotte avec d'autres bleus - l'avocat Lamarre, les notaires Brais et Dupras - de susciter un adversaire à Thurber, en la personne de Michel Viger, longtemps secrétaire de l'Association

## La guerre de 1914-1918

libérale de Longueuil, mais qui évolue. Thurber l'emporte, sans écraser Viger, et le voilà devenu "Son Honneur le Maire".

Son règne débute sans éclat. Des séances entières du conseil s'enlisent dans l'examen des réclamations contre le rôle d'évaluation. Des travaux de voirie se poursuivent sous le régime de la Loi des bons chemins. La Ville établit une échelle de salaires pour les employés à son service, qui toucheront un minimum de 15 cents de l'heure et un maximum de 22 cents 1/2. Le Conseil proteste contre la Canada Steamship Lines qui vient d'absorber la Compagnie de navigation de Richelieu et Ontario et commence par hausser les tarifs. On se plaint aussi de la Montreal and Southern Counties Railway qui ne pousse pas son service jusqu'au quai de la Canada Steamship. La ville de Montréal-Sud voudrait être desservie par des extensions du système d'aqueduc et du système d'égout de Longueuil, qui fait la sourde oreille.

La guerre? Des compagnies industrielles de Montréal se transforment: la Canada Cement, par exemple, fabrique des obus. La Compagnie Armstrong Whitworth, qui se classe d'emblée comme la plus grosse industrie de Longueuil, bénéficie des commandes de guerre sans modifier ses fabrications. Un bataillon canadien-français, le 22e, commence son instruction aux casernes de Saint-Jean. La visite aux soldats constitue un but d'excursion, le dimanche. Le gouvernement fédéral, au lieu de recruter lui-même, se borne à stimuler l'initiative privée. Adolphe Dansereau - fils d'Arthur - a servi en France. Blessé, il revient au Canada en congé de convalescence et se fait autoriser à lever un bataillon, le 69e. Bombardé lieutenant-colonel à 24 ans, il est le plus jeune colonel de l'armée, mais aussi le premier "retour du front" à lever un bataillon. Les recruteurs organisent des soirées en plein air, avec fanfares et discours, à la manière de l'Armée du Salut. La plupart d'entre eux, d'âge militaire, s'abstiennent les premiers, et leur ton comminatoire déplaît. Dansereau demande l'autorisation d'organiser un "tag day" - une vente d'insignes - à Longueuil, au bénéfice de son régiment. Accordé avec empressement. Cependant le recrutement est plus fructueux parmi les Canadiens de langue anglaise, dans l'ancien Longueuil-Ouest ou dans Montréal-Sud. Les Anglo-Canadiens, restés plus près de la "mère patrie", comptent l'orgueil de l'Empire dans leur héritage. Les fils de la famille Hill, par exemple, ne manquent pas un exercice et à plus forte raison une parade, dans les régiments écossais de Montréal auxquels ils appartiennent. Et ce n'est pas de leur part un jeu. Les fils Hill s'enrôlent, du plus âgé au plus jeune. Pour les Canadiens français, c'est bien différent. Rien n'a entretenu parmi eux l'esprit militaire. La situation faite aux écoles françaises - bilingues - de l'Ontario réveille des animosités latentes. Les doctrinaires nationalistes critiquent et cherchent à freiner la participation aux guerres de l'Empire. Ils comptent sur *le Devoir*, d'Henri Bourassa, et sur *l'Action* où l'inclassable Olivar Asselin reproche non seulement aux chefs politiques, mais aux évêques, leurs déclarations favorables au recrutement. Asselin est surtout un inquiet, sujet aux retournements subits. Un beau jour, il pose la plume, sollicite et obtient

l'autorisation de lever un bataillon, le 163e. Asselin demande à recruter dans Longueuil. Le Conseil "n'y voit pas d'objection". Aux assemblées de recrutement dans les quartiers populeux de Montréal, commencent à jaillir des interruptions, des huées. Puis des bagarres se produisent. Rien de tel à Longueuil. Mais Armstrong Whitworth et la Standard Foundry, stimulées par les commandes de guerre, embauchent avec plus de succès que les recruteurs. Les personnages officiels apportent leur appui aux campagnes de recrutement. On suggère aux municipalités d'ouvrir des souscriptions pour l'achat de mitrailleuses. La Ville de Montréal-Sud propose une souscription de toutes les municipalités de la rive sud pour l'achat d'une mitrailleuse, offerte à l'Etat. Ce n'est pas extravagant de générosité. La répartition devant être proportionnée aux populations, Longueuil paierait les sept dixièmes. Le Conseil "félicite la municipalité de Montréal-Sud de son esprit patriotique, de même que de l'esprit de corps qu'elle désire développer chez les municipalités de la rive sud", mais préfère payer la mitrailleuse à lui seul.

La question prohibitionniste paraît plus brûlante. La loi provinciale prévoit un référendum, par municipalité, sur requête d'un certain nombre de citoyens - vote à scrutin découvert, les femmes ayant voix au chapitre. Le clergé mène la campagne. Les premiers efforts portent sur les terrains les mieux préparés: Trois-Rivières et Lévis. A Trois-Rivières, Mgr Cloutier intervient en personne contre le conseil municipal. Au scrutin ouvert, sous l'oeil des prêtres et des sociétés de tempérance, il faut une manière d'héroïsme pour s'afficher antiprohibitionniste. Les hôteliers luttent tout de même; les femmes s'en mêlant, ils sont battus. *L'Action catholique*, de Québec, célèbre la victoire et prépare d'autres assauts. Après Trois-Rivières, Lévis, Lachine, Sainte-Agathe, Louiseville, Sainte-Rose et Terrebonne votent successivement la prohibition. Mgr Bruchési a envoyé ses encouragements aux prohibitionnistes de Sainte-Rose. A Montréal, la population cosmopolite n'est pas si docile. Mais à Longueuil, l'échevin Arthur Vincent est aussi prohibitionniste que le curé. Un comité prohibitionniste est mis sur pied. Un comité antiprohibitionniste se forme aussitôt. Leurs appels contradictoires se mêlent à ceux des recruteurs, de la Croix-Rouge, du Fonds patriotique, de l'Aide à la France, du Secours à la Belgique. Le curé Payette ne cache pas sa conviction que le référendum oppose le parti du diable et le parti du Bon Dieu. Mais des malins lui rappellent que l'apôtre de la prohibition, à Longueuil, s'est appelé Chiniquy.

Le Cercle La Salle continue ses soirées récréatives où Camillien Houde occupe la vedette. Après la représentation de *la Cagnotte*, d'Eugène Labiche, les Longueillois décrètent, unanimes: "Il est fameux!" La Société Saint-Jean-Baptiste s'est réorganisée en section de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, avec Camillien Houde, employé modèle à la Banque d'Hochelaga, comme vice-président. Elle demande la salle de l'hôtel de ville pour y donner, comme au Monument National, des cours de français, d'anglais et de diction. Paul Pratt, qui s'intitule "professeur de musique", entraîne une fanfare qui donne des concerts gratuits. Le



## La guerre de 1914-1918

Longueuil Ladies' Swimming Club obtient aussi la salle de l'hôtel de ville pour tenir un bal au bénéfice de la Croix-Rouge, mais y renonce en constatant l'absence de piano. Les nageuses peuvent appliquer leur zèle à la campagne prohibitionniste. D'opulentes matrones et d'anémiques vieilles filles, faute de se dévouer aux futurs blessés, les empêcheront de boire leur verre de gin.

Le référendum se tient à Longueuil le vendredi 11, le samedi 12 et le lundi 14 février 1916. La proclamation des résultats attire une petite foule à l'hôtel de ville le 21 février. Le Conseil doit se transporter de la salle des délibérations dans la grande salle. Sur 607 votes enregistrés, les prohibitionnistes recueillent 278 voix et leurs adversaires 329. On a la tête plus dure à Longueuil qu'à Trois-Rivières, à Lévis, à Lachine, à Sainte-Agathe, à Sainte-Rose et à Terrebonne! Mais Arthur Vincent ne s'en tient pas là. Il parle de proposer un règlement "relatif à la tenue et à la fermeture des hôtels dans la ville de Longueuil".

\* \* \*

Le Cercle La Salle organise un "grand ralliement patriotique" à Longueuil, avec conférence d'Armand Lavergne sur les droits de la langue française, foulés aux pieds en Ontario. Camillien Houde, secrétaire du comité d'organisation, présente le conférencier. Camillien Houde, orateur, possède une étonnante saveur populaire: ses allocutions tournent au dialogue avec l'auditoire. Armand Lavergne, secouant ses mèches rebelles, plaît par son cachet cocardier et transporte par son éloquence. Il ne mâche pas ses mots: "Pendant que la France se bat aux côtés, non, en avant de l'Angleterre, on défend d'enseigner le français au Canada!" Il lance la consigne: "Parlons français dans la rue, dans les magasins, au téléphone, partout!" Bravo! Les Longueillois se rappelleront cette journée (10 avril 1916). La résistance aux persécutions ontariennes stimule la résistance à la campagne du recrutement, ou lui sert de prétexte.

Le conseil municipal est beaucoup plus conformiste. Il consacre d'ailleurs la plupart de ses séances à des sujets microscopiques, comme l'achat de casquettes pour les policiers ou la plainte d'un citoyen contre son voisin trop bruyant. Il ne surgit pas de contestations, de divisions entre deux clans, de séances orageuses comme il s'est vu jadis et naguère. Presque toutes les propositions sont adoptées sans vote.

Jusqu'au jour où éclate l'incident qui couvait entre le maire Thurber et l'échevin Vincent, plus intelligent et très actif au conseil.

Les conseillers avaient chargé leur collègue Arthur Vincent de négocier avec les notaires Brais et Dupras un prêt de \$37 000 à 6 p.c., avec des clients de ces notaires. L'affaire conclue, le Conseil, sous l'influence du maire, se ravise pour traiter avec la Banque royale. Brais et Dupras perdent des honoraires et sans doute une commission; leurs clients, qui avaient

immobilisé des fonds, perdent des intérêts et menacent de poursuites. L'avocat Joseph Lamarre, conseiller juridique de la Ville - et fort ami du notaire Dupras dont il partage la maison - estime que les notaires et leurs clients sont dans leur droit. Sur proposition de Vincent, le Conseil charge le maire de conclure "un ajustement raisonnable" avec Brais et Dupras, quitte à revenir à leur prêt. Or l'avocat Lamarre et les notaires Brais et Dupras sont les conservateurs qui, avec le préfet du comté Daignault, ont suscité la candidature de Michel Viger pour barrer la route à Thurber, aux élections municipales. Le maire adopte volontiers le genre "strict en affaires". Il refuse: "Je ne me suis pas occupé et je ne veux pas m'occuper d'une transaction commencée par l'échevin Vincent sans autorisation du Conseil. Je ne veux pas m'en occuper vu qu'il y a un doute sur la légalité de ce prêt et que je ne veux pas en prendre la responsabilité." (mai 1916).

Thurber fait étudier l'affaire par un autre bureau d'avocats - Taillon, Bonin, Morin et Laramée - qui donne sa consultation le 22 mai. Ces avocats n'ont pas à se prononcer sur les avantages, mais sur la légalité des deux projets d'emprunt. Ils constatent cependant que les conditions de la Banque royale sont les plus avantageuses pour la Ville. Les négociations avec Brais et Dupras, "plus complètes et plus positives" que les négociations avec la Banque royale, contiennent un "élément d'illégalité":

*Votre Corporation n'a pas le droit de payer un intérêt excédant 6 pour cent par an. La proposition de MM. Brais et Dupras, laquelle paraît avoir été acceptée par votre conseil, stipule qu'il sera payé à ces messieurs un pour cent de commission, et le paiement des intérêts est aussi stipulé payable tous les six mois. En plus, si la Corporation use de la faculté de rembourser lors de l'échéance d'un semestre d'intérêt, elle devra payer une indemnité équivalant à trois mois d'intérêt. Toutes ces choses sont contraires au pouvoir d'emprunt de votre Corporation...*

*Cette stipulation de un pour cent de commission est-elle suffisante pour vicier complètement la résolution? Il nous semble que non. Mais comme cette stipulation de commission est absolument nulle, le conseil ne devrait pas la payer. Nous ne croyons pas qu'il soit loisible au conseil de prendre le montant de cette commission à même les revenus généraux de la Corporation.*

Thurber fait insérer ce texte au procès-verbal, en ajoutant: "Et le maire déclare qu'il s'en tiendra à l'avis des avocats ci-dessus." Vincent veut discuter. La séance est levée "sur l'ordre du maire pour arrêter le désordre causé par la discussion sur la lettre produite par Son Honneur le Maire". Au début de la séance suivante, on ordonne, d'un commun accord, de biffer cette dernière mention qui n'en traduisait pas moins les faits.

Vincent laisse passer un mois et revient à la charge. Il fait voter, moyennant certaines concessions, "l'adoption définitive de l'emprunt de

## La guerre de 1914-1918

\$37 000 négocié par l'entremise des notaires Brais et Dupras". Mais l'affaire a transpiré. L'ancien maire Edouard Lalonde écrit au Conseil qu'il est "dans une certaine anxiété au sujet des finances de la Ville" et demande "qu'un état exact et détaillé de la situation financière et administrative de la Ville jusqu'au 30 juin 1916 soit présenté au conseil". Voilà qui fortifie Thurber. A la séance du 7 août 1916, le secrétaire donne lecture d'une lettre du maire - qui préside - "s'objectant au paiement du compte de MM. Brais et Dupras, notaires, au montant de \$400, parce qu'il n'est pas suffisamment détaillé et qu'il contient des articles que des notaires n'ont pas le droit de réclamer".

Vincent propose lui-même de prier les notaires de détailler leur note. A la séance du 14 août, l'échevin David Kyle constate que le montant de \$400, "accepté par le conseil, n'est pas accepté par le maire, qui refuse de signer le chèque sans avoir de détails". Kyle insiste pour obtenir ces détails. Les notaires les fournissent enfin. L'échevin Vincent, appuyé par l'échevin Kyle, propose le paiement. Adopté (25 septembre 1916). Mais l'échevin Arthur L'Heureux obtient que la proposition de la Banque royale - plus avantageuse - "soit inscrite textuellement dans les minutes et déposée dans les archives".

\* \* \*

Les pertes au front sont terribles. Le gouvernement fédéral institue le Service national qui dissimule à peine un recensement en vue de la conscription. Les Canadiens français ont horreur de la conscription. Beaucoup refusent de signer les formules. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. placardent des papillons bilingues "A bas la conscription - Down with Anticonscription" sur les murs et sur les poteaux de Montréal. Des assemblées anticonscriptionnistes se tiennent spontanément. Au parc Lafontaine, Tan-crède Marsil et Ubald Paquin - la bohème du nationalisme - invoquent "les héros de 37". A l'hôtel de ville, le maire Médéric Martin, ancien cigariier et politicien roublard qui cultive son cachet populaire, est en perpétuelle chicane avec les échevins de langue anglaise. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal proteste contre tout projet de conscription. La hausse des prix - le pain d'une livre et demie saute de 10 à 13 sous - provoque la colère du peuple. Des ministériels ont approché les propriétaires de *la Presse* et de *la Patrie*: les deux feuilles rivales entameraient le même jour une campagne tendant à "expliquer" et faire accepter la conscription. *La Patrie* publie son topo: défense de la liberté, du droit, de la justice, de la civilisation... *A la Presse*, Oswald Mayrand entrevoit la faute et court présenter son objection aux patrons: le courant d'opinion est tel que le journal risque de s'y couler. *La Presse* s'abstient. Les vitres de *la Patrie*, comme celles du Board of Trade, volent en éclats. Le tirage de *la Patrie* s'affaisse au profit de *la Presse* et ne se relèvera jamais.

En face de cette mer clapotante, Longueuil reste calme. Reconnaît-on le district qui a donné le signal de l'insurrection en 1837? Quand

R.B. Bennett, directeur général du Service national, demande la "collaboration active" du Conseil municipal pour sa grande tâche "patriotique et nationale", le Conseil se déclare "prêt à donner toute l'assistance voulue au ministre pour ce grand travail patriotique et national".

On apprend la mort au combat de trois enfants de Longueuil: Alexandre Larocque, beau-frère du maire; Charles Hill, qui, comme ses frères, s'était engagé d'enthousiasme; et George Porteous, fils de l'ancien échevin. Le Conseil vote des condoléances aux familles. Le recrutement et surtout l'embauche ont prélevé assez d'hommes pour que l'ingénieur Sainte-Marie, chargé des travaux de la ville, invoque la pénurie de main-d'oeuvre et demande l'autorisation d'engager des "étrangers". La vie est chère mais l'argent roule. Le Conseil, qui refusait de louer la salle de l'hôtel de ville pour des représentations cinématographiques, doit revenir sur cette décision, à la requête du public. Mais tous protestent quand le Grand-Tronc parle d'augmenter ses taux de péage sur le pont Victoria. Le Conseil prie le gouvernement fédéral "d'user de ses droits". On se plaint toujours du service médiocre et des tarifs élevés des tramways. Longueuil demande à la Commission des chemins de fer d'ordonner à la Compagnie "1o de faire fonctionner ses voitures de six heures du matin à minuit; 2o de ne pas faire payer plus de 10 cents par voyage de Montréal à Longueuil et 5 cents de Saint-Lambert à Longueuil".

Saint-Lambert, Montréal-Sud et Greenfield-Park affrontent un double problème - approvisionnement en eau; évacuation des eaux utilisées - dont Longueuil, semble-t-il, tient la clef. Le Conseil supérieur d'hygiène de la Province de Québec provoque des réunions conjointes et fait pression pour la construction d'un égout collecteur intermunicipal. Longueuil se fait prier: "Les égouts actuels répondent amplement aux besoins de notre ville." Le Conseil pose ses conditions. Il faut:

*1o Que les commissaires du port de Montréal et le conseil municipal de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil accordent le droit de passage sur leurs propriétés respectives;*

*2o Que la Commission du port de Montréal s'engage à verser \$65 000 pour sa quote-part;*

*3o Que la Commission du port de Montréal et les municipalités intéressées contribuent à l'entretien et aux réparations;*

*4o Que cette Commission et ces municipalités s'engagent à payer tous dommages qui pourraient être causés par l'insuffisance dudit égout dans les limites de la ville de Longueuil;*

*5o Que la part de Longueuil dans cette construction ne dépasse pas \$33 185;*

## La guerre de 1914-1918

*60 Que le conseil supérieur d'Hygiène approuve le plan et que la Législature sanctionne le contrat.*

\* \* \*

Le maire Thurber est réélu sans peine, à la fin de janvier 1917. Avec lui: Jacob-Alfred Gariépy, Louis Robert, Arthur Vincent, Ulric Matte, Jean Simon, Alexandre Lincourt, David Kyle et Henry Cross. Des enfants de Longueuil tombent à la crête de Vimy.

La Compagnie Armstrong Whitworth emploie 800 ouvriers, ce qui contribue à grossir la population de Longueuil. Mais des ouvriers montréalais, attirés par cette usine, ne trouvent pas de logement à Longueuil et s'imposent la navette quotidienne. Armstrong Whitworth s'agrandit et le Conseil exempte ses agrandissements de taxes. La Stowell Screw Company, de Montréal, dont Thurber est actionnaire, demande et obtient une exemption de taxes pour s'installer à Longueuil. Elle emploiera un minimum de 17 ouvriers et versera \$10 000 de salaires par an. Des protestations s'élèvent contre l'érection de l'usine au coin des rues Montarville et Saint-Laurent. Des contre-pétitionnaires estiment au contraire l'installation d'une usine en cet endroit "avantageuse à cette municipalité en général".

A Montréal, dans les rues, dans les familles, dans les tramways, on entend parler de résistance à la loi de conscription. Tancrede Marsil, dans des assemblées bruyantes, prédit la révolution. Mgr Bruchési ordonne des prières pour la paix civile. Mais une charge de dynamite éclate sous les fenêtres de lord Atholstan, propriétaire du *Star*. Et le vote définitif de la conscription, le 28 août, déchaîne de véritables émeutes. A Longueuil, on s'acharne pour ou contre le projet de la Stowell Screw, ce qui doit être une manière de se battre pour ou contre le maire. Les pétitions des deux sens affluent au conseil municipal. Les deux conseillers de langue anglaise votent contre l'autorisation - et l'exemption de taxes.

Les élections fédérales fourniront l'occasion de batailles plus sérieuses. Le conseil municipal a beau persister dans son loyalisme: Longueuil est anticonscriptionniste comme toute la province de Québec sauf les enclaves anglaises. Joseph Rainville, député de Chambly-Verchères, a rempli les commissions de ses électeurs et obtenu la livraison du courrier à domicile, à Longueuil. Mais il s'est coulé en acceptant la conscription. Les Longueuil-lois l'accueillent à coups de pierres et de blocs de glace. Les libéraux des provinces anglaises ont accepté la conscription, quand ils n'y ont pas poussé, et leurs chefs sont entrés dans le cabinet présidé par Robert Borden mais devenu cabinet de coalition. Laurier et les libéraux de la Province de Québec ont repoussé cette tentation qui eût, selon l'avertissement de Lomer Gouin, livré la Province de Québec à Bourassa. De sorte que la Province de Québec élit 62 libéraux, tous avec des majorités très fortes, et trois ministériels, tous trois de langue anglaise. Joseph Archambault défait Joseph Rainville dans le comté de Chambly-Verchères par 4 740 voix

contre 2 301. Les autres provinces ayant choisi en sens contraire, le gouvernement Borden reste au pouvoir.

La résistance à la conscription ne fléchit pas. La police militaire opère des rafles dont une, au marché Bonsecours de Montréal, soulève un certain émoi. La recherche des insoumis, prenant parfois tournure de chasse à l'homme, entraîne des fusillades tragiques à Québec pendant la Semaine Sainte. Longueuil apprend de temps à autre la mort d'un de ses enfants, tué à l'ennemi: un fils du conseiller Cross est du nombre. Un fils du Dr Jean Girouard revient du front criblé d'éclats de shrapnel, handicapé pour la vie. Le conseil municipal engage les citoyens à souscrire aux Emprunts de la Victoire. A la séance du 21 octobre 1918, le Conseil "désire également inscrire dans ses minutes son ferme espoir de voir l'Emprunt de la Victoire 1918 coïncider avec le triomphe final des Alliés, et qu'il espère également que le succès de l'Emprunt contribuera à faire revenir au sol les enfants canadiens qui, là-bas, font glorieusement leur part pour mettre fin à la barbarie allemande et installer la paix mondiale". La Commission des vivres demande l'appui de la municipalité à la "Semaine du Poisson". Le Conseil "prie les citoyens de cette ville de ne pas manger de viande à aucun repas de la journée du 31 octobre, conformément à ladite circulaire".

Le gouvernement provincial met \$41 675.46 à la disposition de la Ville de Longueuil pour la construction de 4 479 pieds de chemin en béton sur les rues Saint-Charles, Saint-Antoine et Bord-de-l'Eau. Ce chemin fera partie de la route de Lévis à Saint-Lambert. Un ingénieur de la Voirie provinciale surveillera les travaux. Le ministère des Travaux publics accorde 50 p.c. de la construction d'un pont projeté sur le ruisseau Saint-Antoine. Mais une pluie continuelle, entraînant une crue du ruisseau Saint-Antoine, à l'automne de 1918, oblige à retarder cette entreprise.

Longueuil finit, bon gré, mal gré, par s'accorder avec Montréal-Sud pour la fourniture de l'eau, en exclusivité, pendant deux ans. Longueuil fournira un minimum de 50 000 gallons et un maximum de 100 000 gallons par jour, à 15 cents par mille gallons. Longueuil ne sera en aucun cas responsable des irrégularités pouvant survenir dans le service. Longueuil permet en même temps à Montréal-Sud d'égoutter ses eaux ménagères dans le canal collecteur, moyennant \$550 par an. Montréal-Sud construira naturellement à ses frais les tuyaux de raccordement nécessaires (comme pour le service de l'eau). "La Ville de Longueuil ne sera responsable d'aucun dommage pouvant être causé à la ville de Montréal-Sud pour aucune raison." Les notaires Brais et Dupras préparent le contrat.

\* \* \*

La création de la paroisse Saint-Maxime ne suscite pas de remous.

Un Beauceron, nommé Poulin comme tant de Beucerons, a établi une petite industrie transformatrice de l'amiante sur la rive sud du

## La guerre de 1914-1918

Saint-Laurent. Il a choisi Saint-Lambert pour la proximité du chemin de fer. Mais Saint-Lambert n'admet pas d'industrie dans ses limites. Poulin s'est donc installé sur le territoire de la paroisse de Longueuil, en lisière de Saint-Lambert. Il a sans peine attiré des ouvriers beaucerons, qui sont allés prendre femme sur les bords de la Chaudière et ont à leur tour attiré des beaux-frères et des cousins. Bref, un îlot s'est formé là, un petit Beauceville tout plein de Cliche et de Poulin fort attachés à leurs habitudes et que leurs voisins de Saint-Lambert, de Montréal-Sud et de Longueuil ne manquent pas de surnommer les Jarrets-Noirs. Les Beaucerons du "Petit Bois" ont construit une chapelle, desserte de Saint-Antoine de Longueuil depuis 1909. Ils demandent maintenant l'érection de leur chapelle en église paroissiale.

Les curés de Longueuil, suivant leurs paroissiens, ont de leur mieux résisté, dans le passé, aux projets de démembrement, propres à réduire le nombre des contribuables sur qui pèse la dette. Mais le curé Payette est d'une autre école. Son idée lointaine, qu'il a laissé entrevoir à l'inauguration des tramways, est de laisser multiplier les paroisses satellites qui justifieront un jour l'érection d'un évêché à Longueuil. Mgr Bruchési érige Saint-Maxime, quatrième paroisse détachée de Saint-Antoine, et lui donne un vicaire de Longueuil, l'abbé Anatole Ecrement, comme premier curé.

La fin de la guerre est en vue. Mais un autre cataclysme, l'épidémie de grippe dite "espagnole" s'abat sur le pays. Les magasins Dupuis Frères, à Montréal, exhibent des vitrines complètes de vêtements de deuil, avec de grands voiles de crêpe. Longueuil n'est pas épargné et la grippe l'éprouve plus que la guerre. On ne sort plus qu'avec un sachet rempli de camphre sur la poitrine et des mouchoirs imbibés d'un désinfectant dans les poches. Le collège, avec 210 pensionnaires et 217 externes, n'enregistre aucun malade - "par une protection spéciale de la Providence", écrivent les frères. Mais le Conseil supérieur d'hygiène exige le licenciement des externes et la fermeture des parlours. Ce qui n'empêche pas le frère Victorin - désormais frère Marie-Victorin, pour obtenir plus sûrement le secours de la Sainte Vierge - de publier dans *le Naturaliste canadien* un article sur "la Flore de la Province de Québec", résumant ou ébauchant toute l'oeuvre scientifique qu'il rêve d'accomplir. A la requête du Conseil supérieur d'hygiène, Mgr Bruchési suspend la célébration des messes. A la demande du *Devoir*, endossé par la presse quasi unanime, les autorités militaires suspendent l'appel des conscrits et la chasse aux insoumis. Tel qui avait dépisté les recruteurs, de peur de mourir à la guerre, meurt dans son lit de la grippe. Les corbillards ne sont pas assez nombreux; les morts sont expédiés au cimetière, en toute hâte, pour éviter la contagion, dans des voitures de livraison. A l'exemple de l'échevin Victor Pigeon, les citoyens de Longueuil possédant une automobile la mettent à la disposition des médecins, avec un carton portant les initiales M.D. sur le pare-brise.

La guerre se termine, heureusement. On fête à la fois la victoire des Alliés et la fin de la conscription. D'enthousiasme, on se remet à sortir - en négligeant les précautions - et l'épidémie s'affaisse, disparaît.

## Histoire de Longueuil

Un comité se forme à Longueuil pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre. La Ville prie le ministre de la Milice de lui réserver, dans la distribution des trophées, deux canons pris à l'ennemi, qui encadreront le monument.





## Administration Thurber

AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES du 20 janvier 1919, Alexandre Thurber est réélu par acclamation. Avec lui siègent Victor Pigeon, Jacob Gariépy, Louis Robert, Ulric Matte, Jean Simon, Henri Mongeau, David Kyle et Fred J. McClure. Le nouveau conseil, ou plutôt le Conseil réélu (à l'exception d'Henry Cross, entré au conseil lors de l'annexion de Longueuil-Ouest et qui se retire après treize ans de services), ajourne sa première séance, en signe de deuil, pour la mort de Wilfrid Laurier.

L'arrêt des commandes de guerre frappe l'usine d'Armstrong Whitworth, qui congédie des ouvriers. Le conseil municipal insiste pour que les congédiements portent, de préférence, sur les étrangers à Longueuil. Il forme un comité pour recevoir les plaintes des Longueuillois congédiés. Car la préférence à la main-d'oeuvre locale a été une condition de l'exemption de taxes. Thurber prononce un discours - programme en cinq points:

*1<sup>o</sup> Compléter le plan commencé par l'ingénieur Sainte-Marie, ce qui nous permettra d'homologuer des rues pour la construction de conduites d'eau et tuyaux d'égout;*

*2<sup>o</sup> Prolonger la prise d'eau de l'aqueduc, ce qui éliminera diverses imperfections dans le service;*

*3<sup>o</sup> Paver toutes les rues qui ne le sont pas, en adoptant un règlement d'emprunt pour le financement;*

*4<sup>o</sup> Tirer tous les avantages possibles d'une loi prévue à Québec pour la construction de logements ouvriers;*

*5<sup>o</sup> Former un comité spécial, composé d'échevins et de notables, pour promouvoir la construction du pont projeté par la Commission du port de Montréal avant la guerre.*

## Histoire de Longueuil

Ce dernier point est capital. Nous entrons, à n'en pas douter, dans l'ère de l'automobile. La politique "des bons chemins" aboutira fatalement à la création de grandes artères. L'une d'elles sera la route de Lévis à Saint-Lambert dont la rue Saint-Charles, la rue Saint-Antoine et le Bord de l'Eau, bétonnés et rénovés avec l'aide de l'Etat provincial, forment un tronçon. Le tourisme motorisé prend une importance grandissante. De grandes et bonnes voies de communication sont plus indispensables que jamais.

Or nous ne sommes pas beaucoup plus avancés, sur la rive sud, avec une population en hausse - Longueuil s'attribue près de 5 000 âmes -, qu'au lendemain de la construction du pont Victoria. La Montreal and Southern Counties Railway demande à la Commission des Chemins de fer l'autorisation de hausser ses tarifs de 20 p.c., et l'obtient malgré l'opposition conjuguée de Longueuil, Saint-Lambert, Montréal-Sud et Greenfield-Park. Jacob Gariépy, qui mène le bal au Conseil de Longueuil, refuse de s'incliner et met sur pied un comité intermunicipal de protestation permanente. Le "traversier" est désuet, son service est défectueux, les automobiles commencent à l'encombrer; l'échevin McClure suggère de le municipaliser. Le pont Victoria lui-même ne suffit plus. Il n'offre - et c'est la seule communication entre Montréal et la rive sud aux périodes de "mauvaises traverses" - qu'une simple voie carrossable de 14 pieds de largeur, à peine assez large pour la circulation dans les deux sens. Le moindre accident, la moindre panne y crée un embouteillage irrémédiable. Les accidents y sont fréquents. L'apparition d'une charrette de foin venant en sens contraire est un cauchemar pour les automobilistes. La traversée du pont, aux heures de pointe, met les plus patients à l'épreuve.

Le projet d'un pont entre Montréal et Longueuil commençait à prendre forme en 1914. La tourmente internationale l'a relégué aux oubliettes: le gouvernement fédéral, pendant quatre ans, ne s'est intéressé qu'aux projets servant directement "l'effort de guerre". Mais le temps est venu de le reprendre. Le Conseil de Longueuil, avant sa réélection de janvier 1919, a voté, sur la proposition de l'échevin Gariépy, appuyé par l'échevin Kyle:

*Attendu que la fin de la guerre impose au gouvernement du Dominion l'obligation de continuer les travaux nécessaires pour l'avancement du pays et qu'il serait nécessaire que la construction d'un pont entre la Cité de Montréal et la rive sud, tel que projeté, fût entreprise sans délai, afin de fournir du travail aux ouvriers, ce conseil prie l'honorable ministre des Travaux publics de vouloir bien exécuter immédiatement ce travail projeté depuis longtemps.*

Joseph Archambault, député du comté, appuie activement la requête. Une Chambre de commerce de la rive sud, où Thurber représente officiellement Longueuil, pousse l'affaire. Le maire et trois échevins de Longueuil vont demander l'appui de la Chambre de commerce de Montréal. La ville

## Administration Thurber

de Lachine soutient généreusement la requête de Longueuil (9 janvier 1919).

Un autre grand projet serait l'établissement d'un port qui pourrait être partie du port de Montréal, sur la rive sud. En juin 1916, la ville de Saint-Lambert a lancé l'idée "d'unir les quatre municipalités de Longueuil, Saint-Lambert, Greenfield-Park et Montréal-Sud de manière à en faire une grande cité, en vue d'établir un port libre sur la rive sud". Nous avons tout l'espace qui manque sur la rive nord, pour la construction de hangars, d'élévateurs, de voies ferrées. Longueuil s'affirme, pour toute la rive sud, "le point de distribution le plus près de Montréal", pouvant desservir "un territoire d'une grande richesse", dont l'insuffisance des transports entrave seule le développement. Le maire Thurber et l'avocat Joseph Lamarre présentent une requête au ministre des Travaux publics.

La plus grande et la plus prochaine ambition de Longueuil, c'est le pont.

L'éclairage de la question change par la substitution de l'Etat fédéral au Grand-Tronc, propriétaire du pont Victoria.

Le Grand-Tronc a d'abord averti le gouvernement fédéral qu'il renonçait à l'exploitation du Grand-Tronc-Pacifique, déficitaire. Le gouvernement fédéral, entraîné par Arthur Meighen, qui est un homme décidé, impose sa régie afin d'éviter un krach désastreux pour l'économie canadienne. L'Etat fédéral exploite désormais, sous le nom de Chemins de fer nationaux du Canada, ou Canadien National, les anciens réseaux de l'Intercolonial, du Transcontinental-National, du Nord-Canadien et du Grand-Tronc-Pacifique. Le tour du Grand-Tronc ne saurait tarder.

Le Grand-Tronc, le doyen, le père des réseaux canadiens! Le Grand-Tronc qui a jeté le pont Victoria sur le Saint-Laurent quand les ingénieurs américains déclaraient l'entreprise insensée! Le Grand-Tronc qui a rêvé d'un monopole! Le Grand-Tronc dont nous avons eu à nous plaindre, mais qui est tout de même inséparable de l'histoire de Montréal et de l'histoire de la rive sud, Longueuil compris!

Eh bien, oui! Les actionnaires anglais, qui ne touchent plus de dividendes, souhaitent revaloriser leurs titres ou s'en débarrasser. Le Pacifique Canadien contrarie, en coulisse mais avec acharnement, un projet qui lui créerait la rivalité d'un grand réseau d'Etat. Le sénateur Béique, administrateur du Pacifique Canadien, combat le bill, à la Chambre haute, dans un discours fouillé. F.-L. Béique est une personnalité impressionnante. Arthur Meighen l'est davantage encore. Et puis les jeux sont faits. Le cabinet d'union, dont Meighen est le porte-parole, ne se serait pas formé seulement pour imposer la conscription à la province récalcitrante, mais aussi pour préparer la nationalisation du Grand-Tronc. L'Etat fédéral se trouve à la tête d'un réseau de 19 000 milles, rival du Pacifique Canadien

et déficitaire d'un bon nombre de millions par année. L'Etat fédéral devient aussi propriétaire du pont Victoria.

A parler net, Longueuil enverrait bien le pont Victoria dans le fond du Saint-Laurent si cela devait favoriser la construction d'un pont la reliant directement à **Montréal!**

Là-dessus éclate un avertissement providentiel. Un commencement d'incendie endommage le pont Victoria, au mois d'août 1920. Une pluie violente l'éteint, mais les dégâts sont assez graves pour fermer le pont à la circulation pendant cinq jours. Une interminable queue s'allonge à l'embarcadère du traversier, qui n'en peut plus. Tous les modèles d'embarcation sont mobilisés pour le transport des voyageurs et des marchandises d'une rive à l'autre. Des maraîchers de la rive sud - des comtés de Chambly, de La Prairie, de Rouville, de Verchères - renoncent à transporter leurs produits, et le prix des légumes monte sur les marchés de Montréal.

L'accident fait ressortir l'insuffisance du pont Victoria. Et que serait-il advenu si, faute de pluie, l'incendie avait réduit le pont Victoria à l'état d'un amas de ferraille, obstruant le Saint-Laurent? Longueuil en tire argument. Le conseil municipal vote de nouvelles résolutions (9 septembre 1920). Il prie "chaleureusement" le gouvernement fédéral "d'autoriser la Commission du havre à construire le pont projeté en 1914, ou de prendre lui-même l'initiative de la construction d'un nouveau pont". Le sous-ministre de la Marine fait savoir que la Commission du port de Montréal "n'a actuellement aucune autorité de construire un pont entre Montréal et la rive sud". Eh bien, que le gouvernement lui confère cette autorité ou construise lui-même! Une Montreal Central Terminal Company a bien décroché une charte fédérale pour la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud. Mais elle n'a pas rassemblé le capital requis; "elle n'a fait aucun travail démontrant sa bonne foi", elle ne constituera "qu'un empêchement aux entrepreneurs sérieux". Le Conseil de Longueuil prie le Parlement de lui refuser une prolongation de charte.

\* \* \*

Alexandre Thurber n'a ni la tenue ni la culture de Maurice Perrault et d'Amédée Geoffrion, mais c'est un maire cordial, à l'aise avec tous, généreux avec tous. Le vrai type du voyageur de commerce. Il aime son titre et joue un rôle actif à l'Union des municipalités de la Province de Québec, fondée depuis peu sur l'initiative de T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe. Il a fait réduire, malgré les protestations de l'échevin Matte, l'effectif du conseil municipal de huit à quatre membres, dans l'espoir d'éliminer l'opposition. Les Longueuillois, menant leur vie tranquille et se désintéressant, pour un bon nombre, des élections municipales, ont laissé faire. Thurber est réélu, avec les échevins Arthur Roy fils, Jacob Gariépy, Aimé David et David Kyle, le 1er février 1921.

## Administration Thurber

Le maire réélu expose un programme en cinq points, d'ambition mesurée: 1o continuer les travaux de pavage; 2o compléter le plan de la ville; 3o préparer l'égouttement "des eaux de surface provenant des terres du Côteau Rouge, qui inondent chaque année les propriétés en surchargeant les égouts, qui refoulent dans les rues"; 4o améliorer le système de transport et le creusement du fleuve; 5o encourager les sports, "afin de garder les jeunes gens dans Longueuil". Le conseil municipal assiste au premier match du club de hockey Longueuil, et fait aménager une patinoire publique à l'angle de la rue Sylvestre et de la rue Saint-Laurent. Le Conseil souhaite aussi l'ouverture d'un hôpital à Longueuil. Enfin l'on envisage de faire éclairer le pont de glace à l'électricité.

La Commission des services publics, cédant aux réclamations de Saint-Lambert, de Montréal-Sud et de Greenfield-Park, ordonne la construction d'un canal collecteur intermunicipal. Elle crée un comité intermunicipal où les quatre villes sont représentées, par ordonnance du 12 mai 1920, et charge les ingénieurs L.-A. Sainte-Marie et Ernest Drinkwater - fonctionnaires des deux villes les plus intéressées - de la surveillance des travaux. Saint-Lambert, Montréal-Sud et Greenfield-Park paraissent peu en mesure de payer leur quote-part, et Longueuil souhaite la modification, voire la révocation de l'ordonnance. Longueuil même devra emprunter \$60 000 à la Banque d'Hochelaga. La Ville affecterait au remboursement: 1o les \$44 000 d'arriérés de taxes dus par la Compagnie Armstrong Whitworth pour l'année 1920; 2o les taxes de la même compagnie pour l'année en cours. Mais la fin de l'exemption fiscale a coïncidé, pour Armstrong Whitworth, avec le ralentissement consécutif au retour de la paix. Une réaction économique se dessine dans tout le pays. Les ouvriers des fabriques de chaussures, à Montréal, puis les employés de la Compagnie des tramways, doivent accepter une coupure de salaire. Armstrong Whitworth ferme ses portes, à Longueuil. Le Conseil et la Compagnie entament d'assez pénibles négociations pour la réouverture de l'usine moyennant exemption de taxes.

Mais le pont reste l'obsession de Longueuil. C'est hélas, une affaire d'Etat, et l'Etat démocratique n'avance qu'à pas lents. Les élections de 1921 y changeront-elles quelque chose? Arthur Meighen est Premier ministre du Canada. C'est un homme exceptionnellement intelligent, mais d'une intelligence sèche, à l'opposé du politicien bon enfant - du genre Thurber - familier à la Province de Québec. Il est surtout "le Père de la conscription", c'est-à-dire une manière d'ogre ou même l'Antéchrist. Inutile de rappeler qu'un cabinet de coalition, comprenant presque autant de libéraux que de conservateurs, a imposé la conscription. *Le Canada* précise: "La révolte gronde aux Indes; si vous éliez Meighen et ses candidats, vos fils iront mourir dans ce pays." La Province de Québec élit 65 libéraux sur 65 députés. Les majorités sont fortes au point de surprendre leurs bénéficiaires (6 décembre 1921). Joseph Archambault écrase son adversaire conservateur par 8 847 voix contre 4 845.

A sa première séance suivant ces élections, le conseil municipal de Longueuil vote à l'unanimité, sur la proposition de Jacob Gariépy, "qu'il a vu avec plaisir l'avènement comme Premier ministre du Canada de l'honorable W.L. Mackenzie King, chef du parti libéral, et que cette Cité est fière d'avoir contribué à l'élection de M. J.-A. Archambault comme député du comté de Chambly-Verchères, et espère qu'il fera partie du cabinet". Le conseil municipal de Longueuil va jusqu'à suggérer à Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, des noms de candidats à la Commission du port de Montréal, puisqu'un changement de gouvernement doit entraîner un remue-ménage général. Et le même conseil, sans tarder, invite les maires des comtés de La Prairie, Napierville, Chambly, Verchères, Richelieu, Saint-Jean, Rouville et Saint-Hyacinthe, "à une grande assemblée qui sera tenue le samedi 11 mars 1922, à l'hôtel de ville de notre Cité, concernant les intérêts de la rive sud et notamment la construction d'un nouveau pont entre la rive sud et la métropole". Cette assemblée réussit. Longueuil en a plus qu'assez de parcourir, en mauvaise saison, une heure et demie à deux heures de trajet pour se rendre à Montréal ou pour en revenir. Longueuil veut le pont. Une imposante délégation ira trouver le Premier ministre à Ottawa le 11 avril (1922). Le Conseil invite toutes les sociétés locales - Association ouvrière de Longueuil, Association municipale de Longueuil, Ligue progressive de la rive sud, Alliance nationale, Forestiers catholiques, Forestiers canadiens, Artisans canadiens-français, Club Le Moine, Société Saint-Jean-Baptiste - à s'y faire représenter. Force est bien au Premier ministre de recevoir tout ce monde.

Mackenzie King n'a ni le charme de Laurier ni le brio de Meighen. Il manque d'éclat. C'est par excellence un louvoyeur, un temporisateur. Thurber et ses administrés peuvent s'attendre à de nouveaux délais.

Pas du tout. Un arrêté ministériel autorise la Commission du port de Montréal à dépenser \$50 000 pour la préparation de plans préliminaires. Longueuil remercie l'honorable Mackenzie King, Premier ministre, l'honorable sir Lomer Gouin, ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, et M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères.

\* \* \*

Le gouvernement provincial a lancé un Plan général d'habitation pour favoriser la construction de logements ouvriers. Il prête aux entrepreneurs ou aux propriétaires, par l'intermédiaire des municipalités, des fonds remboursables par petites mensualités. Longueuil en profite. Les entrepreneurs - la Compagnie de construction de Longueuil et les Maisons idéales Millette Limitée sont les plus actifs - doivent soumettre leurs plans à l'administration provinciale. Le notaire L.-J.-E. Brais prépare les contrats.

C'est une tâche supplémentaire pour le maire et les quatre échevins. Les pannes d'électricité sont fréquentes. Les citoyens protestent auprès du

## Administration Thurber

Conseil qui proteste auprès de la Montreal Light, Heat and Power. Il faut aussi se gendarmer envers la Montreal and Southern Counties Railway dont la voie est mal entretenue et le service toujours calamiteux.

Jacob Gariépy reviendrait volontiers au régime des huit échevins. Sa motion, bien qu'il mène habituellement le bal au Conseil, reste sans "secondeur". Gariépy se mesure à Thurber, aux élections de février 1923. L'impétueux ex-échevin se pourlèche, d'avance, à l'idée de culbuter son adversaire. Or Thurber peut manquer de fini, et les "vieilles familles" peuvent lui faire grise mine; il n'en a pas moins enregistré, avec l'arrêté ministériel du gouvernement fédéral, un succès dont n'importe quelle administration se glorifierait. Le pont, nous l'aurons! Thurber est réélu; les quatre échevins sont Arthur Roy fils, marchand; J.-Arthur Gareau, voyageur de commerce; Aimé David, voyageur de commerce; et David Kyle, comptable. Aimé David est le gendre de l'ancien maire Lalonde; Arthur Gareau succédera, dans le rôle de "leader" du conseil, à Jacob Gariépy qui disparaît une fois de plus - pour l'instant.

Alexandre Thurber sent grandir ses ambitions. Le Premier ministre Taschereau, successeur de Lomer Gouin qui est passé sur la scène fédérale, a créé, sous le nom de Commission des liqueurs, une régie des alcools dont il a confié la direction à Georges Simard, l'ancien contradicteur d'Amédée Geoffrion, qui assurera la réussite de cette entreprise en répondant inflexiblement Non, toujours non, aux recommandations des députés. Eugène-Merrill Désaulniers, député de Chambly depuis 1909, réélu par acclamation aux deux dernières élections générales, s'est fait attribuer, comme une demi-retraite, un poste de fonctionnaire dans cette Commission. Alexandre Thurber sera candidat aux élections provinciales qui suivent de près sa réélection municipale. Thurber est un maire honnête. Personne ne le tient pour un phénix et personne n'a rien de grave à lui reprocher. "Il n'aide pas, dit-on, mais il ne nuit pas." Et puis, on ferait élire un robot, ou même un piquet planté dans le sol, en n'importe quel comté de la Province de Québec, en lui accrochant l'écriteau "libéral".

Montréal, où gronde un vent de révolte, prétend faire exception.

L'université de Montréal vient d'obtenir son indépendance par rapport à l'université Laval. C'est, pour la grande ville, une immense satisfaction recherchée depuis des années. Montréal voudrait annexer toutes les municipalités de l'île, de Lachine à Montréal-Est. L'esprit particulariste de la métropole se double d'un orgueil collectif, accentué de jour en jour.

L'université de Montréal, créant sa faculté des Sciences, offre la chaire de botanique au frère Marie-Victorin, qui n'aspirait pas au titre de professeur d'université. Les classes de Longueuil, le Cercle La Salle et les retraites fermées préparent une élite. Le frère craint que cette oeuvre ne s'écroule s'il la délaisse. Il écrit: "Je ne veux pas laisser mes élèves du collège de Longueuil, car je sais trop combien tout cela se tient. Si

j'abandonne ma classe, je perdrai vite toute influence sur ces jeunes gens que je ne connaîtrai plus... Je doute fort de trouver à l'université une aussi charmante vigne que celle que je taille ici." Mais Mgr Gauthier, archevêque auxiliaire de Montréal, insiste: "Il le faut!" Et l'on transige: le frère Marie-Victorin, professeur à l'université, reste attaché au collège de Longueuil, auquel il donnera la moitié de son temps. Le frère Marie-Victorin ouvre son cours universitaire avec trois élèves - qui sont trois frères des Ecoles chrétiennes - dans une pénurie matérielle encore plus grande que la pénurie d'étudiants.

Camillien Houde, qui a été l'un des meilleurs auxiliaires du frère Marie-Victorin au Cercle La Salle et qui a joué un rôle actif à la Société Saint-Jean-Baptiste, n'est certes pas oublié à Longueuil. Mais il est inconnu à Montréal où il réside maintenant. Il a, croyant améliorer sa situation, commis l'imprudence de quitter la Banque d'Hochelaga, pour essayer trente-six métiers et n'en tirer que trente-six misères. C'est presque par hasard que les clubs de l'opposition choisissent cet enfant du peuple, gavroche et fougueux, comme candidat dans le quartier Sainte-Marie. Le jeune candidat inconnu parcourt les rues du quartier, de porte en porte, en tenant ce petit discours: "Si vous ne savez pas pour qui voter, mettez une croix au bout de mon nom. Vous n'avez pas grand-chose à perdre en votant pour moi plutôt que pour mon adversaire." Les électeurs sont sensibles à cette politesse et à cet argument. Camillien Houde a d'ailleurs de l'élan, du feu - comme lorsqu'il jouait le rôle de Cyrano, qu'il sait encore par coeur, au collège de Longueuil.

Le 5 février, les libéraux gardent leur emprise sur l'ensemble de la province. Mais une bourrasque balaie l'île de Montréal, où Camillien Houde bat un protégé du maire Martin, qui en est fort offusqué.

Longueuil et le comté de Chambly n'ont pas suivi ce mouvement. Thurber est presque élu par acclamation: 2 615 voix contre 644, partagées entre deux libéraux dissidents. Voilà Thurber, comme naguère Perrault, puis Geoffrion, à la fois maire et député!





## Campagne pour le pont

LONGUEUIL, ville libérale, est cependant éclectique. Le Cercle La Salle, section des anciens, fait présider sa séance annuelle par Camillien Houde, tout fraîchement élu député de Sainte-Marie. "Camillien" prononce une allocution, ma foi, charmante.

Longueuil jouit, par son ancienneté, par le prestige des vieilles familles et par sa position géographique, d'un rayonnement que ses cinq mille âmes, en s'en tenant aux chiffres, n'expliqueraient pas. Longueuil est un chef-lieu. Et Longueuil n'a jamais renoncé à ses rêves d'expansion.

Le port de Montréal surclassera bientôt ses rivaux du monde entier pour la manutention du grain exporté vers une vingtaine de pays. L'ambition des commissaires du port est de faire passer par ici tout le grain canadien expédié par des ports américains. Montréal devient un centre actif d'importation de l'antracite britannique. Mais le volume des exportations dépasse celui des importations, au contraire de ce qui s'est longtemps produit. Bondé de marchandises, encombré de wagons, sillonné de cargos, le port de Montréal trépide d'activité.

Ce port si occupé devrait s'étendre sur la rive sud. Longueuil est la tête de ligne de villes, villages et municipalités qui souffrent du manque de communications. Longueuil ne possède que deux quais dont l'un est la propriété privée de la Canada Steamship Lines et l'autre appartient à l'Etat fédéral qui le place sous le contrôle de la Commission du port de Montréal. Ce "quai du gouvernement", le seul dont le public puisse se servir, est dans un état de négligence qui côtoie le délabrement. La Compagnie Armstrong Whitworth, qui ouvre ses portes après des semaines de fermeture, n'est pas certaine de pouvoir l'utiliser pour le charroi du matériel lourd. Il ne faudrait pas seulement entretenir le quai, mais en creuser les abords pour faciliter l'accostage. Longueuil, dont le conseil municipal multiplie les

résolutions à l'adresse du ministre de la Marine ou du ministre des Travaux publics, invoque la solidarité et recherche le concours de toute la rive sud. Saint-Lambert a toujours été distant à notre égard. Nous le lui rendons bien. Mais Montréal-Sud n'est pas si hautain et va jusqu'à envisager son annexion à Longueuil. Le Conseil de Montréal-Sud en fait part au conseil de Longueuil, par résolution du 6 mars 1923.

Ce serait un moyen de résoudre la question de l'égout collecteur intermunicipal dont la Commission des services publics a ordonné la construction. Aucune des municipalités intéressées ne s'empresse de payer sa part. Les ingénieurs ont réclamé \$8 500 pour services professionnels. Longueuil juge cette prétention d'autant plus exorbitante que ces ingénieurs sont déjà rémunérés par leurs villes respectives. Le Conseil en prend motif, ou prétexte, pour retenir son chèque. La Commission des services publics ordonne le paiement.

L'essentiel est le pont. La Commission du port de Montréal, suivant les ordres donnés par arrêté ministériel, a dressé un plan, puis le discute, le tourne en tous sens, le dégrossit, l'émonde, l'ébarbe, le dégauchit et, semble-t-il, gagne du temps. Les commissaires du port ne sont pas tellement emballés, car ils craignent une dérivation de fonds au détriment des travaux du port, à leurs yeux, plus urgents. Mais Longueuil n'entend pas s'endormir à cette étape. Alexandre Thurber, maire de Longueuil, joue un rôle actif à l'Union des municipalités de la Province de Québec. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, préside cette association; Thurber en est le premier vice-président; T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, se contente d'une deuxième vice-présidence, mais il est l'âme de l'entreprise. Les maires de Hull, Westmount, Verdun, Montréal-Ouest, Lachine, Drummondville, Lévis, Mont-Joli, Kénogami, et d'autres encore, et aussi J.-A.-A. Brodeur, président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, siègent avec eux dans le "conseil de direction". L'ensemble est assez impressionnant et influent. L'avocat Joseph Jean, conseiller juridique de l'Association, est un futur député, sur qui mise le parti libéral. T.-D. Bouchard, énergique, remuant, courageux et têtu, député déjà chevronné à l'Assemblée législative, fait sentir sa force à Québec malgré le handicap d'un anticléricalisme sommaire qui le compromet parfois. L'Union des municipalités devient une force. Thurber intéresse sans peine J.-A.-A. Brodeur au projet de pont, comme au projet d'extension du port de Montréal sur la rive sud, car le président de "l'Exécutif" est persuadé que Montréal et la rive sud se complètent et doivent se développer ensemble.<sup>1</sup> Thurber intéresse toute l'Union des municipalités au grand dessein longueuillois. L'Union des municipalités convoque une réunion à Sorel, qui est la ville d'Arthur Cardin, ministre de la Marine, pour discuter la question du pont (22 décembre 1923). Le gérant de la Commission du port de Montréal soumet les plans: le pont partirait de la rue Delorimier et

1. A sa séance du 4 novembre 1927, le conseil municipal de Longueuil évoquera, dans son procès-verbal, la collaboration de J.-A.-A. Brodeur, à l'occasion de son décès subit.

## Campagne pour le pont

s'appuierait sur l'île Sainte-Hélène pour aboutir à la limite ouest de la ville de Longueuil. Thurber rend compte au conseil municipal de Longueuil le 7 janvier 1924. Le Conseil "approuve entièrement ce projet, apprécie le travail fait par messieurs les commissaires du Havre de Montréal et remercie l'Union des municipalités de son initiative".

En attendant le pont, le Conseil insiste auprès de la Canada Steamship Lines pour obtenir un deuxième bateau "permettant un service de 24 heures avec deux équipes", un meilleur entretien de l'embarcadère et de la salle d'attente et la baisse du tarif - au moins un tarif spécial "pour les voitures des résidents de cette Cité". Les Longueuillois propriétaires d'automobiles, et dont beaucoup doivent traverser tous les jours, souhaitent un taux d'abonnement: \$5 par trimestre, par exemple.

L'Union des municipalités tient de T.-D. Bouchard, son père, qui est un homme résolu. Elle organise une grande délégation auprès d'Arthur Cardin, pour lui demander "que les travaux d'un nouveau pont entre les deux rives soient commencés dès le printemps prochain". L'entrevue est fixée au 25 février, à l'hôtel Viger. Des Montréalais, membres influents de l'Union des municipalités, ont aidé Arthur Cardin, député de Richelieu, à devenir ministre de la Marine. Joseph Archambault, député brillant, à qui des ambitions sont permises, porte d'ailleurs la question à la Chambre des communes. Et Pamphile du Tremblay jette le poids de *la Presse* dans la balance. Le gouvernement fédéral autorise la Commission du port de Montréal à construire un pont de Montréal - du Pied-du-Courant - à Longueuil, en s'appuyant sur l'île Sainte-Hélène (juillet 1924). L'Etat garantit les obligations émises à cette fin, jusqu'à concurrence de six millions. Un droit de péage couvrant les intérêts, l'Etat fédéral n'aura, en définitive, rien à rembourser. La même garantie, par souci d'équilibre, s'applique à \$7 000 000 d'obligations pour la construction d'un viaduc à Toronto; le ministère de la Marine accorde un prêt de \$5 000 000 à la Commission du port de Québec et un crédit de \$1 663 000 pour le creusage du Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

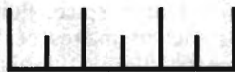
Le pont, nous l'aurons! Le conseil municipal de Longueuil exprime au gouvernement fédéral sa satisfaction la plus complète et remercie le ministre de la Marine, le député de Chambly-Verchères "et tous ceux qui ont contribué par leurs efforts et leur travail à obtenir ce résultat tant désiré".

Le conseil municipal ne s'en tient pas à ce succès. Le monument aux morts de la Grande Guerre, oeuvre du sculpteur Emile Brunet, a été inauguré le 11 novembre 1923, pour le cinquième anniversaire de l'armistice. L'hospice des Soeurs Grises est bondé au point de loger des vieillards dans la cave. Les conseillers prient les soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal d'agrandir leur hospice. Puis il provoque la formation d'un comité, comprenant les anciens maires, les anciens échevins et divers notables, pour obtenir la construction d'un hôpital. Le Conseil a décidé

l'achat d'une arroseuse automobile au prix de \$10 000. Des citoyens trouvent que c'est bien cher! L'administration Thurber s'est fait autoriser à emprunter \$345 000, ce qui est beaucoup, même en ces années d'euphorie. Le service de la dette - intérêts et amortissement - absorbe dans les \$80 000, soit plus de la moitié du budget municipal. Les critiques sont assez vives pour que le Conseil décide de surseoir, jusqu'après les élections, à l'achat de l'arroseuse.

Ce sont surtout les "vieilles familles" qui traitent Thurber en parvenu et le remplaceraient volontiers par un des leurs. Elles tiennent des conciliabules, pour conclure: "Il n'y a que Brais qui puisse le décoller." Il s'agit du notaire L.-J.-Emilien Brais, dont le père, le notaire Pierre Brais, a été maire en 1890. Le notaire Emilien Brais, qui possède la plus grosse étude de la rive sud, n'a jamais poursuivi un client qui ne le payait pas. Il n'est pas seulement respecté mais aimé. Il s'exprime bien, sans avoir le goût du discours public. Il ne peut pas avoir oublié l'opposition acharnée de Thurber à l'emprunt contracté par l'entremise de son bureau en 1916. D'autre part, de lourdes échéances sont en vue, et le pouvoir d'emprunt semble épuisé. Thurber, assez politicien pour flairer la défaite et pour ne pas s'y exposer, se repliera sur son mandat provincial. Le 19 janvier 1925, à la dernière séance précédant les élections, le Conseil, à l'unanimité, offre au maire sortant le fauteuil qu'il a occupé pendant dix ans.

Le notaire Brais est élu sans adversaire. Le Conseil comprend Arthur Roy fils, Arthur Gareau, Alexandre Lincourt et John Edward Taylor. Paul Pratt donne un concert à l'inauguration du nouveau Conseil. Le maire Brais promet une administration "saine, pratique, économique et impartiale."



## Administration Brais

MONTREAL est une grande ville cosmopolite où le meilleur et le pire se côtoient. Des salles de danse ont très mauvaise réputation. Des cafés interlopes, où des demi-mondaines prennent rendez-vous, sont encore ouverts aux petites heures du matin malgré les règlements municipaux. Des rabatteurs courent au-devant des matelots, en été, à la descente et jusqu'à la coupée des bateaux. Des tenancières de maisons closes - pas si closes que cela - habitent de très belles propriétés dans des quartiers respectables et, leurs doigts boudinés garnis de bagues, mènent la vie à grandes guides.

La police, chuchote-t-on, tolère ces scandales si elle ne les exploite pas. Un comité de seize personnalités déclenche une vague de protestation, d'indignation, qui prend de l'ampleur. Le clergé, catholique comme protestant, mène une croisade de pureté. Le tout aboutit à une enquête devant le juge Coderre, au début de 1925. L'intervention pittoresque du recorder Amédée Geoffrion braque essentiellement l'enquête sur la question de prostitution. L'ancien maire de Longueuil, devenu juge municipal à Montréal - de qui relève les causes soumises par la police -, est resté un esprit terriblement original et terriblement indépendant. Il hait le pharisaïsme et met une certaine démesure dans son amour de la justice et de la vérité. Il étudie la question de la prostitution à fond, depuis des années. C'est en quelque sorte son hobby. Il a lu tout ce qui s'est écrit sur le sujet. Il peut décrire la prostitution, sa tolérance ou sa répression, à travers les âges et à travers le monde. Il témoigne devant le juge Coderre. Il est déclamatoire, avec des phrases trop gonflées d'adjectifs magnifiants comme lorsque, maire de Longueuil, il rendait compte de son administration. Amédée Geoffrion ne sert pas seulement la justice et la vérité, mais le bon sens. Il considère certains relâchements comme inévitables dans une grande ville et préconise, non pas la tolérance actuelle, mais la réglementation, plutôt qu'une tentative de répression. L'intrépide recorder - dont les frères des Ecoles chrétiennes, à Longueuil, n'ont pas oublié les coups de boutoir - cite et

interprète les Pères de l'Eglise et les conciles, à l'appui de son opinion. Mais il suscite une levée de boucliers parmi le clergé.

Le jésuite Adélarde Dugré, professeur de théologie, vient le contredire. L'ancien maire de Longueuil n'est pas seulement original et indépendant; il devient irascible avec l'âge. Il rabroue publiquement ses contradicteurs. Ceux-ci répliquent du même ton et toutes les sociétés bien-pensantes les appuient. Quelle affaire! Vous pensez si on en parle à Longueuil! Le curé Payette est monté contre l'ancien maire. Cependant Geoffrion a montré du cran et son intervention sensationnelle ne nuit pas à son prestige longueuillois. Un grand congrès international des villes doit se tenir à Paris en septembre 1925. Ni le maire ni aucun des quatre échevins de Longueuil ne peuvent faire ce voyage. Le conseil présidé par le notaire Brais est loin de l'anticléricalisme. Or il charge Amédée Geoffrion, qui se rend à Paris - serait-ce pour compléter sa documentation sur la question brûlante? - de représenter Longueuil au Congrès.

Le parti du Bon Dieu tient sa revanche avec l'initiative d'un autre Longueuillois. Georges-Henri Sainte-Marie, professeur qui tient un petit cours privé, d'esprit très religieux, admire, au cours d'un pèlerinage à Lourdes, les scouts catholiques qui servent de brancardiers. Il lit avidement l'ouvrage du père Jacques Sevin, jésuite, qui veut adapter le scoutisme, d'origine anglo-protestante, au tempérament catholique et français. Il prend contact avec la "Troupe 19", du Cours Saint-Louis à Paris, réputée troupe modèle par sa tenue et par son dévouement.

Au Canada français persiste une certaine méfiance à l'égard du scoutisme. On a beau dire: "Nous canalisons les énergies de la jeunesse par une formule de vie au grand air", ou encore: "Nous développons chez l'enfant l'instinct de débrouillardise, le goût de l'effort physique qui implique un courage moral; nous lui inculquons le sens de ses responsabilités." Les familles, sur qui pèse le souvenir abhorré de la conscription, considèrent le scoutisme comme un foyer de militarisme et d'impérialisme: "On prépare nos enfants pour en faire des soldats." Cependant Georges-Henri Sainte-Marie veut appliquer la formule du père Sevin. Quelques prêtres montréalais - l'abbé Lionel Groulx, le père Adélarde Dugré (le contradicteur d'Amédée Geoffrion) - caressaient une idée voisine. Sainte-Marie documente Mgr Gauthier et obtient de lui, sans peine, les autorisations et même l'encouragement nécessaires. Le scoutisme canadien-français naît à Longueuil, sur l'initiative de G.-H. Sainte-Marie, en 1925. Un premier noyau de sept à huit éclaireurs fournira les animateurs d'autres troupes.

Les jésuites montréalais patronnent la formation d'une troupe dans leur paroisse de l'Immaculée-Conception, peu après. La Fédération des éclaireurs canadiens-français, rassemblant trois troupes dont celle de Longueuil, s'organisera en 1927. Encore un beau mouvement parti de Longueuil. Encore une addition à la longue, à l'étonnante liste des initiatives lancées dans cette petite ville! Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de

## Administration Brais

Marie sont aujourd'hui une très grande communauté, qui compte 2 000 religieuses, plus de 150 établissements et 50 000 élèves. Elles font construire une nouvelle maison-mère à Outremont, sur le flanc du mont Royal.

Et que dire des Longueillois de naissance, d'adoption ou de résidence, qui - tel Amédée Geoffrion - ont marqué ou sont en train de marquer quelque aspect de l'histoire de la Province, au moins du district de Montréal! La renommée du frère Marie-Victorin déborde de sa petite salle de cours et même de la faculté des Sciences, à l'université de Montréal. Le frère s'assigne un objectif: aider à l'avancement de la haute culture scientifique parmi les Canadiens français. Il entraîne des disciples qui sonnent avec lui le réveil scientifique du Canada français. Il ne néglige pas pour autant le collège de Longueuil, auquel il consacre ses après-midi. Quand un groupe d'anciens tire un petit journal photocopié pour célébrer la cinq-centième séance d'étude du Cercle La Salle, le frère Marie-Victorin donne lui-même un article: "Plus d'un, à cause du Cercle La Salle, est aujourd'hui un peu meilleur chrétien, un peu meilleur citoyen..."

Un autre ancien du Cercle La Salle, Camillien Houde, opère sa trouée dans un milieu tout différent. Le député de Sainte-Marie intervient avec aplomb à l'Assemblée législative. Et le peuple aime son esprit gavroche, sa générosité - Houde n'a pas un sou à lui -, son allure de risque-tout. Arthur Sauvé lui-même n'avait pas pris sa candidature très au sérieux, en 1923. Or Camillien Houde, en trois ans, a pris tant d'assurance et tant de prestige local que la plupart des députés et organisateurs de l'opposition l'entourent, à l'assemblée qu'il a convoquée pour rendre compte de son mandat (14 mai 1926). Houde fustige Perron, l'homme des trusts. Les libéraux de Montréal se sentent tenus de répondre par une grande assemblée où le maire Martin apporte son renfort au Premier ministre.

\* \* \*

Le maire Brais et ses échevins font pendant deux ans de l'administration pure et simple. Ils s'y appliquent en conscience: aucune séance n'est remise faute de quorum. Des impatients leur crient: "Ouvrez vos ailes!" Mais il faut consolider les finances, rétablir le pouvoir d'emprunt.

L'échevin Gareau, qui est le beau-frère du maire et forme équipe avec lui, est le plus actif. L'échevin Lincourt, agent d'assurance, est un personnage pittoresque qui compense les lacunes de son instruction par la vivacité de son esprit d'opposition. Fort ennemi du maire Brais en période électorale, il n'apporterait pour rien au monde sa clientèle à un autre notaire. Le Conseil n'a voté que \$2 600 pour l'entretien des rues et autant pour l'entretien des trottoirs. L'échevin Lincourt, qui préside le Comité des travaux publics, dépense un peu plus. Or Lincourt avait ordonné à l'ingénieur de suivre ses ordres et non pas ceux du maire et des autres échevins. Gareau prend la mouche. Le Conseil enlève à Lincourt sa

présidence. L'échevin dépossédé défend sa gestion. Mais il disparaît aux élections municipales de janvier 1927.

Le notaire Brais est réélu par acclamation. Le nouveau conseil comprend Arthur Gareau, Joseph-Elzéar Piché, Victor Pigeon et John Edward Taylor, tous élus par acclamation. Paul Pratt offre son orchestre pour donner un air de fête à l'inauguration du nouveau Conseil. Le vétéran Victor Pigeon, presque octogénaire, préside le Comité des travaux publics. Au mois de mars, cinquante citoyens écrivent à Pigeon que les rues ont été bien entretenues tout l'hiver et que Longueuil "s'est acquis une réputation enviable, cette année, pour les chemins". L'échevin Gareau en profite pour féliciter Pigeon et jeter quelques pelletées de terre sur le cercueil municipal - de Lincourt.

Le maire Brais juge la situation assez rétablie pour "ouvrir ses ailes": "Nous avons fait pendant deux ans de l'administration pure et simple. C'est tout ce que les circonstances nous permettaient de faire, et c'est déjà quelque chose que d'administrer une ville... Nous sommes maintenant en état de payer les travaux que les électeurs voudront bien nous recommander." Gareau préside la Chambre de commerce de la rive sud, qui s'intéresse de très près à la construction du nouveau pont. Les municipalités de la rive sud ont formé un comité consultatif pour soumettre leurs recommandations. Il faut surveiller le tracé des boulevards qui donneront accès au pont. Peut-être l'aboutissement du pont à Longueuil facilitera-t-il la réalisation du vieux rêve d'un port, ou d'une annexe au port de Montréal, sur la rive sud. Un arrêté ministériel de 1909 ne décrit-il pas la Commission du port de Montréal comme étendue sur les deux rives? Longueuil demande à être représentée à la Commission du port de Montréal, en invoquant le précédent de Lévis, représenté à la Commission du port de Québec.

Emilien Brais est à la fois le grand notaire de la rive sud et le maire de Longueuil. Il a mis fin à la carrière municipale de Thurber en 1925. Ne pourrait-il mettre fin à sa carrière provinciale en 1927? Les conservateurs pressentent le maire, comme candidat. Mais Thurber, cette fois, se défendra, et l'entreprise, d'un caractère plus spécifiquement politique, serait plus ardue. Emilien Brais pourrait y compromettre sa mairie. En fin de compte, c'est Joseph Lamarre - avocat de la Ville - qui se présentera contre Thurber. La "lutte" se fera donc, dans le comté de Chambly, entre deux Longueuillois. Une Action conservatrice de Longueuil, mise sur pied par Joseph Lamarre et Wilfrid du Cap, organise une grande assemblée de l'opposition provinciale, le 6 mars. J.-L. Saint-Jacques, député d'Argenteuil; Alfred Duranleau, député de Laurier; et Camillien Houde, député de Sainte-Marie, dissèquent la politique du gouvernement Taschereau devant une salle comble. Houde critique la Loi des accidents du travail et réclame, pour les épiciers, le droit de vendre du vin. Les anciens du Cercle La Salle retrouvent avec plaisir le "Camillien" dont ils disaient, après les séances dramatiques: "Il est fameux!" L'assemblée dénonce un projet de route qui, partant de l'entrée du pont sur la rive sud, traverserait une région



## Administration Brais

inhabitée où des spéculateurs montréalais ont acheté des terres, pour rejoindre le chemin de Chambly "en isolant complètement Longueuil". Il faut que la route d'accès au nouveau pont passe par Longueuil. L'assemblée vote des résolutions demandant au gouvernement provincial et à la Commission du port de Montréal:

1o de hâter la construction du nouveau pont;

2o de faire prévoir quel moyen de transport en commun - autobus ou tramway - sera établi sur ce pont et quel sera son tarif;

3o de prendre des dispositions pour amener sur la rive sud, le plus tôt possible, le gaz, qui peut être un facteur de développement;

4o de modifier le tracé prévu de la route d'accès au pont, s'il est vrai qu'il doit isoler Longueuil. "L'assemblée est catégoriquement opposée à tout projet de route nouvelle en dehors des limites de la ville de Longueuil."

5o d'accorder aux municipalités de la rive sud une représentation dans les comités chargés de régler toutes ces questions.

Ce succès ne doit pas faire illusion. Thurber n'a pas besoin d'un si grand effort. Il se flatte d'avoir obtenu du Canadien National une réduction des taux de péage, sur le pont Victoria, pour les camions et les voitures des cultivateurs. Il rappelle que la construction du nouveau pont ne coûtera rien à Longueuil. Le gouvernement fédéral a garanti le tiers du coût; Thurber rend hommage au député fédéral Aimé Langlois, successeur de Joseph Archambault devenu juge. Mais il fallait obtenir la garantie d'un tiers par le gouvernement provincial et d'un tiers par la Ville de Montréal. Thurber s'en arroe le mérite.

Tant de titres sont superflus, en 1927, pour un candidat libéral. Thurber moissonne 2 076 voix contre 1 563 à Lamarre dont la défaite est, tous comptes tirés, fort honorable. Le gouvernement Taschereau reconquiert jusqu'au terrain perdu quatre ans plus tôt à Montréal. Le maire Martin a donné, en faveur des ministériels, un effort particulier dans la division Sainte-Marie où Camillien Houde avait supplanté un de ses protégés. Le siège est repris. Camillien Houde, l'ancien pilier de notre Cercle La Salle, se retrouve sans situation. Mais il est homme à rebondir.

\* \* \*

L'expression "ouvrir ses ailes" convient à cette époque exaltante.

La relance économique tourne à l'essor triomphal. Le Canada se place au cinquième rang des nations commerçantes, au premier rang par tête d'habitant. Et si Toronto rattrape Montréal par l'activité industrielle,

Montréal garde l'avantage que lui vaut son port, terminus de la navigation océanique. Montréal est, après New York, le plus grand port d'Amérique malgré le sommeil du Saint-Laurent pendant quatre ou cinq mois de l'année. Le port compte neuf milles de quais modernes, pouvant recevoir cent grands navires à la fois, et son périmètre s'allonge encore mais n'englobe toujours pas la rive sud.

Les entrepreneurs ont commencé la construction du pont de Montréal à Longueuil. La Dufresne Construction, compagnie canadienne-française, exécute la majeure partie des travaux d'infrastructure; la Dominion Bridge posera la superstructure en acier, La Société Saint-Jean-Baptiste de Longueuil - plus exactement la section longueuilloise de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal - prie le ministre de la Marine de donner au nouveau pont le nom de Jacques Cartier (27 novembre 1927).

La prospérité répand partout, mais inégalement, ses bienfaits. La traction animale subsiste dans les campagnes, de sorte que la traverse de Longueuil transporte côte à côte l'auto du touriste et l'attelage du fermier. Mais à Montréal, l'automobile domine. Les livraisons se font de plus en plus par camionnette. Léonide Perron fouaille la municipalité, impotente devant le problème des embouteillages. J.-A.-A. Brodeur, président du Comité exécutif, relève l'attaque, puis il accompagne le maire Martin à New York pour étudier le rébus de la circulation. Brodeur meurt subitement dans l'auto qui le conduisait, avec Médéric Martin, chez le maire de New York. La rive sud n'a pas oublié la généreuse compréhension du président de l'Exécutif montréalais, et le conseil municipal de Longueuil assiste en corps aux obsèques.

"Il est mort dans mes bras!" déclare Médéric Martin, pathétique. "Médéric" en verra d'autres. Des Montréalais qui prennent plaisir à monter des combinaisons croient Camillien Houde capable de soulever un courant populaire. Camillien nourrit justement une double rancune contre Martin et contre Perron, auxquels il attribue son échec aux élections provinciales. Il effectue la plus fougueuse entrée en campagne. Et le 2 avril 1928, il bat Martin par 62 349 voix contre 40 550. Après Jacques Viger et Raymond Préfontaine, Longueuil donne, en somme, un troisième maire à Montréal! Le frère Marie-Victorin qui, absorbé par l'enseignement supérieur, a dû renoncer non pas au collège de Longueuil, où il garde sa chambre, mais à sa classe et à son Cercle, applaudit à la victoire de son ami.

Camillien Houde prend la direction d'une ville en pleine expansion. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a renoué, au grand plaisir du peuple, la tradition des défilés du 24 juin, auxquels elle imprime d'année en année plus d'ampleur et meilleure ordonnance. L'archiviste E.-Z. Massicotte, l'homme qui connaît le mieux l'histoire de chaque famille, de chaque rue, de chaque pierre à Montréal; l'artiste J.-B. Lagacé, dessinateur de profession; et le notaire Elzéar Roy, qui rêve, sur ses dossiers, de mise en scène et de beaux spectacles, imposent une unité d'inspiration au défilé, qui doit illustrer un thème. Et savez-vous où se préparent la plupart des chars

allégoriques? Aux ateliers du sculpteur Joseph-Léon Bertrand, à Longueuil - enfin, au Côteau-Rouge, dans la paroisse de Longueuil. Joseph-Léon Bertrand a contribué, comme contremaître, à l'ornementation de la cathédrale de Nicolet. Venu à Longueuil, il a commencé par assurer la décoration de magasins montréalais, les jours de vente ou de fête. Il possède des chars spécialisés. Il se charge, par contrat, de trouver des commanditaires, de trouver les chars qui lui manquent, de recruter et de maquiller des personnages, et surtout de trouver de beaux attelages de percherons qui, la crinière et la queue tressées et enrubbannées, porteront un énorme et décoratif collier garni d'ornements en cuivre. Le tout pour \$300 à \$400 par char. Seules les très grandes entreprises tiennent à fournir elles-mêmes leur participation.<sup>1</sup> La "procession" du 24 juin attire une grande foule, comprenant des touristes américains.

Si ces touristes s'attendaient à des scènes campagnardes, ils sont vite déçus. La marée de pierre et de brique enserre graduellement le mont Royal. La Banque royale fait construire un immeuble de 23 étages - notre premier gratte-ciel - rue Saint-Jacques, sur la première concession accordée par Maisonneuve à Pierre Gadbois "laboureur", 280 ans plus tôt. Les Chemins de fer nationaux ont absorbé la Montreal and Southern Counties Railway. Ils projettent la construction d'une "gare centrale" ultra-moderne qui ferait disparaître deux énormes pâtés de maisons, entre les rues Cathcart, Lagauchetière, Mansfield et Sainte-Genève. Un arrêté ministériel - fédéral - permet les expropriations nécessaires. L'ingénieur anglais Frederick Palmer, chargé des plans par le gouvernement fédéral, doit aussi étudier la question des transports sur la rive sud. Il reconnaît la nécessité d'améliorer la situation. Il recommande le creusement d'un tunnel sous le canal Lachine, la suppression des passages à niveau aux abords du pont Victoria, l'utilisation des deux ponts sous forme de chemin de ceinture, un à l'aller et l'autre au retour.

A Longueuil, des acquéreurs de logements ouvriers ont du mal à payer leurs hypothèques, et la Ville doit reprendre des propriétés. Elle accorde cependant six mois aux débiteurs pour récupérer leur maison en se mettant à jour. Quand le Conseil monte les évaluations, 271 propriétaires signent une protestation. Le Conseil n'y peut rien, répondent le maire Brais et l'échevin Gareau; les évaluateurs - dont Arthur Vincent est le chef - sont les maîtres.

Longueuil est cependant emporté par l'élan général.

La Commission du port de Montréal ne cesse pas de construire des hangars et des quais. Les deux extrémités du port se couvrent d'usines qui importent leur matière première par voie d'eau. Les cargos enfumés croisent

1. M. Paul Bertrand, fils de Joseph-Léon, a documenté M. Charles-Edouard Millette, président de la Société d'histoire de Longueuil, et lui a remis les dossiers de son père.

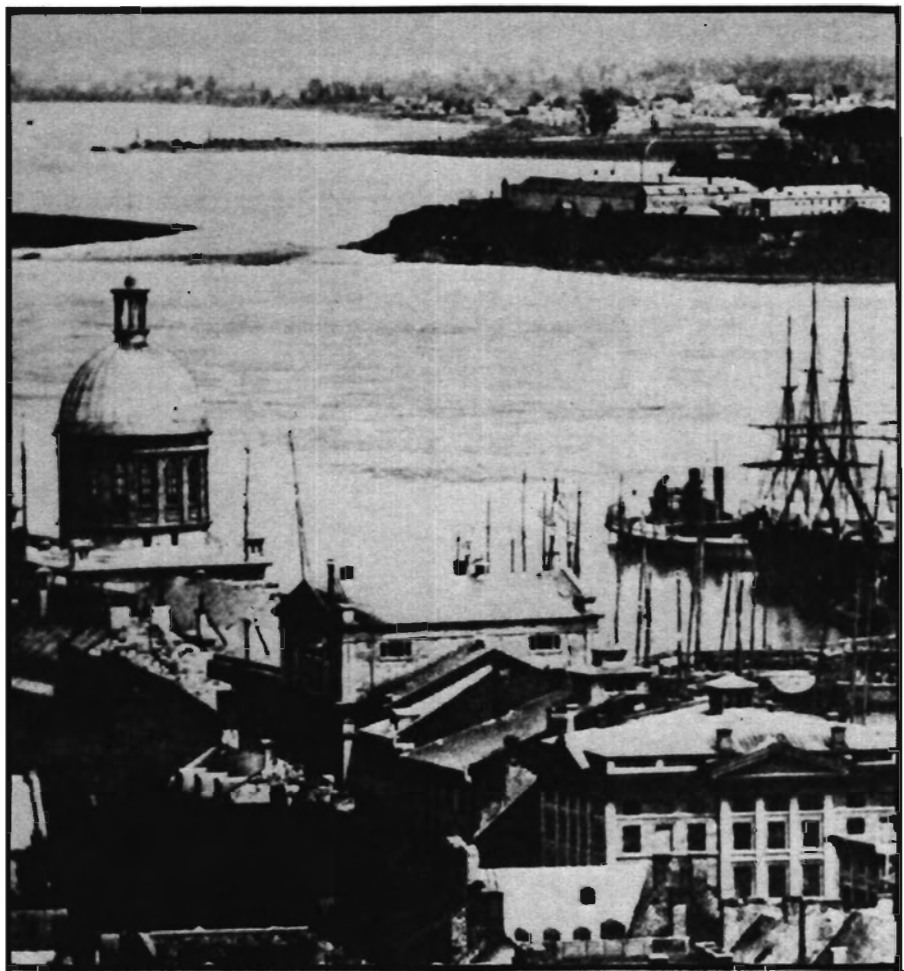
les paquebots de luxe. La navigation aérienne doublera peut-être, avant longtemps, la navigation maritime. Le gouvernement britannique songe à une voie impériale, traversant le Canada. Notre ministère de la Défense nationale doit organiser une base pour l'atterrissage des avions et des dirigeables. Le conseil municipal de Montréal, sondé dès le printemps de 1927 - sous le règne de Médéric Martin - a tout de suite saisi l'importance "de faire de la métropole le centre des opérations aériennes du Canada". Mais l'aéroport ne pourrait être dans la ville. Longueuil le recevrait volontiers, dans ses limites ou en lisière de ses limites. Les deux députés de Chambly - le fédéral et le provincial - s'affairent. Deux officiers du ministère britannique de l'Aviation viennent choisir l'emplacement et jettent leur dévolu sur un terrain plat et bien égoutté, à Saint-Hubert, près du chemin de Longueuil à Chambly. La Canadian Vickers, de Montréal, érigea un mât d'ancrage pour les dirigeables.

A Longueuil, la Compagnie Armstrong Whitworth a virtuellement disparu. Une compagnie anglaise de moindre envergure, la Walmsley, fabrique des machines pour l'industrie du papier. La Walmsley connaît des hauts et des bas. Mais la proximité de l'aéroport de Saint-Hubert va nous aider. Il est clair que Montréal sera un noeud de communications aériennes. La United Aircraft, de Hartford (Connecticut), veut établir un atelier de réparations et au besoin de fabrication, dans la région de Montréal. Elle choisit Longueuil, à cause de la proximité de l'aéroport et des facilités de communication que le nouveau pont procurera. Elle organise une petite filiale, la Canadian Pratt & Whitney Aircraft Limited, avec un gérant, James Young, originaire d'Angleterre, et six employés pour commencer (1928). L'entreprise est trop insignifiante pour justifier une demande de faveurs à la municipalité. La Walmsley lui cède une section de son usine.<sup>2</sup>

Une autre entreprise du même genre, mais beaucoup plus considérable, la Fairchild Aviation Limited, qui fournit les compagnies d'aviation et le Gouvernement du Canada, projette l'établissement d'une usine d'aviation. Elle aussi pourrait être attirée par la proximité de l'aéroport et du nouveau pont. Le maire Brais entame des démarches pour l'attirer à Longueuil.

**En attendant**, Longueuil se dote d'un bain municipal et prie le député Thurber de combattre le projet, une fois de plus prêté à Montréal, d'imposer une taxe aux "étrangers" travaillant dans ses murs.

2. Angle actuel de la rue d'Auvergne et de la rue Saint-Charles.



Longueuil en 1863, vu du port de Montréal. On y distingue la deuxième église, construite en 1811. (Musée McCord, collection Notman)





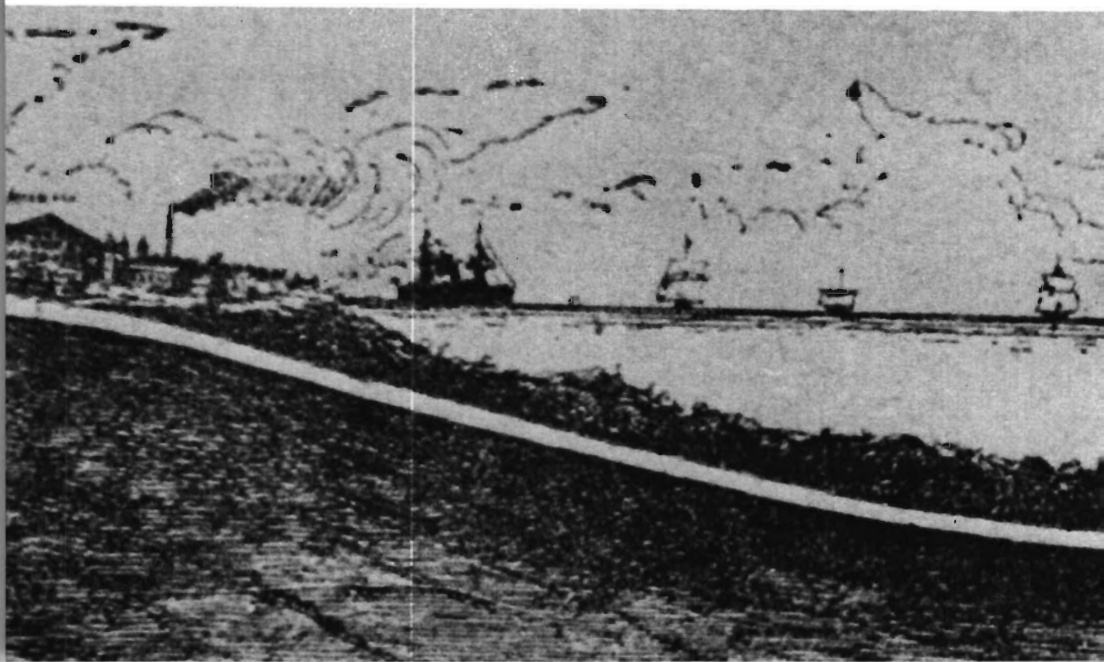
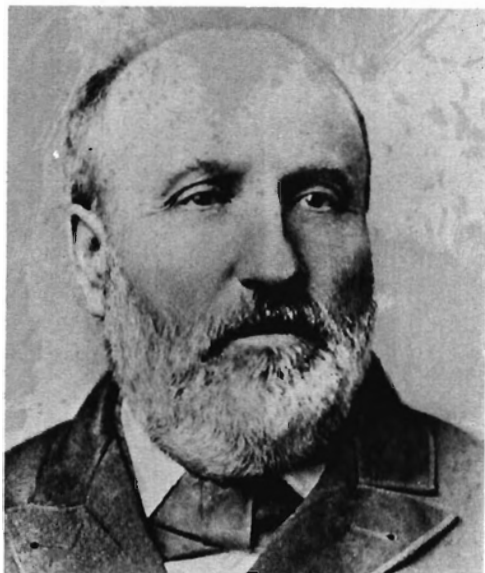
Avant la Grande Guerre, des forains - tels ces dompteurs d'ours - donnaient des spectacles dans les rues. (Collection Charles-Edouard Millette)

Le "chemin à barrières" entre Longueuil et Boucherville commençait à l'extrémité est de la rue Bord-de-l'Eau et fut en exploitation de 1871 jusque vers 1915. (Collection Jules-Légaré, fonds Arthur Patterson).



Pierre Hurteau - 1821-1897 -, maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel de ville*)

Joseph-Louis Vincent - 1835-1897 -,  
maire de Longueuil. (*Archives de l'hôtel  
de ville*)





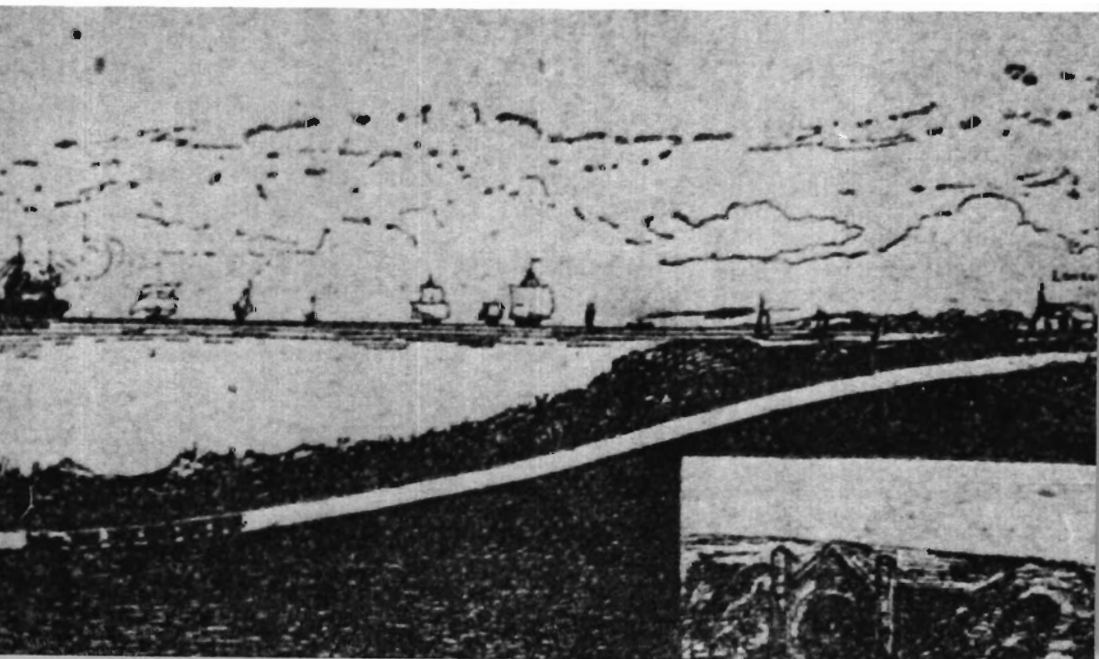


Bruno Normandin - 1839-1913 -, maire de Longueuil. (Archives de l'hôtel de ville)

Pierre Brais - 1884-1906 -, maire de Longueuil



En août 1880, une résolution du conseil municipal recommanda au gouvernement provincial de favoriser "les projets de tunnel" entre Hochelaga et Longueuil. (Musée Charles-Le Moyne, fonds Gaston-Labadie)





Villa longueuilloise du célèbre photographe William Notman telle qu'elle se présentait sur les bords du Saint-Laurent en 1872. (Musée McCord, collection Notman)

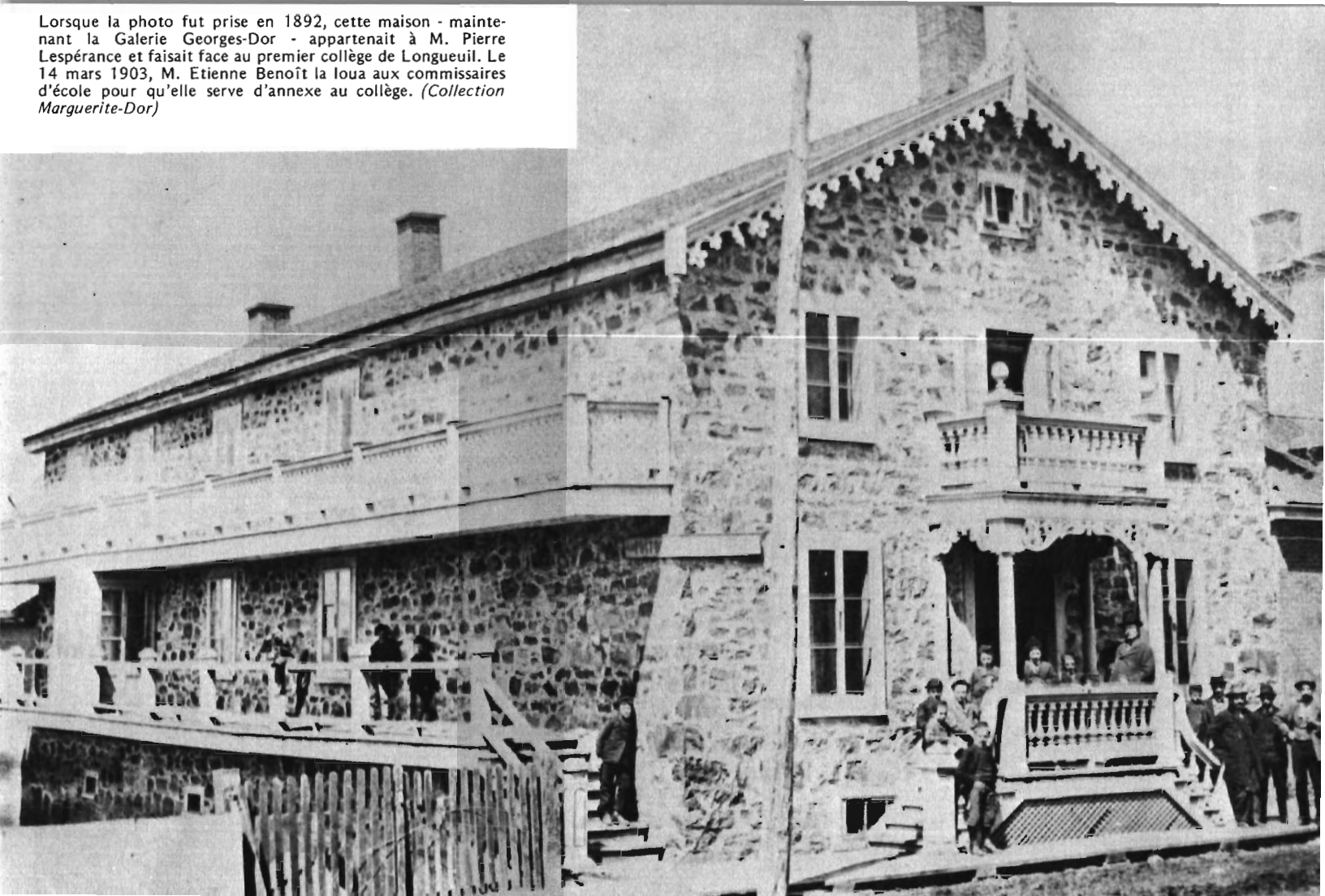


Eglise épiscopaliennne Saint-Marc. Légèrement remaniée, elle se dresse toujours à l'angle des rues Saint-Charles et Saint-Jean. On aperçoit à gauche l'école de bois construite en 1876, année où cette photo fut prise. (Musée McCord, collection Notman)



Le curé Payette circulant rue Saint-Charles dans son "confessionnal" Hupmobile au cours de l'inondation de 1928.  
(Collection Charles-Edouard Millette)

Lorsque la photo fut prise en 1892, cette maison - maintenant la Galerie Georges-Dor - appartenait à M. Pierre Lespérance et faisait face au premier collège de Longueuil. Le 14 mars 1903, M. Etienne Benoît la loua aux commissaires d'école pour qu'elle serve d'annexe au collège. (Collection Marguerite-Dor)



## Le pont Jacques-Cartier

EN JANVIER 1929, le notaire Brais est réélu maire par acclamation. Le seul de ses collègues qui rencontre une opposition est Victor Pigeon - le plus vieil échevin de la province, alerte et actif à 82 ans. Longueuil manquerait-il d'égards pour la vieillesse et de gratitude pour les services passés? Victor Pigeon est défait par Hilaire Dubuc, malgré les vœux publics du maire en sa faveur. Elzéar Piché démissionnera au mois d'août, ce qui, après l'élection de son successeur Téléphore Narbonne, donnera cette composition du conseil: Arthur Gareau, Edward Taylor, Hilaire Dubuc et Téléphore Narbonne.

La valeur des propriétés atteint \$7 000 000. Le rapport financier de la Ville fait ressortir un excédent des recettes sur les dépenses. Longueuil place des placards de publicité dans les journaux:

### **“La villégiature la plus rapprochée de Montréal”**

Longueuil est un endroit idéal pour les résidences.

La Cité est pourvue des améliorations les plus modernes; l'eau est pure et filtrée avant distribution; les rues et les trottoirs sont en ciment.

La Cité a un pouvoir électrique sous son propre contrôle, dans toutes ses rues et résidences.

L'éducation des enfants est à son apogée et ne peut être surpassée sous aucun rapport. Un collège catholique de 500 élèves, deux grands couvents et plusieurs grandes écoles protestantes.

## Histoire de Longueuil

La communication avec Montréal est facile, en dix minutes.

La Cité est munie de beaux parcs et terrains de jeu, et le sport du canotage sur le Saint-Laurent est admirable.

Pour plus amples détails, appeler J.-Arthur L'Heureux, secrétaire-trésorier.

Des annonces spéciales attirent les industries:

Le nouveau pont sera terminé en 1930, et les facilités de transport se trouveront augmentées de 50 pour cent. Longueuil possède un conseil d'hommes d'affaires, résolu à procurer à tout manufacturier les meilleurs services possibles.

La Fairchild Aviation Limited, en collaboration avec la Fairchild Aviation Corporation de New York, a mis sur pied la Fairchild Aircraft Limited, au capital autorisé de deux millions. Le conseil d'administration comprend Sherman M. Fairchild, président de la Fairchild Aviation Corporation; Julian C. Smith, vice-président et gérant général de la Shawinigan Water and Power et président de la Compagnie des Tramways de Montréal; G.H. Duggan, président de la Dominion Bridge; J.H. Gundy, président de Wood, Gundy & Co. (le plus gros agent de change de Toronto); Beaudry Leman, gérant général de la Banque canadienne nationale; W.L. McDougald, président de la Commission du port de Montréal; George H. Montgomery, conseiller juridique et souvent administrateur des plus grandes compagnies industrielles; Howard Murray, vice-président de la Shawinigan et de Aldred & Co.; C.E. Neill, vice-président et directeur général de la Banque royale du Canada; J.-Léonide Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, à qui l'on prête l'ambition - et la carrure - de bousculer son chef Alexandre Taschereau pour prendre sa place; et deux ou trois autres. Bref, le gratin, le gotha de l'industrie et de la finance au Canada. La Fairchild Aircraft acquiert 265 acres de terre à Longueuil ou dans la paroisse de Longueuil aux limites de la ville.<sup>1</sup> Elle compte y fabriquer ou réparer tous les modèles d'avions et d'hydravions Fairchild construits aux États-Unis, ainsi que des caméras pour la photographie aérienne. Elle embauchera tout de suite de deux à trois cents ouvriers. Le conseil municipal adopte un règlement d'emprunt de \$15 000 pour prolonger le système d'aqueduc jusqu'aux usines de la Fairchild et se déclare prêt "à faire tout en son pouvoir pour aider la Compagnie".

La construction du pont s'achève dans le tintamarre des marteaux à percussion rapide. Le dernier boulon est serré le 10 juillet 1929. Restent les travaux d'approche et le baptême du pont. Comment l'appeler? Des noms d'hommes politiques, morts ou vivants, circulent. Les impérialistes feraient pendant au pont Victoria par un pont George ou pont du Prince de Galles.

1. Emplacement actuel de l'usine Weston.

## Le pont Jacques-Cartier

Georges Pelletier, directeur du *Devoir*, propose le nom de Jacques Cartier, à la veille du quatrième centenaire de la découverte du Saint-Laurent par le navigateur malouin. La Société Saint-Jean-Baptiste appuie cette requête - déjà soumise par la section de Longueuil. La Montreal Light, Heat and Power annonce que, le pont terminé, elle pourra fournir le gaz et l'électricité sur la rive sud au même prix qu'à Montréal.

Le conseil municipal de Longueuil prie le député fédéral et le député provincial "d'user de toute leur influence pour que le pont de la rive sud soit ouvert au public le plus tôt possible". Longueuil attend tellement du pont! Un système de transport en commun devra l'emprunter. Les autobus se substituent graduellement aux tramways, à Montréal et pour les services de banlieue. Le maire Brais engage la Montreal Tramways à relier Longueuil à Montréal par un service d'autobus empruntant le nouveau pont. Les tramways de la Montreal and Southern Counties - maintenant filiale des Chemins de fer nationaux - y perdront toute utilité, toute clientèle, et le bruit court que la Compagnie va, incontinent, cesser ses opérations. Les autorités du Canadien National rassurent - à demi - par une lettre au conseil municipal de Longueuil: "Nous ne vous laisserons pas sans service de transport; la Montreal and Southern Railway continuera le service jusqu'à la fin des pourparlers en cours avec la Compagnie des tramways de Montréal."

Le sénateur Mc Dougald, président de la Commission du port de Montréal, invite Mgr Gauthier à bénir solennellement le pont de Montréal à Longueuil, le 24 mai 1930. De son bureau d'Ottawa, le Premier ministre Mackenzie King préside à l'inauguration. Le téléphone et des haut-parleurs transmettent son discours à la foule, réunie à l'île Sainte-Hélène. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, représente le gouvernement fédéral, et Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, le gouvernement provincial. Mais la véritable inauguration touristique se fera plus tard, pour l'arrivée, à Saint-Hubert, du dirigeable accomplissant la première envolée transatlantique entre l'Angleterre et le Canada.

Le gouvernement fédéral, pris entre les exigences des impérialistes et celles des nationalistes, s'en tire en adoptant le nom officiel de Pont de la Commission du Port (ou du Havre) de Montréal. Mais, grâce à la campagne du *Devoir*, le nom de Jacques Cartier commence à prévaloir dans le public. Dès 1875, F.-L. Béique avait prévu la construction d'un deuxième pont à Montréal, et même l'emplacement où il aboutirait sur la rive sud; il y avait acheté des terrains. En 1930, après 55 ans d'attente, l'octogénaire Béique voit le pont Jacques-Cartier aboutir, au prix d'une légère déviation, sur la propriété voisine, achetée beaucoup plus récemment par Léonide Perron. Les entrepreneurs, hantés par le souvenir de la chute du pont de Québec, ont utilisé des poutrelles très épaisses, en exagérant le coefficient de sécurité, et construit une énorme masse. Le pont Jacques-Cartier coûte, non pas 10 millions comme on l'avait prévu, mais 18. Le gouvernement fédéral et la Commission du port prient le gouvernement provincial d'augmenter en conséquence sa contribution à l'entretien et aux frais d'amortissement.

L'essentiel est que voilà Longueuil à vingt minutes de Montréal!

\* \* \*

Des élections fédérales se tiennent en 1930. Le parti conservateur imprime à sa campagne un caractère économique très prononcé: "Le beurre de la Nouvelle-Zélande, grâce à un traité passé par le gouvernement libéral, a envahi notre marché et ruiné la vente de notre beurre." L'argument porte, dans les campagnes.

Le comté de Chambly-Verchères n'est pas exclusivement rural. Amédée Geoffrion, à la retraite comme recorder de Montréal, pose sa candidature libérale. Alfred Duranleau, son adversaire conservateur, est un assez fort candidat, ce qui promet une belle "lutte". Geoffrion compte bien l'emporter, mais il s'est brouillé avec Perron et l'a même critiqué en public, ce qui revient à brandir un chiffon rouge sous les naseaux d'un taureau.

Geoffrion et Duranleau tiennent une assemblée contradictoire à Longueuil. Ils se disputent d'abord à qui ne parlera pas le premier, à qui se réservera, en réplique, le dernier mot. Geoffrion se décide, mais des chahuteurs l'interrompent. Geoffrion interpelle ces perturbateurs:

- Vous venez de Montréal; je vous reconnais; je vous ai déjà condamnés!

- C'est nous qu'on est les juges, aujourd'hui!

On s'apostrophe, on se bat dans l'assemblée; l'un des belligérants, blessé, doit être transporté et pansé chez un médecin.

Geoffrion invoque les oeuvres du gouvernement fédéral dans le comté: le pont "qui s'élève majestueusement au-dessus du Saint-Laurent"; et l'aéroport de Saint-Hubert. Il porte à son programme un curieux article: l'annexion de Longueuil à Montréal pour faire profiter la rive sud de l'élan montréalais, **abolir** les péages sur les ponts et faire desservir le pont du Havre, ou **pont** Jacques-Cartier, par la Compagnie des tramways de Montréal à **raison** de quatre billets pour vingt-cinq sous. Duranleau répond que l'annexion **ne** relève pas de l'Etat fédéral, mais du seul gouvernement provincial. Il **promet** lui aussi tous ses efforts pour obtenir la suppression des péages **sur le** pont Victoria, "déjà plusieurs fois payé par les populations de la rive sud" et sur le pont Jacques-Cartier.

Le beurre de la Nouvelle-Zélande triomphe même de l'argument **conscriptionniste**. Les conservateurs gagnent des sièges, surtout à la campagne. Ils gagnent le **comté** de Chambly-Verchères par 9 024 voix contre 7 827, ce qui traduit une élection disputée. Geoffrion attribue sa défaite à l'action souterraine de Perron, qui aurait recruté, par personnes interposées, les interrupteurs de l'assemblée contradictoire. L'apport de 24 sièges



## Le pont Jacques-Cartier

québécois - au lieu de 4 - permet à R.B. Bennett de former un gouvernement conservateur. Alfred Duranleau reçoit le portefeuille de la Marine et Joseph Rainville, notre ancien député, la présidence de la Commission du port de Montréal.

Les élections municipales de Longueuil suivent, le 1er février 1931. Le pont ouvert à la circulation, l'objectif numéro 1 de Longueuil est l'abolition des péages. Duranleau et Rainville s'y emploient sans succès. Rainville, tout président qu'il soit, ne contrôle pas la majorité anglaise de la Commission du port, à qui ce poste revenait par tradition et par la prépondérance de ses intérêts. Mais surtout le gouvernement et la commission craignent les réactions de Toronto et de l'ouest canadien où l'on commence à réclamer une enquête sur la construction de ce pont, conduite aux frais de l'Etat mais sous l'égide de la Commission et beaucoup plus coûteuse qu'elle n'aurait dû l'être. L'objectif numéro 2 est le service d'autobus sur le pont. Il faut faire modifier la charte de la Montreal Tramways - ce qui implique encore de ménager Perron: le maire Brais s'y emploie. Le conseil municipal doit constamment faire face à des remboursements d'obligations émises par les régimes précédents. Il se fait autoriser, au référendum, à contracter un emprunt de consolidation de \$300 000 auprès de la Banque canadienne nationale, à 5 1/2 p.c.

Le maire Brais est réélu par acclamation. Jacob-Alfred Gariépy, supplantant Gareau, revient au Conseil ainsi composé: Hilaire Dubuc, Jacob-Alfred Gariépy, Téléphore Narbonne et Edward Taylor.

Longueuil réclame des quais, réclame l'achèvement et l'amélioration des approches du pont, et demande au gouvernement provincial de faire construire, sur les rivières Richelieu, Yamaska et Saint-François, les ponts nécessaires à l'achèvement de la route Lévis-Saint-Lambert. Le conseil municipal prie l'ancien maire Thurber, député du comté, d'appuyer cette requête.

Longueuil réclame surtout l'abolition des péages et le service d'autobus. Le maire Brais a d'autant plus perdu, avec la disparition de son beau-frère Gareau, que Jacob Gariépy ne s'est pas modéré avec l'âge: il demande, d'un ton impatient, où en sont les négociations relatives aux autobus. "Le mois, répond le maire, ne se terminera pas avant que la question ne soit tranchée" (9 avril 1931).

La construction du pont ne sonne donc pas seulement la déchéance de la "traverse", si intimement liée à l'histoire, à la vie de Longueuil, mais celle aussi des tramways dont le maire Geoffrion tirait tant d'orgueil, lors de leur inauguration. La Montreal and Southern Railway, filiale du Canadien National, s'est donné l'air généreux en maintenant, jusqu'à l'avènement des autobus, un service ainsi condamné. Elle avertit le conseil municipal qu'elle cessera son service entre Montréal et Longueuil le 26 avril. Les tramways s'arrêteront à Montréal-Sud, où le pont aboutit, et les

voyageurs devront correspondre avec le service que la Compagnie maintiendra entre Montréal-Sud et les rues Saint-Jean et Saint-Laurent "pour accommoder les citoyens de Longueuil".

Le temps presse donc. Gariépy guette l'échéance. Le maire Brais multiplie les démarches. Le 30 avril, la Compagnie des tramways de Montréal soumet une offre définitive que le Conseil accepte dès réception.

Mais finissons-en avec ce brelan d'élections. Camillien Houde, "le p'tit gars de Sainte-Marie" qu'on aurait pu surnommer "le p'tit gars de Longueuil", est devenu chef de l'opposition provinciale, qui s'en trouve revigorée. Camillien Houde, à l'Assemblée législative, est provocant par ses attitudes, par sa popularité montréalaise qui le soutient et par la légende qui commence à l'entourer, plus encore que par ses paroles. Taschereau et ses ministres le craignent comme la peste. Aux élections de l'été de 1931, Camillien Houde, chef de l'opposition, parcourt la province et fait courir, partout où il passe, toute la population.

Alexandre Thurber, député sortant de Chambly, s'attribue le mérite d'avoir fait placer l'aéroport dans le comté. Mais les promesses qu'il prodigue, comme un prestidigitateur tire des pièces de ses goussets ou des lapins de son chapeau, et que, forcément, il ne peut tenir, ont fini par lasser les électeurs. Un avocat de Saint-Lambert, Victor Delage, se présente contre lui à la convention libérale. Mauvais début. Thurber, comme il l'a fait à la mairie, pressent l'échec et se retire. Delage, candidat libéral, prononce alors l'éloge de Thurber qu'il s'apprêtait à déchirer.

La "machine" libérale travaille à fond. Les résultats du 24 août attribuent 79 sièges aux libéraux et 11 aux conservateurs. La victoire ministérielle paraît surtout éclatante dans le district de Montréal, où Camillien Houde, candidat dans deux divisions, échoue dans les deux. Mais la retraite de Thurber aurait-elle desservi le parti libéral dans le comté de Chambly? Le candidat conservateur Hortensius Béique, de Chambly-Canton, l'emporte par une majorité convenable (2 834 contre 2 252). Alexandre Thurber a du flair politique mais il n'est plus qu'un petit industriel.



## La grande "dépression"

LA VILLE DE LONGUEUIL est passée de 4 682 à 5 407 âmes, et la paroisse de 2 472 à 3 952 entre les recensements de 1921 et de 1931.

Un krach boursier survenu à New York a été le prélude d'une crise économique peut-être sans précédent. Les entreprises financières et industrielles culbutent l'une après l'autre. Le chômage s'ensuit et s'étend comme une gangrène. Montréal est durement frappé. Les usines Angus, du Pacifique Canadien, ferment leurs portes; la construction de la gare Centrale, puis celle du nouvel immeuble universitaire au flanc du mont Royal sont abandonnées. Les théâtres, les champs de courses, les restaurants désertés font peine à voir. De nouveaux refuges de nuit sont aussitôt remplis qu'ouverts. Tout le district est frappé.

Les taxes rentrent mal, en pareille période, et certaines ne rentrent pas du tout. A Longueuil comme partout, la municipalité doit saisir des propriétés. Le geste paraît dur, mais agir autrement serait ruiner la ville car personne ne paierait plus. Des propriétaires de "logements ouvriers", qui avaient tenu jusque-là mais ne peuvent plus couvrir leurs hypothèques, abandonnent leurs droits. Encore des propriétés à reprendre! La Canadian Pratt & Whitney, qui avait fait un bon départ, ralentit ses opérations. Le conseil municipal demande à la Compagnie Walmsley - et autres employeurs - de n'embaucher que des résidents de la ville. Le gouvernement fédéral décide la distribution de "secours directs", analogues à la *dole* anglaise et payables, à parts égales, par le fédéral, les provinces et les municipalités. Encore des frais et de la paperasse! Et la Ville doit toujours faire face à des remboursements antérieurs! Le règlement 345, accordant une franchise à la Compagnie des tramways de Montréal, est approuvé au référendum par 942 voix contre 23 (février 1932). Mais le contrat n'est pas signé pour autant et Longueuil attend encore les autobus.

## Histoire de Longueuil

Or l'échevin Gariépy tracasse le maire Brais comme il a tracassé plusieurs de ses prédécesseurs. Gariépy et Dubuc reprochent à leurs collègues, et surtout à Narbonne, président du Comité des travaux publics, de ne pas procurer d'emploi aux chômeurs. Des séances opposent l'équipe Gariépy-Dubuc à l'équipe Narbonne-Taylor, le maire tranchant en faveur de celle-ci. Cependant Gariépy, comme naguère Lincourt, ne veut entendre parler que du notaire Brais pour ses affaires personnelles. Et quand le maire, sérieusement malade, offre sa démission, c'est Gariépy qui propose de lui accorder deux mois de vacances, pour le garder.

\* \* \*

Ce n'est pas une sinécure que d'administrer une ville ces temps-ci. A Montréal, le maire Houde harangue 500 chômeurs, rassemblés dans la salle de l'Assistance publique. Un orateur précédent, originaire d'Angleterre, a préconisé la violence. Houde le remet vivement à sa place: "L'orateur qui m'a précédé vous a recommandé de briser les vitres de l'hôtel de ville; ce geste ne vous donnerait pas de pain. Il vous a recommandé de vous emparer des usines; qu'est-ce que cela vous donnerait?" Camillien Houde a d'autant plus de force, pour parler ainsi, qu'il pousse les sacrifices personnels, pour les chômeurs qui le sollicitent à l'extrême limite. A l'instigation du frère Marie-Victorin, il propose d'inclure la création d'un jardin botanique dans les travaux de chômage. Mais le gouvernement, qui a réussi à priver Houde de son mandat provincial, réussit à lui faire perdre la mairie, au mois d'avril 1932.

Les statistiques deviennent atterrantes. La Ville de Longueuil souhaite une aide accrue du gouvernement provincial, mais toutes les municipalités présentent la même requête et les taxes provinciales rentrent aussi mal que les taxes municipales. Les dettes des municipalités compromettent le crédit public. Des municipalités subissent même procès et saisies. Les banques, principales créancières, demandent au Premier ministre une mesure de contrôle sur les finances municipales. Une Commission municipale nommée par le gouvernement pourra faire enquête sur l'administration financière des municipalités, faire déclarer "en défaut", par un juge de la Cour supérieure, toute municipalité manquant à ses obligations, et se substituer partiellement ou totalement au conseil des municipalités en défaut.

Longueuil n'en est pas là. **Mais le** notaire Brais ne se représentant pas, aux élections du 1er février 1933, les hommes de prestige n'envient pas une charge devenue si ingrate. Alexandre Thurber qui, tout comme Camillien Houde, n'a plus de mandat, saisit l'occasion. Le voici maire de Longueuil. On ne saurait dire qu'il reprend son siège puisque le Conseil lui a donné, quand il ne s'est pas représenté en 1925, le fauteuil qu'il avait occupé pendant dix années! Le nouveau Conseil comprend Louis-Honoré Lamarre, comptable; Hilaire Dubuc, agent d'assurance; Henri Holmes, entrepreneur; et John E. Taylor, agent d'affaires.

## La grande "dépression"

Thurber a recherché une tâche décourageante. La Ville de Longueuil continue de reprendre des terrains et des propriétés bâties. Elle a repris les lots de l'ancienne compagnie Montarville et charge Ovila Bélair, agent d'immeubles montréalais, de les vendre au prix de l'évaluation, en exigeant un comptant minime. L'agent recevra l'énorme commission de 35 p.c. Mais qui se soucie, en 1933, d'acquérir une propriété sur laquelle il faudra payer des taxes? L'argent des "secours directs", dépensé, est largement insuffisant. La Ville demande un effort au gouvernement provincial "vu qu'il y a un grand nombre de chômeurs à qui on ne peut donner aucun travail". Toutes les municipalités présentent la même requête pour le même motif! Les gouvernements substituent des travaux publics aux secours directs. Ivan Vallée, sous-ministre des Travaux publics et directeur des secours contre le chômage, informe le Conseil qu'un "octroi" de \$20 000 est accordé à la Ville "pour être dépensé en salaires aux nécessiteux". Le Conseil devra soumettre la liste des travaux prévus.

Des citoyens suggèrent la mise en culture des terrains vagues. Les campagnes souffrent moins. Les cultivateurs de la paroisse continuent de vendre leurs fèves, leur blé d'Inde et leurs tomates à J.-T. Lassonde, le gros marchand de Boucherville qui les met en conserves et les distribue dans les épiceries à la ronde. Au collège de Longueuil, l'effectif des fils de cultivateurs se maintient; celui des pensionnaires venus de la ville diminue. Le conseil municipal demande au ministère de la Colonisation "des renseignements sur les moyens à prendre pour favoriser les chômeurs qui voudraient s'en retourner sur la terre".

Cette fois, c'est l'échevin Lamarre, président du Comité de finance, qui s'oppose à ses collègues. Le Conseil destitue J.-A. L'Heureux, secrétaire-trésorier, et le remplace par Denis Viger, fils de Michel Viger que Longueuil n'a pas oublié. Lamarre prétend la destitution illégale et fait payer le salaire du fonctionnaire révoqué. Des contribuables - sans doute inspirés? - demandent qu'on enlève à Lamarre sa présidence "vu qu'il ne représente pas les vues de la majorité du conseil". Lamarre se lève, à la séance du 5 septembre (1933), et donne sa démission.

Le maire Thurber: - Est-ce votre démission comme échevin ou comme président des Finances?

L'échevin Lamarre: - Comme président des Finances.

Cette démission ne clôt pas l'affaire. Mais l'unanimité se réalise pour autoriser le maire à signer un contrat de cinq ans avec la Montreal Tramways pour le service d'autobus (6 novembre 1933).

\* \* \*

L'homme ne vit pas seulement de pain et Longueuil caresse une grande espérance. Plus précisément, Longueuil se croit sur le point de voir réalisée une espérance depuis longtemps caressée.

Vous vous rappelez le curé Payette prédisant presque ouvertement, lors de l'inauguration des tramways, l'érection d'un évêché de Longueuil? Notre paroisse n'a-t-elle pas donné naissance à plusieurs paroisses? Notre église n'a-t-elle pas été construite, à grands frais, avec les dimensions et l'allure d'une cathédrale? La vieille, la légitime et noble ambition de Longueuil est sur le point de se réaliser, en 1933. Il est très sérieusement question, à Montréal et à Rome, d'ériger un évêché sur la rive sud.

Mais Saint-Jean se met sur les rangs. Le curé Payette défend Longueuil avec succès, auprès de Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique qui l'appuie beaucoup et le traite en ami. Saint-Jean fait valoir un argument: la possession d'un séminaire pour la formation du clergé diocésain. Mais Saint-Jean possède ce séminaire presque par raccroc, et dans quelles circonstances en a-t-elle fait l'acquisition! C'est l'ancien Séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir, en conflit grave avec l'évêque de Saint-Hyacinthe, qui s'est transporté à Saint-Jean et n'a obtenu la permission d'y rester que de justesse, après bien des péripéties. Puis ce n'est, après tout, qu'un petit séminaire. Longueuil est, surtout depuis l'ouverture du pont, autant dire à deux pas du Grand Séminaire de Montréal. Le curé Payette, qui a fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse, compte des appuis parmi les anciens Térésiens, membres influents du clergé de l'archidiocèse.

Longueuil est sûr de son droit. Le curé Payette ne s'est fait aimer ni de ses paroissiens, à cause de son caractère réservé, ni de ses vicaires, auxquels il n'offre aucun dialogue: il ne leur demande pas: "Voulez-vous dire la messe de neuf heures demain?" mais il affiche sur un tableau l'heure des messes et le nom des célébrants. Le curé Payette ne s'est pas fait aimer mais il s'est fait admirablement respecter. Tous sentent et admirent le prêtre de haute spiritualité, qui cherche et réussit à se dominer et qui, malgré son caractère et les réticences qu'il provoque, imprime sa marque non seulement sur ses vicaires, mais sur tout Longueuil. Le curé Payette ne travaille pas pour lui, mais les Longueuillois même qui le disent bourru verraient avec plaisir leur curé coiffer la mitre.

L'influence prépondérante est tout de même celle de Mgr Gauthier, impressionné par l'argument du séminaire tout créé. Le Saint-Siège érige l'évêché de Saint-Jean, le 9 juin 1933, et désigne comme premier évêque Mgr Anastase Forget, jusqu'alors supérieur du collège de L'Assomption, le 12 mai 1934.

Longueuil est bien déçu. Personne, certes, n'est effleuré par l'idée d'un schisme. Mais plus d'un Longueuillois affecte de plus belle d'appeler l'église Saint-Antoine "la cathédrale".

La crise économique se prolonge. L'université de Montréal envisage la fermeture de ses cours. Des chômeurs montréalais achètent, non pas dans la ville de Longueuil, mais dans la municipalité de paroisse, des lopins de terre pour presque rien. Ils y érigent, en s'entraidant, une cabane pour laquelle

## La grande "dépression"

ils ne paieront d'autre loyer que les 50 sous par semaine du contrat de vente. D'autres chômeurs, à Longueuil comme à Montréal et comme partout, cessent simplement de payer leur loyer, et les propriétaires cessent de payer leurs taxes. La ville de Verdun, épuisée, renonce à verser sa part des secours. La Commission municipale prend des municipalités en tutelle et veut obliger la ville de Saint-Laurent à imposer une surtaxe pour équilibrer son budget. Envoyer un deuxième compte de taxes, en cette période, à des gens qui ne peuvent pas payer le premier! Les esprits avancés profitent de la situation pour proposer la taxation des propriétés religieuses. Bien des municipalités, y compris celle de Verdun, y compris celle de Montréal, louchent vers cette ultime source de revenus; l'Union des municipalités, fille de l'anticléricisme T.-D. Bouchard, appuie le principe. Mais Longueuil refuse de les suivre.

La plaie d'argent, partout, s'envenime de mois en mois. A Montréal, le maire Fernand Rinfret, vainqueur de Camillien Houde en 1932, est un personnage cultivé, agréable, un peu flou, qui observe trop bien sa promesse d'être "un maire selon la charte", c'est-à-dire peu actif. Les rues sont de plus en plus mal dégrasées. Camillien Houde tient sa revanche. Il prend pour organisateur un Longueuillois de ses amis, Armand Favre, qui fait merveille. Le mécontentement populaire soulève une vague qui ramène Camillien Houde, triomphalement, à la mairie (avril 1934).

Longueuil n'est guère mieux loti que Montréal. La Ville est autorisée à construire un canal collecteur susceptible d'atténuer les inondations, sous le régime de la Loi d'aide aux nécessiteux, au coût de \$120 000. Mais il faudrait encore rénover le système d'aqueduc, qui date et qui s'use. Les conduites d'eau, de trop petit diamètre, ne supporteraient pas la pression nécessaire au cas d'un incendie considérable, menaçant par exemple l'église ou les usines. La prise d'eau dans le fleuve est à demi bouchée par le gravier extrait du chenal, sur les ordres de la Commission du port de Montréal, et déversé près de nos rives. Les barges, plus précautionneuses après chaque plainte, reprennent leurs habitudes un peu plus tard. Enfin ce curage continu attire dans le chenal de l'eau qui déserte nos rives. Le lit du fleuve s'éloigne ainsi d'année en année. Il faut, cette année même, pour éviter une disette d'eau, ériger en hâte une station temporaire de pompage, au coût de \$1 500. Donc, nécessité de refaire le système d'aqueduc. Il faudrait aussi bâtir l'usine de traitement d'eau qu'exige le Conseil supérieur d'hygiène - entre autres travaux. Les banques ne prêtent plus aux municipalités. Les temps durs favorisent l'égoïsme, individuel ou collectif. La Ville de Trois-Rivières, défiant la crise, organise des fêtes pour le troisième centenaire de sa fondation. L'atelier longueuillois de Joseph-Léon Bertrand reçoit la commande de 24 chars allégoriques. Il les fait transporter par bateaux, mais les ouvriers trifluviens veulent s'opposer au débarquement des chars "étrangers", qui n'ont pas procuré d'ouvrage à la main-d'oeuvre locale.<sup>1</sup> Cette tentative de boycottage ne traduit pas une réaction spécifi-

1. D'après le journal de l'ouvrier chargé par Bertrand de livrer les chars. Archives de M. Charles-Edouard Millette.

quement trifluvienne. Quand une fabrique de chemises offre de s'établir à Longueuil, la Ville pose, en condition des exemptions fiscales, l'emploi exclusif de ses résidents, "sauf dans les cas où les services d'experts seraient absolument requis et que l'on ne pourrait trouver ces derniers dans cette localité".

Un autre que Thurber ferait-il mieux, dans les mêmes conditions? On reproche au maire, toujours beau parleur et prodigue en promesses, de se dérober devant les responsabilités, à l'heure des réalisations. Il ménage la chèvre et le chou, évite le plus possible de prendre parti. Aimable avec tous, il déçoit bien des électeurs.

C'est le notaire Dupras qui, ne voulant pas rechercher la mairie pour lui-même, trouve l'adversaire idéal à lui opposer, aux élections du 1er février 1935.

Paul Pratt a été, avec Camillien Houde, l'un des piliers du Cercle La Salle. Le Dr Pratt est mort en Floride en 1929 et Paul gère à son tour la grande fortune léguée par son grand-père; administrateur de plusieurs compagnies, il est le commanditaire et le président de l'Office central catholique, de Montréal, prospère maison d'importation d'articles religieux. Il a conseillé plus d'un Longueillois pour ses placements. Mais Paul Pratt, passionné de musique, s'intitule musicien de profession. Il s'est aménagé un studio dans la maison paternelle, chemin de Chambly, à l'angle sud-est de la rue Saint-Laurent.<sup>2</sup> Il a fondé la Société des concerts de Longueuil, qu'il dirigera - jouant lui-même de la clarinette - toute sa vie. La Société des concerts de Longueuil, qui ne refuse jamais son concours aux oeuvres de charité, s'est fait apprécier non pas seulement au parc Hurteau, mais dans les parcs publics de Montréal. Paul Pratt est d'ailleurs membre de toutes les associations locales. Bon paroissien, en excellentes relations avec le curé Payette - avec Mgr Payette puisque Mgr Forget a obtenu pour notre curé, peut-être en fiche de consolation, mais le geste n'en est pas moins goûté, la dignité de prélat domestique -, Paul Pratt a organisé des retraites fermées. En politique, libéral sans fanatisme. Bref, Paul Pratt, indépendant de fortune, agréable de personnalité, obligeant pour ses nombreux amis, goûtant et renvoyant les mots d'esprit, inspire confiance et suscite la sympathie.

Thurber, qui ne veut pas retomber au néant, se défend, cette fois, et la lutte est chaude. Armand Favre, qui s'est distingué comme organisateur de Camillien Houde, est l'organisateur aussi efficace de Paul Pratt, et Charles-Edouard Millette, à qui son père Thomas Millette prête sa voiture, se dépense aussi. Paul Pratt l'emporte par 77 voix. Se rappelle-t-il, en cette heure de victoire, le char allégorique sur lequel, bambin de huit ans, tenant d'une main la houlette. il envoyait de l'autre des baisers à la foule, au

2. M. Gaston Labadie a publié des articles biographiques sur Paul Pratt dans *le Courrier du sud* en juin 1972.



## La grande "dépression"

défilé de la Saint-Jean-Baptiste en 1902? Le dimanche suivant l'élection, le maire Pratt, de Longueuil, et le maire Houde, de Montréal, viennent en "visite intime" déjeuner au collège.

\* \* \*

Le conseil municipal comprend les échevins Hilaire Dubuc, Arthur Gareau, Paul Carrière et John Taylor. Paul Carrière, le nouveau venu, est le fils et continuateur d'Edmond Carrière, l'entrepreneur de peinture qui a confectionné le pistolet de bois destiné à tourner Perrault en dérision, lors d'une campagne électorale. Il est de plus beau-frère du nouveau maire. A l'inauguration du Conseil, Paul Pratt remercie les citoyens venus nombreux pour assister "au départ du navire voguant sur les flots municipaux".

Le nouveau Conseil adopte des résolutions loyalistes à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du couronnement de Georges V. Il adopte une échelle de secours pour les nécessiteux: un célibataire recevra \$1.40 par semaine pour sa nourriture, \$0.10 pour son habillement et \$4.00 pour son loyer; une famille de six personnes touchera \$3.60 pour la nourriture, \$1.30 pour le chauffage, \$0.30 pour l'habillement et \$8.00 pour le loyer; une famille de dix personnes ou plus, \$4.60 pour la nourriture, \$1.50 pour le chauffage, \$0.40 pour l'habillement et \$9.00 pour le loyer. Les assistés réclament davantage. Le gouvernement fédéral ayant promulgué une loi "d'arrangement entre les cultivateurs et leurs créanciers", le Conseil demande, en s'adressant à Duranleau, l'extension de la loi au bénéfice des petits propriétaires.

Longueuil demande aussi l'abolition des péages, bien entendu. Cette revendication ne cessera qu'une fois satisfaite. Longueuil en présente d'autres.

Les Montréalais à l'aise perdent l'habitude de villégiaturer à Longueuil, ce qui prive encore nos gens d'emplois permanents ou intermittents. Les Montréalais ne s'abstiennent pas seulement parce que l'automobile leur permet d'aller plus loin ou parce que la crise a restreint leurs moyens. Leur abstention est encore une conséquence de ce dragage de la Commission du port de Montréal, si préjudiciable à notre service d'eau. Le lit du fleuve s'est éloigné des propriétés riveraines, depuis un certain nombre d'années, d'un quart de mille. Le gravier déversé sur nos rives ne bouche pas seulement notre prise d'eau, il provoque la formation de battures invisibles et non balisées qui rendent la navigation périlleuse. Les estivants doivent renoncer aux bateaux de plaisance qui étaient une raison majeure de leur choix. Un Longueuil Sailing Boat se forme, essentiellement pour demander le creusage de la baie "attenante au quai du gouvernement, au pied de la rue Saint-Alexandre". Le conseil municipal l'appuie auprès des autorités fédérales.

\* \* \*

Cette requête ne s'adresse pas à Duranleau, qui s'est fait nommer juge, à temps.

Une "redistribution" a uni Chambly, non plus à Verchères, mais à Rouville, pour former le comté de Chambly-Rouville. Elle a fait disparaître en même temps le comté de Laprairie-Napierville. Vincent Dupuis, député du comté supprimé, sera le candidat libéral dans Chambly-Rouville. C'est un ami de Thurber. Son titre de gloire est d'avoir représenté l'université McGill aux funérailles de Laurier. Antoine Lamarre sera le candidat conservateur. Antoine et Philippe Lamarre, successeurs de Joseph Lamarre, leur oncle, comme avocats de la Ville de Longueuil, sont aussi bleus que lui. Antoine Lamarre vient de fonder, dans une réunion à l'hôtel Viger, l'Association de la jeunesse conservatrice. Robert Calder, candidat d'un tiers parti et personnalité tumultueuse, brouille les cartes. Il facilite la victoire de Vincent Dupuis qui aurait gagné, mais de justesse, sans cette intervention. La Province de Québec reste rouge et les libéraux reviennent au pouvoir. C'est à Vincent Dupuis, désormais, que le conseil municipal de Longueuil adresse ses requêtes.

Un bouleversement analogue et de sens contraire se prépare dans la politique provinciale.

La crise économique entraîne des répercussions d'ordre moral. La jeunesse, poings serrés devant les horizons bouchés, fermente. Le courant se tourne contre le gouvernement Taschereau, au pouvoir depuis quinze ans. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières, succède à Camillien Houde comme chef de l'opposition. Des mécontents pensent à Houde comme chef éventuel d'un troisième parti. Mais le maire de Montréal, aux prises avec le terrible problème du chômage, à demi garrotté par les banques qui posent des conditions rigoureuses, se couperait à coup sûr, en ouvrant une campagne politique, les crédits indispensables à l'administration municipale. Les jeunes révoltés se tournent vers Paul Gouin, fils de l'ancien Premier ministre, qui devient le chef de l'Action libérale nationale.

Deux groupes d'opposition, allant séparément à la bataille, sont voués à l'échec. Des militants forçant un peu la main de Duplessis et de Paul Gouin, l'Action libérale nationale et l'opposition conservatrice se fusionnent sous le nom d'Union nationale. Aux élections du 25 novembre 1935, l'Union nationale, vigoureusement conduite par Duplessis, emporte presque autant de sièges que le parti ministériel. Mais Longueuil et le comté de Chambly ont encore une fois manifesté leur esprit de contradiction. Alexandre Thurber, sa mairie perdue, a cherché à reprendre le mandat provincial qu'il aurait gardé en 1931, soutient-il, si son parti ne lui avait préféré un candidat moins habile. Hortensius Béique a mécontenté des électeurs. Thurber retrouve un mandat et le comté de Chambly figure dans la précaire majorité.

T.-D. Bouchard qui, comme naguère Léonide Perron, a la couenne dure, se constitue le bouclier du gouvernement provincial, dans lequel il est

## La grande "dépression"

entré. Les problèmes du district de Montréal relèvent de sa poigne. C'est à lui que le Conseil de Longueuil envoie de longues doléances, exposant la situation (6 décembre 1935):

*Attendu que la Cité de Longueuil est dans une position financière difficile à cause de sa contribution obligée au secours direct;*

*Attendu que les nécessiteux de cette Cité demandent et avec raison que leur allocation de secours direct soit augmentée;*

*Attendu que l'échelle de distribution en vigueur actuellement est des plus basses, chaque personne secourue recevant en moyenne \$5.50 par mois;*

*Attendu que nos chômeurs pouvaient, en temps ordinaire, se procurer de l'ouvrage dans la Cité de Montréal, mais que depuis la crise la chose leur est devenue impossible, la préférence étant donnée aux résidants de Montréal;*

*Attendu que la Cité de Longueuil étant un endroit plutôt résidentiel, les nécessiteux ne peuvent se procurer de temps en temps quelque ouvrage qui pourrait les aider;*

*Attendu que la plupart de ces nécessiteux sont sous le secours depuis le début et sont rendus à un point où tout leur manque des nécessités de la vie;*

*Attendu que le chauffage durant la saison d'hiver est un problème très important pour les nécessiteux à cause de son coût élevé dans notre municipalité et vu l'absence de forêt dans les environs, où les chômeurs pourraient s'approvisionner de combustible;*

*Attendu que les autorités de la Cité de Longueuil, quoique constatant avec regret cet état de choses, sont dans l'impossibilité d'y remédier à cause des faits suivants:*

*1o la contribution de la Cité pour l'aide aux nécessiteux durant l'année se chiffre à \$12 000, et les déboursés pour soins et remèdes aux chômeurs à au-delà de \$3 000, ceci faisant un total de \$15 000 par année;*

*2o la Cité n'ayant pas les revenus suffisants pour inclure cette somme dans son budget de dépenses, il en résulte qu'à la fin de l'année il existe un excédent de déboursés:*

*3o la Cité ne peut songer à augmenter les taxes, car les citoyens sont déjà surchargés et rencontrent avec beaucoup de difficulté les*

## Histoire de Longueuil

*charges actuelles; plusieurs petits propriétaires se voient même enlever leur propriété pour taxes;*

*4o la Cité perd en revenus annuels environ \$12 000 à cause des terrains qu'elle est obligée de reprendre pour taxes non payées, les terrains déjà repris par la Cité pour les taxes non payées se montant à environ \$200 000;*

*Attendu que notre Cité a d'autres problèmes financiers urgents et d'intérêt public à faire face, tels que: A. pose d'une prise d'eau temporaire tous les ans; B. amélioration nécessaire au système d'aqueduc; C. nouveau plan de filtration obligé par la Commission d'Hygiène de Québec; D. amélioration au système d'éclairage; E. continuation du canal d'égout principal rue Sylvestre, et autres travaux qui sont retardés d'année en année à cause de notre position financière;*

*Attendu que le gouvernement a déjà consenti à diminuer la contribution au chômage de certaines cités de cette Province dont la position est similaire à la nôtre...*

La Ville demande au gouvernement provincial de réduire sa contribution aux secours directs de 33 1/3 à 20 p.c.

Le maire Pratt termine l'année 1935 en félicitant les chômeurs "du bon esprit qu'ils ont manifesté dans cette situation difficile" et fait voter des remerciements au député provincial, son ex-adversaire Alexandre Thurber, qui aide la Ville de Longueuil "par son support généreux et son prestige auprès des autorités".

Le Conseil revient à la charge, dans une séance spéciale tenue le 1er février 1936. Il demande à T.-D. Bouchard non plus seulement de réduire la contribution municipale aux secours directs, mais d'autoriser la Ville à ne rembourser que la moitié des obligations qui viendront à échéance dans l'année.

T.-D. Bouchard négocie avec le ministre fédéral du Travail la substitution de travaux publics aux secours directs. En attendant, Longueuil doit emprunter \$25 000 à la Banque canadienne nationale pour le paiement des secours directs.

Le gouvernement provincial a d'autres chats à fouetter. Paul Gouin, qui entretient un idéal élevé, aurait une vocation d'écrivain, d'artiste ou de conservateur de musée plutôt que de politicien. Mais Maurice Duplessis a de l'esprit politique pour deux et même pour dix! Il accule le gouvernement dont la chute paraît fatale. Alexandre Taschereau cède à son ministre de l'Agriculture, Adélar Godbout, la direction d'un gouvernement branlant. Maurice Duplessis, devenu chef unique de l'opposition, remporte une victoire décisive le 17 août 1936. Cette fois Longueuil et le comté de

## La grande "dépression"

Chambly sont entrés dans le courant - dans le torrent. Hortensius Béique, organisateur en chef de l'Union nationale, prend sa revanche sur Alexandre Thurber, définitivement englouti, par 3 452 voix contre 2 460.

Le conseil municipal de Longueuil, qui félicitait Thurber en décembre, vote à l'unanimité, le 21 août, sur la proposition de l'échevin Carrière, beau-frère du maire:

*Des félicitations à l'honorable Maurice Duplessis, Premier ministre de la Province de Québec, à l'occasion de la victoire définitive qu'il a remportée dans la récente campagne électorale comme chef du parti de l'Union nationale, ainsi qu'à M. Hortensius Béique, notre nouveau député, à la victoire duquel les membres du conseil participent unanimement, tout en formulant le souhait de sa nomination comme ministre dans le cabinet de l'Union nationale.*



1998-1999

1998-1999

## Vers la Seconde Guerre mondiale

HORTENSIVS BÉIQUE n'entre pas dans le cabinet d'Union nationale, mais Longueuil n'a pas à se plaindre. Antoine Lamarre est nommé président de la Commission des services publics. William Tremblay, ministre du Travail, renouvelle avec Norman Rogers, ministre fédéral, l'accord conclu par T.-D. Bouchard pour l'exécution de grands travaux publics, en vue d'atténuer le chômage. Les deux gouvernements dépenseront chacun \$5 250 000. Les municipalités n'auront rien à payer. Le gouvernement fédéral surveillera la dépense de ces fonds mais la province a le choix des travaux. Les projets esquissés au temps de Bouchard gâtaient la ville de Saint-Hyacinthe. Les projets arrêtés par William Tremblay, député de Maisonneuve, gêneront l'est de Montréal. Le frère Marie-Victorin, plus à l'aise qu'auprès du gouvernement Taschereau, vient solliciter l'aide du ministre pour la création du Jardin botanique. Le frère Marie-Victorin, en pleine gloire depuis la réussite des Cercles de jeunes naturalistes et la publication de *la Flore laurentienne*, se fait cependant accompagner, pour avoir plus de poids, par Louis Dupire, rédacteur au *Devoir*, partisan et ami du nouveau Premier ministre. La précaution était superflue: le frère Marie-Victorin obtient, d'emblée, plus qu'il ne demandait. William Tremblay décide aussi de transformer l'île Sainte-Hélène, qui n'est guère qu'un dépotoir, en un parc où les citadins se baigneront et que les touristes visiteront. Longueuil reçoit sa part de travaux qui soulageront le chômage. Un "octroi" permet le redressement et l'élargissement du ruisseau Saint-Antoine - rendu moins menaçant en période d'inondation. Le conseil municipal remercie le député Béique pour les faveurs obtenues "grâce à son support vigoureux et à son prestige auprès des autorités provinciales".

Camillien Houde s'est brouillé avec Maurice Duplessis auquel il en veut d'être plus heureux que lui, d'être parvenu au poste qu'il devrait, croit-il, occuper. Il lui cherche querelle et il y perd sa mairie. Paul Pratt, à Longueuil, n'a pas à craindre; il n'a encore - pas plus que ses prédécesseurs

## Histoire de Longueuil

immédiats - rien fait d'extraordinaire. La Ville doit emprunter chaque année pour payer des obligations dont l'échéance précède le recouvrement fiscal. Paul Pratt ne veut pas augmenter les taxes et n'entreprend rien sans argent. Ce n'est pas l'homme des combines. Il aime son poste et son titre, certes, mais il aime aussi la musique, l'histoire, les relations extérieures, les voyages. Il vante Longueuil partout où il passe. On admire aussi sa ponctualité: il n'arrive jamais en retard à un rendez-vous. Le conseil municipal décrète une Semaine d'embellissement. Un comité s'efforce de répandre le goût des fleurs, des parterres bien entretenus. Le maire visite toutes les rues, félicite, complimente, flatte d'autant plus ses administrés qu'on lui sait une situation personnelle plutôt impressionnante. De sa personnalité irradie une sympathie de bon aloi. Paul Pratt est réélu, le 1er février 1937. Wilfrid Richard, entrepreneur, J.-Arthur Gareau, Paul Carrière et John E. Taylor composent son conseil.

\* \* \*

Le gouvernement King prépare la guerre, en faisant ou laissant affirmer dans la Province de Québec qu'il n'y participera jamais. Les Canadiens français s'inquiètent. La prochaine guerre sera, dans une certaine mesure, idéologique. Elle opposera les pays "démocratiques" aux pays "fascistes". La propagande communiste est active au Canada, dans la Province même de Québec. Le clergé s'en inquiète. On demande au gouvernement fédéral, de divers côtés, de réprimer cette propagande. Le conseil municipal de Longueuil invite le gouvernement à "inscrire dans le Code criminel un texte de loi déclarant illégal le communisme moscoutaire, et empêchant la diffusion écrite et parlée de cette doctrine néfaste, sous quelque nom ou affabulation qu'elle se couvre" (5 mars 1937). Ernest Lapointe, ministre de la Justice, répond à Wilfrid Gariépy, député fédéral - libéral - de Trois-Rivières, qui présente la même requête: "C'est du ressort du procureur général de la province." Duplessis saisit la balle au bond. Il fait adopter une loi permettant la fermeture de tout établissement consacré à la propagande communiste. Les éléments avancés, surtout en dehors de la province, protestent contre cette "Loi du cadenas", mais la population canadienne-française, en très grande majorité, partage la satisfaction du Conseil de Longueuil.

François Leduc, ministre de la Voirie, est un homme fier qui rêve de faire sa marque et d'être considéré comme un grand ministre. Il élabore un programme d'ensemble pour la construction de belles routes droites et larges, pour les voyages rapides et pour les transports commerciaux. Il n'est pas tout à fait d'accord avec son chef, le Premier ministre, qui ne veut pas sacrifier les routes de campagne, permettant aux cultivateurs de conduire leurs enfants à l'école et de porter leurs produits au marché. Le conseil municipal de Longueuil demande au ministre provincial de la Voirie d'inclure dans son programme "la route la plus courte qui soit entre Montréal et Québec, par Longueuil, Beloeil, Saint-Hyacinthe, Drummondville et Victoriaville". Il lui demande de terminer le plus tôt possible "la



## Vers la Seconde Guerre mondiale

section de la Route No 3 entre Montréal et Sorel, c'est-à-dire des limites de Verchères jusqu'aux limites de la Cité de Longueuil", ce qui fournirait du travail aux chômeurs. Enfin la rue Saint-Charles, parcourue de camions qui la défoncent, fait partie de la Route No 1, de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, de la Route No 3, de Lévis et des Cantons du Sud, et de la Route No 20, de Saint-Hyacinthe et Drummondville. La Ville de Longueuil a revêtu partie de cette rue en bitume asphaltique; ses moyens financiers ne lui permettent pas davantage; le Conseil demande au ministre de la Voirie de faire le reste. Hortensius Béique est prié d'appuyer ces requêtes.

Hortensius Béique est aussi alerté contre un vieux projet de la ville de Montréal, revenu à la surface. Montréal demande le droit d'imposer une taxe de 3 p.c. sur les salaires des personnes travaillant sur son territoire et résidant ailleurs. Longueuil proteste de toutes ses forces: la majorité de notre population laborieuse travaille à Montréal et subit déjà la surcharge des frais de transport; la taxe projetée dépeuplerait notre ville, réduirait la valeur des propriétés et, partant, les revenus municipaux: ce qui nous obligerait à des mesures de rétorsion. Anatole Carignan, maire de Lachine et député de la majorité ministérielle, est l'adversaire le plus efficace du projet. Il le fait échouer; Longueuil lui vote des félicitations (avril 1937).

Les frères des Ecoles chrétiennes célèbrent le 70e anniversaire du collège de Longueuil. Le conseil municipal leur vote "des félicitations et des remerciements pour le travail qu'ils ont dignement accompli durant les 70 années pendant lesquelles ils ont présidé avec tant de tact et de dévouement à l'éducation de la jeunesse, pour la formation de tant d'hommes publics qui aujourd'hui leur font honneur dans le clergé, les professions libérales, le commerce et l'industrie".

Mgr Payette, curé de Longueuil depuis 37 ans, meurt le 11 mars 1938. La voix du peuple le canonise: "C'était un saint original, mais un saint." Mgr Aldéric Picotte, curé de La Prairie, lui succède. Les curés Picotte, quasiment légendaires, étaient cinq frères, tous curés en quelque point de la province, distingués, bienveillants, et qui se rassemblaient tous les étés pour passer leurs vacances sur une butte des Iles-de-la-Madeleine où ils collectionnaient les os de baleine et les dents de morse. La mort réduit leur petite phalange et Mgr Aldéric Picotte est lui-même aujourd'hui un prêtre en mauvaise santé, qui remplira, certes, son devoir sacerdotal mais dont on ne peut attendre beaucoup d'initiative.

\* \* \*

Montréal ne s'est pas découragé devant son échec. La crise exaspère les nationalismes, comme les simples particularismes locaux. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne veut plus que des commanditaires canadiens-français pour les chars allégoriques de sa procession annuelle. Joseph-Léon Bertrand, qui se chargeait de trouver les commanditaires aussi bien que de préparer les chars, voit ses possibilités restreintes et renonce.

Mais tout concurrent devient facilement un "étranger" quand les sources de gain sont limitées. Montréal réinscrit la clause litigieuse dans son bill de 1938. Montréal est opiniâtre. Anatole Carignan, qui doit un certain prestige à sa réussite comme maire de Lachine, ne l'est pas moins. William Ross Bullock, député (Union nationale) de Westmount, est aussi indigné que lui. Montréal échoue de nouveau. Longueuil remercie Maurice Duplessis, Anatole Carignan et William Bullock. Mais ne voilà-t-il pas que la Commission des écoles catholiques de Montréal veut obliger ses employés, dont plusieurs habitent Longueuil où ils sont propriétaires, à résider dans la métropole! Longueuil invoque la Loi des conventions collectives, qui l'englobe, au point de vue des contrats de travail, dans la zone numéro 1 - la zone de Montréal. Longueuil invoque aussi un curieux argument: "Attendu qu'il est fort possible que, dans un avenir prochain, la Cité de Longueuil soit appelée à faire partie de la Cité de Montréal..." L'idée d'Amédée Geoffrion, qui voyait dans l'annexion à Montréal un moyen d'abolir les péages, cheminerait-elle dans les esprits? Cette idée, qui n'a pas porté bonheur à Geoffrion, ne s'enracine pas. Longueuil annexe et ne s'annexe pas.

Cependant la crise s'atténue, très graduellement. La Trans-Canada Airlines commence ses opérations. Elle emploie des moteurs Pratt and Whitney, et les affaires de la compagnie longueuilloise prospèrent de nouveau. Philippe Lamarre fonde une Chambre de commerce de Longueuil. Mais surtout, le gouvernement fédéral met une somme de trente millions à la disposition des municipalités pour l'exécution de "travaux productifs." L'Etat consentira des prêts à 2 p.c. d'intérêt, remboursables en trente ans.

L'ingénieur en chef du ministère provincial de la Santé vient justement d'écrire à la Ville de Longueuil (8 septembre 1938). Il signale l'état intolérable de la prise d'eau et du système d'aqueduc, qui datent de 75 ans. Les filtres, les stations de pompage, l'installation électrique, les réservoirs trop bas sont rudimentaires et même dangereux: "Il est absolument impossible à la Cité de prévoir aucune amélioration à l'usine actuelle; la construction d'une nouvelle usine de filtration, d'une nouvelle prise d'eau et d'un nouveau réservoir est de toute nécessité." Arthur Gareau, qui préside le Comité des finances au conseil municipal, saute sur l'occasion offerte par le gouvernement fédéral. La nouvelle construction épargnerait à la Ville plusieurs milliers de dollars, dépensés chaque année en réparations.

L'ingénieur de la Ville évalue les travaux à \$334 000. Longueuil demande un prêt de ce montant. L'administration fédérale, après les négociations d'usage, accorde \$200 000. On commencera par le changement de prise d'eau, d'une urgence particulière puisqu'il arrive que, par suite de la baisse du niveau du fleuve - consécutive au creusement du chenal - l'eau n'atteigne pas la prise actuelle en quantité suffisante pour les besoins de la ville: le service d'eau est menacé d'interruption d'un jour à l'autre. L'approbation provinciale est nécessaire mais assurée. Le gouvernement Duplessis s'est épuré de François Leduc, depuis longtemps en désaccord avec ses collègues, mais Anatole Carignan, qui reçoit le portefeuille du

## Vers la Seconde Guerre mondiale

limogé, est considéré à Longueuil comme un ami, depuis sa belle lutte contre les prétentions montréalaises.

\* \* \*

Camillien Houde reconquiert la mairie de Montréal, en décembre 1938. Sa tâche est presque surhumaine puisque les banques refusent tout crédit à la grande ville. A Longueuil où tous les sièges, sauf celui de Taylor, sont disputés, Paul Pratt et ses partisans l'emportent sans peine. Le Conseil comprend, cette année: Alexandre Gauthier, Arthur Gareau, Alphonse Favre et John E. Taylor.

La guerre va-t-elle tout bouleverser? Les crédits et les préparatifs militaires du gouvernement fédéral créent, dans la Province de Québec, un malaise que les promesses d'Ernest Lapointe et de ses collègues: "Il n'y aura jamais de conscription au Canada" dissipent à peine. La France et l'Angleterre sont en guerre contre l'Allemagne le 3 septembre 1939. Une assemblée anticonscriptionniste réunit une foule énorme au marché Maisonneuve de Montréal, le lendemain. La population canadienne-française de la Province de Québec est hostile, résolument hostile à la participation. Au Parlement fédéral, quatre députés seulement, parmi lesquels ne figure pas celui de Chambly-Rouville, votent contre la guerre.



... ..  
... ..  
... ..

... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..  
... ..

1111

## Longueuil pendant la guerre

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL interdit aux particuliers, aux municipalités et même aux provinces d'emprunter à l'étranger sans l'autorisation d'une commission qu'il a constituée. L'un des résultats et peut-être des buts de cette mesure est de garrotter le gouvernement du Québec. Cependant l'agitation anticonscriptionniste, voire antiparticipationniste, qui se manifeste dans notre province, surtout parmi les jeunes, compose un climat défavorable à l'autocratie fédérale. Duplessis brusque des élections.

Il a compté sans l'astuce de ses adversaires fédéraux qui effraient la province par ce raisonnement; si Duplessis est maintenu, nous démissionnerons; un cabinet d'union imposera la conscription. Québec vote sous la peur et Godbout remplace, en 1939, Duplessis qui l'avait remplacé en 1936. Dans le comté de Chambly, Hortensius Béique, élu en 1931, défait par Thurber en 1935, réélu en 1936 avec 992 voix de majorité, est défait cette fois par Dowina-Evariste Joyal, qui l'emporte par 1 603 voix. Godbout congédie Antoine Lamarre que Duplessis avait nommé président de la Commission des services publics.

A Longueuil, où le budget municipal, essentiellement alimenté par les taxes foncières, atteint \$173 894, le service de la dette absorbe, à lui seul, \$95 000. Les échéances prévues pour 1940 avoisinent \$700 000. La Ville voudrait au moins abaisser les taux d'intérêt. Elle fait préparer un plan de réorganisation financière, qui sera soumis à la Commission municipale de Québec avant d'être présenté aux créanciers.

La Ville a demandé, par la voie des journaux, des soumissions pour la construction d'une nouvelle prise d'eau. Ideal Construction emporte le contrat, au prix de \$92 601. Mais le Conseil retarde les travaux de l'aqueduc: l'ensemble pour lequel l'Etat fédéral consent à prêter 200 000 dollars en coûterait 442 000!

## Histoire de Longueuil

Paul Pratt est réélu par acclamation le 1er février 1941. Le Conseil comprend René Gravel, courtier d'assurance, Arthur Gareau, Alphonse Favre et John Taylor, tous élus par acclamation. René Gravel, nouvel échevin, est un organisateur libéral, ami de Vincent Dupuis et farouche antiduplessiste. Montréal redemande encore une fois le droit de taxer les non-résidents qui travaillent sur son territoire. Anatole Carignan a perdu son mandat dans la débâcle unioniste. C'est Paul Pratt qui organise un mouvement de protestation, entraînant les 105 municipalités intéressées. Le maire de Longueuil excelle dans ce rôle de chef des relations extérieures. Il envoie des circulaires, communique les textes aux journaux, monte une imposante délégation de maires qui se rend à Québec. Le Comité des bills privés rejette une fois de plus la prétention montréalaise, "grâce, affirme le Conseil de Longueuil dans une résolution, à la contre-offensive organisée par Son Honneur le maire Paul Pratt, qui prit l'initiative du mouvement de protestation".

Le recrutement n'a pas meilleure presse que pendant la première guerre, parmi la population canadienne-française. Camillien Houde, maire de Montréal, arrêté pour son opposition aux mesures de guerre, coupe du bois dans un camp de concentration. Le sentiment anglo-canadien est différent, et Greenfield Park, qui compte 1 700 âmes, se place au premier rang du pays pour la proportion des volontaires. Mackenzie King et le ministre de la Défense nationale l'en féliciteront.

L'industrie de guerre se développe à pas de géant, comme en 1914-1918. La Fairchild fabrique des avions de bombardement et prend des dimensions considérables. La population de Longueuil est de 7 087 âmes et celle de la paroisse presque aussi élevée, toutes deux en bonne progression sur le recensement précédent. Nous toisons Boucherville, passée seulement de 767 à 1 047 entre 1871 et 1941, et Varennes, tombée de 1 952 à 1 215! Longueuil comptait 244 abonnés au téléphone en 1915, 685 en 1925, 816 en 1935; elle en compte maintenant plus de mille. Le repasseur de couteaux, dernier représentant des métiers ambulants, est lui-même motorisé. La municipalité de paroisse est de moins en moins rurale. Des fils de cultivateurs s'embauchent aux usines de guerre, qui les attirent et les paient bien. Malgré cet appoint, Longueuil, qui exigeait de ses industriels une préférence pour la main-d'oeuvre locale, ne fournit plus assez d'ouvriers - et d'ouvrières - à la Fairchild, à la Pratt & Whitney, à la Dominion Engineering Works dont le gouvernement fédéral a pris possession. Ce sont maintenant des Montréalais qui viennent travailler à Longueuil; la Compagnie de transport provincial assure un service d'autobus conduisant aux usines Fairchild.

La Dominion Engineering, qui payait \$10 000 de taxes municipales par année, en est désormais exemptée, comme propriété de la Couronne. La Ville ressent cette perte, mais voici une compensation royale.

## Longueuil pendant la guerre

La Dominion Engineering fabrique un canon antichar dont l'obus de rupture peut perforer le blindage de la plupart des chars d'assaut. Une usine d'automobiles de Regina fabrique l'affût de ce canon. Le gouvernement fédéral tient à ce que la Dominion Engineering, la Fairchild et toutes les usines travaillant pour la guerre aient leurs aises. Le service d'eau fourni par le vieil aqueduc est insuffisant au point de compromettre le fonctionnement de ces usines qui ne pourraient combattre un incendie grave. Le ministère des Munitions est entre les mains d'un Américain de naissance, C.D. Howe, réalisateur de première force, assez énergique et assez influent pour imposer ses décisions, quelles qu'elles soient, au cabinet fédéral. C.D. Howe adresse à Longueuil, par l'intermédiaire de Vincent Dupuis, une proposition que le député de Chambly-Rouville estime "exceptionnellement avantageuse pour la Ville" (21 août 1941). Il offre, en plus du prêt de \$200 000 déjà consenti à 2 p.c., une subvention - non remboursable - de \$242 000, constituant le coût total de la construction de l'aqueduc et des installations nécessaires. L'exemption de taxes de la Dominion Engineering sera confirmée. Les travaux devront commencer tout de suite et se poursuivre avec diligence. L'eau sera fournie aux industries de guerre, aux taux réguliers, dans la quantité nécessaire. C.D. Howe soumettra l'affaire à ses collègues, qu'il n'a pas encore consultés, dès l'acceptation de la Ville. La volonté de C.D. Howe, nul ne l'ignore, fait loi.

Le maire Pratt, "vu l'urgence", convoque une séance spéciale du conseil (27 août). L'offre est bien "exceptionnellement avantageuse". Il ne faut rien de moins qu'une guerre pour procurer pareille aubaine! Le Conseil accepte; le ministère provincial de la Santé se hâte d'approuver les plans.

L'industrie de guerre résorbe le chômage et répand l'aisance. Le ministère de la Défense nationale possédait un vaste terrain à Montréal-Sud.<sup>1</sup> Il y ouvre, sous le nom de camp Jacques-Cartier, un centre de recrutement doublé d'un "dépôt". Les recrues y sont examinées, matriculées et dirigées sur leur unité d'affectation. Au camp Jacques-Cartier, où défilent 80 p.c. de Canadiens français, le colonel et plusieurs officiers sont juifs, aucun n'est canadien-français. Des déserteurs repris, parqués dans un enclos spécial, sont astreints, sac au dos, à de durs exercices, sous la pluie comme sous le soleil.

Toute cette activité fait marcher le commerce. Le collège de Longueuil, comme tous les collèges de la province, enregistre des rentrées presque miraculeuses. La rue Saint-Charles n'a jamais été si affairée. Il faut y limiter le stationnement à trente minutes, entre les rues Saint-Alexandre et Saint-Jacques. Non seulement la Ville ne reprend plus de lots mais elle en vend. Le notaire Dupras rédige la plupart des contrats. Ce notaire impeccable a été l'initiateur de la première candidature de Paul Pratt à la mairie. Le Conseil le désigne comme notaire de la Ville, "en reconnaissance

1. Près de l'emplacement actuel du métro.

du dévouement qu'il a déployé chaque fois que notre municipalité a eu recours à ses services professionnels".

La guerre est source d'abondance, pourvu qu'on la fasse de loin. Mais la Province de Québec, à l'exception d'enclaves anglaises telles que Greenfield-Park, ne veut à aucun prix de la conscription. Elle le signifie, malgré les pressions officielles, au plébiscite du 27 avril 1942.

Les provinces anglaises ont voté en sens contraire, suivant le schéma traditionnel de toutes nos crises nationales. Mackenzie King, préparant une mesure de conscription, se fait voter "confiance illimitée" par ses députés. On ne compte que onze récalcitrants, et Vincent Dupuis, qui songe au Sénat, n'est pas de ce petit nombre. Encore plusieurs des onze ne cherchent-ils qu'à protéger leur situation électorale car l'opinion canadienne-française est en véritable ébullition. Longueuil, cette fois, est plutôt à la pointe du mouvement. Les industries de guerre, le "dépôt" militaire, l'activité commerçante, la belle subvention pour la construction de l'aqueduc, rien ne prévaudra contre l'horreur de la conscription. L'échevin Gravel - organisateur libéral, grand électeur de Vincent Dupuis! - prend l'initiative d'une motion anticonscriptionniste au conseil municipal:

*Attendu que la Province de Québec a manifesté, le 27 avril, d'une façon non équivoque, son opposition à toute mesure de conscription;*

*Attendu que par conséquent le gouvernement actuel, ou tout gouvernement à venir, n'est pas délié de ses promesses;*

*Attendu que le projet de loi du gouvernement tendant à l'abrogation de l'article 3 de la Loi de mobilisation accorde au gouvernement le pouvoir d'envoyer les conscrits canadiens n'importe où dans le monde, et qu'une telle mesure est en réalité la conscription;*

*Attendu que le respect des droits des minorités et la fidélité à la parole donnée sont deux des principes pour le triomphe desquels le Canada a fait cause commune avec les Alliés et déclaré la guerre;*

Proposé par l'échevin Gravel, secondé par l'échevin Lincourt:

*1o de réitérer sa ferme détermination de ne jamais accepter la conscription pour outre-mer, ni aucune mesure qui y mène ou rend son application possible;*

*2o de demander au gouvernement de ne pas amender l'article 3 de la Loi de mobilisation;*

*3o de rappeler au gouvernement que l'adoption de quelque mesure que ce soit de conscription compromettrait à jamais l'unité*



## Longueuil pendant la guerre

*canadienne, qu'elle amènerait peut-être les Canadiens français à douter de la justesse des buts de guerre des Alliés parce que le gouvernement prendrait une attitude contraire à celle définie dans la charte de l'Atlantique par Roosevelt et Churchill.*

*40 de donner à la présente résolution le plus de publicité possible pour renseigner le public, soit en lisant la résolution à la porte de l'église, le dimanche, soit en distribuant des copies, soit en l'annonçant dans les publications ou journaux de la paroisse ou localité, soit en l'affichant ou autrement;*

*50 d'adresser copie de cette résolution dûment signée au Premier ministre du Canada, au Premier ministre de la Province de Québec, aux députés provincial et fédéral du comté, aussi à la Ligue pour la défense du Canada.*

Adopté. L'échevin Taylor est seul dissident (19 juin 1942).

\* \* \*

Le mouvement d'achat de terrains, symptôme de prospérité, s'accroît au point que le conseil municipal envisage le lotissement - ouverture de rues, installation des services d'aqueduc et d'égout - d'un nouveau secteur, délimité par la rue Guilbault, la voie ferrée, la rue Le Moyne et la rue Labonté. La Ville y disposerait d'une quarantaine de lots à bâtir. Cependant le maire Pratt, friand d'honneurs, qui représente si bien la Ville mais qui boude un peu quand il doit céder la vedette, est un homme prudent qui ne voudrait pas augmenter les taxes. Une Ligue des propriétaires s'est constituée à Longueuil, sous la présidence de Roméo Roy, pour stimuler l'esprit civique et l'esprit d'initiative. Elle taxe le maire et l'administration municipale d'indolence: "Ce n'est pas avec des sourires que l'on conduit une ville." Aux élections du 1er février 1943, Paul Pratt doit affronter un adversaire, J.-A. Lefrançois, inspecteur d'école, et les quatre sièges d'échevins sont disputés. Paul Pratt connaît le nom et l'adresse de chaque électeur, de chaque Longueuillois. Il conserve la mairie par 758 voix contre 470 et, comme après chaque élection disputée, serre la main de son adversaire avec assez de franchise et de cordialité pour le lier. Mais Paul Carrière défait Arthur Gareau. Le Conseil qui traversera la deuxième période de la guerre comprend René Gravel, Paul Carrière, Alexandre Lincourt et John E. Taylor. Alexandre Lincourt, redevenu conseiller municipal après une longue éclipse, est resté le personnage pittoresque, fort adversaire du maire Brais en 1926 et qui compensait les lacunes de son instruction par la vivacité de son esprit d'opposition. Paul Carrière, président du Comité de finance, sera "leader" du Conseil. René Gravel suggère le mode d'administration par gérant, adopté par plusieurs villes qui en semblent satisfaites. Le Conseil, un moment partagé, finit par se rallier au projet. Le choix tombe sur Euclide Vézina, gérant de la Voirie provinciale à Boucherville.

La Fairchild emploie plusieurs milliers de personnes, la Dominion Engineering également. Cette dernière fabrique des canons comme une pâtisserie fait des brioches. L'atelier mécanique des frères Guérette fabrique des roues d'engrenage pour les chars d'assaut. Le mécanicien Eugène Héroux, inventeur d'une scie à moteur montée sur traîneau pour couper la glace sur le fleuve, a d'abord ouvert, dans un ancien atelier de forgeron de la rue Saint-Jacques, derrière la quincaillerie de Thomas Millette, un garage doublé d'un atelier de réparation, bientôt transporté chemin de Chambly. Il y fabrique quelques pièces pour les usines d'aviation. Un étranger à Longueuil, Joachim Crête, de La Tuque, constatant l'habileté d'Héroux, forme avec lui la Héroux Industries Limited qui reçoit des commandes de guerre et s'agrandit, chemin de Chambly. Héroux, inventeur par vocation, et Crête, bon administrateur, se complètent, et la Société ouvre, à Pont-Viau, une succursale où elle fabrique des bandes de mitrailleuse. L'affaire prospère, emploie une douzaine d'hommes à Longueuil et deux fois plus à Pont-Viau. Tout Longueuil est au travail et gagne bien sa vie. Les prévoyants entassent des économies. J.-Omer Lefebvre, Charles-Edouard Millette et quelques autres, très encouragés par Mgr Boulé, fondent la Caisse populaire de Longueuil, qui couvre tout le territoire de la grande paroisse de Longueuil. Quelque trois cents adhérents versent leur part sociale. Le premier bureau s'ouvre au presbytère, dans le salon du curé. Le mobilier comprend une table, quelques chaises et un peu plus tard un comptoir fabriqué par un sociétaire adroit. Jean Marcille, nommé gérant au salaire d'un dollar par an, reçoit les sociétaires dans la chambre réservée à l'évêque. Tous ces hommes sacrifient leurs loisirs pour faciliter l'épargne et l'accès des petits épargnants à la propriété. Les immeubles - maisons et terrains - repris par la Ville se vendent maintenant comme des petits pains. Le gérant Vézina reçoit et apostille les offres d'achat.

Le gouvernement fédéral s'ingénie à comprimer les prix et salaires pour empêcher l'inflation, autre conséquence de la situation. C'est difficile. La hausse des salaires et des matériaux gonfle les prix de revient, tant pour la construction de l'aqueduc que pour la fourniture de l'eau - non pas seulement aux usines de guerre, mais au "dépôt militaire" de Montréal-Sud. Le Conseil demande au gouvernement fédéral, en fournissant un rapport détaillé, un "octroi" supplémentaire.

La prospérité et l'absolue nécessité où le gouvernement fédéral se trouve favorisent aussi les revendications ouvrières. Une grève paralyse les avionneries de la région montréalaise, Fairchild comprise. C.D. Howe exige le retour au travail avant l'ouverture des négociations. Les syndicats exigent les négociations d'abord. Une sorte de compromis sauvegarde les amours-propres.

Mais l'esprit de revendication fait tache d'huile. On réclame de plus en plus haut la libération de Camillien Houde. Le gouvernement fédéral a donné le nom de Longueuil à l'une des frégates qu'il fait construire aux chantiers Vickers de Montréal. La frégate *Longueuil* est lancée en grande

## Longueuil pendant la guerre

pompe, en même temps que sa soeur *la Hulloise*, le 30 octobre 1943. Mgr Picotte est mort le 6 juillet 1943. C'était un homme malade depuis assez longtemps, de tempérament solitaire, aussi peu sociable que son prédécesseur. Mgr Forget nous a donné comme curé son propre vicaire général, Mgr Romain Boulé, jusqu'alors supérieur du séminaire de Saint-Jean. C'est Mgr Boulé qui bénit la frégate. Madame Pratt en est la marraine et brise la traditionnelle bouteille de champagne sur la coque. Tout cela nous flatte, nous ne saurions le cacher. Mais la Dominion Engineering Works a installé, dans les limites de Longueuil, à proximité d'un quartier résidentiel, un champ de tir où l'on essaie, à longueur de jour, des canons de divers calibres. Biz... Boum! On se croirait, ma foi, sur le front! Les détonations assourdisent le voisinage et font sursauter les personnes nerveuses. Les vibrations font éclater des vitres et causent des lézardes dans les murs. Les propriétaires se plaignent auprès du conseil municipal qui se plaint au député qui transmet au ministère de la Défense nationale. Sans succès. Aucune requête propre à freiner l'effort de guerre ne franchit le plus bas échelon administratif. Mais la Ligue des propriétaires de Longueuil enfourche ce cheval de bataille. Elle harcèle le maire et les échevins, tenus pour responsables ou tout au moins pour impuissants. Le Conseil décide, sur la proposition de Paul Carrière, que la frégate *Longueuil*, "qui sillonne les mers sous l'étendard de la Cité et fera revivre les hauts faits de notre ville historique soit placée sous l'égide de cette Cité". Mais il réclame, sur la proposition de René Gravel appuyé par Paul Carrière, l'arrêt du tir au canon, la constatation et la réparation des dommages (19 mai 1944).

Longueuil réclame, auprès de la Régie des services publics, le même tarif sur les autobus la reliant à Montréal que sur les lignes proprement montréalaises, correspondance comprise. Mais une question surtout n'est pas réglée: celle du coût de l'aqueduc, dépassant de \$62 000 les prévisions des ingénieurs et l'octroi du gouvernement. La Ville doit cet argent; les créanciers font pression, menacent de poursuites. Longueuil lance un S.O.S. à Vincent Dupuis: les travaux ont été faits à la requête des autorités fédérales pour servir les industries de guerre qui consomment, ainsi que le camp Jacques-Cartier, plus d'eau qu'il n'était prévu. Le gouvernement accorde \$30 000, que le Conseil accepte "avec plaisir".

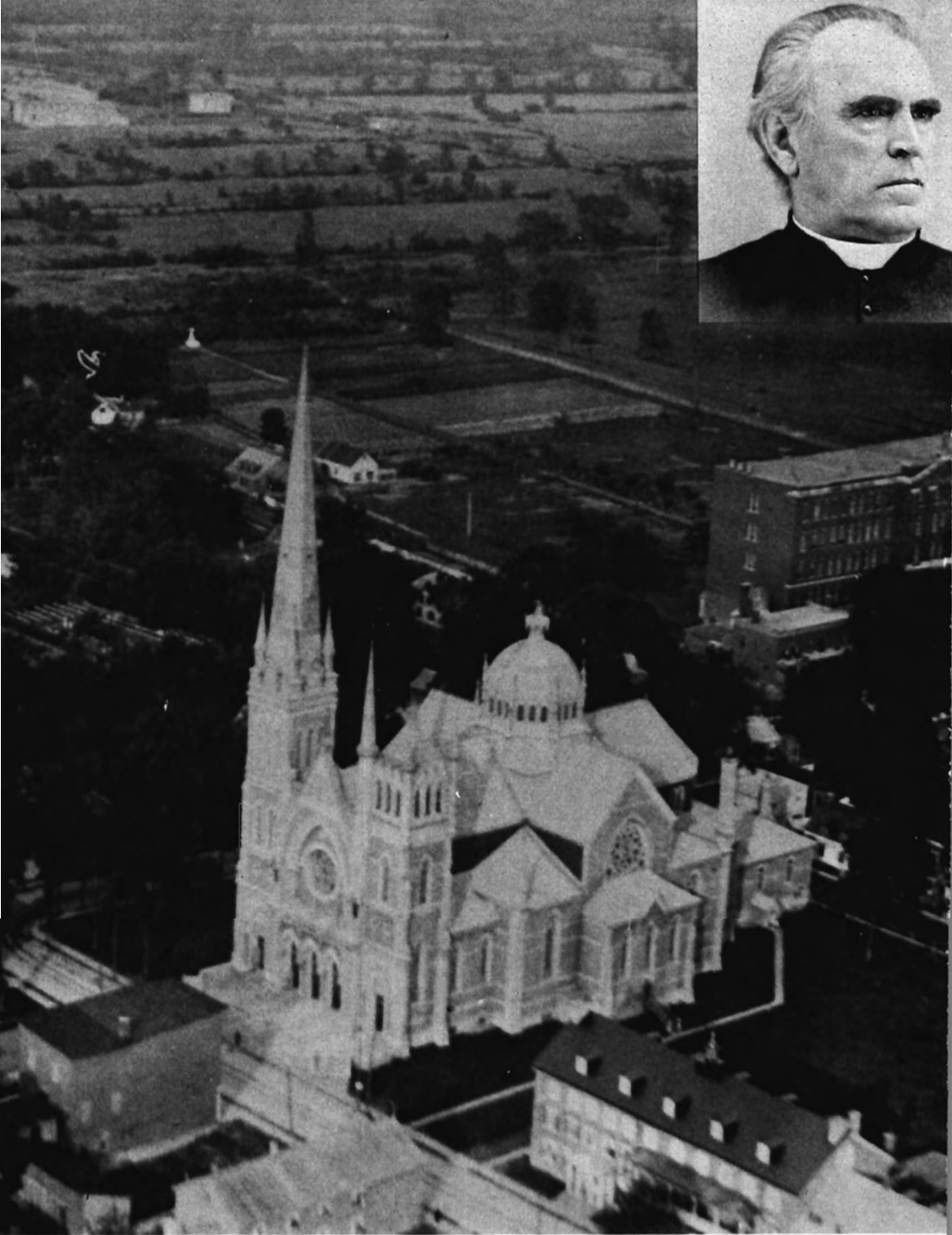
Le frère Marie-Victorin est mort dans un accident d'automobile, en juillet 1944, ce qui met la science canadienne en deuil. A sa séance du 20 octobre 1944, le conseil municipal consacre la ville de Longueuil au Sacré-Coeur. Il autorise le maire "à prononcer publiquement cette consécration et à la renouveler chaque année aux temps et lieu choisis par Monsieur le Curé".



The first part of the paper discusses the importance of the research and the objectives of the study. It then moves on to a literature review, which identifies the key concepts and theories that will be used in the study. The methodology section describes the research design and the data collection process. The results section presents the findings of the study, and the conclusion discusses the implications of the research and offers suggestions for future research.

The second part of the paper discusses the importance of the research and the objectives of the study. It then moves on to a literature review, which identifies the key concepts and theories that will be used in the study. The methodology section describes the research design and the data collection process. The results section presents the findings of the study, and the conclusion discusses the implications of the research and offers suggestions for future research.





Vue aérienne de l'église Saint-Antoine en 1915. En vignette, le curé Maximilien Tassé, qui fit construire le temple en 1885. (Archives publiques du Canada; Collection Charles-Edouard Millette)

Le dernier traversier, baptisé Louis-Philippe, dont le service fut interrompu après l'ouverture du pont Jacques-Cartier en 1930.

(Collection Charles-Edouard Millette).



Le S/S Labrador remontant le fleuve en 1897, en face de la rue Bord-de-l'Eau. (Collection Jules-Légaré, fonds Arthur-Patterson)



## Ville Jacques-Cartier

LA GUERRE APPROCHE de son épilogue. L'Armée canadienne, plus motorisée qu'aucune autre et d'avance réputée intrépide, se bat en Normandie.

Dans la Province de Québec, une nouvelle campagne politique est engagée. Maurice Duplessis, redevenu chef de l'opposition, s'y était préparé. Il a tenu à travers la province, à l'automne de 1943, une série d'assemblées dont l'une des plus réussies s'est déroulée à Longueuil, le 5 septembre. Hortensius Béique, Edouard Asselin, Alphonse Raymond, Francis Fauteux, Auguste Boyer entouraient leur chef. Le Dr Albiny Paquette était descendu de Mont-Laurier, Alphonse Cossette était venu de Trois-Rivières et le Dr Alphonse Dion, de Québec. Le notaire Georges Laurin était venu de Saint-Laurent, en compagnie d'Edouard Gohier, maire de Saint-Laurent, qui avait fait construire l'estrade à ses frais. Le maire Pratt avait reçu les visiteurs avec une courtoisie marquée. Duplessis, champion de l'autonomie provinciale, a reproché à Godbout sa servilité à l'égard du gouvernement fédéral. Thomas J. Coonan, ancien ministre sans portefeuille, a commenté sous une forme lapidaire, dans une lettre à son chef: "You certainly hit the nail on the head."

Béique en conçoit l'espoir de reconquérir son mandat. Duplessis l'emporte en effet, aux élections du 8 août 1944. Sa majorité est cependant assez mince et Joyal conserve le comté de Chambly. Le Longueuillois Antoine Lamarre présidera la Régie des transports. Le gouvernement fédéral a retardé la libération de Camillien Houde pour lui ôter la chance de participer à ces élections. Le retour de l'ancien maire suscite une triomphale, une indescriptible manifestation où le peuple, à la lettre, crie sa joie.

A Longueuil, les élections municipales ne se mijotent plus uniquement au Club Le Moyne, mais aussi à la Ligue des propriétaires où l'on réclame toujours, de la part du maire et de son Conseil, plus d'esprit

d'entreprise. Cependant la guerre a répandu la prospérité. La Caisse populaire, après un an d'existence, compte 545 déposants et \$44 000 d'actif. La Ville n'arrête pas de vendre des propriétés reprises pendant la période de "dépression". Elle vend \$100 les lots dont elle demandait \$50 quelques années plus tôt. L'ensemble des propriétés imposables est maintenant évalué à \$5 300 000. La propriété de la Dominion Engineering Works, devenue compagnie de la Couronne, et agrandie mais exempte de taxes, est évaluée à \$2 700 000. En ajoutant les autres propriétés - religieuses, fédérales, provinciales ou municipales - non imposables, le total des valeurs immobilières approche des \$10 000 000. La Ligue des propriétaires ne juge pas le moment venu de renouveler sa tentative de 1943. Paul Pratt est réélu par acclamation le 1er février 1945. Cyprien Sainte-Marie, épicier-boucher, Paul Carrière et Lionel Cardinal, agent d'assurances, sont aussi élus par acclamation. Mais Alexandre Lincourt affronte un adversaire. Lincourt est un échevin actif mais peu instruit, auquel on attribue de fréquentes bévues. Le Dr Pierre Jodoin, son adversaire, n'est pas seulement très dynamique mais très aimé. Il chausse les bottes, en plein hiver et en pleine nuit, pour répondre à l'appel de patients qui ne pourront pas le payer. Il s'intéresse à la chorale, aux oeuvres paroissiales, aux Chevaliers de Colomb. Lincourt se désiste devant lui.

Le Conseil poursuit sa routine. Il proteste contre la hausse du tarif des autobus. Il interdit, à la demande de la Ligue du Sacré-Coeur, le port des shorts dans les rues de la ville, et la police devra faire respecter ce règlement. Des inondations se produisent encore, au printemps de 1945. Une fois de plus, dans les maisons voisines du fleuve, on monte les meubles au deuxième étage. L'eau gagne jusqu'à la rue Saint-Charles; les autobus en ont jusqu'au moyeu des roues. Le Dr Jodoin, président du Comité de police, feu et hygiène, fait distribuer de la chaux dans les maisons atteintes. On commence à réclamer la construction, qui incomberait au gouvernement fédéral, d'un mur de protection le long du fleuve.

L'activité industrielle a entraîné, à Montréal, une crise du logement. Des Montréalais débordent sur la rive sud, où des propriétaires, renonçant à leur ferme, divisent leur terre en lots à bâtir. Ils viennent des paroisses de l'est de Montréal. Beaucoup sont d'anciens ruraux; quelques-uns sont des colons redescendus désempantés de l'Abitibi. Tous sont pauvres et la grande métropole ne cherche pas à les retenir: la municipalité quittée doit verser les prestations d'assistance sociale pendant six mois, après quoi les assistés tombent à la charge de leur nouvelle municipalité. La plupart sont des gens courageux, chargés de famille, qui veulent s'édifier à bon compte chez-soi, mais il se glisse aussi parmi eux quelques lascars qui fuient la société. Ils construisent, sur le territoire municipal de la paroisse de Longueuil, souvent avec du "bois de char", c'est-à-dire avec du bois prélevé, pour ne pas écrire déroché, sur des wagons de fret, des bicoques dont l'ensemble constitue un authentique bidonville, sans trottoirs, sans égouts et sans police. Il arrive que le père, la mère, cinq, six ou sept enfants, deux chiens, deux chats et une chèvre s'entassent dans deux chambres exigües,



## Ville Jacques-Cartier

garnies de couchettes superposées. Une agglomération se forme ainsi au Coteau-Rouge, à quatre milles de Saint-Georges de Montréal-Sud - quatre milles qu'il faut parcourir à travers champs, faute de chemins. Le Dr Pierre Jodoin et ses confrères en savent quelque chose, qui doivent enfoncer dans la neige jusqu'au genou pour trouver la maison sans adresse où une patiente qui les attend les accueille au cri de: "Dépêchez-vous, Docteur, je souffre en Christ!" Mgr Forget détache de Saint-Georges une paroisse Saint-Jean-Vianney, qui ne fait l'envie de personne dans le clergé. L'évêque va trouver le père Damase Laberge, provincial des franciscains. Le religieux hésite mais l'évêque se jette à ses genoux: "Il n'y a que les Franciscains pour prendre charge d'une pareille paroisse." Le provincial cède: Saint-Jean-Vianney est érigée, avec le père Raphaël Daneault pour curé, le 23 mai 1945. La Corporation des frères mineurs prête les \$100 000 nécessaires à la construction d'une église et d'un presbytère en blocs de ciment. Les franciscains, en bottes et la bure relevée, prennent le pic et la pelle en main, dans la boue. Paul Pratt et plusieurs volontaires de Longueuil viennent les aider. La municipalité de paroisse est maintenant aussi peuplée et même plus que la municipalité de ville. Le mouvement démographique l'a morcelée en six groupes distincts formant de véritables villages, dont chacun possède la population, l'étendue et l'évaluation qui justifieraient une érection en municipalité de village. Une de ces agglomérations, le long et à l'ouest du chemin de Chambly, prend le nom de Longueuil-Annexe. Une autre, lotie par le notaire F.-S. Mackay, tend à s'appeler Mackayville. La coutume est en voie de s'établir que chacun des six conseillers municipaux représente l'un de ces villages. Le conseil de municipalité de paroisse demande et obtient, à la session de 1945, la division du territoire en six quartiers, élisant chacun un conseiller. Un maire plus hardi que Paul Pratt rechercherait l'annexion de ces nouveaux bourgs qui, peut-être, ne demanderaient pas mieux.

\* \* \*

A l'approche des élections fédérales, le sort du gouvernement King, participationniste et même conscriptionniste, paraît peu enviable dans la Province de Québec. Un ministre, Arthur Cardin, s'est rebellé, a démissionné, est allé jusqu'à créer son propre parti, le Front national, auquel le gouvernement Duplessis prêterait un appui tacite. La nomination de Vincent Dupuis au Sénat "ouvre" doublement le comté de Chambly-Rouville. Paul Pratt, populaire à Longueuil, convoite le siège et s'agglomère au Front national. Mais le parti libéral est expert en matière de manoeuvre politique. Le gouvernement peut ruiner la ville de Sorel, dont les industries vivent des commandes officielles, et donc les frères Simard, amis intimes et grands électeurs de Cardin, et, partant, briser les reins de Cardin lui-même. L'ex-ministre, soumis au chantage, doit renoncer à son projet. Paul Pratt, qui peut financer lui-même son élection, se présentera comme indépendant.

Le candidat ministériel est Roch Pinard, espoir du parti libéral. Le Bloc populaire, né d'une réaction contre la politique de guerre, complique

les choses en présentant un candidat. Camillien Houde a pris, conjointement avec Maxime Raymond, le commandement du Bloc populaire. Il participe à une assemblée de Michel Chartrand, candidat du Bloc, ce qui chiffonne Paul Pratt, son ancien condisciple resté son ami.

Le gouvernement King conserve le pouvoir, avec une majorité réduite, aux élections du 11 juin 1945. Il conserve surtout cette bonne vieille Province de Québec. La ville de Longueuil donne une centaine de voix de majorité à Paul Pratt, et Rouville l'avantage aussi. Mais Saint-Lambert assure l'élection du candidat ministériel:

Roch Pinard	12 693 voix
Paul Pratt	9 158
Michel Chartrand	2 326

Un candidat socialiste, bon dernier, recueille 1 041 suffrages.

Paul Pratt, toujours libéral mais déçu, se tourne vers Duplessis, qui d'ailleurs se consolide. A l'issue d'une conférence intergouvernementale tenue à Ottawa, le conseil municipal de Longueuil, sur la proposition de l'échevin Carrière, félicite le Premier ministre Duplessis de sa ferme attitude autonomiste: "Nous désirons assurer le chef civil de notre province que nous l'appuyons de tout coeur dans sa lutte pour le respect intégral de l'autonomie provinciale." (17 mai 1946).

\* \* \*

Longueuil a d'ailleurs des requêtes à présenter. Longueuil est au carrefour de toutes les grandes routes venant du sud et convergeant sur Montréal. Il en résulte une circulation très intense, exigeant un élargissement de la rue Saint-Charles. Or le ministère provincial de la Voirie a facilité l'accès rapide à Montréal par l'ouest et par l'est. Le conseil municipal lui demande la même besogne pour l'entrée sud, "en mettant à l'étude, dès maintenant, l'ouverture d'une nouvelle artère longeant le fleuve à partir des limites Est de la Cité". Au gouvernement fédéral, Longueuil réclame la construction d'un mur le long du fleuve, pour protéger la ville contre les inondations, et l'abolition des péages sur les ponts.

Les "vieilles familles" qui tiennent encore le haut du pavé maintiennent à Longueuil ses aspects traditionnels. Le curé Boulé est un homme calme, n'élevant pas la voix, et débitant ses sermons d'un ton monotone. Mais c'est un bon papa, d'une grande affabilité avec tous: un réconciliateur qui arrange bien des situations tendues, et d'une grande charité discrète: un sauveteur qui dépanne bien des déshérités. Il lui faudrait une impossibilité majeure pour manquer la visite des malades. Les Longueillois se réjouissent de posséder, après deux pasteurs hermétiques, "un vrai bon curé". Mgr Boulé n'en veut pas moins assurer au catholicisme, à Longueuil, un caractère de religion officielle. Il engage l'autorité civile, c'est-à-dire le conseil municipal, à se joindre à l'autorité religieuse pour célébrer la fête du

**Christ-Roi.** Le Conseil invite les citoyens "à manifester publiquement leurs sentiments en pavoisant leur demeure". Il s'empresse aussi d'accepter la suggestion des frères du collège et des membres du Cercle La Salle, souhaitant le nom du frère Marie-Victorin pour une des rues de la ville.

Mais le pont amène de nouvelles familles qui s'intègrent graduellement. La poussée démographique se poursuit. Mgr Forget constitue la paroisse du Sacré-Coeur, prise dans les limites des paroisses canoniques de Saint-Antoine de Longueuil et de Saint-Charles-Borromée (9 août 1946). Mgr Forget fait en même temps demander aux frères du collège, par Mgr le curé son grand vicaire, s'ils accepteraient les services d'un aumônier à demeure. Le frère Frédéric, directeur, décline cette offre: "Nous manquons absolument de chambre pour loger le préposé chapelain, et les frères sont complètement satisfaits du bon service fourni par le curé."

La transformation de Longueuil, avec son implantation de nouvelles familles, entraîne cependant des répercussions municipales. Les nouveaux venus s'attachent à leur ville d'adoption. Roméo Roy et sa Ligue des propriétaires recrutent parmi eux des adeptes. Ils réclament plus d'action. Ils veulent du "sang nouveau". Ils complotent une réédition de la tentative de 1943. Le Dr Pierre Jodoin, devant qui Lincourt s'est désisté en 1945, s'est trouvé seul au Conseil. Il juge que tout s'y passe à la bonne franquette et voudrait moderniser l'administration. Il se présentera contre Pratt à la mairie et conduira l'équipe assaillante.

La candidature du Dr Jodoin et l'activité de la Ligue des propriétaires provoquent un réveil d'intérêt pour les élections municipales. Mais Paul Pratt, sans faire à proprement parler partie des vieilles familles, est admis par le vieux Longueuil. Il se fait d'autre part un point d'honneur de visiter les nouvelles familles pour leur souhaiter la bienvenue à Longueuil. Il a toujours beaucoup d'égards pour ses adversaires. On lui reconnaît, naviguant entre les opinions opposées, une véritable maîtrise dans l'art du compromis. On ne peut pas voter contre un maire "qui fait une aussi belle façon à tout le monde". La proportion des votants, qui ne dépasse guère 30 p.c. d'habitude, aux élections municipales, approche cette fois de 80 p.c. Paul Pratt l'emporte assez facilement sur Pierre Jodoin, mais un seul des conseillers sortants, Lionel Cardinal, garde son mandat. Antonio Lebrun, Joseph-Alfred Doucet, qui a gagné quelque expérience municipale à Saint-Boniface, et Clovis Lareau, tous trois de l'équipe Jodoin, sont les trois nouveaux conseillers (1er février 1947). Pour la première fois, aucun des quatre échevins n'appartient aux "vieilles familles". La disparition de l'échevin Taylor, qui se retire, et son remplacement par un Canadien français ne traduisent aucune animosité, aucune lutte de races.

\* \* \*

C'est essentiellement la municipalité de paroisse qui se transforme, qui se peuple, sur un rythme accéléré. Les terres, sur ces 10 715 acres, sont

l'une après l'autre divisées en lots à bâtir. Des entrepreneurs-spéculateurs, qui ont acheté des fermes et procèdent à des lotissements, installent des kiosques où ils reçoivent et endoctrinent, en fin de semaine, les acheteurs éventuels. La population atteint dix mille, douze mille, treize mille âmes. Il ne s'agit donc plus d'une municipalité rurale mais bien d'une municipalité urbaine. Un conseil local, aux pouvoirs restreints, ne peut plus l'administrer. Joseph Goyette, maire de la paroisse, est un beau type de cultivateur dont l'honnêteté, l'hospitalité, la charité passent en proverbe. Il voudrait mettre un peu d'ordre dans ce chaos. Il voudrait surtout réglementer la construction: des maisons, si l'on peut les appeler ainsi, n'ont que le sol pour plancher. Des échevins, aussi dévoués que le maire, s'improvisent inspecteurs. Mais la nouvelle population a la phobie des inspecteurs: "Je m'en vas les recevoir, les Christ!" Et le Code municipal ne confère, à cet égard, aucun pouvoir à une municipalité rurale. Goyette et son Conseil demandent l'érection du territoire en ville.

Ce sera la ville de Jacques-Cartier. Mais le quartier de Mackayville, le plus éloigné du centre de la nouvelle municipalité, qui groupe 3 600 âmes et qui est érigé en paroisse canonique - Saint-Jean-Eudes - depuis un bon nombre d'années, veut former une ville distincte. On y signe des requêtes. Ce sera Mackayville.

Une loi sanctionnée le 10 mai 1947 crée les villes de Jacques-Cartier et de Mackayville. La ville de Jacques-Cartier, couvrant 9 800 acres, est divisée en huit quartiers, élisant chacun un échevin. Mackayville, moins étendue et moins peuplée, ne forme provisoirement qu'un seul quartier, élisant six échevins.

La municipalité de paroisse cesse d'exister. Joseph Goyette préside la dernière séance du Conseil, le 4 juin, et devient maire de la nouvelle ville. Jacques-Cartier et Mackayville se partagent l'actif et la dette, en proportion de leurs évaluations. Jacques-Cartier abrite deux industries importantes, la George Weston Limited et la Fairchild Aircraft Limited. La Corporation de paroisse a fixé, le 7 mars, l'évaluation de la George Weston à \$400 000 et celle de la Fairchild Aircraft à \$360 000. Ces évaluations sont maintenues pour cinq ans, pourvu que les compagnies se conforment aux conditions prescrites. Tout emprunt doit être approuvé par les électeurs propriétaires d'immeubles imposables et par le ministre des Affaires municipales sur la recommandation de la Commission municipale. Mais des habitants craignent une hausse des taxes.

Cette érection de deux villes stimule encore le mouvement démographique. L'augmentation continue de la population exigera des travaux considérables. A Ville-Jacques-Cartier, 300 enfants manquent l'école faute de locaux. De nouvelles taxes sont bien à craindre, et cette situation entraîne l'élection de conseils municipaux. A Mackayville, le Conseil est élu par acclamation. A Jacques-Cartier, c'est un autre conte. Joseph Goyette est un cultivateur, type de "l'habitant" pétri de bon sens et d'ailleurs

cultivateur modèle, à la tête d'un beau cheptel et président de l'Association agricole du comté de Chambly qui organise tous les ans une exposition à Saint-Bruno. C'est le maire idéal pour ce qu'il reste de ruraux. Mais il en reste peu. Goyette affronte un adversaire, le fleuriste Gustave Xhignesse, le 2 juillet. Goyette est maintenu avec une majorité de 339 voix. Mais les formalités prévues par la loi n'ont pas été observées. L'élection refaite ne change pas les résultats.

\* \* \*

L'essor de la rive sud inspire une idée à Jean-Paul Auclair, homme d'affaires de Boucherville, qui lance le *Courrier du sud*, premier journal publié à Longueuil depuis l'*Impartial* de Jean-Baptiste Rouillard. Le premier numéro du *Courrier du sud* paraît le 27 mars 1947. Le journal, hebdomadaire et tiré à 8 000 exemplaires, sera distribué gratuitement "à chaque famille des 14 localités de la rive sud". La publicité le fera vivre. Le *Courrier du sud* s'annonce, suivant les rites, "animé d'un esprit d'indépendance complète". Il restera neutre "dans les querelles et les controverses partisans".

Les deux grandes revendications de Longueuil: abolition des péages et construction d'un "mur de protection" s'adressent au gouvernement fédéral. L'abolition des péages intéresse toute la rive sud. Une campagne populaire s'esquisse au cri de "A bas les péages!" L'Association des grandes routes l'appuie. Des municipalités de comté, des chambres de commerce, des sociétés agricoles, des clubs d'automobilistes et de simples citoyens signent des pétitions. Une délégation dont le maire Pratt fait naturellement partie présente à Ottawa cette protestation contre "l'injustice flagrante" commise envers la population de la rive sud. Les Chambres de commerce réclament aussi la construction d'un "mur de protection" ou "mur de revêtement". En se doublant d'un boulevard-promenade, ce mur ferait disparaître la broussaille de quenouilles qui infeste actuellement la rive.

Le maire Pratt est merveilleusement à son aise parmi ce genre de délégation. Et les nouveaux échevins le poussent dans le dos. Ils introduisent une réforme à laquelle ils tenaient. Les évaluateurs sont, depuis toujours, des amateurs, parfois d'anciens échevins, nommés par relations ou pour services rendus. C'est un trait de cette oligarchie que le nouveau Conseil veut abattre. Le caractère un peu fantaisiste des évaluations favorise un déluge de plaintes. La Ville nommera désormais des évaluateurs professionnels qui appliqueront la valeur réelle des propriétés, quitte à hausser ou baisser les taux. Cette réforme, cependant, ne passe pas toute seule. Il faut tenir des assemblées pour en expliquer les avantages à la population.

\* \* \*

Et la rive sud se peuple toujours, de manière aussi anarchique. Jacques-Cartier devient la ville la plus peuplée du diocèse de Saint-Jean, mais des mouvements centrifuges s'y dessinent. Les propriétaires du côté nord de la rue Leblanc demandent à se rattacher à Longueuil. Georges Simard, le conseiller législatif qui fut un moment le contradicteur d'Amédée Geoffrion et qui a mis sur pied la Commission des liqueurs, organise, avec son fils Jacques qui est urbaniste et quelques membres de sa famille, une sorte de village indépendant et mieux ordonné. Ce village, qu'il appelle Préville, ne communique avec le reste de Jacques-Cartier qu'en traversant la municipalité de Saint-Lambert. Deux compagnies formées par Georges Simard demandent et obtiennent l'érection de Préville dont Jacques Simard sera le maire (11 mars 1948).

Le Premier ministre Duplessis charge l'ingénieur J.-A. Lalonde "de faire une étude spéciale" des problèmes d'aqueduc et d'égout des municipalités de Jacques-Cartier, Mackayville et Greenfield Park, "et, comme conséquence, des municipalités de Montréal-Sud, de Saint-Lambert et de Longueuil", en promettant de traiter ces municipalités "non seulement avec justice, mais avec générosité".

La préoccupation électorale peut influencer cette décision, puisque des élections sont annoncées pour le 28 juillet. Hortensius Béique essaierait bien de reprendre le comté de Chambly. Mais la carrière d'Hortensius Béique peut être considérée comme terminée. Duplessis est d'autant mieux au courant de la situation locale que son cousin John Mackenzie, vice-président de l'International Paper - et Canadien français malgré son nom - réside à Longueuil. Duplessis, écartant Béique, préfère présenter l'avocat Redmond Roche auquel il donne cette mission: "Il y a beaucoup à faire dans ce comté. Je veux que tu y sois élu." Le candidat unioniste a servi dans l'armée et milite au sein de la Légion canadienne. Resté très marqué du pli militaire, il reçoit sa mission comme un officier la consigne. Il rend visite à Mgr Anastase Forget avant de se mettre en campagne. L'évêque de Saint-Jean est très sympathique mais pessimiste: "Vous ne serez pas élu. D'ailleurs M. Duplessis n'a pas intérêt à faire élire un député de son parti dans un comté aussi lourd, aussi chargé de problèmes." Les nouvelles agglomérations manquent de prêtres, de médecins, d'écoles, de rues, d'égouts, d'éclairage public, manquent de tout. L'évêque connaît son diocèse sur le bout du doigt. La quête du dimanche, à Saint-Charles, à Saint-Jean-Vianney, au Sacré-Coeur-de-Jésus, ne rapporte autant dire rien. Roche retourne, un peu découragé, auprès du Premier ministre. Duplessis décide: "Va dire à Mgr Forget, très respectueusement, que c'est justement parce qu'il y a tant à faire dans le comté de Chambly que j'y veux un candidat à mon goût, et qu'il soit élu". Roland Viger - petit-fils de Michel - sera l'organisateur de Redmond Roche. On ne saurait choisir plus "vieille famille de Longueuil". John Mackenzie le soutiendra.

Camillien Houde s'est réconcilié avec Maurice Duplessis. Le svelte jeune homme qui brûlait les planches, au Cercle La Salle, dans le rôle de

## Ville Jacques-Cartier

Cyrano, a pris des formes pachydermiques qui sont trompeuses, car toute balourdise, de sa part, est voulue. Le maire de Montréal apporte au Premier ministre un renfort qui contribue au résultat triomphal de ces élections. L'Union nationale ramasse 82 comtés sur 90. Redmond Roche enregistre une majorité-record de 3 493 voix.

\* \* \*

La Ville de Longueuil prévoit des revenus de \$275 000 pour l'exercice 1949, mais la dette absorbe cent mille dollars. Le conseil municipal multiplie les requêtes et résolutions demandant l'abolition des péages et la construction d'un mur de protection. Il réclame aussi l'agrandissement du bureau de poste construit en 1903 à l'emplacement de l'ancienne brasserie de Charles Le Moyne: la population qu'il dessert, paroisse comprise, a quadruplé depuis lors! Roch Pinard fait combler ce voeu, moins gros de conséquences que les deux précédents.

La Ville de Longueuil fournit l'eau à Jacques-Cartier qui n'a pas d'aqueduc. Elle fournit un abri temporaire à des familles évincées de l'ancien camp Jacques-Cartier où elles avaient installé leur ménage. L'université de Montréal ayant lancé une souscription, la Ville de Longueuil s'engage pour \$5 000, payables en cinq annuités.

Ce sont des gestes généreux. Mais les conseillers, à l'approche des élections municipales, subissent des assauts analogues à ceux qu'ils ont livrés deux ans plus tôt. C'est Joseph Ménard, imprimeur et propriétaire de petits journaux à Montréal, mais résidant de Longueuil, qui mène le bal. Les journaux de Joseph Ménard, feuilles humoristiques et satiriques, sont éphémères mais connaissent, leur vie durant, une certaine popularité. L'un d'eux, *le Goglu*, a laissé une quasi-légende. Ménard lance *le Citoyen*, petite feuille de circonstance - une de plus! pour la période des élections longueuilloises. Il critique l'un, ridiculise l'autre. Il appelle le maire Pratt "le joueur de flûte". Dans un milieu où tous se connaissent, ces fantaisies, prises comme telles, font cependant "du bouillonnement". Le Dr Jodoin tente de nouveau sa chance contre Paul Pratt. Il est cette fois à la tête de l'équipe sortante. Mais les adversaires de l'administration critiquent la fourniture de l'eau à Jacques-Cartier, qui réduit, certains jours, la pression et donc le débit à la disposition de Longueuil: "Une ville n'est pas un marchand d'eau!" Les conseillers invoquent l'humanité: "Nous ne pouvons laisser 10 000 personnes, à nos portes, manquer d'eau." Antonio Lebrun, surtout, défend une décision dont il a été, par esprit chrétien, le principal inspirateur. Tout cela, sans aller bien loin, fait perdre son siège à Antonio Lebrun, supplanté par Alexandre Tremblay à la majorité d'une voix. Paul Pratt augmente un peu sa majorité sur Pierre Jodoin, par rapport aux élections de 1947. Le Conseil comprend désormais, sous la présidence du maire Pratt, les échevins Lionel Cardinal, Clovis Lareau, Alexandre Tremblay, Aimé Dussault (février 1949).

\* \* \*



L'ingénieur Lalonde poursuit son enquête. Aucune épidémie n'a éclaté dans les bidonvilles de la rive sud où les cabinets d'aisance se déversent dans des fossés ouverts. C'est ce que le Dr P.-E. Rolland, du Service provincial d'hygiène, appelle "le miracle de Jacques-Cartier". Un roublard s'est procuré un tonneau, deux roues, un vieux cheval, et remplit son tonneau, aux bornes-fontaines de Longueuil, d'eau qu'il va vendre à Jacques-Cartier "cinq cents le scieau". Personne ne prêterait à Jacques-Cartier, ville sans eau, sans chemin et sans lumière, les \$5 000 000 nécessaires à la construction d'un aqueduc et d'un égout. Redmond Roche en parle au Premier ministre, en prenant ce vieux garçon par son point faible: "Il y a beaucoup d'enfants dans cette population..." Duplessis demande à Roche de venir le chercher au Ritz, un samedi, pour qu'il se rende compte par lui-même. Il voit les maires, les présidents de commissions scolaires, les curés qui doivent tenir un peu de l'hygiéniste et beaucoup du Père Noël. Il y a en effet une foule d'enfants et presque autant de chiens qui, faméliques, montrent les crocs. Le père Hugues Beaugard, curé de Saint-Jean-Vianney (ou son vicaire), se rend toutes les semaines à Montréal, en camionnette, pour quêter des vêtements, des meubles et même, au marché Saint-Jacques, des victuailles. L'inspection de cette misère est bouleversante. Redmond Roche s'attellera tout de suite à l'énorme besogne, en liaison avec Mgr Forget et avec les curés. Le Secrétaire provincial Omer Côté vient aussi sur place étudier la situation scolaire. Les franciscaines de l'Immaculée-Conception font la classe, à Saint-Jean-Vianney, dans des conditions quasiment héroïques. L'Etat provincial assumera, pour commencer, le pavage de rues, la construction de quatre écoles, et garantira l'emprunt que Ville-Jacques-Cartier sera autorisée à lancer pour la construction d'un aqueduc et d'égouts. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, réglera, par l'égouttement, le problème des inondations bien qu'il ne s'agisse pas directement d'agriculture.

Une autre agglomération, dans le territoire des paroisses canoniques de Saint-Maxime et de Saint-Josaphat, et disposant du chemin Tiffin qui conduit au bord de l'eau, est presque entièrement détachée de la ville de Jacques-Cartier. Ses habitants s'impatientent devant la pénurie des services que Jacques-Cartier peut leur offrir. Saint-Lambert, leur voisin, ne tient pas à s'annexer ce paquet de bicoques. L'agglomération est, sur pétition des propriétaires, érigée en Ville Le Moyne, et le conseil municipal de Jacques-Cartier sera réduit de huit à six membres. L'actif et la dette seront partagés, comme à chaque division, au prorata de l'évaluation.

L'organisation morale, c'est-à-dire l'organisation religieuse, va de pair avec l'organisation matérielle. Mgr Forget, qui est un bourreau de travail et que secondent des collaborateurs empressés - "une équipe formidable", reconnaît-on à la ronde -, a vite organisé son diocèse. Dans les paroisses qui commencent à prendre tournure - Saint-Charles, Saint-Jean-Vianney, Sacré-Coeur-de-Jésus - le curé provoque presque chaque année la fondation d'une nouvelle oeuvre ou association: Fraternité du tiers-ordre, Congrégation des enfants de Marie, Dames de Sainte-Anne, Ligue du Sacré-Coeur. Mais ces



paroisses ne suffisent plus. Mgr Forget veut donner des prêtres et des églises à la population des nouvelles villes, trop pauvre pour construire des temples majestueux. Il a mis sur pied, dès 1947, une sorte d'oeuvre, les Chantiers du Bon Pasteur, qui bâtit des chapelles très simples, toutes du même style, avec des matériaux peu coûteux, un extérieur en stuc blanc et un clocher sans prétention. Ces chapelles peuvent contenir de 200 à 300 personnes. Ce sont autant de dessertes de Saint-Antoine de Longueuil. Puis, à l'automne et à l'hiver de 1949, l'évêque érige coup sur coup quatre d'entre elles en paroisses canoniques: Notre-Dame-de-Grâce (13 octobre), Notre-Dame-de-l'Assomption (10 novembre), Notre-Dame-de-Fatima (16 décembre) et Notre-Dame-de-la-Garde (25 décembre). Notre-Dame-de-Fatima occupe la pointe du croissant - ou la tête du fer à cheval - que Jacques-Cartier et les nouvelles villes satellites dessinent autour de Longueuil. Et c'est à Saint-Antoine de Longueuil, merveilleuse de générosité, que les nouveaux curés viennent quêter de l'aide, que les dames auxiliaires organisent des bazars.

Une Caisse populaire se fonde dans la paroisse Saint-Charles. Celle de Saint-Antoine dépasse le millier de sociétaires. Madame Guérette ouvre une maternité, sous le nom d'Hôpital Guérette, sur le chemin de Chambly. Le clergé et les habitants de la rive sud sentent grandir leurs ambitions: ils voudraient un collège classique. L'idée n'est pas déraisonnable: la région est en plein essor; les fils de cultivateurs et d'ouvriers canadiens-français, désireux et capables de s'élever dans l'échelle sociale, ne conçoivent guère d'autre voie que les professions libérales auxquelles prépare l'enseignement classique. Les frères sont très gentils et nous les aimons bien, mais ils n'enseignent pas le latin, et comment oserait-on, comment pourrait-on écrire dans les gazettes, plaider devant les tribunaux, guérir des malades ou gouverner un pays si l'on n'a pas ânonné, quelques années durant, les déclinaisons latines? Camillien Houde, au faîte de sa carrière, se demande tous les jours: "Où ne serais-je pas monté si j'avais fait un cours classique?" Une région n'est véritablement consacrée sans la possession d'un collège classique. Un collège classique situé à Longueuil attirerait, comme l'a déjà fait l'institution des frères, des élèves de Saint-Lambert, de Boucherville, de Saint-Hubert, de Montréal même. Le diocèse de Saint-Jean n'a ni les ressources ni le personnel voulus. Mais les franciscains, qui dirigent la paroisse Saint-Jean-Vianney et qui se sont fait aimer dans Jacques-Cartier, offrent leurs services "comme complément de leur oeuvre paroissiale". Le père Alcantara Dion en fait son affaire: un collège facilitera le recrutement franciscain. Le père Dion écrit à Mgr Forget qui lui conseille de se mettre d'accord avec Mgr Romain Boulé, curé de Longueuil. Le père Dion va trouver Mgr Boulé à son presbytère. Le curé de Longueuil demande toujours au Conseil quelque manifestation officielle de catholicisme: il a provoqué l'adoption d'un voeu en faveur de la représentation diplomatique du Canada auprès du Vatican. Il est toujours, pour le reste, le "vrai bon curé" conciliateur et conciliant. Le père Dion s'accorde en effet avec lui et se rend à l'évêché. Mgr Forget lui demande un projet de contrat. Mgr Anastase Forget et le T.R.P. Jean de Capistran Cayer, provincial des

franciscains, signent le contrat permettant de construire un externat classique pour la région de Longueuil, le 25 mai 1949.

Redmond Roche annonce en même temps la construction de quatre écoles à Ville-Jacques-Cartier. Duplessis exige toujours un effort de principe de la part des intéressés. Mais l'Etat provincial paiera la plus grosse part, tout en laissant à la ville le choix des entrepreneurs. La construction des quatre écoles commence au mois d'octobre.

\* \* \*

Longueuil, le vieux Longueuil, n'a d'autres problèmes que les péages et les inondations. La Ville a combattu, devant la Commission des tramways, par l'organe de l'avocat Emilien Brais, fils du notaire, la hausse des tarifs d'autobus. La Commission réduit cette hausse, en décembre 1949, mais dans une proportion très inférieure aux réclamations et aux espérances de Longueuil. La Ville en appelle à la Régie des transports. L'accroissement démographique oblige à ouvrir ou prolonger des rues. Le Conseil fait poser des égouts dans le lotissement de la Longueuil Cooperative Community Society qui construit une rangée de maisons.

Les problèmes sont d'une autre ampleur à Ville-Jacques-Cartier, où 97 p.c. des électeurs - proportion qui ne s'est jamais vue dans ce genre de vote - approuvent, au référendum, un règlement adopté par le Conseil pour la construction d'un aqueduc et d'égouts (décembre 1949).

Les franciscains préparent la fondation de leur Externat classique de Longueuil. Ils ont acquis un vaste terrain au croisement des chemins de Chambly et de Gentilly. L'emplacement, sur le territoire de Jacques-Cartier mais en bordure de Longueuil, est stratégique. L'externat s'ouvrira sur un réseau routier comprenant la Route No 3 qui longe le Saint-Laurent, la Route No 9 qui relie la région de Beloeil, Saint-Hubert et Saint-Bruno, et la Route No 1 qui relie Granby, Marieville, Saint-Césaire, Richelieu, Chambly et Saint-Hubert, et communique avec le boulevard Taschereau ainsi qu'avec plusieurs routes régionales. Le maire Pratt, à la requête des franciscains, accepte la charge de syndic. Mgr Forget annonce la fondation par circulaire du 16 mars 1950. La circulaire décrit le mouvement de population qui a donné naissance à une ville neuve, encerclant l'ancienne paroisse Saint-Antoine, atteignant les limites de Saint-Lambert et de Boucherville et pénétrant dans le territoire de Saint-Hubert: "On ne peut imaginer que cesse la croissance de toute cette région, collée à Montréal comme frères siamois." Mgr Forget assigne à l'Externat classique de Longueuil l'objectif primordial "de préparer par les humanités classiques les jeunes gens qui ont entendu, au secret de leur coeur, l'appel divin et qui désirent se former à la vie sacerdotale et religieuse, tout en permettant l'accès de ses classes aux jeunes gens qui se destinent à toute autre carrière". Mgr Forget précise, à la bénédiction de l'église Notre-Dame-de-la-Garde, que la classe d'éléments latins s'ouvrira, dès la rentrée de septembre, dans un local provisoire.

Jacques-Cartier n'est encore, à vrai dire, qu'une agglomération de taudis. A Longueuil s'effectue, vers le sud, dans des champs où l'on allait,

## Ville Jacques-Cartier

quelques années plus tôt, cueillir des fraises, une expansion domiciliaire de plus haute qualité. Les familles qui s'y groupent se trouvent loin de l'église. Mgr Forget érige la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, première paroisse détachée de Saint-Antoine sur le territoire même de Longueuil, le 4 août 1950. La première messe est célébrée, faute d'église, dans un garage. L'abbé Armand Racicot, curé fondateur, est un apôtre de l'organisation des loisirs et des terrains de jeu.

Et l'expansion continue, à Longueuil comme à Jacques-Cartier, mais sur un rythme moins effréné. La Fairchild s'est complètement repliée aux Etats-Unis, mais la Weston développe ses opérations à Longueuil, qui fournit tout le marché canadien.

Aux élections fédérales de juin 1949, le parti libéral a écrasé ses adversaires dans la Province de Québec. Roch Pinard a conservé son siège avec six mille voix de majorité, en chiffres ronds. Longueuil insiste auprès de lui pour obtenir le "mur de protection". Le député accompagné par des ingénieurs du ministère des Travaux publics, vient rencontrer le conseil municipal (14 juillet 1950). Le principe est décidé. Le mur longerait le fleuve, d'ouest en est, depuis l'usine de traitement d'eau jusqu'au parc Charles-Le Moyne.

L'Externat classique de Longueuil ouvre sa classe d'éléments latins comme prévu, en septembre, dans la salle paroissiale de Saint-Jean-Vianney. Il compte 32 élèves. L'université de Montréal lui accorde son affiliation à la faculté des Arts.

L'inauguration la plus spectaculaire est celle de quatre écoles, le 19 novembre. Maurice Duplessis est venu, et c'est grande fête pour toute la rive sud. Mgr Romain Boulé, curé de Longueuil et vicaire général du diocèse, remplace son évêque, empêché par la maladie. Joseph Goyette a renoncé à la mairie mais il préside la Commission scolaire. Des ministres, des députés et la foule suivent le Premier ministre d'une école à l'autre. Duplessis annonce que les pensions de vieillesse et les pensions aux mères nécessiteuses seront augmentées, ce qui est de nature à réjouir une population pauvre. Mgr Boulé remercie le Premier ministre de ce qu'il a déjà fait pour Ville-Jacques-Cartier, mais ajoute qu'il reste beaucoup à faire. "Nous avons le coeur à la bonne place", répond le Premier ministre. Redmond Roche, député actif, multiplie les requêtes. La construction d'un aqueduc et d'égouts est la plus urgente. Ville-Jacques-Cartier, après trois ans d'existence, est, avec 22 000 âmes, la ville la plus peuplée du diocèse de Saint-Jean. Cette ville n'est pas protégée contre les incendies: les compagnies d'assurance font la petite bouche. En rentrant de la quadruple inauguration, Duplessis fait préparer un bill: la Province garantira l'emprunt de cinq millions nécessaire à l'organisation des services d'aqueduc et d'égout à Ville-Jacques-Cartier. La Ville devra constituer un fonds d'amortissement. A peu près en même temps, un arrêté ministériel, accédant à une requête de la Ville de Longueuil, donne à la Route No 3 le nom de boulevard Marie-Victorin.

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

... of the ...  
... of the ...  
... of the ...

## Le Conseil des maires

LE CONSEIL MUNICIPAL de Longueuil adjuge des travaux de pavage, de trottoirs, d'aqueduc et d'égouts. La Ville emprunte à la Banque canadienne nationale. Mgr Boulé continue, toujours gentiment, toujours sans faire de bruit, de pousser le Conseil pour renouveler sa réclamation d'une ambassade au Vatican: "C'est une honte pour notre pays que d'entretenir des relations diplomatiques avec les pays communistes et de refuser une ambassade au Vatican." Le Conseil "exige" aussi "que le service postal ne transmette plus la littérature communiste qui tend à couvrir l'impérialisme soviétique et l'expansion du communisme athée au nom de la paix".

Dans l'ordre matériel, Longueuil réclame à Ottawa le fameux "mur de protection". E.P. Murphy, sous-ministre des Travaux publics faisant fonction de ministre intérimaire, écrit au conseil municipal le 4 juillet 1950. Il demande divers renseignements. Une partie du terrain à exproprier appartient au Conseil des ports nationaux - substitué aux anciennes commissions des ports -, une partie appartient à la municipalité, une partie à des propriétaires privés. Le ministère compte obtenir sans frais les terrains appartenant à la Ville ou à des particuliers. Il compte aussi que la Ville assumera les travaux de dérivation d'une petite crique qui se déverse dans le fleuve. Il veut enfin être protégé contre toutes réclamations, en particulier contre celles "résultant des inondations qui pourraient être considérées comme la conséquence directe du mur" - ce qui est quasiment paradoxal!

Roch Pinard, transmettant ces conditions, recommande de les accepter. Le Conseil les accepte en effet, en demandant une préférence pour la main-d'oeuvre locale et pour les camions locaux, dans l'exécution des travaux. Il prie le ministère de procéder "sur réception de la présente résolution" à ces travaux "d'un intérêt primordial pour les résidents de notre Cité".

## Histoire de Longueuil

Les formalités administratives ne permettent pas cette diligence. De nouvelles inondations commettent des dégâts, à la fin de janvier 1951. Des familles sont réveillées un matin par l'eau clapotant à leur porte ou s'engouffrant dans les soupiroux de leur cave. Paul Pratt télégraphie à Roch Pinard:

*Dégâts considérables causés par eau et glace la nuit dernière. Environ 125 familles affectées. Mur de protection plus urgent que jamais. Grande importance de commencer les travaux sans délai. Prière faire pression auprès du gouvernement fédéral afin que le contrat soit accordé immédiatement.*

Pinard répond le 1er février. Un arrêté ministériel adopté le 24 janvier concède le contrat à Philippe Baillargeon, plus bas soumissionnaire, pour la somme de \$447 819 10. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, a "clairement laissé entendre" que les travaux seraient exécutés dès que la Cité de Longueuil, le Conseil des ports nationaux et les propriétaires privés auront cédé le terrain requis.

Ce retard, coïncidant avec une inondation, est doublement fâcheux à la veille des élections municipales. Pratt et ses conseillers en rejettent la faute sur la bureaucratie fédérale. Celle-ci la rejette sur la Ville de Longueuil, qui tarderait à obtenir le consentement de deux propriétaires, dont une succession.

Paul Pratt n'en est pas moins réélu, au début de février. Paul Pratt voyage parfois en Europe où il parle de Longueuil avec un luxe d'hyperboles qui peut faire prendre cette ville pour la grande soeur de Montréal, ou pour l'Athènes ou le Versailles de l'Amérique du Nord. Il a ébloui la population de Longueuil, la bourgade normande dont nous portons le nom, à un détail d'orthographe près. Les Longueillois, parmi lesquels il n'a pas d'ennemis, le savent et en tirent fierté. Paul Pratt n'est d'ailleurs pas l'homme des bagarres. Il préside le Conseil en père de famille, sans imposer son **point de vue**, sans appliquer de règle rigide. Il se ménage des sympathies partout, et le Conseil de Longueuil ne connaît plus ces discours orangeux, ces divisions en deux camps, cette opposition systématique, voire ces batailles rangées qui ont agité les séances de plusieurs conseils précédents. Longueuil ne **conçoit plus d'autre** maire, comme Montréal n'en conçoit pas d'autre **que Camillien Houde**. On surnomme Paul Pratt "Monsieur Longueuil" comme on surnomme Camillien Houde "Monsieur Montréal". Les quatre échevins sont Clovis Lareau, Alfred-J. Doucet, Antonio Lebrun et Geo. W. Perks. Ce dernier démissionnant aussitôt "en raison de circonstances incontrôlables", Marcel Lamoureux est élu.

**Mais le mur** de protection, décidé en principe, n'est toujours pas **commencé**. Les propriétaires sollicités cèdent gratuitement leur terrain. Le maire Pratt et le secrétaire-trésorier L.-Paul Gagnon signent l'acte de cession au gouvernement fédéral. Reste le Conseil des ports nationaux qui réclame,

## Le Conseil des maires

avant de signer, une quadruple assurance à la Ville de Longueuil: 1o que toutes les avenues aboutissant au fleuve sur le territoire s'étendant de l'avenue Victoria jusqu'à l'avenue Saint-Etienne ne seront jamais fermées; 2o que la Ville accorde à la Commission un droit de passage sur tout le territoire longeant le mur de protection, ou sur tout boulevard qui serait construit "immédiatement en arrière dudit mur projeté"; 3o que la Ville s'engage à respecter tout bail existant entre elle et la Commission des ports nationaux; 4o que la Ville de Longueuil décharge d'avance la Commission des ports nationaux de toute réclamation que cette Cité serait en droit de formuler par suite de dommages ou difficultés qui surviendraient à la prise d'eau de l'aqueduc de cette Cité et qui seraient la conséquence directe de la construction du mur de protection.

Longueuil s'empresse d'accepter. Les travaux commenceront au printemps. Les inondés de janvier présentent des réclamations à la Ville qui les transmet au gouvernement fédéral qui à son tour conseille de s'adresser aux autorités provinciales.

L'autre grande affaire nous vient de Jacques-Cartier.

Cette ville champignonne sans arrêt. Elle compte maintenant 22 000 âmes, et les Filles de la providence y construisent un pensionnat. Il est temps de régler la question des égouts, non seulement pour Jacques-Cartier mais pour Longueuil, car une partie du territoire de Jacques-Cartier s'égoutte naturellement vers le fleuve en traversant la ville de Longueuil. Ce ne sont pas des eaux propres, ni des eaux odorantes qui dévalent vers nous. Une loi provinciale "pour contribuer au bien-être de la population de Jacques-Cartier", sanctionnée le 14 février 1951, garantit - autorise le gouvernement à garantir - l'emprunt de cinq millions nécessaire à l'organisation "des services appropriés d'aqueduc et d'égout". Les travaux entraîneront des répercussions sur le territoire de Longueuil, qu'un égout collecteur devra traverser. La loi autorise Jacques-Cartier "à conclure des ententes avec les villes voisines". Longueuil affronte lui-même un problème, car la paroisse Saint-Pierre-Apôtre se peuple, la première pelletée de terre pour la construction d'une église est levée le 30 mai 1951 - et les égouts de ce quartier neuf se déversent dans ceux du vieux Longueuil, qui bientôt ne suffiront plus. La Ville a déjà chargé une firme d'ingénieurs-conseils, Lalonde et Valois, d'étudier la question.

Jacques-Cartier commence ses travaux au mois de mai. Le curé C.-Edouard Poirier, de Saint-Charles-Borromée, les bénit en présence d'Omer Côté, Secrétaire provincial, de Redmond Roche, député du comté, et de René Prévost, maire de la ville. Omer Côté vient d'approuver le projet de deux nouvelles écoles. Il insiste sur la collaboration des autorités civiles et des autorités religieuses: "Heureuse province! Tant que cela durera, nous aurons la stabilité et la paix sociale! "

Des taxes foncières devront défrayer les travaux, mais Jacques-Cartier prévoit une hausse de valeur des propriétés. Les travaux ne peuvent se

poursuivre qu'après entente avec la Ville de Longueuil. La firme Lalonde et Valois soumet son rapport en septembre 1951. Les ingénieurs de Jacques-Cartier rencontrent les conseillers municipaux de Longueuil, qui se font exposer leurs plans. Et l'échevin Antonio Lebrun bondit: "Votre égout collecteur, descendant en droite ligne sur le fleuve, aboutirait en amont de notre prise d'eau, qu'il souillerait!" Les ingénieurs de Jacques-Cartier offrent d'éloigner un peu plus leur émissaire d'égout. "Un peu plus près ou un peu plus loin", réplique Lebrun, "toujours en amont, le vent et le courant apporteront vos eaux sales au niveau de notre prise d'eau." Lebrun ne tolérera jamais pareil risque. Il ameutera plutôt la Ville de Longueuil. Il consulte son collègue Marcel Lamoureux, qui est ingénieur, et, fort de cet échevin résolu, suggère la solution qui convient à Longueuil autant qu'à Jacques-Cartier.

Pour l'aqueduc, Longueuil construira des prolongements de son réseau qui se raccorderait avec le réseau de Jacques-Cartier. Longueuil s'engagera, par contrat notarié, à fournir l'eau à Jacques-Cartier pendant trois ans, à \$0.20 par mille gallons impériaux. Jacques-Cartier devra promptement décider si elle entend construire sa propre usine de traitement d'eau. Des résolutions analogues concernent le réseau d'égouts. Jacques-Cartier construit à ses frais un collecteur d'égouts qui ne se rend pas directement au fleuve, mais fait un coude pour traverser Longueuil d'ouest en est sous la rue Saint-Laurent, puis un nouveau coude pour descendre vers le fleuve sous l'avenue Princesse-Royale. Ce tracé n'évite pas seulement tout inconvénient à la prise d'eau de Longueuil; il permettra de drainer dans le collecteur les égouts de la paroisse Saint-Pierre-Apôtre qui menaçaient de surcharger ceux du vieux Longueuil. La Ville de Longueuil procédera aux raccordements voulus.

Des résolutions du 21 mars 1952 posent les bases de cette entente. Les travaux d'égout, comme ceux d'aqueduc, devront suivre les plans des ingénieurs Lalonde, Girouard et Letendre, choisis par Longueuil. Toutes les eaux de Jacques-Cartier - eaux ménagères ou eaux de surface - devront emprunter le collecteur; aucune ne devra se déverser dans le système d'égouts de Longueuil ou dans les fossés ou cours d'eau coulant dans les limites de Longueuil. Jacques-Cartier assumera l'entière responsabilité de tous les dommages causés par ces travaux à des propriétés municipales ou privées. Longueuil assurera l'entretien, la réparation et le renouvellement des collecteurs qu'il doit construire sur son territoire et de l'émissaire dans le fleuve; Jacques-Cartier paiera une partie des frais, suivant un pourcentage à déterminer par la Régie des services publics.

\* \* \*

Le recensement de 1951 reconnaît 11 103 habitants à la ville de Longueuil (contre 7 087 en 1941). Montréal-Sud a bondi, en dix ans, de 1 441 à 4 214 habitants. Jacques-Cartier, qui n'existait pas en 1941, abrite 22 450 âmes. Il passe 2 500 000 automobiles par an sur le pont



## Le Conseil des maires

Jacques-Cartier qui, déficitaire jusqu'en 1949, procure maintenant un bénéfice d'exploitation: la Commission peut rembourser une partie des obligations émises.

La Héroux Machine Parts Limited reçoit de Canadair un plantureux contrat pour pièces d'avion, qui lance la Compagnie en grand. La Héroux Machine Parts achète à la Ville, rue Thurber, un vaste terrain où elle construira une nouvelle usine. Le succès d'Eugène Héroux pique d'autres Longueuillois, comme Léo Guilbeault qui fonde, sous la raison sociale "Chauffage de luxe" une entreprise destinée à prospérer. Le conseil municipal reçoit de tous côtés des offres d'achat de terrains à bâtir, alors que la Ville n'en a presque plus. Il décide l'ouverture de la rue Saint-Jacques, de la rue Sainte-Catherine et d'une nouvelle rue transversale qui longera les limites sud-est de la ville. Le gouvernement provincial projetant la construction d'un hôpital sur la rive sud, le conseil municipal de Longueuil offre un terrain.

Les nouvelles familles, bien accueillies, s'intègrent vite et deviennent longueuilloises de pied en cap. Il peut arriver ça et là, en période électorale, que de vieux Longueuillois traitent d'"étranger" un candidat à l'échevinage qui n'est pas de souche indigène, mais l'incident ne va pas loin. Des citoyens anciens et nouveaux font renaître la Société Saint-Jean-Baptiste, avec l'octogénaire J.-O. Moquin, qui fut président de 1921 à 1931, comme président honoraire, et Roger-A. Côté comme président actif.

C'est assez différent avec Jacques-Cartier. Le groupe de Joseph Ménard proteste encore contre la fourniture de l'eau: "Ils ne vous paieront pas!" Quelques-uns de ces protestataires troublent une séance. L'échevin Lamoureux, ébranlé, donne puis retire sa démission. L'échevin Lebrun tient bon, comme il a tenu bon devant les ingénieurs de Jacques-Cartier. Il offre d'ailleurs un argument pratique: en laissant une population de 20 000 personnes sans service d'eau et d'égout à nos portes, nous risquerions des épidémies. Et, de fait, Jacques-Cartier paiera.

Jacques-Cartier grossit toujours; il est peu d'exemples d'un accroissement aussi rapide. Jacques-Cartier se construit un nouvel hôtel de ville. Mgr Forget érige en paroisse une des dessertes mises sur pied par ses Chantiers du Bon Pasteur: Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, démembrée de Saint-Jean-Eudes sur le territoire de Mackayville (16 juillet 1952). Mgr Gérard-Marie Coderre, coadjuteur de Mgr Forget depuis un an, préside à l'inauguration officielle de l'Externat classique, sur le territoire de Jacques-Cartier mais en lisière de Longueuil, le 2 novembre. Le bâtiment est une belle construction en béton recouvert de briques beiges. L'Externat classique de Longueuil, ouvert depuis deux ans, compte 84 élèves. Il dessert les quartiers résidentiels de Longueuil et de Saint-Lambert, habités par une classe moyenne, et les populations de Ville Le Moyne, Jacques-Cartier et Montréal-Sud, où les assistés sociaux ne manquent pas. Il n'a pas nui au collège des frères qui lui envoie des finissants de septième année, peu en mesure de payer la pension

## Histoire de Longueuil

complète au collège de Saint-Jean. L'église de Saint-Pierre-Apôtre, à Longueuil, est ouverte au culte pour la Noël de 1952.

\* \* \*

Aux élections provinciales de juillet 1952, qui maintiennent le gouvernement Duplessis au pouvoir, Redmond Roche, soutenu par *le Courrier du sud*, est réélu avec de grosses majorités à Longueuil, à Jacques-Cartier et dans l'ensemble du comté de Chambly.

A Longueuil, Paul Pratt paraît inamovible. Antoine Spickler, Alfred-J. Doucet, Antonio Lebrun et J.-H. Ouellet composent le conseil municipal, aux élections du 1er février 1953. Le système de gérance, tenté comme une expérience par des administrations précédentes, prend tournure définitive. Le conseil municipal conservant le pouvoir législatif, le gérant tiendra lieu de conseil exécutif. L'ancien secrétaire-trésorier L.-Paul Gagnon, promu gérant, est un fonctionnaire assidu, consciencieux, craignant de s'imposer mais exécutant avec soin les décisions du Conseil - de la majorité du Conseil. Il sera, dans la plénitude de l'expression, le grand commis de l'administration.

Le mur de protection a évité une nouvelle inondation et de nouveaux dégâts en arrêtant les blocs de glace, à la fin de janvier 1952. Mais il comporte la même lacune que la fameuse ligne Maginot: il est trop court. Au printemps de 1953, l'eau passant aux deux extrémités monte jusqu'à la rue Saint-Charles et même un peu plus loin. Le chef de police, Jules Brossard, met en action la sirène juchée au sommet de l'hôtel de ville. Des volontaires circulent en barque pour secourir les sinistrés. Un refuge est improvisé à la Maison des Oeuvres, plutôt qu'à l'hôtel de ville où le système de chauffage, inondé, est hors d'usage. Le Conseil demande au gouvernement fédéral le prolongement du mur, à l'est et à l'ouest. La réclamation, transmise par Roch Pinard, est acceptée. Mais le gouvernement fédéral offre une digue en terre; Longueuil veut un mur en béton. Le prolongement vers l'ouest, sur une longueur de 1 700 pieds, obstruera l'embouchure du ruisseau Saint-Antoine. Le ruisseau, traversant une partie de Longueuil où la construction est assez dense - où se trouvent le collège, le couvent et le bureau de poste - est considéré comme dangereux pour la santé publique, en période de sécheresse. Mais il est nécessaire au drainage de ce qu'il peut rester de terres en culture dans l'ancienne municipalité de paroisse. Longueuil envisage de le déplacer. Puis on réfléchit qu'au train où vont les choses les terres en culture sont vouées à une prochaine disparition. Une ferme entourée de terrains en friche ou de constructions comme celles de Jacques-Cartier résiste difficilement à la propagation des mauvaises herbes, au passage des gens pressés qui se fraient un raccourci, au vandalisme des bandes de gamins. Thomas Dubuc, conseiller municipal de Jacques-Cartier depuis la création de cette ville, lotit à son tour la terre qu'après son père et son grand-père il a longtemps cultivée avec amour, dans la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. Les terres en culture s'égotteront, s'il en reste, par

## Le Conseil des maires

les égouts dont la construction domiciliaire entraîne la multiplication. Et l'on décide de combler le ruisseau Saint-Antoine; ce qu'il pourra en subsister, en souterrain, sera conduit dans le nouvel égout collecteur. C'est un morceau du vieux Longueuil qui disparaîtra.

La principale revendication de Longueuil porte maintenant sur l'abolition des péages. La Chambre de commerce de Longueuil élève la voix. Elle est l'interprète de toute la rive sud, dont les habitants, en majorité, empruntent le pont Victoria ou le pont Jacques-Cartier pour aller travailler à Montréal. "A bas les péages!" est le cri du jour. Et la rive sud trouve une alliée. Il n'y a plus de terrains disponibles sur la superficie de Montréal. Il y en a peu dans les municipalités suburbaines. L'extension de Montréal est limitée à l'ouest par l'aéroport de Dorval, à cause du bruit des avions, à l'est par les raffineries de pétrole, dont l'odeur est désagréable. L'expansion de Montréal doit s'envisager sur la rive sud dont les municipalités sont à un quart d'heure, vingt minutes au maximum, en automobile, du centre de Montréal. Mais les péages sur les ponts pénalisent les communications. Le maire Houde demande au Premier ministre Duplessis de s'aboucher avec les autorités fédérales. Il lui offre de prendre contact avec le ministre des Finances, "qui a des aspirations pour l'avenir".<sup>1</sup>

Jacques-Cartier poursuit, malgré les péages, la progression galopante, dont il est bien difficile d'empêcher qu'elle ne soit une progression anarchique. Les travaux d'urbanisme, y compris la construction de l'égout collecteur, traînent. Le gouvernement provincial paie les intérêts sur l'emprunt qu'il a garanti. La Ville, dont le budget atteint \$277 000, étudie un nouveau règlement de zonage et de construction. Les pelles mécaniques et les niveleuses creusent des tranchées, enfouissent des tuyaux de ciment et de fonte, installent des bornes-fontaines et des puits de rue. Ces travaux coûtent plus cher qu'il n'était prévu. Les propriétaires de Ville-Jacques-Cartier, que les compagnies refusent d'assurer contre l'incendie, ne paieront pas de nouvelles taxes "avant d'avoir le service d'eau et d'égout". Un nouvel emprunt n'est pas négociable dans ces conditions. Et Jacques-Cartier doit rembourser \$245 000 en 1954! La municipalité demande la mise en faillite de la Ville.

Le juge Théodule Rhéaume rend jugement le 29 octobre 1953. La Commission municipale prend en main l'administration de Jacques-Cartier, mise en tutelle. Elle ordonne au secrétaire-trésorier de la Ville d'envoyer des comptes pour la construction des égouts. Les contribuables répondent de plus belle qu'ils ne paieront pas de taxes avant que l'égout ne soit construit.

Mgr Forget érige la paroisse de Saint-Jude, détachée de Saint-Georges, aux limites de Saint-Lambert et de Jacques-Cartier, le 1er novembre 1953.

\* \* \*

1. Lettre du 13 juin 1953. Archives de Maurice Duplessis à Trois-Rivières.

Le comté fédéral de Chambly-Rouville est maintenant trop peuplé pour un seul député. La population pauvre, si pauvre, de Jacques-Cartier donne un travail immense à ses députés, fédéral et provincial, engloutis sous un océan de correspondance, débordés par l'exercice d'un "patronage" harassant. Un comté fédéral de Longueuil, comprenant la partie urbaine - les villes de Longueuil, Saint-Lambert, Montréal-Sud, Jacques-Cartier, Le Moyne, Greenfield Park, Mackayville et Prévile - est séparé du comté de Chambly avant les élections de 1953. L'avocat Auguste Vincent, de Saint-Lambert, choisi comme candidat libéral, est élu par une forte majorité sur Georges Valade, candidat conservateur.

Jacques-Cartier, principale agglomération du comté, abrite quelque trente mille personnes - canadiennes-françaises dans la proportion des neuf dixièmes. Les curés sont débordés. Mgr Forget divise des paroisses qu'il a établies, pour ériger coup sur coup, en 1954, Saint-François-de-Sales, Sainte-Louise-de-Marillac, Saint-Pie-X et Saint-Vincent-de-Paul. Notre paroisse Saint-Antoine, qui a donné directement ou indirectement naissance à quinze paroisses depuis l'avènement de Mgr Forget, est grand-mère, à défaut d'être capitale diocésaine. Et c'est toujours chez elle, inlassablement généreuse, que les paroisses ses filles ou petites-filles viennent organiser des quêtes ou des bazars. Des baraques du camp Jacques-Cartier, données par l'Armée, servent d'églises aux nouvelles paroisses.

Jacques-Cartier achète son eau à Longueuil, mais une ville de trente mille âmes doit posséder ses propres services. Les cinq millions de l'emprunt garantis par le gouvernement provincial sont engloutis. Jacques-Cartier obtient, du ministre et de la Commission municipale, l'autorisation d'emprunter \$6 525 000 pour se doter de services réguliers d'aqueduc et d'égouts. Ce sera la plus forte transaction de ce genre que la rive sud ait encore négociée. L'Etat provincial en garantit la légalité, mais non le paiement, que les revenus de l'aqueduc devront assurer. Le Crédit interprovincial, du financier Jean-Louis Lévesque, se charge de l'émission, à 5 p.c. Le conseil municipal de Jacques-Cartier accorde pour \$3 000 000 de contrats, en une seule séance, au début de mai 1954.

Tout cela met de l'effervescence à Ville-Jacques-Cartier. Léo Rémillard, homme intelligent et habile, qui s'intitule entrepreneur et qu'entoure un milieu plutôt mêlé, prend la tête des mécontents et fait battre René Prévost, maire sortant, pourtant cordial et actif, par Hector Desmarchais, aux élections municipales de juin 1954. Rémillard fait élire, en même temps que le maire, une équipe de six conseillers à sa dévotion.

\* \* \*

Les brise-glace fraient aujourd'hui un chemin sur le Saint-Laurent dès le mois de janvier. Ce qui ne nous avance guère, à Longueuil, puisqu'on n'a jamais édifié le port, extension ou non du port de Montréal, dont les anciens Longueillois ont souvent rêvé. Mais un projet de très grande

## Le Conseil des maires

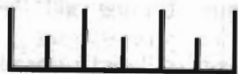
envergure, la canalisation du Saint-Laurent, peut entraîner des répercussions à Longueuil et sur toute la rive sud. La canalisation, élevant le niveau du fleuve, peut entraver l'égouttement naturel des cours d'eau, des terres et des villes. Les systèmes d'aqueduc et d'égout, y compris ceux que nous venons à peine de reconstruire, ne subiront-ils pas des dommages? La municipalité de Longueuil charge deux ingénieurs d'une étude, recherche le concours des municipalités voisines et soumet avec elles un mémoire à la Commission Tremblay, créée par le gouvernement provincial. Le député Auguste Vincent, homme de valeur mais député ministériel, affirme les avantages de la canalisation, qui provoquera "un immense développement sur toute la rive sud".

Jacques Simard, maire de Prévile et urbaniste de profession, constate cependant qu'il n'existe aucun plan d'ensemble pour mettre de l'ordre dans cet "immense développement". Le maire de Prévile, fils de Georges Simard et gendre du notaire Brais, organise depuis 1952 de petites réunions des maires de la région, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, parfois dans un hôtel de ville, pour parler des questions d'intérêt commun, qui sont souvent des questions de transport et de communication. L.-Paul Gagnon, gérant de la Ville de Longueuil, se fait volontiers le secrétaire de ces réunions, qui n'ont pas recherché la constitution d'un organisme officiel. Jacques Simard propose maintenant de former une association en règle pour étudier les problèmes résultant de la canalisation. Et le plan s'élargit jusqu'à l'étude du développement économique de la région.<sup>2</sup> Les conseils de comté, réunissant des municipalités rurales, exercent certains droits. Mais le conseil du comté de Chambly se vide de sa substance à mesure que les municipalités rurales disparaissent. Le "conseil des maires du comté de Chambly" demanderait à Québec sa reconnaissance officielle. Le gouvernement Duplessis, pressenti, répond: "Entendez-vous et préparez un projet." Emilien Brais, beau-frère de Jacques Simard, rédige un projet de charte (décembre 1954).

Des oppositions d'une violence inattendue s'élèvent. Les anglo-protestants, qui dominent ou influencent quelques municipalités comme Greenfield Park et Saint-Lambert, appréhendent la noyade dans une masse canadienne-française. Leurs loges maçonniques lancent un mot d'ordre. J. Leighton Townshend, maire de Saint-Lambert, se retire du groupe des maires. Un peu partout les conseillers municipaux, craignant une perte de leurs pouvoirs au profit des maires, sont aussi hostiles au projet. Ils accepteraient, à la rigueur, le maintien de réunions comme celles que les maires tenaient depuis deux ou trois ans, mais ne veulent pas d'un organisme supermunicipal en règle, doté d'une charte. A Longueuil même, le particularisme se réveille. Joseph Ménard entre en campagne: "On veut nous entraîner à payer les dettes de Jacques-Cartier!" La population de Jacques-Cartier, qui s'approvisionnait, au début, chez les commerçants de Longueuil, possède maintenant ses propres magasins, ce qui avive l'esprit de concurrence. Les progrès mêmes de Longueuil, l'afflux de population et les

2. Dossier aux archives de M. Jacques Simard à Montréal.

constructions qui en résultent, contribuent à l'excitation. Le conseil municipal vient d'obtenir l'augmentation de son effectif, porté de quatre à six membres, élus, ainsi que le maire, non plus pour deux mais pour trois ans, et représentant six quartiers. L'artère commerçante qu'est la rue Saint-Charles, bordée par une quarantaine de magasins entre le chemin de Chambly et l'hôtel de ville, est toujours encombrée. L'abolition du stationnement des deux côtés de la rue, essayée en 1953, mais impopulaire parmi les marchands, a dû être levée promptement. Une "Action civique de Longueuil" mène campagne contre le projet de fédération des maires. Deux cents de ses membres envahissent la salle du Conseil. Ils discutent les grands projets en cours, de la canalisation du Saint-Laurent, à la fédération des maires. Les échevins n'ont pas besoin d'être poussés. Ulysse Mailloux, plus véhément que les autres, dénonce "le danger d'être soumis à des influences extérieures". Il lance ce mot d'ordre: "Longueuil veut défendre son autonomie!" Et le maire? Un Maurice Perrault, un Amédée Geoffrion eussent peut-être fait front, Paul Pratt ne contrarie pas l'humeur populaire. Le maire déclare: "Nous n'avons pas besoin de fédération politique." Hourra! La foule turbulente applaudit. *Le Courrier du sud*, que Jacques Simard avait acquis à sa cause, regrette ce "rejet d'emblée d'un projet aussi important, même s'il comporte des dangers réels d'un accaparement excessif de pouvoirs".



## Le troisième centenaire

CAMILLIEN HOUDE, maire de Montréal, et Paul Pratt, maire de Longueuil, assistent à la réunion des anciens élèves du collège le 4 avril 1954. Paul Pratt, pour qui la rancune n'est pas un état d'esprit politique, pardonne à Camillien son intervention de 1945. C'est d'ailleurs un geste d'adieu de la part de Camillien Houde qui, atteint dans sa santé, renonce à solliciter un huitième mandat.

Mgr Forget meurt en février 1955, et son coadjuteur Mgr Gérard-Marie Coderre devient le second évêque du diocèse de Saint-Jean.

A Longueuil, le conseil municipal se renouvelle désormais par moitiés. Trois sièges sont à pourvoir aux élections de février 1955. Ce qui permet au Dr Pierre Jodoin d'effectuer sa rentrée municipale, en récupérant le siège qu'il avait abandonné pour contester la mairie à Paul Pratt en 1947.

Le budget municipal est de \$545 000 dont \$30 000 de revenus "extraordinaires" provenant des ventes de terrains. Le service de la dette absorbe \$85 000. La Ville devra contracter un gros emprunt pour solder sa part de l'égout collecteur.

Longueuil ne réclame plus seulement l'abolition des péages, mais la construction d'un troisième pont ou d'un tunnel, qui pourrait aboutir à l'est du pont Jacques-Cartier. *Le Courrier du sud* le réclame en éditorial. Le maire Pratt commence à rêver d'une magnifique célébration du troisième centenaire de Longueuil, en 1957.

Le maire Desmarchais, de Ville-Jacques-Cartier, a d'autres soucis. En conflit avec la majorité de son Conseil, il démissionne, en février 1955. Julien Lord est élu contre l'ancien maire René Prévost. L'administration de Jacques-Cartier est ensemencée de chausse-trapes, ce qui n'était pas

imprévisible. On la dit menée par Léo Rémillard, à qui des écarts de jeunesse ont valu un casier judiciaire et qui s'appuierait sur la pègre. Mais les plus rudes batailles se livrent à la Commission scolaire. D'après Charles-Henri Dubé, rédacteur en chef au *Courrier du sud*, les contrats pour la construction d'écoles auraient été accordés, non pas aux plus bas soumissionnaires, mais aux entrepreneurs favorisés par les commissaires et par le député. Des citoyens "exigent" bruyamment la démission de certains commissaires. Dubé n'est que le porte-parole de Jean-Paul Auclair, l'homme d'affaires à qui son journal confère de l'influence et qui entend bien s'en servir. Dubé poursuit sa campagne malgré les démentis. Les esprits sont prompts, à Ville-Jacques-Cartier, et les poings, rugueux. Des commissaires d'école se font accompagner par des gardes du corps.

Et la rive sud s'enfle toujours! La coulée gagne vers l'ouest. Des spéculateurs raflent les dernières fermes. Des cultivateurs vendent la terre que leur famille occupait depuis des générations. Duplessis les exhorte à résister à la tentation. Mais ceux qui n'ont pas encore vendu envient leurs confrères subitement enrichis et délivrés des servitudes de la terre. Un premier centre commercial s'ouvre à Ville-Jacques-Cartier, en bordure du chemin de Chambly. La rive sud espère confusément l'essor industriel de grande envergure, consacré à la canalisation du Saint-Laurent, que son député fédéral lui a promis. Jacques Simard réunit encore des maires, de temps à autre, mais ils s'occupent de questions mineures comme les transports en commun. Mgr Coderre érige d'un coup trois nouvelles paroisses pour la population de langue anglaise: Saint Francis of Assisi, Our Lady Queen of the World et St. Clare, confiées aux franciscains conventuels, le 1er février 1956. Saint-Antoine de Longueuil compte une vingtaine d'enfants et petits-enfants.

\* \* \*

L'égout collecteur est posé. Le ruisseau Saint-Antoine s'y déverse. L'échevin Antonio Lebrun peut considérer ce résultat comme un succès personnel. L'eau vendue à Jacques-Cartier, et régulièrement payée, couvrira la part de Longueuil. Mais les travaux se sont poursuivis vingt-quatre heures par jour. Les habitants du quartier traversé, assourdis par les explosions de dynamite et par la trépidation des perforatrices, ont assailli leur échevin, qui est Antonio Lebrun, de réclamations. Ce n'est pas drôle pour un magistrat municipal, aux fonctions bénévoles, d'être réveillé à deux heures du matin par le téléphone: "Monsieur Lebrun, je ne peux pas dormir!" L'homme de devoir et de caractère n'a pas cédé, mais il y perd son siège, aux élections de février 1956. "C'est dommage, reconnaît le Dr Edouard Letellier, son vainqueur, j'ai battu le meilleur homme de la gang." Le conseil municipal comprend désormais, toujours sous la présidence indulgente de Paul Pratt: Antoine Spickler, Alfred-J. Doucet, le Dr Pierre Jodoin, Benoît Francoeur, Ulysse Mailloux et le Dr Edouard Letellier.

Le maire Pratt ne pense plus qu'aux fêtes du troisième centenaire, qui seront l'apothéose de Longueuil - et la sienne. Il veut des fêtes d'une



## Le troisième centenaire

ampleur régionale, alors que l'échevin Mailloux se contenterait d'une ampleur locale. Le Conseil prévoit une dépense de \$20 000, pouvant être portée à \$25 000 "si les prévisions budgétaires de 1957 le permettent". Il engage Adjutor Perron comme conseiller technique, aux appointements de \$2 500, pour la durée des fêtes.

A Jacques-Cartier, les chicanes continuent, ponctuées de violence. La Commission scolaire est toujours au centre du tourbillon. Or elle tient ses séances, désordonnées, tapageuses, dans des locaux de la Commission scolaire de Longueuil. Des gaillards à mine de truands et carrure de boxeurs hantent les couloirs pendant les réunions. Une échauffourée pourrait se produire, un jour ou l'autre. Le conseil municipal de Longueuil prie la Commission des écoles catholiques de ne plus abriter ces séances (23 février 1956).

Voilà qui promet des élections provinciales disputées.

*Le Courrier du sud* se tourne à fond contre Redmond Roche, "bandit politique", partisan d'un "régime décadent". Il reproduit côte à côte la photo du chalet de Redmond Roche à Saint-Bruno, qu'il qualifie de "fabuleux palais", et la cabane en papier goudronné d'un "modeste ouvrier de Jacques-Cartier, fier d'avoir un chez-soi, mais incapable, en raison de toutes ses charges financières, de faire mieux". Pour comble, la police provinciale a effectué un raid dans un établissement, présumé de jeu, appartenant à Léo Rémillard qui jure vengeance. Les "vieilles familles" de Longueuil n'ont plus d'autorité dans les élections du comté de Chambly. L'adversaire libéral de Redmond Roche est un marchand de bois de Kamouraska, Robert Théberge, établi comme entrepreneur, depuis trois ans à peine, à Ville-Jacques-Cartier où il a développé un lotissement appelé Fontainebleau.

Redmond Roche, en majorité de 5 120 voix en 1952, se trouve en minorité de 767 voix en 1956. Le gouvernement Duplessis a, dans l'ensemble de la province, accru sa force. Jean-Paul Auclair, de son côté, Léo Rémillard du sien, ont atteint leur objectif. *Le Courrier du sud*, reconnaissant la nécessité, pour une population comme celle de Jacques-Cartier, de ne pas boudier le pouvoir, se déclare "prêt à collaborer".

Jacques-Cartier n'a cependant pas épuisé son esprit querelleur dans cette élection provinciale. Une "Ligue de vigilance" prétend y combattre "les violateurs de l'ordre public". Léo Rémillard, qui s'est procuré un siège au conseil municipal, est un échevin efficace, secouant la routine, mais aux relations douteuses. Sa candidature à la mairie, aux élections de juin 1957, met le feu aux poudres. La Ligue de vigilance qualifie Rémillard de "candidat de la pègre". Elle affirme que la pègre veut, en la personne de Léo Rémillard, s'emparer de l'administration municipale. L'Ordre de Jacques-Cartier, société secrète de caractère catholique et nationaliste, est ramifié à Longueuil et plus encore à Jacques-Cartier. Le curé Adrien

Gamache, du Sacré-Coeur-de-Jésus, met sa salle paroissiale à la disposition de la "Patente" - ainsi que l'Ordre se surnomme lui-même - pour tenir ses réunions. La Patente et la Ligue de vigilance suscitent la candidature de Joseph-Louis Chamberland à la mairie et de six aspirants à l'échevinage. L'Ordre de Jacques-Cartier, qui noyauté la direction des sociétés nationales et des commissions scolaires à travers la province, est lui-même noyauté par l'équipe dirigeante du *Devoir*, et ce journal met au service de ses partis pris un acharnement d'autant plus redoutable que sa rédaction tranche - sans peine - sur le reste de la presse. *Le Courrier du sud* lui fait écho.

Il est bien possible que Léo Rémillard utilise son influence d'échevin au bénéfice de ses entreprises personnelles. Il ne serait ni le premier ni le dernier dans ce cas. Mais il n'est pas seulement un administrateur efficace. C'est un homme intelligent, d'une rare franchise et d'une charité inépuisable. Il attaque rarement le premier, mais craignez sa contre-offensive! Le père Adolphe Provost, longtemps vicaire et maintenant curé de Saint-Jean-Vianney, ne lui refuse pas sa sympathie et réprouve la consigne du *Devoir*. Cependant la bataille fait rage. Rémillard dispose d'une équipe volante qui surveille les urnes. Des fiers-à-bras circulent en auto et les mères de famille gardent leurs enfants à la maison, le jour du scrutin. Des vitres sont brisées, des voitures renversées, des maisons saccagées. La police opère des arrestations - dans les deux camps - et le maire sortant de charge proclame la loi de l'émeute. D'après la presse montréalaise, la terreur règne à Jacques-Cartier. Joseph-Louis Chamberland triomphe de Léo Rémillard par 2 492 voix contre 1 615. Trois partisans de Rémillard et trois partisans de la Ligue de vigilance sont élus échevins. Le Comité de vigilance crie aux irrégularités. Pour les initiés, l'élection de Chamberland est une prise de pouvoir local par la Patente. Les partisans de Rémillard cherchent de leur côté à s'infiltrer dans la Commission scolaire. Ils échouent, en juillet.

Rémillard, apparemment, tient à un mandat municipal. Un échevin de son équipe démissionne pour lui faire place. C'est osé, puisque le démissionnaire n'avait obtenu qu'une majorité de onze voix. Rémillard se présente. L'élection, conduite dans une atmosphère tendue, donne, après recomptage, 202 voix à Paul Trudeau et 200 à Léo Rémillard. La Ligue de vigilance salue cette "victoire des honnêtes gens". Un autre échevin partisan de Rémillard démissionnant en septembre, la Ligue de vigilance gagne le siège - toujours de justesse. On proclame Rémillard "à jamais disparu de la scène politique", et *Relations*, revue des jésuites, publie un article intitulé: "Il faut en finir avec le banditisme électoral."

\* \* \*

Les dernières années du gouvernement Duplessis sont des années de grande prospérité pour la province. Le port de Montréal dépasse chaque année les records établis l'année précédente. L'aéroport de Dorval, surclassant ceux de Vancouver et de Toronto, devient le plus actif du pays. Montréal s'étend toujours. Montréal-Nord a presque doublé de 1950 à

## Le troisième centenaire

1955. La paroisse de Saint-Léonard obtient son érection en Ville d'Anjou. L'Abord-à-Plouffe, Laval-des-Rapides, Pont-Viau ne sont plus des paroisses agricoles. Les fermes sont vendues; les pommiers abattus. Et sur la rive sud, donc! Le Moyne compte 6 200 âmes et Mackayville 9 800. L'évaluation des propriétés double tous les deux ou trois ans. La paroisse de Saint-Pierre-Apôtre, qui dénombrait 2 800 personnes en 1950, en compte 5 600 en 1955, plus de 6 000 en 1956. C'est une population jeune: le chanoine Racicot constate que l'âge moyen des parents d'élèves, dans sa paroisse, ne dépasse pas 30 ans. Longueuil compte 11 000 abonnés au téléphone - contre 1 000 en 1940! La Caisse populaire annonce un actif de \$1 725 000; celle de Saint-Pierre-Apôtre, un actif de \$360 000. Des Caisses populaires se sont aussi fondées à Montréal-Sud et dans plusieurs paroisses de Jacques-Cartier.

Toute cette activité exige de nouveaux moyens de communication. Montréal les demande aussi bien que nous. Le gouvernement fédéral annonce la construction prochaine d'un troisième pont sur le Saint-Laurent entre Montréal et la rive sud. Mais il s'agit d'un pont - de péage, comme les précédents - partant de la tête de la rue Atwater en enjambant l'île des Soeurs pour aboutir à La Prairie. Aucun intérêt pour Longueuil et pour ses voisins. Le conseil municipal de Ville-Jacques-Cartier, priant Longueuil de l'appuyer, demande au gouvernement fédéral la construction d'un tunnel ou d'un pont "qui devrait être situé un peu à l'est du pont Jacques-Cartier, vis-à-vis les principales agglomérations de la rive sud".

\* \* \*

Le maire Pratt est obsédé par la célébration du troisième centenaire. Longueuil sera, après Québec, Trois-Rivières et Montréal, la quatrième ville du pays à célébrer son troisième centenaire. On célèbre, à vrai dire, non pas le trois-centième anniversaire de la fondation de Longueuil, mais celui de la concession accordée à Charles Le Moyne.

Paul Pratt, maire depuis 22 ans, préside la Commission du troisième centenaire, mais il doit réduire ses ambitions et promettre aux conseillers municipaux "la plus grande économie". Longueuil se jumelle avec la ville du même nom, mais d'orthographe un peu différente - Longueil - dans le canton de Dieppe, en Normandie. Georges-Henri Sainte-Marie emporte à Paris, à destination de la 19e Troupe - la troupe d'élite dont les scouts de Longueuil se sont inspirés - une invitation du maire Pratt à participer aux fêtes. Air Canada offre au maire de Longueuil, à la mairesse, aux conseillers municipaux, aux membres de la Commission du troisième centenaire, au personnel de l'hôtel de ville et à quelque invités, une "envolée de courtoisie" à bord d'un Super Constellation, au-dessus de l'ancienne seigneurie des Le Moyne (5 mai 1957). Le Canadien National ouvre au public de la rive sud un train-musée, illustrant l'évolution des chemins de fer au Canada. Des jeunes filles le visitent en costume d'époque. On les photographie devant une locomotive ancienne, à cheminée en forme de

tromblon. La Société Saint-Jean-Baptiste organise l'élection d'une reine de Longueuil - Hélène Caron - et de quatre duchesses.

Le trois-centième anniversaire de Longueuil, le 315<sup>e</sup> anniversaire de Montréal et le 300<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des sulpiciens à Ville-Marie coïncident. Une célébration conjointe se déroule sur la place d'Armes de Montréal, au pied du monument à Maisonneuve dont un bas-relief est consacré à Charles Le Moyne. Le maire de Montréal n'est plus Camillien Houde mais Jean Drapeau, dont le style est différent. L'Externat classique offre une soirée-souvenir, avec représentation de *Rose-Marie-de-Jésus-Marie*, "parthénée séculaire" écrite par le père Gustave Lamarche en l'honneur de la fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Trois caravanes, comprenant chacune une vingtaine d'autobus, visitent, trois samedis successifs, les lieux historiques de la région. La troisième caravane s'arrête au Jardin botanique de Montréal, au retour, pour déposer une couronne au pied de la statue du frère Marie-Victorin. Les scouts français ont répondu à l'invitation et leur aumônier prononce le sermon au cours d'une messe solennelle. Les fêtes se terminent par un "défilé historique", partant de Ville Le Moyne et traversant Jacques-Cartier, Montréal-Sud et Longueuil. Les villes de Saint-Bruno, de Chambly, de Saint-Hubert, de Le Moyne, de Montréal-Sud, de Saint-Lambert et de Jacques-Cartier ont chacune donné l'un des 18 chars allégoriques. Celui de Montréal-Sud évoque le traversier que les jeunes gens n'ont pas connu, et celui de Saint-Hubert évoque le coup de main de Bonaventure Viger et du capitaine Vincent, en 1837.

\* \* \*

Un bouleversement se produit dans la politique fédérale. Les conservateurs, conduits par un chef véritablement puissant, John Diefenbaker - ses colères, comme celles de la mer, sont magnifiques - prennent le pouvoir de justesse en 1957 et se consolident au printemps de 1958. Auguste Vincent dispose de Pierre Sévigny par 8 300 voix de majorité en 1957. Sévigny prend sa revanche avec 2 400 voix de majorité, malgré le vote libéral de Longueuil, en 1958.



## Annexion de Montréal-Sud

JACQUES-CARTIER dénombrera bientôt 40 000 âmes. Sa population s'est multipliée par vingt en quinze ans. L'évaluation approche de 70 millions. L'épicerie Steinberg, qui a ouvert un supermarché en 1957, en ouvre un deuxième, boulevard Taschereau, au printemps de 1958, pour desservir l'ouest de Jacques-Cartier ainsi que Montréal-Sud, Saint-Lambert, Ville Le Moyne et Mackayville. Mais les rues de Ville-Jacques-Cartier restent poussiéreuses ou boueuses selon les saisons. Le conseil municipal veut emprunter \$6 392 000 pour pavages et trottoirs dans les rues déjà pourvues des services d'aqueduc et d'égout. Les propriétaires veulent ces trottoirs et ces pavages mais ils refusent toute majoration de leurs taxes: "Qu'on demande des octrois au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial!" Ils paieraient, à la rigueur, tant par pied de front, sans laisser le Conseil disposer à son gré du montant de l'emprunt. Au référendum, 982 propriétaires contre 232 repoussent le projet du Conseil.

Longueuil approche des 15 000 âmes, son territoire est saturé et toute expansion lui paraît interdite. Longueuil est pris dans l'étau de Ville-Jacques-Cartier, dont la population est si nouvelle, si différente, si hétéroclite. Et que dirait une petite ville comme Montréal-Sud dont la politique municipale est agitée! Montréal-Sud craint l'annexion par Ville-Jacques-Cartier. Un de ses citoyens, Sylva Charland, préconise, comme un moyen d'y échapper, l'annexion à Longueuil. Le service de l'aqueduc dessert déjà les deux villes. Sylva Charland forme et préside un comité. La Ville de Longueuil charge son gérant, Paul Gagnon, de faire étude et rapport. Et le rapport de Gagnon est favorable. Montréal-Sud compte près de 7 000 habitants: "La fusion des deux villes en une corporation unique formera une population d'au moins 20 000 âmes, avec une possibilité de 25 000 dans l'avenir." La fusion "serait à l'avantage présent et futur des citoyens des deux villes". Le mot "fusion" ménage l'amour-propre de

## Histoire de Longueuil

Montréal-Sud, qu' "annexion" pourrait blesser; mais il ne saurait être question d'abandonner "le nom glorieux de Longueuil".

L'idée rencontre bien des adversaires à Montréal-Sud, mais Charland, qui est tenace, se fait élire maire en 1958 et ne renonce pas à son projet. Sans la fusion, Montréal-Sud, obligé de réorganiser ses services, doit envisager de fortes dépenses.

Mackayville est devant un problème plus simple: elle veut échanger son nom contre celui de Lafontaine, en l'honneur de l'ancien chef politique. Les conseillers municipaux et l'avocat Emilien Brais se présentent au Comité des bills privés. Mais un village du comté de Terrebonne porte déjà le nom de Lafontaine et proteste, en invoquant le risque de confusion. Les conseillers de Mackayville traversent un moment d'embarras. "Alors, intervient Duplessis, je vous suggère le nom de Laflèche, en souvenir du grand évêque des Trois-Rivières." Duplessis rend ainsi, à la fin de sa carrière et de sa vie, un hommage spontané à l'évêque dont sa ville, sa famille et sa propre pensée ont porté l'empreinte. L'idée s'appliquerait sans doute mieux dans la région trifluvienne, mais les conseillers l'acceptent, satisfaits. Mackayville devient Laflèche.

En attendant l'annexion de Montréal-Sud - pardon, la fusion avec Montréal-Sud -, si elle doit se faire, Longueuil offre \$190 000, puis \$210 000 pour le terrain de la Corporation de disposition des biens de la Couronne - mieux connue sous son nom anglais et plus bref de Crown Assets Corporation. Longueuil forme une Commission consultative pour l'aménagement du bord de l'eau. Longueuil est en progrès constant. La Caisse populaire atteint les 2 millions de dollars d'actif. Les frères des Ecoles chrétiennes divisent leur Province de Québec en trois districts: Montréal, Longueuil et Ottawa. Les frères décident d'agrandir leur collège. L'architecte Gilles Larose, un ancien du Collège, dresse les plans. Onze entrepreneurs présentent des soumissions qui varient entre \$463 000 et \$510 000. Les frères ne voudraient pas dépasser \$400 000. Le frère directeur est nerveux. Il demande à l'architecte de réviser ses plans et aux entrepreneurs de réviser leurs prix.

Paul Pratt est réélu sans concurrent en février 1959. Le Conseil comprend Médard Deniger, Marcel Mongeau, Jean Armand, Germain Le François, Gaston Véronneau, Eugène Chénier. Le frère Sylvain, provincial du district de Longueuil, et le maire Paul Pratt, ancien élève du collège, lèvent la première pelletée de terre du futur pavillon Marie-Victorin le 24 mai 1959. Camillien Houde est mort l'automne précédent.

\* \* \*

L'agglomération montréalaise rassemble 36 p.c. de la population de la province, mais l'île Jésus et la rive sud abritent 20 p.c. de la population du "Grand Montréal". L'île de Montréal, l'île Jésus et toute une partie du

## Annexion de Montréal-Sud

comté de Chambly forment une même région économique, et l'avenir de Montréal ne peut s'imaginer sans en tenir compte. Un comité d'étude présidé par Lucien Croteau placerait 46 municipalités sous la juridiction de la Commission métropolitaine: toutes les municipalités de l'île de Montréal, ainsi que Saint-Martin, L'Abord-à-Plouffe, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Duvernay et Saint-Vincent-de-Paul sur l'île Jésus; Longueuil, Montréal-Sud, Saint-Lambert, Jacques-Cartier, Greenfield Park, Prévile, Ville Le Moyne et Mackayville devenue Laflèche sur la rive sud. La Commission de transport relèverait de la Commission métropolitaine, dotée de pouvoirs de coordination et de planification sur cette vaste "région métropolitaine".

Les villes de banlieue, toutes en progression démographique, ne sont pas toutes en difficultés financières. Montréal-Nord, qui double sa population, comme Jacques-Cartier, tous les cinq ou six ans, dépasse les 40 000 âmes. Saint-Laurent, avec des industries solides parmi ses contribuables, en abrite 45 000. Les maires des villes de banlieue, en majorité, ne veulent pas du projet "métropolitain". Louis Gaston, maire de Lachine s'indigne: "Le plan signifie la disparition pure et simple des municipalités de l'île de Montréal". La rive sud est unanime. Les maires de dix municipalités de la rive sud, réunis à l'hôtel de ville de Jacques-Cartier, s'opposent au projet métropolitain (janvier 1959). Paul Pratt, doyen des maires, exprime l'opinion que la ville de Montréal "veut s'emparer de la rive sud". Lawrence Galetti, maire de Greenfield Park: "Nous n'avons rien en commun avec Montréal". Et J.-L. Chamberland, de Jacques-Cartier: "Je ne crois pas économiquement possible de relier les systèmes d'eau et d'égout des municipalités de la rive sud et ceux de Montréal". C'est une levée de boucliers.

Le Comité des bills privés étudie le bill de Montréal au début de février. Les maires des municipalités de banlieue descendent à Québec. Les Montréalais prétendent: "Les banlieusards gagnent leur argent à Montréal et paient leurs taxes à d'autres municipalités." Les maires de banlieue rectifient: "Les bureaux, les usines, les entrepôts où ils travaillent paient leurs taxes à Montréal, et nos banlieusards dépensent leur argent bien gagné dans les magasins et les restaurants de Montréal."

Ce soulèvement donne à réfléchir. Duplessis incline à penser comme les maires de banlieue, mais il veut avancer par étapes. Il réduit l'envergure des propositions Croteau: le gouvernement métropolitain ne s'étendra que sur le territoire de l'actuelle Commission métropolitaine... La rive sud est sauvée!

A défaut de la Commission métropolitaine, la canalisation du Saint-Laurent provoquera-t-elle une transformation de la rive sud?

L'inauguration officielle de la Voie Maritime a été reculée, pour se dérouler en présence de la reine Elisabeth et du président Eisenhower, au 26 juin. La reine et le prince Philip arrivent sur le yacht royal *Britannia*. Le

## Histoire de Longueuil

président Eisenhower arrive à Dorval en avion. Une centaine de navires immatriculés dans une douzaine de pays, conduits par le brise-glace *d'Iberville*, franchissent les écluses et défilent, au rythme d'un navire par heure, là où des baigneurs prenaient autrefois leurs ébats. *Le Courrier du sud* prophétise: "Bientôt nous verrons la rive sud se couvrir d'usines."

\* \* \*

La Ville de Longueuil, avec un budget de \$850 000, a besoin de \$100 000 de revenus supplémentaires. La plupart des villes de la province, à commencer par Montréal, ont imposé une taxe de vente de 2 p.c. Jacques-Cartier a suivi le mouvement. Longueuil ne pourra guère y échapper. La taxe de vente a permis à Verdun la construction d'un bel hôtel de ville, à Jacques-Cartier la construction de trottoirs. Elle permettrait à Longueuil la pose d'égouts, la réfection de trottoirs et de rues, travaux qui sont habituellement facturés aux propriétaires riverains. Le Conseil décide la taxe de vente, en septembre 1959. Les propriétaires approuvent une mesure évitant une aggravation de la taxe foncière. Les pères de famille combattent une mesure aggravant leurs charges. *Le Courrier du sud* favorise la taxe de vente. Mais la Chambre de commerce demande et obtient un sursis. Marcel Robidas, membre actif de la Chambre de commerce - ancien secrétaire provincial des chambres de commerce -, prépare un mémoire. Paul Pratt prend l'habitude de soumettre le budget annuel aux contribuables avant de l'adopter. Chaque échevin soumet et explique les comptes du comité qu'il préside, et répond aux questions de l'auditoire. Marcel Robidas soulève, posément, les questions les plus nombreuses et les plus pertinentes, tantôt au nom de la Chambre de commerce, tantôt en son nom personnel. La Ville est devant cette alternative: la taxe de vente de 2 p.c., ou une hausse de 25 p.c. de la taxe foncière. Il faut donc en venir, comme les autres, à la taxe de vente.

Pierre Sévigny, député fédéral de Longueuil et ministre associé de la Défense nationale, adopte l'idée d'un nouveau pont reliant l'est de Montréal à la rive sud. Son collègue George Hees le corrige: la construction des ponts relèverait du domaine provincial; le pont Victoria serait une première, le pont Jacques-Cartier une deuxième et le pont Champlain une troisième exceptions. L'idée, tout de même, suit son chemin. On demande aussi l'ouverture d'un hôpital général dans le comté de Chambly. Jean-Charles Michaud, préfet du comté, en a parlé au Premier ministre Duplessis, qui l'a bien accueilli. Mais Duplessis meurt au début de septembre 1959. Les démarches reprennent auprès de Paul Sauvé, son successeur. Le Dr Arthur Leclerc, ministre de la Santé, annonce un "octroi" substantiel pour porter la capacité de l'hôpital de Saint-Lambert de 120 à 300 lits. Les frères des Ecoles chrétiennes, qui sont à Longueuil depuis 93 ans, poursuivent la construction d'une nouvelle aile - le pavillon Marie-Victorin - et la Commission scolaire de Longueuil leur alloue \$20 par mois pour chaque élève de la ville fréquentant le collège.



## Annexion de Montréal-Sud

A Montréal-Sud, Sylva Charland continue sa campagne, qui rencontre des résistances. La Ville de Longueuil demande un mémoire sur le projet de fusion à l'économiste François-Albert Angers, professeur réputé à l'École des Hautes Etudes commerciales.

A Jacques-Cartier, la vie est plus mouvementée que jamais. Des "individus sans scrupules" - d'après *le Courrier du sud* - dénoncent le commissaire d'école Germain Bertrand à la police des liqueurs, "après avoir déposé de la boisson de contrebande dans sa voiture, stationnée devant sa maison" (février 1959). Des policiers font irruption chez Bertrand et l'arrêtent. Jean-Paul Auclair, propriétaire du *Courrier du sud* et ami de Germain Bertrand, fournit la caution nécessaire à sa libération. Et Bertrand, aussitôt libéré, part en guerre contre l'administration de Joseph-Louis Chamberland, à la fois maire de la ville et président de la Commission scolaire. Bertrand prépare la formation d'une association civique "pour assainir l'atmosphère politique et sociale de la ville". Les élections à la Commission scolaire, en juillet 1959, sont mouvementées. On s'accuse d'irrégularités, de part et d'autre, on se menace, et des électeurs intimidés s'abstiennent. L'équipe Chamberland l'emporte, après avoir donné, toujours d'après *le Courrier du Sud*, un "spectacle dégoûtant".

Germain Bertrand continue sa bataille. Il reproche à l'avocat Mario Dumesnil des procédés trop onéreux dans la perception des taxes arriérées. Puis la mort subite d'un échevin ouvre le terrain municipal à son offensive. Germain Bertrand est candidat. La veille de la mise en candidature, il est assailli chez lui à coups de bâton. Il fait sa campagne couvert de bandages. L'abbé Léo Raymond, curé de Notre-Dame-de-Grâces, flétrit en chaire l'agression commise. Des adresses de sympathie circulent. Germain Bertrand est facilement élu contre plusieurs adversaires (février 1960). Le maire et le président d'élection refusent de le présenter à la foule. Mais Bertrand trouve un partenaire au Conseil et dénonce "le tripotage des soumissions".

Germain Bertrand prépare sa candidature à la mairie, au cri de "Libérons la population de Jacques-Cartier!" Léo Rémillard aperçoit sa chance. Il se présente aussi. Il avertit Pierre Sévigny qu'il n'a pas besoin de son concours, ce qui est une manière polie de l'engager à rester tranquille. Rémillard fait sa campagne sur un thème administratif: il dotera la ville de rues et de trottoirs. Il est élu par 3 000 voix contre 1 500 à Chamberland et 1 100 à Bertrand, en chiffres ronds (5 juin 1960). Rémillard fait passer sa liste au Conseil. L'élection s'est déroulée dans le calme. *Le Courrier du sud* fournit cette explication: la population a voulu se débarrasser de Chamberland et n'a pas cru Germain Bertrand assez fort - assez soutenu financièrement - pour y réussir.

\* \* \*

La préoccupation immédiate et majeure, pour Longueuil, est d'éviter l'étouffement dont ce Jacques-Cartier tumultueux la menace.

## Histoire de Longueuil

Longueuil a réalisé l'achat du vaste terrain appartenant à la Crown Assets Corporation, dans l'est de la ville. Le conseil municipal étudie et adopte le projet d'y créer un beau district résidentiel qu'il appellera le Domaine Normandie. La ville de Longueuil est saturée de noms de rues évoquant les membres, passés et présents, de la famille royale d'Angleterre. Le Domaine Normandie comprendra neuf rues portant les noms de provinces françaises - Normandie, Anjou, Bretagne, Champagne, Ile-de-France, Lorraine, Provence, Savoie et Touraine - et quatre parcs: jardin d'Anjou, jardin d'Ile-de-France, jardin de Lorraine et jardin de Normandie.

Le conseil municipal crée un Fonds de développement du Domaine Normandie. Le produit de toutes les ventes de lots dans le Domaine y sera versé; les dépenses - prix d'achat, drainage de ce qu'il reste du ruisseau Saint-Antoine, arpentage, pose de conduits souterrains pour l'électricité, éclairage des rues, pose de fils téléphoniques souterrains - lui seront imputées. La vente des lots - \$91 755 en 1959, \$190 657 en 1960 - poursuivra sa progression ascendante, selon toutes les prévisions, en 1961 et en 1962. Les dépenses suivent au contraire une progression descendante, et la Ville compte réaliser, en quatre ans, un bénéfice de \$200 000. Le Domaine devra conserver un caractère domiciliaire, et le Conseil refuse à un vétérinaire le droit d'y ouvrir une clinique. Le premier résidant du Domaine Normandie est Roger Leblond, administrateur de la firme d'agents de change L. de G. Beaubien et Cie. A l'automne de 1960, on en est à l'installation de 101 lampadaires en acier.

Le Canadien National a renoncé au train de voyageurs de Sorel, et les voies d'évitement que la Compagnie possède à Montréal-Sud, à Longueuil et à Boucherville ne servent autant dire plus pour livraison de marchandises. Le conseil municipal de Longueuil prie le réseau - et le ministre des Transports - de faire enlever les rails qui divisent la ville en deux sections.

Longueuil voudrait aussi faire aménager le bord de l'eau par l'Etat fédéral. La canalisation a déversé, le long de la Voie maritime, des masses de terre qui retiennent les eaux stagnantes et déparent l'aspect des lieux. Longueuil demande l'enlèvement de ces blocs de terre, la construction d'un brise-lames au Club nautique, le dépôt de terre arable, le creusage d'un bassin pour les embarcations de plaisance et, si possible, la construction d'une piscine.

Le grand projet concerne l'annexion de Montréal-Sud, qui a du mal à payer l'eau fournie par Longueuil. François-Albert Angers, dans le mémoire demandé par Longueuil, recommande la fusion, ainsi que l'a fait Paul Gagnon, comme avantageuse aux deux villes. La dette nette de Longueuil est de \$1 173 973, soit \$72.00 par tête d'habitant; celle de Montréal-Sud est de \$644 322, soit \$80.54 par tête. Montréal-Sud, ville sans industrie et sans commerce, au point d'aboutissement du pont Jacques-Cartier, trop petite pour s'offrir des services que l'urbanisme moderne requiert, devra s'unir à Longueuil ou à Jacques-Cartier. Le Conseil de Longueuil invite le

## Annexion de Montréal-Sud

public à une discussion, à laquelle François-Albert Angers participe (2 mai 1960). Longueuil est tout disposé. Le Conseil adopte, dans une assemblée présidée par l'échevin Marcel Mongeau, maire suppléant en l'absence de Paul Pratt, le règlement 613 pour l'annexion de Montréal-Sud (29 août 1960). L'annexion ajouterait deux quartiers à Longueuil et deux échevins à son Conseil.

Mais Montréal-Sud n'a pas encore la taxe de vente, que Longueuil vient d'adopter. Les adversaires de la fusion, dans la petite municipalité, en tirent argument. L'adoption de la taxe de vente ne peut être qu'une question de temps - de très peu de temps. La taxe foncière de base est de 0.83 p.c. à Longueuil, de 1.19 p.c. à Montréal-Sud. Un échevin trouve insuffisante la quote-part de deux sièges, pour une population de 8 000 âmes, au conseil municipal de Longueuil. Les adversaires de la fusion parlent de "motifs cachés". Le Conseil se partage. Le maire Charland décide, par son vote prépondérant, de soumettre le projet aux 800 propriétaires, par référendum. La crainte d'une annexion à Jacques-Cartier, dont la réputation n'est pas fameuse, pèse sur les esprits. Au scrutin, 542 propriétaires se prononcent: 328 pour et 214 contre. Reste l'approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, qui pourrait n'être qu'une formalité.

Les libéraux de Jean Lesage ont pris le pouvoir à Québec. Robert Thériage, député de Chambly, joue un rôle effacé à l'Assemblée législative. Des contribuables de Montréal-Sud envoient à Québec une requête contre l'annexion. Mais des groupes d'habitants de Jacques-Cartier, voisins de Longueuil, sollicitent leur annexion à cette ville.

Des entrepreneurs ont acheté une terre longtemps habitée par une famille italienne au bord du chemin de Gentilly, dans la partie nord-est de Jacques-Cartier. Constitués en Harmony Homes Inc., ils ont loti cette terre pour en faire, sous le nom de Domaine Bellerive, le premier quartier élégant de Jacques-Cartier. Il y a, derrière l'Externat classique, de 400 à 500 maisons neuves et des terrains de jeu. Des familles bourgeoises s'y sont installées, mais le mauvais renom de Jacques-Cartier commence à les horrifier. Puis les propriétés, toutes choses égales d'ailleurs, ont plus de valeur à Longueuil, où règnent "une administration plus stable, une atmosphère de sécurité". Entrepreneurs et propriétaires d'accord, demandent le rattachement du Domaine Bellerive, qui se fait appeler "le Westmount de la Rive Sud", au quartier No 1 de Longueuil. Roland Therrien, président d'une compagnie de fruits et légumes, qui a quitté sa résidence de Longueuil pour s'installer dans le nouveau Domaine, est l'un des plus décidés. Le conseil municipal de Longueuil adopte un règlement en vue d'annexer le Domaine Bellerive. Les propriétaires anxieux d'être transférés envoient une requête à Québec, et les entrepreneurs offrent un don de \$5 000 pour le service des parcs si le Domaine Bellerive est annexé. Voilà qui favorise le projet d'annexion de Montréal-Sud. Un arrêté ministériel du 20 janvier 1961 décide cette annexion. Montréal-Sud cessera

d'exister le 28 janvier. Elle formera les quartiers 7 et 8 de Longueuil. La cour municipale de Montréal-Sud est fermée. Une demi-douzaine de fonctionnaires: le greffier de la Cour, qui est l'avocat Mario Dumesnil, son adjoint, un enquêteur du service d'assistance publique, un "constable spécial", un inspecteur des bâtiments et un vérificateur, sont relevés de leurs services. Le curé Jean Lequin, de Saint-Georges, et le curé Jean-Louis Bourdon, de Sainte-Louise-de-Marillac, avertissent le Conseil de Longueuil de leur opposition formelle, mais formelle, à tout permis de vente d'alcool dans les deux nouveaux quartiers. Ils écrivent aussi à Lucien Dugas, président de la Commission des liqueurs. La rue Victoria de Montréal-Sud peut provoquer une confusion avec la rue Victoria de Longueuil; elle perd son nom pour prendre celui de la rue Saint-Laurent, qu'elle prolonge.

Longueuil se fortifie. Il compte désormais 25 000 âmes, en chiffres ronds, et son évaluation dépasse \$60 000 000. Montréal-Sud sera-t-il, pour Longueuil, le prélude d'une série d'annexions? Jacques-Cartier ne veut pas perdre le quartier le plus fertile en taxes. Un adversaire du projet, Le Dr Jacques Ferron, qui a été candidat socialiste, flétrit "l'égoïsme bourgeois", le "petit capitalisme mercantile et rentier" de Longueuil.



## Abolition des péages

LÉO RÉMILLARD s'est installé à la mairie, à Jacques-Cartier, avec beaucoup d'assurance. Disons: avec une maîtrise qui étonne ses adversaires. Il rend au public le droit de parole, que Chamberland lui avait enlevé, aux séances du conseil municipal. Il se laisse poser des questions et fournit la réponse avec aplomb. Il déclare: "Le favoritisme est chose du passé." Et encore: "Ma maison vous est ouverte 24 heures par jour."

De fait, Léo Rémillard donne à Jacques-Cartier une administration efficace. Il veut percer des rues et construire des trottoirs, comme il l'a promis. Il y faut, pour la ville en tutelle, l'approbation de la Commission municipale. Rémillard va trouver Paul Lambert, président de la Commission, à Québec. Les travaux prévus coûteraient dans les six millions et le crédit de la Ville est calamiteux. Le maire et le président trouvent une solution: les entrepreneurs financeront les travaux et leurs factures, payables en cinq ans, avec intérêt, seront gagées par les taxes, dont la Ville assurera la perception.

Il fallait peut-être un homme comme Rémillard, avec son passé douteux et ses relations suspectes, pour mettre de l'ordre dans la galère de Jacques-Cartier. Il connaît les arcanes. Il sait quoi faire. Et il réussit. Mgr Coderre rend visite au conseil municipal. Léo Rémillard et ses échevins l'accueillent avec chaleur. Monseigneur inaugure, avec sa signature, un nouveau Livre d'or. Rémillard y va de son petit boniment, fort bien tourné: "Vous pouvez compter sur d'actifs collaborateurs, tant dans le domaine de l'action religieuse que dans le domaine de l'action sociale." On aurait tort de s'en gausser: Rémillard a cloué une image du Sacré-Coeur sur le linteau de sa porte et il habille à ses frais des premiers communiant. L'évêque remercie le maire et insiste sur l'aspect moral que les administrateurs d'une ville ne devront jamais perdre de vue. Après la signature du Livre d'or, Mgr Coderre et Léo Rémillard se retirent dans le cabinet du maire, pour causer en tête à tête.

## Histoire de Longueuil

Mgr Coderre avait, quelques mois plus tôt, procédé à la bénédiction solennelle du pavillon Marie-Victorin, agrandissement du collège de Longueuil. Deux pères franciscains ont représenté l'Externat classique à cette cérémonie. Le collège compte, à la rentrée de 1960, 471 élèves dont 295 pensionnaires. L'Externat classique reçoit, pour son dixième anniversaire, 350 élèves et doit songer à s'agrandir.

Diverses manifestations marquent le vingt-cinquième anniversaire de la première élection de Paul Pratt à la mairie. Les élections de février 1961 apporteront, de toute façon, une addition intéressante au conseil municipal. Germain Lefrançois, échevin du quartier numéro 1, renonce à la vie publique. Les deux candidats qui se disputent le siège sont Marcel Robidas, chargé de recherches au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce, et Roger Leblond, administrateur de la maison financière L.-G. Beaubien et Cie. Aucun d'eux n'est Longueuillois de naissance, mais Robidas est le porte-parole habituel de la Chambre de commerce dont il a été directeur général pendant plusieurs années, et Leblond se flatte d'avoir été le premier résidant établi dans le Domaine Normandie. Robidas, père de famille nombreuse, s'est intéressé à l'organisation des loisirs. Il est de plus l'auteur d'une remarquable étude sur le zonage des terrains et des bâtiments à Longueuil. Il se présente, sans violence, en adversaire de l'administration sortante. Il est élu, ce qui, d'après *le Courrier du sud* traduit "une volonté populaire de renouvellement". Le Conseil comprend: Emile Bouchard, Marcel Mongeau, Jean Armand, Gaston Véronneau, Eugène Chénier, Marcel Robidas, Léo Thivierge et Eugène Haineault. Les deux derniers représentent l'ancien territoire de Montréal-Sud, divisé en deux quartiers, nord et sud, par la voie ferrée. La Chambre de commerce souhaite à ce moment que les conseillers reçoivent une rémunération annuelle.<sup>1</sup>

Les revenus de Longueuil se montent à \$924 081, dont \$343 700 de taxe foncière, \$175 000 de taxe de vente et \$290 000 de taxes pour services. Les dépenses prévues sont:

Service de la dette nette	\$127 067
Service des finances	125 692
Service des travaux publics	215 395
Service de la police	120 970
Service des incendies	35 500
Service de l'aqueduc, distribution	107 869
Service des terrains de jeu	60 067
Service de l'hygiène	54 800
Service de l'aqueduc, usine	66 718

Ce qui équilibre le budget. Le service d'incendie fait fabriquer par la firme Thibault, de Pierreville, un fourgon unique en son genre, portant le maximum d'équipement qui puisse s'accumuler sur une seule voiture. La

1. Par lettre du 15 février 1961, adressée au conseil municipal.

## Abolition des péages

pompe peut alimenter deux lances à la fois, à raison de 800 gallons à la minute, et l'échelle extensible peut atteindre une longueur de 160 pieds.

Le Conseil vote \$132 000, dont il faudra emprunter la plus grosse part, pour l'embellissement des parcs: parc Saint-Charles (courts de tennis), parc Paul-Pratt, qui sert aux joutes de baseball, et parc Saint-Georges, sur l'ancien territoire de Montréal-Sud. Le Conseil prend argument d'un geste du gouvernement provincial, qui réduit les taux de péage sur l'autoroute des Laurentides, pour réclamer une fois de plus l'abolition des péages sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier, au moins aux heures d'affluence où les travailleurs vont à l'ouvrage et les fonctionnaires vont au bureau ou en reviennent. Léon Balcer, ministre des Transports, répond que, très sympathique à la requête, il ne juge pas opportun de modifier les taux de péage.

Cette décision, Longueuil ne l'accepte pas. Longueuil a déjà livré et gagné des batailles aussi dures, aussi prolongées, aussi fertiles en péripéties: la bataille des tramways, la bataille du pont Jacques-Cartier, la bataille du mur de protection. Longueuil livrera la bataille des péages jusqu'à la victoire. Longueuil déclenche un mouvement d'ensemble sur la rive sud. Pierre Sévigny joue sa réélection. Il a promis l'abolition des péages pendant sa campagne électorale. Tous les candidats l'ont fait avant lui ou comme lui. Une promesse électorale n'est jamais que du vent. Mais le mouvement prend de l'ampleur. Toutes les municipalités de la rive sud y participent, au coude à coude. Les péages équivalent à une taxe de cent dollars par personne et par an: ils entravent, ils retardent l'essor de la rive sud, ils font hésiter des industries à s'y établir. Pierre Sévigny, seul représentant de la Province de Québec au conseil du Trésor, qui influence tout le cabinet fédéral, s'applique à persuader ses collègues.

Longueuil a nettement pris la tête du mouvement. Longueuil annexerait volontiers le Domaine Bellerive après Montréal-Sud. Les propriétaires de Bellerive anxieux de rejoindre Longueuil - ou d'échapper à Jacques-Cartier - demandent à l'économiste François-Albert Angers un mémoire sur les avantages de l'annexion. Mais Jacques-Cartier, dont Saint-Lambert convoite aussi un morceau, se défend avec bec et ongles. L'administration Rémillard double la capacité de l'usine de traitement d'eau, construit un garage et des ateliers municipaux, un égout collecteur qui favorisera la construction domiciliaire, fait aussi construire des trottoirs, paver des rues et agrandir l'hôtel de ville. Le caractère anarchique du peuplement de Jacques-Cartier rend ces travaux plus onéreux. Longueuil se développe de proche en proche, en construisant des maisons à la périphérie des zones habitées. A Jacques-Cartier, des gaillards de caractère indépendant se sont installés loin des autres et réclament les mêmes services. Le moindre trottoir ou le moindre tuyau doit pour les atteindre traverser des étendues de champs: Jacques-Cartier ne renoncera pas à son plus riche secteur. Le Premier ministre Lesage adopte cet argument: "Il ne serait pas juste de priver Jacques-Cartier de l'un de ses plus beaux secteurs." Et Jacques-Cartier conserve "le Westmount de la rive sud".

Entre Longueuillois mêmes couvait une bataille. L'ancienne résidence-atelier d'Eugène Héroux, devenue propriété de la ville, fait, à l'angle de la rue Saint-Charles et du chemin de Chambly, une sorte de saillie qui gêne une circulation d'année en année plus active et qui complique l'élargissement éventuel de la rue Saint-Charles. La Ville en projette la démolition. Mais cette maison est l'ancien presbytère. De l'autre côté de la rue, en diagonale, presque en face de l'église, se trouve la maison de fondation des Soeurs de Jésus et de Marie. C'est dire que le lieu, pour les vieux Longueuillois, est sacré. C'est le coeur de la rive sud. Antonio Lebrun a déjà refusé, quand il était échevin, de laisser démolir la maison Héroux pour construire un poste d'essence. Ajoutez qu'une effervescence nationaliste se manifeste à Longueuil, comme un peu partout dans la province. L'idée séparatiste gagne des adeptes. La Société Saint-Jean-Baptiste, noyautée par l'Ordre de Jacques-Cartier, comme presque toutes les sociétés similaires, demande à Paul Pratt et au conseil municipal d'obliger les commerçants à mettre des enseignes en français. Des exaltés peignent en bleu les enseignes anglaises. On demande au conseil municipal de baptiser "Carrefour des ancêtres" le croisement occupé par la maison Héroux. Le Conseil acquiesce mais s'en tient au projet de démolition, qu'une vente suivrait sans doute. Un soupçon de politique s'en mêle fatalement. L'opinion se partage, dans une certaine mesure, entre partisans et adversaires du Conseil. Marcel Robidas, craignant la construction d'un garage, est hostile au projet de ses collègues. Des discussions sont orageuses. Mais un projet de la Banque d'Epargne arrange tout. La Banque d'Epargne offre d'acheter le terrain et d'y construire une succursale d'architecture élégante, qui permettra l'élargissement éventuel de la rue Saint-Charles et abritera, de plus, un petit musée longueuillois. Un référendum, organisé par le conseil municipal, autorise cette solution.

\* \* \*

Le décès de Robert Théberge entraîne une élection complémentaire - provinciale - dans le comté de Chambly, en décembre 1961. Les ministériels, qui sont les libéraux, présentent Pierre Laporte, ancien éditorialiste au *Devoir*, qui a poursuivi Duplessis d'une haine implacable. Pierre Laporte est actif et influent à l'Ordre de Jacques-Cartier, dont Jean Lesage espère ainsi s'attacher la faveur. Laporte est facilement élu. C'est un homme intelligent et ambitieux.

Dans le domaine municipal, Paul Pratt sollicite un treizième mandat. Personne ne lui contesterait la mairie - sa mairie. Le Conseil ne subit pas de changement (février 1962). Le Conseil de Longueuil convoque une assemblée des maires de la rive sud, qui demande - qui exige - l'abolition des péages sur les ponts. Pierre Sévigny a fait remplacer le péage de la main à la main, qui favorisait la fraude, par des kiosques de perception automatique. Les recettes ont aussitôt grimpé. Mais cette mesure est indifférente aux usagers. Un Comité pour l'abolition des péages, dont Marcel Robidas et Jean-Charles Roy sont les animateurs et Raymond Bériault, de Candiac, le



## Abolition des péages

président, envoie une brochure dans tous les foyers, avec enveloppe timbrée pour la réponse. Ville-Jacques-Cartier projette la création d'un parc industriel et croit ce projet entravé par les péages. Pierre Laporte, cherchant à tirer la couverture à soi, promet son concours, mais l'affaire relève essentiellement de l'Etat fédéral, propriétaire des ponts. Le Canadien National et le Conseil des ports nationaux combattent l'abolition des péages. Et qui paierait l'entretien du pont Jacques-Cartier? L'Etat fédéral, la Province de Québec, la Ville de Montréal, les municipalités de la rive sud? Pierre Sévigny, député de Longueuil, Maurice Johnson, député de Chambly-Rouville, et Georges Valade, député de la circonscription montréalaise Sainte-Marie où le pont Jacques-Cartier aboutit, tous trois de la majorité conservatrice - Sévigny est ministre -, multiplient les démarches, à l'approche des élections fédérales. La suppression des péages, décidée en janvier 1962, est annoncée au mois de mai, quatre semaines avant les élections. Les citoyens de Longueuil voyageront désormais, dans les transports en commun, avec les mêmes billets et les mêmes correspondances que les résidents de Montréal. Le gouvernement Diefenbaker laisse des plumes dans la mêlée où plus d'un député conservateur perd son siège, mais Sévigny sauve le sien, avec 17 578 voix contre 14 686 à Auguste Vincent, 4 186 à un candidat créditiste et 2 518 à un candidat socialiste.

Le gouvernement provincial ne veut pas être en reste. La levée des péages, stimulant le trafic, encombre le pont Jacques-Cartier. Quelques esprits perspicaces l'avaient prévu. Le gouvernement provincial annonce la construction d'un pont-tunnel, unissant le boulevard Métropolitain à la rive sud en prenant appui sur l'île Charron. A vrai dire, l'Etat fédéral paiera de 65 à 70 p.c. de cet ouvrage d'art, partie de la future route Transcanadienne. Le nouveau pont sera conçu pour permettre le passage de 9 500 véhicules automobiles par heure. Le gouvernement provincial projette aussi un nouveau tracé de la Route No 3 - boulevard Marie-Victorin - au nord du "mur de protection". Ce déplacement de la route pourrait régler l'aménagement du bord de l'eau, lui aussi discuté depuis bien des jours.

Pierre Laporte, d'ailleurs très actif, tire une adroite publicité politique de toutes ces mesures. Et l'Ordre de Jacques-Cartier compte sur Pierre Laporte pour obtenir la tête de Léo Rémillard, par un procédé ou par un autre.

La rive sud s'industrialise. La valeur de la production industrielle dans le comté de Chambly, passée de 5 millions de dollars en 1939 à 58 millions en 1944, grâce à la guerre, et retombée à 13 millions en 1947, a repris sa montée pour atteindre 57 millions de dollars en 1960. L'administration Rémillard, désireuse d'en profiter, a décidé la création d'un parc industriel Jacques-Cartier. Mais le gouvernement provincial intervient, après de nouveaux incidents à la Commission scolaire. Il procède à une enquête, en conclut que "des éléments indésirables exercent une influence abusive à Jacques-Cartier", désigne Marc Perron, vérificateur en chef de la Commission municipale, comme administrateur de la ville, et nomme Josaphat

## Histoire de Longueuil

Brunet, directeur de la Sûreté provinciale, à la direction de la police de Jacques-Cartier. Le bruit court que Jacques-Cartier serait démembrée entre les municipalités voisines: Longueuil, Boucherville, Saint-Lambert et Saint-Hubert. Cependant Rémillard reste maire, et apparemment solide. Jacques-Cartier émet des permis de construire, d'année en année plus nombreux. La Ville - toujours en tutelle - prévoit un budget de \$4 730 000, en équilibre, pour 1963. Le gouvernement provincial, inspiré par Pierre Laporte, fait adopter le bill 54, interdisant les fonctions municipales à toute personne chargée d'un certain casier judiciaire. C'est le "bill Rémillard". Le maire de Jacques-Cartier s'adresse alors au gouvernement fédéral pour obtenir son "pardon absolu". Une Association des citoyens unis mène campagne contre cette requête, mais les partisans de Rémillard font signer des contre-pétitions.

Mais le gouvernement Lesage se consolide, en novembre 1962. Le conseil municipal de Longueuil lui vote des félicitations. Pierre Laporte devient peu après ministre des Affaires municipales. La Patente se flatte de noyauter, après les sociétés Saint-Jean-Baptiste et les commissions scolaires, le gouvernement même de la province. Le conseil municipal de Longueuil vote de nouvelles félicitations au député de Chambly. Et Rémillard démissionne alors, quatre mois avant l'expiration de son mandat. Il aide à l'élection de Jean-Paul Vincent, son successeur.

\* \* \*

Mgr Romain Boulé, dix-septième curé de Saint-Antoine, est mort à son presbytère le 27 juin 1962. Le cardinal Léger, archevêque de Montréal, est venu au service funèbre, chanté par Mgr Coderre, et le "vrai bon curé" de Longueuil a été inhumé à côté de Mgr Payette, dans la crypte de l'église. Le chanoine Alcide Gareau, curé d'une paroisse de Saint-Jean, est nommé curé de Saint-Antoine de Longueuil. Il respectera la tradition de Longueuil, en conciliant la bonhomie de Mgr Boulé avec la haute spiritualité dont Mgr Payette a imprimé la marque, qui semble indélébile, sur toute la paroisse.

Longueuil a dû absorber le déficit de Montréal-Sud. Il faut, de plus, rajuster le traitement des fonctionnaires municipaux, qui ont formé un syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux. Le conseil municipal, "attendu que le coût des services et des emprunts augmente continuellement", appuie une requête de l'Union des municipalités qui demande, pour les villes, le droit d'imposer une taxe de 2 p.c. sur toutes les transactions immobilières. En attendant cette ressource, le Conseil se propose d'augmenter les taxes foncières. La Chambre de commerce jette les hauts cris et demande à vérifier les livres de la Corporation. Les livres et documents sont accessibles à tous les citoyens, répond le Conseil qui porte, en fin de compte la taxe d'eau de 5 1/2 à 6 p.c. de la valeur locative. Le Conseil élargit les pouvoirs du service de prévention des incendies, qui peut désormais inspecter toutes les propriétés comme toutes les entreprises. En même temps - à la fin de 1962 - le chef de police Paul Charron inaugure un

## Abolition des péages

service ambulancier disponible 24 heures par jour. Deux villes seulement dans la Province de Québec, Montréal et Saint-Laurent, possèdent un pareil service. Des particuliers, les frères Gaston, Donat et Gérald Véronneau, ont ouvert un centre commercial à l'angle des rues Saint-Jean et Saint-Laurent, en juillet.

A Montréal, Jean Drapeau, redevenu maire, est un homme d'imagination, remarquablement complété par le président du Comité exécutif, Lucien Saulnier, homme de réflexion, qui ne présente pas un projet sans l'avoir étudié à fond, sans être en mesure de le défendre jusqu'au bout. Montréal est une très grande ville, en progrès constant et dont le budget dépasse \$186 000 000. Lucien Saulnier désire et prédit l'annexion de toutes les municipalités de l'île "qui enserrant et étranglent Montréal, l'empêchant de poursuivre son développement sur tout son territoire naturel". Les municipalités de banlieue font bloc, une fois de plus, contre ce projet. Montréal affronte un problème aigu de circulation et de transport en commun. La construction d'un métro apparaît comme l'unique solution. Jean Drapeau veut réaliser ce projet majeur, depuis longtemps discuté et qu'il a promis pendant sa campagne électorale. Drapeau et Saulnier visitent Londres, Paris et Rome pour préparer le financement et la construction du métro. Mont-Royal, Westmount, Outremont et Saint-Laurent - les municipalités opulentes qui donnent le ton - ne s'opposent pas au passage du métro, pourvu que les lignes traversant leur territoire ne soient pas considérées comme des annexes de Montréal, où prévaudraient les règlements de la grande ville.

La nouvelle fringale montréalaise ne vise que les municipalités de l'île. La rive sud n'est pas immédiatement menacée. Paul Pratt lance une boutade: "On n'a jamais vu une île annexer la terre ferme!" Tout de même, les municipalités de la rive sud peuvent se méfier et prendre exemple sur la cohésion de leurs soeurs insulaires. Marcel Robidas, le plus actif des échevins longueillois, en est bien convaincu. Il ébauche plusieurs gestes de rapprochement avec Jacques-Cartier. Par exemple, Longueuil mettrait son corps de police et sa brigade de pompiers au service de la municipalité voisine. Ce ne serait, dans l'esprit de Robidas, que le prélude d'une collaboration plus étroite. Le gouvernement Lesage et tout particulièrement Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, favorisent, d'une manière générale, les regroupements municipaux. Marcel Robidas, plutôt étiqueté Union nationale, mais sans raideur, gagne donc aisément Pierre Laporte à une sorte de reprise prudente du projet de Jacques Simard: une vingtaine de maires et quelques échevins, dont Marcel Robidas, se réunissent au restaurant Labarre et jettent les bases d'une Commission intermunicipale de la rive sud. L'idée de remplacer le conseil de comté reste sous-jacente.

Les anciennes oppositions reparaissent aussitôt. Jacques-Cartier est susceptible. La paroisse Saint-Jude s'est intégrée à Saint-Lambert au point de vue scolaire; des citoyens voudraient généraliser cette annexion; le

ministre les encourage. Saint-Lambert engloberait ainsi tout ce qui s'étend à l'ouest du pont. Mais Jacques-Cartier défend Saint-Jude comme il a défendu Bellerive - défend son bien comme un bouledogue son os. Le projet est repoussé, au référendum. C'est un échec pour Pierre Laporte qui comprend le danger d'insister. Jacques-Cartier est donc très monté contre tout projet d'intégration. La Commission municipale sommeille. Robidas retire, au mois de mai, le projet d'intégration de la police et des pompiers qu'il a présenté en février. Il provoque cependant de nouveaux gestes de simple collaboration avec Jacques-Cartier: les deux municipalités forment un comité consultatif de toponymie en vue d'uniformiser les noms des rues traversant les deux villes. Les deux conseils se rencontrent même. Jean-Paul Vincent, maire de Jacques-Cartier, est à la tête d'une chaîne d'épiceries. C'est un homme de chiffres, bon administrateur et partisan de la bonne entente. Il réside d'ailleurs à Longueuil tout en ayant son commerce à Jacques-Cartier. Mais Thomas Dubuc, conseiller municipal de Jacques-Cartier depuis la création de la ville, personnage coloré au franc-parler irrépressible, a toujours quelque taquinerie en réserve, ne serait-ce que pour souligner la différence numérique des populations, dans les rencontres avec Longueuil. Le maire Pratt et le conseiller Robidas sont heureusement, diplomates. Les deux Conseils conviennent de défrayer par moitiés la construction d'un terre-plein sur le chemin Gentilly. Les deux municipalités paieront aussi par moitiés la construction d'une route de dégagement de la nouvelle Route No 3. Elles procèdent, à cette occasion, à un échange de territoires: la route projetée sera leur nouvelle frontière; Longueuil cède à Jacques-Cartier les terrains au nord-est de cette route; Jacques-Cartier cède à Longueuil les terrains au sud-ouest.

Mais une nouvelle formidable est arrivée à Montréal.

\* \* \*

Le sénateur Mark Drouin, représentant du gouvernement canadien à l'Exposition universelle de Bruxelles, a lancé l'idée de tenir l'exposition de 1967 à Montréal. Il offrait un bon argument: le Canada célébrera, cette année-là, le centenaire de sa Confédération. La candidature de Montréal a donc été posée devant le Bureau international qui, siégeant à Paris, réglemente les expositions universelles et en attribue le siège tous les quatre ans. La Russie, faisant adhérer ses nations satellites au Bureau international, en masse, en dernière heure, a fait préférer Moscou à Montréal. A vrai dire, le Bureau international ne connaît pas de villes et ne traite qu'avec des pays. La Russie doit organiser l'exposition de 1967, à Moscou.

Cela se passait sous le règne d'un autre sénateur, Sarto Fournier, successeur et prédécesseur de Jean Drapeau à la mairie - vainqueur de Jean Drapeau en 1957 et défait par lui en 1960 - et Montréal en a fait son deuil. Mais les desseins du Kremlin sont impénétrables. Voilà que la Russie, c'est-à-dire Moscou, renonce à l'Exposition universelle de 1967. Le Canada reste seul en lice: l'Expo 67 lui est attribuée.

## Abolition des péages

La Chambre de commerce de Granby a déjà, dès la renonciation soviétique, invité les municipalités de la rive sud à conjuguer leurs efforts pour que l'Exposition se tienne sur la rive sud - "à proximité de Montréal, des Etats-Unis et des facilités de transport", si le Bureau international décidait en faveur du Canada. Granby, qui est une ville dynamique, songeait sans aucun doute à elle-même. Jean Drapeau, dans l'intervalle, a travaillé son affaire. Cependant Longueuil, qui ne doute de rien, offre d'organiser l'Exposition universelle, sur des terrains qui pourraient s'étendre de Saint-Lambert à Boucherville et englober l'île Sainte-Hélène (février 1963). L'accès par bateau serait facilité par la Voie maritime. Et quelle belle occasion pour hâter la construction du pont-tunnel!

Le projet est trop ambitieux. Seule une très grande ville est de taille à organiser l'Exposition universelle. Mark Drouin, qui est un bon Québécois, n'a pas posé la candidature de sa ville. Montréal ne craint guère qu'une seule rivalité, celle de Toronto qui s'agite. Il a été tacitement convenu, dès la première heure, que l'attribution de l'Exposition au Canada serait une attribution à Montréal. Le choix de l'emplacement est d'ailleurs, pour la métropole, un point délicat. Le Comité reçoit 67 propositions. Une compagnie à laquelle appartient l'île des Soeurs offre sa propriété. Mais elle a pris contact avec des députés. Le Premier ministre Diefenbaker l'apprend, flaire le pot-de-vin et fait rayer l'île des Soeurs. Pointe-Saint-Charles offrirait, en bordure du fleuve, une vue magnifique. Mais il y faudrait des expropriations coûteuses. L'est de Montréal offre une plus vaste étendue de terrain libre, sans obstacle. Des hommes d'affaires de l'est suggèrent le parc de Maisonneuve. Le territoire à cheval sur Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies pourrait aussi convenir. Mais la suggestion de Longueuil, qui utiliserait l'île Sainte-Hélène, enthousiasme Guy Beudet, directeur du port, qui en parle à Drapeau dont l'imagination s'enflamme tout de suite. L'île Sainte-Hélène, emplacement de l'Expo: encore une de ces idées, de ces nombreuses et fécondes idées qui seront parties de Longueuil!

Nous n'organiserons par l'Expo, mais Marcel Robidas, tirant argument du grand projet, demande aux autorités municipales de Montréal le prolongement du métro - dont la construction est commencée - jusqu'à Longueuil, ce qui accélérerait le développement de la rive sud. Jean Drapeau accueille bien l'échevin de Longueuil. Mais le prolongement du métro coûterait au moins trois millions à Longueuil, dont il augmenterait la dette, d'un seul coup, de 60 p.c. C'est une grande décision à prendre. Le maire Pratt, toujours ménager des deniers publics, enraie le projet par cette déclaration: "Longueuil ne paiera rien pour le métro".



1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

1950

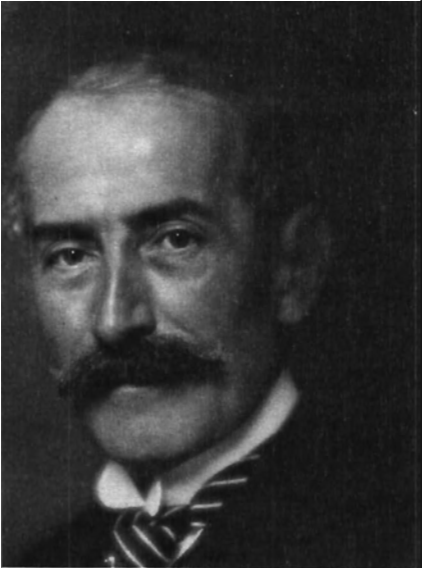
1950

1950

1950



Le colisée Jean-Béliveau. (Photo Jean-Guy Thibodeau)



Emilien Brais - 1879-1940 -, maire de Longueuil.

Paul Pratt - 1894-1967 -, maire de Longueuil pendant trente et une années consécutives.



Roland Therrien - 1923-1970 -, maire de Longueuil au cours du premier semestre après la fusion.

Marcel Robidas - 1923 -, maire de Longueuil.





## Fin du règne de Paul Pratt

LONGUEUIL, sur la proposition du conseiller Jean-Louis Rameau, s'est jumelé avec la ville de Dieppe, "en vue de promouvoir des échanges d'ordre culturel, touristique, social et économique" (octobre 1963). Ce genre d'initiative, habituellement, ne dépasse pas le stade des intentions pieuses.

Les élections municipales de février 1963 n'ont pas produit de changement. Marcel Robidas propose l'institution d'un fonds industriel de \$300 000 pour acquérir la propriété de la Dominion Bridge et créer un parc industriel où l'on regrouperait toutes les industries et dont un nouveau boulevard procurerait l'accès. La hardiesse de Robidas effarouche le maire Pratt qui déclare: "Je suis pour le progrès, mais contre les travaux financièrement irréalisables pour le moment." Deux camps s'esquissent au conseil municipal où Joseph Paré et Jean-Louis Rameau, soutenant les initiatives de Robidas, se heurtent, d'après *le Courrier du sud*, à "l'opposition systématique" d'Emile Bouchard et Marcel Mongeau.

Mais la Ville a fait modifier sa charte pour revenir au régime de six conseillers, qui représenteront six quartiers, s'étendant tous du nord au sud - du fleuve Saint-Laurent aux limites de Jacques-Cartier. Le maire et les conseillers toucheront désormais la modeste indemnité de cent dollars par mois. Ils seront désignés pour trois ans, dans une élection globale. De sorte qu'il faut recommencer la partie, le 3 novembre. Et Paul Pratt, maire depuis 28 ans, affronte un adversaire pour la première fois depuis 14 ans.

Non pas que l'on déteste Paul Pratt, mais on veut du "sang nouveau". On entend dire: "Il y a trop longtemps qu'il est là; il faut qu'il cède la place à un autre." On reproche à Paul Pratt, comme on l'a déjà fait, d'esquiver les responsabilités. Les plus ardents l'appellent rétrograde. Une Ligue des contribuables, formée pour la circonstance, décide Marcel Robidas, le plus actif et le plus brillant des échevins, et qui a pris figure de chef

d'équipe au Conseil, à jeter le gant au maire - sans animosité. Robidas est l'homme des projets de grande envergure, l'homme qui rêve d'une fédération, peut-être d'un amalgame des municipalités de la rive sud. Pratt est l'homme du budget équilibré. Il compare volontiers le rôle du maire à celui d'un ambassadeur. D'importants progrès sont en cours, certes. Le pont-tunnel, dont la construction coûtera \$75 000 000, est en chantier depuis l'été: on a commencé par l'installation d'une cale-sèche de 2 000 pieds de longueur sur 1 000 pieds de largeur. Le pont partira de Longue-Pointe pour aboutir aux limites est de Longueuil. Il devait porter le nom de Boucherville, mais Longueuil fronce les sourcils et Jacques-Cartier discute. On opte pour Louis-Hippolyte Lafontaine - qui était enfant de Boucherville. Si l'on se rappelle que le conseil municipal de Longueuil réclamait, en 1880, ce tunnel "de grande importance pour la province en général, puis en second lieu pour la ville de Longueuil", la réalisation n'aura tardé que 83 ans. Les travaux de déplacement de la Route No 3 viennent d'être inaugurés, en octobre. Mais le pont et la route sont des entreprises provinciales qui ne s'exécutent pas aux frais de la Ville. Le maire reproche au conseiller Robidas de voir "grand et dispendieux". Il met en garde contre les vastes projets attribués à son adversaire, et qui coûteraient:

Garage municipal	\$ 300 000
Club nautique	500 000
Nouveau poste de police et de pompiers	150 000
Participation à un projet routier conjointement avec Jacques-Cartier	780 000
Contribution à une usine régionale d'épuration	1 340 000

Toutes ces dépenses devront être payées par les propriétaires, dont elles hypothéqueront les maisons. "Résidents de Longueuil, êtes-vous prêts à les payer?" Il faut vivre selon ses moyens, conclut le maire, à qui ses fonds personnels, bien gérés, confèrent de l'autorité.

La Ligue des contribuables présente une liste complète: un candidat à la mairie et six à l'échevinage. Ce n'est pas le genre de Paul Pratt, toujours conciliant, toujours diplomate: "Tous ceux qui seront élus et travailleront pour le bien de la communauté seront mes amis et mes collaborateurs."

La lutte est serrée. *Le Courrier du sud* favorise Robidas, auquel il reconnaît "un calme imposant, tout en manifestant une constante agressivité." Mais l'abbé Guy Pratt, directeur des Oeuvres sociales du diocèse de Saint-Jean, qui est jeune et bouillant, fait ouvertement campagne pour son père. Il se retient à grand-peine de paraître sur les estrades. La Ligue des contribuables s'assure la majorité - quatre sièges - au Conseil, mais échoue à la mairie. Paul Pratt est réélu par 2 236 voix contre 1 993. Marcel Robidas s'empresse de le féliciter. Le Conseil comprend Gaétan Baillargeon, Olivier Duvernay, Joseph Paré, Jean-Paul Beaulieu, Léo Thivierge et Henri Blier. Robidas reste en selle car le Conseil le nomme président de la Commission

## Fin du règne de Paul Pratt

de planification: il recrutera des ingénieurs et des architectes pour remanier le zonage de Longueuil.

\* \* \*

Montréal, toujours inassouvi prépare deux grosses affaires: une nouvelle offensive annexionniste et l'Exposition universelle. Montréal agrandit son territoire d'un cinquième en annexant Rivière-des-Prairies. Pour l'"Expo 67", le ministre responsable ne sera pas Pierre Sévigny, car les libéraux reprennent le pouvoir à Ottawa. On adopte comme emplacement de l'Expo, l'île Sainte-Hélène, qui procurera un beau décor naturel - un beau décor aquatique. Longueuil reprend les démarches pour faire prolonger le métro jusqu'à la rive sud. Marcel Robidas, chargé des approches, voit Jean Drapeau et Lucien Saulnier. Il invoque un bon argument: les touristes américains, venant en auto, arriveront par la rive sud; il est normal de prolonger le métro jusqu'à un point de la rive sud où l'on aménagera un immense parc de stationnement. Saint-Lambert se mettrait bien sur les rangs mais Longueuil offre à la Ville de Montréal de garantir le paiement - capital et intérêts - de \$3 000 000 en 40 ans, à partir de 1967. Montréal, livré à lui-même, édifierait à Longueuil une station tout ordinaire. Mais Longueuil, restant propriétaire du terrain, prévoit l'aménagement, aux portes du métro, d'une gare routière d'où les autobus pourront rayonner sur toute la rive sud. Longueuil jouera un rôle de métropole. Les résolutions adoptées par le conseil municipal, dans une séance tenue à huis clos, prévoient: "Toute décision de la Ville de Montréal de prolonger le service du métro dans une autre municipalité de la rive sud entraînera la révision de l'entente intervenue aux termes des présentes." Ce texte est envoyé à Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal. Les autorités montréalaises acceptent l'offre longueuilloise avec plaisir, mais font savoir que l'extension du métro dépasserait de \$300 000 les premiers devis. Qu'à cela ne tienne: Longueuil porte son offre de \$3 000 000 à \$3 300 000!

Les conseillers ont un peu forcé la main du maire aux yeux de qui Longueuil ne devait rien dépenser pour le métro. Un autre projet sépare de Paul Pratt la majorité du Conseil. La Ville de Longueuil négocie l'achat du "terrain des baraques" - 870 000 pieds carrés, à l'extrémité ouest de la ville, près de l'aboutissement du pont - qui appartient à l'Etat fédéral. Jean-Paul Auclair, propriétaire du *Courrier du sud*, a formé une Corporation de crédit de la rive sud, qui convoite ce terrain pour y installer, sous le nom de Place Longueuil, un centre commercial moderne. Jean-Paul Auclair a longuement étudié son projet: enquêtes économiques et démographiques, planification, construction, financement, exploitation. Il semble avoir les reins assez solides et s'être assuré des concours suffisants pour conduire à bien un projet d'envergure. La Ville achète le terrain \$870 000 et le Conseil décide de le revendre, au même prix, à Jean-Paul Auclair dont l'initiative est intéressante. Mais si Jean-Paul Auclair est bon homme d'affaires, Paul Pratt l'est aussi. Et le maire n'approuve pas cette transaction. Il refuse de signer le procès-verbal, à la séance du 15 juillet 1964, et donne ses raisons:

*1o La Ville devrait louer le terrain, au lieu de le vendre; elle profiterait ainsi de la plus-value probable;*

*2o la Ville ne joue qu'un rôle d'intermédiaire - d'"entremetteur" - dans cette transaction et ne réalise même pas de bénéfice;*

*3o la Ville ne fait même pas payer au futur promoteur les dépenses occasionnées par les voies d'accès, les feux de circulation, l'arpentage et l'évaluation des experts, pas même les frais de voyage à Ottawa, tous frais qui retomberont sur les contribuables.*

Paul Pratt tient à spécifier: "Mon refus de signer ce procès-verbal s'applique contre la manière de disposer de ce terrain, et non pas du tout contre M. Jean-Paul Auclair, et je veux que cela soit bien compris." Paul Pratt, maire quasiment inamovible de Longueuil, n'a jamais eu la nuque raide. Il n'est, il n'a jamais été contre personne.

Le greffier, conformément à la loi, soumet de nouveau la résolution au Conseil qui l'adopte par cinq voix contre une. Le maire signe alors le procès-verbal, comme il est tenu de le faire, "sans toutefois l'approuver". Mais il n'a mis aucune aigreur dans son opposition. On n'imagine pas Paul Pratt braquant un pistolet, comme jadis Perrault, pendant une séance du Conseil!

La collaboration avec les villes voisines, et particulièrement avec Jacques-Cartier, constitue un point sensible. Josaphat Brunet, chef de police de Jacques-Cartier, a simplement été prêté par la Sûreté provinciale pour réorganiser le corps de police. Son mandat terminé, il doit reprendre la direction de la Sûreté. Or Paul Charron, chef de police de Longueuil, est un détective-né, au flair infailible, comme on en voit dans les romans. Les malandrins, le redoutant, évitent Longueuil. Le conseil municipal de Jacques-Cartier et la Commission municipale offrent à Paul Charron la direction, mieux rémunérée, du corps de police de Jacques-Cartier, plus nombreux. Charron devra débarrasser la ville de ce qu'il peut y subsister d'influence de la pègre. A Laflèche, la mélasse financière se double d'un imbroglio municipal. La Ville est incapable de payer ses dettes dont elle ne connaît même pas le chiffre exact. On l'accuse de rançonner les automobilistes pris en défaut. La Commission municipale prend Laflèche en tutelle, et l'on parle de fusionner cette ville avec Greenfield Park ou Jacques-Cartier.

Il est depuis longtemps question d'un accord entre onze municipalités de la rive sud pour construire une usine intermunicipale d'épuration des eaux. Mais les pourparlers n'avancent pas. Longueuil, qui souffre de la pollution de ses eaux par celles des municipalités avoisinantes, prend les devants. La Compagnie de l'Exposition universelle offre \$500 000, à titre de participation ou de dédommagement, pour le traitement de ses eaux vannes. Longueuil accepte: la Ville bâtirait une usine d'épuration pouvant servir d'usine régionale. La rivalité de trois firmes d'ingénieurs, consultées

## Fin du règne de Paul Pratt

par les diverses municipalités, fait échouer le projet; la Compagnie de l'Exposition construira une usine d'épuration dans l'île Notre-Dame.

Un autre problème concerne Longueuil et Jacques-Cartier. La Route No 3, aux heures d'affluence, est étranglée. Des ouvriers de la United Aircraft arrivent en retard à leur travail. Longueuil et Jacques-Cartier envisagent un front commun pour obtenir l'ouverture immédiate de la Route 3 A.

Marcel Robidas ira plus loin. Il donne devant les membres du Jeune Commerce de Longueuil, réunis au Club Le Moyne, une conférence intitulée: "Dimensions de l'administration civique" (16 mars 1964). Il y préconise la fusion en une seule ville des sept municipalités composant le secteur nord-ouest de la rive sud: Jacques-Cartier, Saint-Lambert, Longueuil, Greenfield Park, Prévile, Le Moyne et Laflèche. Ce qui formerait une population de 125 000 âmes sur une superficie de 25 000 acres. Ce regroupement permettrait une direction générale de la finance, de l'urbanisme, de l'émission des permis, des travaux publics et de l'assainissement des eaux, du bien-être. La ville ainsi réalisée pourrait connaître un grand essor industriel et marcher allégrement vers le million d'âmes.

Le regroupement municipal est justement une des grandes pensées du gouvernement provincial. On peut distinguer trois problèmes: celui de l'île de Montréal, celui de l'île Jésus et celui de la rive sud. Montréal annexe le village de Saraguay. Mais la résistance des villes de banlieue confine à l'exaspération. Le gouvernement nomme une commission d'étude. Pierre Laporte encourage Jean-Noël Lavoie, maire de Chomedey, qui recherche la fusion des municipalités de l'île Jésus. Mais Jean-Noël Lavoie soulève la résistance passionnée de plusieurs de ses collègues. L'île Jésus, naguère rurale, a subi, en une quinzaine d'années, la même métamorphose que la rive sud. Le gouvernement provincial impose la fusion et crée la ville de Laval. Mais les antifusionnistes tiennent des assemblées de protestation.

C'est dire que l'idée est en marche, mais qu'il faut avancer prudemment. Le conseil municipal de Jacques-Cartier retient les services d'un expert pour étudier la possibilité d'un amalgame avec Longueuil (février 1965). *Le Richelieu*, organe hebdomadaire de l'évêché de Saint-Jean, parle de ce projet en laissant entendre que Longueuil, absorbé par Jacques-Cartier, en deviendrait le quartier huppé.

L'émotion est vive à Longueuil. Nous fusionner avec une ville en tutelle! Nous faire absorber par une ville en tutelle! Et à quel prix! Jacques-Cartier s'est construit des rues et des trottoirs jusque dans les champs! Le gouvernement provincial veut se débarrasser des dettes de Jacques-Cartier en nous les faisant endosser!

Jacques-Cartier a tenté, et en somme réussi, un réel effort. Marc Perron et Jean-Paul Vincent forment une bonne équipe. Perron est un

administrateur honnête qui a le sens de l'ordre et possède la confiance des autorités provinciales. Jacques-Cartier n'éprouverait plus de difficultés financières sans l'assistance sociale qui lui coûte cher. La Ville doit au gouvernement provincial \$4 000 000, dont la moitié avancée pour l'amortissement et les intérêts d'emprunts obligataires et l'autre moitié pour contributions d'assistance. Jacques-Cartier représente au ministre - Pierre Laporte - que l'assistance sociale est allée à des indigents dont beaucoup provenaient de Montréal ou d'ailleurs. La Corporation offre, en règlement, de payer trois millions en quinze versements annuels de \$200 000, sans intérêt. La Commission municipale recommande d'accepter cette offre. Le gouvernement provincial réduit la dette de Jacques-Cartier, de \$4 112 000 à \$3 000 000, par arrêté ministériel du 23 février (1965).

C'est, crie Longueuil, pour nous adoucir la pilule! Le maire Pratt est notoirement défavorable à toute mésalliance avec Jacques-Cartier. Et l'on connaît l'importance des questions de toponymie, reflet des questions d'amour-propre. Longueuil, la ville historique qui a célébré son troisième centenaire, ne renoncera jamais à son nom. De vieux Longueuillois, qui ont résisté à deux lois de conscription, se feraient hacher pour défendre le nom sacré légué par le fondateur. Jean-Paul Vincent, maire de Jacques-Cartier, déclare de son côté qu'il serait choquant, si la fusion doit se réaliser, "d'appeler du nom de Longueuil la future cité". Il s'empresse de reconnaître: "Le contraire ne serait pas mieux."

\* \* \*

L'Externat classique construit un nouveau pavillon, qui portera le nom de Joseph Le Caron, premier missionnaire au pays des Hurons. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de Montréal, fait parvenir au greffier de la Ville de Longueuil un projet de contrat pour l'extension du métro, le 18 février 1965. Le Conseil de Longueuil approuve ces plans le 5 mai. Le métro mettra Longueuil à cinq minutes du centre de Montréal. Le gouvernement émet, en juillet, des lettres patentes transférant à la Ville de Longueuil la propriété de l'ancien camp Jacques-Cartier. La Ville de Longueuil revend ces 870 000 pieds carrés à Jean-Paul Auclair, devant le notaire Guy Cloutier, pour son prix d'acquisition: \$870 000, plus le coût des services (4 octobre 1965). La Commission municipale donne sa nécessaire approbation. Jean-Paul Auclair repasse l'affaire aux intérêts Steinberg qui régiront le futur centre d'achats. Le conseil municipal décide la construction d'un centre culturel, au parc Hurteau. Les gouvernements - fédéral et provincial - paieront la moitié du coût, évalué à \$275 000. Longueuil désire entreprendre une étude de rénovation urbaine pour l'ensemble de son territoire et demande le concours de la Société centrale d'hypothèque et de logement, organisme fédéral. La Ville arrête un procès en fixant l'évaluation foncière de la United Aircraft, à l'amiable, à \$1 344 000. Les prévisions budgétaires de Longueuil, pour l'année 1966, se montent à \$1 574 000.

\* \* \*

## Fin du règne de Paul Pratt

Le gouvernement Lesage prépare des élections. L'amorce du pont-tunnel provoque un essor à Boucherville, qui dispose d'une superficie utilisable et crée un centre industriel. La Commission intermunicipale de la rive sud, chère à l'ex-conseiller Robidas, existe toujours. Le maire Pratt et les conseillers Gaétan Baillargeon et Joseph Paré y représentent Longueuil. Mais elle languit. Le gouvernement Lesage crée une commission, présidée par Henri-Paul Lemay, avocat sérieux, président de la Corporation de l'École des Hautes Etudes commerciales, pour étudier les problèmes municipaux de la rive sud (mai 1966). L'étude doit embrasser Boucherville, Brossard, Greenfield Park, Jacques-Cartier, Lafleche, Longueuil, Prévile, Saint-Bruno, Saint-Hubert et Saint-Lambert. Les municipalités, les corps intermédiaires et les citoyens sont invités à soumettre des mémoires, avant le 1er septembre. La Commission tiendra des séances dans les divers hôtels de ville.

Jean Lesage visite Saint-Lambert et Jacques-Cartier, à l'appui de ses candidats régionaux. Il félicite les citoyens de Jacques-Cartier "d'avoir fait de leur ville ce qu'elle est aujourd'hui". Jacques-Cartier s'est donné, "avec l'aide du gouvernement provincial", école polyvalente, école d'arts et métiers, école régionale, parc industriel, usine de traitement d'eau, plan d'urbanisme, réseau routier.

Pierre Laporte est réélu dans le comté de Chambly. Mais l'Union nationale, conduite par Daniel Johnson, réalise quelques gains à Montréal et revient au pouvoir (5 juin 1966).

Aux élections municipales de Jacques-Cartier, Jean-Paul Vincent ne se représente pas. L'élection de Roland Therrien, nouveau maire - le onzième en moins de vingt ans - est par certain côté pittoresque. Roland Therrien, président d'une florissante compagnie de fruits et légumes, et dignitaire des Chevaliers de Colomb, a longtemps habité Longueuil. Devenu propriétaire dans le Domaine Bellerive, il a fort participé aux tentatives pour faire annexer ce domaine par Longueuil. Nous ne l'avons pas oublié et, sans doute, lui non plus.

A Longueuil, Paul Pratt est maire depuis 31 ans, ce qui est unique, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord. Il compte 14 élections, dont 7 par acclamation. Il est maintenant septuagénaire. Le reproche, qu'on lui adresse souvent, de manquer d'énergie, ne doit pas masquer l'oeuvre accomplie sous son règne. Les travaux ne cessent pas: élargissement de rues, enfouissement de fils électriques (substitués au réseau aérien), travaux d'aqueduc et d'égout sur le terrain du futur métro. Autant d'emprunts sont nécessaires. La Route No 3 longe le fleuve, de Sorel à Valleyfield, et relie tous les ponts de la rive sud, du pont Louis-Hippolyte Lafontaine au pont Mercier. Elle a fait disparaître le "mur de protection" et, construite à la même hauteur, remplit le même office. Elle décongestionne la rue Saint-Charles, en canalisant le trafic étranger d'est en ouest. Longueuil prépare un accord avec la Société centrale d'hypothèque et de

logement, pour la rénovation du quadrilatère délimité au sud par la rue Saint-Charles, au nord par la Route No 3, à l'ouest par la rue Victoria, à l'est par la terrasse Bourdeau. Le Conseil adjuge la construction d'un centre culturel à la firme Poulin et Mercier, pour \$308 660 (juillet 1966). Il faudra emprunter. Vingt personnes, à l'assemblée publique du 19 juillet, demandent un référendum. Ce n'est pas assez pour l'exiger; le règlement est approuvé.

Paul Pratt a cependant senti des résistances, aux dernières élections municipales. Il peut partir en beauté, laissant Longueuil, enrichi du Domaine Normandie, en bonne posture financière. Il annonce, le 19 septembre, qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. Marcel Robidas pose aussitôt sa candidature.

\* \* \*

La "Place Longueuil" ouvre ses portes, à l'emplacement des anciennes casernes, à l'est du pont Jacques-Cartier, le 2 novembre 1966. Elle présente un supermarché, un cinéma, une cinquantaine de magasins. La participation de la société Steinberg, occupant 60 p.c. du complexe, en assure la rentabilité.

La campagne municipale bat alors son plein: les élections sont fixées au 6. Marcel Robidas se présente à la tête d'un "parti civique", qui réclame et promet "du changement". Son adversaire est le Dr Pierre Jodoin, ancien échevin qui a, comme Robidas, échoué contre Pratt dans une candidature précédente. Lui aussi conduit une équipe.

Robidas résume l'article essentiel de son programme: "Marché commun des services municipaux sur la rive sud. Mise en valeur du potentiel extraordinaire de la zone du métro et de la zone riveraine." Le "marché commun" est assez hardi si l'on considère la résistance à tout mouvement d'intégration. Robidas l'emporte, avec ce programme, par 2 010 voix contre 1 777. Le nouveau Conseil - Jean-Jacques Lemieux, Gilles Gravel, Jean-Pierre Renaud, Henri Joncas, Léo Lafrance et Jacques Bouchard - comprend trois adhérents du parti civique, partisans de Robidas, deux adversaires et un indépendant.





## Longueuil et l'Expo 67

L'ABOLITION des péages sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier, l'ouverture des ponts Champlain et Louis-Hippolyte Lafontaine, le métro, le réseau de nouvelles routes dont l'Expo 67 provoquera ou hâtera la construction, l'Exposition elle-même promettent à la rive sud un développement phénoménal.

Devant la Commission Lemay - Henri-Paul Lemay, Henri Mhun et R.W.G. Bryant - la Chambre de commerce de Longueuil préconise "un regroupement municipal à l'échelle de la région": une seule ville englobant les principales municipalités situées autour des quatre têtes de pont. L'étude de la Commission Lemay embrasse 12 villes qu'aucun obstacle physique ne sépare. La population totale de ce groupe, qui s'est multipliée par sept en 25 ans pour rassembler 185 000 personnes, pourrait atteindre 350 000 âmes en 1980. Le maire Therrien, de Jacques-Cartier, se multiplie pour redresser l'image de sa ville dans l'esprit public. Il reconstruit le chemin de Chambly, perfectionne le nettoyage et le déneigement des rues, rénove le système d'éclairage, encourage la construction domiciliaire en suivant un plan d'urbanisme et prépare une "brochure industrielle" exposant les avantages de sa ville. Le maire Therrien est, comme le maire Robidas, assez favorable au principe du regroupement, mais il ferait tout pivoter autour de Jacques-Cartier qu'il appelle "la métropole de la rive sud". La plupart des municipalités sont hostiles à un regroupement qui leur serait imposé. Les fusions ne sauraient être que volontaires. Les remous provoqués par la création de Laval ne sont pas apaisés.

La Commission Lemay remet son rapport au ministre des Affaires municipales, qui n'est plus Pierre Laporte mais Paul Dozois, à la fin de janvier 1967. Elle constate une hypertrophie administrative et recommande un regroupement en trois villes. La première de ces villes rassemblerait Jacques-Cartier, Longueuil, Boucherville (dont on craint la mise en tutelle

car sa dette est élevée par rapport à l'évaluation) et la partie du territoire de Saint-Hubert située au nord de la voie ferrée du Canadien National et de la Route 9. La deuxième engloberait Saint-Lambert, Préville, Greenfield Park, Brossard, Notre-Dame, Le Moyne, Laflèche et la partie du territoire de Saint-Hubert au sud de la voie ferrée et de la Route 9. La troisième de moindre importance, serait formée par Saint-Bruno de Montarville et Saint-Basile-le-Grand. Un "gouvernement régional", comprenant des membres élus par le peuple et des membres délégués par les administrations municipales, aurait juridiction sur le plan directeur, le système d'aqueduc et d'égouts, l'évaluation foncière, la voirie, le transport, les loisirs, l'aménagement des parcs, le développement industriel, la réglementation des heures d'ouverture des magasins. Enfin la Commission souhaite la nomination d'un "protecteur public", sorte d'intermédiaire entre les administrations et les administrés, chargé d'étudier les doléances des contribuables. A l'exception du secteur nord-ouest, déjà saturé, le potentiel de développement de cette région est considérable. Mais, dans l'ensemble, les contribuables y sont, pour des services inférieurs, plus imposés qu'à Montréal.

Le gouvernement d'Union nationale peut manquer d'enthousiasme pour une commission nommée par le gouvernement libéral. Jean Lesage et Pierre Laporte voulaient le regroupement municipal dans toute la province et surtout dans la région montréalaise. Pierre Laporte continue sa campagne "pour regrouper, sous un autorité supramunicipale, toutes nos forces divisées". Mais Pierre Laporte n'est plus que le député de Chambly. Paul Dozois se déclare partisan des fusions volontaires. L'amalgame des municipalités de l'île Jésus, pour créer la ville de Laval, a été imposé, précipité - et quelque confusion s'ensuit.

Les principaux intéressés partagent le sentiment du ministre. Les membres de la Commission intermunicipale de la rive sud reçoivent les membres de la Commission Lemay (8 février 1967). Le maire Robidas fait observer qu'il n'appartient pas au gouvernement mais aux municipalités intéressées de décider de leur avenir. Il incombe aux administrations municipales de trouver des solutions à leurs problèmes. Robidas préconise une mise en commun de certains services municipaux - police, incendie, parcs, Cour municipale - qui prendraient un caractère régional. Des maires moins diplomates que Robidas critiquent vertement la Commission Lemay et demandent aux commissaires quelle est leur expérience municipale. Devant l'Association des hommes d'affaires de la rive sud, André Lagarde, vice-président du Comité exécutif de la ville de Laval, conseille de ne pas aller trop vite, de ne pas "se jeter dans le bain de la fusion sans bouée de sauvetage". Le gouvernement Lesage aurait plongé l'île Jésus dans un fouillis: "Des erreurs ont été commises chez nous, qui menacent notre existence même." D'aucuns préconisent un référendum pour ou contre la fusion.

\* \* \*

La terre enlevée pour faire place à la Voie maritime a remblayé une partie du lit du fleuve, de sorte que la canalisation entraîne ce curieux effet d'agrandir le territoire de l'ancien Montréal-Sud, c'est-à-dire de Longueuil. Sur ce territoire, acquis par Longueuil, s'ouvre la station de métro, le 31 mars 1967. Le métro réalise un projet de la Montreal Tramways qui songeait, vers 1909, à construire un tunnel sous le Saint-Laurent pour conduire des tramways à Longueuil. La station de Longueuil, qui a coûté \$900 000, est la seule qui n'appartienne pas à Montréal. Elle abrite un petit centre commercial qui permettra de récupérer la somme investie. Le parc de stationnement qui l'entoure et qui peut recevoir 11 000 voitures sera mis à la disposition de l'Expo et reviendra ensuite à la Ville. Le réseau d'autobus desservant Longueuil et Jacques-Cartier est modifié pour assurer la correspondance avec le métro. Après les tramways, le pont Jacques-Cartier et la levée des péages, le métro! Longueuil est bien désormais à cinq minutes de Montréal mais la population de la rive sud n'est pas assez dense pour justifier un autre prolongement du métro. On vient de présenter au conseil municipal la maquette de deux grandes maisons de rapport, dont la construction, au coût de \$5 500 000, doit commencer bientôt dans la zone riveraine. "D'ici cinq ans, affirme Marcel Robidas, l'évaluation imposable devrait doubler. D'ici cinq ans, Longueuil sera méconnaissable! "

Paul Pratt ne verra pas cette transformation car il meurt à 72 ans. Un de ses fils, l'abbé Guy Pratt, est depuis peu curé de Notre-Dame-de-Fatima. Longueuil fait à son ancien maire des funérailles civiques.

\* \* \*

Montréal prépare la plus grande exposition de tous les temps dans l'île Sainte-Hélène qui a fait partie de la seigneurie de Charles Le Moyne - de la seigneurie de Longueuil - pendant 153 ans, de 1665 à 1818. Une publicité d'enfer est déclenchée aux Etats-Unis, dans la presse, dans les périodiques, à la télévision. Le souci du logement préoccupe les agences de voyage. Logexpo, agence officielle d'hébergement, est le point faible de l'organisation. Les 30 000 chambres d'hôtel ou de motel sont réservées à l'avance pour la durée de l'Exposition. Des institutions loueront chambres et dortoirs rendus disponibles par les vacances. Les touristes américains viendront en majorité en automobile, donc par la rive sud. Le gouvernement provincial complète l'infrastructure de routes et de ponts. L'autoroute Montréal-Sherbrooke est prolongée d'une vingtaine de milles jusqu'au poste-frontière de Derby Line. La Route No 9 est portée à quatre voies, sur une distance de 28 milles, jusqu'à Saint-Hyacinthe. Le boulevard Tascheureau est porté à six voies sur une distance de neuf milles. La Route No 3 est construite à six voies sur une distance de 13 milles; une extension de sept milles permet d'éviter Boucherville. Une route d'intercommunication relie la route Transcanadienne et l'autoroute Montréal-Sherbrooke entre Saint-Bruno et Saint-Hubert. La Route 9B est reconstruite en direction de Saint-Jean sur une distance de sept milles. Dans Montréal, un réseau d'autoroutes est-ouest et nord-sud complète les approches des ponts et du

tunnel vers la rive sud. Le conseil municipal de Longueuil crée un Comité Expo 67 qui prépare le service d'accueil. Cinq kiosques, dans différents coins de la ville, renseigneront les visiteurs. La location des chambres sera réglementée, dans la mesure du possible. Les personnes ayant des chambres à louer pendant la durée de l'Exposition devront obtenir un permis. La Ville dressera un répertoire des chambres disponibles. Des motels, temporaires pour la plupart, s'édifient de bric et de broc dans toute la région. Il faut les surveiller pour qu'ils n'esquivent pas les taxes. Longueuil engage des policiers spéciaux pour la protection des touristes.

L'Expo est ouverte aux officiels le 27 avril 1967. Elle est ouverte au public le lendemain: les calculatrices avaient prévu 119 000 visiteurs pour la première journée; les tourniquets en enregistrent 250 000! L'entreprise est colossale. Son succès ne l'est pas moins. Le monde entier en est informé. Le maire Drapeau révèle son projet de "faire de Terre des hommes une cité mondiale permanente". Jean Drapeau est ambitieux pour sa ville. Marcel Robidas entend profiter de l'Expo pour faire connaître la sienne. Près de cent mille touristes logent à Longueuil pendant l'Expo. Le curé de Chandler, en Gaspésie, demande et obtient pour les scouts de sa ville le droit de monter des tentes dans le parc industriel de Longueuil, pendant une douzaine de jours. Les premières constructions en hauteur s'élèvent, à proximité du métro. Ce seront des termitières, sans doute, mais des termitières de luxe, confortables, aérées, avec vue sur l'un des plus beaux et des plus animés fleuves au monde. Marcel Robidas rêve d'un parc occupant l'espace qui borde le fleuve et la Route No 3. Son projet comporte une plage et même un lac poissonneux. Robidas espère obtenir le concours financier de Montréal car le parc serait accessible aux citoyens des deux rives. On surnomme parfois le maire de Longueuil "le petit Jean Drapeau de la rive sud".



## Ville de cent mille âmes!

LONGUEUIL continue d'avancer. Le Centre culturel ouvre ses portes en novembre 1967. C'est un immeuble moderne, en retrait de la rue Saint-Laurent, au parc Hurteau. Il abrite une bibliothèque et divers ateliers d'artisanat. Il est réalisé grâce à un "octroi" de \$133 000 - le tiers du coût, en chiffres ronds - au titre du centenaire de la Confédération. Le Canadien National enlève les voies ferrées de l'ancien Montréal et Sorel, qui traversaient des quartiers résidentiels de Longueuil. C'est, dit-on, la fin d'une époque. Le budget municipal s'élève à trois millions, ce qui paraît astronomique. Mais le service de la dette, qui absorbe 35 p.c. du budget, l'augmentation de l'effectif et la hausse des salaires des fonctionnaires municipaux obligent à porter la taxe foncière de 0.90 à 1.06 p.c. Des propriétaires protestent.

\* \* \*

Le gouvernement Johnson prolonge le mandat de la Commission Lemay, pour qu'elle étudie le coût des fusions recommandées dans son rapport. Les populations de Longueuil et de Jacques-Cartier se regardent en chiens de faïence. Les habitants de Jacques-Cartier se considèrent comme des pionniers, des fondateurs de ville, presque des conquérants. Ils jugent les habitants de Longueuil comme des petits bourgeois de banlieue, routiniers et rapiats. Les policiers des deux villes ne peuvent pas se souffrir. Des sujets insignifiants comme le déneigement d'une voie mitoyenne posent des problèmes. Une requête de Jacques-Cartier provoque un incident sérieux, à l'automne de 1967. L'administration de la Voie maritime a, pour les besoins de la canalisation du Saint-Laurent, remplacé les prises d'eau de Longueuil et de Jacques-Cartier - avec le consentement des municipalités - par une prise d'eau commune, à 800 pieds en aval du pont, en territoire longueuillois. Elle l'a faite d'assez grande capacité, en prévision d'un développement des deux villes. Jacques-Cartier en a profité pour vendre de

l'eau potable à des villes voisines. C'est un véritable commerce qui lui procure, affirme-t-on à Longueuil, des bénéfices. Jacques-Cartier, désireux d'élargir l'opération, demande à la Régie des eaux du Québec l'autorisation d'agrandir sa station de pompage, pour en augmenter la capacité (6 septembre 1967). Elle risquerait ainsi de tarir la prise d'eau commune, à certaines périodes, et de causer une pénurie dans la ville qu'on n'ose appeler soeur, mais belle-soeur. Longueuil, "attendu que la Cité ne doit pas souffrir du fait que la Cité de Jacques-Cartier désire faire et fait le commerce de la vente de l'eau potable à d'autres municipalités", s'oppose formellement à la requête de Jacques-Cartier.

Il faut en sortir, pensent les deux maires. Roland Therrien, dont les initiatives se heurtent à des obstacles, rencontre Marcel Robidas qui souhaite rapprocher les deux villes. Roland Therrien donne une conférence devant le Club Richelieu-Longueuil, en décembre 1967. Il constate que "seule, une attitude d'esprit a séparé momentanément Longueuil et Jacques-Cartier." Voyez une carte, dit-il: "Nos deux villes sont unies comme des soeurs siamoises." Elles comptent, à elles deux, 40 p.c. de la population de toute la rive sud. Marcel Robidas pense qu'en effet il n'existe pas de barrières physiques, mais seulement des barrières sociales, entre les deux villes. Mais il n'en méconnaît pas la puissance. Appelé à remercier le conférencier, il émet un conseil de patience: "Nous marierons nos deux villes en temps et lieu... Une période de fiançailles me paraît nécessaire... Cet objectif sera réalisable dans une génération."

Les conseils municipaux des villes visées par le rapport Lemay étudient le projet de regroupement régional, dans le but d'enlever l'initiative à la Commission. Une Société pour le progrès de la rive sud, fondée à Saint-Bruno, admet le principe des fusions. Marcel Robidas donne à son tour une conférence devant le Club Richelieu-Longueuil (mars 68). Il rassure sa ville tout en continuant de parler "région": "Longueuil désire jouer le rôle essentiel de coordination dans le développement de la rive sud... Vive la Ville de Longueuil! Vive la capitale régionale! "

\* \* \*

La ville d'Edmunston (Nouveau-Brunswick) souhaitant son jumelage avec quelque ville de la Province de Québec, l'Union des municipalités suggère Longueuil, qui accepte (septembre 1967). Longueuil se jumelle aussi avec la ville ontarienne de Whitby, après une rencontre des deux maires, "afin de faire connaître l'Ontario aux gens de Longueuil et le visage français du Québec aux résidents de Whitby". Le conseil municipal prie "les hôteliers, restaurateurs, marchands, ainsi que tous les citoyens de la Cité d'accueillir d'une façon tout à fait particulière les touristes et les voyageurs venant de la Cité de Whitby" et les associations longueuilloises de se jumeler "à leurs associations homologues de la Cité de Whitby." La proportion des Longueuillois connaissant l'existence de Whitby, sur la rive nord du lac Ontario, doit être égale à la proportion des habitants de

## Ville de cent mille âmes!

Whitby connaissant l'existence de Longueuil, sur la rive sud du Saint-Laurent. Mais il y a plus pittoresque - et plus émouvant. La Louisiane n'a pas oublié Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, que La Nouvelle-Orléans considère comme son fondateur. Un délégué du gouvernement de la Louisiane, venu pour l'Exposition universelle, a reçu à Longueuil un accueil fraternel qui marque le début de nouvelles relations. Le maire Marcel Robidas et le conseiller Léo Lafrance, rendant la visite, passent quelques jours en Louisiane, au printemps de 1968. Ils y suscitent un mouvement d'enthousiasme, un regain de fierté française parmi les descendants d'Acadiens. Des jeunes gens de Lafayette passeront leurs vacances d'été dans des familles de Longueuil et de jeunes Longueillois - ou Longueilloises -, conduits par la fille aînée du maire, seront reçus dans des familles de la Louisiane. Les deux villes se jumellent un peu plus tard. Paul Pratt n'eût pas désavoué son successeur, sur ce point. Et sans doute, aucun conseiller municipal ne saurait réciter la liste des villes avec lesquelles Longueuil s'est jumelé. Mais ce jumelage-là touche des fibres profondes, éveille des vibrations prolongées.

Longueuil accélère surtout ses progrès. Le budget prévu pour 1968 se monte à \$3 863 000. Marcel Robidas, économiste qui tient de l'urbaniste, s'est toujours préoccupé de zonage. Un plan directeur fond en un seul les 70 règlements de zonage - dont un certain nombre hérités de Montréal-Sud - en vigueur. Robidas et son Conseil mettent en route plusieurs projets de rénovation urbaine, avec le concours financier de l'Etat provincial. L'un des plus importants concerne le secteur "B", quadrilatère délimité par la rue Saint-Charles, la voie du Canadien National, le chemin de Chambly et le boulevard de Normandie. La Commission scolaire régionale de Chambly ayant recommandé l'ouverture d'une école secondaire polyvalente - pouvant recevoir plus de 3 000 élèves - à Longueuil, la Ville prévoit le dégagement du terrain nécessaire, dans le plan de rénovation du secteur "B".

Le secteur du métro mérite une attention particulière. Le Conseil accorde, après réception de soumissions, des baux à divers commerçants ouvrant boutique dans la station de métro. Des entrepreneurs sollicitent l'autorisation de construire des immeubles de rapport dans le voisinage. Robidas et son Conseil veulent "un développement harmonieux de tout le secteur ouest de la ville, d'une importance primordiale pour l'avenir économique de Longueuil". Une Commission de mise en valeur du site Métro comprend le maire et trois conseillers. La firme d'ingénieurs R.-R. Nicolet et Associés préparera un projet de planification du territoire compris entre la Route No 3, en bordure du fleuve, les approches du pont Jacques-Cartier et l'axe du pont. Le Conseil décide aussi de créer, à l'entrée de la station de métro, une place Charles-Le Moyne, "de qualité monumentale et commémorative". La Ville de Montréal a décidé l'exploitation permanente - en saison favorable - de Terre des hommes, qui comprend un port de plaisance à la Ronde. Cette décision fait revivre la Traverse. La Ville de Longueuil concède l'exploitation d'un service de bacs jusqu'au quai de Terre des hommes.

## Histoire de Longueuil

Enfin le gouvernement provincial - gouvernement Johnson - projette le rassemblement, dans un même immeuble, de divers services éparpillés sur la rive sud. Plusieurs villes offrent des terrains. Longueuil l'emporte, avec cet argument: "Nous avons le métro! "

Le conseil municipal crée un Ordre du mérite de Longueuil, "pour services rendus à la communauté ou succès personnels remportés dans divers domaines, dans toutes les classes de la société". Le maire Robidas soumet le modèle des médailles à l'hôtel des Monnaies, à Paris. Médailles et diplômes sont décernés en grande solennité, le 19 octobre 1968. Thore E. Stephenson, président directeur de la United Aircraft qui célèbre son quarantième anniversaire, et Jesse Turner, président d'Héroux Machine Parts qui s'agrandit pour ouvrir une division hydraulique, ouvrent la liste, comprenant une centaine de bons citoyens. Marcel Robidas rappelle les lettres de noblesse décernées par le Roi-Soleil et ajoute: "Depuis cette date, douze générations d'hommes ont consacré leur existence à bâtir la Cité que nous habitons. Si nous gardons un grand respect pour ceux qui sont déjà dans les jardins du Père Eternel, nous nous devons de reconnaître les vivants qui ont contribué ou qui contribuent avec nous à donner à notre Cité une nouvelle dimension."

"Nouvelle dimension" n'est pas une hyperbole. Le budget prévu pour 1969 dépasse \$4 000 000. Le Conseil crée un Service de rénovation urbaine, confié à l'ingénieur Jean Curzi, qui était et reste adjoint au gérant.

\* \* \*

Jean-Pierre Côté, député fédéral de Longueuil, est ministre des Postes, puis ministre du Revenu. Mais Longueuil et Jacques-Cartier ont surtout affaire au gouvernement provincial. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, réunit les maires de la région à l'hôtel de ville de Longueuil pour débattre la question des transports sur la rive sud. La Commission Lemay remet son deuxième rapport en novembre 1968. Elle modifie peu ses recommandations: la fusion de Longueuil et de Jacques-Cartier formerait la ville No 1, à laquelle Boucherville pourrait ensuite s'adjoindre; la fusion de Saint-Lambert, Le Moine et Greenfield Park formerait la ville No 2, à laquelle Laflèche, Saint-Hubert, Brossard et Sacré-Coeur pourraient ensuite se greffer. Les maires de Longueuil, de Saint-Lambert et de Saint-Hubert reprochent à la Commission Lemay de ne pas avoir consulté les dirigeants municipaux.

C'est la situation de Jacques-Cartier qui précipitera les choses.

Jacques-Cartier n'est pas moins actif que Longueuil, puisque l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal lui a décerné, en septembre 1968, le titre de Municipalité de l'Année, "pour le volume de la construction, l'efficacité des services municipaux, la proportion des parcs et des terrains de jeu, la collaboration entre les autorités municipales et les



## Ville de cent mille âmes!

entrepreneurs." Cependant le Conseil de Jacques-Cartier est débordé par ses problèmes et le maire Therrien éprouve des résistances. Léo Rémillard ne s'est pas occupé des questions municipales pendant l'administration Vincent, ni pendant les débuts de l'administration Therrien, bien que le délai légal l'excluant de toutes fonctions soit expiré. Il a organisé une compagnie d'enlèvement des ordures ménagères. Il ne contrôle plus une puissante organisation électorale, mais conserve les moyens de gêner qui l'agace. Or Roland Therrien, qui ne manque pas d'habitude de jugement, mais que l'orgueil peut entraîner à des fautes, a provoqué, défié Rémillard dans une assemblée d'électeurs. Rémillard relève le gant, se fait élire au conseil municipal dans une élection complémentaire, rallie d'autres conseillers et harcèle le maire, souvent obligé de donner sa voix prépondérante. Therrien court à Québec et fait prolonger de cinq ans l'exclusion visant son ennemi. Rémillard démissionne, une fois encore, mais fait élire à sa place Paul-Auguste Briand qui n'a pas toujours été de ses partisans, mais qui suit maintenant l'ancien maire remontant la côte. Briand est l'animateur d'une Ligue des propriétaires qui, sans représenter un mouvement puissant, peut, elle aussi, mettre des bâtons dans les roues. Therrien a fait construire une "arena". La Ligue des propriétaires conteste la légalité du règlement et le fait casser. Roland Therrien - qui a subi une crise cardiaque - ne sait comment en sortir. Ou plutôt il n'entrevoit qu'une solution: l'union de Longueuil et de Jacques-Cartier, "déjà réalisée par la géographie".

Roland Therrien en parle à Marcel Robidas: "Nos villes sont toutes les deux nées de la paroisse de Longueuil, démembrée en un casse-tête chinois." Robidas a déjà proposé la fusion des corps de police et de pompiers. Il évalue la force des préventions qu'il devra surmonter, mais ne recule pas devant un projet susceptible d'activer la "nouvelle dimension" de Longueuil. La réaction de plusieurs conseillers, sondés, est favorable. Les deux maires vont exposer leur projet au ministre des Affaires municipales, avant de le rendre public.

Jean-Jacques Bertrand a succédé à Daniel Johnson, mort subitement. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, souhaite, comme Pierre Laporte son prédécesseur libéral, réduire la pléthore des gouvernements municipaux, qui entraînent des frais excessifs d'administration et de services. Il promet un "octroi" de \$2 000 000 à la nouvelle ville si elle se constitue.

Il y a des formalités à suivre: saisir chacun des deux conseils municipaux d'un avis de motion, obtenir leur approbation, informer le ministre des Affaires municipales qui fera paraître des avis dans divers journaux de langue française et de langue anglaise. Les contribuables auront un délai pour remettre leurs observations au ministre qui décidera s'il y a lieu d'ordonner une enquête. Le ministre nommera enfin, sur recommandation des deux Conseils, les membres d'un conseil provisoire pour administrer la nouvelle ville jusqu'aux élections fixées au premier dimanche de novembre 1970.

Les deux maires publient un communiqué de presse le 27 mars 1969.

Longueuil subit un choc émotif. Une bonne partie de la population est très trémée: "Vous absorbez une forte dette; vous augmenterez les taxes!" Des fonctionnaires municipaux craignent de perdre leur place. Robidas s'applique à rassurer: "Les taxes ne seront pas augmentées; aucun fonctionnaire ne perdra son emploi." Mais dans les "vieilles familles", on rappelle, à mi-voix, que Marcel Robidas n'est pas Longueuillois de naissance. Des pressions s'exercent sur les conseillers municipaux et deux d'entre eux, Léo Lafrance et Jean-Pierre Renaud, sont ébranlés. Il faut tenir des assemblées publiques à l'hôtel de ville. Les protestataires rappellent qu'il a fallu refaire les trottoirs de Montréal-Sud et remplacer son matériel de voirie, après l'annexion: "Et nos taxes ont monté!"

A Jacques-Cartier, c'est le conseiller Briand qui combat le projet de fusion, susceptible de barrer la route à un éventuel retour de Rémillard. Marcel Robidas, à Longueuil, s'explique avec patience. Roland Therrien, à Jacques-Cartier, en fait autant, auprès d'une population à peine moins rétive.

Le conseiller Jacques Bouchard annonce, le 31 mars, "qu'à la prochaine assemblée de ce conseil ou à une assemblée subséquente, il présentera un règlement autorisant la signature, au nom de la Cité de Longueuil, et la présentation d'une requête conjointe de la Cité de Longueuil et de la Cité de Jacques-Cartier au lieutenant-gouverneur en conseil, en vue de la fusion des deux municipalités..." Le maire convoque une "assemblée spéciale" - ce qui n'est pas un geste insolite - pour le lendemain.

Le Conseil est au complet. La séance attire plusieurs centaines de contribuables. Le maire leur explique qu'ils pourront faire valoir leurs raisons après l'adoption du règlement. Mais deux conseillers, Léo Lafrance et Jean-Pierre Renaud, proposent l'ajournement au 23 avril. Ils demandent des éclaircissements sur un projet à la préparation duquel ils n'ont point participé et dont les conséquences leur paraissent encore imprévisibles. Jean-Jacques Lemieux et Gilles Gravel font adopter une date plus rapprochée: le 8 avril.

Le Conseil est encore au complet ce jour-là. Léo Lafrance, qui fut le compagnon de voyage du maire en Louisiane, satisfait des explications reçues dans l'intervalle, s'est rallié. Mais Jean-Pierre Renaud, qui a fait partie de l'équipe Jodoin, reste irréductible. Le règlement 1043, proposé par Jacques Bouchard et Gilles Gravel, est adopté contre son unique dissidence.

Le chanoine Armand Racicot, curé-fondateur de Saint-Pierre-Apôtre, meurt accidentellement. Le conseil municipal donne son nom à un parc, ce

## Ville de cent mille âmes!

qui était bien le meilleur hommage à rendre à ce grand patron des sportifs et organisateur des loisirs.

\* \* \*

Le règlement de fusion est soumis à la Commission municipale qui tient des audiences publiques et reçoit des pétitions... hostiles. La fusion n'en est pas moins irrésistiblement en marche. Le nom de la nouvelle ville constituera la dernière pierre d'achoppement, et peut-être la plus périlleuse. Renoncer au nom de Longueuil risquerait d'y soulever une émeute. Roland Therrien ne veut pas avoir l'air de renoncer, de lui-même, au nom de Jacques-Cartier. Les deux maires prient Robert Lussier de les tirer d'embaras, en décidant pour Longueuil. Le ministre choisit donc "ce nom glorieux dans l'histoire du Canada français et que nous nous devons de perpétuer". D'ailleurs, ajoute-t-il: "Tous les titres de propriété relèvent de la paroisse de Longueuil." Le maire Therrien commente, pour ses administrés: "Nous aurions aimé conserver le nom de Jacques-Cartier, dont nous sommes fiers, mais nous aurions eu mauvaise grâce à refuser de céder aux arguments particulièrement valables du ministre."

La fusion de Longueuil et de Jacques-Cartier, comme la fusion des municipalités de l'île Jésus, comme la Confédération canadienne et la formation de la plupart des Etats, n'est en rien le fruit d'un mouvement populaire. Elle est l'oeuvre de dirigeants qui la jugent raisonnable, pour sortir d'une impasse, et réussissent à l'imposer, sans violence, à une opinion en partie indifférente, en partie hostile.

Un arrêté ministériel du 6 août 1969 décide la fusion qui prendra vigueur le 17 août. La tutelle de Jacques-Cartier sera aussitôt levée. Des élections municipales se tiendront le premier dimanche de novembre 1970. Elles désigneront un maire et huit conseillers. En attendant, le Conseil chargé d'administrer la nouvelle Ville de Longueuil comprendra un maire et 11 conseillers. Roland Therrien, qui a cédé sur l'importante question du nom, craint de perdre la face, à Jacques-Cartier, s'il cède aussi sur la question de la première magistrature. Peut-être est-il plus attaché aux honneurs qu'on ne l'aurait cru: il présidera, comme maire, le conseil provisoire. Marcel Robidas, conseiller d'office, sera maire suppléant. Les dix autres conseillers seront désignés, cinq par le Conseil de Longueuil et cinq par le Conseil de Jacques-Cartier.

Le maire Robidas convoque, pour le 30 juillet, une séance spéciale où l'on expédiera diverses questions de routine. Un seul des six échevins, Jean-Pierre Renaud, ne répond pas à la convocation. Le greffier donne lecture de ce document:

*Considérant que les portes du domicile de M. le conseiller Jean-Pierre Renaud étaient fermées, et qu'il ne s'y trouvait aucune personne raisonnable qui puisse recevoir la signification de l'avis*

## Histoire de Longueuil

*spécial de convocation de la séance spéciale du conseil, tenue le 30 juillet à 6 h 15 P.M., cette signification a donc été faite à 17 h 30 en affichant la copie de l'avis sur l'une des portes du domicile de M. Jean-Pierre Renaud, le tout conformément à l'article 370 de la Loi des Cités et des Villes.*

Le Conseil tiendra une nouvelle séance spéciale, à huitaine, pour désigner cinq membres du conseil municipal provisoire. Le greffier donne lecture d'un document identique à celui du 30 juillet. Les cinq conseillers présents se nomment eux-mêmes. Jean-Pierre Renaud, adversaire de la fusion, se trouve éliminé. Mais à la séance du 14 août - la dernière de l'ancien Conseil de Longueuil -, les cinq conseillers votent à Jean-Pierre Renaud "de sincères remerciements" et le maintien de son indemnité jusqu'au 30 octobre. Jacques-Cartier prend la même mesure envers le conseiller Paul-Auguste Briand qui ne siègera pas non plus au conseil provisoire.

Il faut ensuite équilibrer les postes-clefs entre fonctionnaires de Longueuil et de Jacques-Cartier. Fernand Poiré, gérant de Jacques-Cartier, sera le gérant de la nouvelle ville, avec le titre de directeur général. Paul Gagnon dirigera les finances. Robert Boiteau, greffier de Jacques-Cartier, sera greffier de la nouvelle ville. Paul Charron, plus âgé que son successeur à la direction de la police de Longueuil et plus ancien dans le métier, doit avoir le désir de conserver son poste. Mais Jacques-Cartier est déjà gâté, dans la distribution des postes supérieurs, par la nomination du gérant et du greffier. Paul Charron, à la réputation de limier, mais sorti du rang, est plus à son aise pour traquer des malfaiteurs que pour rédiger un rapport difficile. Pierre Messier, chef de police de Longueuil depuis peu, restera chef dans la nouvelle ville, avec Paul Charron pour adjoint, spécialement chargé de la Sûreté. L'administration, à la tête de 500 employés, est devant deux fraternités de policiers, deux syndicats de pompiers, deux syndicats de "collets blancs" et un syndicat de cadres. Les conventions de travail négociées avec ces unions diffèrent d'une ville à l'autre. Les salaires, les heures de travail, les jours fériés même ne coïncident pas. Pour les administrateurs municipaux, quel casse-tête!

\* \* \*

La nouvelle Ville de Longueuil, abritant cent mille âmes en chiffres ronds, est la quatrième de la province pour le chiffre de population, après Montréal, Québec et Laval. C'est un motif de fierté mais qui n'aplanit pas les difficultés et ne peut amadouer les grognons comme par enchantement. L'Arena de Jacques-Cartier devient l'Arena Jacques-Cartier de Longueuil: voilà qui va tout seul. Mais les plans de zonage, les systèmes d'évaluation, le régime fiscal lui-même sont différents. Longueuil, avec 40 milles de rues, possède autant d'équipement que sa partenaire, avec 60 milles de rues, et les citoyens de Jacques-Cartier veulent du jour au lendemain les mêmes services. Une tâche presque inimaginable! Et comment éviter, malgré les \$2 000 000 promis par le gouvernement provincial, une hausse des taxes?

## Ville de cent mille âmes!

L'administration municipale s'y met, avec assez de bonheur. Aux élections de novembre 70, Marcel Robidas l'emporte sur Georges Darveau, ancien ingénieur de la Ville de Longueuil passé au service de Jacques-Cartier, et fait élire quatre de ses candidats contre deux adversaires et deux indépendants. Il peut compter sur une majorité au Conseil, et c'est, en somme, l'équipe de la fusion qui gagne ces élections. Le gros de la population, à Longueuil comme à Jacques-Cartier, s'est résigné à une sorte de fatalité.



# Table 1.1

The following table shows the results of the experiment. The first column shows the number of trials, the second column shows the number of correct responses, and the third column shows the percentage of correct responses. The data shows that the percentage of correct responses increases as the number of trials increases, indicating that the subject is learning the task.



## Epilogue

LA POPULATION de Longueuil, quatrième ville de la province, grossit de plusieurs milliers d'âmes - la valeur d'une petite ville - chaque année. On y construit de trois mille à quatre mille cinq cents logements; l'évaluation immobilière augmente de trente à quarante millions de dollars - toujours par année. La Ville boucle un budget de \$22 000 000, dont \$2 000 000 d'excédent. Sans remonter à Charles Le Moine, on imagine l'effarement d'Isidore Hurteau, s'il revenait!

Ce progrès si rapide est cependant ordonné. Il a fallu freiner le développement périphérique pour rentabiliser les services. L'extrême commodité du métro favorise le foisonnement des constructions en hauteur. Une assemblée de géants se groupe autour du métro. La Ville ne leur a pas vendu les terrains. Elle les a loués, par baux emphytéotiques de 63 ans, la durée de la construction comprise.

La gare du métro, grouillante de vie, est exhaussée d'un étage. Et ce métro providentiel n'a en définitive, rien coûté à Longueuil. La Législature, accédant à une requête de Montréal, fait payer aux municipalités de la région une part de la construction du métro. Cette décision rendait caduc l'accord par lequel Longueuil, pour avoir le métro, verserait \$3 300 000 à Montréal. Longueuil paie la simple quote-part qu'elle devrait de toute façon payer, même si elle n'avait pas le métro.

Mais le métro n'est pas le seul pôle de croissance. Le problème des communications, après avoir obsédé des générations d'administrateurs, est réglé. Longueuil s'est tracé un plan quinquennal. La ville est répartie en "unités de voisinage" qui seront bien articulées. Le programme de rénovation urbaine, appliquée à l'ancien Jacques-Cartier comme au vieux Longueuil, remettra en valeur des secteurs dépréciés. La superficie est la moitié de celle de Montréal. La Ville se fait céder par les entrepreneurs, au coeur

## Histoire de Longueuil

des nouveaux lotissements, de cinq à dix p.c. des terrains, pour création d'un centre communautaire. Longueuil s'enorgueillit d'être la ville qui possède, proportions gardées, le plus d'arbres sur son territoire. Elle entend conserver ce titre.

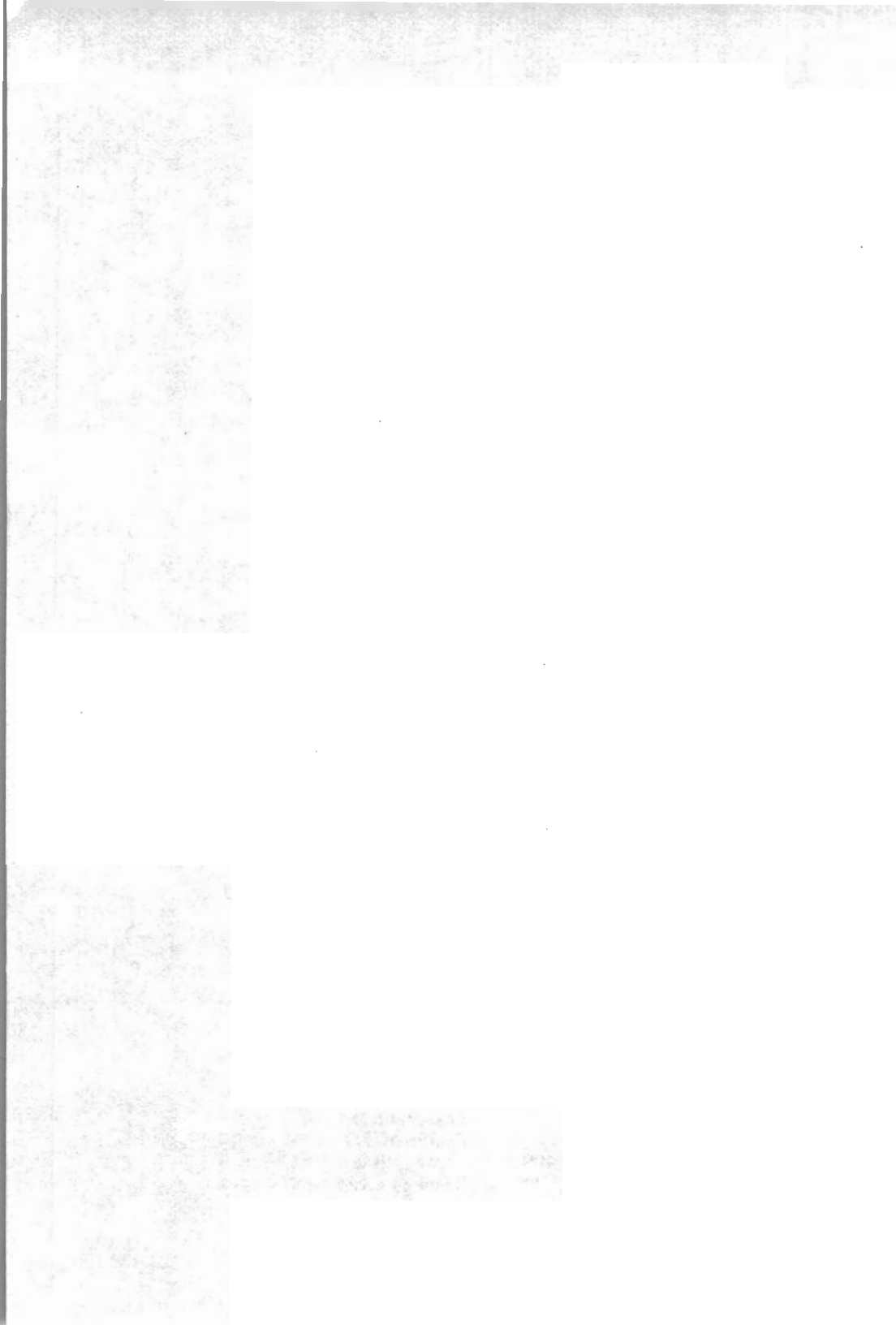
Longueuil ne prétend pas dominer les autres villes de la rive sud. Mais il a pris la tête du mouvement sur lequel les autres devront s'aligner. Longueuil, Boucherville, Saint-Hubert et Saint-Bruno ont mis sur pied, en commun, un Bureau de développement industriel. De nouveaux regroupements peuvent se prévoir. Les Longueuillois d'esprit rassis prédisent pour leur ville, métropole de la rive sud, une population de 500 000 âmes. Les autres, les intrépides qui n'ont jamais manqué à Longueuil - et moins encore à Jacques-Cartier - reprennent, au secret de leur coeur, le vieux rêve d'un défi lancé à Montréal. Maurice Perrault inaugurant ses fonctions de maire, en 1898, prophétisait le temps, pas tellement éloigné, où "notre riche voisine la ville de Montréal verrait avec surprise s'élever sur la rive sud une ville importante et presque rivale".

Pourquoi pas? Montréal a donné le spectacle de la plus grande exposition de tous les temps. Mais Longueuil a participé à l'aventure la plus audacieuse, la plus fantastique et la mieux calculée que les hommes aient jamais tentée. C'est sur un train d'atterrissage conçu par Fernand Michon, directeur des services d'outillage et de réparation chez Héroux Limitée, et fabriqué dans cette usine, qu'Apollo-XI a pu atterrir et se maintenir sur la lune. Le plus prodigieux témoignage de la grandeur humaine repose, dans une autre planète, sur de fidèles et solides jambes de Longueuil!









# Index

- Abbott (J.J.C.).189.240  
Ailleboust de Manthet (Nicolas d')  
.32.  
Alexandre (Guillaume) dit Jourdain  
.49. .  
Allan (Hugh).158.172.180.  
Allard (François).126.127.135.141.  
Allard (Jules).270.  
Allen (Ethan).69.71.  
Ames (Herbert Brown).320.  
Angers (Auguste-Réal).195.234.  
Angers (François-Albert).417.418.  
.419.423.  
Anontaha.7.  
Archambault (Alfred).250.  
Archambault (A.-M.).290.  
Archambault (Joseph).327.332.335.  
.336.341.347.  
Armand (Jean).414.422.  
Arnold (Benedict).69.  
Artigny (Michel-Amable Berthelot  
d').74.83.  
Asselin (Edouard).383.  
Asselin (Olivar).264.270.271.277.  
288.289.297.321.322.  
Atholstan (lord).327.  
Aubert (Pierre).128.132.  
Aubert de La Chesnaye (Charles)  
.24.25.26.30.  
Aubertin (Louis).255.312.  
Aubuchon (Jean).10.  
Auclair (Jean-Paul).389.408.409.  
417.433.434.436.  
Auger (Urbain).111.  
Aylmer (Matthew Witworth, lord)  
.105.
- B**
- Bagot (Charles).125.129.  
Baillargeon (Gaétan).432.437.  
Baillargeon (Jean-Baptiste).169.  
Baillargeon (Philippe).398.  
Baker (William).282.  
Balcer (Léon).423.  
Baldwin (Robert).125.129.  
Ball (George).233.  
Barré (Laurent).392.  
Barsa (André) dit Lafleur.18.  
Basset (Bénigne).9.10.22.27.  
Beaubien (Joseph).340.  
Beaubien (Louis).234.235.  
Beaubien (Pierre).141  
Beauchamp (Joseph-Avila).291.  
Beauchemin (Hyacinthe).233.245.  
Beauchemin (Louis-Joseph-Odilon).  
.307.  
Beaucourt (Josué du Bois Berthelot  
de).56.  
Beaudet (Guy).429.  
Beaudry (F.-X.).173.204.214.  
Beaudry (Narcisse).307.  
Beaugrand (Honoré).212.  
Beauharnois (Charles de La Boische,  
marquis de).51.52.55.  
Beaulieu (Jean-Paul).432.

- Beaulieu (Olivier).306.  
 Beauregard (Hugues).392.  
 Bédard (Elzéar).109.  
 Bédard (Rémi).104.  
 Bédard (P.-H.).100.  
 Bégon (Michel).42.47.48.51.  
 Béique (Frédéric-Liguori).211.232.  
 .236.257.274.275.276.300.333.  
 353.  
 Béique (Hortensius).356.364.367.  
 .369.371.375.383.390.  
 Bélair (Jean-Baptiste-Brugnier).76.  
 Bélair (Ovila).359  
 Bélanger (Louis).184  
 Bélestre (François-Marie Picoté de)  
 .71.72.  
 Bélestre (Pierre Picoté de).10.14.60.  
 Belmont (François Vachon de).40.  
 Bennett (Richard B.).326.355.  
 Benoist (Isabelle).17.  
 Benoist (Paul).17.  
 Benoît (Etienne).253.254.270.273.  
 .278.279.286.297.309.  
 Benoît (Geneviève).33.  
 Benoît (Hélène).29.  
 Benoît (Laurent).161.  
 Benoît (Pierre-Basile).177.178.181.  
 .182.185.190.196.201.215.  
 Bériault (Raymond).424.  
 Berthelet (Olivier).107.113.124.  
 Berthelot (Hector).212.  
 Berthiaume (Trefflé).242.  
 Bertin (Bernard) dit Languedoc.18.  
 Bertrand (Germain).417.  
 Bertrand (Jean-Jacques).447.  
 Bertrand (Joseph-Léon).349.361.371.  
 Bertrand (Paul).349.  
 Bétournay (Louis).159.  
 Bétournay (Pierre).159.  
 Bétourné (Louis).91.  
 Bigot (François).56.57.60.  
 Bindon (Joseph).69.  
 Bissonnet (Louis).161.  
 Blair (Gordon).252.  
 Blanchet (Norbert).132.  
 Blier (Henri).432.  
 Blot (François).17.22.  
 Blouf (Jean).17.  
 Boileau (René).78.  
 Boisseau (Pierre).18.22.  
 Boiteau (Robert).450.  
 Boivin (Françoise).17.  
 Boivin (Guillaume).201.205.  
 Bonaparte (Napoléon).82.85.87.  
 Bonneville (Siméon).179.  
 Borden (Robert).310.315.327.  
 Bordua (Philius).213.  
 Bouchard (Emile).422.431.  
 Bouchard (Jacques).438.448.  
 Bouchard (Télesphore-Damien).334.  
 .340.341.364.366.369.  
 Boucher (Marie).45.  
 Boucher (Paul).307.  
 Boucher (Pierre).19.22.  
 Boucher de La Bruère.112.  
 Boucherville (Charles de).173.177.  
 .189.198.234.235.  
 Boucherville (Pierre de).105.107.  
 .108.  
 Boucherville (René-Amable de).81.  
 Boudard (Jean).6.  
 Boudrias (Dominique).156.  
 Boulé (Romain).380.381.386.393.  
 .395.397.426.  
 Bourassa (Henri).261.270.288.289.  
 298.304.310.321.327.  
 Bourdages (Louis).106.  
 Bourdon (Charles).145.173.202.  
 .203.204.205.207.210.212.216.  
 .222.  
 Bourdon (Henri).305.  
 Bourdon (Jacques).21.22.24.  
 Bourdon (Jean-Louis).420.  
 Bourdon (Joseph).262.265.280.  
 .288.  
 Bourdon (J.-Rosaire).226.229.232.  
 .254.  
 Bourdon (Louis).131.  
 Bourgeois (L.-C.).229.  
 Bourget (Ignace).113.117.121.122.  
 .123.124.126.127.131.134.135.  
 à 140.143.144 à 150.152.153.  
 .155.159.161.162.163.167.168.  
 .170.171.185.189.190.194.212.  
 Bouteiller (André).36.



Charlex X.122.  
 Charron (Marie-Thérèse).33.  
 Charron (Paul).426.434.450.  
 Chartier (Etienne).117.  
 Chartrand (Michel).386.  
 Chartren (Thomas).17.  
 Chauveau (Pierre-Joseph-Olivier)  
 .181.  
 Chénier (Eugène).414.422.  
 Chénier (Victor).130.  
 Chesne (Pierre).24.  
 Chicot (Jean).6.  
 Chicouane (Pierre).17.18.  
 Chiniquy (Charles).132.135 à 140.  
 .144 à 150.151.162.189.190.194.  
 .272.283.322.  
 Chrétien (Madeleine).18.  
 Churchill (Winston).379.  
 Closse (Lambert).7.8.9.10.12.  
 Cloutier (François-Xavier).322.  
 Cloutier (Guy).436.  
 Coates (J.).235.  
 Coderre (Gérard-Marie).401.407.  
 .408.421.422.426.  
 Colbert (Jean-Baptiste).13.18.23.24.  
 .27.  
 Colborne (John).114.118.  
 Colet (Nicolas) dit Malouin.53.  
 Colin (Louis).221.  
 Collin (Marie).33.  
 Combeth (Antoine) dit Desjardins  
 .21.  
 Comtois (Joseph).91  
 Conefroy (Pierre).91.92.93.  
 Conway (O.S.).191.192.  
 Corbeil (J.-Bte-Avila).307.  
 Coonan (Thomas J.).383.  
 Cornellier (Hippolyte).197.216.234.  
 Corriveau (Albert-C.).264.  
 Cossette (Alphonse).383.  
 Côté (Jean-Pierre).446.  
 Côté (Omer).392.399.  
 Côté (Roger-A.).401.  
 Coulson (Samuel).250.  
 Courcelle (Daniel Rémy de).13.14.  
 .19.20.188.  
 Cousineau (Jean-Baptiste).169.  
 Craig (James).88.89.93.

Crête (Joachim).380.  
 Crevier (Georges-Alfred).190.  
 Crevier (Joseph-William).205.206.  
 .207.210.225.  
 Cross (Henry J.).283.290.293.303.  
 .313.317.327.328.331.  
 Croteau (Lucien).415.  
 Curzi (Jean).446.

## D

Daignault (Arthur).320.324.  
 Daigneau (Hubert).141.  
 Daigneau (Louis).169.  
 Dalhousie (George Ramsay, lord)  
 .99.102.  
 Dandurand (Damase).132.  
 Dandurand (U.-H.).300.319.  
 Daneault (Raphaël).385.  
 Dansereau (Adolphe).321.  
 Dansereau (Arthur).198.199.209.  
 .241.321.  
 Daoust (Charles).156.  
 Darche (Noël).157.  
 Darveau (Georges).451.  
 Dautat (Claude).43.45.  
 David (Aimé).334.337.  
 David (David).105.107.  
 David (François).178.  
 David (Laurent-Olivier).307.  
 Davignon (François-Joseph).114.  
 .115.154.173.  
 Davignon (Pierre).154.159.163.169.  
 .171.  
 Dearborn (Henry).94.  
 Debartzch (Pierre-Dominique).89.  
 .97.  
 Décary (Michel).36.  
 Décary (Paul).36.  
 Décary (Pierre).36.  
 Deguire (Joseph-François).102.  
 Delage (Octave).179.  
 Delage (Victor).356.  
 Demaray (Pierre-Paul).114.115.  
 Demers (Etienne).228.  
 Demeulles (Jacques).25.  
 Desmeules (Joseph-Etienne).74.75.  
 .76.

- Denaut (Marguerite).99.  
 Denaut (Pierre).76.77.79.80.81.82.  
 .83.84.85.88.95.100.111.  
 Deniau (Marin).76.  
 Denicourt (Eusèbe).226.253.254.  
 .280.284.  
 Deniger (Charles).154.  
 Deniger (Médard).414.  
 Denonville (Jacques-René de Brisay,  
 marquis de).29.30.31.  
 Désaulniers (Eugène-Merrill).298.  
 .311.312.337.  
 Désautels (J.-O.).96.  
 Désautels (Luc).91.  
 Deslandes (Jean).33.  
 Desmarais (Louis-Elie).307.  
 Desmarchais (Hector).404.407.  
 Despencer. Lord.64.67.68.  
 Desrochers (Jean-Baptiste).163.  
 Destrasse (Pierre).73.  
 Diefenbaker (John).412.429.  
 Dieskau (Jean-Armand, baron de).  
 .59.  
 Dion (Alcantara).393.  
 Dion (Alphonse).383.  
 Dollard des Ormeaux (Adam).10.  
 Dorchester (lord; voir auparavant;  
 Carleton).75.80.81.  
 Dorion (Antoine-Aimé).184.261.  
 Dorion (Wilfrid).177.  
 Doucet (Alfred-J.).387.398.402.  
 .408.  
 Dozois (Paul).439.  
 Drapeau (Jean).412.427.428.429.  
 .433.442.  
 Drinkwater (Ernest).335.  
 Drouin (Mark).428.429.  
 Drummond (George).97.  
 Dubé (Charles-Henri).408.  
 Dubert (Jean) dit Larose.21.  
 Dubuc (Hilaire).351.355.358.363.  
 Dubuc (Joseph).90.91.  
 Dubuc (J.-Elie).313.317.318.  
 Dubuc (Michel).21.48.  
 Dubuc (Thomas).402.428.  
 Du Cap (Wilfrid).346.  
 Ducharme (Jean).18.225.236.  
 Ducharme (Narcisse).270.  
 Duchesne (Adrien).5.  
 Duchesne (Judith).5.  
 Duchesneau (Jacques).22.24.25.  
 Dufresne (Augustin).179.  
 Dufresne (Jean-Baptiste-Jémirin).55.  
 Dufresne (Mélodie).127.  
 Dufresne (Ovide).200.  
 Dufresne (Ovide).11.239.273.  
 Dugas (Lucien).420.  
 Duggan (G.H.).352.  
 Dugré (Adélarde).344.  
 Dulhut (Daniel Greysolon).24.25.  
 Dumay (André).17.18.  
 Dumesnil (Mario).417.420.  
 Dupire (Louis).369.  
 Duplessis (Maurice).364.366.367.  
 .370.372.375.383.386.390.392.  
 .394.395.403.405.408.409.410.  
 .414.415.416.424.  
 Dupras (Ubalde).273.290.292.294.  
 .303.309.316.320.323.324.325.  
 .328.362.377.  
 Dupuis (François-Xavier).312.313.  
 .314.  
 Dupuis (Jean-Baptiste).72.  
 Dupuis (Vincent).364.376.377.378.  
 .381.385.  
 Duquesne (Ange de Menneville,  
 marquis de).57.59.  
 Durand (F.-J.).188.  
 Duranleau (Alfred).346.354.355.  
 .363.364.  
 Durham (John George Lambton,  
 lord).117.  
 Durocher (Eulalie).123.124.126.  
 .127.  
 Durocher (Eusèbe).126.  
 Durocher (Théophile).123.  
 Dussault (Aimé).391.  
 Du Tremblay (Pamphile).341.  
 Duvernay (Ludger).102.105.106.  
 .107.109.124.126.  
 Duvernay (Olivier).432.  
  
 E  
 Ecrement (Anatole).329.  
 Edeline (Charles).17.22.

Edouard (prince de Galles).164.  
 Eisenhower (Dwight David).415.  
 .416.  
 Elgin (James Bruce, lord).134.143.  
 .152.157.  
 Elisabeth II.415.  
 Eschambault (Joseph Fleury d').61.  
 .65.67.  
 Eschambault (Louis-Joseph d').94.  
 Eschambault (Marie-Catherine  
 Fleury d').60.61.74.79.  
 Eyre (William).163.

## F

Fabre (Edouard-Charles).194.205.  
 .206.213.217.221.222.225.227.  
 .229.235.248.  
 Fairchild (Sherman M.).352.  
 Falaise (Antoine de Gannes de).  
 .78.  
 Faubert (Anne).18.  
 Fauteux (Francis).383.  
 Favre (Alphonse).373.376.  
 Favre (Armand).361.362.  
 Favreau (Edmond).312.315.317.  
 Favreau (Narcisse).278.279.286.  
 Ferron (Jacques).420.  
 Finlay (Hugh).64.65.67.68.70.75.  
 Flynn (Edmond James).234.241.  
 Forbin-Jeanson (Charles-Auguste  
 de).122.123.135.  
 Forget (Anastase).360.362.381.385.  
 .387.390.392.393.394.395.401.  
 .403.404.407.  
 Forget (Louis-Joseph).246.251.257.  
 .263.264.  
 Forget (Rodolphe).246.263.264.  
 Fortier (Alfred).190.  
 Fortin (Thomas).299.  
 Fournier (Alexis).123.126.  
 Fournier (Alphonse).398.  
 Fournier (Antoine) dit Préfontaine.  
 .17.30.33.  
 Fournier (Etienne) dit Préfontaine.  
 .90.91.92.93.95.96.112.190.  
 Fournier (Eugène) dit Préfontaine  
 .207.

Fournier (Olivier).115.  
 Fournier (Sarto).428.  
 Fournois (Jean).29.  
 Francheville (Pierre de).36.43.  
 Francoeur (Benoit).408.  
 Fréchette (Louis-Honoré).197.  
 Frédéric (frère).387.  
 Frontenac (Louis de Buade de).19.  
 .20.22.23.24.25.31.32.34.35.  
 Fulford (Francis).152.

## G

Gadois (Pierre).7.349.  
 Gage (Thomas).61.63.  
 Gagnon (L.-Paul).398.402.405.413.  
 .418.450.  
 Galaise (Cléophas).262.  
 Galetti (Lawrence).415.  
 Galt (Alexander Tilloch).142.152.  
 Gamache (Adrien).410.  
 Gamelin (Emilie Tavernier, Mère)  
 .127.  
 Garakontié.11.13.14.  
 Gareau (Alcide).426.  
 Gareau (J.-Arthur).337.342.345.  
 .346.349.351.355.363.370.372.  
 .373.376.379.  
 Gariépy (Jacob-Alfred).248.249.  
 .252.253.254.255.262.273.275.  
 .278.279.282.285.297.303.309.  
 .327.331.332.334.336.337.355.  
 .356.358.  
 Gariépy (Joseph).140.159.  
 Gariépy (Wilfrid).370.  
 Garin (André).128.  
 Gaston (Louis).415.  
 Gaudet (Augustin).143.  
 Gaudoin (Jacques).24.  
 Gaulin (René).139.  
 Gaultier de Varennes (Pierre La  
 Vérendrye).52.54.55.56.  
 Gaultier de Varennes (René).19.  
 Gauthier (Alexandre).373.  
 Gauthier (Georges).338.344.353.  
 .360.  
 Gauthier (Louise).125.  
 Gauthier de Levillier (Magdeleine).45.



- Gear (Anthony).303.312.  
 Gear (Henry).297.  
 Gear (William C.).290.  
 Gendron (Guillaume).17.18  
 Geoffrion (Amédée).284.285.286.  
   .288.289.290.291.292.294 à  
   .300.301.303.304.306.309.312.  
   .313.334.337.338.343.344.345.  
   .354.355.372.390.406.  
 Geoffrion (Christophe-Alphonse)  
   .217.241.242.243.251.  
 Geoffrion (Félix).240.  
 Geoffrion (Victor).252.257.266.  
   .267.275.276.290.310.  
 Georges IV.105.  
 Georges V.363.  
 Germain (Charles).84.  
 Gingras (Isaïe).236.247.250.  
 Girard (Pierre).140.  
 Girouard (Jean).255.273.274.277.  
   .282.285.286.287.298.300.328.  
 Giroux (Jean-Olivier).119.  
 Globensky (David).253.254.  
 Godbout (Adélard).366.375.383.  
 Godé (Nicolas).9.  
 Goff (Ed. H.).196.  
 Gouette (Joseph).103.119.133.153  
   .193.  
 Gonyau (Guillaume).29.  
 Gordon (Charles).300.319.  
 Gore (Charles).116.  
 Gosford (Archibald Atcheson, lord)  
   .114.  
 Gouin (Lomer).257.269.270.284.  
   .288.289.306.312.313.327.336.  
   .337.  
 Gouin (Paul).364.366.  
 Goyer (Edouard).383.  
 Goyette (Joseph).388.389  
   .395.  
 Goyette (Toussaint).188.  
 Grant (Charles Colmore).203.211.  
   .235.249.  
 Grant (Charles William).90.92.93.  
   .96.98.102.121.123.130.152.153.  
   .203.  
 Grant (David Alexander).74.76.77.  
   .78.79.83.90.102.123.  
 Grant (James Irwin).152.155.162.  
   .172.179.  
 Grant (Marie-Elisabeth).90.119.  
 Grant (Thomas David).90.  
 Grant (William).64.74.  
 Gravel (Gilles).438.448.  
 Gravel (René).376.378.379  
   .381.  
 Gray (Charlotte Catherine).54.  
 Gray (Joseph de).53.  
 Gray (Edward William).91.  
 Groseilliers (Médard Chouart des)  
   .10.25.  
 Grou (Mathurin).17.  
 Groulx (Lionel).344.  
 Guérette (frères).380.  
 Guérette (Mme Wilbrod).393.  
 Guigues (Eugène-Bruno).128.135.  
   .136.137.138.139.  
 Guilbeault (Léo).401.  
 Guilleboeuf (Madeleine).17.  
 Gundy (J.H.).352.

## H

- Haineault (Eugène).422.  
 Hamel (Théophile).138.  
 Hand (Frederick).283.  
 Harris (J.W.).289.  
 Hay (Pierre).33.  
 Hays (Charles Melville).240.251  
   .275.  
 Hazen (John T.).315.  
 Hazen (Moses).68.69.70.74.  
 Hees (George).416.  
 Héraclien (frère).174.  
 Hérelle (Daniel).250.262.  
 Hérelle (Frédéric).250.262.  
 Héroux (Eugène).380.401.424.  
 Hertel (Joseph).39.  
 Hill (Charles).326.  
 Hill (famille).321.  
 Hincks (Francis).142.157.  
 Hobbs (William).235.  
 Hocquart (Gilles).54.  
 Holmes (Henri).358.  
 Holt (Herbert).257.300.319.

Houde (Camillien).307.308.316.  
 .320.322.323.338.339.345.346.  
 .347.348.356.358.361.362.363.  
 .364.369.373.376.380.383.386.  
 .390.391.393.398.403.407.412.  
 .414.  
 Howe (Clarence Decatur).377.380.  
 Hubert (Jacques).33.  
 Hubert (Jean-François).76.78.79.  
 .80.81.  
 Hurteau (Isidore).119.122.130.131.  
 .132.134.136.138.140.143.147.  
 .151.153.155.156.161.163.173.  
 .174.177.178.179.180.181.187.  
 .189.191.192.193.198.199.200.  
 .268.279.283.453.  
 Hurteau (Pierre-E.).163.193.215.  
 .221.231.

I

Isambart (Joseph).46.48.49.53.54.  
 .59.63.  
 Ives (H.R.).184.205.206.227.

J

Jannot (Martin).9.  
 Jean (Joseph).340.  
 Jodoin (Amable).184.185.190.  
 Jodoin (Alexandre).18.  
 Jodoin (Alexandre II).216.225.235.  
 .236.  
 Jodoin (Arthur).246.  
 Jodoin (Augustin-Pierre).187.188.  
 .189.216.  
 Jodoin (Ferdinand).125.130.216.  
 Jodoin (Isaïe).180.215.216.219.  
 Jodoin (Jean-Baptiste).178.290.  
 .292.303.  
 Jodoin (Pierre).384.385.387.391.  
 .407.408.438.448.  
 Johnson (Daniel).437.443.447.  
 Johnson (Maurice).425.  
 Jolliet (Louis).23.  
 Joly de Lotbinière (Henri-Gustave)  
 .196.197.198.  
 Joncaire (Thomas de).37.39.43.52.  
 .56.

Joncas (Henri).438.  
 Jones (Alfred Water).248.  
 Joyal (Dowina-Evariste).375.383.

K

Kalm (Pierre).57.  
 Kempt (James).102.  
 Kennedy (John).224.226.228.  
 Kent (Edouard, duc de).77.94.  
 Kernick (Georges).172.180.183.  
 Kimber (Timothy).113.116.  
 King (W.L. Mackenzie).336.353.  
 .376.378.385.386.  
 Krieghoff (Cornélius).125.131.138.  
 .144.283.307.  
 Kyle (David).313.317.325.327.331.  
 .332.334.337.

L

La Barre (Joseph-Antoine de).25.  
 .26.27.  
 Labelle (Antoine).189.  
 Laberge (Damase).385.  
 Labonté (Stanislas).273.  
 La Bruère (Charlotte Boucher de).  
 .78.  
 La Chassaigne (Jean Bouillet de).38.  
 .46.  
 La Chesnaye (Aubert de).25.26.  
 La Corne (Louis de).71.72.  
 Lacoste (Alexandre).30.33.112.141.  
 Lacoste (Alexandre II).189.207.209.  
 .288.  
 Lacoste (Louis).105.112.113.116.  
 .129.131.141.151.157.173.177.  
 .189.  
 La Fayette (Marie-Joseph de).74.  
 Lafleur (Eugène).273.310.  
 Lafontaine (Louis-Hyppolyte).105.  
 .109.116.125.129.133.142.157.  
 .432.  
 Lafrance (Léo).438.445.448.  
 La Freydière (Balthasar de Flotte  
 de).18.  
 Lagacé (J.-B.).348.  
 La Galissonnière (Rolland-Michel  
 Barrin, marquis de).56.57.

Lagarde (André).440.  
 La Gaudélie (Charles).45.  
 La Jemmerais (Christophe Dufrost de).54.55.  
 La Jemmerais (Ignace Gamelin).59.  
 Lallemand (sorcier).93.  
 Lalonde (Edouard-C.).224.229.268.  
 .270.273.277.278.279.286.309.  
 .312.325.337.  
 Lalonde (J.-A.).390.392.  
 Lamarche (Gustave).412.  
 Lamarre (André).36.89.  
 Lamarre (Antoine).364.369.375.  
 .383.  
 Lamarre (Basile).225.234.306.  
 Lamarre (François-Séraphin).89.94.  
 .97.  
 Lamarre (Joseph).98.  
 Lamarre (Joseph II).260.273.274.  
 .278.279.281.289.320.324.333.  
 .346.347.364.  
 Lamarre (Louis-Honoré).358.359.  
 Lamarre (Michel).285.286.  
 Lamarre (Philippe).364.372.  
 Lambert (Paul).421.  
 Lamoureux (Jean-Baptiste).17.18.  
 Lamoureux (Louis).17.21.  
 Lamoureux (Marcel).398.400.401.  
 Langelier (François).197.  
 Langlois (Aimé).347.  
 Lapointe (Ernest).336.370.373.  
 Lapointe (Michel).45.  
 Laporte (Pierre).424.425.426.427.  
 428.435.436.437.439.440.447.  
 La Rabeyre (Arnaud de).31.  
 Lareau (Clovis).387.391.398.  
 Larocque (Alexandre).326.  
 Larocque (Gédéon).163.169.179.  
 .180.181.182.  
 Larose (Gilles).414.  
 Lartigue (Jean-Jacques).82.84.88.  
 .94.98.99.100.101.102.103.104.  
 .107.109.112.113.114.116.117.  
 .118.121.122.134.  
 La Salle (Robert Cavalier de).23.24.  
 .25  
 La Saudraye (Pierre-Rodolphe  
 Guybert de).33.34.  
 Lasnier (Ladislas).212.249.251.252.  
 .253.254.273.278.279.280.282.  
 .283.287.288.  
 Lassonde (J.-T.).359.  
 Latour (Jean-Baptiste).73.  
 Laurendeau (L.-P.).307.314.  
 Laurier (Wilfrid).177.216.240.241.  
 .242.248.252.257.261.266.267.  
 .269.274.290.296.307.312.327.  
 .331.336.364.  
 Laurin (Georges).383.  
 Lauzon (Charles de).12.  
 Lauzon (Jean de).7.9.12  
 Lauzon (Jean de II).9.12.  
 Lauzon-Charny (Charles de).9.14  
 Laval (François de Montmorency)  
 .12.24.  
 Lavallée (Arsène).300.306.  
 La Vérendry (Louis-Joseph).56.  
 La Vérendrye (Pierre). Voir: Gaultier de Varennes.  
 La Vérendrye (Pierre II).56.  
 Lavergne (Armand).289.298.323.  
 Lavoie (Joseph).103.  
 Lavoie (Jean-Noël).435.  
 Le Ber (Jacques).9.10.11.12.15.20.  
 .22.23.24.25.26.27.30.31.33.37.  
 .40.85.  
 Le Ber (Jeanne).24.40.  
 Lebeuf (Calixte).278.  
 Leblanc (Evariste).234.  
 Leblond (Roger).418.422.  
 Lebrun (Antonio).387.391.398.400.  
 .401.402.408.424.  
 Le Caron (Joseph).436.  
 Leclerc (Arthur).416.  
 Lecours (Joseph).134.  
 Leduc (François).370.372.  
 Leduc (Joël).233.  
 Lefebvre (Hubert).130.  
 Lefebvre (Jacques).52.53.  
 Lefebvre (J.-Omer).380.  
 Lefrançois (Germain).414.422.  
 Lefrançois (J.-A.).379.  
 Le Gardeur de Tilly (Marguerite).53.  
 Léger (Paul-Emile).426.  
 Legras-Pierreville (Pierre).78.  
 Lemaître (Bertrand).17.

Lemaître (Jacques).11.  
 Leman (Beaudry).352.  
 Lemay (Henri-Paul).437.439.443.  
 .446.  
 Lemieux (Jean-Jacques).438.448.  
 Le Moyne (Charles).5 à 15.17 à 27.  
 .30.75.129.212.227.266.391.411.  
 .412.441.453.  
 Le Moyne (Charles II).10.24.26.29.  
 à 36.37 à 42.43 à 49.51 à 54.  
 Le Moyne (Charles III).30.49.52.54  
 à 57.  
 Le Moyne (Charles-Jacques).57.59.  
 .60.61.94.  
 Le Moyne (Bienville, François de)  
 .31.33.  
 Le Moyne (Sainte-Hélène, Jacques  
 de).10.26.30.31.32.35.  
 Le Moyne (Bienville, Jean-Baptiste  
 de).33.41.55.57.445.  
 Le Moyne (Joseph).35.  
 Le Moyne (Joseph-Dominique-Em-  
 manuel).70.71.72.75.76.77.81.  
 .82.83.  
 Le Moyne (Louis).35.  
 Le Moyne (Marie-Charles).64.72.74.  
 .83.90.92.95.96.102.112.122.  
 .129.  
 Le Moyne (Marie-Elisabeth).36.  
 Le Moyne (Paul).30.33.35.  
 Le Moyne (Paul-Joseph).36.56.60.  
 .64.70.72.  
 Le Moyne (Pierre).5.  
 Le Moyne (Iberville, Pierre d').11.  
 .24.30.31.32.33.35.  
 Lequin (Jean).420.  
 Le Roy (Yves).30.33.  
 Léry (Gaspard Chaussegros de).39.  
 .43.  
 Lesage (Jean).419.423.424.426.437.  
 .440.  
 Lesage (Louis).191.  
 Lespérance (Amable).181.  
 Lespérance (Benjamin).130.  
 Lespérance (Edouard).125.130.134.  
 .161.164.173.174.178.180.  
 Lespérance (Joseph).162.179.  
 Letang (Théodore).84.

Letellier (Edouard).408.  
 Letellier de Saint-Just (Luc).195.  
 Lévesque (Jean-Louis).404.  
 Lévis (François-Gaston de).60.61.  
 L'Halle (Nicolas-Bernardin-Constan-  
 tin de).43.  
 L'Heureux (Arthur).325.352.359.  
 Lincourt (Alexandre).327.342.345.  
 .346.358.378.379.384.387.  
 Lonsdell (Richard).152.  
 Lord (Julien).407.  
 Lorimier (Charles-Nicolas-Guillaume  
 de).71.  
 Lotbinière (Eustache Chartier de).  
 .54.  
 Louis XIV.13.15.24.35.  
 Louis XV.51.  
 Lussier (Robert).446.447.449.

## M

Macdonald (John A.).198.209.216.  
 .240.274.  
 Macé (N.-P.).163.  
 Mackay (F.S.).385.  
 Mackenzie (John).390.  
 Mackenzie (William Lyon).105.  
 Maille (Hector).278.279.290.  
 Mailloux (Ulysse).406.408.  
 Mainville (Liguori).303.  
 Maisonneuve (Paul de Chomedey de)  
 .5 à 11.13.18.20.349.  
 Mance (Jeanne).6.8.9.11.  
 Manning (Isaac).130.184.  
 Manseau (Antoine).111.116.118.  
 .119.121.122.124.140.162.  
 Marchand (Félix-Gabriel).241.257.  
 .300.  
 Marchand (Louis).187.  
 Marcille (Jean).380.  
 Maria (Pietro di).360.  
 Marie du Rosaire.190.  
 Marie-Rose (Voir auparavant: Duro-  
 cher, Eulalie).135.137.138.143.  
 .162.224.  
 Marie-Victorin (Voir auparavant:  
 Victorin).329.337.338.345.348.  
 .358.369.381.387.395.412.

Marsil (Tancrede).298.325.327.  
 Martel (Stanislas-D.).196.197.219.  
 Martin (Médéric).325.338.345.347.  
 .348.350.  
 Martin (Salomé).127.  
 Massicotte (Edouard-Zotique).348.  
 Mathieu (Michel).298.299.  
 Matte (Ulric).327.331.334.  
 Mayrand (Oswald).305.320.325.  
 Mazenod (Charles-Joseph-Eugène  
 de).122.123.124.126.  
 McDougald (W.L.).352.353.  
 McLure (Fred J.).331.332.  
 McGill (James).91.101.  
 McGill (Peter).121.125.158.  
 McGillivray (William).88.  
 McGinnis (R.B.).140.155.  
 McTavish (Simon).80.87.88.  
 Meighen (Arthur).333.335.336.  
 Meilleur (Jean-Baptiste).146.147.  
 .156.  
 Ménard (Joseph).391.401.405.  
 Ménard (Sophie).156.  
 Mercier (Honoré).197.213.216.218.  
 .219.225.230.234.241.  
 Mercier (Honoré II).353.  
 Mesnard (Antoine) dit Lafontaine  
 .80.83.105.  
 Messier (Catherine).6.  
 Messier (Martine).6.7.  
 Messier (Pierre).450.  
 Metcalfe (Charles).129.  
 Mhun (Henri).439.  
 Michaud (Jean-Charles).416.  
 Michon (Fernand).454.  
 Millet (Pierre).34.36.  
 Millette (Alexandre).259.278.279.  
 Millette (Charles-Edouard).223.349.  
 .361.362.380.  
 Millette (Pierre).188.  
 Millette (Thomas).280.380.  
 Mills (John Easton).135.  
 Milnes (Robert Shore).83.85.  
 Mitchell (Alexandre).262.  
 Molson (William).158.  
 Mondelet (Charles).144.  
 Mongeau (Henri).126.313.317.318.  
 .331.

Mongeau (Marcel).414.419.422.431.  
 Monk (Frederick Debartzch).310.  
 Monk (James).79.  
 Montcalm (Louis-Joseph de).60.61.  
 Montenach (Charles-Fortuné).119.  
 Montgomery (George H.).352.  
 Montgomery (Richard).70.71.72.  
 Montmagny (Charles Huault de).5.6.  
 Moquin (J.-O.).401.  
 Moran (B.).54.  
 Moreau (Pierre).174.  
 Morin (Augustin-Norbert).102.  
 Morin (Louis-E.).202.224.225.226.  
 .227.228.229.231.254.259.  
 Mosher (Austin).233.  
 Mousseau (J.-Alfred).197.  
 Mountain (Jacob).81.83.  
 Murphy (E.P.).397.  
 Murray (Howard).352.  
 Murray (James).61.63.  
 Musseaux (Charles des).7.

## N

Nantel (Guillaume-Alphonse).234.  
 Napoléon (Voir auparavant: Bona-  
 parte).89.95.  
 Narbonne (Télesphore).351.355.  
 .358.  
 Neill (C.E.).352.  
 Nelson (Horace).82.  
 Nelson (Robert).117.118.121.  
 Nelson (Wolfred).113.115.116.124.  
 Nicholson (Francis).40.41.  
 Nicolet (R.R.).445.  
 Noël (Jacques).9.  
 Noël (Michel-François).84.  
 Normandin (Bruno).173.192.204.  
 .205.207.210.212.232.279.281.  
 .285.288.289.  
 Normanville (Godefroy de).6.  
 Notman (William).306.

## O

Ouellet (J.-H.).402.  
 Ouimet (Gédéon).205.

P

- Pages (Eustache).140.155.162.  
Pagnuelo (Siméon).229.  
Palmer (Frederick).349.  
Panet (Bernard-Claude).102.111.  
Panet (Jean-Antoine).78.  
Panet (Pierre-Louis).91.  
Papineau (Joseph).78.88.89.  
Papineau (Louis-Joseph).88.89.94.  
.97.99.102.105.106.107.109.  
.113.114.115.116.117.129.234.  
Paquette (Albiny).383.  
Paquin (Ubaldo).325.  
Paré (Joseph).431.432.437.  
Parent (Simon-Napoléon).257.269.  
Patenaude (François).140.  
Patenaude (Nicolas).140.  
Payette (Georges).263.268.272.283.  
.284.285.286.288.291.300.306.  
.309.317.322.329.344.360.362.  
.271.426.  
Pelletier (Georges).353.  
Penton (Fred A.).180.  
Périnault (Pierre-Joseph).80.  
Perks (Geo W.).398.  
Pérot (Gilles).17.18.  
Perrault (Charles-Ovide).177.  
Perrault (Maurice).211.229.242.  
.245 à 258.259.261.262.263.  
.265.269.270.271.272.275.277.  
.278.279.281.284.285.286.287.  
.288.289.292.294.297.298.300.  
.302.310.317.334.338.363.406.  
.434.454.  
Perron (Adjutor).409.  
Perron (Léonide).299.301.312.313.  
.314.345.348.352.353.354.355.  
.364.  
Perron (Marc).425.435.  
Perrot (François-Marie).23.25.26.  
.27.  
Petit (Jean).17.  
Philip (prince).415.  
Phillips (George).159.  
Phips (William).32.36.  
Piché (Albert).111.  
Piché (Joseph-Elzéar).346.351.  
Picotte (Aldéric).371.381.  
Pie VI.80.  
Pigeon (Elzéar).273.  
Pigeon (Victor).265.266.268.273.  
.279.288.289.290.312.313.317.  
.329.331.346.351.  
Pijart (Claude).8.  
Pinard (Roch).385.386.391.395.  
.397.398.402.  
Planté (Joseph).89.  
Plessis (Jean-Octave).81.82.87.88.  
.89.90.91.92.93.95.98.100.101.  
.102.103.124.  
Plouart (Madeleine).18.  
Poiré (Fernand).450.  
Poirier (C.-Edouard).399  
Poirier (François).187.189.213.  
Porteous (Archibald).283.297.298.  
Porteous (George).326.  
Poulin.328.329.  
Powell (G.R.).287.292.  
Pratt (Charles-A.).194.262.265.273.  
.362.  
Pratt (Charles-L.).261.262.273.289.  
Pratt (Guy).432.441.  
Pratt (John).177.261.  
Pratt (Paul).307.322.342.346.362.  
.363.366.369.370.373.376.377.  
.379.383 à 387.389.391.394.  
.398.402.406.407.408.411.414.  
.415.416.419.422.424.427.428.  
.429.431 à 434.436.437.438.441.  
.445.  
Préfontaine (Alexis-Etienne).112.  
Préfontaine (Alfred).292.319.  
Préfontaine (Etienne).Voir: Four-  
nier.  
Préfontaine (François-Xavier).190.  
Préfontaine (Henriette).190.  
Préfontaine (Joseph).91.  
Préfontaine (Raymond).190.195.  
.197.207.216 à 219.224.225.227.  
.234.236.240.241.242.243.246.  
.248.249.252.253.257.259.264.  
.269.275.294.348.  
Prescott (Robert).80.81.  
Preston. Colonel.69.71.  
Prévost (Eustache), dit Lafleur.18.

Prevost (George).93.94.97.  
Prevost (René).399.404.407.  
Primot (Antoine).6.8.11.  
Primot (Catherine).7.8.11.  
Prince (Jean-Charles).116.138.  
Proulx (Jean-Baptiste).263.  
Provost (Adolphe).410.

## Q

Quesnel (Frédéric-Auguste).99.102.  
.105.106.109.112.113.  
Quesnel (Joseph).99.  
Quesnel (Jules).108.117.  
Quiblier (Vincent).119.134.  
Quinn (Ed.).183.

## R

Rabeau (François-Xavier).237.249.  
.250.  
Racicot (Armand).395.411.448.  
Radisson (Pierre-Esprit).10.25.30.  
Raimbault (Pierre).39.49.  
Rainville (Henri-Benjamin).257.  
Rainville (Joseph-Hormisdas).310.  
.315.320.327.355.  
Rameau (Jean-Louis).431.  
Ramezay (Claude de).37.38.40.45.  
.51.  
Raudot (Jacques).38.  
Raymond (Alphonse).383.  
Raymond (Léo).417.  
Raymond (Maxime).386.  
Reeves (George B.).252.  
Rémillard (Léo).404.408.409.410.  
.417.421.423.425.426.447.448.  
Rémy (Pierre).24.  
Renaud (Jean-Pierre).438.448.449.  
.450.  
Réticius (frère).255.308.309.  
Rhéaume (Théodule).403.  
Richard (Wilfrid).370.  
Richardson (H.A.).274.276.293.  
Riel (Jean-Louis).126.132.181.  
Riel (Louis).181.212 à 219.235.  
Riendeau (Joseph).273.  
Rinfret (Fernand).353.361.

Robert (Léonide).281.288.292.320.  
Robert (Louis).309.327.331.  
Robidas (Marcel).416.422.424.427.  
.428.429.431.432.433.435.437.  
.438.439.440.441.442.444.445.  
.446.447.448.449.451.  
Robin (Jean), dit Lapointe.21.  
Robin (Jeanne).33.  
Roche (Redmond).390.391.392.  
.394.395.399.402.409.  
Rocheblave (Pierre de).75.89.  
Rocheleau (Antoine).218.224.234.  
.235.241.242.246.  
Rogers (Norman).369.  
Rolland (Damien).207.  
Rolland (Jean-Baptiste).190.  
Rolland (Jean-Damien).242.  
Rolland (P.-E.).392.  
Rolland-Germain (frère).272.304.  
.316.  
Rollin (Dominique).93.  
Ronceray (Isabelle).33.  
Ronceray (Marie).33.  
Roosevelt (Franklin Delano).379.  
Ross (Alexander).157.  
Ross (John J.).211.  
Rouillard (Jean-Baptiste).207.210.  
.216.389.  
Roussin (Jacques).70.71.  
Rouville (Hertel de).38.  
Roy (Arthur, fils).334.337.342.  
Roy (Elzéar).348.  
Roy (Jean-Charles).424.  
Roy (Philippe-Honoré).229.  
Roy (Roméo).379.387.

## S

Sabourin (Charles).145.151.152.  
Sabourin (Janvier).280.288.  
Saint-Amour (Antoine).95.  
Sainte-Marie (Cyprien).384.  
Sainte-Marie (Elie).269.  
Sainte-Marie (Georges-Henri).344.  
.411.  
Sainte-Marie (L.-A.).331.335.  
Sainte-Marie (Pierre).104.  
Sainte-Marie (Zotique).255.273.  
.290.303.309.

Saint-Ferréol (Jean Lyon de).54.  
 Saint-Germain (Jean-Baptiste)  
 .100.102.107.117.134.  
 Saint-Jacques (J.-L.).346.  
 Saint-Mars (François).164.202.266.  
 .290.  
 Saint-Mars (Henri).273.282.290.  
 .294.296.303.305.312.313.316.  
 .320.  
 Saint-Michel (Charles).134.179.  
 Saint-Ours (Pierre de).53.  
 Saint-Père (Jean de).7.8.9.  
 Saint-Vallier (Jean-Baptiste de La  
 Croix de Chevières de).29.47.51.  
 .56.  
 Salaberry (Charles-Michel de).94.  
 .95.97.  
 Salaberry (Ignace-Michel de).77.94.  
 Salières (Henri de Chastelard de).13.  
 .14.  
 Sarault (Louis).91.  
 Saulnier (Lucien).427.433.436.  
 Saurel (Pierre).23.  
 Sauriol (Timothée).190.  
 Sauvé (Arthur).345.  
 Sauvé (Paul).416.  
 Schuyler (Philip).70.  
 Seignelay (Jean-Baptiste Colbert,  
 marquis de).27.  
 Selkirk (Thomas Douglas, lord).98.  
 Sénécal (François).21.  
 Sénécal (Louis-Adélarde).182.198.  
 .199.200.201.204.207.209.210.  
 .212.214.246.251.  
 Sentenne (Léo-Alfred).213.  
 Séré (François).44.46.  
 Sévigny (Pierre).412.416.417.423.  
 .424.425.433.  
 Sevin (Jacques).344.  
 Sewell (Jonathan).92.  
 Sharrock (George).304.  
 Signay (Joseph).84.111.132.138.  
 Simard (Georges-Aimé).294.295.  
 .296.337.390.405.  
 Simard (Jacques).390.405.406.408.  
 .427.  
 Simard (Joseph).385.  
 Simon (Jean).313.317.319.327.331.

Sise (Charles Fleetford).201.  
 Smith (Donald).222.  
 Smith (John).156.  
 Smith (Julian C.).352.  
 Smith (Richard Wilson).236.242.  
 Smith (Sydney).304.  
 Souart (Gabriel).9.11.12.15.26.30.  
 Spickler (Antoine).402.408.  
 Steinberg (Samuel).436.  
 Stephens (George Washington).241.  
 Stephenson (Robert).157.  
 Stephenson (Thore E.).446.  
 Surprenant (Jacques).18.  
 Sylvain (frère).414.

## T

Taché (Alexandre).128.132.212.  
 .213.225.  
 Taché (J.-B.).149.  
 Taillon (Louis-Olivier).234.235.240.  
 .241.  
 Talham (Eugène).119.123.  
 Talon (Jean).13.14.15.18.19.23.  
 Tarte (Israël).255.259.261.269.  
 Taschereau (Alexandre).337.346.  
 .347.352.356.364.366.  
 Tassé (Joseph).216.  
 Tassé (Maximilien).206.211.213.  
 .216.217.218.221.222.224.225.  
 .227.229.235.236.248.249.250.  
 .253.254.262.263.291.  
 Tassé (Stanislas).235.  
 Tavernier (Nicolas).187.  
 Taylor (John Edward).342.346.351.  
 .355.358.370.373.376.379.387.  
 Tellier (Louis).278.281.287.  
 Telmon (Pierre).124.126.132.  
 Templer (colonel).69.  
 Tertullien (frère).255.272.290.305.  
 .308.309.313.  
 Théberge (Robert).409.419.424.  
 Therrien (Roland).419.437.439.  
 .444.447.448.449.  
 Thibaudeau (Rosaire).236.  
 Thibault (Charles).234.  
 Thibault (Jean).134.



- Thibaut (Georges-Amable).160.161.  
.163.167.171.173.174.179.184.  
.185.188.193.205.206.
- Thierry (Catherine).7.
- Thivierge (Léo).422.432.
- Thompson (John).240.
- Thurber (Alexandre).320.321.323.  
.324.325.327.331 à 338.340.341.  
.342.346.347.350.355.356.358.  
.359.362.364.366.367.375.
- Torrance (C.E.).188.189.
- Tourville (Louis).233.
- Townshend (J.Leighton).405.
- Tracey (Daniel).105.106.107.
- Tracy (Alexandre de Prouville de)  
.13.14.15.31.
- Tremblay (Alexandre).391.
- Tremblay (William).369.
- Troyes (Pierre de).30.
- Trudeau (Adolphe).133.
- Trudeau (André).169.
- Trudeau (Jean-Baptiste).116.
- Trudeau (Louis).140.255.273.277.  
.290.294.303.309.
- Trudeau (Narcisse).134.
- Trudeau (Paul).410.
- Trudel (François-Xavier).216.
- Truteau (Alexis).171.
- Truteau (François).103.
- Tupper (Charles).240.
- Turner (Jesse).446.
- V
- Valade (François-Xavier).143.151.
- Valade (Georges).404.425.
- Valiquet (Jean).17.18.
- Vallée (Yvan).359.
- Valois (Simon).167.
- Vanasse (Fabien).211.
- Van Horne (William Cornelius).209.
- Vaudreuil (Phillippe de Rigaud de)  
.35.37.38.39.40.42.43.44.45.51.  
.52.
- Vaudreuil (Pierre de Cavagnal de)  
.57.59.60.61.
- Verchères (François de).23.
- Verchères (Madeleine de).33.
- Véronneau (Gaston).414.422.427.
- Vervais (Augustin).109.
- Vézina (Euclide).379.380.
- Viau (Bertrand).18.48.53.
- Viau (François) dit Saint-Mars. 93.
- Viau (Eugène).307.
- Viau (Jacques) dit Lespérance.18.  
.22.24.34.
- Victoria (reine).164.
- Victorin (frère, Conrad Kirouac).  
.272.284.288.304.308.313.314.  
.316.329.
- Viger (Bonaventure).114.115.116.  
.117.118.125.146.154.173.412.
- Viger (Denis).359.
- Viger (Denis-Benjamin).88.89.97.  
.99.101.102.105.109.112.126.
- Viger (Désiré).17.21.
- Viger (François).83.87.
- Viger (Hilarion).118.
- Viger (François-Bonaventure).134.  
.157.193.218.
- Viger (Jacques).81.83.
- Viger (Jacques II).94.100.101.108.  
.348.
- Viger (Léon).280.282.288.297.
- Viger (Louis-Michel).105.106.109.  
.112.113.118.
- Viger (Michel).218.229.230.239.  
.242.250.261.262.280.282.285.  
.320.321.324.359.390.
- Viger (Rolland).390.
- Vignal (Guillaume).11.
- Vincent (Auguste).404.405.412.  
.425.
- Vincent (Joseph).101.106.107.108.  
.111.114.115.116.119.124.146.  
.147.191.412.
- Vincent (Joseph-Arthur).292.312.  
.313.317.318.322.323.324.325.  
.327.349.
- Vincent (J.-L.).18
- Vincent (Jean-Paul).428.435.436.  
.437.447.
- Vincent (Joseph-Louis).191.193.  
.200.203.216.225.227.231.236.  
.292.313.
- Vincent (Michel).116.

Vincent (Moïse).161.  
Vincent (Pierre).91.  
Vinet (Jacques-Janvier).103.  
Vinette (D.).250.

## W

Wainwright (William).223.  
Waterous.188.191.192.  
Webster (R.W.B.).184.188.  
Weilbrenner (Joseph).112.123.133.  
Weilbrenner (Pierre).87.  
Weilbrenner (Pierre-Claude).105.  
.106.107.  
Wetherall (George Augustin).116.  
White (capitaine).112.  
Whitney (H.D.).224.

Willett (C.T.).300.  
Wilson (Woodrow).307.  
Wood (Edmund).170.184.

## X

Xhignesse (Gustave).389.

## Y

Young (James).350.  
Young (John).133.142.153.154.  
.157.164.  
Yôuville (Marie-Marguerite Dufrost  
de La Jemmerais, Mme d').55.61.  
.193.  
Yule (John).122.



## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	3
1. Charles Le Moyne	5
2. Débuts de la colonisation	17
3. La baronnie de Longueuil	29
4. L'étendard de Jeanne Le Ber	37
5. La paroisse Saint-Antoine de Pade	43
6. Le deuxième baron de Longueuil	51
7. Fin du Régime français	59
8. La succession du troisième baron	63
9. La "bataille" de Longueuil	69
10. Mgr Denaut, évêque à Longueuil	73
11. Tribulations du curé Chaboillez	87
12. Le Comité de surveillance	97
13. Longueuil donne le signal de l'insurrection	111
14. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie	121
15. Chiniquy à Longueuil	129
16. Le Grand-Tronc	151
17. Les problèmes du curé Thibaut	167
18. Le Montréal-Chambly-et-Sorel	177
19. L'imbroglio de l'aqueduc	187
20. Le chemin de fer sur la glace	195
21. Premiers efforts industriels	203
22. L'affaire Riel et les inondations	209
23. La troisième église	221
24. On demande un pont sur le Saint-Laurent	231
25. Raymond Préfontaine	239
26. Maurice Perrault	245
27. L'électricité à Longueuil	259
28. Bagarre à l'hôtel de ville	271
29. Dispute autour du collège	281
30. Administration Geoffrion	291
31. "Une corbeille de verdure"	301
32. Les inondations de 1913	311
33. La guerre de 1914-1918	319
34. Administration Thurber	331
35. Campagne pour le pont	339
36. Administration Brais	343
37. Le pont Jacques-Cartier	351
38. La grande "dépression"	357
39. Vers la Seconde Guerre mondiale	369

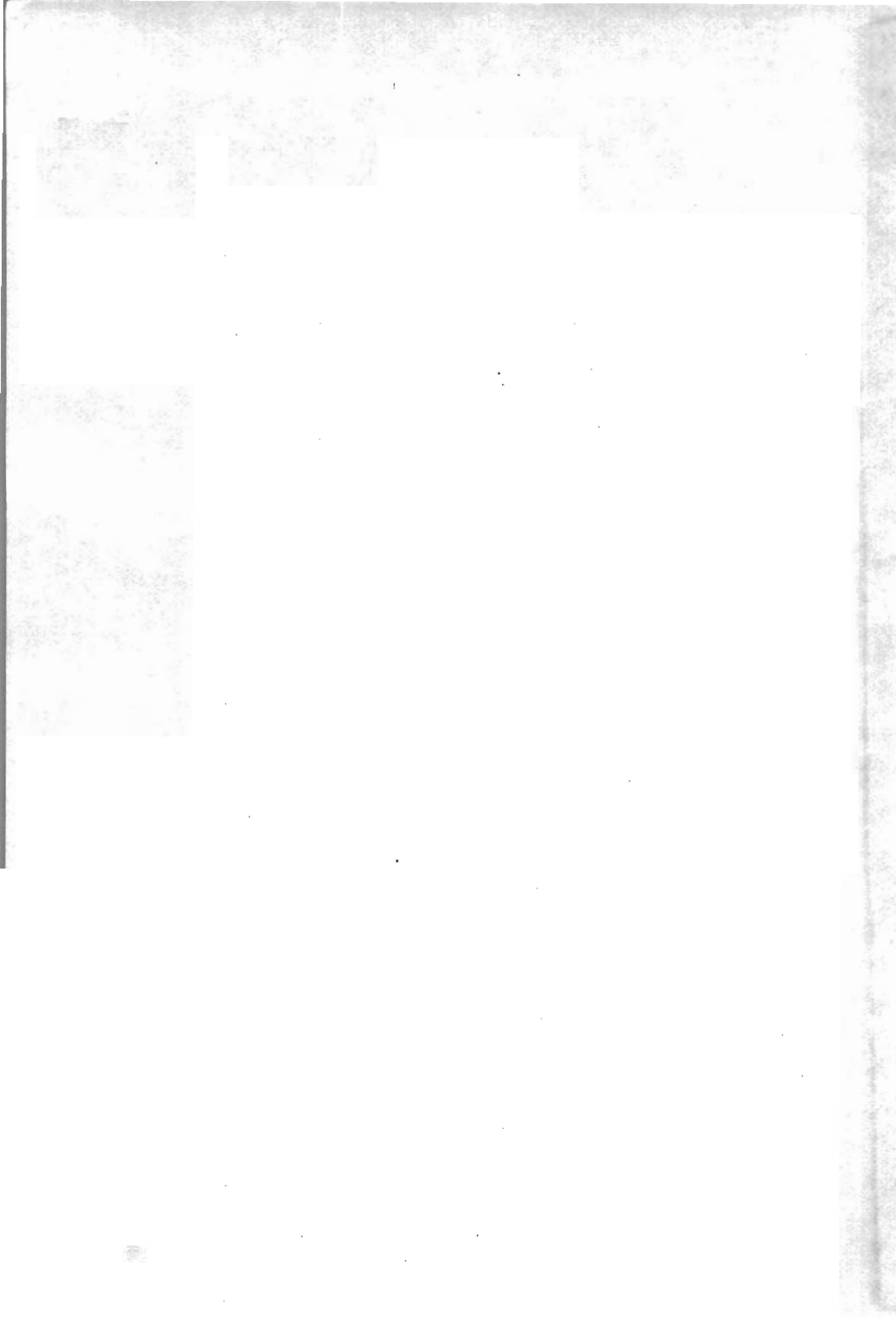
40.	Longueuil pendant la guerre	375
41.	Ville Jacques-Cartier	383
42.	Le Conseil des maires	397
43.	Le troisième centenaire	407
44.	Annexion de Montréal-Sud	413
45.	Abolition des péages	421
46.	Fin du règne de Paul Pratt	431
47.	Longueuil et l'Expo 67	439
48.	Ville de cent mille âmes!	443
	Epilogue	453
	Index	457

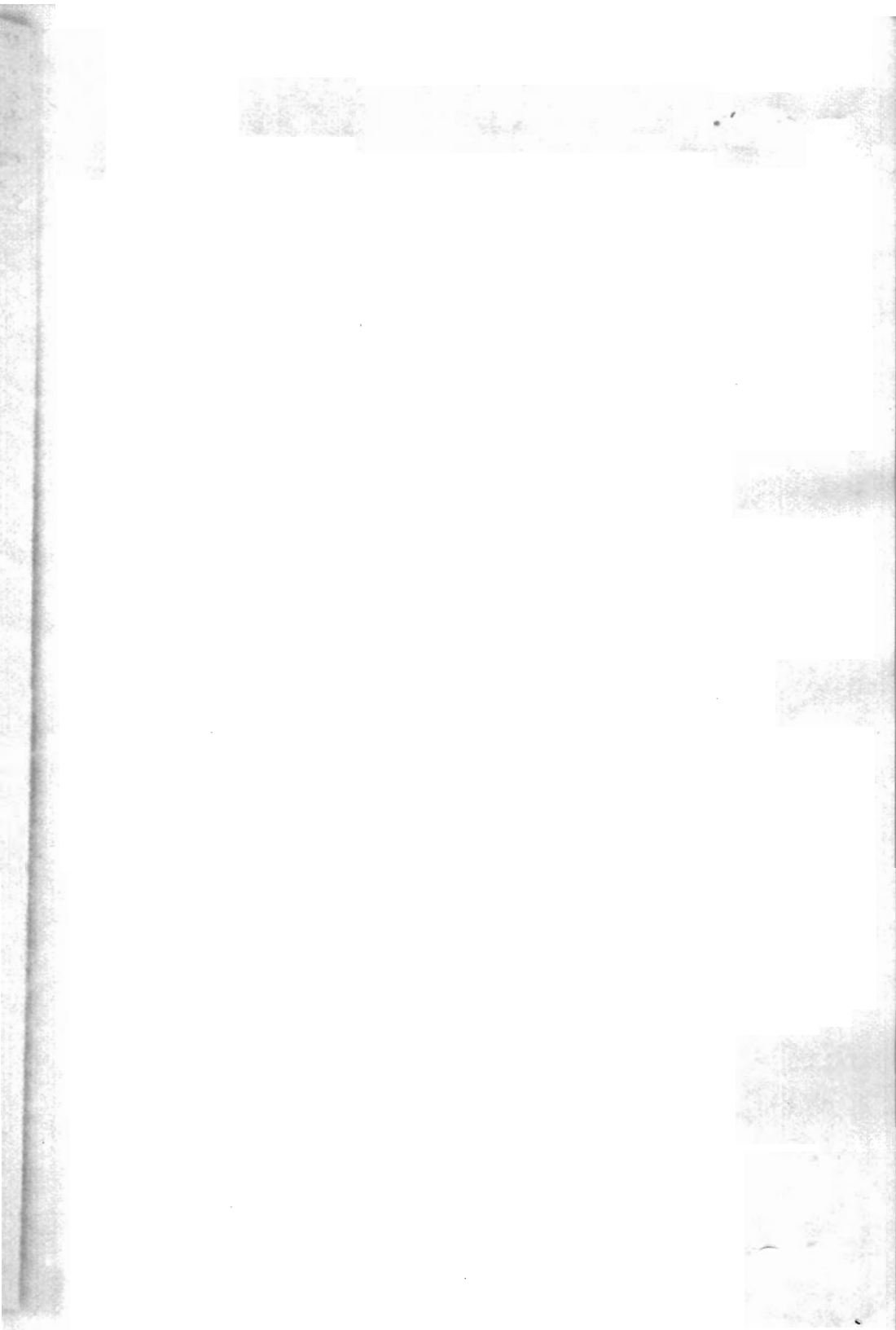


*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6













Longueuil est intimement lié à notre histoire nationale. Par les Le Moyne: du Mississippi jusqu'à la baie d'Hudson, avec base permanente sur les rives du Saint-Laurent. Par les évêques qui y sont issus: Mgr Denaut administra l'immense diocèse de Québec sans quitter son presbytère de Longueuil, dont il restait le curé, et certains de ses vicaires sont eux aussi devenus évêques. Par ses fils de naissance ou d'adoption: les Jacques Viger, les Camillien Houde, les Marie-Victorin. Cette geste de plus de trois cents ans est racontée ici jusqu'en 1969, année où la fusion avec Jacques-Cartier a fait de Longueuil la quatrième ville du Québec.

